Digitized by Google

8. 4. 87

HISTOIRE
D'ANGLETERRE

COMPRENANT

celle de l'Écosse, de l'Irlande et des Possessions anglaises

AVEC

UNE STATISTIQUE DE CES DIVERS PAYS

PAR

J. A. FLEURY

AGRÉGÉ POUR LES CLASSES D'HISTOIRE
PROVISEUR DU LYCÉE DE DOUAI

TOME SECOND

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie
RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14
(Près de l'École de Médecine)

1852

Digitized by Google

HISTOIRE

UNIVERSELLE

publiée par une société

DE PROFESSEURS ET DE SAVANTS

sous la direction

DE M. V. DURUY

PROFESSEUR D'HISTOIRE AU LYCÉE SAINT-LOUIS

Les éditeurs de cet ouvrage se réservent le droit de le faire traduire dans toutes les langues. Ils poursuivront, en vertu des lois, décrets et traités internationaux, toutes contrefaçons et toutes traductions faites au mépris de leurs droits.

Le dépôt légal de cet ouvrage a été fait à Paris dans le cours du mois d'août 1852, et toutes les formalités prescrites par les traités ont été remplies dans les divers États avec lesquels la France a conclu des conventions littéraires.

DE L'IMPRIMERIE DE CH. LAHURE (MAISON CRAPELET),
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

HISTOIRE
D'ANGLETERRE

COMPRENANT

celle de l'Écosse, de l'Irlande et des Possessions anglaises

AVEC

UNE STATISTIQUE DE CES DIVERS PAYS

PAR

J. A. FLEURY

AGRÉGÉ POUR LES CLASSES D'HISTOIRE

PROVISEUR DU LYCÉE DE DOUAI

8. 4. 88

TOME SECOND

BIBLIOTECA NAZIONALE FIRENZE

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

(Près de l'École de Médecine)

1852

88

Digitized by Google

CARTES, PLANS ET GRAVURES

CONTENUS DANS LE SECOND VOLUME DE L'HISTOIRE D'ANGLETERRE.

CARTES.

Page

Possessions anglaises dans l'Inde..... 271
Le royaume-uni en 1852..... 431
Planisphère pour l'ensemble des possessions et colonies de l'Angleterre..... 568
Principales possessions anglaises dans l'Amérique du nord 584

PLANS.

L'île de Wight, Portsmouth, Southampton et Gibraltar..... 60
La Tamise de Londres à son embouchure..... 126
Londres et ses environs..... 532
La Valette, capitale de l'île de Malte..... 570
Plan de Corfou..... 571

GRAVURES.

Église Saint-Paul..... 125
Greenwich..... 204
Abbaye de Westminster..... 381
Le Tunnel..... 533
Parliament Houses..... 535

ERRATA

DU SECOND VOLUME.

Pag.	Lign.				
2,	38,	*après*	et ne connurent	*suppléez :*	jamais
7,	27,	*au lieu de :*	non-seulement il ne porta	*lisez :*	non-seulement il ne prit
24,	18,	—	16 juillet	—	26 juin
27,	1,	—	28 octobre	—	8 novembre
32,	32.	—	dès l'année 1640,	—	dès l'année 1620,
58,	31,	—	Celui-ci,	—	Celle-ci,
60,	26,	*après*	sur les bords de la Ribble,	*suppléez :*	dans le Lancashire,
98,	2,	—	enfin cet	—	enfin de cet
108,	2,	—	Monk n'eut pas l'avantage.	—	Monk n'en parla pas davantage,
119,	31,	—	le marquis d'Osmon,	—	le marquis d'Ormond,
133,	26,	—	recommençaient de saper	—	recommençaient à saper
145,	15,	—	*Airs Moss.*	—	*Aird's Moss.*
217,	24,	—	Thomson,	—	Thompson,
218,	14 et 20,	—	George Ier (1714-1725).	—	George Ier (1714-1727).
287,	8e	*de la note,*	boules	—	bouées
291,	35,	—	1er janvier	—	1er février
343,	23,	—	1813.	—	1819.
466,	15,	*après l'alinéa,*		*suppléez le titre :*	MARINE.

VI - 1

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

QUATRIÈME PÉRIODE.

LES STUARTS ET LA RÉVOLUTION; CONQUÊTE DÉFINITIVE DES LIBERTÉS PUBLIQUES (1603-1688)[1].

CHAPITRE XXVI.

JACQUES Ier (1603-1625)[2].

L'ANGLETERRE ET L'ÉCOSSE RÉUNIES SOUS UN MÊME SOUVERAIN. — JACQUES ABANDONNE LE RÔLE DE PROTECTEUR DU PARTI PROTESTANT EN EUROPE; COMPLOTS (1603); CONSPIRATION DES POUDRES (1605). — MINISTRES ET FAVORIS DE JACQUES. — ADMINISTRATION DE JACQUES Ier.

L'Angleterre et l'Écosse réunies sous un même souverain.

Lorsque Henri VII conclut le mariage de Marguerite, sa fille aînée, avec Jacques IV Stuart, roi d'Écosse, les Anglais témoignèrent la crainte que cette alliance ne les fît passer un jour sous la domination des Écossais. Ce prince annonça que le contraire arriverait, et en effet à partir du moment

1. La petite noblesse et la bourgeoisie, fortes des principes contenus dans la grande charte, fortes des tendances libérales du protestantisme, fortes de leurs richesses territoriales et mobilières, défendent contre les Stuarts leurs libertés politiques et religieuses, et triomphent de la monarchie absolue.
2. Harris, *Lives of James I, Charles I, Cromwell, and Charles II.*

où un monarque écossais, arrière-petit-fils de Marguerite, monta sur le trône d'Angleterre, ce fut en réalité la nation anglaise qui décida des destinées de la nation écossaise. Toutefois, bien loin qu'il y eût fusion complète, chaque peuple garda son gouvernement, son parlement, ses lois et sa religion. Nous avons vu ce qu'était la religion anglicane, tâchons de nous rendre un compte exact du presbytérianisme, religion de l'Écosse.

Au nord comme au midi de la Tweed on rejetait la transsubstantiation, et les dogmes étaient les mêmes, mais la discipline et l'esprit des deux clergés différaient profondément. Constitué par les efforts successifs de Henri VIII, d'Édouard VI et d'Élisabeth, l'anglicanisme se ressentait de son origine et maintenait la hiérarchie catholique. Le principe d'autorité y était en honneur et le souverain temporel, en qui il se personnifiait, l'exerçait même avec plus d'énergie que le souverain spirituel, qui en était précédemment dépositaire. Il y avait au moins autant de danger à rejeter une décision d'Élisabeth qu'autrefois une décision pontificale. Le presbytérianisme, au contraire, avait une origine et des inspirations toutes démocratiques. Le principe d'autorité y était très-faible, le principe de résistance très-fort. Knox, son fondateur, avait été s'inspirer à Genève du rude génie et de l'esprit d'égalité des calvinistes. Ses disciples l'imitèrent fidèlement. Rien de plus ordinaire que d'entendre les ministres écossais se répandre en invectives contre la mémoire de Marie Stuart, et cela en présence de Jacques VI. Un jour, le roi, perdant patience, commanda à un de ces fanatiques de parler d'une manière sensée ou de descendre de la chaire. Le prédicateur répondit à cette demande qu'il aurait dû trouver fort raisonnable : « Je te dis, homme, que je ne veux ni parler d'une manière sensée, ni descendre de la chaire. » Ces farouches partisans de l'égalité n'admettaient point d'évêques et plaçaient tous les prêtres sur le même rang. Tandis qu'en Angleterre il y avait des évêques, nommés par le roi, avec privilége de siéger à la chambre des lords; en Écosse les hommes appelés à répandre la parole divine étaient choisis à la pluralité des voix, et ne connurent

d'autre chef que le Christ, au nom duquel le conseil de l'Église d'Écosse était convoqué ou dissous.

Un autre crime des anglicans, presque aussi odieux aux presbytériens que le maintien de la hiérarchie romaine, c'était d'avoir gardé le surplis et quelques autres insignes papistes. Le pasteur André Melville, cité devant le conseil privé, pour avoir tourné en ridicule dans une pièce de vers latins les cérémonies de l'Église anglicane, saisit l'archevêque de Canterbury par le linon de ses manches qu'il déchira, les qualifiant de guenilles de Rome; il l'appela le soutien d'une hiérarchie antichrétienne, le persécuteur de l'Église réformée, et se proclama lui-même le plus mortel ennemi de l'archevêque jusqu'au dernier instant de sa vie.

Convaincu de l'incompatibilité du presbytérianisme avec les institutions monarchiques, Jacques n'eut pas plutôt acquis cette augmentation de pouvoir résultant de son avénement au trône d'Angleterre, qu'il s'appliqua graduellement à former un nouveau plan pour l'Église d'Écosse, afin de la modeler autant que possible sur celle d'Angleterre. Mais il essaya vainement de profiter de l'institution de quelques ministres appelés *surintendants*, auxquels Knox lui-même avait assigné, en certains cas, une sorte de préséance, pour les transformer en évêques. Les presbytériens virent clairement quel était son but. « Présentez-nous vos projets aussi simplement qu'il vous plaira, lui dirent-ils, expliquez-nous-les aussi adroitement que vous pourrez, nous verrons toujours les cornes de la mitre. » Or, les cornes de la mitre étaient en Écosse aussi odieuses que celles du diable lui-même. Enfin le roi hasarda un coup décisif. Il nomma treize évêques, et obtint le consentement du parlement pour les rétablir dans leurs évêchés à demi ruinés. Les autres évêchés, au nombre de dix-sept, avaient été convertis en seigneuries temporelles.

Ce qui achevait de compliquer les difficultés du gouvernement, c'était que l'Angleterre était loin d'être uniformément anglicane, l'Écosse uniformément presbytérienne. En Angleterre, les catholiques étaient encore nom-

breux et puissants, surtout dans les comtés du nord-ouest, et le presbytérianisme faisait chaque jour de très-grands progrès dans les comtés plus civilisés du centre et du sud où il commençait même à être dépassé par les puritains. En Écosse, tandis que les habitants des basses terres, parlant l'idiome écossais, dérivé, comme l'anglais, de l'allemand, avaient adopté la réforme, les habitants des hautes terres, parlant le gaël, cet idiome celtique dans lequel chantait Ossian, étaient restés fidèles à la religion de leurs pères. Enfin il y avait, non-seulement une haine héréditaire, mais encore une profonde différence de mœurs entre les Anglais et les Écossais. On trouvait dans le midi de l'Angleterre tout le raffinement de la civilisation moderne, tandis que les populations du border, à telle classe qu'elles appartinssent, avaient conservé toute la férocité des mœurs du moyen âge. Bien que les districts des frontières fussent placés entre deux foyers de civilisation, la basse Écosse et l'Angleterre, il fallut tout le siècle qui suivit la réunion des deux couronnes sur la tête de Jacques pour que le règne des lois fût substitué à celui de la force, pour que des habitudes d'ordre et de paix remplaçassent des habitudes de guerre et de pillage. A la bataille de Dryffe-Sands, la dernière que se soient livrée deux puissantes familles des frontières, les Johnstone et les Maxwell, et heureusement aussi la dernière de toutes ces rencontres qui, depuis tant de siècles, ensanglantaient le border, on vit, sous le règne de Jacques, une Johnstone, la dame de Lockerby, parcourir le champ de bataille, tenant à la main les lourdes clefs de son château, et s'en servir pour briser le crâne de son ennemi, lord Maxwell, blessé et expirant. Dans les hautes terres, et surtout dans les îles, les mœurs étaient encore bien autrement cruelles. Les Mac-Leod, clan puissant et nombreux, voulant se venger des Mac-Donald, qui habitaient la petite île d'Eigg, une des Hébrides, y firent une descente. La population menacée comptait, en comprenant les femmes et les enfants, environ deux cents âmes; elle trouva un refuge dans les vastes flancs d'une caverne dont l'entrée ressemblait à celle de la tanière d'un renard, et était si étroite qu'un homme ne pouvait y

passer qu'en s'appuyant sur les mains et sur les genoux. Après avoir fait de sévères perquisitions pendant deux jours, Mac-Leod était au moment de se rembarquer, lorsque le matin du troisième jour un des matelots aperçut du pont de sa galère un homme au milieu de l'île; c'était un émissaire que les Mac-Donald, impatients de leur emprisonnement dans la caverne, avaient imprudemment envoyé pour voir si les Mac-Leod s'étaient retirés. Quand il se vit découvert, il essaya, en imitant les ruses du lièvre et du renard, d'effacer la trace de ses pas, afin d'empêcher qu'elle ne fût reconnue lorsqu'il serait rentré dans la caverne. Tout son art fut inutile. Les assaillants revinrent de nouveau à terre, découvrirent l'entrée de la caverne, rassemblèrent de la bruyère sèche et entretinrent pendant plusieurs heures un feu immense, dont la fumée, pénétrant dans les retraites les plus profondes du souterrain, étouffa tous ceux qui s'y étaient enfermés.

On vient de voir quelles difficultés attendaient le premier prince de la maison de Stuart qui allait régner sur l'Angleterre et l'Écosse : le fardeau de cette double couronne était bien lourd pour un tel homme. Quoique âgé de trente-sept ans, Jacques avait un air gauche et emprunté, une tournure ridicule. Si on ne pouvait lui reprocher aucun vice capital, on ne pouvait louer en lui aucune vertu pure et franche. Sa libéralité n'était que profusion, son savoir que pédanterie, son amour pour la paix que pusillanimité, sa politique qu'astuce, son amitié qu'un frivole caprice. Aspirant, pour gloire première, au titre de *roi bel esprit*[1], il ne fut qu'un

1. C'est ainsi qu'il disait à ses sujets, pour les convaincre de la nécessité de réunir sous une même administration les deux parties de la Grande-Bretagne : « L'Angleterre et l'Écosse étant deux royaumes situés dans une même île, vous ne souffrirez pas que moi, prince chrétien, je tombe dans le crime de bigamie, en vivant avec deux femmes ; que n'ayant qu'une seule tête, je me joigne à un corps double, et qu'étant seul pâtre, j'aie à conduire deux troupeaux différents! » D'autres fois il faisait un singulier mélange de la Bible, de l'Évangile et de la mythologie, associant ensemble David et Jupiter, Astrée, Bellone et saint Paul. Un de ses discours au parlement commençait par cette phrase : « Je vous ai joué de la flûte, et vous n'avez pas dansé ; je vous ai chanté des lamentations et vous n'avez point pleuré!... » Un autre ridicule de Jacques, c'était de s'occuper autant de démonologie que de théologie. Il avait foi dans la sorcellerie, médita longtemps sur la grave question de savoir pourquoi le diable communique plus volontiers avec les vieilles femmes qu'avec les jeunes, prétendit en avoir trouvé une solution satisfaisante, et laissa rarement passer une année sans faire pendre une vieille femme comme sorcière.

orateur prolixe et sans dignité, un écrivain amphigourique et sans goût. Il n'eut point de maîtresses, mais il eut des mignons. Et c'est là le prince que ses adulateurs surnommèrent le *Salomon de l'Angleterre!* Henri IV, par allusion à son pédantisme, ne l'appelait jamais que *maître Jacques*. Sully disait que c'était le plus sage fou qu'il eût jamais connu. Ajoutons, pour achever de le peindre, qu'il ne pouvait supporter la vue d'une épée nue, ce qu'on a attribué à la violente impression éprouvée par sa mère, enceinte de lui à l'époque du meurtre de Rizzio. Lorsqu'il arma chevalier Kenelm Digby, le fameux auteur du *Discours sur la poudre de sympathie*, quand il dut, suivant l'étiquette, lui donner pour l'accolade un léger coup du plat de son épée, il ne put s'empêcher de détourner la tête et faillit le blesser grièvement. Aussi les caricatures du temps représentent-elles toujours ce monarque avec un fourreau sans épée. Un distique latin caractérise très-bien la transition de la dernière des Tudors au premier des Stuarts :

Rex fuit Elisabeth, at nunc regina Jacobus ;
Error naturæ sic in utroque fuit.

Malgré tous ces défauts du roi Jacques, que nous n'appellerons plus Jacques VI d'Écosse, mais Jacques Ier, suivant le rang qu'il occupe dans la série des rois d'Angleterre, les Anglais accueillirent son avénement au trône avec plus d'empressement et de joie qu'ils n'en avaient jamais montré pour aucun prince. Une foule de sujets de tous rangs se présenta sur son passage pour l'accompagner, pendant son voyage en Angleterre, jusqu'à la capitale du royaume. Les riches lui offrirent leurs biens, les grands lui donnèrent des fêtes magnifiques, et les pauvres, qui ne pouvaient disposer que de leur vie, semblaient prêts à la dévouer à son service. Quelques personnes de la suite de Jacques, qui connaissaient son caractère, craignaient le dangereux effet qu'un tel changement pouvait produire en lui : « Que la peste étouffe ce peuple, dit un des plus vieux serviteurs de Jacques, ils vont gâter un bon roi. » Un autre Écossais répondit à un Anglais qui désirait connaître le véritable caractère de Jacques : « Avez-

vous jamais vu un singe apprivoisé? Si vous en avez vu, vous devez savoir que si l'animal vous appartient, vous pouvez me faire mordre par lui ; mais que s'il devient à moi, je puis vous faire mordre à mon tour. » Le temps prouva la vérité de ces bons mots; le roi Jacques, parvenu de la pauvreté à la richesse, devint léger, prodigue, indolent, adonné au plaisir. Les douces flatteries du clergé anglais qui l'avait proclamé chef de l'Église, succédant aux rudes attaques des ministres presbytériens d'Écosse qui avaient à peine accueilli sa demande d'être un des membres inférieurs de leur clergé, ajoutèrent un nouveau degré de ridicule à ses prétentions théologiques. Enfin, sortant d'un pays où sa liberté personnelle et celle de son gouvernement étaient souvent en danger ainsi que sa vie, il fut transporté de joie en se voyant dans une position où non-seulement sa volonté n'était jamais contestée dans tout ce qui avait rapport à lui, mais paraissait être la règle à laquelle tout loyal sujet devait se soumettre. Jacques, de son côté, semblait disposé à user dans toute son étendue du pouvoir qu'on lui offrait. D'un monarque équitable, il devint un despote arbitraire, infatué de son droit divin, et, au lieu de s'assujettir au travail du cabinet, comme jusqu'alors il en avait eu l'habitude, il passa son temps à la chasse et dans les fêtes[1].

Dès que le roi fut arrivé dans la capitale, il parut évident pour tous que la politique seule avait pu obtenir de lui quelques ménagements envers l'auteur des longues souffrances et de la mort tragique de sa mère. Non-seulement il ne porta point le deuil de la reine Élisabeth, quoiqu'un mois fût à peine écoulé depuis qu'elle était descendue au tombeau, il refusa même d'admettre en sa présence ceux qui le portaient. Mais, d'un autre côté, empressé de témoigner aux

1. Ces fêtes n'étaient trop souvent que de crapuleuses orgies. Lorsque Jacques reçut à sa cour le roi de Danemark, Christian IV, son beau-frère, les deux princes se livrèrent aux plus dégoûtants excès. Un soir, entre autres, ils s'enivrèrent, et tandis que les courtisans portaient dans leurs bras Jacques, ivre mort, et le mettaient au lit, Sa Majesté danoise, se trompant de chambre, prenait pour sa femme la comtesse de Nottingham, épouse du grand amiral d'Angleterre. Il n'était pas rare de voir les plus grandes dames boire jusqu'à perdre la raison, et, dans une représentation allégorique où figuraient en même temps la reine de Saba ainsi que la Foi, l'Espérance et la Charité, les trois vertus théologales avaient fait de telles libations qu'elles ne purent prononcer un seul mot de leurs rôles.

Anglais l'envie de leur plaire, il se montra prodigue de grâces de tout genre. En moins de six semaines, il ne délivra pas moins de deux cent trente-sept diplômes de chevalier.

Cette profusion de titres donna lieu à une pasquinade affichée aux portes de Saint-Paul. On y annonçait une méthode pour apprendre à retenir, sans trop de peine, les noms de toute cette nouvelle noblesse. Les Anglais reprochaient aussi à Jacques d'avoir amené avec lui un grand nombre de seigneurs écossais qui s'abattirent sur Londres comme une bande de mendiants. Cependant il faut reconnaître qu'il conserva la plupart des ministres d'Élisabeth, et notamment Robert Cecil, second fils du célèbre lord Burleigh, qui avait remplacé son père mort en 1598.

Jacques abandonne le rôle de protecteur du parti protestant en Europe; complots (1603); conspiration des poudres (1605).

Ce qui fait que les Anglais ont si complétement oublié le despotisme d'Élisabeth pour ne voir en elle que le chef du parti protestant, c'est l'énergie avec laquelle elle ne craignit pas de prendre en main la cause de la réforme sur les divers points de l'Europe où elle était menacée. Les Stuarts, au contraire, reculèrent devant ce rôle et ne surent rien opérer d'assez grand pour se faire pardonner leur despotisme. Leur politique antinationale et antiprotestante se révéla dès les premiers actes de Jacques. Toutes les puissances de la chrétienté envoyèrent complimenter le nouveau monarque. Quelques-unes lui proposèrent des traités d'alliance. Le plus remarquable de ces ambassadeurs était l'illustre Sully qui ne tarda pas à avoir la juste mesure du triste prince près de qui il était envoyé. Sa mission était d'offrir à Jacques une part importante dans le vaste plan conçu par Henri IV pour abaisser la puissance colossale de la maison d'Autriche, en l'attaquant sur tous les points à la fois. De telles conceptions étaient trop au-dessus d'un génie étroit et timide : il fallut que Sully se contentât d'un traité qui avait pour objet spécial l'indépendance des Provinces-Unies.

Ce ne fut pas même sans quelque difficulté qu'il amena Jacques Ier à soutenir les Hollandais que ce prince, dans ses préoccupations de droit divin, n'appela longtemps que des rebelles. Cependant, outre sa promesse de secours à la Hollande, Jacques s'engagea envers Henri IV à faire la guerre à l'Espagne, si celle-ci attaquait la France. Mais au fond il était bien décidé à vivre en paix, dût l'honneur national en souffrir. Philippe III lui ayant fait quelques ouvertures, il envoya bientôt à la cour d'Espagne un ambassadeur pour y ouvrir des négociations. D'autres envoyés partirent pour le Danemark, la Pologne, l'Allemagne, la Toscane et Venise; et le roi répétait à chacun d'eux, quand il venait prendre congé de lui, combien il désirait conserver la paix avec tout le monde.

Jacques ne devait pas trouver à l'intérieur cette paix qu'il recherchait à l'extérieur, même au prix de l'honneur national, et de formidables complots allaient s'ourdir contre lui, à l'instant même où il paraissait accueilli d'un accord unanime.

Au moment de la mort d'Élisabeth, les amis du comte d'Essex étaient tenus depuis deux ans loin de la cour, et l'accès du trône n'était ouvert qu'à ses adversaires. Mais ceux-ci étaient eux-mêmes divisés en deux factions ennemies: l'une, composée des membres du conseil d'État, reconnaissait Robert Cecil pour chef; l'autre avait à sa tête le comte de Northumberland, avec lord Grey, lord Cobham et le fameux Walter Ralegh. Tous allèrent au-devant du nouveau roi pour lui offrir leurs services; mais Jacques avait déjà fait son choix. Il confirma Cecil dans tous ses emplois, et promit aussi à Northumberland une part à la faveur royale; quant à Cobham et à Grey, il les laissa se plaindre de son ingratitude et de son oubli, et Ralegh perdit non-seulement le poste honorable de capitaine des gardes, mais encore la charge lucrative de directeur des mines d'étain. Un tel arrangement, s'il ne satisfaisait pas tout le monde, paraissait devoir contenter au moins les chefs des deux factions. Mais bientôt le comte de Northumberland s'aperçut qu'il ne posséderait jamais la faveur du roi que d'une façon très-pré-

caire, tant que son ennemi Cecil occuperait la première place dans le cabinet; et ses affidés, Cobham et Ralegh, disgraciés par le roi et dédaignés des courtisans, se laissèrent graduellement entraîner aux suggestions de la vengeance et du désespoir. Tous trois essayèrent d'abord de nouer une intrigue avec le cabinet de France, mais Henri IV ne fit aucune attention à leurs avances. Northumberland eut la prudence de ne pas s'engager plus avant. Les deux autres persévérèrent et s'abouchèrent avec l'Espagne. Suivant quelques-uns, les conjurés auraient eu pour but de s'emparer de la personne de Jacques, comme l'avaient déjà fait en Écosse quelques lords écossais, et de le contraindre : 1° à changer ses ministres; 2° à abandonner l'alliance de la France pour celle de l'Espagne. Suivant d'autres, ils seraient allés jusqu'à vouloir faire monter à sa place, sur le trône, lady Arabella Stuart, fille du comte de Lennox, frère cadet de Darnley, père de Jacques Ier, et descendant, ainsi que lui, de Henri VII. Comme elle était née en Angleterre, plusieurs personnes pensaient que ses droits au trône étaient plus valides que ceux de Jacques, qui était né en Écosse.

On n'a jamais vu très-clair au fond de ce complot qui nous présente un singulier pêle-mêle d'anglicans, de prêtres catholiques, de puritains, de libres penseurs ou esprits forts comme Ralegh, et où l'on trouve d'ardents ennemis de l'Espagne, comme Ralegh également, s'entendant avec le fils de Philippe II; c'est qu'on a confondu souvent les projets du *main* avec ceux du *bye*[1]; c'est que peut-être les conspirateurs eux-mêmes n'avaient pas encore arrêté définitivement leur plan lorsqu'ils furent découverts. En effet, parallèlement à cette première conspiration appelée dans le langage des initiés *the main*, le grand complot, une seconde *the bye*, le petit complot, était conduite par sir Griffin

1. En anglais, *main*, pris adjectivement, signifie le principal, l'important, et pris substantivement, le total, le tout; *by* au contraire, que l'on écrivait autrefois *bye*, est une préposition qui emporte avec elle l'idée d'accessoire, de subordination; *way*, chemin, *by-way*, petit chemin, chemin détourné; *word*, mot, *by-word*, petit mot, mot secret; *the main plot*, le grand complot; *the by-plot*, le complot accessoire, le petit complot.

Markham et George Brooke, le père pe lord Cobham. Il n'est pas prouvé que ce dernier, ainsi que Ralegh, aient trempé dans le *bye;* mais ils furent charmés d'apprendre qu'il existait, et ils nourrissaient l'espoir que si un complot échouait l'autre réussirait. On pense que Robert Cecil fut mis sur les traces de cette double conjuration par une lettre de Ralegh à Cobham qu'il intercepta. Tous les conspirateurs furent arrêtés, jugés et condamnés à mort. Ralegh se défendit avec un calme et une habileté qui lui gagnèrent l'opinion publique, mais moins encore que la violence déployée contre lui par Coke, solliciteur général, jurisconsulte célèbre, qui gâtait son talent par de déplorables emportements. On répétait avec indignation dans le public les surnoms d'athée, de traître, de vipère, d'araignée d'enfer, et toutes ces injures, et tous ces ignobles tutoiements du haineux magistrat que Shakspere lui-même a ridiculisés sur la scène, dans la pièce intitulée *Twelfth night*, la douzième nuit. Le poëte y fait allusion notamment à une phrase que tout le monde avait retenue à cause de sa singulière grossièreté et qu'on appelait le *triple tutoiement* de Coke. « Et oui, avait-il dit à l'accusé, Cobham a agi par ton instigation, entends-*tu* vipère, car je *te tutoie toi*, traître! » Jacques comprit qu'il ne fallait pas inaugurer son règne par de cruelles mesures et fit conduire chacun des accusés au lieu du supplice, mais là le shérif leur annonçait leur grâce. Deux prêtres catholiques furent seuls exécutés, et, chose triste à dire, le roi savait bien qu'en se montrant impitoyable à leur égard, c'était un moyen de plus de se rendre populaire. Quant à Ralegh, dont les ministres redoutaient le génie entreprenant, l'exécution de la sentence fut seulement ajournée indéfiniment, et eut lieu quinze ans plus tard, en 1618.

En 1616, Buckingham, ce favori de Jacques, qui faisait trafic de tout, vendit à Ralegh, moyennant trente-sept mille cinq cents francs, la permission de sortir momentanément de prison[1] pour aller prendre possession, au nom du roi d'Angle-

1. Le cupide ministre offrit au prisonnier sa sortie définitive s'il voulait ajouter dix-sept mille cinq cents francs.

terre, de riches mines d'or que ce grand homme de mer soutenait exister derrière la Guiane et que l'on vient de retrouver. L'expédition échoua complétement par le concours inattendu de circonstances malencontreuses et notamment par la trahison de Jacques qui, désireux de rester dans de bons termes avec Philippe III, livra lui-même à l'ambassadeur espagnol le plan de Ralegh, le lieu où il devait débarquer, l'état des hommes et des munitions de guerre qu'il emportait avec lui. Mais l'échec éprouvé par le navigateur anglais ne suffisait pas à la rancune des Espagnols, et Jacques pour les satisfaire leur abandonna la tête de Ralegh. En vain celui-ci objecta-t-il qu'il était absurde de l'envoyer au supplice pour avoir fait la guerre à l'Espagne, en vertu d'un arrêt rendu pour cause de connivence avec l'Espagne ; son supplice fut fixé au 29 octobre 1618. Sa grandeur d'âme ne se démentit point au dernier moment. Touchant le tranchant de la hache de l'exécuteur : « Voici, dit-il, un remède aigu, mais sûr pour tous les maux. » Il avait alors soixante-six ans. L'âge, la maladie, la captivité, les chagrins de tout genre avaient rendu méconnaissable le brillant courtisan d'Élisabeth. Si la postérité tient peu de compte aujourd'hui de Ralegh, si elle a presque oublié en lui le marin, l'historien (*Histoire du monde*), le poëte, elle ne saurait, sans ingratitude, passer sous silence l'homme qui a rendu aux pauvres, par l'importation de la pomme de terre, un service si précieux.

L'an 1605, dix jours avant celui qui avait été fixé pour l'ouverture du parlement, un pair catholique, lord Mounteagle, reçut une lettre anonyme dans laquelle on lui disait : « Je vous conseille, si vous faites cas de la vie, de trouver quelque excuse pour différer votre présence au parlement ; car Dieu et les hommes se disposent à punir la perversité du siècle. Ce conseil n'est pas à mépriser, parce qu'il peut faire votre bien et ne peut vous causer aucun dommage ; *le danger sera passé dès que vous aurez brûlé cette lettre.* » Lord Mounteagle porta le papier à Robert Cecil, créé depuis quelque temps comte de Salisbury, qui le mit sous les yeux du roi. Le conseil voulait mépriser cet avis mystérieux : Jacques seul réflé-

chit sur le sens des paroles, et devina qu'il s'agissait d'une explosion soudaine. Par son ordre, le grand chambellan visita les caves situées sous les deux chambres. Dans la nuit même qui précéda l'ouverture du parlement (5 novembre 1605), il trouva, au-dessous de la chambre haute, dans un magasin de charbon, trente-six barils de poudre recouverts de bûches et de fagots, et destinés à faire sauter du même coup, pendant la séance royale, le roi, sa famille, ainsi que tous les lords et les membres des communes. Un ancien officier déguisé se tenait auprès de cette mine : il avait sur lui tout ce qui était nécessaire pour la faire jouer au premier signal. Guy-Fawkes, c'était son nom, ne témoigna d'abord que le regret d'avoir manqué son coup, et refusa opiniâtrément de déclarer ses complices. La crainte de la torture les lui fit nommer : ils étaient tous catholiques, et à leur tête se faisaient remarquer, Catesby, gentilhomme d'une ancienne famille, et Percy, de l'illustre maison de Northumberland. A la nouvelle de l'arrestation de Fawkes, ils coururent avec leurs affidés dans le comté de Warwick, pour y rejoindre Digby, un des chefs de la conspiration. Ils furent poursuivis, et la plupart périrent, les armes à la main, après la plus vive résistance. Ceux qui furent pris vivants, expirèrent dans les supplices. On fit partager leur sort aux deux jésuites Garnet et Oldecorn, accusés, selon quelques auteurs, de leur avoir donné d'avance l'absolution de leur crime, et simplement, selon d'autres, de ne pas avoir révélé la conjuration.

Aujourd'hui encore (le 5 nov.), l'Angleterre protestante célèbre chaque année l'anniversaire de la conspiration des poudres, et l'aversion que la nation a conservée pour le papisme nous donne une idée de l'horreur que dut exciter l'infernale machine des catholiques. La condition de ce parti était bien misérable avant ce moment, car le fils de Marie Stuart les persécutait avec autant de ténacité qu'Élisabeth. Il poussait le cynisme jusqu'à donner à ses mignons, des catholiques, comme Guillaume le Conquérant distribuait à ses barons, des bourgeois anglo-saxons. Jacques à bout d'expédients pour satisfaire l'avidité de tous les mendiants d'É-

cosse venus à sa cour, transférait à plusieurs d'entre eux un droit odieux sur quelques-uns des plus riches réfractaires catholiques, contre lesquels ils avaient la faculté de procéder en son nom, par la loi, à moins que les victimes ne se soumissent à composer par le don d'annuités viagères ou le payement immédiat d'une somme considérable, double injure vivement sentie par un Anglais que d'être ainsi dépouillé, et dépouillé pour enrichir des hommes d'Écosse. Mais ce fut bien pis après la découverte de la conspiration des poudres. A partir de 1605 les catholiques ne purent paraître à la cour, ni vivre à Londres, ni demeurer à quinze kilomètres de distance de cette capitale, et ils ne devaient en aucun cas s'éloigner de plus de sept kilomètres de leur demeure, sans une permission signée de quatre magistrats. Aucun catholique ne pouvait exercer la médecine, la chirurgie ou la profession d'avocat. Il ne pouvait être juge, ni remplir aucune fonction dans les cours de justice ou dans les corporations (conseils municipaux); il ne pouvait être exécuteur testamentaire, avoir une tutelle ou l'administration des biens d'un mineur. Pour les mariages, lorsque la cérémonie était célébrée par un prêtre catholique, le mari, s'il était catholique, n'avait rien à prétendre aux biens de sa femme; ni la femme, si elle était catholique, aux biens de son mari. Tout catholique qui négligeait de faire baptiser son enfant dans le mois de sa naissance par un prêtre protestant, devait payer pour chaque mois de retard cent livres sterling (deux mille cinq cents francs); et vingt livres sterling (cinq cents francs) étaient exigées de ceux qui faisaient enterrer leurs morts dans un endroit autre que le cimetière de leur paroisse. Les propriétaires qui avaient des catholiques à leur service devaient payer pour chaque individu dix livres sterling par mois (deux cent cinquante francs), et une pareille somme était exigée pour chaque convive catholique qu'ils recevaient à leur table. Les catholiques étaient pour ainsi dire mis hors la loi, et tout à fait en dehors du droit commun. On pouvait visiter leur maison à toute heure, examiner leurs meubles, leurs livres, brûler ces objets si on y trouvait quelque rapport avec le culte défendu et s'emparer de leurs chevaux.

Il y eut une nouvelle formule de serment d'allégeance qui leur fut spécialement destinée; elle contenait une négation formelle de la puissance temporelle du pape et de son droit d'intervenir dans les affaires civiles de l'Angleterre. On avait espéré que la plupart des catholiques accepteraient cette formule de serment, parce qu'elle n'attaquait point leurs dogmes religieux; mais les jésuites et le pape Paul V s'étant prononcés contre ce serment dans une bulle, les catholiques se refusèrent à le prêter. Un prêtre nommé Blackwall eut même le courage de publier la bulle du pape et en fut puni par un emprisonnement qui ne finit qu'avec sa vie. Un autre prêtre nommé Drury, qui s'était prononcé contre le serment, fut pendu et écartelé.

Ministres et favoris de Jacques.

Les rigueurs du fils de Marie Stuart envers les catholiques étonnent beaucoup moins lorsqu'on songe qu'il avait reçu une éducation toute presbytérienne, et qu'il suivit docilement, pendant les onze premières années de son règne, les avis de Robert Cecil. Ce fils de lord Burleigh ne connaissait pas d'autre politique que celle de son père, et si son administration fut infiniment moins glorieuse, c'est qu'il ne trouvait pas dans Jacques le ferme appui que le ministre d'Élisabeth avait toujours rencontré dans sa souveraine. On a même attribué à Robert plus de pénétration et de génie politique qu'à William Cecil; mais il poussait la finesse au point où elle dégénère en duplicité, et sa politique tortueuse lui fit trahir tous ceux qui s'occupaient avec lui des affaires de l'État. On lui a reproché d'avoir été en grande partie l'auteur du triste sort de Walter Ralegh; de n'avoir gagné la faveur de son maître qu'en nourrissant chez lui les idées de pouvoir arbitraire; enfin, d'avoir montré une blâmable avidité pour augmenter sa fortune; au reste il ne servit Jacques que durant la première moitié de son règne, car il mourut en 1612.

Le second ministre de Jacques qui mérite de fixer notre attention est François Bacon, l'un des plus grands philosophes dont s'honorent les temps modernes, mais qui est bien

loin, comme homme d'État, de mériter les mêmes éloges. Nommé, en 1607, sous l'administration de Robert Cecil, solliciteur général, il se vit appelé successivement à plusieurs autres places jusqu'en 1617, qu'il obtint celle de garde des sceaux. En 1619, il fut créé lord grand chancelier d'Angleterre, avec le titre de baron de Verulam, qu'il échangea l'année suivante pour celui de vicomte de Saint-Albans. Sa fortune était telle alors, qu'il aurait pu vivre avec la magnificence dont il avait le goût, sans dégrader son caractère par les actes d'avidité qu'on eut à lui reprocher avec trop de raison. Des plaintes graves furent portées contre lui. On l'accusa d'avoir reçu des sommes d'argent pour des concessions de places et de priviléges qu'il avait expédiées sous le grand sceau. Ces plaintes furent envoyées à la chambre des lords. Bacon, hors d'état de se justifier, voulut éviter l'éclat d'une recherche judiciaire, et adressa à la chambre une lettre de repentir et de soumission, par laquelle il invoquait la clémence de ses pairs, et demandait que la peine qu'on prononcerait contre lui se bornât à lui ôter la place éminente qu'il avait déshonorée. Les lords ayant exigé de lui une confession circonstanciée, il leur envoya un mémoire dans lequel il reconnaissait la vérité de presque toutes les imputations de corruption portées contre lui, en implorant de nouveau la clémence de la chambre. Malgré l'intérêt que le roi témoigna pour lui, et celui que prenait la chambre même à la situation d'un de ses membres, distingué par un si beau génie, elle ne put s'empêcher de rendre un jugement sévère; il fut condamné à payer une amende de quarante mille livres sterling ou d'un million de francs, et à être emprisonné à la Tour, tant qu'il plairait au roi; il fut en outre déclaré incapable d'occuper aucun emploi ou office public, de siéger au parlement, et d'approcher même du lieu où résiderait la cour.

Toutefois les prévarications des ministres de Jacques n'étaient rien auprès des folles prodigalités auxquelles son aveuglement pour d'indignes favoris entraînait le monarque. Il avait déjà eu un assez grand nombre d'attachements passagers, lorsqu'un jeune Écossais fixa son attention. Robert

Carr avait acquis à la cour de France une politesse de manières et des talents dans l'art de plaire que ne possédait aucun des autres courtisans de Jacques. A son retour du continent, il parut dans un grand tournoi donné à Westminster comme page de lord Dingwald, et caracolait avec grâce, lorsqu'il tomba de cheval et se cassa la jambe. Le roi, vivement alarmé, fit transporter le page dans une maison de Charing-Cross, lui envoya son propre médecin et lui fit chaque jour une visite, jusqu'à son entière guérison. Bientôt, ayant reconnu que l'instruction de son favori laissait à désirer, il lui donna lui-même chaque matin une leçon de latin. Il ne cachait pas à la cour son affection inconsidérée pour Robert Carr. Il s'appuyait sur son bras quand il marchait, lui pinçait les joues, passait ses doigts dans ses cheveux et arrangeait ses vêtements pour qu'ils eussent plus de grâce. Toutes les faveurs ne se distribuèrent plus que par le canal du jeune Écossais qui vendait sa protection au plus offrant. Créé vicomte de Rochester en 1611, Carr fut placé à la tête de l'administration, à la mort de Robert Cecil, en 1612, et devint enfin duc de Somerset.

Robert Carr ou plutôt le duc de Somerset était tout-puissant depuis environ trois ans, lorsqu'en 1615, dans un divertissement que lui donnaient les étudiants de Cambridge, Jacques remarqua le jeune George Villiers, issu d'une très-ancienne famille du comté de Leicester. Celui-ci, pendant le cours de son éducation, avait montré ou peu de goût ou peu d'aptitude pour la culture de son esprit; mais la nature l'avait doué de tout ce qu'elle peut répandre au dehors de beauté, de grâces, de souplesse, et, ainsi que Robert Carr, il était allé se perfectionner en France. Or, Jacques, à qui l'on a reproché tout à la fois de la pédanterie dans ses études et de la frivolité dans ses goûts, ne pouvait résister aux charmes d'un beau visage et d'un bel habit. A la première vue de George Villiers, il fut saisi d'admiration et le nomma son échanson. Sur ces entrefaites fut révélée à la justice un crime d'empoisonnement commis par la duchesse de Somerset, et dans lequel elle avait entraîné son époux à devenir son complice. Le roi bannit de la cour Robert Carr et sa

femme, et chaque jour apporta au successeur du favori déchu un nouvel honneur ou de nouvelles richesses. En moins de deux ans, il fut fait chevalier, gentilhomme de la chambre, baron, vicomte, marquis de Buckingham, grand amiral, gardien des cinq ports, etc., etc., enfin dispensateur absolu de tous les honneurs, dons, offices et revenus des trois royaumes.

Trois faits principaux signalent tristement l'administration de Buckingham, savoir : 1° l'exécution de Ralegh, cette grande victime, si lâchement sacrifiée à une nation rivale et abhorrée des Anglais; 2° l'abandon de Frédéric V, électeur palatin, que le roi d'Angleterre, son beau-père, laissa écraser au début de la guerre de Trente ans, trahissant ainsi et ses devoirs de père et les intérêts du protestantisme si chers à la nation anglaise; 3° un voyage inconsidéré du présomptueux ministre à la cour d'Espagne, en compagnie de l'héritier de la couronne; voici à quelle occasion :

En 1623, la huitième année de sa faveur, Buckingham voulut écarter des affaires le comte de Bristol. Ce ministre, dont il faut louer l'intelligence et l'intégrité, négociait alors à Madrid le mariage d'une infante avec le prince de Galles, qui fut depuis Charles Ier. Il le faisait pour se conformer à la déplorable politique de Jacques qui ne s'apercevait pas combien il dépopularisait les Stuarts en recherchant l'alliance de cette puissance catholique qu'Élisabeth avait mis toute sa gloire à combattre. L'affaire toutefois ne marchait pas vite et Buckingham, dont la présomption politique n'était égalée que par sa fatuité, se fit fort de tout terminer à souhait en quelques semaines. En réalisant promptement une union si vainement attendue par la famille royale il n'aspirait pas seulement à se réconcilier avec le prince de Galles, sur lequel, dans un accès de colère extravagant, il avait osé lever la main : il prétendait mettre dans sa dépendance l'héritier présomptif de la couronne, et assurer ainsi la durée de son pouvoir, si Jacques, vieillissant et infirme, venait à mourir. A l'insu du roi, il inspira au jeune Charles le désir romanesque d'aller lui-même, à Madrid, trancher

par sa présence toutes les difficultés de la négociation, et enflammer le cœur de l'infante par ce besoin de la connaître et cet empressement de s'unir à elle. Le ministre, devenu duc de Buckingham, et le prince se mirent en route, gardant l'incognito, et plus semblables à des paladins du moyen âge qu'à des personnages des temps modernes. Charles charma la famille royale et toute la nation espagnole, mais elles se sentirent révoltées par les vices arrogants, la familiarité grossière et la dissolution scandaleuse de l'étrange mentor auquel avait été confié un si précieux élève. Tout fut rompu, et Jacques, qui semblait avoir juré de faire contracter à son fils une alliance impopulaire, rechercha pour lui la main de Henriette-Marie, sœur de Louis XIII. Cette dernière négociation était déjà fort avancée, lorsque Jacques mourut le 6 avril 1625, à l'âge de cinquante-neuf ans, après en avoir régné vingt-deux en Angleterre. Il avait épousé, l'an 1589, Anne, fille de Frédéric II, roi de Danemark (morte le 2 mars 1619), dont il laissa un fils nommé Charles, qui lui succéda, et Élisabeth, mariée l'an 1613 à Frédéric, électeur palatin.

Administration de Jacques Ier.

Le droit divin, le pouvoir absolu, telle est, en politique, l'idée fixe du premier des Stuarts. On la retrouve dans tous ses discours comme dans ses œuvres, dont les trois principales sont : Le *Basilicon doron* (le don royal), *The true Law of free monarchies* (*la vraie loi des monarchies libres*), et un *Commentaire de l'Apocalypse* où l'auteur s'attache à prouver que le pape est l'antechrist. Le Don royal fut écrit par Jacques pour son premier fils, le prince Henri, mort à dix-huit ans. La première partie de cet ouvrage, *Devoirs d'un roi chrétien envers Dieu*, renferme des choses bonnes, mais communes; la seconde, *Devoirs d'un roi en sa charge*, s'ouvre par un bel exorde; la troisième, *Des déportements d'un roi, ès choses communes et indifférentes*, amuse par sa naïveté. Dans le second de ces ouvrages, le monarque dit d'une manière expresse que le devoir d'un roi est de commander;

que celui d'un sujet est d'obéir; que les rois règnent en vertu du droit divin, et que le Tout-Puissant, dont ils sont la fidèle image, les a placés au-dessus de la loi; qu'un souverain est libre de faire chaque jour des statuts et des ordonnances, et d'infliger tel châtiment qu'il juge convenable sans prendre avis de son parlement; que les lois générales faites publiquement par le parlement peuvent être adoucies ou suspendues par la volonté du roi pour des causes connues de lui seul; enfin, que celui-là est un bon roi, qui conforme tous ses actes aux lois du royaume, mais que ce roi n'est nullement lié à leur observation, et que, s'il le fait, c'est de son propre mouvement et pour donner l'exemple à ses sujets. Telles sont les maximes auxquelles Jacques ne se conforma que trop dans la pratique. Ses folles prodigalités, ses alliances impopulaires avec des puissances catholiques, le mettaient, en effet, dans la nécessité de violer sans cesse les lois fondamentales de l'Angleterre et de renouveler les exactions des plus mauvais règnes, de se montrer sourd aux justes plaintes des représentants du pays.

Aussi le parlement, sans cesse provoqué et ne trouvant pas en face de lui un monarque qu'il pût estimer ou craindre, montra une opposition inattendue et qui ne fit que s'accroître durant ce règne de vingt-deux ans d'un prince faible et prétentieux. Jacques régna, il est vrai, sans lui pendant treize années. Mais, sous cette oppression, l'esprit public se forma et grandit, et, à la seule exception peut-être du clergé, un amour ferme et profond de la liberté s'empara de toutes les classes. La protestation des communes, du 18 décembre 1621, qui maintenait hautement les priviléges du parlement, montra qu'une lutte était imminente. La désaffection gagna même la chambre des lords.

En religion, Jacques fut fidèle aux mêmes principes. Il se fit le champion de l'Église anglicane contre l'Église presbytérienne, c'est-à-dire qu'entre les deux réformes qui se disputaient l'Angleterre, il adopta celle où le principe d'autorité était maintenu avec le plus de vigueur. Comprenant que les doctrines d'égalité religieuse devaient conduire à l'égalité politique, il voyait le salut de la monarchie dans

le maintien de l'Église anglicane et répétait à chaque propos : *Point d'évêques, point de roi*[1].

CHAPITRE XXVII.

CHARLES Ier (1625-1649)[2].

CARACTÈRE DE CE RÈGNE; SES DIVISIONS. — MARIAGE DE CHARLES Ier AVEC HENRIETTE-MARIE (1625).—PREMIER ET SECOND PARLEMENTS (1625-1626).— GUERRE CONTRE LA FRANCE (1627); TROISIÈME PARLEMENT (1628); PÉTITION DES DROITS. — ASSASSINAT DE BUCKINGHAM (1628). — LAUD ET WENTWORTH. — DEUXIÈME SESSION DU PARLEMENT (1629); OLIVIER CROMWELL. — MÉSINTELLIGENCE ENTRE LA COUR ET LES MINISTRES. — PERSÉCUTION CONTRE LES PURITAINS. — PERCEPTION DU SHIP-MONEY; HAMPDEN (1637). — COVENANT D'ÉCOSSE (1638). QUATRIÈME PARLEMENT, DIT COURT PARLEMENT (1640); EXPÉDITION DE STRAFFORD CONTRE LES ÉCOSSAIS. — CINQUIÈME PARLEMENT, DIT LONG PARLEMENT (3 NOV. 1640); SUPPLICE DE STRAFFORD (1641). — MASSACRE GÉNÉRAL DES PROTESTANTS D'IRLANDE (22 OCT. 1641). — GUERRE CIVILE (1642-1646). — ÉNUMÉRATION DES DIVERS PARTIS. — CAPTIVITÉ DE CHARLES; LUTTE ENTRE LES PRESBYTÉRIENS ET LES INDÉPENDANTS (1647-1648). — PROCÈS DU ROI (20-27 JANV. 1649).

Caractère de ce règne; ses divisions.

Jacques Ier, attendant un comité de la chambre des communes qui venait lui présenter une remontrance sévère, dit ironiquement : « Qu'on prépare douze fauteuils : je vais recevoir douze rois. » L'amertume de son dépit le faisait parler encore plus juste qu'il ne croyait, car là était bien la question. A qui resterait la souveraineté, du peuple ou du

1. Il avait raison, car le haut clergé de cette époque était partisan très-prononcé des doctrines du pouvoir absolu, dans le gouvernement de l'État. Les canons arrêtés en 1606, faisaient dériver le gouvernement du régime patriarcal, à l'exclusion de tout choix populaire. Dans cet âge d'or, les fonctions de roi et de prêtre, disaient-ils, « étaient les prérogatives du droit de naissance, » jusqu'à ce que la méchanceté du genre humain amenât l'usurpation; et ils recommandaient dans tous les cas, l'obéissance passive au monarque, sans aucune exception. Les évêques anglicans espéraient en échange obtenir du roi qu'il favorisât les empiétements de leur juridiction; ils le demandèrent formellement en 1605 par les vingt-cinq *articuli cleri*. La fermeté des juges rendit cette tentative vaine.

2. Guizot, *Histoire de la révolution d'Angleterre*, et Collection des Mémoires pour servir à l'Histoire de la révolution d'Angleterre; Villemain, *Histoire de Cromwell*; Philarète Chasles, *id.*; Clarendon, *History of the rebellion*; Neal, *History of the Puritains*; Whitelock, *Memorials*; Col. Hutchinson, *Memoirs*; May, *History of the Parliament*.

roi? Elle resta au peuple. Toutefois la révolution anglaise diffère de la révolution française en ce que la première fut plus religieuse que politique, la seconde plus politique que religieuse. En effet, ce qui préoccupait tous les esprits, c'était de savoir qui l'emporterait des anglicans ou des presbytériens. Seulement, comme l'Église anglicane était identifiée avec la monarchie, comme Henri VIII et Élisabeth avaient fait du roi le pape de cette Église; comme partout, dans un dogme, une cérémonie, une prière, l'érection d'un autel, la forme d'un surplis, le pouvoir royal était compromis aussi bien que celui des évêques, les presbytériens comprirent qu'ils ne pourraient renverser la puissance épiscopale, qui leur était si odieuse, qu'en sapant la puissance royale, sur laquelle elle s'appuyait : c'était à l'épiscopat qu'ils en voulaient. Quant à la royauté, ils lui avaient, au contraire, de la reconnaissance pour avoir donné la première le signal de la rupture avec Rome, et ne se décidèrent que peu à peu à l'attaquer. Mais Jacques et son fils suivirent une politique si fausse, si peu nationale, ils affichèrent des prétentions si inconciliables avec la grande charte, avec tous les précédents parlementaires, qu'un abîme profond finit par séparer le monarque et son peuple. La royauté s'y engloutit.

S'il est facile de saisir ce caractère général du règne de Charles Ier, il n'est pas difficile non plus de le subdiviser en périodes correspondant à de notables variations dans la politique de ce monarque. De 1625 à 1629, Charles essaya de gouverner *avec le parlement;* de 1629 à 1640, *sans le parlement;* de 1640 à 1649, d'abord *avec,* puis *contre le parlement.*

Mariage de Charles Ier avec Henriette-Marie (1625).

Aussitôt que Jacques eut rendu le dernier soupir, les membres du conseil privé proclamèrent Charles, son fils, âgé de près de vingt-cinq ans. Toute l'Angleterre se livra à la joie et à l'espérance; et ce n'était pas seulement cette joie tumultueuse qui éclate au début d'un nouveau règne : celle-ci était sérieuse, générale et semblait bien fondée. Le

nouveau roi était un prince de mœurs graves et pures, d'une piété reconnue, appliqué, instruit, frugal, peu enclin à la prodigalité, réservé sans humeur, digne sans arrogance; il maintenait dans sa maison la décence et la règle. Tout en lui annonçait un caractère élevé, droit, ami de la justice. Ses manières et son air imposaient aux courtisans et plaisaient au peuple; ses vertus lui auraient valu l'estime des gens de bien. Lasse des mœurs ignobles, de la pédanterie bavarde et familière, de la politique inerte et pusillanime de Jacques Ier, l'Angleterre se promettait d'être heureuse et libre sous un roi qu'elle pourrait enfin respecter. Charles, de son côté, voulait faire le bonheur de son peuple. Malheureusement, si le monarque et le peuple voulaient également arriver au bien, c'était chacun par un chemin différent : le premier par le despotisme, le second par la liberté. Puis l'entourage du roi était déplorable. Placé entre un ministre tel que Buckingham et une femme telle que Henriette-Marie, il ne pouvait faire que des fautes.

Nous connaissons déjà le premier qui eut la bonne fortune singulière d'être le favori de deux rois. Quant à Henriette, on se tromperait étrangement si on la jugeait d'après le portrait que Bossuet nous a tracé d'elle dans un si magnifique langage. Buckingham l'épousa à Paris, au nom de son souverain, le 1er mai 1625, et étonna la cour de France, encore plus que celle de Madrid, par ses folles dépenses et son audace. Il parut un jour avec un habit brodé de perles fines fort mal attachées, de telle sorte qu'à chaque pas il en perdait quelques-unes dont il faisait hommage aux dames qui les ramassaient; et on sait que, dans sa fatuité, il espéra se faire écouter d'Anne d'Autriche elle-même. A l'arrivée d'Henriette en Angleterre, ses manières affables et la gaieté répandue sur tous ses traits charmèrent les premières personnes qui la virent. On la disait exempte de bigotisme, parce qu'elle avait mangé du faisan un jour de jeûne, malgré les remontrances de son confesseur, et l'on ajoutait que quelqu'un lui ayant demandé si elle pourrait aimer un huguenot, elle aurait répondu : « Pourquoi non? Mon père n'en était-il pas un? » On ajoutait que, depuis son arrivée, elle

avait donné des signes manifestes de sa prédilection pour le protestantisme, et qu'avant peu elle deviendrait elle-même une bonne protestante. Mais ces espérances furent de courte durée; on apprit que Henriette avait amené avec elle un grand nombre de prêtres catholiques, entre autres Pierre de Bérulle, le fondateur de l'Oratoire, et que la messe était célébrée par eux dans le palais du roi. Henriette était accompagnée effectivement de vingt-neuf prêtres et d'un évêque, jeune homme d'environ trente ans, avec lesquels elle avait de fréquents et longs entretiens. Charles, dit-on, manifesta son mécontentement à cet égard. Mais Henriette, quoique aimable, était obstinée, hautaine, et se refusait à la moindre concession. Il y avait à peine quinze jours qu'elle habitait Londres, que son caractère et ses penchants lui suscitaient des ennemis nombreux parmi les puritains.

Premier et second parlements (1625-1626).

Charles et Henriette avaient fait leur entrée solennelle à Londres le 16 juillet 1625; le lendemain s'ouvrit le premier parlement. Dès le début de la session, la chambre des communes porta ses regards sur le gouvernement tout entier : affaires du dehors et du dedans, négociations, alliances, emploi des subsides passés, des subsides futurs, état de la religion, répression des papistes, rien ne lui parut étranger à ses droits. Les reproches, il est vrai, s'adressaient peu au gouvernement de Charles : il commençait. Cependant, un examen si étendu des affaires publiques lui semblait déjà un empiétement; la liberté des discours prononcés par les orateurs de l'opposition l'offensait. Mais il prit patience. Il avait besoin de subsides. Le dernier parlement avait souhaité avec ardeur la guerre avec l'Espagne, et avait fini par forcer le pacifique Jacques à la déclarer : le nouveau parlement ne pouvait refuser de la soutenir. Charles insistait pour que, sans retard, on lui en fournît les moyens, promettant de redresser les justes griefs. Mais les communes ne se fiaient plus aux promesses, même d'un roi qui n'en avait encore violé aucune et qu'elles estimaient. Aussi commencèrent-elles par ne donner qu'un faible subside, et les

droits de douane[1] ne furent votés que pour un an : ce dernier vote parut une offense, et la chambre haute refusa de le sanctionner. On portait donc au roi, disait la cour, moins de confiance qu'à ses prédécesseurs, qui avaient obtenu les droits de douane pour toute la durée de leur règne. Le parlement fut dissous moins d'un mois après sa réunion. Ainsi, malgré leur bienveillance mutuelle, le prince et le peuple ne s'étaient rapprochés que pour se heurter; ils se séparèrent sans que ni l'un ni l'autre se sentît faible ou se crût un tort, également certains de la légitimité de leurs prétentions, également décidés à y persister. Les communes protestèrent qu'elles étaient dévouées au roi, mais ne lui livreraient point leurs libertés. Le roi dit qu'il respectait les libertés de ses sujets, mais qu'il saurait bien gouverner seul.

A peine six mois s'étaient écoulés que Charles reconnut qu'il n'était pas aussi facile qu'il le supposait de se passer du parlement. Un emprunt forcé valut peu d'argent au trésor; une expédition contre Cadix échoua. D'ailleurs, il pensait que les communes seraient charmées de revenir sitôt, et qu'après avoir pris des mesures pour écarter de la chambre les orateurs les plus populaires, il trouverait un parlement docile et reconnaissant. Mais si, à la cour, on disait que le peuple aimait le roi, et que quelques factieux l'égaraient seuls, les communes, de leur côté, pensaient aussi qu'on égarait le roi, et que, pour le rendre à son peuple, il suffirait de l'enlever à un favori. Le second parlement s'était réuni le 6 février 1626; dès le 21 il mit en accusation le duc de Buckingham, ce ministre dissipateur dont la prodigalité n'avait d'égale que sa cupidité, et qui, indépendamment des traitements affectés à ses innombrables charges et dignités, s'était fait donner des domaines de la couronne pour une valeur de sept millions cent neuf mille huit cent soixante-quinze francs. Cependant, il était difficile de prouver contre Buckingham des crimes légaux; les communes votèrent que le simple bruit public était un motif suffisant

1. Ces droits de douane sont très-souvent désignés sous le nom de *tonnage* et *de poundage* ou *pesage*, parce qu'ils étaient en raison du *tonnage* des navires et du *poids* des marchandises, l'unité de poids étant le *pound* ou livre.

d'entamer les poursuites, et elles accueillirent tous les chefs d'accusation indiqués par l'opinion générale. Le duc les repoussa, la plupart du moins, avec avantage, mais sans fruit. C'était le mauvais gouvernement que voulait réformer la chambre : innocent de vol, d'assassinat ou de trahison, Buckingham n'était pas moins pernicieux. Huit membres furent chargés par leurs collègues de soutenir, dans une conférence avec la chambre haute, les poursuites contre Buckingham. A cette nouvelle, le roi laissa éclater toute son indignation. On n'avait pu convaincre Buckingham d'aucun crime; on en voulait donc à son ministre, à son ami. Il prononça la dissolution du parlement (15 juin 1626).

Guerre contre la France (1627); troisième parlement (1628); pétition des droits.

Débarrassés pour la deuxième fois des représentants de la nation, Charles et Buckingham crurent qu'ils n'avaient plus aucun ménagement à garder envers l'opinion publique, et le fol orgueil du favori ne tarda même pas à susciter à son maître de nouveaux embarras. Pour se venger du cardinal de Richelieu, qui ne voulait pas qu'il revînt à Paris poursuivre, auprès d'Anne d'Autriche, de téméraires succès, Buckingham décida son souverain, déjà aux prises avec l'Espagne et l'Autriche, à entrer en guerre avec la France. L'intérêt du protestantisme servit de prétexte; il fallait sauver la Rochelle assiégée, et prévenir la ruine des réformés français. On espérait que, pour cette sainte cause, la nation anglaise s'armerait avec enthousiasme, ou que du moins elle en serait trop vivement préoccupée pour remarquer l'oppression croissante sous laquelle on voulait l'accabler. C'était trop présumer des passions du peuple, qui ne se laissa point persuader d'oublier sa liberté pour le service de sa foi. D'ailleurs il se méfiait de la sincérité de ce zèle fort inattendu de la part d'un prince qui venait de s'unir à une Française, à une catholique, et dont le père avait trahi tant de fois les intérêts du protestantisme. Au milieu de l'irritation croissante, on apprit que l'expédition envoyée au secours de la Rochelle, et que Buckingham commandait en personne,

venait d'échouer (28 octobre 1627). L'impéritie du général avait causé ce revers; il n'avait su ni s'emparer de l'île de Ré, ni se rembarquer sans perdre l'élite de ses troupes.

A son retour en Angleterre, Buckingham, malgré son arrogance, sentit le poids de la haine publique et le besoin d'y échapper. Le savant Robert Cotton, comme le plus doux des hommes populaires, fut appelé aux conseils du roi. Il y parla avec sagesse et franchise, insistant sur la nécessité de redresser les justes griefs de la nation pour obtenir son appui, et, rappelant ces paroles de lord Burleigh à la reine Élisabeth : « Gagnez leur cœur, vous aurez leur bourse et leurs bras, » il ouvrit l'avis de convoquer un troisième parlement qui s'assembla le 17 mars 1628. Les chefs de l'opposition, dans la nouvelle assemblée, furent : sir Édouard Coke, l'ancien solliciteur général, l'honneur de la magistrature, malgré la violence avec laquelle il avait poursuivi Ralegh, et qui ne se distinguait pas moins, malgré ses soixante et dix-neuf ans, par sa fermeté que par sa science; sir Thomas Wentworth, depuis lord Strafford, jeune, ardent, éloquent, né pour commander, et dont l'ambition se contentait alors de l'admiration de son pays; Hollis, fils cadet de lord Clare, compagnon d'enfance de Charles, mais ami sincère de la liberté, et trop fier pour servir sous un favori; Pym, savant jurisconsulte, versé surtout dans la science des droits et des usages du parlement, esprit froid et audacieux, capable de marcher avec prudence à la tête des passions populaires. La cour n'opposait à cette coalition redoutable que la témérité capricieuse de Buckingham et la hauteur obstinée du roi. Aussi les communes parlèrent-elles très-haut et présentèrent-elles à la sanction royale un acte demeuré célèbre sous le nom de *bill* ou *pétition des droits*. Cet acte commençait par énumérer les abus suivants de l'autorité souveraine : 1° qu'en opposition à la grande charte et à divers autres statuts, on avait requis des hommes libres de l'argent pour le roi, et que, sur leur refus, on les avait molestés par des serments, des obligations et des saisies; 2° que diverses personnes avaient été mises en arrestation par ordre du roi, et que lorsqu'on les avait amenées

devant les juges, par ordonnance d'*habeas corpus*, on les avait renvoyées en prison, bien qu'on n'assignât aucun motif à leur arrestation; 3° que, dans plusieurs lieux, on avait logé par billets des soldats dans les maisons des habitants, à leur grand fardeau et dommages; 4° et qu'on avait envoyé des commissions qui donnaient pouvoir à certaines personnes de punir, par jugements sommaires de loi martiale, les délits commis par des soldats, des marins et leurs complices, bien que ces délits dussent être poursuivis et jugés par les tribunaux ordinaires. On priait donc le roi de faire cesser de tels abus, et de ne point tirer conséquence de précédents « qui étaient contraires aux droits et libertés des sujets, comme aux lois et statuts de la nation. »

Charles, suivant un plan étudié d'hypocrisie et de fausseté, ordonna d'écrire sous la fameuse pétition la réponse suivante : « Le roi veut qu'il soit fait droit suivant les lois et coutumes du royaume, et que les statuts soient mis à exécution; que ses sujets ne puissent avoir aucun motif de se plaindre de tort ou d'oppression contraires à leurs libertés et à leurs justes droits, à la conservation desquels il se croit obligé autant qu'à ceux de sa prérogative. » D'ailleurs, par cette sanction assez peu explicite du bill des droits, la réforme des principes était seule consommée; ce n'était rien sans la réforme des pratiques ; et pour assurer celle-ci, il fallait celle des conseillers. Or, Buckingham demeurait debout, et le roi continuait de percevoir les droits de douane sans l'aveu du parlement. Éclairées par l'expérience sur les périls de la lenteur, aveuglées par la passion sur ceux d'une exigence trop brusque et trop dure, l'orgueil et la haine se mêlant à l'instinct de la nécessité, les communes résolurent de porter sans délai les derniers coups. En une semaine deux nouvelles remontrances furent rédigées, l'une contre le duc, l'autre pour établir que les droits de douane, comme tout impôt, ne devaient être perçus qu'en vertu de la loi. Le roi perdit patience et prorogea le parlement (26 juin 1628).

Assassinat de Buckingham (1628).

Deux mois après, l'entrepreneur de la misère publique,

comme on appelait au parlement le duc de Buckingham, était sur le point de conduire une seconde expédition au secours de la Rochelle, lorsque, le 23 août, comme il montait en voiture, à Portsmouth, il fut frappé au sein gauche d'un couteau, que l'assassin laissa dans la plaie. « Vilain ! » s'écria-t-il en arrachant l'arme meurtrière, et il tomba sans connaissance. Au milieu de la confusion générale, le coupable était parvenu à gagner la cuisine de l'hôtel, où il eût pu rester caché dans la foule, s'il n'eût tiré tout à coup son épée en criant : « Je suis cet homme. » On trouva cousues dans le fond de son chapeau les lignes suivantes : « Celui-là est un lâche et ne mérite point le nom de gentilhomme ou de soldat, qui ne veut point faire le sacrifice de sa vie pour défendre l'honneur de son Dieu, de son roi et de son pays. Que personne ne me condamne pour l'acte que j'ai commis ; mais que l'on condamne plutôt ceux qui me l'ont fait commettre; car si Dieu, pour nous punir de nos péchés, ne nous eût point enlevé le courage, cet homme ne serait point resté si longtemps impuni. Je me nomme John Felton. » Le fanatisme protestant avait, lui aussi, trouvé son Ravaillac. Ce John Felton était un gentilhomme, ardent protestant, qui avait servi, l'année précédente, dans l'expédition de l'île de Ré, puis avait quitté le service à cause d'un passe-droit. Quand on lui dit que le duc vivait encore, il répondit avec un sourire ironique, que cela ne se pouvait, que la blessure était mortelle; et il répliqua à ceux qui lui reprochaient son crime, « que, en son âme et conscience, il croyait que les remontrances adressées au roi par le parlement étaient une justification suffisante de sa conduite. » Lorsqu'on lui demanda quels étaient ses instigateurs et ses complices, il répondit que le mérite et la gloire lui en appartenaient exclusivement; qu'il avait fait soixante et dix milles pour accomplir cette action, et qu'il avait par là sauvé son pays; que d'ailleurs il ne portait aucune inimitié au duc. Au moment où il l'avait frappé, il s'était écrié : « Que Dieu ait pitié de son âme! » Ainsi périt, à l'âge de trente-six ans, George Villiers, duc de Buckingham, lord grand trésorier d'Angleterre. On ne se sent pas le courage, en pré-

sence d'une fin si triste, de résumer ses torts, de récapituler toutes ses fautes.

Laud et Wentworth.

C'est dans l'intervalle compris entre la première et la seconde session du troisième parlement que Charles s'attacha comme conseillers deux hommes sur qui allait porter tout le poids des affaires, Laud et Wentworth. Le premier était fils d'un marchand de draps de la ville de Reading, où il était né en 1573. Son ardeur pour l'étude, ses succès académiques, ses talents distingués, lui valurent d'abord une chaire de théologie dans l'université d'Oxford, puis la place de président du collége de Saint-Jean. Plus tard, il devint successivement chapelain du roi, doyen de Glocester, évêque de Saint-David, évêque de Bath et Wells, évêque de Londres, enfin archevêque de Canterbury et primat du royaume. Son projet favori était de faire triompher dans les trois royaumes, à l'aide de l'omnipotence du souverain, l'Église anglicane dont il se trouvait le chef en qualité de primat d'Angleterre. Le second était né à Londres, le 13 avril 1593, d'une famille alliée au sang royal. Son éducation fut digne de sa naissance. Le collége de Saint-Jean, à Cambridge, dont Laud fut quelque temps président, retentit de ses succès précoces, et son père, l'un des plus grands propriétaires du comté d'York, se hâta de féconder de si heureuses dispositions en faisant voyager le jeune Wentworth dans les principaux États du continent. Créé chevalier, à son retour, par Jacques Ier, marié à la fille aînée du comte de Cumberland, et, presque au même instant, devenu dès sa vingt et unième année, par la mort de son père, le chef d'une famille de onze enfants et le maître d'une immense fortune, il honora sa vie privée par des études graves, et par un entier dévouement aux liens du sang et à tous les devoirs domestiques. Entré au parlement en 1621, il se distingua dans toutes les sessions par son énergie à censurer hautement les monopoles, les taxes illégales, les emprisonnements arbitraires. On l'entendit professer ce principe, « que les priviléges et franchises des parlements étaient

l'ancien et incontestable droit de tout Anglais, *son droit de naissance* et l'héritage de ses pères. » C'est lui qui, en 1628, proposa le fameux *bill des droits*; mais, en 1629, honoré de quelques faveurs de la cour, il trahit la cause du peuple pour celle du roi, et entra au conseil malgré les reproches, les menaces mêmes de ses anciens amis : « Je vous donne rendez-vous dans la salle de Westminster, » lui dit Pym à leur dernier adieu. Thomas Wentworth était ambitieux et hautain; créé baron, puis vicomte, il se précipita avec passion vers la grandeur, bien éloigné de prévoir à quel point il serait un jour fatal et odieux à la liberté.

Deuxième session du parlement (1629); Olivier Cromwell.

En même temps que le parti royaliste reconnaissait ses deux nouveaux chefs, Laud et Strafford, l'opposition allait entendre pour la première fois celui de ses membres en qui devait se personnifier la première révolution d'Angleterre. Comme il était question des missionnaires presbytériens, de *lecturers* cruellement persécutés par les évêques anglicans dont l'intolérance n'épargnait aucun de ceux qui prêchaient la parole de Dieu d'après leurs propres inspirations et non conformément aux prescriptions épiscopales, un gentilhomme campagnard, mal vêtu et jusque-là silencieux, prit la parole avec toute l'âpreté d'un accent rustique pour dénoncer à la chambre que ceux-là seuls parvenaient qui montraient des tendances papistes. « Si ce sont là les degrés par lesquels on arrive aux dignités de l'Église, dit-il en terminant, qu'est-ce qui nous attend? » Ce gentilhomme, c'était Olivier Cromwell.

On se souvient du fameux Thomas Cromwell, ce fils d'un foulon de Putney, qui devint premier ministre de Henri VIII, vice-gérant, comte d'Essex et finit, après avoir été son conseiller le plus intime, par perdre la tête sur l'échafaud. Ce grand destructeur des couvents, qu'on surnommait le marteau des moines, et qui fut, en effet, le bras droit de Henri VIII dans la spoliation des monastères, avait un neveu, sir Richard Cromwell, qui aida vigoureusement son oncle. Il galopait sans cesse de cou-

vent en couvent à la poursuite de ces pauvres moines, faisant la chasse aux prêtres récalcitrants, abattant les abbayes, emprisonnant les abbés. Fort bien accueilli du monarque *défenseur de la foi*, il en reçut pour récompense une grande quantité de terres ecclésiastiques dont il arrondit son domaine, et se créa peu à peu une propriété importante. Tel est sir Richard, l'aïeul d'Olivier Cromwell. De cette race énergique, sur ce domaine formé des débris et des dépouilles catholiques, naquit, en 1599, sur les bords de l'Ouse, près de Huntingdon, Olivier Cromwell. Robert, père du protecteur, avait contracté un honorable mariage. Il existait, dans le pays, une famille Stuart, issue du sang royal d'Écosse, et dont l'un des chefs, prieur catholique de la ville d'Ely, avait opposé quelque résistance à la réforme, à Henri VIII, à Thomas et à Richard Cromwell; cette résistance papiste ne tint pas contre l'offre du titre de doyen protestant de la cathédrale, et du fermage héréditaire des dîmes qui assurait sa fortune. La mère d'Olivier Cromwell, arrière-petite-fille de ce converti, fut Élisabeth Stuart, cousine, à je ne sais quel degré, de Charles Ier, roi d'Angleterre, et dont la dot consistait dans ces domaines et ces dîmes enlevés aux catholiques. Le 23 avril 1616, le jour même où Shakspere mourut, dix jours après la mort de Cervantes, l'université de Cambridge, située seulement à douze milles de Huntingdon, comptait Cromwell parmi ses jeunes étudiants ou *gentlemen-commoners*; il n'y passa qu'une année. Le 23 juin 1617, son père mourut, et le jeune homme de dix-huit ans, quittant aussitôt Cambridge, revint prendre soin de sa mère et de six jeunes filles, ses sœurs. Cette vie de débauches dont ont parlé ses détracteurs n'est pas plus vraie que le métier de brasseur assigné à son père. Dès l'année 1640, à vingt et un ans, il épousa la fille d'un riche marchand, Élisabeth Bourchier, la conduisit chez sa mère et revint vivre à Huntingdon, en propriétaire fermier, de cette vie à la fois indépendante et occupée qui laisse tant de place à la rêverie, si peu à la dissipation.

Huit ans de solitude nous cachent ensuite les actes de Cromwell. Tout ce qu'on sait de lui, de 1620 à 1628, époque

où il fut nommé au parlement, c'est que, respecté de ses voisins, aimé de sa famille et vivant dans l'aisance, il a des accès violents d'humeur noire. « Souvent il envoyait chercher à minuit le docteur Simcolt, médecin de la ville, se croyant près de mourir; il lui parlait de son hypocondrie et de ses *imaginations à propos de la croix de la ville.* » Cette croix papiste l'obsédait. Les prédicateurs calvinistes hantaient le voisinage : quand il les avait écoutés et qu'il avait relu sa Bible, cette sombre humeur le prenait; il se promenait sur les tristes bords de l'Ouse, à l'ombre des saules, sous un ciel humide et bas, rêvant pendant que ses bestiaux erraient dans ces pacages, à l'homme et à Dieu, à la vie et à la mort, surtout au dogme de la prédestination. Membre du troisième parlement, Cromwell n'y rompit le silence que pour un intérêt tout religieux, que pour la défense des prédicateurs puritains persécutés par les évêques. Renvoyé dans ses foyers par la dissolution de ce parlement, il n'en restait pas moins populaire auprès de ses concitoyens, puisque immédiatement après la session il fut nommé shérif de son canton. Son ambition n'allait guère plus haut; la vie agricole et l'élève des bestiaux lui semblaient sa seule destination; il vendit pour environ cinquante mille francs de propriété, acheta des pâturages plus considérables à Saint-Yves, cinq milles au-dessous de Huntingdon, toujours sur les bords de l'Ouse, et y alla vivre avec sa famille. Un canal de desséchement, destiné à assainir les bords marécageux de cette rivière, mais qui pouvait, suivant quelques-uns, nuire aux riverains en diminuant l'humidité du sol, était la grande préoccupation des propriétaires-éleveurs de cette contrée. Cromwell prit à toute cette affaire un intérêt tel, que les soucis et les triomphes de la guerre civile ne purent l'en distraire, et qu'on ne le désignait guère dans le pays que sous le nom de *lord des marais.*

Cependant le parlement avait repoussé encore une fois la taxe de tonnage et de pondage, et déclaré traître quiconque la payerait. Charles vivement irrité contre les *vipères* du parlement, prononça de nouveau la dissolution de cette assemblée, jeta en prison les orateurs les plus opposés à la

cour, et pour n'avoir pas besoin de nouveaux subsides, fit aussitôt des ouvertures de paix aux puissances avec lesquelles il était en guerre, ajoutant ainsi un motif de plus à la haine nationale. Car ce système de paix extérieure allait laisser l'Angleterre spectatrice humiliée de la guerre de Trente ans, tandis que Gustave-Adolphe mourrait à Lutzen et qu'un cardinal français sauverait l'Allemagne protestante.

Mésintelligence entre la cour et les ministres.

Débarrassé de son troisième parlement, bien décidé à ne pas en convoquer un quatrième, en paix avec la France et l'Espagne qui avaient accueilli ses avances, Charles Ier pensa qu'il allait trouver le repos au sein du pouvoir absolu. Il se trompait étrangement, et, si l'apathie momentanée de la nation put faire croire que toute lutte avait cessé entre elle et le monarque, ce dernier vit bientôt, dans son propre palais, deux partis se disputer le despotisme naissant, la reine et les ministres, la cour et le conseil.

A peine arrivée en Angleterre, Henriette n'avait point caché l'ennui que lui inspirait sa nouvelle patrie. Religion, institutions, coutumes, langage, tout lui en déplaisait; elle avait même, peu après leur union, traité son mari avec une puérile insolence; et Charles, poussé à bout, se vit forcé de renvoyer sur le continent d'abord le père Bérulle et douze prêtres de l'Oratoire qu'elle avait amenés avec elle, puis douze capucins qui les avaient remplacés. Le plaisir de régner pouvait seul consoler Henriette de ne plus vivre en France; elle y compta dès qu'elle cessa de craindre le parlement. Le bonheur de la vie domestique, cher à l'âme sérieuse de Charles, ne pouvait suffire au caractère léger, remuant et sec d'Henriette; il lui fallait un empire avoué, arrogant, l'honneur de tout savoir, de tout régler, le pouvoir enfin, tel qu'une femme capricieuse le veut exercer. Autour d'elle se ralliaient d'une part les catholiques, de l'autre les ambitieux frivoles, les intrigants, les jeunes courtisans. Charles la consultait en toute occasion et ne faisait rien sans son aveu; mais Wentworth et Laud étaient beaucoup moins dociles et ne voulaient ni du papisme

ni des dilapidations de Henriette. La cour de son côté, à la première apparition de Wentworth à Whitehall, avait accueilli avec un sourire moqueur l'élévation subite et les manières un peu rudes d'un gentilhomme de province, connu surtout par son opposition dans le parlement. Les mœurs austères, la pédanterie théologique et la brusquerie inattentive de Laud, de ce fils d'un marchand de draps, n'y déplaisaient pas moins. La reine les prit en aversion, car ils gênaient son influence auprès du roi; la haute aristocratie s'offensa de leur pouvoir, et bientôt la cour tout entière s'unit au peuple pour les attaquer, se récriant comme lui contre leur tyrannie.

Persécution contre les puritains.

Si quelques hommes avaient le droit de crier à la tyrannie, c'était uniquement les presbytériens et surtout les plus austères, les plus énergiques, et les plus exaltés d'entre eux, les puritains. Laud voulait maintenir le principe d'autorité aussi fort dans l'anglicanisme qu'au sein du catholicisme. Or, la vie du protestantisme c'est le libre examen ; l'esprit du protestantisme et notamment du calvinisme, c'est l'esprit de liberté, l'esprit démocratique. Il n'y avait donc pas moyen de s'entendre, et avec un caractère despotique comme celui du primat, la répression devait être atroce. Aussi les malheureux puritains ont-ils droit, pour cette persécution, à toutes nos sympathies. Mais ce n'est pas une raison de dissimuler leurs torts. Animés du plus sauvage fanatisme, ces hommes préféraient l'Ancien Testament à l'Évangile, et on retrouvait en eux, non la charité universelle des premiers apôtres, mais toute la dureté des enfants de Jéhovah, tout leur esprit d'exclusion [1]. Ne goûtant que la partie purement judaïque de la Bible, les puritains affectaient de prendre des noms juifs, citaient à tout propos l'Écriture, et se montraient comme le peuple de Moïse, ennemis des arts, des sciences et de toute étude littéraire. Implacables pour *l'étranger*, ils n'admet-

1. Quand on lit les anciens documents des deux principaux États fondés en Amérique par les puritains, c'est-à-dire du Massachusetts et du Connecticut, on y voit la peine de mort appliquée en vertu des articles du Deuteronome, du Lévitique et de l'Exode, non pas seulement pour des crimes contre les personnes ou les propriétés, mais pour des péchés dont on ne doit compte qu'à Dieu.

taient aucun compromis avec ceux qui ne partageaient pas toutes leurs doctrines. Le vocabulaire de leurs injures était emprunté tout entier aux prophètes, et les imprécations adressées par eux à Charles et à Henriette étaient identiquement celles dont Élie flétrissait Achab et Jézabel. On reconnaissait les puritains à leurs sombres vêtements, à leurs cheveux plats, à leur figure austère, à leur langage sentencieux, à leurs mystiques roulements d'yeux, à leurs noms bibliques formés soit d'un précepte tout entier, soit d'une portion de verset, tels que : Loue-le-Seigneur, etc.

La persécution commença en 1630 avec ce luxe d'atrocités juridiques qu'on ne retrouve que dans les tribunaux de l'Angleterre ou dans ceux de l'inquisition. Au mois de mai, un prédicateur puritain, le docteur Leighton, pour avoir publié un *appel au parlement, ou plaidoyer de Sion contre la prélature*, fut condamné à payer une amende de deux cent cinquante mille francs, et à être mis au pilori à Westminster, où après avoir été publiquement fouetté, il eut les oreilles coupées, le nez fendu et la figure marquée d'un fer rouge avec les lettres S. S. : *Semeur de séditions.*

En 1634, Prynne, avocat distingué de Londres, est condamné aux mêmes peines pour un livre intitulé : *Histriomastix*[1], le Fouet des histrions, et dirigé contre le théâtre, les mascarades et la danse, que la reine aimait passionnément. Après cet affreux supplice, il n'en composa pas moins un nouvel ouvrage dirigé, celui-ci, contre les évêques. Comme on lui avait déjà coupé les oreilles lors de sa première condamnation, cette fois on lui coupa littéralement les tronçons. C'était en 1637. Le docteur Bastwick et un ministre puritain, nommé Burton, furent condamnés en même temps que lui. Lorsque le docteur Bastwick monta sur l'échafaud où on devait le mutiler, sa femme s'élança dans ses bras, et baisa, aux applaudissements de la foule, les oreilles que le bourreau allait arracher. Comme Bastwick

1. Une courte citation suffira pour faire connaître le fanatisme sauvage des puritains. « Une femme, dit Prynne, qui chante en dansant, doit être considérée comme la prêtresse du diable ; ceux qui lui répondent, sont les clercs du diable ; ceux qui écoutent, sont les paroissiens du diable ; les instruments de musique sont les cloches de l'enfer, et les musiciens sont les ménestrels du diable. »

était encore sur la plate-forme, quelqu'un lui donna un bouquet. Une abeille vint s'y poser. « Voyez, dit-il, cette pauvre abeille ; sur le pilori même elle vient sucer le miel des fleurs ; et moi donc, pourquoi n'y pourrais-je pas goûter le miel de Jésus-Christ? » Un parti composé d'hommes animés d'une telle foi, est bien à craindre pour ceux qu'il attaque.

Perception du ship-money ; Hampden (1637).

Rien de ce qui était capable de rendre l'autorité de Charles plus odieuse ne devait manquer : la tyrannie fiscale accompagna la tyrannie religieuse. En effet, depuis qu'il n'était plus convoqué de parlements, aucune taxe n'était légale, en vertu même du principe posé dans la grande charte, savoir : que les Anglais ne devaient payer que les subsides consentis par le grand conseil de la nation. Cependant le gouvernement ne pouvait se passer d'argent. Alors furent rétablis des impôts tombés en désuétude, et inventées des taxes jusque-là inconnues ; alors reparurent ces innombrables monopoles introduits et abandonnés par Élisabeth, rappelés et abandonnés par Jacques Ier, constamment repoussés par le parlement, un moment abolis par Charles lui-même, et qui, livrant à des traitants ou à des courtisans privilégiés la vente exclusive de la plupart des denrées, telles que le sel, le vin, la bière, le beurre, les harengs saurs, etc., etc., faisaient souffrir le peuple jusque dans sa subsistance, et l'irritaient encore plus par l'inique et désordonnée répartition de leurs profits. Malgré tous ces expédients, les ressources restant encore au-dessous des besoins, les légistes de la cour ne savaient plus où trouver de nouveaux moyens d'extorquer de l'argent, lorsqu'ils découvrirent que, dans certaines occasions, les villes maritimes avaient été obligées de fournir des navires pour le service de la couronne. Immédiatement on imposa à tous les habitants, sous le nom de *ship-money*, argent des vaisseaux, une nouvelle taxe. Cette illégalité mettait le comble à la mesure. Un riche propriétaire, cousin germain de Cromwell, John Hampden, homme du plus beau caractère, se refusa à payer

vingt schellings (vingt-cinq francs) qui lui étaient réclamés pour cette taxe. Il agit ainsi (1636) sans colère, sans bruit, uniquement occupé de parvenir à faire juger solennellement, dans sa personne, les droits de son pays. En prison, sa conduite fut également calme et réservée ; il ne demandait que d'être traduit en justice, et représentait que le roi n'était pas moins intéressé à résoudre par les lois une telle question. Les barons de l'échiquier appelèrent les autres juges à leur aide, et le cas fut solennellement discuté devant eux pendant onze jours. On allégua en faveur de la couronne : 1° l'usage des rois anglo-saxons et l'impôt du danegeld, pour l'entretien de la marine ; 2° une multitude de précédents prouvant que les anciens monarques avaient mis en réquisition des vaisseaux pour leur service, et forcé les comtés maritimes à les équiper ; 3° l'équité de la prétention, car, à moins que le roi ne possédât, dans les cas de danger, le droit d'appeler ses sujets à son secours, le royaume pourrait éprouver des maux incalculables avant que le parlement fût assemblé. De l'autre part, il fut prétendu : 1° qu'on ne pouvait fonder aucun argument sur les notions imparfaites des anciens auteurs, relativement au danegeld et aux armements maritimes des rois anglo-saxons ; 2° qu'il n'y avait aucune ressemblance entre la foule des précédents allégués et les présentes ordonnances, qui, d'abord, obligeaient les habitants des comtés de l'intérieur à équiper des vaisseaux, et ensuite à donner de l'argent au lieu de ces vaisseaux ; 3° qu'on ne pouvait alléguer aucune nécessité absolue, car ces ordonnances avaient été rendues six mois avant qu'on eût besoin de vaisseaux, et l'on avait eu, conséquemment, tout le temps nécessaire, dans cet intervalle, pour assembler et consulter le parlement. Les juges prirent trois mois pour délibérer : sept d'entre eux prononcèrent en faveur du roi ; quatre en faveur de Hampden ; mais, de ceux-ci, deux seulement, Hutton et Crook, nièrent le droit réclamé par la couronne. Ce dernier juge ne fut pas moins admirable que Hampden. Il avait devant les yeux la prison pour lui-même et la misère pour sa famille, s'il résistait aux volontés du roi ; il fut inébranlable, et sa femme, dont on ne saurait trop rele-

ver le mérite, l'engagea à persévérer dans le parti courageux qu'il avait embrassé. Hampden fut condamné (1637); mais cette condamnation fit son triomphe. A partir de ce moment, son nom se trouva dans toutes les bouches; partout on le prononçait avec tendresse et fierté, car sa destinée était l'image et sa conduite la gloire du pays.

Covenant d'Écosse (1638).

Nous l'avons déjà dit, le but que se proposaient en religion Charles et ses ministres, était un contre-sens avec le principe même de la réforme, puisque Charles voulait interdire les élans individuels, l'inspiration spontanée, en réglant toutes choses, dans l'anglicanisme, d'après une uniformité non moins rigide que celle qu'on reprochait à l'Église romaine. Habillement des prêtres, bien mieux, cérémonies, prières, tout devait être conforme aux décisions du pouvoir. C'est ainsi que Laud prétendit imposer aux trois royaumes une liturgie commune et des rites communs, à l'aide de deux livres qui devaient être partout adoptés : *the Book of services*, ou livre des offices, et *the Book of common prayer*, ou livre de prière commune.

L'Écosse presbytérienne, l'Écosse initiée au protestantisme par le calviniste Knox, devait, elle aussi, se courber sous le joug. Le jour désigné, 23 juillet 1637, pour l'inauguration solennelle du rite anglican à Édimbourg, l'évêque et le doyen de cette capitale, accompagnés des lords du conseil, des juges et des magistrats, se rendirent à l'église de Saint-Giles, que l'on avait choisie pour cathédrale. Elle était déjà remplie, et principalement de femmes. Du moment où le doyen commença l'office, on n'entendit que des cris, des sifflets et des imprécations. Les femmes de tout rang commencèrent par s'écrier « que la messe se disait; que Baal était dans l'église. » Elles apostrophèrent le ministre par les épithètes et les noms les plus injurieux. Elles brandissaient les tabourets sur lesquels elles avaient coutume de s'asseoir; quelques-uns mêmes furent lancés dans la direction de la chaire. Une puritaine, entendant un jeune homme derrière elle dire *Amen*, se retourne, lui applique un soufflet, et lui

crie : « Scélérat! n'y a-t-il pas d'autre endroit dans l'église où tu puisses chanter la messe, sans venir la hurler à mes oreilles? » Le doyen, effrayé de ce tumulte, remit le poste d'honneur à l'évêque, son supérieur en dignité et en courage : mais le prélat n'eut pas plutôt ouvert la bouche, que sa voix fut étouffée par les cris : *renard, loup, ventru* (allusion à sa corpulence); et quelques moments après, une vieille fruitière de High-Street, ne pouvant plus contenir son indignation : « Que la colique du diable t'éreinte, vilain voleur! » s'écria-t-elle; puis, saisissant la chaise sur laquelle elle était assise, elle la lança à la tête du prélat, qui dut faire une prompte retraite[1]. Pendant cette scène burlesque, les efforts des magistrats parvinrent à faire sortir les plus mutins de l'église; on ferma les portes, et le service continua, au milieu des interruptions répétées, causées par la grêle de pierres qui cassaient les fenêtres, et les cris du peuple, qui, de l'extérieur, faisait entendre ces paroles : « A bas le pape! à bas le pape! à bas l'antechrist! lapidez-le, jetez-le dehors! » L'office terminé, le prélat sortit pour se rendre en hâte à son logement, qui était à peu de distance; mais la foule des femmes l'atteignit, le renversa et le roula dans la boue. Dans l'après-midi, l'évêque, ayant reparu dans la rue, faillit subir le sort de saint Étienne. Le comte de Roxburgh ne le protégea qu'avec peine contre les pierres lancées par ses persécutrices, et tous deux ne furent en sûreté qu'au moment où les portes de Holyrood se refermèrent sur eux.

Des désordres de la même nature ayant éclaté dans plusieurs autres églises, les magistrats de la capitale jugèrent prudent de suspendre la lecture du nouveau service. Mais cette mesure déplut à Laud, qui enjoignit immédiatement de la reprendre. De son côté, Charles, pour punir les habi-

1. Cette scène amena un incident qui prouve à quel point Charles prenait la chose à cœur. Suivant une ancienne coutume, il y avait à la cour un fou, un bouffon, qui avait le privilége de dire au hasard toutes les plaisanteries satiriques. Ce poste était alors occupé par un nommé Archie-Arnestrong, qui ne put s'empêcher, lorsqu'il vit Laud accourir promptement en conséquence des mortifiantes nouvelles d'Écosse, de faire cette impertinente question : « Quel est le fou de nous deux maintenant, milord! » Le pauvre Archie fut d'abord sévèrement fouetté pour cette plaisanterie, puis chassé de la cour, où il ne fut plus admis de fous, du moins à titre officiel.

tants d'Édimbourg, donna l'ordre que le conseil du gouvernement fût transporté à Linlithgow, de là à Stirling, et ensuite à Dundee. Le roi fit accompagner cet ordre d'une proclamation par laquelle il enjoignait aux presbytériens de se disperser immédiatement, sous peine d'être traités comme des rebelles. Mais les disciples de Knox, qui gagnaient chaque jour du terrain, au lieu d'obéir, demandèrent d'une voix impérative qu'on retirât sur-le-champ la liturgie anglicane, et, bien loin de se disperser, signèrent un *covenant*, ou acte d'association par lequel ils s'engageaient à maintenir la forme de leur culte et à repousser toute innovation, soit dans le dogme, soit dans la liturgie, soit dans la hiérarchie. Les signataires de ce pacte furent nommés *covenantaires*. Ils eurent une grande réunion, le 1er mars 1638, dans l'église de Saint-Giles et plusieurs milliers d'Écossais appartenant à toutes les classes de la société jurèrent, dès le premier jour, fidélité au covenant. L'Écosse se trouva dès lors divisée en deux partis, celui des covenantaires et celui des non-covenantaires. Le premier comprenait l'immense majorité des habitants, le second se composait des catholiques, alors fort peu nombreux, de la plupart des fonctionnaires publics et de tous ceux qui ne voulaient pas rompre avec le gouvernement anglais, bien qu'appartenant à la religion réformée.

En 1639, Charles comprit que la force seule pourrait plier les presbytériens à ses ordres, et il marcha contre l'Écosse à la tête de plus de vingt mille hommes. Les ministres puritains, de leur côté, appelèrent leurs frères aux armes, et quand le roi arriva, au mois de mai, sur les frontières, il y trouva réunies des forces aussi nombreuses que les siennes, et commandées par un habile homme de guerre, Alexandre Lesly, formé à l'école de Gustave-Adolphe. Il y avait même cette différence, à l'avantage des Écossais, que leurs troupes étaient animées du plus profond enthousiasme, tandis que la plupart des soldats du roi étaient tout disposés à le quitter pour passer aux presbytériens. Il crut donc plus sûr d'entrer en pourparler avec les rebelles, et le 24 juin les deux armées furent licenciées d'un commun accord. Les covenantaires gardaient leur organisa-

tion, leur église intactes; le roi retournait à Londres déconsidéré, sans armée, sans argent.

Quatrième parlement, dit court parlement (1640); expédition de Strafford contre les Écossais.

Charles ne pouvait se résigner à la cruelle humiliation que venait d'éprouver son orgueil : celle d'avoir été réduit à traiter avec les presbytériens écossais, qui n'étaient, à ses yeux, que des traîtres, que des rebelles. Voulant, à tout prix, se procurer de l'argent pour recommencer la guerre, il rappela d'Irlande[1], où il résidait depuis 1633, en qualité de lord député ou gouverneur, Wentworth, qu'il créa comte de Strafford, et se décida à demander des subsides à un quatrième parlement. Onze ans s'étaient écoulés depuis la dissolution du troisième, onze ans de despotisme, onze ans de persécutions religieuses, onze ans d'oppression fiscale, d'injustices, d'illégalités de tout genre. Aussi, quand le roi parla de la trahison des Écossais, de leur correspondance avec le cardinal de Richelieu, qui leur envoyait de l'argent et des armes, de la nécessité de les attaquer immédiatement et de voter avant tout des subsides, la nouvelle chambre se montra fermement résolue à ne rien accorder tant qu'il n'aurait pas été fait droit aux justes griefs de la nation. Charles, irrité, prononça la dissolution de ce parlement moins d'un mois après sa réunion (13 avril-4 mai).

C'est dans une des séances peu nombreuses de ce parlement si court que Philippe Warwick, qui nous a laissé de curieux mémoires sur le règne de Charles Ier, vit pour la première fois Cromwell. « Je vins, dit-il, un matin dans la salle, et j'aperçus un gentilhomme qui parlait. L'orateur avait une tenue qui me donna la conviction qu'il était peu habitué à ces sortes d'assemblées, car il portait un vilain habillement qui semblait avoir été fait par un mauvais tailleur de campagne. Son linge était grossier et pas très-propre. Il y avait, je me rappelle, une tache ou deux de sang sur

1. Ce pays eut beaucoup plus à se louer que l'Angleterre de l'administration de Strafford. Cet homme énergique employa toute la fermeté de son caractère à tempérer tout à la fois le zèle persécuteur des évêques anglicans et le zèle séditieux des moines catholiques. Jamais l'Irlande n'avait été moins malheureuse que sous son gouvernement.

son rabat. Son chapeau n'avait pas de cordon. Il était de moyenne taille; son épée était fixée à son côté; il avait l'air opiniâtre et animé. Sa voix était aigre et discordante, et sa parole pleine de ferveur. »

L'ardeur de Charles et de ses ministres à se venger des Écossais était telle que Strafford, à peine remis d'une maladie qui l'avait conduit aux portes du tombeau, se mit en marche pour le nord. Il devait, d'après la volonté du roi, commander lui-même l'armée destinée à combattre les Écossais. On lui annonça, en route, que ces derniers, prenant l'offensive, étaient entrés en Angleterre (21 août), et qu'ils avaient battu à Newburne (27 août), presque sans résistance, le premier corps anglais qui s'était trouvé sur leur chemin. En effet, les soldats de Charles Ier souhaitaient le triomphe des presbytériens, qu'on les envoyait combattre. Quand l'armée anglaise se trouva en face des Écossais, elle s'abandonna à l'indiscipline et même à de violents murmures; elle voyait le covenant flotter écrit sur leurs drapeaux; elle entendait le tambour appeler les troupes au sermon et leur camp retentir, au lever du soleil, du chant des psaumes et des prières. A ce spectacle, aux récits qui leur parvenaient de la pieuse ardeur et des dispositions amicales de l'Écosse pour le peuple anglais, les soldats s'attendrissaient et s'indignaient tour à tour, maudissant cette guerre impie, et déjà vaincus, car ils croyaient combattre leurs frères et leur Dieu. Arrivés au bord de la Tyne, les Écossais, sans démonstration hostile, demandèrent la permission de passer. Une sentinelle anglaise fit feu, quelques coups de canon lui répondirent; à peine une action fut engagée; l'armée se dispersa, et Strafford n'en prit le commandement que pour se replier jusqu'à York, laissant les Écossais occuper sans obstacle le pays et les places situés entre cette ville et la frontière des deux royaumes.

Cinquième parlement, dit long parlement (3 nov. 1640); supplice de Strafford (1641).

Le presbytérianisme écossais triomphait pour la seconde fois. Le roi, ne pouvant plus compter sur son armée, et à

bout d'argent, recourut à un cinquième parlement. C'est ce long parlement qui allait faire expier aux Stuarts et leur despotisme et celui des Tudors. Au moment où la monarchie absolue s'établissait et se consolidait dans tout le reste de l'Europe, la liberté allait trouver un refuge et son triomphe dans l'île de Bretagne.

Le 5 novembre 1640, jour fixé pour l'ouverture du parlement, Charles se rendit à Westminster sans pompe, presque sans suite, non à cheval et le long des rues, selon l'usage, mais par la Tamise, dans une simple barque, craignant les regards comme un vaincu qui suit le triomphe de son vainqueur. Les députés, au contraire, avaient conscience de leur force et de leur bon droit; jamais les visages n'avaient paru si fiers en présence du souverain. Dès le début de la session, quarante comités furent institués dans la chambre pour rechercher les abus et recevoir les plaintes des citoyens. Bientôt, à l'improbation des actes se joignit la proscription générale des auteurs. Tout agent de la couronne, quel que fût son rang, qui avait pris part à l'exécution des mesures réprouvées, fut marqué du nom de *délinquant*. Dans chaque comté, une liste des délinquants fut dressée. Aucune peine uniforme et définitive ne fut portée contre eux; mais ils pouvaient chaque jour, au gré de la chambre, au moindre prétexte de nouvelle défaveur, être appelés devant elle, et punis par des amendes, l'emprisonnement ou la confiscation. Quant à celui que la haine publique ne désignait que sous le nom du *grand délinquant*, la peine capitale semblait seule capable de lui faire expier son apostasie et son long despotisme.

Traître à la cause des libertés publiques, conseiller ou exécuteur impitoyable de toutes les mesures de rigueur, Strafford a cependant rencontré de nombreuses sympathies. En présence de sa fin héroïque, en présence surtout de la générosité avec laquelle il offrit sa vie à son souverain, on a oublié toutes ses fautes. Mais l'histoire doit rappeler qu'elles furent énormes, et ceux qui accusent de cruauté les ennemis du ministre ne savent pas à quel point lui-même se montrait implacable. Lorsque Hampden, cet

homme si doux, si affable, qui était aimé même de ses adversaires, fut mis en jugement, Wentworth écrivit à Laud qu'il désirait que Hampden et toutes les personnes qui lui ressemblaient *fussent fouettés jusqu'au sang, de manière que la corde s'usât sur leur dos*. En Irlande, il déploya de grands talents, mais aussi la plus grande dureté. Lord Mountnorris, vice-trésorier d'Irlande, ayant blâmé amèrement l'administration du lord député, celui-ci le traduisit, pour ce seul fait, devant une cour martiale qu'il présidait lui-même en sa qualité de commandant en chef. Mountnorris fut condamné à payer une amende considérable et à être ensuite fusillé. Le roi ne voulut pas que la dernière partie de la sentence fût exécutée, mais Mountnorris fut jeté en prison; on le sépara de sa femme et de ses enfants; on le dépouilla de tous ses emplois, et sa place de vice-trésorier fut donnée à un ami de Wentworth. Lorsque Strafford marcha contre les Écossais, il arriva, de plusieurs comtés, des pétitions pour supplier le roi de faire la paix. Les lords Wharton et Howard se hasardèrent à en présenter une; Strafford les fit arrêter, convoqua un conseil de guerre et demanda qu'ils fussent fusillés en tête de l'armée comme fauteurs de la révolte. Il ne renonça à son projet de vengeance que sur l'observation de lord Hamilton, homme investi, comme lui, de la confiance de Charles, et qui lui fit observer qu'il n'était pas sûr que les soldats consentissent à exécuter la sentence. Après de tels faits, qu'il nous serait facile de multiplier, on doit comprendre la haine de la nation pour Strafford, et s'il la méritait.

Un des membres les plus influents du parlement, Pym, avocat presbytérien qui, dès le règne de Jacques Ier, avait attaqué les tendances despotiques du gouvernement, proposa aux communes de mettre Strafford en jugement comme criminel de haute trahison. Le ministre fut, en effet, traduit devant la chambre des lords, et, pendant dix-sept jours, il discuta seul contre treize accusateurs qui se relevaient tour à tour, les faits qui lui étaient imputés. Un grand nombre furent prouvés invinciblement, pleins d'iniquités et de tyrannie. Mais la chambre des lords n'était pas disposée à

condamner comme entachés de haute trahison des actes ayant pour but d'assurer au roi une autorité même illégale, et les communes, pour frapper l'ennemi des libertés publiques, durent recourir à un bill d'*attainder* que n'osa pas rejeter la chambre haute.

Dès lors il ne manquait plus pour l'exécution de Strafford que l'adhésion du roi. Charles ne pouvait se dissimuler ce qu'il y aurait d'infâme à sacrifier un loyal serviteur qui, après tout, n'avait amassé sur lui-même l'exécration publique que pour l'avoir trop bien servi; mais la reine, épouvantée chaque jour par de nouvelles émeutes, de tout temps ennemie de Strafford, et craignant même, dit-on, d'après les rapports de quelques affidés, qu'il ne se fût engagé, pour sauver sa vie, à révéler tout ce qu'il savait des intrigues ourdies par elle avec quelques officiers pour faire chasser le parlement par l'armée, vint assiéger son mari de ses soupçons et de ses terreurs. Son effroi était si grand qu'elle voulait s'enfuir, s'embarquer, retourner en France, et faisait déjà ses préparatifs de départ. Troublé des pleurs de sa femme, hors d'état de se résoudre seul, Charles convoqua d'abord un conseil privé, puis les évêques. Le seul évêque de Londres, Juxon, lui conseilla de suivre sa conscience; tous les autres, l'évêque de Lincoln surtout, prélat intrigant, le pressèrent de sacrifier un individu au trône, sa conscience d'homme à sa conscience de roi. Comme le roi sortait de cette conférence, une lettre de Strafford lui fut remise : « Sire, lui écrivait le comte, après un long et rude combat, j'ai pris la seule résolution qui me convienne : tout intérêt privé doit céder au bonheur de votre personne sacrée et de l'État; je vous supplie d'écarter, en acceptant ce bill, l'obstacle qui s'oppose à un heureux accord entre vous et vos sujets. Mon consentement, sire, vous acquittera plus devant Dieu que tout ce que pourraient faire les hommes; nul traitement n'est injuste envers qui veut le subir. Mon âme, près de s'échapper, pardonne tout et à tous avec la douceur d'une joie infinie. Je vous demande seulement d'accorder à mon pauvre fils et à ses trois sœurs autant de bienveillance, ni plus ni moins qu'en méritera leur mal-

heureux père, selon qu'il paraîtra un jour coupable ou innocent. »

Le lendemain, le secrétaire d'État, Carlton, vint, de la part du roi, annoncer à Strafford qu'il avait consenti au bill fatal. Quelque surprise parut dans les regards du comte, et pour toute réponse, il leva les mains au ciel, disant : « *Nolite confidere principibus et filiis hominum, quia non est salus in illis;* ne vous fiez ni aux princes ni aux fils des hommes, parce que votre salut n'est pas en eux. » Le gouverneur de la Tour, chargé d'accompagner Strafford, l'engagea à prendre une voiture pour échapper aux violences du peuple : « Non, monsieur, lui dit le comte; je sais regarder la mort en face, et le peuple aussi. Que je ne m'échappe point, cela vous suffit; quant à moi, que je meure par la main du bourreau ou par la furie de ces gens-là, si cela peut leur plaire, rien ne m'est plus indifférent. » Et il sortit à pied, précédant les gardes et promenant de tous côtés ses regards, comme s'il eût marché à la tête de ses soldats. En passant devant la prison de Laud, incarcéré et mis en accusation presque en même temps que lui, il s'arrêta; la veille, il l'avait fait prier de se trouver à la fenêtre et de le bénir au moment de son passage : « Milord! dit-il en élevant la tête, votre bénédiction et vos prières! » L'archevêque étendit les bras vers lui; mais d'un cœur moins ferme et affaibli par l'âge, il tomba évanoui. « Adieu, milord, dit Strafford en s'éloignant; que Dieu protége votre innocence! » Arrivé au pied de l'échafaud, il y monta avec assurance, pardonna au bourreau, pria, posa sa tête sur le billot et donna lui-même le signal (12 mai 1641). Sa tête tomba; le bourreau la montra au peuple en criant : « Dieu sauve le roi! » Quatre ans plus tard, Laud, frappé également par un bill d'*attainder*, porta sa tête sur l'échafaud, le 10 janvier 1645.

Massacre général des protestants d'Irlande (22 oct. 1641).

« Dieu sauve le roi! » Quelle amère dérision que ce cri poussé par le bourreau lorsqu'il tenait entre ses mains la tête du plus zélé serviteur de Charles Ier. Mais tout tournait

contre le coupable monarque. A la fin d'octobre arriva subitement la nouvelle qu'une insurrection générale couvrait l'Irlande de sang, et menaçait du plus imminent danger la religion protestante et le parlement. Les catholiques irlandais, chefs et peuple, s'étaient partout soulevés, réclamant la liberté de leur foi, de leur patrie, invoquant le nom de la reine, du roi même, déployant une commission qu'ils avaient, disaient-ils, reçue de lui, et annonçant le projet de se délivrer, eux et le trône, des puritains anglais, leurs communs oppresseurs. La conspiration, depuis longtemps ourdie dans tout le royaume, n'avait été trahie que par hasard, à Dublin seulement, la veille du jour où elle devait éclater; et à peine avait-on eu le temps d'en préserver le chef-lieu du gouvernement. Ailleurs son explosion n'avait rencontré presque aucun obstacle; partout les protestants d'Irlande, attaqués à l'improviste, étaient chassés de leurs biens, poursuivis, égorgés, livrés à tous les supplices que la haine religieuse et patriotique peut inventer contre des hérétiques, des étrangers et des tyrans. Cent trente mille, suivant les uns, quarante mille, selon les autres, périrent. Un cri d'épouvante et de fureur contre le papisme s'éleva dans toute l'Angleterre; tout protestant se crut en danger. Charles était étranger à l'insurrection, et la prétendue commission que produisait sir Phelim O'Neil n'était qu'une grossière imposture; mais sa haine connue pour les puritains, la confiance qu'il avait plus d'une fois témoignée aux catholiques, les intrigues que depuis trois mois il entretenait en Irlande pour s'y ménager au besoin des places fortes et des soldats, enfin les promesses de la reine avaient persuadé aux Irlandais qu'ils pouvaient, sans craindre un désaveu sincère, se prévaloir de son nom. C'était ce que comprenait très-bien la nation anglaise, et les massacres d'Irlande ne firent que creuser plus profondément l'abîme qui se faisait chaque jour entre elle et le monarque.

Guerre civile (1642-1646).

En effet, le parlement, qui n'avait aucune confiance dans bonne foi de Charles, ne croyait pouvoir se contenter du

redressement des anciens griefs et prenait peu à peu possession du gouvernement, dirigeant l'emploi des subsides, réformant les jugements des tribunaux, et désarmant l'autorité royale en proclamant sa propre indissolubilité. Le 22 novembre 1641, il votait au roi *une remontrance sur l'état du royaume*. Ce document fameux se composait de deux cent six articles. Les communes y avaient énuméré longuement, minutieusement, avec aigreur, tous les griefs de la nation depuis le commencement du règne; c'était une sorte d'appel au peuple. Plusieurs membres de l'opposition, trouvant l'attaque trop violente, s'abstinrent, et la remontrance ne passa qu'à une majorité de onze voix. « Si elle n'avait pas passé, dit Cromwell à lord Falkland en sortant de la salle, j'aurais vendu tous mes biens et j'aurais été m'établir dans la Nouvelle-Angleterre. » Déjà, quelques années auparavant, il avait été sur le point de partir pour l'Amérique : au moment où un ordre du conseil interdit les émigrations, huit vaisseaux, prêts à faire voile, étaient à l'ancre dans la Tamise; sur l'un étaient déjà montés Pym, Hampden et Cromwell. L'agitation fut bien plus grande encore lorsque, le 15 décembre, les communes eurent voté l'impression de la remontrance; c'était traduire le roi à la barre de l'opinion publique. Huit jours auparavant, le 7 décembre, les communes avaient voté un bill fameux, *militia-bill*, en vertu duquel l'organisation de l'armée et la nomination de ses chefs n'auraient lieu dorénavant qu'avec le concours du parlement. Ce bill déplaçait en quelque sorte la royauté; et pourtant la conservation de la liberté et du protestantisme en dépendait. Les armes légales allaient devenir inutiles.

Le 3 janvier 1642, Charles, à l'insu des royalistes les plus intelligents et les plus fidèles, tels que Falkland, Hyde et Colepepper, commença l'attaque, en sommant la chambre basse de lui livrer cinq de ses membres les plus influents. Un héraut d'armes vint réclamer en son nom Hampden, Pym, Hollis, Haslerig et Strode; mais l'orateur refusa de les laisser emmener. Le jour suivant, 4 janvier, on annonça que le roi s'approchait des communes, escorté de trois à

quatre cents hommes armés. A son entrée, tous les membres se levèrent et se découvrirent. « A ce que je vois, dit-il en portant ses regards sur l'assemblée, les oiseaux se sont envolés.... Vous me les enverrez; autrement je saurai trouver moyen de les mettre en cage. » Privilége! privilége! cria-t-on quand le roi quitta la salle, par allusion au privilége d'inviolabilité des cinq membres menacés d'arrestation. Bientôt Charles apprit que le peuple, les milices et les mariniers même de la Tamise s'apprêtaient à ramener en pompe à Westminster les cinq membres qui en étaient partis à l'approche du roi. « Quoi! s'écria-t-il, ces rats d'eau mêmes m'abandonnent! » De toute la population de la capitale c'était en effet sur les bateliers que Charles comptait le plus. Le coup d'État ayant échoué, il sortit de Londres pour commencer la guerre civile (10 janvier 1642).

Le parti du parlement avait l'avantage de l'enthousiasme et du nombre : il avait la capitale, les grandes villes, les ports, la flotte. Le roi avait la plus grande partie de la noblesse, plus exercée aux armes que les troupes parlementaires. Dans les comtés du nord et de l'ouest, les royalistes ou *cavaliers* dominaient; les parlementaires ou *têtes rondes*[1] dans ceux de l'est, du centre et du sud-est, les plus peuplés et les plus riches. Ces derniers comtés, contigus les uns aux autres, formaient comme une ceinture autour de Londres.

Le roi, qui avait arboré son étendard à Nottingham, marcha sur la capitale; mais la bataille indécise de Edge-Hill, dans le comté de Warwick, sauva les parlementaires. Ils eurent le temps de s'organiser. Le comte d'Essex commandait leurs troupes. Plusieurs membres des communes prirent les armes. Hampden leva dans le Buckinghamshire un régiment d'infanterie parmi ses propres tenanciers, ses amis et ses voisins. Ce régiment se distingua par son excellente discipline, et son chef devint aussi bon soldat qu'il était bon orateur. Son étendard portait d'un côté la devise du parlement : *Dieu est avec nous*, et de l'autre la

1. Les puritains portaient leurs cheveux très-courts, d'où le surnom de têtes rondes, tandis que les cavaliers les avaient très-longs et flottants jusque sur les épaules, ainsi qu'on peut le voir dans le beau portrait de Charles lui-même par Van Dyck.

devise même du patriote : *Vestigia nulla retrorsum.* Cet intrépide champion de la liberté devait trouver la mort à la bataille de Chalgrove-Field, le 18 juin 1643. Cromwell, devenu colonel, forma, dans les comtés de l'est, avec les fils de fermiers, avec les *yeomen*[1], des escadrons de volontaires qui opposèrent l'enthousiasme religieux aux sentiments d'honneur qui animaient les cavaliers. Le parlement vainquit encore à Newbury, dans le Berkshire. La lutte fut des plus acharnées (26-28 septembre 1643), et coûta la vie à plusieurs chefs des cavaliers, notamment à lord Falkland, l'honneur du parti royaliste, toujours patriote quoique proscrit par le parlement, toujours respecté du peuple quoique ministre de Charles Ier, et que l'Angleterre tout entière pleura pour sa science. Après cette victoire, le parlement unit sa cause à celle de l'Écosse par un covenant solennel (1643).

Les intelligences du roi avec les highlanders, restés pour la plupart catholiques, tandis que les basses terres étaient presbytériennes, et avec les papistes irlandais, avaient accéléré ce rapprochement inattendu de deux peuples jusque-là ennemis. On assurait qu'un grand nombre de papistes irlandais étaient mêlés aux troupes rappelées de leur île par le roi ; que des femmes mêmes, armées de longs couteaux, et sous un accoutrement sauvage, avaient été vues dans leurs rangs. Le parlement ne voulut point recevoir les lettres de celui que le roi avait convoqué à Oxford, et poussa la guerre avec une nouvelle vigueur. L'enthousiasme avait porté quelques familles à se priver d'un repas pour en offrir au parlement la valeur ; une ordonnance convertit cette offre en une taxe obligatoire pour tous les habitants de Londres et des environs. Le neveu du roi, le prince Robert ou Rupert, fils du malheureux électeur palatin Frédéric V, fut défait (3 juillet 1644) à Marston-Moor (vingt kilomètres d'York), après une lutte acharnée, par l'invincible obstination des *saints* de l'armée parlementaire, des cavaliers de Cromwell, qui reçurent sur le champ de bataille le surnom de *côtes de fer ;* ils auraient pu envoyer au par-

1. La *yeomanry* serait notre garde nationale rurale mobilisée pour un moment, si celle-ci ne se composait que de fermiers ou de petits propriétaires.

lement plus de cent drapeaux ennemis, si, dans leur enthousiasme, ils ne les avaient mis en pièces pour en orner leurs bonnets et leurs bras. Le roi perdit York et tout le nord. La reine se sauva en France.

Ce désastre sembla un instant réparé. Le roi avait fait capituler, dans le comté de Cornouailles, le comte d'Essex, général du parlement. Les bandes irlandaises avaient débarqué en Écosse, et Montrose, l'un des plus vaillants cavaliers, ayant paru tout à coup dans leur camp, en costume de montagnard, avait gagné deux batailles, soulevé les clans du nord, et semé l'effroi jusqu'aux portes d'Édimbourg. Déjà le roi marchait sur Londres ; le peuple fermait les boutiques, priait et jeûnait, lorsqu'on apprit qu'il avait été défait à Newbury pour la seconde fois. Les parlementaires avaient fait des prodiges : à la vue des canons qu'ils avaient perdus naguère dans le comté de Cornouailles, ils se précipitèrent sur les batteries royales, ressaisirent leurs pièces et les ramenèrent en les embrassant.

Alors la mésintelligence éclata entre les vainqueurs. Car il ne faudrait pas croire qu'il n'y eût que deux partis, les anglicans-royalistes et les presbytériens-parlementaires. Voici quelles croyances religieuses et politiques se partageaient l'Angleterre.

Énumération des divers partis.

1° Les *catholiques*, très-peu nombreux, si ce n'est parmi les gentilshommes des comtés du nord-ouest, tenaient pour l'autorité du pape en matière spirituelle, et pour l'autorité du roi en matière temporelle.

2° Les *anglicans* ou *épiscopaux* tenaient, en religion, pour la suprématie spirituelle du roi, ainsi que pour la juridiction spirituelle et temporelle des évêques, tandis qu'ils déniaient au pape toute espèce de pouvoir ; en politique, pour la *prérogative* ou autorité à peu près absolue du monarque.

3° Les *presbytériens* admettaient la royauté, mais une royauté tempérée par le parlement et dont les pouvoirs devaient être nettement définis par la loi. Dans la hiérarchie religieuse, s'ils consentaient, par une déférence purement

honorifique, à laisser le roi au sommet, ils ne voulaient pas plus des évêques que du pape et demandaient l'égalité entre tous les prêtres. Des synodes ou conseils composés des *anciens* ou *presbyters*, soit laïques, soit ecclésiastiques, élus par leurs frères, devaient remplacer les évêques. Leur clergé adressait à Dieu des prières d'inspiration, des invocations formulées à l'instant même et sous l'impression du moment, tandis que le clergé anglican affectait, à l'imitation du clergé catholique, de s'astreindre toujours à des formules invariables. Tandis que les anglicans avaient conservé le surplis, ainsi que les sons majestueux de l'orgue, quelquefois même les peintures et les sculptures de l'*idolâtrie papiste;* tandis qu'ils communiaient à genoux et faisaient le signe de la croix sur les enfants baptisés, les presbytériens communiaient assis, rejetaient le surplis, proscrivaient du temple toute musique, toute peinture, toute sculpture, et s'abstenaient dans le baptême du signe de la croix.

4° Les *indépendants* avaient, en politique comme en religion, des tendances beaucoup plus avancées encore que celles des presbytériens : en politique, ils penchaient pour la forme républicaine; en religion, non-seulement ils ne voulaient ni pape ni évêques, mais même ils ne trouvaient pas les simples ministres indispensables. Suivant eux, tout homme, dès qu'il se sentait animé de l'Esprit saint, pouvait, sans avoir reçu aucune consécration, monter en chaire et prendre la direction momentanée d'un troupeau de fidèles. Ils repoussaient énergiquement, comme antichrétienne, toute division de la société en *laïques* et *ecclésiastiques*. « Vous voulez pouvoir à votre aise, disait Cromwell aux prêtres catholiques d'Irlande, brider, seller, monter, éreinter ces pauvres laïques. » Les indépendants demandaient également que, dans l'intérêt de la liberté de penser, le pouvoir séculier s'abstînt de toute intervention et surtout de toute répression dans les matières religieuses. Aussi voyaient-ils se rattacher à eux, du moins à ce point de vue, les *déistes*, et notamment Algernon Sidney, le plus illustre de tous. Apôtre de la tolérance, surtout en paroles, Cromwell s'écriait encore : « Il faut nous conserver dans l'amour de

Dieu, et non pas détruire les hommes parce qu'ils ne veulent pas croire comme nous. » Ce fut lui qui permit aux juifs de bâtir une synagogue à Londres, d'où leur culte avait été proscrit depuis le XIIIe siècle.

5° Enfin les indépendants devaient être, à leur tour, dépassés par les *niveleurs* (*levellers*), c'est-à-dire par l'anarchie personnifiée. Ces derniers voulaient l'égalité la plus complète, égalité politique, égalité religieuse, égalité sociale. C'est ainsi que, dans une association de fidèles, chacun devait exercer à son tour les fonctions de prêtre; dans un régiment, chacun à son tour, les fonctions de colonel.

L'absurdité de semblables doctrines suffit pour montrer que les niveleurs devaient être peu nombreux et peu dangereux. D'autres énergumènes[1], tels que les brownistes, les fennilistes, et cent autres sectes qui allaient jusqu'à prêcher la polygamie, l'étaient encore moins. Il n'en était pas de même des indépendants. Ce dernier parti était un mélange d'enthousiastes, de philosophes et de *libertins*; mais il tirait son unité d'un principe, *le droit à la liberté de croyance*, et ce principe devait lui donner la victoire sur des adversaires moins énergiques et moins conséquents. Pendant que les presbytériens croient préparer la paix par de vaines négociations avec le roi, les indépendants s'emparent de la guerre : Cromwell, leur chef, déclare que les puissants la prolongent à dessein, et la chambre, entraînée par le désintéressement ou par la crainte de perdre sa popularité, décide que chacun *renoncera à soi-même*, et que les membres du parlement n'exerceront plus aucune charge civile ni militaire.

Cromwell trouva le moyen, par de nombreux succès, de se faire exempter de la règle commune, et les indépendants défirent l'armée royale à Naseby, près de Northampton, le

1. Il y avait notamment : les *anabaptistes*, suivant lesquels *la propriété est interdite à tout chrétien; tout ce que chacun possède doit être mis en commun; la polygamie est permise*; les *fouilleurs* ou *déracineurs*, autre espèce de fous qui s'emparaient des bruyères et des champs en friche; les *millénaires* qui attendaient le règne temporel du Christ, lequel allait bientôt commencer pour durer mille ans; les *antinomiens* qui pensaient que la loi est inutile à ceux qui sont régénérés et que le Saint-Esprit dirige; les *adamites* dans les assemblées desquels, hommes et femmes, étaient nus, à l'exemple d'Adam et Ève, pour prier et entendre le sermon; les *souls-sleepers*, purs matérialistes qui croyaient que l'âme s'endort; les *pueris similes*; les *semper orantes*; les *Deo relicti*, etc., etc.

14 juin 1645. Les papiers du roi trouvés après la victoire, et lus publiquement à Londres, prouvèrent que, malgré ses protestations mille fois répétées, il appelait les étrangers et particulièrement les Irlandais catholiques.

En Écosse, le parti royaliste éprouvait dans sa fortune les alternatives les plus diverses. Son chef, James Graham, d'abord comte, puis marquis de Montrose, était un homme fortement trempé, que son ambition ardente appelait aux grandes actions, et qui, confiant dans son courage et dans ses talents, entreprenait souvent de trop grandes choses avec de faibles moyens. Il était poëte et savant, profond dans l'art de la guerre et possédant une force de corps et une activité d'esprit qui le rendaient capable de supporter toutes les fatigues comme de trouver un remède à chaque revers de fortune. Le cardinal de Retz pensait que le comte de Montrose rappelait plus qu'aucun homme de son siècle les héros de Plutarque. D'abord partisan du covenant, Montrose, malgré les services rendus à la cause presbytérienne, avait eu la mortification de voir que le comte d'Argyle, l'ancien ennemi féodal de sa maison, lui était préféré par les chefs de son parti, et principalement par le clergé. Il abandonna donc le parti qui le méconnaissait pour passer du côté du roi, et obtint, dès le début de ses attaques contre les presbytériens écossais, de rapides et importants succès. Malheureusement sa petite armée ne s'était guère recrutée que parmi les montagnards. Ceux-ci, après leurs victoires, se hâtèrent de retourner dans les hautes terres pour y enfouir leur butin. Abandonné par eux, Montrose fut surpris et défait par les covenantaires écossais, dont une armée envahit le nord de l'Angleterre.

A peu près à la même époque, le prince Rupert, jusque-là connu par son courage impétueux, avait rendu Bristol à la première sommation. Charles allait être assiégé dans Oxford, qu'il ne pouvait défendre; il en sortit, erra quelque temps de ville en ville, de château en château, changeant sans cesse de déguisement. Il s'arrêta sur les hauteurs de Harrow, à seize kil. N. O. de Londres, hésitant s'il ne rentrerait pas dans sa capitale, qu'il apercevait de loin. Enfin, le

7 mai 1646, il se retira par lassitude plutôt que par choix dans le camp des Écossais, où le résident de France lui faisait espérer un asile, et où il s'aperçut bientôt qu'il était prisonnier.

Ses hôtes assiégeaient alors Newark, près d'Oxford. Ils ne lui épargnèrent pas les outrages. Un ministre écossais, prêchant devant lui à Newcastle, désigna aux chants de l'assemblée le psaume LI, qui commence par ces mots : « Tyran, pourquoi te glorifies-tu dans ta malice et te vantes-tu de tes iniquités ? » Le roi, se levant tout à coup, entonna, au lieu de ce verset, le psaume LVI : « Aie pitié de moi, mon Dieu, car mes ennemis m'ont foulé aux pieds tout le jour, et il y en a beaucoup qui me font la guerre ; » et d'un commun élan, toute l'assistance se joignit à lui. Cependant les Écossais, désespérant de lui faire accepter le covenant, le livrèrent (30 janvier 1647) aux Anglais, qui offraient de leur payer les frais de la guerre évalués à dix millions de francs. Mais tout en profitant de la cupidité des Écossais, les Anglais ne se firent pas faute de leur reprocher leur avarice et leur trahison, dans ce refrain populaire :

L'Écossais traître à sa foi,
Pour un liard vendit son roi.

Captivité de Charles ; lutte entre les presbytériens et les indépendants (1647-1648).

Si en présence d'un péril commun les indépendants et les presbytériens avaient eu beaucoup de peine à s'entendre, que devait-ce être après la victoire ? Luttant déjà entre eux pour le pouvoir, le roi allait être une proie de plus à se disputer. Comme les presbytériens dominaient dans le parlement et les indépendants dans l'armée, l'antagonisme se concentra entre ces deux corps. Le parlement maître de la personne du roi enfermé à Holmby, non loin de Nottingham, ne voyait plus de nécessité de conserver l'armée dans son intégrité. Il voulait ne garder que les régiments indispensables pour marcher contre les catholiques irlandais et licencier les autres. Mais l'armée sentait sa force et n'était pas disposée à céder aux injonctions *des avocats* du parlement.

Fairfax, qui avait remplacé dans le commandement un zélé presbytérien, le comte d'Essex, était soldat avant tout, et ne se prononçait bien formellement pour aucun des deux partis. Toutefois sa neutralité importait peu aux indépendants qui avaient dans Cromwell, devenu lieutenant général, et dans Ireton commissaire général de la cavalerie, leurs véritables chefs. Le futur protecteur faisait grand cas de son camarade, personnage doué de qualités précieuses et dans lequel le soldat était enté sur le jurisconsulte, le saint sur l'homme d'État. Il lui donna en mariage sa fille Brigitte. Comme à chaque pétition des officiers et des soldats demandant l'arriéré de leur solde, et souvent d'un ton peu respectueux, les presbytériens éclataient en menaces, Cromwell un jour se pencha vers Ludlow, zélé républicain, assis à côté de lui : « Ces gens-là, dit-il, n'auront pas de repos que l'armée ne les ait mis dehors par les oreilles. » La colère fit bientôt place, chez les presbytériens, à l'inquiétude. L'armée entière, armée composée, rappelons-nous-le, non pas de mercenaires, de soldats enrôlés par force, mais de volontaires qui s'étaient levés spontanément pour défendre leurs croyances politiques et religieuses, se concertait, s'érigeait en pouvoir indépendant, rival peut-être, et avait déjà son propre gouvernement. Deux conseils, composés l'un des officiers, l'autre des *agents* ou *agitateurs* nommés par les soldats, réglaient toutes ses démarches, et se préparaient à négocier en son nom. Tout était prévu pour soutenir cette organisation naissante ; chaque escadron, chaque compagnie nommaient deux agitateurs. Toutes les fois que leur réunion devenait nécessaire chaque soldat donnait quatre pence (quarante centimes) pour suffire aux frais, et les deux conseils ne devaient jamais agir qu'en commun.

En présence d'un si grand danger, la majorité presbytérienne du parlement ne vit qu'un moyen de salut, traiter avec le roi, et elle y était d'autant mieux disposée, que jamais elle n'avait voulu anéantir, mais seulement limiter l'autorité royale. Déjà, à Westminster et dans la cité dont les bourgeois étaient tous presbytériens, on s'entretenait de l'espoir

que le roi se réunirait bientôt à son parlement, quand, le 4 juin 1647, arriva tout à coup la nouvelle, que la veille il avait été enlevé de Holmby par un détachement de sept cents hommes,et que l'armée le tenait en son pouvoir à Newmarket. Le commandant de cette expédition était un agent de Cromwell, nommé Joyce, qui de tailleur était devenu cornette. Le lieutenant général, formellement accusé par un de ses collègues du parlement, par Grimstone, presbytérien énergique, se leva, puis tombant à genoux, fondant en larmes, avec une véhémence de paroles, de sanglots et de gestes qui saisit d'émotion ou de surprise tous les assistants, il se répandit en pieuses invocations, en ferventes prières, appelant sur sa tête, si quelque homme dans tout le royaume était plus fidèle que lui à la chambre, toutes les condamnations du Seigneur. Se relevant ensuite, il parla plus de deux heures, du parlement, du roi, de l'armée, de ses ennemis, de ses amis, de lui-même; abordant et mêlant toutes choses, humble et audacieux, verbeux et passionné, répétant surtout à la chambre qu'on l'inquiétait à tort, qu'on la compromettait sans motif, que, sauf quelques hommes dont les regards se tournaient vers la terre d'Égypte, officiers et soldats, tous lui étaient dévoués et faciles à retenir sous sa loi. Tel fut enfin son succès, que lorsqu'il se rassit, l'ascendant avait passé à ses amis, et que, « s'ils l'eussent voulu, disait trente ans après Grimstone lui-même, la chambre nous eût envoyés à la Tour, les deux officiers qui me servaient de témoins et moi, comme calomniateurs. » Mais Cromwell était trop clairvoyant pour s'abuser sur la valeur de son succès. Il comprit que de telles scènes ne pouvaient se reproduire, et, le soir même de ce grand triomphe, il quitta Londres secrètement, pour aller rejoindre l'armée. Celui-ci, aussitôt, marcha sur la capitale. Elle y entra triomphante, le 6 août 1647, et escortant plus de soixante membres qui, hostiles à la majorité presbytérienne, étaient venus chercher un asile dans ses rangs.

Cependant, depuis que le roi était passé des mains du parlement dans celles de l'armée, les chefs de cette dernière n'avaient cessé de négocier avec lui. Ils étaient même tout

disposés à lui accorder des conditions beaucoup plus favorables que celles dont la majorité presbytérienne ne voulait point se départir. Au premier abord, une telle anomalie s'explique difficilement, puisque les presbytériens voulaient sincèrement la monarchie, tandis que les indépendants s'en souciaient fort peu. Mais les chefs de l'armée désiraient à tout prix annuler les presbytériens, et pour atteindre ce but ils ne se refusaient pas à s'entendre avec le roi, surtout si celui-ci promettait de les récompenser largement. Lorsque Charles se vit courtisé par Cromwell, Ireton et quelques autres généraux, il crut qu'il pourrait à la fois se jouer d'eux et du parlement, grâce à leur antagonisme, et finir par ne rien accorder du tout ni aux indépendants ni aux presbytériens; mais il devait payer cher sa duplicité.

Les généraux avaient donné au roi, pour prison, son palais de Hampton-Court. Un des espions que Cromwell y entretenait, lui fit un jour passer l'avis qu'il partait du château une lettre adressée à la reine, et qui contenait les vrais desseins de Charles envers l'armée et ses chefs. La lettre, cousue dans une selle que portait sur sa tête un homme qui n'était point dans le secret, devait arriver vers dix heures du soir à l'auberge du *Sanglier Bleu,* dans Holborn, où un cheval était préparé pour conduire l'homme à Douvres, d'où le paquet passerait en France. Cromwel et Ireton se rendirent à l'auberge indiquée. A l'approche du messager, ils sortirent l'épée à la main, se saisirent de la selle sous prétexte qu'ils avaient ordre de tout visiter, l'emportèrent dans un cabinet, en fendirent les bords, y trouvèrent la lettre, refermèrent la selle avec soin, et la rendirent au messager. Charles écrivait à la reine que les deux factions le recherchaient également, qu'il se joindrait à celle dont les conditions seraient pour lui meilleures, et qu'il croyait même traiter plutôt avec une troisième faction, avec les presbytériens écossais, qu'avec l'armée ou le long parlement: «Du reste, ajoutait-il, je suis seul au fait de ma situation; sois tranquille sur les concessions que je pourrais faire; je saurai bien, quand il en sera temps, comment il faut se conduire avec ces drôles-là, et au lieu d'une jarretière de

soie (allusion à l'ordre de la jarretière), je les accommoderai d'une corde de chanvre. » Il était donc bien évident pour Cromwell qu'il n'y avait pas moyen de se fier au roi. Dès ce moment il commença à viser plus haut, et songea à soustraire le roi à l'armée, comme il l'avait enlevé au parlement. Charles, épouvanté par des avis menaçants, s'échappa et passa dans l'île de Wight, où il se trouva à la disposition de Cromwell.

La ruine du roi fut le sceau de la réconciliation de Cromwell avec les républicains. Il avait été forcé de réprimer la faction des niveleurs. Un jour qu'il passait en revue neuf régiments, certains cris se firent entendre; les soldats d'un de ces régiments, que commandait Robert Lilburne, frère de John, le pamphlétaire le plus audacieux du parti, parurent même devant lui, portant attaché à leur bonnet un écrit séditieux intitulé : l'*Accord du peuple*, avec cette inscription : « Droits des soldats. » Il leur arracha cet écrit, fit sortir des rangs quatorze des plus mutins, ordonna l'exécution immédiate de l'un d'eux, Richard Arnell, devant le front de son régiment, et envoya les autres en prison.

Mais Cromwell n'avait garde de se brouiller pour toujours avec un parti si énergique. Il le regagna en battant dans le pays de Galles les cavaliers qui avaient de nouveau repris les armes, en leur prenant leur dernier asile, le château de Pembroke, puis en mettant en pleine déroute, près de Preston, sur les bords de la Ribble, le 18 août 1648, les presbytériens écossais qui, satisfaits des promesses de Charles, s'avançaient pour le tirer des mains des républicains anglais. Non content de cette victoire, due à la rapidité de ses mouvements et à l'ardeur de ses soldats peu nombreux, mal vêtus, mal nourris, mais suppléant à tout par leur enthousiasme, l'infatigable Cromwell pénétra jusqu'à Édimbourg, y fut reçu avec joie par les *presbytériens* rigides qui avaient fortement blâmé les *presbytériens modérés* de s'être armés en faveur de Charles, et reprit la route de Londres plus puissant que jamais. Le long parlement n'avait pu s'empêcher de féliciter officiellement Cromwell sur ses nouvelles victoires, mais au fond il comprenait par-

Tom 2. P 60.

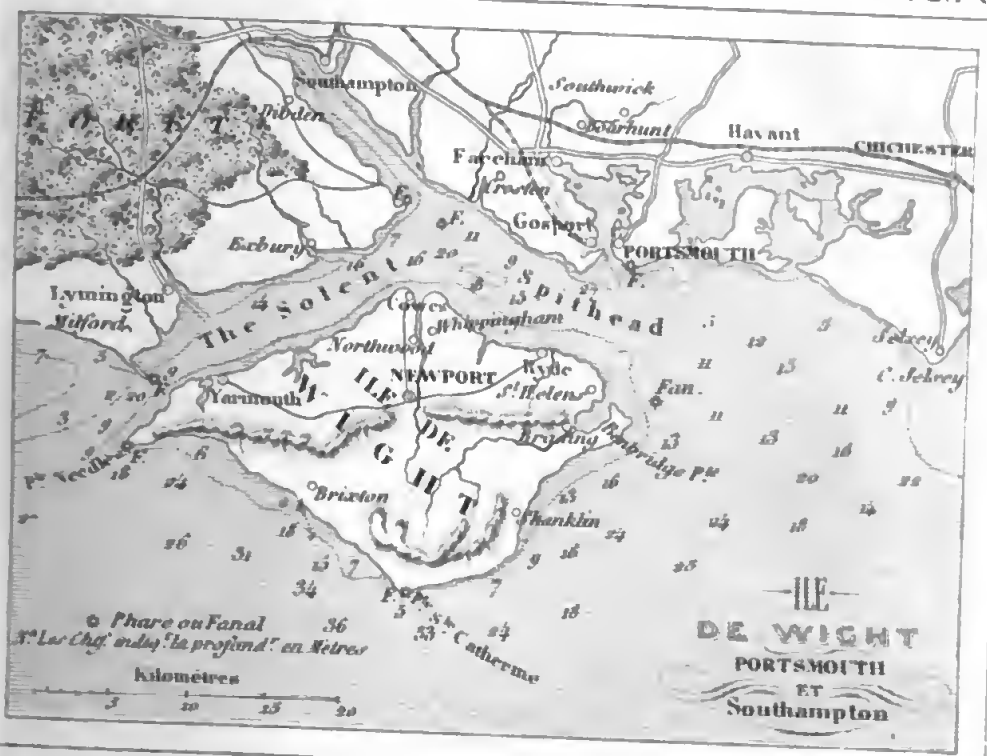

Tom. 2. P 569.

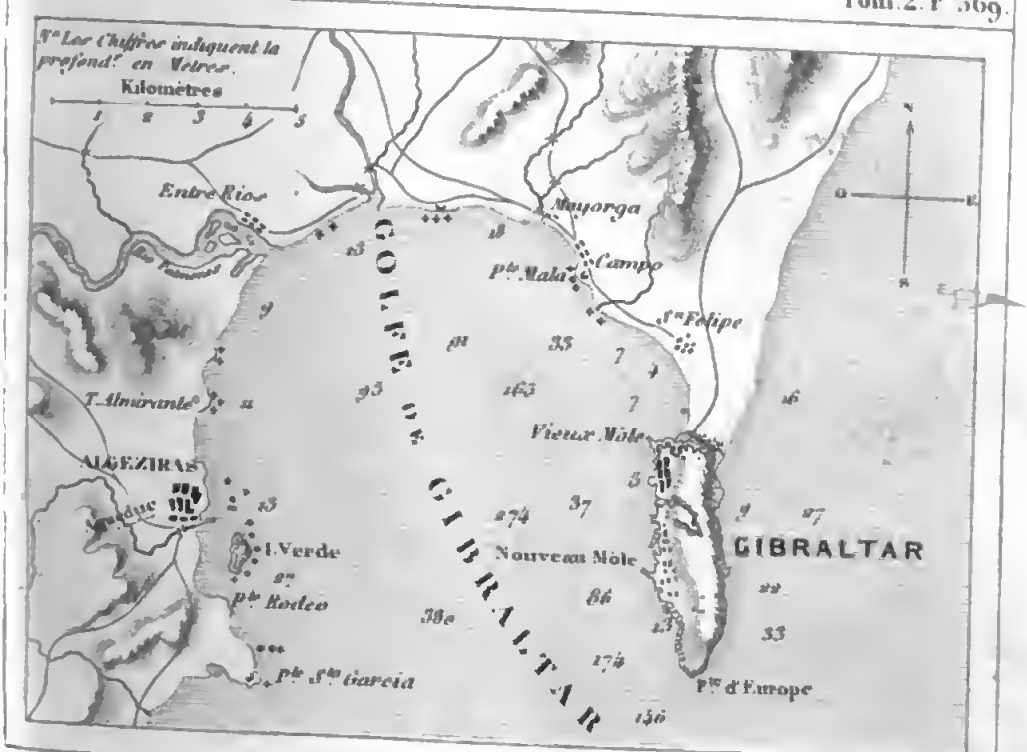

Dessiné par A. Fuilleman — Librairie de L. Hachette et Cie — Gravé par E. George

faitement que la bataille de Preston avait été gagnée par les indépendants aussi bien sur les presbytériens d'Angleterre que sur ceux d'Écosse. Il se hâta donc de négocier de nouveau avec le roi. Mais pendant que Charles dispute avec les députés du parlement et débat obstinément les priviléges de sa couronne et les intérêts de l'épiscopat anglican, l'armée le fait enlever de l'île de Wight, et *purge* le parlement.

Le 6 décembre 1648, à sept heures du matin, le colonel Pride, à la tête de son régiment, investit le lieu des séances et se posta lui-même à la porte de la salle. Il tenait la liste des membres presbytériens auxquels le parti indépendant ne voulait plus permettre de siéger dans la chambre. « Vous n'entrerez pas » disait-il à chacun d'eux, et il faisait même arrêter et emmener les plus suspects. Cinquante-deux presbytériens furent ainsi éliminés. Le lendemain 7, des troupes fermèrent une seconde fois les avenues de la chambre, la même scène se renouvela; quarante membres furent encore écartés, et il ne rsta plus à siéger qu'environ quatre-vingts membres qui composèrent ce qu'on appela, non plus le long parlement, mais le parlement croupion ou *rump-parliament*. Dès 1642 une première épuration avait eu lieu, mais celle-là toute volontaire, lorsque les membres royalistes avaient quitté Londres pour aller constituer, suivant la volonté de Charles, le parlement d'Oxford.

A partir de ce moment, tout céda, tout se tut; aucune voix ne vint plus troubler le parti des indépendants dans l'ivresse de sa victoire. Aussi l'enthousiasme des fanatiques était au comble. « Comme Moïse, » disait Hugues Peters, chapelain de Fairfax, en prêchant devant les débris des deux chambres, et en s'adressant aux généraux, « comme Moïse, vous êtes destinés à tirer le peuple de la servitude d'Égypte : comment s'accomplira ce dessein? c'est ce qui ne m'a pas encore été révélé. » Il mit sa tête dans ses mains, se baissa sur un coussin placé devant lui, et se relevant tout à coup[1] :

1. C'était là ce que les puritains appelaient *chercher le Seigneur*. Il arriva plus d'une fois à Cromwell et à ses officiers de *chercher ainsi le Seigneur* pendant des jours entiers, c'est-à-dire de passer des jours entiers dans le jeûne et la prière pour découvrir le meilleur parti à prendre dans telle ou telle affaire. La résolution qui surgissait dans leur esprit après avoir cherché le Seigneur, leur semblait in-

« Voici, voici maintenant la révélation, je vais vous en faire part. Cette armée extirpera la monarchie, non-seulement ici, mais en France et dans les autres royaumes qui vous entourent. » Tandis que les indépendants les moins éclairés et les plus fanatiques se livraient avec transport à ce mystique orgueil, Cromwell, de retour d'Écosse, rentrait au parlement le jour même où les derniers restes des presbytériens se retiraient des communes. Le parlement-croupion l'accueillit avec les plus éclatants témoignages de reconnaissance, et en sortant de la séance, le vainqueur de Preston alla prendre son logement à White-Hall, dans les appartements mêmes du roi. Le lendemain, l'armée s'empara des caisses des divers comités du long parlement, forcée, dit-elle, de pourvoir elle-même à ses besoins, pour ne pas peser plus longtemps sur le pays. Enfin les pétitions reparurent pour que justice fût faite du roi, seul coupable de tant de sang versé, et Charles fut amené de l'île de Wight à Windsor, du 17 au 23 décembre 1648.

Procès du roi (20-27 janvier 1649).

La chambre décida qu'une haute cour de justice, composée de cent trente-cinq membres, serait chargée de juger le roi. Ce tribunal reçut pour président John Bradshaw, cousin de Milton, jurisconsulte estimé, grave et doux dans ses mœurs, mais d'un esprit étroit et dur, fanatique sincère et pourtant ambitieux, enclin même à quelque avidité dans sa fortune, quoique prêt à donner sa vie pour son opinion. Le procureur général fut Jean Coke, avocat de quelque renom et ami intime de Milton. Telle était la divergence des opinions sur le procès du roi, qu'une insurmontable division éclata dans le sein même de la cour : aucune convocation, aucun effort ne parvinrent à réunir aux séances préparatoires plus de cinquante-huit membres. Fairfax s'y rendit la première fois, et ne reparut plus. Parmi les mem-

spirée par lui : ils disaient alors qu'ils avaient *trouvé le Seigneur*. C'était du fanatisme, mais ce serait bien mal comprendre cette époque que de ne voir dans une telle conduite que de l'hypocrisie. Les soldats employaient leurs heures de loisir à lire la Bible, à chanter des psaumes et à tenir des conférences religieuses. La Bible allait bien mieux que l'Évangile à Cromwell et à *ses côtes de fer*; car il y a dans le peuple anglais beaucoup de la dureté du peuple juif.

bres présents eux-mêmes, plusieurs ne vinrent que pour déclarer leur opposition : telle fut, entre autres, la conduite d'Algernon Sidney, jeune encore, mais déjà influent dans le parti républicain. Son noble cœur et sa vive intelligence sentaient parfaitement tout ce que le sang versé enlève de force à la cause qu'on croit consolider par ce triste moyen. Comme il manifestait ses appréhensions d'un soulèvement à la nouvelle de l'exécution du roi : « Personne ne remuera, s'écria Cromwell ; je vous dis que nous lui couperons la tête avec la couronne dessus. »

Le 19 janvier 1649, Charles fut transféré de Windsor à son palais de Saint-James. La première fois qu'il comparut devant la haute cour siégeant dans la grande salle de Westminster, un fauteuil de velours cramoisi avait été préparé pour lui à la barre; il s'avança, porta sur le tribunal un long et sévère regard, s'assit dans le fauteuil sans ôter son chapeau, se releva soudain, regarda derrière lui la garde et les spectateurs, reporta les yeux sur ses juges, puis se rassit au milieu du silence universel.

Bradshaw se leva à l'instant : « Charles Stuart, roi d'Angleterre, dit-il, les communes d'Angleterre, assemblées en parlement, profondément pénétrées du sentiment des maux qu'on a fait tomber sur cette nation, et dont vous êtes considéré comme le principal auteur, ont résolu de poursuivre le crime du sang; dans cette intention, elles ont institué cette haute cour de justice devant laquelle vous comparaissez aujourd'hui. Vous allez entendre les charges qui pèsent sur vous. »

Le procureur général Coke se levait pour prendre la parole : « Silence! » dit le roi en le touchant de sa canne sur l'épaule. Coke se retourna surpris et irrité; la pomme de la canne du roi tomba; une courte mais profonde altération parut dans ses traits; aucun de ses serviteurs n'était à portée de ramasser pour lui la pomme; il se baissa, la reprit lui-même, se rassit, et Coke lut l'acte d'accusation, qui imputant au roi tous les maux nés d'abord de sa tyrannie, ensuite de la guerre, demandait qu'il fût tenu de répondre aux charges, et que justice fût faite de lui comme tyran,

traître et meurtrier. A ces derniers mots, l'accusé se mit à rire, mais sans proférer aucune parole.

Après avoir entendu l'acte d'accusation, Charles refusa de répondre aux questions du président, déclarant qu'il ne reconnaissait pas l'autorité de la haute cour. En se levant à la fin de la séance, il aperçut la hache destinée aux exécutions placée sur la table : « Je n'ai pas peur de cela, » dit-il en la montrant de sa canne. Comme il descendait l'escalier, quelques voix se firent entendre, criant : « Justice! justice! » Mais un bien plus grand nombre criaient : « Dieu sauve le roi! Dieu sauve Votre Majesté! »

Le 4 février, les quarante-six membres qui seuls siégeaient ce jour-là votèrent la condamnation du roi comme tyran, traître, meurtrier et ennemi du pays. Le 6 fut le jour marqué pour le prononcé du jugement. La séance s'ouvrit à midi, et, selon l'usage, par l'appel nominal : au nom de Fairfax : « Il a trop d'esprit pour être ici, » répondit une voix de femme du fond d'une galerie. Après un moment de surprise et d'hésitation, l'appel nominal continua; soixante-sept membres étaient présents. « Messieurs, dit Bradshaw, il est bien connu de tous que le prisonnier ici à la barre a été plusieurs fois amené devant la cour pour répondre à une accusation de trahison et autres grands crimes présentée contre lui au nom du peuple d'Angleterre.... — Pas de la moitié du peuple! s'écria la même voix qui avait répondu au nom de Fairfax : où est le peuple? où est son consentement? Olivier Cromwell est un traître. » L'assemblée entière tressaillit : tous les regards se tournèrent vers la galerie : « A bas les femmes! s'écria le colonel Axtell; soldats, feu sur elles! » On reconnut lady Fairfax.

« Je demande, dit le roi, à être entendu dans la chambre peinte, par les lords et les communes, sur une proposition qui importe bien plus à la paix du royaume et à la liberté de mes sujets qu'à ma propre conservation. » La parole lui fut refusée, et on n'a jamais su quelle était cette proposition.

Lecture eut lieu de la sentence. Elle constatait le refus du roi de reconnaître la juridiction de la haute cour. « Les

commissaires, disait la sentence, après avoir entendu les témoins, ont reconnu que ledit Charles Stuart est coupable d'avoir fait la guerre contre le parlement et contre son peuple; d'avoir, dans le cours de son administration, commis des meurtres, des rapines, des incendies, des spoliations et d'autres crimes. » La sentence se terminait par ces mots : « Pour avoir commis ces trahisons et crimes, la cour déclare que ledit Charles Stuart est un tyran, un traître, un meurtrier, un ennemi public de la nation, et le condamne à avoir la tête tranchée. »

Après cette lecture, Charles voulut encore une fois prendre la parole, mais inutilement. Des soldats l'emmenèrent avec violence. Il eut à subir, en descendant l'escalier, les plus grossières insultes; les uns jetaient au-devant de ses pas leur pipe allumée; les autres lui soufflaient la fumée de leur tabac au visage; tous criaient à ses oreilles : « Justice! exécution! »

Cependant les agents et les partisans du roi d'Angleterre avaient fait des représentations aux différentes cours de l'Europe. « La cause de Charles, disaient-ils, était la cause de toutes les têtes couronnées; et le triomphe d'un peuple sur son légitime souverain ne pouvait manquer d'être d'un fatal exemple! » Mais les souverains de l'Europe étaient uniquement préoccupés soit de leurs embarras intérieurs, soit de l'exécution du traité de Westphalie, qui venait à peine de mettre un terme à toutes les horreurs de la guerre de Trente ans. La France, pays natal de la reine, où elle demeurait avec deux de ses fils, le prince de Galles et le duc d'York, était en proie aux troubles de la Fronde, et la monarchie espagnole s'écroulait sous le faible gouvernement de Philippe IV. Une république tenta seule des efforts sérieux en faveur de Charles. Les Provinces-Unies de Hollande, dont le jeune stathouder, Guillaume II, avait épousé Henriette-Marie, fille de Charles, envoyèrent en Angleterre des ambassadeurs qu'elles chargèrent, en leur nom, d'intercéder auprès du parlement pour sauver le roi; mais cette intervention fut inutile. Henriette, qui, depuis longtemps, avait méconnu tous ses devoirs d'épouse, adressa, de son côté, une lettre touchante

au *speaker* par l'entremise de l'ambassadeur français. Elle demandait à la chambre des communes de lui accorder un passe-port pour venir en Angleterre, afin d'employer toute son influence sur l'esprit du roi pour le décider à donner pleine satisfation aux communes, et, dans le cas où elle échouerait, qu'il lui fût permis de remplir ses devoirs d'épouse et d'assister Charles dans ses derniers moments. La chambre ne voulut point permettre la lecture de cette lettre, et refusa également de prendre connaissance d'une lettre du prince de Galles, dans laquelle celui-ci se déclarait prêt à souscrire à toutes les conditions qui lui seraient faites, pourvu que les jours de son père fussent épargnés.

Le malheureux roi n'avait plus qu'à mourir. Il fit demander ses jeunes enfants, la princesse Élisabeth et le duc de Glocester, restés sous la garde des chambres, et l'évêque de Londres, Juxon. Prenant sur ses genoux le petit duc, alors âgé de neuf ans : « Mon fils, lui dit-il, ils vont couper la tête à ton père; peut-être voudront-ils te faire roi; mais, prends-y bien garde, tu ne peux pas être roi tant que tes frères aînés, Charles et Jacques seront vivants.—Je me laisserai plutôt mettre en pièces, » répondit l'enfant. Charles bénit ses deux enfants, remit à sa fille deux diamants, dont un pour sa mère, et, mort désormais pour ce monde, il ne conversa plus qu'avec le prélat Juxon.

Charles passa la nuit du 8 au 9 février dans le palais de Saint-James, et dormit d'un profond sommeil pendant quatre heures. Le mardi 9 février 1649, s'étant éveillé deux heures avant le jour, il s'habilla avec une recherche qui ne lui était pas ordinaire, et prit une double chemise parce que le froid était piquant. « La mort ne m'effraye point, dit-il, et, grâce à Dieu, j'y suis préparé; mais si je tremblais de froid, mes ennemis diraient que c'est de peur. » Vers dix heures, le fatal cortége se dirigea vers White-Hall, où l'on avait dressé l'échafaud. Comme les préparatifs n'étaient pas terminés, il se retira dans le cabinet qu'il avait occupé dans des jours plus heureux. Vers midi, il but un verre de vin de Bordeaux et mangea un morceau de pain. En ce moment le colonel Hacker vint lui dire que tout était prêt.

L'échafaud était tendu de noir, ainsi que la plate-forme sur laquelle il s'élevait ; des compagnies d'infanterie et de cavalerie étaient rangées de chaque côté, et une foule considérable se pressait à l'entour. Arrivé près du fatal billot, Charles se retourna vers les assistants, et leur dit d'une voix calme et forte « qu'il croyait de son devoir d'honnête homme, de bon roi et de bon chrétien, de déclarer son innocence, » et il prit Dieu à témoin qu'il n'avait jamais commencé la guerre contre les chambres du parlement; que c'était, au contraire, le parlement qui avait commencé la guerre contre lui, en réclamant le bill de la milice. Faisant allusion à la mort de Strafford, il ajouta: « Que Dieu me préserve de me plaindre de mon sort ! L'injuste sentence dont j'ai permis l'exécution à l'égard de Strafford est punie maintenant par une autre sentence injuste. » Il termina en déclarant « qu'il mourait dans la foi de l'Église d'Angleterre telle qu'il l'avait trouvée à la mort de son père. » Sur l'échafaud se trouvaient deux hommes masqués, chargés d'exécuter la terrible sentence. Charles s'adressa à l'un d'eux : « Je vais faire une courte prière, puis je lèverai les mains ; ce sera le signal. » Il demanda à l'évêque Juxon son bonnet de nuit, le mit sur sa tête ; et l'un des exécuteurs lui ayant dit que ses cheveux pourraient le gêner, il les arrangea sous son bonnet. Alors, se tournant vers l'évêque, il lui dit :

« J'ai pour moi une bonne cause et un Dieu miséricordieux. — Vous n'avez plus qu'un pas à faire, lui répondit Juxon; ce pas est difficile, sans doute, mais il est court: il vous fera faire dans un moment beaucoup de chemin, car il vous transportera de la terre aux cieux.—Je laisse un monde mauvais pour un monde meilleur, s'écria le roi. — Vous échangez une couronne temporelle pour une couronne éternelle. » Le roi pria quelque temps, puis étendit les bras. C'était le signe convenu. L'exécuteur frappa, la tête tomba au premier coup. « Voilà la tête d'un traître! » dit-il en la montrant au peuple. Un long et sourd gémissement s'éleva autour de White-Hall; beaucoup de gens se précipitaient au pied de l'échafaud pour tremper leurs mouchoirs dans le sang du roi. La cavalerie dispersa la foule. L'échafaud de-

meuré solitaire, on enleva le corps. Il était déjà enfermé dans le cercueil ; Cromwell voulut le voir, le considéra attentivement, et soulevant de ses mains la tête, comme pour s'assurer qu'elle était bien séparée du tronc : « C'était là un corps bien constitué, dit-il, et qui promettait une longue vie. »

Nous ne saurions trop gémir sur l'exécution de Charles Ier, qui n'avait point commis de ces crimes pour lesquels une juste et terrible expiation est nécessaire. Mais qui donc, si ce n'est ses rois, avait familiarisé le peuple anglais avec l'idée de voir, teint du sang royal, cet échafaud où ils avaient fait eux-mêmes monter quatre reines : Anne Boleyn, Catherine Howard, Jeanne Grey, Marie Stuart? Qui avait exaspéré comme à plaisir le fanatisme religieux et politique des Anglais, en ravissant à la fois leurs libertés politiques et leurs libertés religieuses, en ôtant, même après la défaite, toute foi dans la parole royale? « Incurable dans sa duplicité, dit M. Guizot, le plus impartial comme le plus perspicace des historiens, parce qu'envers des sujets rebelles il ne se croyait tenu à rien, Charles méditait leur ruine en implorant leur appui. » Toutefois, les torts de Charles furent avant tout ceux de sa position et de sa naissance. L'héritier des Tudors, qui, comme homme et comme roi, se place bien au-dessus de Henri VIII et de Jacques Ier, expia leur despotisme et tomba par l'explosion d'une colère longtemps amassée. Ce n'est point la justification complète de la victime, mais c'est la condamnation des bourreaux.

CHAPITRE XXVIII.

RÉPUBLIQUE ANGLAISE (1649-1660).

PROCLAMATION ET ORGANISATION DE LA RÉPUBLIQUE (FÉVR. 1649). — HISTOIRE DE L'IRLANDE DEPUIS LA CONQUÊTE JUSQU'A CROMWELL (1171-1649). —EXPÉDITION DE CROMWELL EN IRLANDE (1649). —EXPÉDITION DE CROMWELL EN ÉCOSSE; BATAILLE DE DUNBAR (1650). — SACRE DE CHARLES II; SON INVASION EN ANGLETERRE; BATAILLE DE WORCESTER (1651). — ACTE DE NAVIGATION (1651); GUERRE AVEC LA HOLLANDE (1652-1654). — DISSOLUTION DU LONG PARLEMENT (1653). — PARLEMENT BAREBONE (1653). — CROMWELL PROTECTEUR (26 DÉC. 1653). —GOUVERNEMENT DE CROMWELL; SA MORT (1658). — PROTECTORAT DE RICHARD CROMWELL (DU 14 SEPT. 1658 AU 22 AVRIL 1659).— RAPPEL DU RUMP (DU 8 MAI AU 13 OCT. 1659). — MONK (1660); PARLEMENT-CONVENTION.

Proclamation et organisation de la république (févr. 1649).

Le jour même de la mort du roi, avant qu'aucun courrier fût parti de Londres, la chambre des communes avait fait publier une ordonnance qui déclarait traître quiconque proclamerait, à sa place et comme son successeur, « Charles Stuart, son fils, communément appelé le prince de Galles, ou toute autre personne, à quelque titre que ce soit. » Le 17 février, après un long débat et malgré une opposition de vingt-neuf voix contre quarante-quatre, elle abolit formellement la chambre des lords. Enfin, le lendemain 18, un acte fut adopté en ces termes : « Il a été prouvé par l'expérience, et cette chambre déclare, que l'office de roi est, dans ce pays, inutile, onéreux et dangereux pour la liberté, la sûreté et le bien du peuple ; en conséquence, il est dès ce jour aboli. » Un grand sceau fut gravé, portant la carte d'Angleterre et d'Irlande sur une face, avec les armes des deux pays, et sur le revers une image de la chambre des communes en séance, avec cet exergue : « L'an premier de la liberté restaurée, par la bénédiction de Dieu, 1648 » (vieux style).

La royauté décapitée avec Charles Ier, l'aristocratie supprimée avec la chambre des lords, la chambre basse, sous le nom de parlement d'Angleterre, concentra dans son sein tous les pouvoirs du gouvernement. La mesure que prirent

ensuite les communes fut la création d'un conseil d'État composé de quarante et un membres. La durée de leurs pouvoirs était limitée à un an ; ils étaient chargés du maintien de la tranquillité publique, de l'organisation des troupes de terre et de mer, de la surintendance du commerce intérieur et extérieur, et des négociations avec les puissances étrangères.

On remarquait parmi eux les comtes de Pembroke, de Salisbury, de Denbigh, de Mulgrave, que leur haute naissance n'empêchait pas de figurer dans les premiers rangs du parti républicain; Whitelocke, qui, après avoir présidé la commission chargée d'instruire le procès de Strafford, conserva dans le parlement, par sa modération et son intelligence, un grand ascendant, et avait eu soin de se retirer à la campagne pendant le procès du roi; Saint-John, républicain exalté, bien que trois de ses parents eussent trouvé la mort en combattant pour Charles Ier, et dont la famille, alliée par le sang aux Tudors, devait être illustrée surtout par le célèbre Bolingbroke; Fairfax, qui conservait le commandement de l'armée, malgré le vif intérêt que sa femme et lui avaient témoigné au *tyran;* Cromwell; Skippon, l'un des officiers les plus dévoués au futur protecteur; sir Arthur Haslerig, l'un des hommes qui repoussaient le plus hautement toute idée de monarchie comme condamnée par la Bible, la raison et l'expérience; Henri Martyn, l'un des intimes de Cromwell qui, dans un de ses fréquents accès de bouffonnerie, et au moment de signer la sentence de Charles Ier, pour mieux affecter la gaieté, lui avait barbouillé d'encre le visage, ce que Martyn lui avait rendu à l'instant; Vane, un des hommes d'État les plus distingués du long parlement, le véritable auteur de l'*acte de navigation*, et le créateur des flottes à l'aide desquelles l'illustre Blake en assura l'exécution; Ludlow, le plus sincère, le plus pur de tous les républicains; Bradshaw, le président de la haute cour qui avait condamné Charles Ier. Nommé également président de ce conseil d'État, dont toutes les dépêches relatives aux affaires étrangères étaient rédigées en latin, Bradshaw lui donna pour secrétaire l'immortel Milton, son parent et son ami.

L'armée, ainsi que nous venons de le remarquer, resta sous les ordres de Fairfax. Quant à la flotte, ses chefs furent changés. On en retira le commandement au comte de Warwick pour le donner à un grand homme de mer improvisé, à Blake, transformé, dans l'espace de vingt-quatre heures, de colonel en amiral, et auquel furent associés Dean et Popham. On nomma ensuite un conseil d'amirauté de trois membres, dont Vane fut élu président. Enfin, une haute cour de justice fut constituée pour juger les royalistes. Tous les lords qui comparurent devant elle furent condamnés. La chambre, désormais unique pouvoir et juge suprême de l'État, reçut les demandes en grâce présentées par leurs parents. Lord Norwich, lord Goring, le chevalier Owen furent graciés, mais les lords Capel, Hamilton et Holland furent décapités. Trois victimes, c'était trois fois trop, sans doute, mais avouons que ce petit nombre a lieu d'étonner si l'on songe aux atroces persécutions dirigées contre les puritains, maintenant maîtres du glaive de la loi, si l'on songe qu'il y a bien peu d'annales qui présentent autant d'exemples de répressions sanguinaires que celles de l'Angleterre. Lord Holland même était peu regrettable, car il avait trahi tour à tour les deux partis. Mais on pleura avec raison lord Capel, homme du plus beau caractère, et Hamilton, chef des presbytériens écossais et commandant de l'armée battue par Cromwell à Preston.

Après avoir ainsi frappé, dans trois de leurs chefs, les partisans des Stuarts, plus irrités qu'intimidés de ces exécutions, après avoir dépouillé beaucoup de grandes familles de leurs propriétés, converties en biens nationaux [1], le gouvernement républicain comprit qu'il ne cesserait d'avoir tout à redouter des cavaliers qu'après la soumission de l'Irlande catholique et royaliste, et tourna aussitôt son attention de ce côté.

1. Ces biens, proposés d'abord au prix de dix années de leur affermage annuel, s'élevèrent avec les succès de la république au taux de quinze, seize et dix-sept années de leur revenu net : on vendait les bois à part. Beaucoup de royalistes dont les biens avaient été séquestrés ou confisqués, en obtinrent la restitution ou la mainlevée moyennant une somme plus ou moins forte payée argent comptant. La république subvenait à tous ses besoins avec ces ressources éventuelles et une taxe de 120 000 livres sterling ou 3 000 000 de francs par mois.

Histoire de l'Irlande[1] depuis la conquête jusqu'à Cromwell (1171-1649).

Nous avons raconté, en exposant le règne de Henri II, comment les Anglo-Normands avaient pris pied au milieu de la population celtique de l'Irlande. Mais l'éparpillement des forces sociales, divisées à l'infini dans cette malheureuse île, après avoir facilité les commencements de la conquête, devait être un obstacle à son achèvement. Un pays où le pouvoir central est fort est tout à la fois le plus difficile à envahir, et celui dont, après l'invasion, la conquête est le plus facile. C'est tout au rebours dans un pays où la force nationale n'est point centralisée : on l'envahit sans peine, mais on parvient très-difficilement à le conquérir. Les Anglo-Normands s'emparèrent sans beaucoup de peine, dans les années 1171 et suivantes, d'une partie de l'Irlande; mais ils firent ensuite, pendant plusieurs siècles, de vains efforts pour achever leur conquête.

Jusqu'au règne d'Élisabeth, l'espace conquis n'excéda jamais un tiers de toute l'île, et fut souvent moindre. On l'appelait *the Pale*, à cause des palissades ou fortifications dont ses limites étaient quelquefois entourées. Le *Pale* se composait d'une partie du Leinster et du sud du Munster; tantôt une victoire gagnée sur les tribus irlandaises, tantôt un habile traité conclu avec quelqu'un de leurs princes, avançaient les bornes du Pale, qui, d'un autre côté, se rétrécissaient à chaque revers essuyé par les Anglo-Normands. Les conquérants s'efforcèrent souvent d'agrandir le Pale par des invasions dans les provinces d'Ulster et de Connaught; mais, pendant quatre siècles, ils en furent toujours repoussés. Même dans cette partie de l'île que nous appelons le Pale, leur puissance ne cessa pas, durant ces quatre siècles, d'être contestée, et l'histoire nous y montre une suite non interrompue de rébellions irlandaises, éclatant tantôt sur un point, tantôt sur un autre, et ne laissant pas aux conquérants, dans le sein même de leur conquête, un seul instant de repos et de sécurité. En 1406, près de trois cents ans après l'invasion, on vit les Irlandais guerroyant aux

1. Voy. *l'Irlande* de M. G. de Beaumont.

portes de Dublin et ravageant impunément les faubourgs de cette cité. Au milieu du règne de Henri VIII, quand ce prince est à l'apogée de sa puissance, le *Pale* de la colonie est réduit à un rayon de trente kilomètres[1].

Mais ce que l'intérêt politique n'avait pu faire dans l'espace de quatre cents ans, l'intérêt religieux l'accomplit dans le cours de quelques années. L'Angleterre, devenant protestante, dut vouloir que l'Irlande le devînt aussi. Néanmoins, tandis que Henri VIII et Élisabeth établissaient à leur gré la religion réformée en Angleterre, tous leurs efforts pour la fonder en Irlande n'aboutirent qu'à trois ou quatre insurrections de ce pays, auxquelles sans doute le sentiment national ne fut pas étranger, mais qui prenaient cependant leur principale source dans cette nouvelle cause de haine que la religion venait de faire naître. Sous Élisabeth en particulier l'Irlande devint le foyer des intrigues de Philippe II, qui y fomenta les révoltes d'O'Nial, d'O'Donnell et du comte de Tyrone. A la vérité, l'Irlande fut domptée par d'énergiques efforts, car Élisabeth, en moins de dix années, y dépensa quatre-vingt-six millions de francs, somme énorme pour ce temps. Toutefois, le résultat de cette soumission fut la cessation de la guerre et non l'adoption du culte anglican. Il ne resta, chez les Irlandais, que le souvenir de la tyrannie : ils se rappelaient que, pour les conquérir et changer leur culte, Élisabeth leur avait infligé une guerre cruelle, suivie de famines affreuses et des fléaux les plus meurtriers.

Les Stuarts ayant remplacé les Tudors sur le trône d'Angleterre, les Anglais devinrent d'autant plus protestants,

1. L'histoire de l'Irlande dans les quatre siècles qui suivent la conquête peut se résumer en quelques lignes : 1315, soulèvement des Irlandais qui offrent la royauté à Édouard, frère de Robert Bruce. Édouard livra dix-huit combats aux Anglais et périt au dernier, près de Dundalk. 1337, grande défaite des Irlandais du Connaught par les barons anglais. 1367, *statuts de Kilkenny* promulgués par le parlement d'Irlande, dans le but machiavélique de rendre plus profonde encore la ligne de démarcation entre les deux populations. On a vu durant la guerre des deux roses, l'Irlande soutenir la maison d'York, puis appuyer Lambert Simnel et Warbeck contre Henri VII qui eut presque à reconquérir le pays une seconde fois. 1534, Henri VIII ayant voulu obliger l'Irlande à rejeter la suprématie romaine, l'Ile des Saints y répondit par des insurrections multipliées qu'un système de tolérance et l'habile gouvernement de lord Grey firent disparaître, sans toutefois avancer d'un pas la conquête définitive du pays.

qu'ils craignaient que ces princes ne le fussent pas. Les Irlandais, au contraire, dans l'idée que les Stuarts étaient secrètement catholiques, trouvèrent là un encouragement à persévérer dans leur foi. Ceci explique pourquoi les Irlandais se montrèrent dévoués à Charles Ier.

En effet, à partir de sa lutte avec le long parlement, le second des Stuarts ne songe plus qu'à se faire, de tous les catholiques irlandais, autant d'auxiliaires contre les presbytériens et les puritains. Mais du moment où Charles Ier ne persécutait plus l'Irlande, et abandonnait la grande pensée du peuple anglais, qui était de rendre l'île, à tout prix, protestante, c'est qu'il n'était plus réellement lui-même roi d'Angleterre. De ce jour, au lieu d'avoir pour adversaire le monarque ou son lieutenant, l'Irlande sera aux prises avec l'Angleterre protestante tout entière, plus libres l'une et l'autre dans leur haine, parce que celle-ci n'est plus contenue par un prince moins ennemi des catholiques que des puritains, et que celle-là voit la main du roi qui l'appelle contre leurs communs ennemis. Alors furent poussés deux cris terribles de destruction, l'un en Angleterre : Guerre aux catholiques d'Irlande! l'autre en Irlande : Guerre aux protestants d'Angleterre! Le jour où le puritanisme fut maître, l'Irlande catholique fut placée tout entière sous le coup d'une menace d'extermination. Elle n'attendit pas l'agression pour se défendre, et, au mois d'octobre 1641, une insurrection formidable éclata. Tous les Irlandais de l'Ulster que Jacques Ier, lors du soulèvement d'O'Dogherty en 1608, avait expulsés de leurs habitations et de leurs terres pour mettre à leur place des Anglais et des Écossais, se soulevèrent en masse, et tombèrent sur les colons protestants. En quelques jours, O'Nial, chef de la rébellion, se trouva à la tête de trente mille combattants; en quelques jours, plus de douze mille protestants, anglicans ou presbytériens furent massacrés. Le roi n'en signa pas moins, en 1645, à Kilkenny, avec ses sujets d'Irlande, un traité contre ses sujets d'Angleterre.

Expédition de Cromwell en Irlande (1649).

Il faut détruire l'Irlande, tel fut le premier cri poussé par

l'Angleterre puritaine lorsqu'elle n'eut plus à s'inquiéter de Charles Ier. Cette terrible mission fut remise à Cromwell, qui, en 1649, débarqua à la tête de l'élite de l'armée anglaise. « Environ deux siècles après, dit M. Gustave de Beaumont, je parcourais en Irlande les lieux où passa Cromwell, et je les trouvais encore pleins de la terreur de son nom. » Partout où il était allé, racontait-on en Écosse dès l'année suivante (1650), il avait fait mettre à mort tous les hommes entre seize et soixante ans, couper la main droite à tous les enfants entre six et seize, et percer avec un fer rouge le sein de toutes les femmes. Pour être odieux, Cromwell n'avait pas besoin d'être calomnié. Il rencontra en Irlande deux grandes résistances, et voici comment il les brisa. La ville de Drogheda refusant de lui ouvrir ses portes, il emploie, pour la réduire, deux armes de nature diverse : la force et le mensonge. En même temps qu'il donne un assaut terrible, il promet la vie à ceux qui capituleront.... La ville se rend à discrétion. Alors Cromwell, avec beaucoup de calme et de sang-froid, donne à ses soldats l'ordre de passer toute la garnison au fil de l'épée. « Les soldats, dit un historien, malgré leur répugnance, égorgèrent les prisonniers. Cet horrible massacre dura cinq jours, accompagné de circonstances qui font frémir d'horreur. » Rigueur extraordinaire, s'écrie naïvement Ludlow, et qui, sans doute, ne fut employée que dans le but de servir d'exemple aux rebelles! Ayant achevé la garnison, les soldats tournèrent leurs glaives contre les habitants eux-mêmes, et un millier de victimes sans défense furent massacrées dans la cathédrale, où elles avaient cherché un asile. Quelques ecclésiastiques ayant été découverts, ce fut une excitation nouvelle pour le fanatisme du vainqueur, qui regarda sans doute comme un signe manifeste de l'approbation du ciel l'occasion qui lui était offerte d'*immoler les ministres de l'idolâtrie*. Wexford eut le même sort.

La mémoire de Cromwell est demeurée justement souillée de ces horreurs; mais on ne doit pas lui en attribuer toute l'infamie. Il n'en a eu que sa part; l'initiative même ne lui en revient pas. Deux ans avant lui, un de ces massacres

en masse avait été commis en Irlande par l'armée parlementaire sous les ordres du général Jones, après la victoire de Dunganhill, où trois à quatre mille Irlandais faits prisonniers furent impitoyablement passés par les armes. Le vertueux Ludlow essaya, un jour, d'enfumer, comme des bêtes fauves, de pauvres catholiques qui avaient trouvé un refuge dans une caverne; mais la disposition des lieux s'opposa à la réussite de son projet. Il faut dire aussi que cette armée si cruelle, si impitoyable, fut la première armée anglaise qui, en Irlande, observa une discipline sévère, respecta les habitants inoffensifs, paya régulièrement ses moindres dépenses, et se montra ainsi un instrument d'ordre aussi bien que de terreur. Le même homme, qui avait commandé de sang-froid les massacres de Drogheda et de Wexford, fit pendre à la face de son armée deux de ses soldats pour avoir volé deux poules dans la cabane d'un pauvre Irlandais. Cromwell avait aussi senti le premier qu'il fallait unir l'Irlande à l'Angleterre, non-seulement par la force, mais par la concession de certains priviléges; l'Irlande envoya trente membres au parlement anglais.

Après les exterminations de la guerre vinrent celles de la paix, c'est-à-dire celles qu'on nomme les exécutions de la justice. Elles furent peu nombreuses, vu les temps. On ne porte pas à beaucoup plus de deux cents le nombre de ceux qui furent exécutés par réaction; mais le tribunal par qui furent prononcées les sentences de mort n'en a pas moins conservé le nom de *cour du carnage* (Cromwell's slaughter-house); à ces victimes il faut ajouter bon nombre de prêtres qui, peu de temps après, furent pendus pour le fait seul de leur présence dans le pays. Quand on fut rassasié des meurtres juridiques, au lieu de tuer, on exila, ce qui revint quelquefois au même; mais on s'était donné une tâche impossible. On voulait qu'il n'y eût plus que des protestants en Irlande; pour y parvenir il ne fallait pas moins qu'expulser du pays tous les catholiques et en faire ainsi une terre nouvelle où le protestantisme pourrait pousser de profondes racines. La peine de mort fut donc portée contre tous les grands propriétaires; les autres furent exilés ou dépouillés

soit du tiers, soit des deux tiers de leur fortune; il n'y eut de grâce que pour ceux qui possédaient moins de deux cent cinquante francs.

Le difficile n'était pas de chasser les riches qui fuyaient d'eux-mêmes, mais de faire partir les pauvres; comme ils ne s'exilaient point volontairement, on se mit à les déporter de force. Une fois on enleva d'un seul coup mille jeunes filles qui furent vendues à la Jamaïque comme esclaves. Un écrivain dit que cent mille personnes furent déportées de la sorte : un autre réduit ce chiffre à six mille. On évalue à trente ou quarante mille le nombre des hommes en état de porter les armes qui s'expatrièrent de gré ou de force. C'était trop, sans doute, pour l'humanité, mais trop peu pour le protestantisme anglais. Tout calcul fait, en comptant d'une part les catholiques morts au champ de bataille et sur l'échafaud, ou enlevés par la peste, la famine, la déportation et l'exil, et d'autre part les protestants attirés en Irlande par la curée des confiscations, il se trouva encore qu'il y avait dans l'île huit catholiques contre un protestant. La cruauté se trouva être ce qu'elle est toujours, pour l'honneur de l'humanité, impuissante contre les idées et la croyance.

La mort et la déportation n'ayant point fait l'office qu'on attendait d'elles, on eut recours à un dernier expédient. Sur quatre provinces dont se compose l'Irlande, on résolut d'en peupler trois exclusivement de protestants, et de n'admettre de catholiques que dans la quatrième; non que celle-ci dût être sans protestants, mais ce serait la seule où il serait permis à des Irlandais catholiques de résider. Cette province, dernier asile offert aux catholiques irlandais, fut le Connaught, auquel on joignit le comté de Clare. Une fois entrés en Connaught, les catholiques y furent parqués comme un bétail. Leur borne au sud était la rive droite du Shannon, et tout Irlandais trouvé sur la rive gauche pouvait être tué par qui que ce fût sans qu'il y eût matière à procès. Quand les pauvres Irlandais, dans l'excès de leur détresse, mourant de faim, eux, leurs femmes et leurs enfants, imploraient la compassion de

leurs persécuteurs, Cromwell et ses saints leur répondaient : *Go to hell or to Connaught :* va au diable ou en Connaught.

Expédition de Cromwell en Écosse ; bataille de Dunbar (1650).

Lorsque, le 13 août 1649, Cromwell s'était embarqué pour l'Irlande, cette île tout entière, à l'exception de Dublin et de Londonderry, obéissait au marquis d'Ormond, général en chef des catholiques. Au mois de mai 1650, Ormond ne se maintenait plus que difficilement à l'extrémité occidentale du pays, dans le Connaught, en attendant qu'il pût regagner le continent, et l'armée puritaine ne rencontrait plus nulle part de résistance sérieuse. Ainsi en moins d'un an tout avait changé de face. Ce succès, aussi complet qu'inattendu, était d'autant plus précieux pour la république anglaise qu'elle allait avoir besoin du bras de Cromwell sur un point tout opposé.

La mort de Charles Ier avait causé une profonde douleur dans l'Écosse, son pays natal. Le gouvernement y était alors aux mains du comte d'Argyle et des plus rigides presbytériens ; mais eux-mêmes, quoique ennemis des Stuarts, se trouvaient forcés par le covenant, de reconnaître les droits du descendant de leurs anciens rois ; ils appelèrent donc au trône Charles, fils aîné du défunt monarque, à condition qu'il adopterait le covenant, cette ligue solennelle formée pour le soutien du presbytérianisme, à l'exclusion d'aucune autre religion. Le parlement d'Écosse résolut de proclamer Charles II souverain légitime, mais en même temps de ne point lui confier le pouvoir royal avant qu'il eût donné des garanties pour la religion, l'union et la paix des deux royaumes. Des commissaires lui furent envoyés sur le continent pour lui offrir le trône aux conditions mentionnées.

Ce jeune prince de dix-neuf ans avait déjà autour de lui, à la Haye, des conseillers fort mal disposés en faveur de la monarchie limitée et du presbytérianisme. Le célèbre marquis de Montrose et d'autres nobles écossais en petit nombre, mais animés par le zèle et le courage de leur chef, lui conseillèrent de rejeter les propositions des presbytériens et lui

offrirent leurs épées et leurs vies pour le replacer par la force des armes sur un trône absolu. Il paraît que Charles II, qui n'eut jamais une intégrité bien scrupuleuse, désirait traiter en même temps avec chaque parti, et qu'il donna des ordres au marquis de Montrose pour tenter une descente en Écosse, afin de courir les chances de ce qui pourrait être accompli par la hardiesse de cette entreprise et la réputation du général, tandis qu'il continuerait la négociation avec les commissaires presbytériens, en cas que Montrose échouât.

Cet intrépide champion de la monarchie illimitée s'embarqua à Hambourg avec quelques armes et de l'argent qui lui avaient été fournis par les cours du nord. Sa réputation réunit autour de lui plusieurs émigrés royalistes, presque tous écossais, et il recruta environ six cents mercenaires allemands. Il descendit d'abord dans les Orcades, où il força quelques centaines de pauvres pêcheurs à prendre les armes. Il débarqua ensuite sur le continent, mais les habitants s'enfuirent à son approche, et, dès la première rencontre, il fut battu par les presbytériens. Après des efforts surhumains, Montrose, voyant la bataille perdue, changea ses habits contre ceux d'un montagnard, afin de pouvoir plus aisément échapper aux recherches. Épuisé par la faim et par la fatigue, il finit par être pris. Les covenantaires, lorsqu'ils l'eurent entre les mains, célébrèrent leur victoire avec toute l'exaltation et l'arrogance de gens que leur captif avait fait souvent trembler. Montrose fut traîné de ville en ville comme en triomphe, sous les pauvres vêtements dont il s'était couvert. Avant d'être arrivé à Édimbourg, il était déjà condamné à la mort des traîtres, et la sentence fut prononcée sans de plus amples informations, sur un *act of attainder*, passé tandis qu'il pillait le comté d'Argyle en 1644. Il devait être pendu à un gibet de trente pieds de haut, mode d'exécution le plus infamant, sa tête exposée sur la Tolbooth ou prison d'Édimbourg, son corps écartelé et ses membres cloués aux portes des principales villes d'Écosse. En entendant la lecture de sa sentence, Montrose observa avec calme qu'en considérant la cause pour laquelle il mourait, il se

croyait plus honoré de savoir sa tête destinée à être placée sur le haut de la prison que d'avoir son portrait dans la chambre à coucher du roi ; par rapport à la distribution de ses membres, il ajouta qu'il désirerait avoir assez de chair pour en envoyer un morceau à chaque ville d'Europe, en mémoire de la cause pour laquelle il mourait. Il passa la nuit à exprimer en vers ses dernières pensées, et le lendemain il se rendit à pied de la prison à la place de Grass-Market, lieu d'exécution pour les plus vils criminels. Un livre, contenant l'histoire imprimée de ses exploits, fut attaché autour de son cou par le bourreau. Il reçut cette dernière insulte avec dédain, disant qu'il regardait cette récompense de ses services envers son prince comme une décoration aussi honorable pour lui que l'ordre de la Jarretière. Ce calme, cette dignité, qui ne se démentirent pas un seul moment, arrachèrent des larmes à plusieurs de ses ennemis les plus acharnés (mars 1650).

Pendant que mourait le plus héroïque défenseur des Stuarts, les commissaires écossais continuaient de traiter avec le roi. Charles II fut sur le point de tout rompre lorsqu'on lui apprit la mort de Montrose ; mais le souvenir de sa propre duplicité, en entretenant une négociation avec le parlement écossais, en même temps qu'il donnait à Montrose l'ordre de lui faire la guerre, adoucit ses plaintes sur ce sujet, et il consentit à accepter la couronne d'Écosse aux conditions offertes, celles d'un assentiment absolu aux volontés du parlement dans les affaires civiles, et de l'assemblée générale de l'Église presbytérienne dans les matières religieuses. Par-dessus tout, le jeune roi promit de se soumettre aux obligations de la ligue solennelle du covenant, et de la propager par tous les moyens qui seraient en son pouvoir. A ces conditions, le traité fut conclu, et Charles II passa de Hollande en Écosse.

A cette époque le pays était divisé en trois partis rivaux : les rigides presbytériens, dont le comte d'Argyle, ennemi mortel de Montrose, était le chef, et qui avaient le pouvoir : c'était avec eux que le roi venait de traiter ; les presbytériens modérés ou engagistes, dont le chef le plus éminent,

Hamilton, venait d'être décapité à Londres, et qui avaient encore à leur tête Lauderdale, homme d'un talent supérieur; les royalistes absolus, appelés par les presbytériens *malignants,* amis et compagnons de Montrose, comme le marquis d'Huntly, lord Ogilvy, et quelques autres seigneurs, ainsi que des chefs montagnards, trop ignorants et trop éloignés pour avoir quelque influence sur les affaires.

Cependant le peuple anglais ne pouvait consentir que le fils du roi qu'il avait mis à mort, s'établît paisiblement dans un royaume voisin, conservât le pouvoir d'appeler aux armes, lorsque l'occasion s'en présenterait, ses nombreux partisans d'Angleterre, et troublât ou peut-être détruisît la nouvelle république. Il prit donc la résolution, pour prévenir ce danger, de porter la guerre en Écosse, tandis que ce royaume était affaibli par ses dissensions intestines, et de le forcer d'adopter la constitution d'une république confédérée avec celle d'Angleterre. Cette proposition fut hautement rejetée par les Écossais, puisqu'elle exigeait en même temps une renonciation au roi et à l'Église presbytérienne, et la lutte devint inévitable entre la république des *indépendants* anglais et la monarchie constitutionnelle des *presbytériens* écossais.

Fairfax ayant refusé le commandement de l'armée anglaise par scrupule de conscience (il était presbytérien), Cromwell accepta avec joie la suprême autorité militaire. Les armées et les généraux opposés les uns aux autres n'étaient pas indignes de se mesurer ensemble. Si l'armée de Cromwell consistait en vieux soldats, habitués à la victoire, l'armée d'Écosse était nombreuse et maîtresse du pays qui devait être le théâtre de la guerre. Si Cromwell avait défait les généraux les plus célèbres des cavaliers, David Lesly, le commandant en chef de l'armée d'Écosse, avait vaincu Montrose, plus renommé peut-être qu'aucun d'eux. Si Cromwell était un général du caractère le plus hardi, célèbre par les victoires qu'il avait remportées et tout fier d'avoir dompté l'Irlande en un an, Lesly, par son éducation première, était un soldat expérimenté, plus habile que son antagoniste à choisir une position, à défendre un défilé, à former le plan d'une campagne.

Lorsque le général anglais, après avoir franchi la Tweed, en juillet 1650, à la tête de seize mille hommes, s'avança à travers le Berwickshire et le Lothian oriental, il trouva le pays abandonné par ses habitants et dépourvu de tout ce qui était nécessaire à son armée. On ne voyait aucune créature humaine, excepté quelques vieilles femmes couvertes de flanelle blanche et ressemblant à des spectres, qui apprirent aux officiers anglais que tous les hommes avaient pris les armes. Les troupes anglaises subsistèrent avec les provisions apportées par une flotte qui longeait la côte et suivait leurs mouvements. Enfin Cromwell approcha d'Édimbourg où Lesly avait établi son quartier général. Non-seulement il ne put pénétrer dans la capitale ni s'emparer du port de Leith, mais même il dut battre en retraite et ne tarda pas à se trouver resserré près de Dunbar, entre la mer et les collines de Lammermoor qu'occupait le prudent Lesly. L'armée anglaise, pour continuer son chemin, était obligée de forcer un défilé terrible, appelé le Pas de Cockburn, où, suivant la propre description de Cromwell, un homme pouvait plutôt se défendre que dix essayer de passer. Le général anglais, voyant tout le danger, conçut même le projet d'embarquer son infanterie sur ses vaisseaux, et de se frayer passage, comme il le pourrait, à la tête de sa cavalerie. Les prédicateurs presbytériens sauvèrent l'armée des indépendants. En dépit des prudentes remontrances de Lesly, ils insistèrent pour que l'armée écossaise quittât sa forte position et combattît les Anglais sur un terrain égal. Ils appelaient cela, dans le langage de l'Écriture, descendre contre les Philistins. Lorsque Cromwell apprit que les Écossais quittaient leur forteresse naturelle, il s'écria que Dieu les avait livrés entre ses mains, et, demandant son cheval, il se mit à la tête de ses troupes. Arrivant auprès d'un régiment du Lancashire, il trouva un des officiers qui, pendant la marche, saisi d'un soudain enthousiasme, prêchait les soldats. Cromwell l'écouta et parut touché de son sermon. Au même moment, le soleil montra son large disque sur la surface unie de la mer, non loin du lieu du combat. « Que le Seigneur se lève, dit-il, et que ses ennemis

soient écrasés ! » Puis, un moment après, regardant le lieu où la bataille était commencée, il ajouta : « Je jure qu'ils fuient. »

Les espérances de Cromwell ne furent pas trompées ; les troupes d'Écosse, levées à la hâte, ne purent soutenir le choc des vieux soldats anglais ; moins d'une heure suffit à leur défaite (13 septembre 1650).

Après cette victoire, qui est restée célèbre sous le nom de victoire de Dunbar, Cromwell chargea aussitôt Lambert de s'emparer d'Édimbourg, presque abandonnée de ses habitants. Leith se rendit également. On s'attendait à des scènes d'horreur comme en Irlande ; Cromwell montra autant de modération que d'activité ; il traita favorablement ses neuf mille prisonniers, et rendit la liberté au plus grand nombre, affectant de ne voir dans les Écossais que des frères égarés.

Sacre de Charles II ; son invasion en Angleterre ; bataille de Worcester (1651).

La défaite de Dunbar ne consterna pas également tous les Écossais, et Charles, au fond du cœur, ne put s'empêcher de s'en réjouir. Jusque-là les ministres presbytériens avaient fait peser sur lui le joug le plus dur ; bien souvent ils le condamnaient à entendre jusqu'à six sermons dans la même journée. Tous les plaisirs, même celui du jeu de cartes, lui étaient interdits. Un jour que Charles avait été vu commettant une autre faute, un comité de ministres vint, en grand appareil, et avec tous les signes de la plus profonde tristesse, lui adresser, sur la grandeur du péché, et surtout du scandale, une longue réprimande, qui se termina par le conseil d'un de ces moralistes, moins fanatique que ses confrères, d'avoir du moins la précaution de fermer toujours les fenêtres.

Son couronnement, toujours retardé par les presbytériens zélés, fut enfin célébré dans la ville de Scone avec beaucoup de magnificence et d'allégresse, le 1er janvier 1651, six jours après que la citadelle d'Édimbourg se fut rendue à Cromwell. Il prit le commandement de l'armée dont il avait été auparavant éloigné jusqu'à être un jour fortement répri-

mandé pour avoir chargé l'ennemi à la tête de la cavalerie.

Maître désormais d'exécuter ses propres résolutions, Charles en conçut une des plus hardies. Le 29 juillet 1651, il était en face de l'armée anglaise près de Johnston; laissant là Cromwell, il prit tout à coup la route de l'Angleterre, où il entra, le 6 août, par Carlisle, avec seize mille hommes, espérant tout soulever sur son passage. Mais au bruit de cette tentative désespérée, Cromwell se hâtait. Il fit d'abord partir Lambert et quelque cavalerie, pour suivre la trace du roi, avec ordre d'inquiéter sa marche, mais de ne point risquer d'action, et de conserver ses forces entières jusqu'au moment où lui-même arriverait. Il chargea Monk de maintenir l'Écosse en son absence, et de veiller particulièrement sur Édimbourg et sur Leith. Comme il ne pouvait lui laisser de forces considérables, il lui prescrivit d'être sévère et menaçant, d'intimider la noblesse, d'imposer silence aux prédicateurs, et de faire main basse sur les garnisons qui se défendraient : instructions que ce général suivit avec une exactitude qui le rendit la terreur de l'Écosse.

Toutes ses mesures ainsi prises, Cromwell se mit en marche trois jours après le départ du roi; il ne l'atteignit qu'à Worcester, sur les bords de la Severn, le 13 septembre 1651. C'était un jour d'heureux augure pour le vainqueur de Dunbar. Les royalistes n'avaient pas osé rejoindre le hardi aventurier qui venait ainsi jouer sa fortune au cœur de l'Angleterre. La petite armée de Charles était décimée par les désertions, harassée par les fatigues. Clarendon et d'autres auteurs anglais prétendent même que l'armée écossaise fit peu de résistance. Cromwell, au contraire, parlant de la bataille de Worcester dans son style particulier, dit que « c'était une rude affaire, une glorieuse merci du ciel, le plus rude combat qu'il eût jamais soutenu, une *victoire couronnante.* » Bien ou mal disputée, la journée fut entièrement perdue pour les Écossais. Trois mille hommes restèrent sur le champ de bataille; dix mille furent pris, et ceux qui survécurent à leurs blessures et aux horreurs des prisons où ils étaient entassés, furent embarqués et vendus

comme esclaves dans les plantations d'Amérique. Ce dernier trait, qui nous reporte aux guerres de l'antiquité, signala et flétrit tous les grands succès de Cromwell en Angleterre, en Irlande et en Écosse. Mais ce n'est pas à lui plus particulièrement qu'il faut imputer cette barbarie.

Échappé du champ de bataille, Charles se cacha dans d'obscures retraites, sous différents déguisements. Un jour il fut obligé de chercher un refuge parmi les rameaux touffus d'un chêne, qu'on appela depuis ce moment le *chêne royal*. Une autre fois il galopa devant la voiture d'une dame comme son valet, et passa, ainsi déguisé, à travers une partie des forces du parlement. Après des fatigues sans nombre, beaucoup d'aventures romanesques, et le continuel danger d'être découvert, Charles trouva enfin une barque de pêcheur dans le voisinage de Portsmouth. Mais au milieu de la terreur répandue par les décrets parlementaires qui punissaient de mort la moindre communication avec le roi, cette dernière ressource faillit encore manquer. Le patron de la barque reconnut le roi et fut tenté de gagner la récompense promise à quiconque le livrerait mort ou vif. Cet homme, heureusement, en fut détourné par sa femme, qui lui dit : « Fasse le ciel que tu sauves le roi! il m'est égal, ensuite, de mendier mon pain avec mes petits enfants. » Charles aborda sur les côtes de Normandie, et pendant huit ans erra d'une cour étrangère dans une autre, négligé, insulté quelquefois comme un pauvre aventurier, et réclamant un royaume qu'il semblait destiné à ne jamais posséder.

Quant à l'Écosse, elle se soumit tout entière à Monk. Ce général était un gentilhomme de bonne naissance qui avait d'abord servi les Stuarts. Fait prisonnier, il avait embrassé la cause du parlement, et combattu pour lui en Irlande. Il était brave, habile et exempt de ce fanatisme si répandu dans l'armée de Cromwell ; on appréciait sa profonde sagacité ainsi que son caractère froid et réservé.

Lorsque toutes les villes, tous les châteaux se furent rendus, il n'y eut plus que les montagnards qui, forts de la position de leur pays, continuèrent à narguer l'autorité anglaise. Si les soldats de Monk s'aventuraient seuls ou en

petit nombre du côté des montagnes, ils étaient certains d'être surpris et tués, sans qu'on pût découvrir les auteurs de leur mort. Des *caterans*, ou pillards des Hautes Terres rôdaient sans cesse autour des garnisons anglaises, et leur enlevaient des bestiaux, des chevaux, et même des hommes. Mais toutes les Basses Terres étaient parfaitement calmes. La république anglaise obtenait donc, de la majeure partie des Écossais, une obéissance que les Plantagenets n'avaient jamais pu leur imposer, et leur Église presbytérienne elle-même, cette Église rebelle jusque-là à tous les pouvoirs, osait à peine donner signe de vie.

Acte de navigation (1651); guerre avec la Hollande (1652-1654).

On pouvait s'attendre à ce que les Hollandais, pleins du souvenir des glorieux efforts de leurs pères pour la liberté, verraient avec transport le triomphe des républicains d'Angleterre. Mais le stathouder des Provinces-Unies, Guillaume II, prince d'Orange, avait épousé une fille de Charles Ier; le peuple et l'armée étaient entrés dans ses projets et dans ses intérêts, et ses partisans avaient la majorité dans les états généraux, ainsi que dans tous les états provinciaux, excepté dans ceux de la Hollande et de la Frise occidentale. Tant qu'il vécut, le long parlement ne put obtenir ni la punition du meurtre de Dorislaus [1], son ambassadeur, ni d'audience pour Strickland, successeur de Dorislaus, quoique cette faveur fût accordée souvent à Boswell, envoyé de Charles. Mais au mois de novembre 1650, Guillaume II mourut de la petite vérole, dans sa vingt-quatrième année, et, quelques jours après, sa veuve, Henriette-Marie, fille de Charles Ier, accoucha d'un fils, Guillaume III, le même qui, dans la suite, monta sur le trône d'Angleterre. Cette mort prématurée rendit l'influence au parti démocratique, qui abolit la charge de stathouder, et prit à son tour la direction

1. Le docteur Dorislaus, hollandais de naissance, mais d'abord professeur au collége de Gresham, puis chargé de dresser l'acte d'accusation contre Charles Ier, arriva à la Haye (1649) en qualité d'envoyé du parlement aux états. Charles II et Montrose n'avaient point encore quitté cette ville. Le même soir, pendant que l'ambassadeur anglais soupait à l'auberge, six gentilshommes écossais, de la suite de Montrose, y entrèrent l'épée nue et l'égorgèrent.

des affaires dans la personne de son chef, le grand pensionnaire Jean de Witt, ce modèle des républicains. Sur la nouvelle de cette révolution, le conseil que nous avons vu investi, en Angleterre, après l'exécution de Charles Ier, du pouvoir exécutif, décida que Saint-John, le chef de la justice, et Strickland, déjà chargé précédemment de représenter la république, seraient envoyés comme ambassadeurs extraordinaires aux états généraux.

Parmi les nombreux projets que l'enivrement du succès inspirait aux chefs du long parlement, était celui de former, en incorporant les Provinces-Unies à l'Angleterre, une vaste et puissante république, capable de frapper de terreur toutes les têtes couronnées de l'Europe et de faire triompher le protestantisme au midi comme au nord. Mais on prévit tant de difficultés à atteindre ce but, que les ambassadeurs reçurent l'instruction de se restreindre à la proposition plus modérée « d'une union et d'une alliance intimes et étroites, » qui pussent donner à chaque république « un intérêt mutuel et essentiel » à la prospérité de l'autre. On ne put s'entendre davantage sur ces bases. La bataille de Worcester rendit même les républicains anglais plus exigeants, et le 9 octobre 1651, le long parlement vota ce fameux *acte de navigation* qui a fait la grandeur de l'Angleterre, et a élevé sa marine si fort au-dessus de celle de toutes les autres nations, que la chambre des communes et la chambre des lords, ne redoutant plus aucune concurrence pour leur supériorité commerciale, viennent de voter (1849) l'abolition de cette *grande charte maritime*. L'acte de navigation spécifiait qu'aucunes productions de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique ne pourraient être importées en Angleterre que sur des vaisseaux anglais commandés par des capitaines anglais, et ayant les trois quarts de leurs équipages formés de matelots anglais; qu'aucuns produits ou matières travaillées, de quelque partie de l'Europe que ce fût, n'y pourraient être importés, sinon sur des vaisseaux appartenant à l'Angleterre, ou au pays dans lequel ces marchandises seraient fournies soit par le sol, soit par les manufactures. Jusque-là les Hollandais, ces rouliers des mers, n'avaient fait autre

chose que de transporter d'un pays dans un autre, des marchandises qui n'étaient le produit ni du sol ni des manufactures de la Hollande. C'est ainsi qu'ils allaient chercher à Lisbonne le coton des Indes, et revenaient le vendre dans le nord de l'Europe. Désormais les marchands anglais devaient tout importer sur navires anglais : c'était à la fois la plus énergique impulsion donnée à la marine marchande d'Angleterre, et un coup mortel porté au commerce hollandais.

Cet acte était d'une politique fort habile et très-légitime. Les prétentions à dominer sur l'Océan l'étaient moins. Ces prétentions n'étaient pas nouvelles, et, dès l'an 1200, Jean sans Terre, ce lâche monarque qui s'abaissa si profondément devant le saint-siége, publiait le fameux édit de Hastings, par lequel il s'arrogeait le droit de visite maritime. Cet édit ordonnait à tous les capitaines de la marine anglaise de s'emparer des vaisseaux étrangers qui ne baisseraient pas leur pavillon devant celui des vaisseaux anglais; de confisquer ces navires, et d'emprisonner leurs équipages, quand même ces vaisseaux seraient sujets d'une puissance amie de l'Angleterre.

En 1635, au moment où Charles Ier croyait fonder le despotisme royal en Angleterre, Selden avait réduit en principes ces vieilles prétentions, et opposé au livre de Grotius *Mare liberum*, le traité intitulé *Mare clausum*, où il soutenait que les rois d'Angleterre avaient la souveraineté des mers qui environnent la Grande-Bretagne. Les Anglais allèrent plus loin, et après, enorgueillis de leurs succès à l'intérieur, voulurent qu'au dehors tout pavillon s'abaissât devant celui de la nouvelle république.

Il était impossible que la Hollande se laissât déposséder sans résistance de l'empire des mers, et humiliât ainsi son pavillon si longtemps victorieux. La guerre éclata au printemps de 1652. La première rencontre eut lieu entre deux grands hommes de mer, Blake, qui commandait la flotte anglaise et Van Tromp, amiral hollandais. Les compatriotes de ce dernier attendaient tout de son courage et de son habileté. Le succès ne répondit pas à leur espoir; la déception fut d'autant plus amère, que Van Tromp lui-même

avait beaucoup promis et placé un balai à la tête du grand mât de son vaisseau, pour indiquer qu'il était résolu de balayer les vaisseaux anglais de la mer ; on le remplaça par Ruyter. Blake ne résista pas avec moins de bonheur à ce nouvel et redoutable adversaire ; il battit même encore Van Tromp que les états crurent devoir rappeler à la tête de leurs flottes, et qui périt, frappé d'une balle, dans un combat livré à quelque distance des côtes de Hollande le 10 août 1653. L'année suivante, 5 avril 1654, la paix fut signée entre les deux républiques. La guerre avait duré dix-huit mois, et, pendant ce temps, la marine anglaise avait atteint un degré de grandeur inconnu jusqu'alors. Les Provinces-Unies reconnurent la suprématie du pavillon britannique que leurs vaisseaux durent toujours saluer les premiers. Il fut en outre stipulé qu'aucune des deux républiques ne recueillerait ni n'aiderait les ennemis, les rebelles, ou les exilés de l'autre ; mais que chacune d'elles, étant préalablement requise de le faire, leur ordonnerait, sous peine de mort, de quitter son territoire avant l'expiration de vingt-huit jours. Enfin, par un article secret, les états s'engagèrent à ne jamais élire le jeune prince d'Orange, neveu de Charles II, pour leur stathouder, ni à souffrir qu'il eût le commandement suprême de la marine ou de l'armée de terre.

Dissolution du long parlement (1653).

Lorsque la paix fut signée avec la Hollande, l'Angleterre n'était plus république que de nom ; depuis le 30 avril 1653, le long parlement avait cessé de siéger. Malgré *la purge de Pride*, cette assemblée n'était pas assez docile aux moindres volontés des indépendants, et surtout de leurs généraux, pour que ces derniers ne complotassent pas sa ruine ; c'était le but que s'était proposé, aussitôt après la bataille de Worcester, le vainqueur de l'Irlande et de l'Écosse. Toutefois il lui fallut près de deux ans pour en venir à ses fins.

En effet, le *rump*, quoique réduit à un petit nombre de membres, inspirait toujours du respect à ceux qui se rappelaient les immenses services rendus par lui à la liberté.

De plus, cette assemblée, malgré son existence incertaine et menacée, déployait une infatigable activité presque digne d'être mise en parallèle avec les gigantesques travaux de notre Convention, et Cromwell, lorsqu'il se fut emparé du pouvoir, exécuta peu de grandes choses qui n'aient été conçues et commencées par le parlement croupion. A peine la conquête avait-elle été affermie en Écosse et en Irlande, que l'idée de réunir les trois États frappa cette assemblée. Des commissaires furent envoyés en Écosse pour préparer cette réunion, qui devait avoir pour résultat de détruire dans ce pays la puissance féodale des seigneurs, et de faire entrer l'Écosse en partage du gouvernement et de la représentation britanniques. Le parlement tournait aussi son attention sur un projet souvent réclamé dans les adresses de l'armée, l'introduction de la langue nationale dans la jurisprudence et la procédure des tribunaux. Enfin il prenait les mesures les plus énergiques pour donner à la marine un prodigieux essor. C'est au milieu de ces glorieuses occupations qu'il fut frappé par Cromwell.

Celui-ci n'avait sans doute pas besoin d'être excité à concentrer tous les pouvoirs dans ses mains, mais il faut reconnaître qu'il ne manquait ni d'encouragement ni d'appui dans les prétentions des militaires, et leur mépris pour ces gens de robe qui régnaient par les victoires de l'armée. Chaque jour les officiers adressaient au parlement des pétitions plus expressives, et où on lui demandait plus clairement de se séparer. On lui répétait qu'il ne pouvait pas faire d'action plus populaire. La foule de ceux qui tenaient ce langage prévoyait bien sans doute que la dissolution du parlement ne servirait qu'à l'élévation d'un homme; mais, amis du pouvoir absolu, comme militaires, attendant tout de Cromwell comme ses créatures, ce n'était pas là ce qu'ils devaient éviter ou craindre. Cromwell eut pour approbateur le colonel Harrison lui-même, l'un des plus ardents soutiens du parti indépendant, considéré pour ses talents militaires et son désintéressement, toujours appelé honnête homme par Ludlow, mais infatué des rêveries d'une secte qui s'intitulait *les gens de la cinquième monarchie,* parce

qu'elle attendait sur la terre une royauté spirituelle en la personne de Jésus-Christ. Il déclara dans une réunion d'officiers : qu'il était bien assuré que le général ne se cherchait pas lui-même dans cette œuvre, mais qu'il faisait cela pour préparer la voie à Jésus-Christ et lui remettre le sceptre dans la main. Ce à quoi le major Streater répliqua : « Que si Jésus-Christ ne se dépêchait, il arriverait trop tard, et trouverait la place prise. »

Fort de l'assentiment général qui paralysait complétement le petit nombre d'hommes aussi clairvoyants que Streater, Cromwell résolut d'en finir avec le long parlement. Le 20 avril 1653, il fait commander quelques compagnies de grenadiers, marche à leur tête à Westminster, distribue les soldats dans le vestibule, près de la porte, et entre brusquement dans la salle. Commençant par s'asseoir, il écoute, et, de sa place, fait signe au major Harrison de s'approcher. *Le temps est venu*, dit-il ; *le parlement est assez mûr pour être dissous*. Le major racontait lui-même à Ludlow qu'il répondit : *Monsieur, c'est une grande et dangereuse entreprise, et je vous prie d'y faire une sérieuse attention avant de vous y engager*. Cromwell parut se calmer. Quelques minutes après, il se lève : *C'est le temps*, dit-il à Harrison ; *il faut le faire, je le ferai*. Se levant et ôtant son chapeau, il parla d'abord, et assez longtemps, en faveur du parlement ; puis, changeant de ton, il lui rappela ses fautes, ses dénis de justice, son égoïsme et toutes ses iniquités ; il s'échauffa jusqu'à la colère et jusqu'à l'injure. L'un des cinquante-trois députés présents, Peter Wentworth le rappela à l'ordre. « Allons ! allons ! s'écrie le général de tous ses poumons, nous en avons assez, je vais finir tout cela et faire taire les *bavards*. » S'avançant jusqu'au centre de la chambre, enfonçant son chapeau, frappant du pied le parquet : « Vous ne devez pas siéger ici plus longtemps, vous allez céder la place à de meilleurs hommes ; faites-les entrer ! » Sur l'ordre de Harrison, trente mousquetaires, terribles vétérans des guerres civiles, se rangent sur deux lignes et portent les armes. La fureur de Cromwell redouble : « Vous vous appelez un parlement ! leur dit-il ; vous n'en êtes pas un ;

je le répète : vous n'êtes pas un parlement; vous avez parmi vous des ivrognes. » Et son regard tombe sur un pauvre monsieur Chaloner qui avait certains reproches à se faire sous ce rapport. « Vous avez des coureurs de filles, » et il se tourne vers le petit Henri Martyn, qui avait dans son tempérament un peu du faune et du poëte. « Vous avez des corrompus, des gens scandaleux, qui font honte à l'Évangile! Et vous seriez un parlement du peuple de Dieu! Allez! partez! qu'on n'entende plus parler de vous! au nom de Dieu! »

Tous les membres se sont levés, et le général, soulevant la masse d'argent qui repose sur la table, symbole sacré du pouvoir des communes : « Que ferons-nous de ce joujou? emportez-le! » Il le donna à un mousquetaire. Puis voyant que le président ou orateur Lenthall ne quitte pas son siége : « Faites-le descendre, dit-il à Harrison. — Je ne céderai qu'à force! — Eh bien, reprend Harrison, je vais vous donner la main. » Cromwell, après avoir vu sortir devant lui tous les membres, fit fermer les portes, en emporta les clefs et se retira dans le palais de White-Hall. Le lendemain, on trouva écrit sur la porte de la chambre : *Maison à louer, non meublée.*

Ainsi délivré de la chambre des communes, seul pouvoir de l'Angleterre, Cromwell n'avait aucun motif de conserver le conseil d'État institué par elle, en partie composé de ses membres, et qui était en quelque sorte son ministère. Cromwell se rendit le soir du même jour au lieu des séances du conseil d'État, et dit à ses membres : « Messieurs, si vous êtes assemblés comme particuliers, votre réunion ne sera pas troublée; mais si vous êtes formés en conseil d'État, ce n'est pas un lieu propre à vous recevoir; et, comme vous ne pouvez ignorer ce qui s'est fait ce matin à la chambre, apprenez également que le parlement est dissous. » Bradshaw, président du conseil, répondit avec noblesse : « Nous savons ce que vous avez fait ce matin à la chambre, et dans peu d'heures toute l'Angleterre le saura. Mais vous vous trompez de croire le parlement dissous. Il n'y a dans le ciel d'autre autorité que la sienne qui puisse le dissoudre;

sachez cela. » Le républicain Haslerig et quelques autres élevèrent aussi la voix. Mais le reste du conseil, redoutant une violence pareille à l'expulsion de la chambre, se sépara sans résistance.

Parlement Barebone (1653).

Au long parlement succéda (14 juillet) une assemblée dont les membres furent nommés, non par la nation, mais par Cromwell et ses officiers. Des écrits furent adressés à cent trente-neuf personnes pour les comtés et les villes de l'Angleterre, à six personnes pour la principauté de Galles, à cinq pour l'Écosse et à six pour l'Irlande, écrits ainsi conçus : « Ayant assurance de votre amour et de votre zèle pour Dieu et pour les intérêts de cette cause et du bon peuple de la république, moi, Olivier Cromwell, capitaine-général de toutes les forces actuelles et à venir de la république, je vous avertis et requiers....» Ces cent cinquante-six lettres de convocation furent adressées aux puritains dont Cromwell et ses officiers se croyaient sûrs, et qui, tous, à l'exception de deux seulement, répondirent à son appel. Personne ne réclama sur ce singulier mode de représentation nationale. Les membres étaient de bons puritains, c'était tout ce qu'on voulait. Du reste, « on trouvait dans cette assemblée, dit Clarendon, des hommes estimés et des propriétaires. » — « Beaucoup d'entre eux, ajoute Bulstrode (un des membres du *croupion* qui venait de succomber), avaient du savoir et de la fortune. » Parmi ces hommes siégeait le tanneur *Barbone*, marchand opulent, d'une piété sévère, dont le magasin était un des plus achalandés de Fleet-Street; les mauvais plaisants, défigurant son nom, le nommèrent *Barebone* (*ossement sec*), et donnèrent ce sobriquet au parlement dont il faisait partie; les membres de ce parlement furent des *décharnés*. D'autres puritains fort considérés, Ireton, le célèbre amiral Blake, le poëte biblique Bause, prévôt d'Eton, et dont les vieux hymnes se chantent encore dans les solitudes de l'Écosse, s'y trouvaient à côté d'Ashley Cooper, qui devint le fameux lord Shaftsbury, de Charles Howard, et du colonel Édouard Montague, qui tous trois firent souche; les

descendants de ces républicains sont aujourd'hui pairs d'Angleterre.

Les membres du parlement Barèbone, les *décharnés*, agirent comme on devait l'attendre d'hommes religieux jusqu'au fanatisme. Ils établirent un système d'économie rigide : les règlements de l'excise furent revus ; l'organisation du trésor fut à la fois améliorée et simplifiée ; les emplois inutiles furent tout à fait supprimés, et les appointements de plusieurs autres considérablement diminués ; la comptabilité fut soumise au contrôle le plus sévère. Mais le fanatisme de leurs discours et l'absurdité de leurs opinions les mirent en butte au ridicule ; leur zèle pour des réformes qui blessaient à la fois les intérêts de plusieurs corps multiplia leurs ennemis ; et, même avant l'époque de leur dissolution, ils s'étaient attiré, soit à tort, soit avec justice, la haine de l'armée, du barreau, de la bourgeoisie et du clergé.

Ces hommes pieux, ces *saints*, n'avaient voté qu'avec une profonde répugnance la solde de l'armée et de la marine ; quant au général, beaucoup d'entre eux, fougueux anabaptistes, ne se gênaient pas pour l'appeler « la bête de l'Apocalypse, l'ancien serpent, l'homme du péché. » Créateur du parlement *Barebone*, Cromwell se détermina alors à le faire rentrer dans le néant. Le 22 décembre, un des siens, le colonel Sydenham se leva. Il passa en revue ce qu'avait fait le parlement, et blâma ses actes comme nuisibles aux intérêts de toute espèce ; déclarant ensuite qu'il ne voulait plus siéger dans une assemblée aussi inutile, il fit la proposition que la chambre se rendît à White-Hall, et qu'elle remît le pouvoir suprême aux mains de celui dont il était dérivé. Cette motion fut appuyée par les *indépendants* et combattue par les anabaptistes, qui se partageaient l'assemblée ; mais les premiers étaient venus pour agir et non pour discuter. Ils se levèrent tout de suite ; le président, qui était dans le secret, quitta le fauteuil, suivi des secrétaires. Les anabaptistes se regardèrent avec étonnement. Leur premier recours fut de se mettre en prières ; ils étaient occupés de ce pieux exercice, quand deux officiers vinrent les engager à se retirer. Sur la demande de présenter leur ordre écrit, ils firent

entrer une compagnie de soldats. Il n'y eut point de résistance. Harrison seul fit quelques difficultés pour sortir, prétendant que ses collègues et lui étaient là pour chercher le Seigneur : « Vous ne le trouverez pas, répondit le colonel Goffe, car il y a, ma foi, longtemps qu'il n'est venu par ici. »

Pendant ce temps-là le président, précédé des porte-masses, et suivi par Sydenham et ses adhérents, s'avançait à travers les rues jusqu'à White-Hall. Arrivé à White-Hall, un acte de résignation du pouvoir suprême fut dressé à la hâte par le secrétaire de la chambre, et présenté par elle à Cromwell. Le lord général parut étonné : il n'était point préparé à une telle offre, et ne voulait point se charger d'un tel fardeau. Mais sa répugnance céda aux remontrances de Lambert et des autres officiers, et l'écrit fut placé dans une pièce du palais, pour la commodité des *décharnés* qui n'avaient pas encore eu l'occasion de le signer; le troisième jour, les signatures montaient à quatre-vingts, ce qui formait la majorité de la chambre.

Cromwell protecteur (26 décembre 1653).

C'était le 22 décembre que le colonel Goffe et le major White avaient dispersé les pieux membres du parlement *Barebone*. Le 25 décembre, après trois jours de prières et de discussions, le corps des officiers décida que le pouvoir suprême de la république serait remis à Cromwell, qu'il prendrait le titre de lord protecteur d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, et qu'il serait assisté d'un conseil de personnes *pieuses et discrètes*, au nombre de vingt et une au plus et de treize au moins.

Le lendemain, 26 décembre 1653, Olivier Cromwell quitta White-Hall pour se rendre solennellement à la cour de la chancellerie; il était accompagné des commissaires du sceau de l'État, des barons de l'échiquier, des juges en costume, du lord maire et des aldermen en robe d'écarlate, de cinq régiments d'infanterie et de trois de cavalerie. Un fauteuil avait été placé au milieu de la cour de la chancellerie. Cromwell, habillé de velours, debout et la tête nue, se plaça à la gauche de ce fauteuil. Alors l'un des secrétaires

de la chancellerie, déroulant un parchemin, en fit la lecture. *L'instrument d'État*, c'est ainsi que cette pièce était nommée, déclarait que l'autorité suprême résidait dans le lord protecteur et le peuple assemblé en parlement; que tous les writs, commissions, priviléges émanant du pouvoir suprême, émaneraient à l'avenir du lord protecteur, qui aurait également le droit de nommer à toutes les fonctions; que le lord protecteur et son conseil auraient pouvoir de faire la guerre et la paix avec les puissances étrangères; que les lois ne seraient altérées ou suspendues, abrogées ou rapportées, qu'aucune taxe ne serait levée sur la nation qu'avec le consentement du parlement; que le parlement serait convoqué dans les six mois, et ensuite tous les trois ans, et que le protecteur ne pourrait le dissoudre, sans son propre consentement, que cinq mois après l'ouverture de la session; que le parlement se composerait de quatre cents membres pour l'Angleterre, de trente membres pour l'Écosse, et de trente membres pour l'Irlande; que personne ne pourrait être élu s'il n'avait vingt et un ans accomplis, s'il n'était reconnu pour une personne honnête, craignant Dieu, ayant une bonne conversation; que toute personne possédant une propriété d'une valeur de deux cents livres sterling (5000 fr.) aurait le droit de voter dans l'élection des comtés; que la présence de soixante membres dans le parlement suffirait pour valider les délibérations, que les bills qui seraient présentés au protecteur, s'ils ne recevaient point son adhésion dans les vingt jours, auraient nonobstant force de loi.

Cromwell jura d'observer toutes ces dispositions et y apposa sa signature; il se couvrit ensuite et s'assit dans le fauteuil. Les lords commissaires ayant alors déposé dans ses mains le grand sceau, il le leur rendit. Cromwell revint ensuite avec le même cérémonial à White-Hall, et le jour suivant il fut proclamé lord protecteur, au son des trompettes, à Westminster, à la Bourse et dans d'autres endroits de la cité.

Des félicitations arrivèrent à Cromwell de toutes les parties de l'Angleterre, et les puissances étrangères se mon-

trèrent animées des meilleurs sentiments. La France gouvernée par Mazarin s'engageait à renvoyer de son territoire la famille du dernier roi; l'Espagne faisait des offres d'alliance, et le Portugal, en guerre avec la république depuis la mort de Charles Ier, venait d'envoyer un ambassadeur extraordinaire pour négocier la paix. Whitelocke, ambassadeur d'Angleterre à la cour de Suède, y recevait de Christine le plus favorable accueil. Les états généraux de Hollande demandaient à traiter. Jamais, au dehors, l'Angleterre n'avait été aussi respectée.

La postérité doit-elle cependant se laisser éblouir par le succès au point de prendre, elle aussi, parti contre les défenseurs persévérants de la *bonne vieille cause*, et de réserver toute sa bienveillance pour l'homme qui a plus qu'un autre la responsabilité du régicide; qui, au lieu de finir la révolution, la fit durer plus d'une génération encore, et qui, somme toute, ne rendit pas au pays, après son usurpation, des services qui pussent la faire oublier[1]? Que Cromwell, succédant au honteux Jacques Ier et au vacillant Charles Ier, ait l'estime des Anglais pour l'énergie de sa politique extérieure; que le grand Condé lui écrive : « Je me réjouis infiniment de la justice qui a été rendue au mérite et à la vertu de votre altesse;... » que le roi de Portugal le nomme tendrement *son frère;* que le successeur de Philippe II l'engage à se faire roi et lui offre ses secours! Quant à nous, nous dirons avec M. Villemain, qu'il vaut mieux réserver nos éloges pour ceux qui pensaient que l'Angleterre n'avait pas tant souffert, tant lutté, pour refaire au profit du fermier de Huntingdon ce pouvoir despotique qui avait été et qui devait être si fatal aux Stuarts. Nous rappellerons avec honneur les noms de ce colonel Harrison, qui bravait la haine de Cromwell sans fléchir et sans se plaindre; de ce colonel Hutchinson qui, condamné sans motif sous Cromwell, et, sous Charles II, condamné encore sans motif, à

1. Suivant Hallam : « il eut l'avantage de recueillir la moisson qu'il n'avait pas semée, par un traité honorable avec la Hollande, fruit des succès obtenus sous le parlement, et il est juste de dire que les commencements de notre gloire maritime datent de l'ère de la république. »

une détention sans terme, défendit à sa femme et à ses amis de faire aucune démarche pour sa délivrance; enfin cet Algernon Sidney qui resta le même sous Cromwell comme sous Charles Ier et Charles II, et que M. Augustin Thierry appelle avec raison *le grand Sidney*, car il n'y a pas moins de grandeur dans la beauté du caractère que dans l'éclat du talent ou la sublimité du génie; et c'est ici le cas de rappeler ces vers de Thomas Moore dont le sentiment est si anglais : « On aimera mieux la tombe, on aimera mieux le cachot illustré par un nom patriotique que les trophées de ceux qui marchent à la gloire sur les ruines de la liberté. »

Gouvernement de Cromwell; sa mort (1658).

Courtisé à la fois par la France et par l'Espagne qui étaient en guerre depuis 1635, Cromwell se décida pour la première de ces deux puissances et ce choix lui valut, sur le continent, Mardick et Dunkerque, beau dédommagement de Calais perdu par Marie Tudor un siècle auparavant, et en Amérique l'île de la Jamaïque qui est encore aujourd'hui une des plus précieuses colonies de l'Angleterre dans les Indes occidentales. Non content de ces acquisitions matérielles, le protecteur exerça au dehors une grande influence morale, une prépondérance politique des moins contestées. Prenant avec fermeté ce rôle de champion du protestantisme dans toute l'Europe qu'avaient si maladroitement répudié les Stuarts, on le vit intervenir avec efficacité auprès du duc de Savoie en faveur des descendants des malheureux Vaudois, auprès de Mazarin en faveur des calvinistes, auprès de la maison d'Autriche en faveur des réformés de Bohême. Enfin les intérêts mercantiles n'étaient pas non plus négligés et l'amiral Blake, se promenant en maître dans cette Méditerranée où les Anglais n'avaient encore ni Malte ni Gibraltar, faisait respecter le pavillon national jusque dans les plus formidables repaires de la piraterie, à Alger, à Tunis, à Tripoli.

Malheureusement la politique intérieure était bien loin d'être pour le protecteur aussi facile et aussi glorieuse. En butte à la haine des royalistes comme à celle des républicains, il savait l'immense majorité de la nation mal disposée en sa

faveur et ne supportant son joug que par crainte. Quatre parlements successifs furent dissous par ce même homme qui avait déjà purgé et dissous le long parlement et le parlement Barebone. Il emprisonna une première fois onze députés, puis trente-neuf, puis tous ceux des anciens patriotes qui ne voulurent pas s'associer à sa tyrannie, et les officiers qui, après avoir servi le parlement, lui étaient suspects par leur inaction.

Il se fit offrir officiellement la couronne par la plus docile de ces quatre assemblées, et n'osa l'accepter; il essaya de reconstituer une pairie et ne parvint à engendrer qu'un avorton, appelé *l'autre chambre*[1]. Enfin il crut devoir, pour être obéi, partager le pays en un certain nombre de circonscriptions qu'il fit administrer par des officiers ou plutôt par des proconsuls avec le titre de majors généraux. Des trames ténébreuses, de redoutables conspirations étaient sans cesse ourdies contre lui. Il passait une partie de son temps à entendre les rapports de ses nombreux espions[2], ne se montrait en public que revêtu d'une cuirasse cachée sous ses habits, portait toujours des pistolets chargés, ne couchait presque jamais deux nuits de suite dans la même chambre, et dans ses voyages ou ses promenades, cherchait avant tout à dépister par la rapidité et l'imprévu de sa course ceux qui voudraient le guetter. Chaque fois que sa vieille mère entendait une détonation, elle le croyait frappé à mort jusqu'à ce qu'elle l'eût revu.

La santé de Cromwell finit par s'affaisser sous le poids de tant de soucis politiques, ainsi que des chagrins domestiques qui venaient encore affliger son cœur, double et juste châtiment de sa criminelle usurpation. De ses deux fils, le second seul possédait une énergie et une intelligence qui

1. C'est en parlant des membres de cette *autre chambre*, de ces démocrates transformés par le protecteur en pairs d'Angleterre, que Shaftsbury s'écria un jour, au milieu des communes : « Voilà de beaux et respectables lords ; lords corroyeurs, mégissiers et brasseurs ; lords bottiers et cordonniers, qui ne possèdent pas un pouce de terre : arbitres de notre fortune et de notre vie ; gens devant lesquels il faut se découvrir le front, s'ils veulent bien, eux, commodément assis, donner audience à la chambre des communes, qui reste debout devant eux. »

2. « Une fourberie d'espionnage et de provocation, invention diabolique, était devenue tellement à la mode qu'il n'y avait aucune sûreté à parler à qui que ce fût. » *Mémoires de mistriss Hutchinson.*

auraient dû, pour le salut de la famille[1], appartenir au plus âgé. Sa fille aînée, Brigitte, mariée en premier au républicain Ireton, et en second lieu au lieutenant général Fleetwood, avait vu avec déplaisir l'élévation de son père ; républicaine ardente, elle haïssait avec violence la maison royale des Stuarts, mais la concentration du pouvoir dans les mains de Cromwell ne lui était pas moins odieuse. Lady Élisabeth Cleypole, sa préférée, était de son côté une zélée royaliste ; c'était à elle que s'adressaient les ennemis de son père, lorsqu'ils étaient menacés de sa colère ; c'était elle qui intercédait en faveur du parti vaincu. La santé de cette jeune femme déclinait visiblement, autre source de chagrin pour Cromwell, qui était un père tendre et affectionné. La troisième fille du protecteur, lady Marie, avait épousé lord Falconbridge, qui travailla activement au rétablissement des Stuarts, et la quatrième, lady Francis, mariée à Robert Rich, petit-fils du comte de Warwick, scandalisait, par la légèreté de ses mœurs, la cour puritaine de White-Hall.

Les premiers symptômes de la maladie qui devait conduire le protecteur au tombeau s'annoncèrent à la mort de lady Cleypole, dont la fin hâta la sienne. Pendant l'agonie de sa fille, Cromwell resta constamment à son chevet, et ne voulut prendre aucune part aux affaires. Elle mourut le 7 août 1658. Quelques jours après, Cromwell fut saisi d'une fièvre dangereuse qui décida les médecins à lui faire quitter le séjour de Hampton-Court, dont l'air lui était défavorable, et à le faire transporter à White-Hall. Il parut d'abord croire à son prochain rétablissement, et on l'entendit parler, à plusieurs reprises, de projets qu'il avait l'intention d'exécuter lorsqu'il aurait recouvré la santé. Mais la maladie faisait de rapides progrès, et, pendant la nuit du 12 septembre, il comprit lui-même que son état était désespéré. Le major Ruttler l'entendit prononcer cette prière : « Seigneur, je suis une faible créature ; ce peuple voudrait me voir vivre, car il pense

1. La famille du protecteur vient de s'éteindre, août 1849, en la personne de Mme Russel, fille de feu M. Olivier Cromwell, biographe du grand Cromwell, dont il descendait en ligne directe. Sous le règne de George IV, il avait fait des démarches pour obtenir que son gendre, M. Russel, pût adopter le nom de Cromwell, mais le gouvernement s'y opposa.

que je suis nécessaire à son bonheur, et que mes œuvres contribueront beaucoup à sa gloire. D'autres voudraient me voir mourir; Seigneur, pardonne-leur; aie pitié de ton peuple; remets-lui ses péchés et ne l'abandonne pas, mais aime-le et bénis-le; donne-lui la paix, et à moi le repos. Je suis un conquérant, et plus qu'un conquérant, par la médiation du Christ, qui m'a donné la force. » Dans ce moment, il appela un de ses chapelains, et lui demanda si une âme qui était en état de grâce pouvait être sûre de son salut; le chapelain lui ayant répondu par l'affirmative, il s'écria : « Je suis sauvé, car je suis bien sûr d'être en état de grâce. » Dans le cours de la même nuit, il nomma, en présence de quatre ou cinq membres du conseil, son fils Richard pour son successeur.

Cette nuit, la dernière de Cromwell, fut orageuse : une effroyable tempête s'était déchaînée sur toute l'Angleterre; le vent soufflait avec la fureur d'un ouragan; il avait déraciné des arbres dans le parc, et enlevé des toits de maison dans la cité. Une si étrange coïncidence ne pouvait manquer, dans un siècle superstitieux, de donner lieu à des observations; et quoique l'orage se fût étendu aux côtes de la Méditerranée, en Angleterre on le rapporta généralement à la mort du protecteur. Ses partisans affirmaient que Dieu ne voulait pas permettre qu'un si grand homme quittât ce monde sans, auparavant, avertir la nation de la perte qu'elle allait faire; les *cavaliers* soutenaient plus malicieusement que les diables, *les princes de l'air*, se rassemblaient au-dessus de White-Hall pour fondre sur l'âme du protecteur.

Le lendemain matin Cromwell perdit la parole; il expira entre trois et quatre heures de l'après-midi, le 13 septembre 1658, anniversaire de ses deux grandes batailles de Dunbar et de Worcester, qu'il avait toujours regardé comme son jour le plus heureux. Il avait alors soixante ans.

Bossuet a dit, en parlant de Cromwell, et en traçant de lui cet admirable portrait, que la sublimité du style ne doit cependant pas nous faire accepter sans examen, *hypocrite raffiné autant qu'habile politique : habile politique*, oui, mais *hypocrite raffiné*, non. A l'époque où a écrit Bossuet, on ne connaissait pas comme aujourd'hui la vie privée de

Cromwell ; on ignorait une grande partie de ses lettres, de cette correspondance familière qui nous montre toute la ferveur de sa foi, tout le zèle religieux dont il ne se départit jamais. En l'absence même de cette correspondance, il serait fort difficile d'admettre que l'héroïque champion du protestantisme, que le Gustave-Adolphe de l'Angleterre, n'ait été qu'un tartufe calviniste. Ceux-là seuls font de grandes choses qui ont foi dans leur œuvre. Si Cromwell, redoutant la démagogie des niveleurs, l'esprit anarchique des anabaptistes, a cherché quelquefois à gagner leurs chefs, à les ramener à des idées plus raisonnables, à un système plus praticable, en leur parlant le langage mystique qu'ils affectionnaient ; s'il traita avec bienveillance George Fox[1], le fondateur de la secte des quakers, ce n'est pas là de l'hypocrisie, mais une conduite habile qui sera approuvée de tout homme éclairé. Cromwell était profondément religieux ; il avait pour le catholicisme, ainsi que pour ses dérivés, l'anglicanisme et le presbytérianisme, cette haine bien franche, bien cordiale, qui, appliquée au papisme seul, a fait longtemps le fond du caractère anglais. Cromwell n'a dupé que les républicains.

Protectorat de Richard Cromwell (du 14 septembre 1658 au 22 avril 1659).

La destruction de la liberté et l'usurpation du pouvoir constituent certainement de grands crimes, mais on les pardonne quelquefois au génie, surtout quand les circonstances semblent l'y convier, on ne les pardonne jamais à l'incapacité.

1. Ce singulier personnage, né (1624) d'un tisserand de Drayton, village du Leicestershire, et adonné lui-même quelque temps au métier de cordonnier, portait un bonnet de cuir, un habit de cuir, un pantalon de cuir et ne voulut jamais pour ses vêtements d'autre étoffe, de même qu'en fait de livres il n'ouvrait jamais que la Bible qu'il finit par savoir par cœur. A force de *chercher le Seigneur* comme les plus zélés presbytériens, il crut l'avoir trouvé et commença à faire part de ses inspirations aux habitants de Manchester, en 1648. Il annonça un jour que le Seigneur lui avait défendu d'ôter son chapeau à qui que ce fût par forme de politesse, et lui avait commandé de tutoyer tous ceux auxquels il parlait, de ne plier le genou devant aucune puissance de la terre, et de ne jamais prêter de serment. Comme pour se préparer à recevoir l'inspiration du Saint-Esprit, les *Amis* (ainsi s'appelaient eux-mêmes les disciples de Fox) soumettaient leur esprit à une contention pénible, et qu'il en résultait souvent une violente agitation et même des tremblements chez ceux qui avaient les nerfs délicats, on leur donna le nom de *quakers* ou *trembleurs*.

Des deux fils que laissait Cromwell, l'aîné, Richard, n'avait rien des talents et de l'énergie de son père, tandis que le second, Henri, en était la vivante image et se distinguait par les mêmes qualités. Le droit d'aînesse donna donc le pouvoir au moins capable.

Après une paisible possession de quatre mois, Richard, ou plutôt le conseil d'officiers et de jurisconsultes qui gouvernait au nom du nouveau protecteur, dont les vertus privées ne pouvaient suppléer à tout ce que laissait désirer le souverain, résolut de convoquer un parlement. Les élections se firent d'après la forme ancienne, c'est-à-dire par les comtés, les villes et les petits bourgs, ce qui était moins favorable à la liberté que le système décrété sous Cromwell[1], et dans lequel les comtés et les grandes villes presque seuls nommaient, tandis qu'il n'était plus tenu aucun compte des vieux priviléges de certains bourgs pourris. Mais, en dépit de l'influence que l'ancien système assurait au gouvernement, les noms célèbres de la république, Haslerig, Bradshaw, Vane, Ludlow, portés par une foule de suffrages, prouvèrent que les institutions républicaines avaient poussé d'assez profondes racines dans le sol de la vieille Angleterre. L'*autre chambre*, créée par Cromwell pour remplacer la chambre des lords, fut ce que pouvait être une pairie factice qui n'osait en prendre le nom, et qui, cependant, blessait profondément cet esprit d'égalité que la république et même le despotisme de Cromwell avaient également fortifié. Après de longues et savantes discussions, Thurloe, secrétaire et confident intime de Cromwell, fit passer un acte portant reconnaissance de l'autorité de son fils et de son titre de protecteur. Le parti de la cour, comme on appelait les soutiens du gouvernement de Cromwell et de sa famille, réussit également à faire reconnaître l'existence de l'*autre chambre*, et Richard semblait devoir trouver un appui dans le nouveau parlement, si l'état des choses n'avait pas amené le triomphe de la force militaire.

1. La loi électorale promulguée par Cromwell et répudiée immédiatement après sa mort, uniquement parce qu'elle venait de lui, était encore plus libérale que ce reform-bill de 1832, conquis par l'opposition après plus d'un siècle de lutte.

Les généraux qui avaient favorisé l'élévation du jeune protecteur furent bientôt mécontents de leur ouvrage. La faiblesse de Richard n'excluait pas une sorte de finesse qui lui fit chercher de préférence ses appuis parmi les hommes de l'administration civile. D'un autre côté, il avait trop de bon sens pour être fanatique, et n'étant pas hypocrite, il prononçait quelquefois des paroles qui scandalisaient les puritains. Mais n'avoir pour soi ni la force militaire ni le fanatisme religieux, c'était renoncer à gouverner. Il ne trouvait même point d'appui dans sa propre famille, et tandis que son frère était en Irlande, il n'avait auprès de lui que son oncle Desborough, son beau-frère Fleetwood et d'autres parents tout disposés à le renverser, ou du moins à ne lui prêter aucune assistance. Le 22 avril 1659, il prononça, contraint par les officiers, la dissolution du parlement, et, à partir de ce jour, tomba dans un tel mépris qu'on oublia même pendant quelque temps, qu'il habitait encore White-Hall. La justice continua néanmoins de se rendre en son nom, et ce ne fut qu'après deux mois qu'on songea à lui demander l'inutile formalité de sa démission. Il quitta le pouvoir chargé de dettes contractées notamment pour les somptueuses funérailles de son père, et emportant, comme unique fortune, deux malles remplies des adresses et des congratulations qu'on lui avait présentées pendant son petit règne. Le 15 juin, Henri Cromwell, qui gouvernait l'Irlande et à qui on pouvait supposer l'intention, comme il en avait le pouvoir et le talent, de soutenir les prérogatives de sa famille, résigna son autorité avec presque autant de docilité que le pacifique Richard. Celui-ci n'eut même plus que de la reconnaissance pour les communes quand il les vit se charger de ses dettes, montant à vingt-neuf mille livres ou sept cent vingt-cinq mille francs.

Rappel du rump (du 8 mai au 13 octobre 1659).

Le parlement dissous, Richard tombé, les officiers étaient maîtres de la situation. Après s'être consultés, ils convinrent, d'accord avec le général Lambert, le plus capable, le plus remuant et le plus ambitieux d'entre eux, de rappe-

ler ces anciens membres du parlement croupion qu'ils avaient eux-mêmes renversés. Quarante-deux membres, parmi lesquels l'orateur Lenthall, Vane, Haslerig, se réunirent en une assemblée qui atteignit peu à peu le chiffre de soixante et dix. Ils commencèrent par nommer un comité de sûreté dont la plupart des membres appartenaient à l'armée, et nul ne pouvait y entrer s'il ne craignait Dieu et s'il n'était pas fidèle à la *bonne vieille cause*. Fleetwood, au nom des troupes qui étaient à Londres, promit son concours au parlement croupion, et Monk, toujours en Écosse, exprima les mêmes sentiments au nom de ses soldats. Un conseil d'État fut ensuite nommé pour agir au nom du parlement. Ses membres étaient Fairfax, Lambert, Desborough, Bradshaw, Ashley Cooper, Fleetwood, Haslerig, Vane, Ludlow, Saint-John et Whitelocke. Dans les premières réunions de ce conseil, le républicain Scott accusa Whitelocke et Ashley Cooper d'entretenir une correspondance secrète avec Charles Stuart et le chevalier Hyde, son conseiller intime. Mais ces deux membres parvinrent à se justifier.

On conçoit, du reste, quelle devait être la défiance de la petite minorité républicaine en présence de deux partis aussi nombreux et aussi puissants que le parti presbytérien et le parti royaliste ou cavalier, maintenant surtout que ces deux partis commençaient à combiner leurs efforts pour rétablir les Stuarts. Les plus ardents adversaires de la république n'eurent même pas la patience d'attendre ce que ferait le rump, et deux insurrections éclatèrent à la fois, l'une dans le Cheshire et le Lancashire, l'autre dans le Worcestershire. Lambert agit contre toutes deux avec vigueur et les réprima en peu de jours. Toutefois, il avait montré de la bravoure et de l'énergie, non par dévouement aux institutions républicaines, mais parce qu'il espérait, après avoir été un des lieutenants les plus serviles de Cromwell, se substituer à lui. Aussi, de graves dissensions éclatèrent-elles entre le parlement et l'armée, sur laquelle Lambert exerçait une grande influence. Le rump, qui ne voulait pas n'être qu'un instrument docile dans la main des officiers, réclamait pour lui l'exercice de l'autorité suprême, et insis-

tait notamment pour avoir la nomination aux grades et placer l'armée elle-même sous la dépendance du pouvoir civil. Monk, à la tête de l'armée d'Écosse, le républicain Ludlow à la tête de l'armée d'Irlande, dont Henri Cromwell lui avait transmis le commandement, se montraient favorables aux prétentions du parlement, mais ils étaient fort éloignés, tandis que Lambert et ses troupes tenaient Londres. Le 13 octobre, il occupa tous les abords de Westminster, força la voiture de l'orateur Lenthall à rebrousser chemin, et fit si bien qu'un seul député, Peter Wentworth, réussit à se rendre, par eau, à la chambre. Le rump se trouvant ainsi dans l'impossibilité de se réunir, il fut convenu, entre l'armée et les partisans du parlement, pour éviter toute effusion de sang, que le rump cesserait de siéger et qu'une nouvelle assemblée serait convoquée dans le plus bref délai.

Monk (1660); parlement - convention.

Depuis l'époque (1651) où Cromwell avait quitté précipitamment l'Écosse pour se mettre à la poursuite de Charles II et le battre à Worcester, Monk avait commandé sans interruption dans le nord de la Grande-Bretagne. Là, au lieu de prendre intérêt aux intrigues et aux factions de l'Angleterre, il avait paru ne s'occuper que des devoirs de sa place, de maintenir la discipline de son armée et de retenir les Écossais dans l'obéissance. Ses dépêches à Cromwell forment un contraste frappant avec celles des autres officiers de ce temps : il n'y fait point parade de piété, ne flatte jamais le protecteur et ne sollicite aucune faveur. Elles sont courtes, sèches, ne traitant que d'affaires publiques, et encore de celles seulement qui étaient d'une nécessité indispensable. En effet, le trait distinctif qui caractérisait ce général était l'art de s'envelopper d'un voile impénétrable. Aussi, tous les partis, royalistes, partisans du protecteur, républicains, le croyaient des leurs; mais ces prétentions étaient fondées plutôt sur leurs désirs que sur sa conduite. Charles II avait plusieurs fois été engagé à lui faire les offres les plus séduisantes, qui étaient appuyées près de lui par les sollicitations de sa femme, ardente royaliste, et de son

chapelain domestique, et Monk les avait écoutées sans mécontentement; mais il ne s'était jamais assez expliqué avec les agents de ce monarque, pour se mettre en leur pouvoir. Cromwell avait eu vent de ces intrigues; ne pouvant découvrir aucune cause réelle de soupçon, il se contenta de mettre Monk sur ses gardes en le raillant dans le post-scriptum d'une lettre. « On dit, ajoutait-il, qu'il y a en Écosse un rusé compère, nommé George Monk, qui y attend l'occasion de rendre service à Charles Stuart : usez, je vous prie, de diligence pour le faire saisir et me l'envoyer. »

Monk conserva son immobilité jusqu'à la dissolution du rump par le général Lambert. L'armée d'Écosse avait, à l'égard de l'armée cantonnée autour de Westminster, toute la jalousie qui animait les légions du Danube et du Rhin contre les prétoriens. Si l'armée de Cromwell, cette armée dont le fanatisme et la bravoure rappelaient si fidèlement les soldats de Gustave-Adolphe, ne s'était pas divisée, les Stuarts n'auraient pas revu de sitôt l'Angleterre.

A la nouvelle du dernier attentat du parti des officiers, Monk quitta l'Écosse, et lorsqu'il arriva à Saint-Albans, le 28 janvier 1660, le rump avait repris ses séances dans la capitale depuis le 26 décembre 1659. Il y avait été invité par quelques compagnies de soldats, zélés républicains, qui, dégoûtés de l'égoïsme de leurs officiers, ne voyaient plus qu'en lui le représentant de la *bonne vieille cause*. Jusqu'alors Monk, pendant sa marche à travers toute la Grande-Bretagne, avait soigneusement caché ses projets, et quoique les cavaliers déclarassent hautement qu'avant peu le roi serait de retour en Angleterre, les républicains doutaient encore; peut-être que le général lui-même ne savait pas bien ce qu'il voulait. Mais bientôt il subit, ou parut subir l'influence irrésistible du fameux Ashley, qui, après avoir été tour à tour royaliste et parlementaire, avait fait de l'opposition au gouvernement de Cromwell, dès qu'il avait vu la famille du protecteur sans aucune chance de conserver le pouvoir. Bien résolu à assurer son propre avenir en travaillant au retour des Stuarts, le rusé politique profita de son ascendant sur la femme de Monk pour engager cette dame

à déterminer le général au rétablissement de la monarchie. Monk n'eut pas l'avantage, mais aussitôt son arrivée à Londres, il intima l'ordre au parlement de recevoir dans son sein les membres presbytériens exclus par le colonel Pride, et ceux-ci vinrent reprendre leurs siéges le 21 février 1660. Il s'était écoulé près de vingt ans depuis la convocation du long parlement. La chambre, ainsi recomposée aux applaudissements du peuple de Londres, qui alluma dans les rues des feux de joie où l'on rôtissait des croupions de toute espèce, vota successivement : que Monk serait nommé commandant en chef des forces d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande ; que tous les actes parlementaires adoptés depuis la purge de Pride seraient annulés ; que le presbytérianisme serait la seule religion de l'État. Le 16, elle ordonna sa propre dissolution et la convocation d'un nouveau parlement qui s'assembla le 25 avril. C'est ce nouveau parlement, réuni sans convocation royale et demeuré célèbre sous le nom de parlement-convention, ou de *parlement réparateur*, comme les cavaliers l'appelèrent, qui rétablit la chambre des lords dans ses droits et rappela les Stuarts. Le 29 mai 1660, jour anniversaire de sa naissance, Charles II faisait son entrée solennelle à Londres.

En Angleterre, on aime beaucoup la liberté, très-peu l'égalité, et un peuple dont les mœurs sont encore aujourd'hui tout aristocratiques ne pouvait s'accommoder, surtout au XVIIe siècle, des formes républicaines. Le génie niveleur des indépendants n'était pas celui de l'immense majorité de la nation, et ne pouvait avoir, par conséquent, qu'une domination éphémère : l'ascendant de ce parti eût même été encore bien plus fugitif s'il ne s'était personnifié dans un homme supérieur, dans Cromwell.

CHAPITRE XXIX.

CHARLES II (1660-1685).

DÉCLARATION DE BRÉDA; POURSUITES CONTRE LES RÉGICIDES; LICENCIEMENT DE L'ARMÉE. — RESTAURATION DE L'ANGLICANISME; ACTES DES CORPORATIONS ET D'UNIFORMITÉ; SAINT-BARTHÉLEMY DES PRESBYTÉRIENS. — CARACTÈRE ET POLITIQUE DE CHARLES II; SON MINISTRE CLARENDON. — GUERRE AVEC LA HOLLANDE (1665); PESTE A LONDRES (1665); INCENDIE (1666). — RUYTER REMONTE LA TAMISE ET LA MEDWAY (1667); PAIX DE BRÉDA. — DISGRACE DE CLARENDON (AOUT 1667). — TRAITÉ DE LA TRIPLE ALLIANCE (1668); CABAL (1670-1673); CHARLES II VENDU A LA FRANCE; BANQUEROUTE; NOUVELLE GUERRE AVEC LA HOLLANDE (1672-1674). — WHIGS ET TORYS; BILL DU TEST (1673). — LA CONSPIRATION PAPISTE (1678); TITUS OATES. — LE BILL D'HABEAS CORPUS. — ASSASSINAT DU PRIMAT D'ÉCOSSE (1679); INSURRECTION DES COVENANTAIRES. — MINISTÈRE, DISGRACE ET MORT DE SHAFTSBURY (1679-1683). — CONSPIRATION DE RYE-HOUSE; DÉCAPITATION DE LORD RUSSEL ET DE SIDNEY (1683).—MORT DE CHARLES II (1685); APPRÉCIATION DE SON RÈGNE. — ÉTAT DE L'ANGLETERRE EN 1685.

Déclaration de Bréda; poursuites contre les régicides; licenciement de l'armée.

Quelques royalistes intelligents et notamment un magistrat célèbre pour son intégrité, Hale, auraient voulu qu'avant de rappeler les Stuarts on fixât les conditions auxquelles ils reprendraient la couronne. Mais le restaurateur de la monarchie, Monk, s'y opposa et prépara ainsi l'expulsion définitive de ceux dont il croyait consolider l'autorité en la maintenant illimitée. Charles II et Jacques II, retrouvant le pouvoir royal aussi peu déterminé que sous leur père, eurent sans cesse la tentation de franchir comme lui des limites trop indécises. On se contenta d'une déclaration signée à Bréda, en Hollande, par Charles II, avant de faire voile pour l'Angleterre, et dans laquelle il ne prenait que des engagements fort vagues. C'est ainsi qu'il accordait un pardon libre et généreux à tous les coupables, *hormis ceux que le parlement pourrait dans la suite excepter;* c'est ainsi qu'il annonçait la liberté pour les consciences délicates, et que personne ne serait inquiété ni recherché pour des différences en matière de religion *qui ne troubleraient pas la tranquillité du royaume;* c'est ainsi qu'il promettait de tout ou-

blier et faisait mention *des poursuites legales auxquelles pourraient être exposés les possesseurs actuels de propriétés achetées ou accordées pendant la révolution.* Enfin il s'engageait à payer les arrérages de l'armée *sous les ordres du général Monk*, et à retenir au service royal les officiers et les soldats. Telle fut la célèbre déclaration de Bréda, la charte royale sur la foi de laquelle il fut permis à Charles de remonter sur le trône de ses pères.

Il faut reconnaître toutefois que le parlement-convention qui avait rappelé Charles II se montra beaucoup plus implacable que l'homme même qui cependant pouvait décorer ses vengeances politiques du beau nom de piété filiale. Dans ses négociations avec Granville, agent de Charles II, Monk avait obtenu que le nombre des personnes qui ne jouiraient pas du bénéfice de la déclaration de Bréda serait de quatre seulement, mais les communes et les lords l'étendirent bien davantage. Dix républicains furent envoyés à la mort en expiation du supplice de Charles : le colonel Harrison, cet honnête fanatique, l'homme de la cinquième monarchie; Scot, républicain d'ardente conviction; Carew, millenaire exalté, qui reconnut l'autorité de ses juges, « sauf les droits de Notre-Seigneur Jésus-Christ au gouvernement du royaume; » Clements, Jones et Scroop, qui tous les six avaient signé l'arrêt fatal; Coke, qui avait rempli dans le procès les fonctions d'avocat général; le colonel Axtell, qui avait gardé la haute cour de justice et ordonné aux soldats de faire feu sur la tribune d'où lady Fairfax avait pris la parole; le colonel Hacker, qui commandait les troupes chargées de conduire Charles à l'échafaud; le chapelain Peters, qui, à diverses reprises, avait prêché les soldats pendant le procès du roi. Tous, à l'exception du chapelain, marchèrent à la mort avec un grand courage et en soutenant que la cause de la république pour laquelle ils allaient périr était toujours à leurs yeux *la bonne vieille cause*. Ils se trompaient; *la bonne vieille cause* pour l'aristocratique Angleterre était bien la liberté, mais non l'égalité républicaine. Les royalistes s'acharnèrent jusque sur des cadavres, et, par un ordre des deux chambres, approuvé du roi, les corps de Cromwell, de

Bradshaw et d'Ireton, après avoir été enlevés de leur sépulture, furent traînés à Tyburn sur des claies et pendus. Le jour de l'anniversaire de la mort de Charles Ier avait été choisi pour cette hideuse cérémonie d'expiation. Dans la soirée, on descendit les corps qui furent décapités; les têtes furent fixées sur la façade de Westminster-Hall et les corps jetés dans une fosse, au pied même de la potence.

Parmi ceux qui siégèrent comme juges des hommes qui avaient conduit le feu roi à l'échafaud, on vit non-seulement des cavaliers, ce qui était tout naturel, mais des républicains, tels que Manchester et Robartes, deux des généraux du parlement, Say et Holles, chefs parlementaires, Atkins et Tyrrel, juges parlementaires, Monk et Montague, deux des lords de Cromwell. Trois régicides, Okey, Berkstead et Cobbett, traînaient en Hollande une vie misérable. Downing, jadis chapelain du régiment d'Okey, tour à tour dévoué à Cromwell comme à la république, se trouvait maintenant à la Haye, ambassadeur de Charles II et zélé royaliste. Il fit saisir brusquement les trois proscrits et les envoya en Angleterre où ils furent exécutés.

La déclaration de Bréda avait chargé le parlement d'examiner les titres d'après lesquels beaucoup d'officiers, de soldats et de bourgeois possédaient des terres depuis la révolution. Parmi les *biens nationaux* ainsi distribués, tous ceux qui avaient appartenu à la couronne, ainsi qu'aux évêques et aux chapitres anglicans, durent être restitués immédiatement et sans indemnité. Les biens des seigneurs du parti royaliste ne furent rendus qu'en petit nombre, parce que beaucoup de cavaliers étaient rentrés en Angleterre sous la république et le protectorat, et avaient composé pour leurs propriétés avec ceux qui les avaient achetées ou reçues à titre de récompense. Ces transactions, regardées comme tout à fait libres de part et d'autre, furent maintenues. Mais les royalistes qui, revenus avec Charles II seulement, n'avaient pas composé, rentrèrent en possession au détriment des acquéreurs.

Quant à cette formidable armée de Cromwell qui avait exécuté tant de terribles choses, elle fut licenciée, sans en

excepter le corps de Monk, aux communs applaudissements des cavaliers et des presbytériens.

Restauration de l'anglicanisme ; actes des corporations et d'uniformité ; Saint-Barthélemy des presbytériens.

La révolution de 1648 avait été faite dans un intérêt encore plus religieux que politique, la restauration de 1660 devait donc annuler ses effets, encore plus complétement sous le premier que sous le second rapport. Que l'empire des lois anciennes fût rétabli en même temps que le représentant des anciens rois, c'était là un principe que personne ne se serait hasardé de contredire en présence de l'aveugle enthousiasme qui avait reçu les Stuarts *sans conditions*. Il y avait là, par conséquent, un avertissement pour les partisans de la *ligue solennelle et covenant* qu'ils devaient trembler pour l'idole de leur culte, et une menace pour le clergé presbytérien de la perte de ses bénéfices. Son principal espoir était fondé sur la déclaration de Bréda, qui promettait l'assentiment royal à un acte du parlement dont le but serait d'apaiser les différends religieux, et sur les services de ses coreligionnaires qui formaient un corps puissant dans la chambre des communes. Mais Charles et son principal conseiller, Édouard Hyde, comte de Clarendon, n'avaient ni l'intention de remplir la promesse royale, ni celle de confier la décision de cette question importante à l'orthodoxie suspecte des deux chambres. Le nombre des évêques, qui avait été réduit à neuf, fut complété par des nominations successives ; on encouragea les membres du clergé anglican qui avaient survécu à rentrer dans leurs bénéfices, ou à accepter un accommodement de la part des possesseurs ; et les chefs des universités reçurent ordre du roi de replacer dans leurs colléges respectifs les agrégés qui avaient été renvoyés par les presbytériens. En même temps, pour calmer les craintes de ceux-ci, on offrit des évêchés aux plus distingués ou aux plus modérés de leurs ministres. Mais ces faveurs particulières ne tranchaient pas la question si délicate de savoir si les évêques reprendraient cette puissance que leur avaient abandonnée Élisabeth, Jacques Ier et Char-

les Ier, et qui était si odieuse aux presbytériens. Le 25 octobre 1660 parut à ce sujet une déclaration solennelle de Charles II. Elle louait à la fois et le clergé anglican et le clergé presbytérien, avouait l'attachement du roi pour l'épiscopat, mais ajoutait qu'il était convaincu que l'on pouvait le modifier de manière à détruire les objections que l'on y faisait : et à cette fin la déclaration enjoignait, 1° quant à la juridiction, qu'aucun évêque n'exercerait une autorité illégale ou arbitraire, ne prononcerait des censures ecclésiastiques, ne ferait d'ordinations sans l'assistance et l'avis de son chapitre et d'un nombre égal de ministres presbytériens députés par le clergé du diocèse, et ne pourrait donner la confirmation dans une église quelconque, à l'insu ou sans le consentement du desservant, et 2° quant aux scrupules religieux des presbytériens, que la lecture de la liturgie, l'observation des cérémonies, la signature en totalité des trente-neuf articles décrétés sous Élisabeth comme base de l'anglicanisme, et le serment de l'obéissance canonique, ne seraient pas exigés de ceux qui s'y refuseraient par des motifs de conscience.

Ces concessions importantes furent reçues avec joie et reconnaissance par le parti presbytérien, qui ne se doutait pas qu'elles n'étaient arrachées que par la crainte et seraient successivement reniées à mesure que l'autorité royale reprendrait de l'ascendant. Le parlement qui, en 1661, remplaça le parlement-convention et devait durer dix-sept ans, inaugura sa longue carrière en faisant brûler par les mains du bourreau, au milieu de Westminster-Hall, la « ligue solennelle et covenant. » Le 20 décembre 1661, il décida que nul ne pourrait être membre d'une corporation ou conseil municipal, et même exercer un emploi séculier quelconque, « qui n'aurait point, pendant l'année précédant son élection, reçu le sacrement suivant le rit de l'Église anglicane. » Cet acte détruisit le pouvoir des presbytériens dans l'État; l'acte *d'uniformité* (19 mai 1662) les priva des places qu'ils occupaient encore dans l'Église. En effet, le parlement y prescrivait « que le livre de commune prière et d'ordination des ministres serait en usage, à l'exclusion de tout autre, dans

tous les lieux consacrés au culte public; que, dans un terme fixé, tout ecclésiastique jouissant d'un bénéfice serait tenu d'y lire le service divin, et, à la fin, de déclarer dans une formule toute dressée *son consentement sincère à tout ce qui était ordonné dans son contenu.* » Il fut ordonné, pour frapper au cœur toutes les sectes non conformistes, que si cinq personnes au-dessus du nombre dont une famille était composée s'assemblaient pour quelque exercice de religion, chacun des acteurs et des assistants subirait, pour la première offense, trois mois de prison ou cinq livres sterling (cent vingt-cinq francs) d'amende; pour la seconde, six mois ou dix livres sterling (deux cent cinquante francs), et que, pour la troisième, il serait transporté aux colonies pour sept ans, ou qu'il payerait la somme de cent livres sterling (deux mille cinq cents francs). Les ministres et les professeurs qui n'avaient pas prêté le serment imposé par l'acte d'uniformité ne pouvaient s'approcher à plus de *cinq milles* des lieux où ils avaient prêché ou enseigné, à peine de cinquante livres sterling (douze cent cinquante francs) d'amende ou six mois d'emprisonnement. Telles étaient les lois imposées par la restauration à cette Angleterre presbytérienne qui avait fait la révolution de 1640. Toutefois ce joug était léger auprès de celui que Charles II fit peser sur l'Écosse, où une population de dix-huit cent mille âmes présentait seulement trente-deux mille épiscopaux, cinquante mille catholiques, et tout le reste covenantaire.

De même qu'en France, sous la restauration, la chambre des pairs combattit souvent les tendances réactionnaires de nos ultras de la chambre des députés, de même la chambre des lords essaya, mais en vain, d'arrêter les communes dans leur marche rétrograde. Celles-ci votèrent encore deux clauses insérées également dans le bill d'uniformité et qui blessèrent cruellement les esprits : par l'une, il était dit que nul ne pourrait administrer le sacrement ou prétendre à aucune promotion ecclésiastique, s'il n'avait reçu l'ordination épiscopale; par l'autre, que tous bénéficiers, dignitaires, membres des universités, maîtres d'écoles publiques ou précepteurs particuliers seraient tenus de souscrire une

renonciation au *covenant*, et une déclaration portant que, sous quelque prétexte que ce pût être, il n'était permis de prendre les armes contre le roi. L'obéissance passive devenait ainsi un des dogmes fondamentaux de l'Église anglicane. Le 24 août 1662, jour de la Saint-Barthélemy, deux mille ministres presbytériens qui avaient refusé de se conformer à l'acte d'uniformité furent destitués, et cette persécution est demeurée tristement célèbre sous le nom de *Saint-Barthélemy des presbytériens*. Voilà comment Charles II entendait sa déclaration de Bréda. Le triomphe de l'Église anglicane fut alors complet : les évêques avaient déjà repris leurs places au parlement et les cours spirituelles étaient établies de nouveau.

Néanmoins, les cavaliers n'étaient point satisfaits; ils regardaient leur triomphe comme incomplet tant que deux illustres victimes, Vane et Lambert, ne perdaient point la tête sur l'échafaud. Bien qu'ils n'eussent point voté la mort du roi, bien que le parlement-convention lui-même les eût recommandés à la clémence royale, bien que la recommandation eût été favorablement reçue, ils furent mis en jugement au commencement de 1662. Lambert, qui avait si souvent bravé l'ennemi sur le champ de bataille, trembla à la vue d'une cour de justice ; Vane, qui n'avait jamais tiré l'épée, affronta avec intrépidité les regards menaçants et la partialité de ses juges. Condamnés tous deux à mort, ils furent envoyés, Lambert dans l'île de Guernesey, où il se consola par la culture des fleurs et de la peinture; Vane, à l'échafaud. On ne pouvait pardonner à celui-ci d'avoir été, après Cromwell, le plus grand homme d'État du parti républicain.

En Écosse, où le haut commissaire, Middleton, soutenait qu'on n'avait pas le droit d'invoquer l'amnistie de Bréda, spéciale, suivant lui, à l'Angleterre, le rétablissement de l'anglicanisme fut également cimenté par le sang d'une illustre victime. La tête du fameux marquis d'Argyle, connu dans les hautes terres sous le nom d'Argyle le Sombre, parce que l'obliquité de ses yeux donnait quelque chose de sinistre à sa physionomie, fut coupée par la *vierge*, instrument fort semblable à notre guillotine, et fixée sur la même pointe de

fer qui avait soutenu celle de Montrose, que l'on regardait comme sa victime. Mais en même temps que Charles II imposait à l'Écosse le joug de l'Église anglicane, il flattait, pour la dédommager, son esprit d'indépendance nationale, retirait toutes les garnisons anglaises établies par Cromwell au nord de la Tweed, et faisait démolir les fortifications, marques de l'esclavage des Écossais.

Caractère et politique de Charles II; son ministre Clarendon.

En 1660, Charles II était âgé de trente ans. Il avait reçu de la nature une vigoureuse constitution, une taille bien prise, une figure mâle, un air gracieux, et, malgré une certaine rudesse dans les traits, toute sa contenance avait quelque chose de fin et d'engageant. Suivant Hume, cet ardent partisan des Stuarts, Charles II joignait à la vivacité de l'esprit, à la pénétration un jugement solide et l'avantage d'avoir observé de près le caractère des hommes et la nature des choses. Suivant la vérité, Charles II avait des vues étroites, nulle grandeur dans l'esprit, peu de franchise, un caractère essentiellement égoïste et vain; en un mot, il avait tous les défauts que l'on reprochait à son père, défauts qui le rendaient incapable de gouverner avec prudence et fermeté l'Angleterre, surtout après les crises qui venaient de la bouleverser. Il ne semblait même pas avoir conscience des difficultés de sa position. Le souverain des trois royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande passait volontiers le jour à faire manger ses chiens et ses canards, à assister aux combats de coqs ou aux luttes des boxeurs. Ses soirées étaient consacrées au théâtre, au bal, à des mascarades, ou à *donner un thé*, ce dont il fit venir la mode.

La grande préoccupation du nouveau monarque fut, avant tout, de se procurer de l'argent, non pour dédommager les cavaliers ruinés au service de son père, non pour tirer de la misère ces fidèles serviteurs qui avaient, par dévouement au parti royal, coupé leurs chênes séculaires et fondu l'argenterie de leurs familles; mais pour tenir sa maison sur le pied le plus dispendieux et combler ses favoris et ses maîtresses des plus riches présents. Sa préférée était

alors une femme des plus rapaces, mistriss Palmer, comtesse de Castlemaine, puis duchesse de Cleveland. Il ne craignit pas, pour remplir ses coffres, de contracter (31 mai 1662) un mariage impolitique avec une princesse catholique, avec dona Catarina, infante de Portugal, sœur du roi Alfonse VI, qui lui apporta en dot une forte somme d'argent (huit millions sept cent cinquante mille francs), plus les deux villes de Tanger et de Bombay, dont la première ne tarda même pas à être abandonnée par l'Angleterre. En effet, malgré l'importance de cette acquisition pour la protection du commerce anglais dans la Méditerranée, lorsque la place de Tanger devint plus tard un prétexte pour lever des troupes, et que le parlement, d'abord si dévoué à Charles II, eut conçu contre lui de justes ombrages, il aima mieux l'abandonner que de fournir les subsides nécessaires à son entretien.

Vers la même époque (27 novembre 1662), Charles II, toujours poussé par le besoin d'argent, se dégrada bien autrement aux yeux de son peuple en vendant à Louis XIV, moyennant quatre cent mille livres sterling ou deux millions huit cent mille francs, la ville de Dunkerque et le fort de Mardick, ces précieuses conquêtes de Cromwell. Il ne devait pas en rester là : il allait se faire, lui, roi d'Angleterre, le pensionnaire du roi de France; lui, le chef du protestantisme en Europe, le soutien non pas seulement de l'anglicanisme, mais de la faible minorité catholique si odieuse à son peuple. Évidemment la race des Stuarts se détrônait elle-même comme à plaisir.

Charles II avait cependant un conseiller capable de lui inspirer, sinon des résolutions bien héroïques et une bien sincère fidélité à ses promesses, du moins des mesures prudentes et une conduite réservée ; mais il ne l'écouta que pendant les premières années de la restauration, et finit par le sacrifier aux rancunes de ses maîtresses beaucoup plus qu'aux attaques du parlement.

Édouard Hyde, que le roi, peu de temps après son retour, créa comte de Clarendon et qu'il avait nommé, dès 1657, grand chancelier d'Angleterre, appartenait à une famille de jurisconsultes. Admis de bonne heure au parlement, il se fit re-

marquer, dès ses premiers discours, par son talent et sa modération. Animé d'un certain esprit d'indépendance, il compara un jour les ministres du roi à ces lions qui soutenaient le trône de Salomon : « Oui, disait-il, ils doivent être sous le trône de l'obéissance, mais ils doivent s'y tenir dans l'attitude qui convient à des lions. » Membre du long parlement, il se déclara pour Charles Ier, et quitta l'Angleterre lorsque le sort des armes eut trahi la cause royale. Il séjourna deux ans dans l'île de Jersey et y commença, sous le titre d'*Histoire de la rébellion*, le récit des discordes civiles dont il se trouvait victime. Il passa successivement en Espagne, en France, en Hollande, et contribua plus que tout autre, après la mort de Cromwell, au succès des négociations qui replacèrent Charles II sur le trône. Il obtint dès lors la confiance entière de ce monarque, qui le combla de faveurs, et Clarendon allait même avoir un honneur auquel il semblait qu'un sujet ne dût pas s'attendre. Le grand chancelier avait une fille, Anne, dont le duc d'York, frère de Charles II, et plus tard roi lui-même sous le nom de Jacques II, s'était épris en Hollande. Elle était très-laide, avait la bouche extraordinairement fendue, et les yeux fort éraillés, mais rachetait toutes ces imperfections par sa grâce et son esprit. En vain le prince tenta de la séduire ; il ne put rien obtenir d'elle qu'en l'épousant secrètement le 4 novembre 1659. Cette union resta ignorée jusqu'au rétablissement de Charles II; mais peu de temps après le retour de toute la famille royale à Londres, Anne Hyde devint enceinte et exigea que son mariage fût rendu public. En vain le duc d'York la menaça-t-il de toute sa colère; en vain Clarendon, se conduisant cette fois en lâche courtisan, voulait-il sacrifier l'honneur de sa fille à ce qu'on appelait l'honneur du trône, elle persista courageusement. Le roi seul fit son devoir. Non-seulement il reconnut Anne Hyde comme duchesse d'York, mais il engagea son frère à lui rendre tout son amour, et il déclara que cet événement n'altérait en rien ses sentiments pour son chancelier. De cette union d'Anne Hyde avec le duc d'York naquirent deux filles, Anne et Marie, destinées toutes deux à régner sur l'Angleterre.

Esprit ferme, droit et pénétrant, dit M. Guizot, ami sincère de l'ordre légal et moral, attaché avec courage à la constitution et avec passion à l'Église de son pays, plein de respect pour les droits, écrits ou traditionnels, du peuple comme du prince, Clarendon détestait la révolution à ce point que toute nouveauté lui était indistinctement suspecte et antipathique. Premier ministre, il fut plus hautain que fier, manqua de largeur dans les idées et de générosité sympathique dans le caractère, et jouit de sa grandeur avec faste en exerçant le pouvoir avec roideur. Auprès du roi, qui lui portait une estime pleine de confiance et mêlée de quelque attachement, il était tour à tour sévère et humble, passant des remontrances aux complaisances, disant et soutenant la vérité en honnête homme, mais inquiet de l'avoir dite, et cherchant des appuis contre la cour sans vouloir puiser sa force dans le parlement. Il prétendait maintenir à la fois la couronne dans le respect des anciennes lois du pays et la chambre des communes, cette chambre, dont les membres avaient déjà, au début du règne de Charles Ier, un ensemble de revenus triple de celui des lords dans la modestie de son ancienne situation; il se flattait qu'on pourrait astreindre la prérogative royale à la légalité sans lui imposer envers le parlement aucune responsabilité nécessaire. Mais il devait échouer dans cette chimérique tentative de fonder, au sortir d'une révolution populaire, un gouvernement qui ne fût ni arbitraire ni limité.

Après Clarendon, les deux hommes qui exerçaient le plus d'influence dans les conseils de Charles étaient le duc de Portsmouth, lord trésorier, vieillard vénérable, qui avait rempli les mêmes fonctions dès le règne de Charles Ier, et le marquis d'Osmon, vice-roi de cette Irlande, qu'il avait essayé en vain de défendre contre Cromwell.

Guerre avec la Hollande (1665); peste à Londres (1665); incendie (1666).

La nation anglaise, jalouse du commerce et des forces navales des Hollandais, laissa entrevoir l'ardent désir de ruiner par la force ces redoutables rivaux. Le roi, qui après les

plaisirs n'avait de goût que pour la marine[1], prêta une oreille attentive aux suggestions des négociants de la cité. On a dit que ce ne fut point par patriotisme, mais pour détourner à son profit une partie des subsides qui lui seraient accordés. Ce qui est certain, c'est que Clarendon lui remontra que l'Angleterre n'avait à attendre des hostilités que de nouvelles dépenses, et qu'il serait déplorable de mettre aux mains les deux principales puissances protestantes. Le roi ne voulut rien entendre. Il oubliait que la Hollande était la terre hospitalière qui l'avait accueilli, tandis que la France, pour plaire au protecteur, le rejetait de son sein. Il ne voyait plus dans les Hollandais que des partisans de Jean de Witt, le chef du parti républicain, l'heureux antagoniste de la maison d'Orange, et en l'année 1664, sans aucune déclaration de guerre, sans aucun grief qui justifiât une telle perfidie, il envoya secrètement à la côte d'Afrique le chevalier Robert Holmes, à la tête d'une flotte de vingt-deux vaisseaux. Holmes chassa les Hollandais du cap Corse, à la côte des Dents, sur lequel l'Angleterre avait des prétentions; se saisit des établissements du cap Vert, de Gorée, et de là, faisant voile vers l'Amérique, il se mit en possession de la Nouvelle-Belgique, appelée depuis la Nouvelle-York, ou New-York, pays que Jacques Ier avait donné au comte de Stirling, mais où l'on n'avait jamais vu que des établissements hollandais. Le parlement, loin de blâmer une si injuste agression, y applaudit avec enthousiasme, et récompensa la coupable conduite de son souverain par le plus ample subside qu'un roi d'Angleterre eût jamais obtenu : il monta à deux millions et demi de livres sterling, ou soixante-deux millions cinq cent mille francs.

C'est à cette occasion que le parlement établit, sur des bases inébranlables, un principe qui avait déjà été posé sous Richard II et sous Henri IV, mais qui ne fut plus contesté à partir de 1664, à savoir que les subsides accordés par les

1. Il donnait même personnellement une attention toute spéciale à la construction des navires, parcourait les chantiers, proposait ses plans. Il avait appliqué quelques inventions qui lui étaient propres, notamment à deux corvettes qu'il prétendait meilleures voilières que toutes les corvettes françaises.

communes ne devaient jamais être consacrés qu'au but spécial qu'elles-mêmes auraient déterminé. Le gouvernement était dès lors obligé de soumettre au parlement les comptes les plus minutieux, et, en réalité, de partager avec lui la direction des affaires. C'est également dans le bill par lequel était accordé cet énorme subside, que furent insérées des clauses qui substituèrent à l'ancienne manière de percevoir les revenus par des concessions de subsides, de dixièmes et de quinzièmes, le mode, plus sûr et moins embarrassant, de lever des contributions payables tous les mois par les comtés. A cette occasion eut encore lieu un changement important dans le mode de lever les taxes sur le clergé. Depuis la création des deux chambres, le clergé avait, sous le nom de *convocations,* ses assemblées distinctes, dans lesquelles il s'imposait lui-même. Les prélatures et les autres bénéfices, dont la nomination appartenait au roi, lui donnant plus d'influence sur l'Église que sur les laïques, il arrivait que les subsides accordés par la *convocation* étaient ordinairement plus considérables que ceux qu'il tirait du parlement. L'Église, en 1664, crut trouver de l'avantage à se départir tacitement du droit de se taxer elle-même, et ne se fit pas presser pour consentir que la chambre des communes réglât l'imposition sur les revenus ecclésiastiques comme sur le reste du royaume. En récompense, deux subsides, que la *convocation* avait ordonnés, lui furent remis, et le clergé paroissial obtint le droit de suffrage aux élections. Ainsi l'Église anglicane fit un marché dont tout l'avantage fut pour elle; et les *convocations* étant devenues inutiles à la couronne, finirent par tomber en désuétude.

Cependant le grand pensionnaire, Jean de Witt, n'était pas homme à laisser insulter impunément la république hollandaise. Par ses ordres, Ruyter fit voile à son tour pour la côte d'Afrique, reprit aux Anglais tout ce dont ils s'étaient emparés, à l'exception du cap Corse, et captura un grand nombre de leurs bâtiments. Dès lors la lutte s'engagea avec le plus opiniâtre acharnement.

Le 22 février 1665, le roi d'Angleterre publia sa déclaration de guerre, et à la fin d'avril, Jacques, duc d'York, frère

de Charles II, et créé par lui lord grand amiral, fit voile pour les côtes de Hollande, avec la flotte la plus formidable qui fût encore sortie des ports britanniques, avec quatre-vingt-dix-huit vaisseaux de ligne et quatre brûlots. Ce prince, qui devait faire un si pauvre roi, se distingua comme marin. Il montra du courage et de l'habileté. Prenant sous ses ordres lord Sandwich, ainsi que le prince Rupert, ce neveu de Charles Ier, dont la bouillante valeur avait été, il est vrai, aussi souvent nuisible qu'utile aux cavaliers, il écarta tous les seigneurs qui n'avaient d'autre recommandation que leur titre, et eut le bon esprit d'admettre dans les rangs les officiers républicains qui déjà, sous le long parlement, avaient vaincu la Hollande. Introduisant sur mer un ordre qu'on n'avait observé jusque-là que dans les armées de terre, et perfectionnant, ou plutôt même créant la science des signaux, il divisa sa flotte en trois escadres : la rouge, sous ses propres ordres; la blanche, sous ceux du prince Rupert, et la bleue, sous lord Sandwich. Il décida, en outre, qu'on formerait la ligne pour se préparer au combat, et qu'il serait enjoint aux différents capitaines de conserver les postes qui leur seraient assignés par leurs chefs respectifs.

La flotte hollandaise présentait, elle aussi, un spectacle magnifique et imposant. Cent treize vaisseaux de guerre manœuvraient sous les ordres d'un de ces officiers formés dans la lutte héroïque soutenue par ce petit peuple pour son indépendance. Toutefois Opdam ne partageait pas toutes les espérances de ses compatriotes. L'incapacité de plusieurs de ses capitaines, et la mauvaise composition de leurs équipages, offraient à son œil expérimenté des motifs de douter de l'issue d'un combat, et il dit à quelques personnes qui possédaient sa confiance : « Je sais ce que la prudence prescrirait; mais il faut que j'obéisse aux ordres que j'ai reçus, et demain, à cette heure, vous me verrez couronné de lauriers ou de cyprès. »

Les deux flottes s'abordèrent le 13 juin 1665, à une assez grande distance de l'île du Texel. Pendant quatre heures la victoire fut incertaine. Le comte de Falmouth, lord Muskerry et Bayle, fils du comte de Burlington, furent tués tous trois

par le même boulet[1], aux côtés de Jacques, et leur sang rejaillit jusque sur lui. Mais le prince fit redoubler le feu contre *l'Endracht*, que montait Opdam. Le vaisseau hollandais finit par sauter, et l'amiral, avec cinq cents hommes, périt dans l'explosion. Le vice-amiral Cortenaer avait à peine arboré le pavillon amiral, qu'il fut tué sur le tillac de son navire; les Hollandais, intimidés, prirent la fuite. La mer engloutit dix-neuf de leurs vaisseaux, avec environ six mille hommes.

A toute autre époque, la nouvelle du plus beau succès naval que les Anglais eussent encore remporté, aurait été reçue avec les démonstrations de la joie la plus vive; mais elle arriva dans un moment où l'esprit de la nation était accablé sous le poids du plus épouvantable fléau. Du mois de mai au mois de décembre 1665, la peste enleva cent trente mille habitants de Londres. De la métropole, le mal étendit son empire destructeur sur la plus grande partie du royaume, et au mois d'août 1666, il se montra très-violent à Colchester, Norwich, Winchester, Cambridge et Salisbury. Heureusement il borna ses ravages à la terre; la flotte demeura intacte, et aussitôt que les vaisseaux endommagés dans le dernier combat eurent été réparés, le duc d'York se prépara à de nouvelles luttes; mais son empressement fut arrêté par une prohibition du roi, qui avait été sollicité par la reine mère, de ne plus exposer la vie de l'héritier présomptif aux chances des batailles. Il fut remplacé dans le commandement en chef, d'abord par le comte de Sandwich, puis par le prince Rupert et le fameux Monk, devenu duc d'Albemarle, qui se le partagèrent, mais la plupart du temps sans pouvoir s'entendre. Le restaurateur des Stuarts ne supportait que difficilement les hauteurs du fils de l'électeur palatin, du cousin germain du roi.

Au commencement de 1666, le roi de France, qui voyait avec plaisir les deux marines rivales s'entre-détruire, et qui ne voulait pas laisser l'Angleterre écraser trop promptement la Hollande, déclara la guerre à Charles II, mais en protestant qu'il ne le faisait qu'à regret. On conçoit en effet que ce

1. Ce combat fut un des premiers où les Hollandais employèrent les *boulets à chaînes*, invention de Ruyter.

n'était pas de gaieté de cœur que le grand roi prêtait son assistance à des républicains.

Cependant le gouvernement anglais avait cru devoir détacher le prince Rupert, à la tête d'une forte escadre, pour surveiller la flotte française, commandée par le duc de Beaufort, lorsque se livra, entre Albemarle et Ruyter, la fameuse bataille navale *des quatre jours*, qui commença le 11 juin 1666, et recommença chaque matin, pour se terminer le 14, par une victoire si indécise, qu'un *Te Deum* fut chanté à la fois à la Haye et à Londres. Ce qui est certain, c'est que les Anglais y éprouvèrent d'énormes dommages, et perdirent surtout ce prestige d'invincibilité dont se parait, depuis les guerres maritimes du protecteur, leur fierté patriotique. Ils eurent à regretter vingt-trois vaisseaux et six mille hommes.

Cette même année (1666), la capitale de l'Angleterre, qui avait tant souffert de la peste en 1665, eut à supporter un autre fléau. Dans la nuit du dimanche 12 septembre, un incendie, tel qu'aucune capitale n'en avait éprouvé depuis la destruction d'une partie de Rome, sous Néron, éclata dans Pudding-Lane, près de Fish-Street, un des quartiers les plus populeux de la cité. Le feu avait commencé chez un boulanger, par suite de la chute du tonnerre : les maisons du voisinage, construites en bois, avec des toits goudronnés, furent bientôt en flammes. Un vent d'est très-violent contribua puissamment, avec la sécheresse de la saison d'été, à propager l'incendie, qui ne s'arrêta que le vendredi 17 septembre. Après avoir dévoré toute la partie de la cité comprise entre la Tour et Temple-Bar, c'est-à-dire treize mille deux cents maisons et quatre-vingt-neuf églises, entre autres Saint-Paul, deux cent mille personnes se trouvèrent sans abri, et Charles II, qui s'était arraché à ses plaisirs pour combattre avec la plus louable énergie les progrès du feu, fit tous ses efforts pour leur procurer des asiles dans les villes et les villages voisins. Le fanatisme des masses protestantes accusa, sans preuves, les catholiques de cet épouvantable désastre, et jusqu'au 9 décembre 1830, on lisait, sur la colonne élevée pour perpétuer ce triste souvenir, que *l'incendie de cette cité protestante fut commencé et propagé par la perfidie et la malice de*

la faction papiste, afin d'effectuer son horrible complot pour l'extirpation de la religion protestante et des libertés de l'Angleterre, et pour l'introduction du papisme et de l'hérésie.

Du reste, cette fois encore, il sortit d'un grand mal un grand bien. Londres fut débarrassé d'une multitude de ruelles infectes, que remplacèrent de véritables rues, et depuis la peste n'y a jamais reparu.

ÉGLISE SAINT-PAUL[1].

1. L'église Saint-Paul, en partie copiée sur Saint-Pierre de Rome, a été construite par Wren en 1675. Les travaux ont duré trente-cinq ans et ont coûté 34 500 000 fr. C'est, avec Westminster, le seul monument de Londres. La principale façade n'a pas la grandeur du portique de notre Panthéon, mais l'intérieur et le dôme ont un aspect bien autrement grandiose. La longueur de l'édifice à l'intérieur est de l'est à l'ouest de 150 mètres, du nord au sud de 86; la circonférence de tout le bâtiment est de 689 mètres, la hauteur de 121,20. L'intérieur renferme des drapeaux enlevés par les Anglais et plusieurs tombeaux, entre autres ceux de Nelson, de Wren, des peintres Reynolds et Lawrence, etc.

Ruyter remonte la Tamise et la Medway (1667); paix de Bréda.

L'Angleterre n'était pas au bout de ses afflictions, un affront sanglant lui était réservé. Charles II était loin de consacrer aux soins de la guerre tous les fonds votés dans ce but : il en avait détourné une assez forte partie pour payer ses dettes ou pour faire des cadeaux à ses maîtresses et n'avait mis en mer (1667) que des forces peu considérables. Ruyter résolut de profiter de la coupable conduite du roi pour lui donner une rude leçon. Se postant, le 8 juin 1667, à l'entrée de la Tamise, il envoya le vice-amiral Van Ghent pénétrer dans la Medway (affluent de la rive droite de ce fleuve), où il se rendit maître du fort de Sheerness, dont il fit sauter les fortifications et brûla les magasins pleins de munitions. Cet acte de vigueur jeta l'alarme dans Londres, et les Anglais, afin d'empêcher les Hollandais de pénétrer dans leur capitale, coulèrent dans la Tamise quelques vaisseaux à fond, et tendirent une énorme chaîne à l'endroit le plus étroit du fleuve. Mais à la faveur d'un vent d'est et d'une forte marée, les vaissaux hollandais rompirent la chaîne, passèrent dans les intervalles des navires coulés, et pénétrèrent jusqu'à Chatham, et même jusqu'à Gravesend, brûlant sur leur passage trois vaisseaux de première classe. Toutefois, le duc d'Albemarle, déployant, malgré son âge, la plus grande activité, eut le temps d'opposer aux Hollandais, avant qu'ils atteignissent Woolwich, des obstacles qui les engagèrent à redescendre la Tamise. Ils partirent entraînant à leur suite, comme trophée, la carcasse du *Royal-Charles*. Les pertes éprouvées par les Anglais n'étaient pas très-considérables, mais leur orgueil avait subi la plus cruelle humiliation. Comme Charles II ne pouvait avec des finances délabrées en tirer vengeance, ses ambassadeurs signèrent peu après, à Bréda, trois traités le même jour (21 juillet 1667). Par celui qu'ils firent avec la Hollande, il était stipulé que les deux parties oublieraient les torts passés et resteraient dans leur situation présente, ce qui confirmait à la Hollande la possession contestée de la petite île de Pulorone, dans les Indes orien-

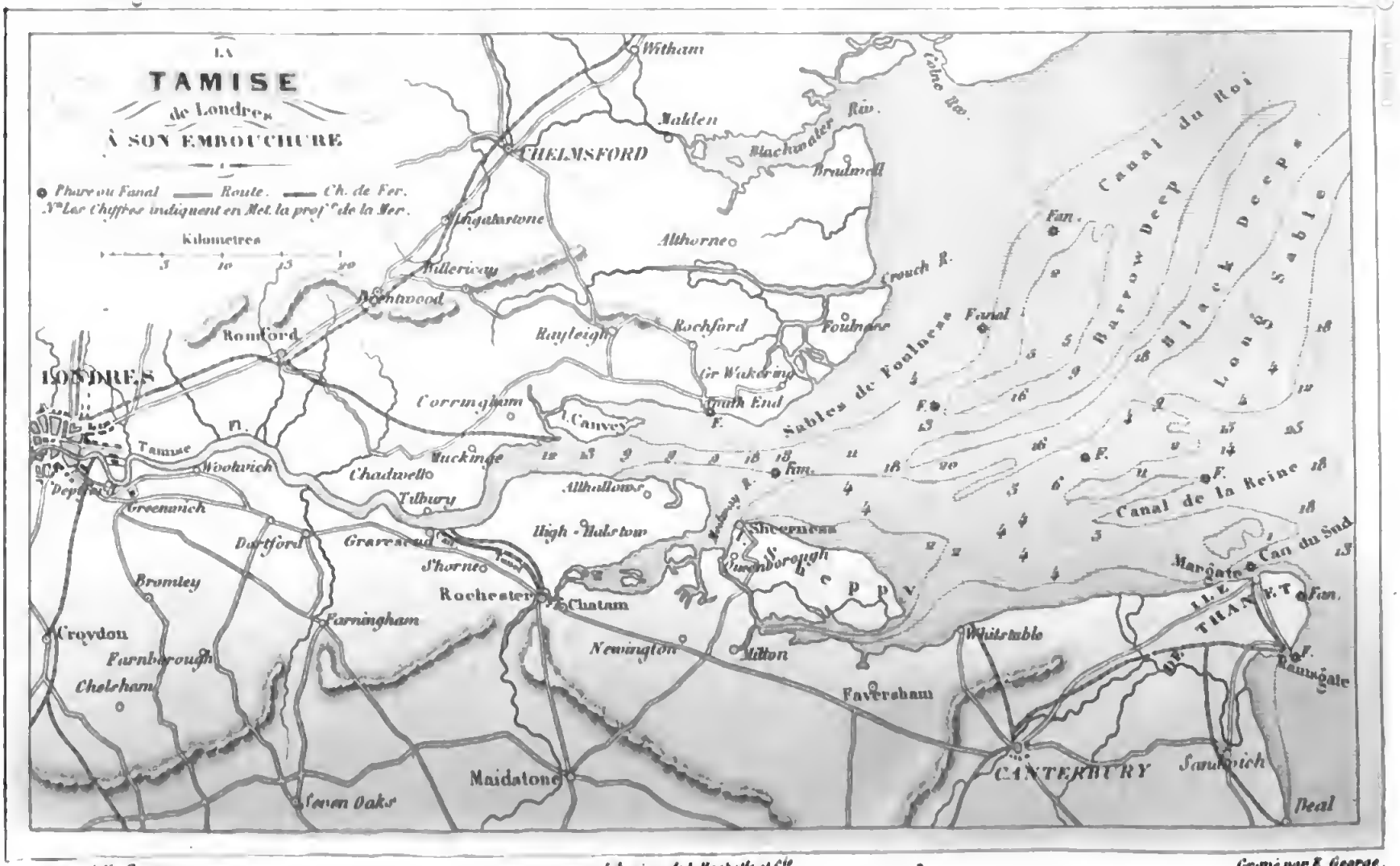

Dessiné par A. Vuillemin — Librairie de L. Hachette et Cie. — Gravé par E. George.

Digitized by Google

tales, et aux Anglais la Nouvelle-Belgique, c'est-à-dire New-Jersey et New-York, dans l'Amérique du Nord. Par le second, avec la France, on rendait à Louis XIV l'Acadie ou Nouvelle-Écosse, et à Charles II Antigoa, Monserrat et la partie de Saint-Christophe, dont les Français s'étaient emparés dans les Antilles. Par le troisième, avec le Danemark, qui avait pris part à la guerre comme allié des Hollandais, les relations d'amitié étaient rétablies entre les deux couronnes.

Disgrâce de Clarendon (août 1667).

Les Anglais étaient trop aigris par tous les malheurs et toutes les hontes des dernières années, pour que le mécontentement universel n'exigeât pas une victime : Charles, malgré les supplications du duc d'York, leur abandonna son principal ministre. Clarendon était odieux, par son anglicanisme, aux catholiques, aux presbytériens et à tous les non-conformistes; par son austérité, aux maîtresses du roi; par ses continuelles recommandations d'économie, à la cour et surtout à Charles; par sa dureté, aux pauvres cavaliers, qui presque toujours lui rappelaient en vain leurs services passés; enfin par sa cupidité, son faste[1] et son orgueil, à tout le monde. De plus, il avait très-vivement mécontenté le roi en engageant le duc de Richmond à s'unir à une jeune Écossaise d'une beauté ravissante, que Charles, ne pouvant séduire, voulait épouser, après qu'il aurait fait prononcer son divorce. Le 30 août 1667, le chancelier reçut ordre de remettre le grand sceau. Les communes portèrent aussitôt contre lui, devant la chambre des lords, une accusation de haute trahison. Elles lui reprochaient, outre de nombreuses prévarications : 1° d'avoir conseillé au roi de lever et d'entretenir une armée permanente, afin de pouvoir gouverner d'une manière absolue et sans parlements; 2° d'avoir entretenu des correspondances avec Olivier Cromwell et ses complices; 3° d'avoir conseillé la vente de Dunkerque; 4° d'avoir découvert les secrets du roi à ses ennemis, etc.

1. La magnifique galerie de tableaux du chancelier était surtout riche en portraits de famille peints de la main même de Van Dyck, et provenant du désastre de mainte grande maison ruinée par la révolution.

Certes Clarendon n'avait pas été un ministre modèle, et la nation pouvait lui reprocher des mesures despotiques, des manques de foi insignes, en opposition avec la déclaration de Bréda, et une haine implacable pour tout ce qui n'était pas anglican; mais qu'on lui imputât d'avoir trahi son souverain dont il était le plus fidèle conseiller, qu'on prétendît voir en lui un complice de Cromwell, c'était absurde. En présence d'une telle animosité, Clarendon comprit qu'il n'avait plus qu'à fuir; il se réfugia sur le continent. Le beau-père de l'héritier présomptif de la couronne fut banni à perpétuité, et déclaré incapable de remplir aucun emploi public. Il survécut sept ans à cette sentence, et durant ce temps il résida soit à Montpellier, soit à Moulins, soit à Rouen, où il mourut le 9 décembre 1674, la même année que Milton.

Traité de la triple alliance (1668); Cabal (1670-1673); Charles II vendu à la France; banqueroute; nouvelle guerre avec la Hollande (1672-1674).

Les Stuarts faisaient depuis longtemps fausse route, lorsqu'un diplomate philosophe, William Temple, les ramena, mais seulement pour un moment, dans la véritable voie. Le rôle de l'Angleterre était tout tracé. Protestante et constitutionnelle elle devait, nous l'avons déjà dit, se placer à la tête du mouvement calviniste et libéral qui emportait les nations du nord de l'Europe, tandis que celles du midi restaient catholiques et soumises au pouvoir absolu. Il appartenait à Charles II de personnifier en lui le premier système, comme le second avait dans Louis XIV sa vivante image. Au moment où le grand roi commençait, aux dépens de la Flandre, le cours de ses agrandissements, William Temple sut faire comprendre à la Hollande et à la Suède qu'il leur importait hautement de s'unir à l'Angleterre pour arrêter l'esprit envahisseur du monarque français. Il rallia en un même faisceau les forces éparses et même tout dernièrement rivales de ces trois puissances. La triple alliance fut conclue le 28 janvier 1668, et le 2 mai la France était obligée de signer le traité d'Aix-la-Chapelle par lequel elle conservait douze places fortes sur la fron-

tière des Pays-Bas espagnols, entre autres, Douai, Tournai et Lille, mais rendait toute la Franche-Comté.

L'âme du roi d'Angleterre était trop étrangère à tout sentiment de patriotisme pour qu'il laissât longtemps sa politique dans la sage direction tracée par Temple, et la triple alliance était à peine signée que le perfide monarque se proposait de ne pas y être fidèle. Au moyen âge, on ne se croyait nullement tenu de garder la foi donnée à des hérétiques; dans les temps modernes, les rois absolus crurent bien souvent pouvoir rompre leurs promesses, surtout lorsqu'elles étaient faites à des républicains. Ce n'étaient pas les hommes investis de la confiance de Charles qui auraient pu le ramener à de meilleurs sentiments. Outre son conseil ordinaire, composé de vingt et un membres, il avait un conseil privé[1] composé de cinq membres, et qu'on désigna sous le nom de *cabal*[2], nom formé par les lettres initiales de ses cinq membres : Clifford, Arlington, Buckingham, Ashley, Lauderdale. L'expression était en outre fort bien choisie, car il y avait vraiment quelque chose de *cabalistique* et d'infernal dans les trames ourdies par ces cinq ministres de concert avec le roi et le duc d'York. Clifford, le moins méprisable d'entre eux, d'un caractère hardi, impétueux, se distinguait par le double talent de l'éloquence et de l'intrigue parlementaire. C'était lui qui, trahissant la pensée secrète de son maître, s'était écrié, à la nouvelle de la conclusion de la triple alliance : « Nous n'en aurons pas moins bientôt une autre guerre avec la Hollande. » Arlington, au contraire, était peut-être le plus vicieux de tous, et paraissait disposé à se jeter tête baissée dans les entreprises les plus hardies pour plaire à son maître. Le duc de Buckingham, compagnon intime du roi depuis sa première jeunesse, était fils de ce trop fameux Buckingham, favori de Charles Ier, et avait épousé la fille du général républicain Fairfax. Il possédait tous les avantages de la naissance, de

1. Le conseil privé des rois d'Angleterre remonte fort haut, et ses membres ont toujours exercé sur la direction des affaires une puissante influence. Cependant ce conseil n'a jamais eu d'existence légale, et le nom de ses membres n'est même pas notifié officiellement au public.

2. Ce mot anglais signifie *coterie*. On pourrait très-bien le traduire dans cette circonstance par *camarilla*.

la fortune, de la beauté, ainsi que de l'esprit; mais cupide, dissipé, il sacrifiait son honneur au moindre intérêt, son intérêt au moindre plaisir. La débauche avait ruiné sa santé, et c'est à lui particulièrement qu'il faut imputer, qu'on nous pardonne l'expression, ce *débraillé* de la cour de Charles II, qui formait un contraste si frappant avec la majesté dont s'entourait Louis XIV. Chaque jour, lorsque, à la séance du conseil, le grand chancelier Clarendon, coiffé d'une de ces magnifiques perruques de l'époque, développait gravement, en face de Charles II, de longues et fastidieuses observations, derrière son fauteuil se tenait Buckingham, contrefaisant l'attitude et les gestes de l'orateur, étendant les bras et frappant du pied en même temps que son modèle. Lorsque cette pantomime n'avait pas suffi pour égayer le roi, le noble bouffon s'armait, à la fin du conseil, d'une pelle ou des pincettes et précédait, en qualité de massier, le garde des sceaux, dont la gravité était mise à un supplice continuel par ces misérables pasquinades.

Le plus capable de tous les membres de la *cabal* était sans contredit Antoine Ashley Cooper, qui allait être créé comte de Shaftsbury. Doué au plus haut degré du génie de l'intrigue, il n'est pas un événement auquel il n'ait pris une part active, pas une intrigue qu'il n'ait comme connue, aidée ou combattue; pas un homme politique qui n'ait été son ami ou son ennemi, son rival ou son complice; pas un éloge qu'on n'ait cru devoir lui adresser; pas une injure qui n'ait flétri son nom. Quel parti peut se vanter de l'avoir possédé tout entier? Qui a-t-il servi? Le roi, les communes, le parlement, le protestantisme, le catholicisme? Il ne sert que lui-même, il prévoit les révolutions; il presse leur action; il se place bien, et le flot qui arrive le porte au pouvoir. Quant au cinquième, au duc de Lauderdale, son extérieur ne pouvait pas, comme celui de Buckingham et de Shaftsbury, prévenir en sa faveur. Il était fort gros, avait une énorme tête et ses cheveux rouges tombaient bizarrement sur ses épaules. Sa langue trop grosse pour sa bouche, faisait qu'il arrosait de sa salive ceux à qui il parlait. Ses manières étaient rudes et il était aussi arrogant envers ses inférieurs que

rampant en présence de son maître. Du reste, doué d'une mémoire extraordinaire, il était très-savant non-seulement dans la langue latine qu'il possédait parfaitement, mais encore en grec et en hébreu. D'origine écossaise et dans le principe zélé presbytérien et partisan du covenant, il avait été chargé, par Charles II, de veiller plus spécialement sur l'Écosse, et s'étant rendu dans ce pays, il y avait persécuté avec la plus révoltante dureté ses anciens coreligionnaires. Devançant les dragonnades de Louis XIV, *le haut commissaire*, c'était le titre sous lequel Lauderdale gouvernait despotiquement tout le pays au nord de la Tweed, plaçait des soldats anglais chez les presbytériens qui n'acquittaient pas immédiatement les énormes amendes auxquelles on les condamnait, et permettait à ses troupes de vivre en Écosse comme en pays conquis. Arlington et Clifford professaient en secret les doctrines catholiques; Ashley était déiste; Buckingham ne tenait, par principe, à aucune religion ni à aucune secte; Lauderdale passait pour avoir conservé un secret attachement au presbytérianisme, quoiqu'il persécutât cruellement ses sectateurs.

Tels étaient les conseillers intimes avec lesquels Charles II s'entendait, en politique, pour rendre son pouvoir absolu; en religion, pour trahir les intérêts du presbytérianisme et même de l'anglicanisme au profit du catholicisme. Ce double but ne pouvait être atteint qu'en sacrifiant les intérêts de l'Angleterre à ceux de la France. Mais les Stuarts ne devaient reculer devant aucune infamie pour obtenir de Louis XIV des subsides qui les missent à même de se passer du parlement. Il paraît toutefois que leur coupable conduite ne fut pas également approuvée de tous les membres de la *cabal* et que si Arlington et Clifford prirent une part active à toutes les négociations secrètes, Buckingham, Shaftsbury et Lauderdale y demeurèrent étrangers, surtout en ce qui concernait le rétablissement du catholicisme. Mais ce qui pèsera à jamais sur leur mémoire commune c'est la banqueroute du gouvernement.

Pendant dix-huit mois, à partir de 1672, le roi tint l'échiquier fermé, du moins pour payer. Le trésor royal,

pendant tout ce temps, fut ouvert pour recevoir, mais il ne remboursa aucune de ses obligations. Les orfévres de Londres qui, à cette époque, étaient aussi banquiers, avançaient souvent au gouvernement de fortes sommes et à la rentrée des impôts on leur remboursait capital et intérêt. Tout à coup on leur annonça qu'ils devaient s'attendre à ne toucher que l'intérêt de leurs avances et point le capital. Beaucoup de fortes maisons se virent dans l'impossibilité de faire honneur à leurs affaires et tombèrent en faillite. L'indignation fut générale. Ainsi Charles, même en se vendant à la France, ne trouva pas le moyen d'échapper à la honte de la banqueroute.

L'an 1670, le grand roi s'était engagé à fournir à Charles II de l'argent et même, en cas de révolte de ses sujets, des troupes françaises pour les dompter. Il demandait, en retour, que Charles déclarât la guerre à la Hollande, et lui promettait comme sa part de butin une portion de la Zélande, avec des terres pour son neveu Guillaume d'Orange. A ce beau plan était joint un projet de partage éventuel de la monarchie espagnole, dans le cas où son possesseur, le faible Charles II, viendrait à mourir. Toutes les dépenses de la guerre devaient être à la charge de Louis, qui céderait à Charles, Ostende, Minorque et tous les territoires de l'Amérique espagnole que les armes anglaises pourraient conquérir. A ces conditions, Louis promettait une pension annuelle de deux cent mille livres sterling (cinq millions de francs), payable par trimestre, et six mille hommes de troupes françaises. Charles cependant hésitait, non par scrupule, mais parce que les conditions lui paraissaient dures. Louis XIV trouva moyen de le fixer, en lui envoyant Henriette, duchesse d'Orléans. Cette princesse, qui devait mourir si subitement à Saint-Cloud, au retour de ce voyage, était la sœur du roi d'Angleterre; elle exerçait une grande influence sur son esprit; de plus, elle amenait avec elle une jeune personne charmante. Charles aimait trop le plaisir pour résister; il conçut pour la jeune Française un vif attachement, et lui donna bientôt le titre de duchesse de Portsmouth. Quant à la duchesse d'Orléans, elle rapporta de Douvres, en échange

de sa fille d'honneur, un acquiescement complet à toutes les volontés du roi de France. Charles II n'avait pas rougi de trahir l'Angleterre, et de signer sa trahison dans cette même ville de Douvres où, juste dix ans auparavant, le peuple l'avait accueilli avec tant de confiance et l'élan d'une telle joie.

L'an 1672 la Hollande, dont la cour d'Espagne elle-même allait prendre la défense, fut attaquée sur terre par les Français, sur mer par les Anglais et les Français réunis. Mais après le massacre des frères de Witt, qui eut lieu le 20 août de la même année, Guillaume d'Orange ayant été reconnu stathouder et le stathoudérat déclaré héréditaire dans sa famille, la nation anglaise prit fait et cause pour lui contre Louis XIV et le 28 février 1674 le roi d'Angleterre fut contraint par son parlement qui lui refusait tout subside, de signer un traité particulier avec la Hollande. La coopération de l'Angleterre à cette lutte impolitique avait été seulement marquée par le combat sanglant et indécis de Solbay (7 juin 1672), entre Ruyter et le duc d'York que soutenait le comte d'Estrées, et par trois batailles aussi peu décisives entre Tromp et Ruyter d'une part, et de l'autre d'Estrées et le prince Rupert (7 et 14 juin, 22 août 1673).

Whigs et torys; bill du test (1673).

La liberté et le protestantisme, tels sont les deux éléments fondamentaux qui constituent, dans les temps modernes, l'existence du peuple anglais. Du moment où les Stuarts, perdant tout souvenir du passé, recommençaient de saper l'une de ces deux bases, et même, dans leur folie, toutes les deux, il devait s'établir entre eux et la nation une lutte qui ne pouvait que leur être fatale. Le clairvoyant Shaftsbury ne tarda pas à le comprendre; bien que créé, en 1672, grand chancelier, poste où il se fit remarquer par l'intégrité et l'habileté de sa conduite, dès 1673, il rendit les sceaux et passa dans l'opposition. Il se plaça dans la chambre des lords à la tête de ce qu'on commençait à appeler le parti des *whigs*, tandis qu'on donnait le nom de *torys* aux amis de la cour. La première de ces dénominations, destinée à remplacer celle des *têtes rondes*, était appliquée depuis

longtemps aux covenantaires écossais les plus fougueux, à ceux qui avaient été mis hors la loi, et on la regardait comme un indice de principes séditieux et antimonarchiques. La seconde, qui allait bientôt faire oublier celle de *cavaliers*, servait originairement à désigner des *outlaws*, mais les outlaws du catholicisme. On l'employait en parlant des Irlandais, qui, chassés des domaines de leurs ancêtres, ne se soutenaient qu'en commettant des déprédations sur les terres des colons anglais ; et actuellement, dans la conversation, ce mot servait à indiquer un penchant avoué à défendre la haute Église et la prérogative royale, quelquefois même une tendance secrète au catholicisme et au despotisme pur. Mais les mots *whig* et *tory* cessèrent bientôt d'être des termes de reproche ; ils furent adoptés par les partis eux-mêmes, et se purifièrent à leurs yeux en devenant le signe des principes politiques qu'ils professaient : également attachés à la constitution, les *whigs* se préoccupèrent toujours davantage de la liberté, les *torys* de l'autorité, et remarquons-le bien, ce qui a donné tant de vitalité à la monarchie constitutionnelle en Angleterre, c'est que l'aristocratie a toujours fourni autant de recrues au whighisme qu'au torysme.

A la triste époque dont nous nous occupons, les *torys*, les partisans du roi, ne rêvaient pour la plupart que la destruction des lois fondamentales de leur pays au profit du prince qui serait devenu aussi absolu que les rois de France ou d'Espagne. En effet, Charles II ne respectait rien, pas même cette liberté individuelle, cette inviolabilité de la personne à laquelle les Anglais attachent tant de prix. Un membre du parlement ayant demandé pourquoi on ne mettrait pas une taxe sur les théâtres, il lui fut répondu que les comédiens étaient les serviteurs du roi, et qu'ils faisaient partie de ses plaisirs [1]. Cette réponse ayant amené une plaisanterie d'un autre député, sir John Coventry, Charles s'en

1. Avant Charles II les femmes ne montaient point sur le théâtre et les hommes étaient chargés de leurs rôles. Ce prince s'impatientant un jour de ce que le spectacle ne commençait pas, le directeur vint s'excuser en disant que la *reine* n'était pas encore rasée. C'est également sous Charles II que s'introduisit en Angleterre, au grand scandale des puritains, l'usage des perruques depuis longtemps pratiqué en France.

offensa, et charga de sa vengeance trois de ses gardes. Ceux-ci attendirent Coventry dans la rue et lui coupèrent le nez. Le parlement indigné, adopta un bill qui rangeait parmi les crimes capitaux, les blessures faites avec méchanceté; mais il n'eut pas le courage de traduire à sa barre les misérables qui venaient de sévir si lâchement contre un de ses membres.

Les communes montrèrent plus d'énergie dans les affaires religieuses. En 1671 le duc d'York, frère du roi, abjura la religion protestante et fit ouvertement profession de catholicisme. L'année suivante (25 mars 1672) Charles II publia, en apparence pour la liberté de conscience, en réalité pour favoriser les catholiques, une déclaration qui suspendait les lois pénales portées contre les non-conformistes. Les presbytériens, les puritains ne s'y méprirent pas et furent des plus ardents à attaquer une tolérance dont cependant ils devaient profiter. Les anglicans, de leur côté, jetèrent les hauts cris, et, au commencement de mars 1673, la chambre des communes passait le célèbre bill qui fut ensuite appelé *the test*, c'est-à-dire l'*épreuve*, et intitulé *Acte pour prévenir les dangers qui peuvent provenir de la part des papistes récusants.* Cet acte fort bien nommé, car c'était une pierre de touche qui devait servir à distinguer les catholiques des protestants, portait en substance : que tout homme qui aurait quelque office, charge ou emploi de profit ou de confiance, serait obligé de prêter en pleine cour les serments d'*allégeance* et de *suprématie*, et de recevoir le sacrement de l'eucharistie, conformément au rite anglican, dans quelque église paroissiale, et d'en produire un certificat signé des ministres et des marguilliers de la paroisse, lequel certificat serait en outre revêtu de l'attestation, par serment, de deux témoins dignes de foi, et enregistré ; que tous ceux qui prêteraient serment d'*allégeance* et de *suprématie* seraient de plus obligés de souscrire la déclaration suivante : « Je déclare que je crois qu'il ne se fait point de transsubstantiation dans le sacrement de la Cène du Seigneur, ni avant ni après la consécration faite par quelque personne que ce puisse être.» Charles II n'ayant pas osé refuser son consentement à l'acte

du *test*, la plupart des officiers catholiques quittèrent leurs emplois; le duc d'York même, qui était grand amiral, se démit de cette charge lucrative, et lord Clifford, un des membres de la *cabal*, de celle de grand trésorier. Le frère du roi acheva de s'aliéner la nation, en épousant cette même année une fervente catholique, la princesse Marie, sœur de François, duc de Modène. Louis XIV payait la dot.

Les Stuarts affectaient donc de braver ouvertement toutes les sympathies religieuses et politiques de leurs sujets. Mais ceux-ci n'étaient pas disposés à céder, et, l'an 1674, en même temps que le parlement contraignait Charles II à faire la paix avec la Hollande, il votait un nouveau bill du *test*, en vertu duquel on pouvait sommer de nier la transsubstantiation, non-seulement tous les fonctionnaires publics, mais même tous les sujets du roi à qui l'on croirait devoir déférer le serment. Tout prêtre catholique dut avoir quitté l'Angleterre avant six semaines, sous peine de mort.

La conspiration papiste (1678); Titus Oates.

Le 28 septembre 1678, à cinq heures du soir, comme Charles, ses ministres et son frère le duc d'York étaient réunis dans la chambre du conseil, on introduisit devant eux un individu vêtu tout en noir, avec un chapeau à la calviniste. A sa vue le monarque, qui aimait à rire, ne put s'empêcher de s'écrier : voilà une figure qui n'est pas un visage; c'est un menton. En effet, le menton du personnage usurpait presque toute sa physionomie. Dès que le nouveau venu eut pris la parole, son langage présenta un mélange d'argot, de ton biblique, d'expressions militaires et de jargon maritime, le tout recouvert d'une épaisse couche d'hypocrisie grossière[1]. Titus Oates, tel était son nom, déclara que le pape élevait des prétentions à la possession de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande par suite de l'hérésie de la nation et de son souverain, et qu'il avait

1. Titus Oates, afin de passer pour un homme de bonne société, tâchait de s'approprier la manière de parler des petits-maîtres de l'époque qui, entre autres travers, affectaient de prononcer les o comme des *a*, et de dire non pas stork mais stark. (Voy. les œuvres à la fois si savantes et si spirituelles de M. Philarète Chasles.)

délégué son autorité à la société de Jésus; que les jésuites, agissant en conformité de ces prétendus droits, avaient conçu le projet d'anéantir cette hérésie et de rétablir la religion catholique; que quelques-uns des membres de la société agissaient en Irlande, d'autres en Écossse, d'autres en Hollande, d'autres en Angleterre, et qu'ils voulaient, non-seulement assassiner le roi, mais encore le duc lui-même, si Sa Grâce s'opposait à l'exécution de leurs projets; que ces jésuites avaient à leur disposition cent mille livres sterling (deux millions cinq cent mille francs); qu'ils recevaient annuellement soixante mille livres sterling (un million cinq cent mille francs) de diverses sources, dix mille livres sterling (deux cent cinquante mille francs) du confesseur du roi de France, et la promesse d'une égale somme du père provincial de la Nouvelle-Castille; qu'un homme nommé William et un autre homme nommé Pickering, laïques affiliés à la société de Jésus, avaient eu à plusieurs reprises la commission de tuer le roi, et qu'ils avaient été punis pour ne l'avoir point fait; qu'au mois d'avril dernier un grand conseil de jésuites s'était réuni à la taverne du Cheval-Blanc, dans le Strand; que les membres avaient acheté des armes et qu'en outre ils avaient offert dix mille livres sterling (deux cent cinquante mille francs) à sir George Wakeman, médecin de la reine, s'il voulait mêler du poison aux aliments du roi; que les jésuites avaient été les auteurs de l'incendie de Londres, et qu'ils se concertaient maintenant pour incendier Westminster, Wapping, et tous les navires qui étaient dans le fleuve; que lui Oates avait un poste assigné parmi les incendiaires; que le pape, par une bulle secrète, avait déjà nommé aux évêchés et aux dignités de l'Église; que lord Arundel devait être son chancelier, lord Powis son trésorier, sir Godolphin gardien du sceau privé, Coleman secrétaire d'État, Langhorne avocat général, lord Bellasis général de l'armée papale, lord Petre lieutenant général, lord Stafford payeur général.

Tel fut en somme le récit fait par Titus Oates de ce que bientôt, dans les trois royaumes, on n'appela plus que *la conspiration papiste*. Quant à la réalité, la voici, autant

qu'on peut l'entrevoir au milieu d'un inextricable tissu de mensonges, de préjugés, de haines et de ruses, tissu entremêlé toutefois de quelques vérités, car il est impossible de nier les menées du duc d'York avec la cour de Rome, dont les jésuites étaient les actifs entremetteurs. Le dénonciateur était le fils d'un prédicateur anabaptiste, chapelain de ce colonel Pride, si fameux par sa *purge*. A la restauration, cet anabaptiste, voyant les non-conformistes persécutés, s'était fait ordonner ministre de l'église épiscopale; son fils, Titus Oates, fut envoyé à Cambridge et prit les ordres. Devenu ainsi prêtre anglican, mais ne pouvant, faute de protections, obtenir un bénéfice, il eut recours pour vivre aux moyens les plus honteux. Deux fois il fut convaincu de parjure; plus tard il remplit les fonctions de chapelain à bord d'un navire, mais dut quitter cet emploi pour inconduite; chassé de toute part, il entra au service du duc de Norfolk, lord catholique, chez qui il fit la connaissance de plusieurs prêtres qui le convertirent. Titus soutenait que cette conversion n'était qu'apparente, et qu'elle n'avait jamais eu pour objet que de l'initier aux complots des catholiques pour les dénoncer à l'autorité. Après sa conversion, il fut envoyé sur le continent et admis dans la maison des jésuites, à Valladolid, en Espagne. Il y resta cinq mois et en fut honteusement chassé. Il alla ensuite au collége des jésuites à Saint-Omer; en considération de sa misère, il y fut reçu et entretenu pendant quelque temps, mais son inconduite habituelle le fit encore renvoyer de cet endroit. Revenu alors à Londres, il se logea dans Ned-Alley, espèce de *cour des miracles*, voisine de la Tamise. Là, au milieu de copieuses libations de *blue-devil* (eau-de-vie de grains), il rédigeait les lettres des contrebandiers, les comptes des voleurs, et tenait leurs livres de recel. Sa pratique la plus habituelle était un certain Dick *le Désossé*, contrebandier de terre et de mer, mendiant, voleur, qui pouvait à loisir paraître démonter sa charpente osseuse, et feindre ainsi toutes les espèces d'infirmités. C'est de ce cloaque qu'un docteur Tunge, ministre anglican et recteur de Saint-Michel, tira Oates pour le produire comme

révélateur de tous les complots imputés aux catholiques par la crédulité des masses protestantes.

Les membres du conseil avaient écouté en silence les révélations de Titus Oates, lorsque le duc d'York, se levant, déclara que tout ce qu'il venait d'entendre était un tissu d'impostures. Ce qu'il y avait d'incontestable, c'était que l'accusateur se donnait pour avoir connu des notabilités qu'il n'avait jamais vues, comme don Juan d'Autriche, qu'il représentait grand, maigre, basané, et qui était petit, gras, avec un teint très-clair; c'était qu'il prétendait avoir fréquenté des localités où il n'était jamais allé. Il fut décidé néanmoins que l'enquête serait continuée. Oates fut logé à White-Hall, sous la protection royale, et Danby[1], lord trésorier et principal ministre donna des ordres pour que l'on arrêtât Coleman, secrétaire du duc d'York, qui, averti par un de ses amis, sir Edmundbury Godfrey, se cacha après avoir détruit quelques-uns de ses papiers. Mais ce qui en restait suffisait pour montrer que le duc d'York et lui-même avaient entretenu une correspondance secrète avec le roi de France, avec son confesseur le père La Chaise et le nonce du pape à Bruxelles; et qu'ils leur avaient demandé des secours en argent pour rétablir la religion catholique en Angleterre. Un événement inattendu vint compliquer l'affaire. Sir Edmundbury Godfrey fut trouvé mort dans son appartement, et comme il était connu pour entretenir des relations avec les catholiques, les protestants avancèrent peu charitablement que le crime avait été commis par eux pour prévenir toute dénonciation de sa part. Les en-

1. Thomas Osborn, comte de Danby, qui avait pris la direction des affaires après la dissolution de la *cabal*, était un baronnet du Yorkshire, qui avait attiré l'attention du parlement par la manière dont il entendait les affaires et dont il dirigeait une discussion. Il s'était montré excellent *debater*. Devenu ministre, il s'appliqua, en persuadant les esprits et en achetant les suffrages, à former dans la chambre des communes un parti compacte en faveur du pouvoir. Il comprenait et partageait d'ailleurs, en matière de religion et de relations extérieures, le sentiment national de l'Angleterre, il voulait la sûreté du protestantisme et la bonne intelligence du gouvernement anglais avec les États dévoués à cette cause. Il détermina Charles II à conclure d'abord la paix, puis une alliance avec la Hollande, et à donner sa nièce Marie en mariage au prince Guillaume d'Orange. Danby préparait ainsi au dehors un sauveur à la foi et aux libertés de son pays, en même temps qu'au dedans il commençait à former solidement, sous le nom de tory, ce grand parti de la prérogative royale et de l'Église anglicane qui, depuis cette époque, a donné à la monarchie anglaise tant de force et de stabilité.

nemis du catholicisme honorèrent Godfrey comme un martyr. Stafford, Powis, Petre, Arundel, Bellasis, dénoncés par Oates, furent envoyés à la Tour par les communes, et leur accusateur, proclamé le sauveur de la nation, reçut une pension de douze cents livres sterling (trente mille francs) par an. Le roi lui-même, ne se sentant pas la force de tenir tête à l'orage, ordonna à son frère de se retirer du conseil, et déclara aux communes qu'il donnerait sa sanction à tous les bills qu'elles adopteraient contre les papistes. Elles s'empressèrent de déclarer les papistes incapables de siéger dans l'une ou l'autre chambre, et c'est pourquoi on ne vit plus parmi les lords de 1678 à 1829, un seul catholique[1].

Enhardi par un si éclatant début, Oates renchérit sur ses premières dénonciations, et accusa la reine elle-même d'avoir trempé dans le complot tramé contre les jours du roi. Mais les lords et le roi ne souffrirent pas que l'on procédât à son arrestation. Moins heureux, le comte Danby fut envoyé à la Tour. Quant au duc d'York, il dut se réfugier à Bruxelles. Deux mille personnes furent emprisonnées. Un banquier catholique et Coleman furent pendus puis coupés en quatre. Huit jésuites et plusieurs seigneurs subirent le même supplice, entre autres le vénérable vicomte Stafford, qui fut condamné à subir (1680) la mort des traîtres, malgré ses soixante et dix ans. Le roi eut beaucoup de peine à obtenir des shérifs de Londres qu'il fût décapité au lieu d'être pendu, puis coupé en quartiers. Ce qui peint encore cette triste époque, c'est que la victime fut frappée non par douze jurés ignorants et timides, mais par la chambre des lords, par cinquante-quatre de ses collègues, parmi lesquels Lauderdale et le garde des sceaux Notthingham. Ce dernier termina même la lecture de l'arrêt de la cour suprême en s'écriant : *Qui peut douter maintenant que l'incendie fameux de la ville de Londres n'ait été l'ouvrage des pa-*

1. L'effroi des bons bourgeois de la cité fut extrême ; ils ne sortaient plus qu'armés sous leur habit d'un fléau plombé destiné à assommer les assassins papistes. De fortes patrouilles parcouraient chaque nuit les rues de Londres et les abords de White-Hall étaient garnis de canons. Les députés ne voulurent plus siéger à Westminster qu'après que toutes les caves eurent été occupées par des soldats destinés à prévenir une nouvelle conspiration des poudres.

pistes ? Trente lords avaient voté en faveur de l'accusé, qui protesta jusqu'au dernier moment de son innocence. Un seul fait reste constant, c'est que le duc d'York s'entendait avec le pape, Louis XIV et les jésuites, pour ramener l'Angleterre à l'Église romaine, et que c'était là, aux yeux de la loi protestante, un crime capital. Quant aux trames formées contre la vie de Charles II, quant aux descentes méditées par douze mille pèlerins de saint Jacques de Compostelle sur les côtes d'Angleterre, rien de plus absurde. Jamais la crédulité des ignorantes populations du moyen âge à l'égard des crimes reprochés aux juifs, aux lépreux, tels que l'empoisonnement des rivières, le crucifiement des enfants, etc., n'a été plus loin que la crédulité des protestants anglais du XVIIe siècle. Les terreurs paniques se retrouvent ailleurs que sur les champs de bataille; on les voit au sein même des assemblées ou dans des classes entières de la population, et toujours inspirant des actes terribles ou des résolutions extrêmes.

Le bill d'habeas corpus.

Le parlement, qui applaudissait aux dénonciations de Titus Oates, siégeait depuis dix-huit ans, et son esprit s'était singulièrement modifié. Dans le principe, tout dévoué aux Stuarts, il s'était peu à peu éloigné d'eux lorsqu'il les avait vus abandonner l'anglicanisme pour le catholicisme, la monarchie tempérée pour l'absolutisme. Charles II crut servir sa cause en cassant, le 24 février 1679, ce qu'on peut très-bien appeler le *long parlement* de la monarchie, par opposition au *long parlement* de la république. Mais les élections donnèrent une chambre encore plus hostile à la cour que la précédente. Dès le mois de mai de cette même année 1679, les nouveaux députés votaient le bill si célèbre sous le nom d'*habeas corpus*. Cette loi, l'une des plus grandes conquêtes faites par les Anglais sur le despotisme, et qui se trouve déjà dans la grande charte, était passée depuis longtemps dans le droit commun pour garantir les sujets du royaume contre toute détention illégale; mais elle avait jusqu'alors été éludée par l'adresse des hommes de loi et

les mesures oppressives du gouvernement. Par le bill de 1679[1], cet inexpugnable rempart de la liberté individuelle, aucun juge ne peut refuser à quelque prisonnier que ce soit, dans les vingt-quatre premières heures de son arrestation, l'ordre d'*habeas corpus*, qui oblige le geôlier à le produire devant la cour que cet ordre désignera, et à vérifier la cause de son emprisonnement; le prisonnier doit être accusé et jugé au terme prescrit; si la cour le fait élargir, on ne peut le remettre en prison pour le même sujet. C'est à Shaftsbury qu'on est redevable de ce grand bienfait: il en a doté l'Angleterre au moment même où les catholiques l'accusaient d'avoir forgé la *grande conspiration papiste*, et l'emporta par une fraude singulière. Dans cette discussion importante, les deux *tellers* chargés de compter les votes à la chambre haute étaient deux personnages d'un caractère opposé : lord Norris, rêveur et distrait, et lord Grey, réfléchi et malin. Le tour d'un lord fort chargé d'embonpoint étant venu, il se déclara en faveur du bill. Grey, qui trouvait apparemment que le gros homme en valait dix, compta dix au lieu d'un. Le distrait Norris écrivit dix, et l'addition en faveur du bill se trouva grossie de neuf votes qui lui assurèrent une majorité apparente. Beaucoup de membres entraient et sortaient, l'appel nominal devint impossible, et le bill passa. Quand les ministres, qui n'ignoraient pas que la chambre ne comptait ce jour-là que cent sept votants, entendirent prononcer le nombre total de cent seize membres, leur étonnement fut extrême. Ils demandèrent que l'on recommençât à voter; mais les bancs étaient dégarnis; les formalités se trouvaient remplies, et l'une des plus belles conquêtes de l'indépendance anglaise fut enlevée par un faux légal.

Assassinat du primat d'Écosse (1679); insurrection des covenantaires.

Tandis qu'en Angleterre la haute Église résistait avec vi-

1. A la même époque la censure fut momentanément abolie, cette censure dont Milton n'avait pu obtenir du long parlement l'abrogation, et la presse fut libre pour la première fois.

gueur aux tendances papistes de la famille royale, en Écosse elle opprimait cruellement les presbytériens. Ceux-ci avaient eu affaire d'abord au haut commissaire Middleton qui, après avoir nié que la déclaration de Bréda fût applicable à l'Écosse, ne lui fit accorder qu'une amnistie partant de 1651. Tous les crimes d'État commis depuis cette époque furent recherchés avec le plus grand soin, et une loi, telle qu'on n'en vit jamais de semblable dans les temps de la plus révoltante tyrannie, déclara que quiconque intercéderait pour les enfants des condamnés serait condamné lui-même. Middleton n'avait jamais signé le covenant, mais les presbytériens ne furent pas plus heureux lorsqu'il eut été remplacé par un homme, d'abord leur frère en religion, puis traître à leur cause, Lauderdale, un des membre de la *cabal*. Poussés au désespoir par le nouveau lord commissaire et par Sharp, archevêque de Saint-André, qui punissaient leurs *assemblées du désert* ou *conventicules des champs* comme des actes de rébellion et les traquaient comme des bêtes fauves, ils finirent par tirer du dernier une terrible vengeance.

Sharp, feignant un grand zèle pour les presbytériens, avait été, au moment de la restauration, député à Londres pour veiller à leurs intérêts, et il les avait odieusement trahis, ce qui lui avait fait obtenir l'archevêché de Saint-André, et, depuis ce temps-là, il avait été un de leurs plus violents oppresseurs. Neuf puritains avaient juré la mort du traître ; ils l'avaient déjà manqué une fois, lorsqu'un jour un enfant, leur montrant du doigt un carrosse à six chevaux qui passait à quelque distance, s'écria : « Voici l'évêque ! — En vérité, reprirent aussitôt les *saints*, ceci est de Dieu ! Le Seigneur a livré le misérable en nos mains ; exécutons sa justice. » A leur vue, le prélat s'écria : « Que le Seigneur ait pitié de moi, je suis perdu. » Le cocher lança ses chevaux au galop, mais les saints les atteignirent, et Russell, l'un des meurtriers, se présentant à la portière, cria : « Viens, Judas ! » Une courte discussion s'ensuivit. Le prélat leur offrit de l'argent. Ils répondirent que Dieu leur avait imposé un devoir qu'il leur était impossible de ne pas remplir et que son heure était venue. Sa fille, qui se trouvait avec lui, tomba à

genoux à côté de l'archevêque qui demandait grâce. Un des puritains se laissa toucher : « Épargnez ses cheveux gris, » s'écria-t-il, mais inutilement. Le prélat tendit la main à un des meurtriers qui la lui abattit d'un coup de sabre, un autre le blessa à la tête. Il tomba, la face contre terre, et parut mort. Mais sa fille ayant imprudemment remarqué en lui quelques traces de vie, ses paroles frappèrent l'oreille de Russell, qui revint vers le corps et brisa le crâne en plusieurs fragments.

Ce meurtre, après lequel ses auteurs rendirent grâce à Dieu, comme n'ayant fait que se conformer à la loi de Moïse qui prescrit de mettre à mort les faux prophètes, fut, en Écosse, le signal d'une insurrection. Elle éclata le 29 mai 1679. Mais, dès le principe, la discorde éclata entre les presbytériens modérés, qui reconnaissaient le gouvernement du roi à la condition d'obtenir la liberté de conscience, et les exaltés qui ne voulaient entretenir aucune relation avec ceux qui soutenaient l'épiscopat. Ces presbytériens furieux étaient nommés *caméroniens*, du nom de leur chef Richard Cameron, prédicateur fanatique, et c'était à leur secte qu'appartenaient les assassins de Sharp.

Charles II, comprenant qu'en présence de ces deux partis il fallait dans la répression un mélange de douceur et de fermeté, envoya en Écosse, pour y commander les troupes royales, un jeune prince vers qui les protestants anglais, en haine du duc d'York, avaient tourné toutes leurs espérances. Nous voulons parler de James, duc de Monmouth, fils naturel de Charles II, brillant cavalier alors âgé de trente ans. Habile à tous les exercices du corps, brave soldat, officier intelligent, il avait déjà conduit au feu les troupes auxiliaires envoyées par le roi à Louis XIV dans la guerre de Hollande, et, dès sa plus tendre enfance, il avait toujours joui de toutes les prérogatives des princes du sang. Le roi le chérissait pour son extrême beauté et pour l'amabilité de son caractère, et il avait pris soin de sa fortune en lui faisant épouser l'héritière de la noble famille de Buccleuch, dont les immenses propriétés, d'un revenu annuel, dès cette époque, de plus de deux cent cinquante mille francs, sont encore en

la possession de leurs descendants. Le peuple de Londres, qui l'aimait autant qu'il détestait le frère du roi, l'appelait ordinairement *le duc protestant*. Repoussés de Glasgow par le major Graham de Claverhouse, les insurgés furent complétement battus au pont de Bothwell, sur la Clyde, par le duc de Monmouth. Une attaque vigoureuse à la baïonnette décida l'affaire. Monmouth, dont le caractère était rempli de douceur et d'humanité, fit publier des ordres formels pour donner quartier à tous ceux qui le demanderaient, et épargner la vie des rebelles. Malgré ces ordres, un massacre épouvantable eut lieu; Claverhouse, qui brûlait de venger sa défaite de Drumelog, n'ayant rien fait pour arrêter la fureur des soldats anglais et des highlanders. Le fameux Richard Cameron fut tué, le 22 juillet 1680, dans une dernière rencontre sur les landes d'*Airs Moss*. Un des meurtriers de Sharp fut pris. Dans son supplice, on déploya la cruauté la plus raffinée. Ses deux mains furent coupées avant l'exécution, et son cœur arraché de son sein avant qu'il eût cessé de battre.

Le duc de Monmouth avait eu mission de combattre les caméroniens, le duc d'York fut chargé de les exterminer, et il procéda à l'extirpation de cette malheureuse secte par les mêmes moyens violents qui avaient été cause de sa formation. A Priest-Hill, dans le Lanarkshire, vivait, à cette triste époque, John Brown, voiturier de profession, surnommé pour son zèle religieux, le voiturier chrétien. Cet homme avait accompagné les insurgés à Bothwell-Bridge. Un matin du mois de mai 1685, il fut entouré par une bande d'hommes à cheval, à la tête desquels était Claverhouse. Comme il répondit avec assurance, le major lui demanda s'il était prédicateur. « Non, dit Brown. — S'il n'a pas prêché, dit Claverhouse, je crois qu'il a prié beaucoup dans son temps. Mais maintenant faites réellement vos prières pour la dernière fois, car vous allez mourir. » Le pauvre homme s'agenouilla et pria à haute voix. Lorsque ses dévotions furent terminées, Claverhouse lui ordonna de dire adieu à sa femme et à ses enfants, puis les carabines firent feu. Claverhouse demanda alors à la pauvre veuve ce qu'elle pensait de son

mari. « J'ai toujours eu une haute opinion de lui, eut-elle la force de répondre, et maintenant plus que jamais. — Ce ne serait faire qu'un acte de justice de vous tuer aussi et de vous laisser à côté de lui, dit Claverhouse. — Je ne doute pas, reprit la femme, que si cela vous était permis, votre cruauté ne vous portât à cette extrémité. Mais comment répondrez-vous de ce que vous avez fait ce matin? — Je puis en répondre facilement devant les hommes, dit Claverhouse; quant au ciel, cela ne regarde que moi. » Après ces mots, il monta à cheval et disparut, laissant la pauvre femme près du cadavre de son mari, tenant dans ses bras son petit orphelin. Elle plaça l'enfant sur la terre, dit la narration avec la simplicité de l'Écriture, attacha la tête du cadavre, étendit les membres, couvrit le corps de son plaid, et s'asseyant auprès, elle pleura sur lui.

Ces fanatiques montrèrent dans toutes les occasions le même courage. Deux femmes furent condamnées à être noyées. On les enchaîna à un pieu, au delà des limites de la marée. Tandis que le bruit des vagues qui montaient mugissait à leurs oreilles, on leur offrait leur grâce si elles consentaient seulement à crier : Vive le roi! « Réfléchissez, disait-on autour d'elles, qu'il est de votre devoir de prier même pour les plus grands pécheurs. — Oui, répondit la plus âgée, mais nous ne sommes pas obligées de le faire toutes les fois qu'il plaît au premier coquin de nous l'ordonner. » La place où cette femme était enchaînée étant la plus proche de la mer, elle fut la première noyée; et la plus jeune ayant dit quelque chose qui ressemblait à ce qu'on demandait d'elle, les spectateurs voulurent la sauver. Mais lorsqu'elle fut retirée de l'eau à moitié étouffée, elle aima mieux y être replongée que d'abjurer le covenant.

Ministère, disgrâce et mort de Shaftsbury (1679-1683).

Cependant Charles II, reconnaissant qu'il était au-dessus de ses forces de combattre à la fois les presbytériens en Écosse et les anglicans en Angleterre, pensa pouvoir vivre en bonne intelligence avec son parlement, s'il transformait le chef de l'opposition en président de son conseil, et il

rendit encore une fois la direction des affaires à Shaftsbury (21 avril 1679). La trésorerie fut mise en commission sous la présidence du comte d'Essex, qui, fils de l'infortuné lord Capel, un des plus héroïques cavaliers, n'en était pas moins dévoué aux idées de liberté, et surtout de tolérance religieuse. Le conseil privé, aux avis duquel le roi promit de se conformer sur tous les points importants, fut porté à trente membres pris dans le parti whig, et considérés pour leur fortune comme pour leur caractère. Leur avoir réuni se montait à trois cent mille livres sterling de revenu, ou sept millions cinq cent mille francs, à peu près le revenu de tous les députés des communes. On remarquait, entre autres, dans ce conseil George Savile, vicomte Halifax, orateur brillant, écrivain distingué, esprit éminent en tout genre; Robert Spencer, comte de Sunderland; Arthur Capel, comte d'Essex; le vertueux Russel et Temple, *ce sage de l'antiquité*. C'était même d'après l'avis de cet habile diplomate que le conseil privé avait été transformé en une espèce de corps à la fois exécutif et consultatif, qui devait s'interposer entre le roi et les communes. Mais cette création bizarre échoua. Elle n'empêcha pas les ennemis de la cour, c'est-à-dire les amis de Shaftsbury, de poursuivre leurs attaques et de redoubler d'efforts pour faire passer un bill dit d'*exclusion* qui déclarait que les prêtres catholiques, émissaires du pape, ayant séduit le duc d'York, et par son moyen augmenté la grandeur du roi de France au péril manifeste de l'Angleterre, ce prince, bien qu'héritier présomptif du trône, serait à jamais incapable de porter les couronnes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Mais Jacques, dès le mois d'octobre suivant, obtint du roi le renvoi de son ministre, et l'opposition reprit comme chef avoué celui qu'elle n'avait pas cessé d'avoir pour chef secret.

Charles II ne vit plus d'autre moyen de gouverner que de ne point réunir le parlement, et il le prorogea d'ajournement en ajournement. Mais de toutes parts des pétitions affluèrent, réclamant la convocation des chambres. Le roi déclara illégitime toute pétition, quelle qu'elle fût. En même temps les agents de la cour et les torys ses partisans obtin-

rent des habitants de diverses localités la signature d'adresses manifestant l'*horreur* inspirée par les pétitionnaires et leurs demandes. Le pouvoir rencontrant toujours des âmes serviles disposées à l'appuyer dans ses plus mauvaises mesures, on vit grossir promptement le nombre des *abhorrants* (*abhorrers*). Shaftsbury, sans se déconcerter, rédigea contre le frère du roi une accusation formelle de haute trahison, et rappela ses coupables liaisons avec Rome. Il la fit signer par plusieurs pairs et gentilshommes, et alla lui-même la présenter au grand jury, composé de protestants. Le roi cassa ce jury, acte brutal d'où il résulta que toutes les causes pendantes ne purent être plaidées. Beaucoup d'intérêts se trouvant par là lésés, le mécontentement s'accrut, et Charles, réduit à renvoyer son frère en Écosse, dut convoquer enfin le parlement. Shaftsbury, instigateur des résolutions des communes, leur dicta leurs premiers actes qu'il dirigea contre le papisme; ces actes assurèrent au peuple le droit de pétition, condamnèrent solennellement le renvoi du grand jury, et frappèrent à coups redoublés sur le parti du duc d'York. Bientôt après, le bill d'*exclusion,* qui interdisait le trône à tout prince catholique, fut voté, sur la proposition de lord Russel, par l'immense majorité des communes, et le roi ne réussit qu'avec beaucoup de peine à l'empêcher de passer dans la chambre des lords. Aussi, pour se débarrasser de Shaftsbury, il ne recula devant aucun expédient. Ses agents essayèrent d'abord, mais inutilement, de forger une conspiration dite du *tonneau de farine*, parce que le document qui servit de base à ce complot simulé avait été caché dans un tonneau de farine. N'ayant pas réussi, ils gagnèrent le fils d'un docteur Tonge, complice de Titus Oates, qui déclara publiquement que son père était un infâme, le complot papiste un conte, les condamnés des innocents, et que Shaftsbury avait tout inventé. Les lords chargés d'examiner l'accusation ne voulurent pas même s'en occuper, et le fils de Tonge alla mourir dans un cachot.

A une dissolution nouvelle du parlement succéda la convocation d'un autre parlement à Oxford[1] : on craignait la

1. Depuis deux siècles le parlement s'était toujours réuni à Westminster. Les

capitale, foyer de pensée, d'agitation et de révolte. Mais le parlement d'Oxford fut bientôt aussi odieux à la cour que ses prédécesseurs, et le roi prononça encore une fois la dissolution. Les communes et les lords s'exhortèrent mutuellement à suivre le conseil audacieux de Shaftsbury, et à siéger en dépit de Charles II; le courage leur manqua pour accomplir cette bravade, que Mirabeau devait réaliser ailleurs et en d'autres temps. Les membres de la chambre des pairs tinrent les derniers.

Il faut lire les pamphlets et les poëmes de cette époque pour se faire une idée de la place occupée par Shafstbury. On prétendait qu'il allait se faire élire roi de Pologne. On lui donnait le nom de comte *Tapsky*, par allusion au *tap* ou séton qu'il portait depuis une chute en Hollande. D'autres, plus spirituels, parodiant son nom, le transformaient en alderman *Shiftsbury*, parce qu'il avait de nombreux rapports avec les aldermen de la cité, et qu'on pouvait lui reprocher de nombreux *shifts*, ou changements de position. La cour soldait mille écrivains chargés de détruire ce grand pouvoir d'un seul homme; les prédicateurs, dans leurs chaires, ne le nommaient que Méphistophélès. Le poëte Dryden lui-même fut payé pour le flétrir. Enfin, comme rien ne réussissait, on l'arrêta encore une fois pour le jeter à la Tour, le 2 juillet 1681. Le grand jury l'acquitta; il fut reporté à Westminster en triomphe; on alluma des feux de joie dans tous les quartiers de Londres, et une médaille, frappée en son honneur, fut portée par tous les whigs, suspendue à leur cou par un ruban.

Jusque-là, Shaftsbury avait été accusé faussement de conspirer; mais à partir de ce moment, irrité par l'injustice, poussé par la vengeance, il fomenta une conspiration réelle, flagrante, tendant à détrôner Charles II et à le remplacer par son fils naturel, le duc de Monmouth. Un lord Howard, homme du caractère le plus méprisable, entra dans le complot pour le révéler à la duchesse de Portsmouth, maîtresse du roi. Mais la duchesse trahissait alors Charles II pour

députés ne se rendirent à Oxford qu'armés et suivis de gens armés. Aussi ce parlement présenta-t-il tout à fait l'aspect d'une diète polonaise.

lord Mordaunt, qui était très-lié avec Shaftsbury. Un jour, Mordaunt, surpris chez elle par l'arrivée subite du roi, s'était enfermé dans un cabinet; le dénonciateur Howard suivait le prince. Mordaunt le reconnaît, s'étonne, soupçonne une trahison, et ne sort de sa cachette que pour aller avertir son ami, qui partit aussitôt pour la Hollande (novembre 1682). Il mourut à Amsterdam trois mois après, à l'âge de soixante-deux ans. Son petit-fils Antoine, dont il avait surveillé l'éducation, de concert avec le philosophe Locke, son ami, devait être un des écrivains les plus distingués de l'Angleterre. « Sous la main de Shaftsbury, remarque M. Philarète Chasles, le protestantisme anglican était devenu le pivot de la politique nationale, et, de même que le presbytérianisme avait conduit les Anglais à la république, l'anglicanisme les conduisit à la monarchie vraiment constitutionnelle. Les whigs, dominateurs protestants de la seconde moitié du XVIIe et de tout le XVIIIe siècle, s'enrégimentèrent à sa voix et formèrent un bataillon compacte. La loi du *test*, le bill d'*exclusion*, l'autorité consolidée du grand jury, l'intérêt commercial s'alliant à l'anglicanisme, la cohésion puissante de ce parti, qui chassa Jacques II, fit triompher Guillaume III, et maintint la maison de Hanovre sur le trône; enfin l'*habeas corpus* régularisé : tout cela date de Shaftsbury. Il fut donc le continuateur de l'œuvre de Cromwell, et le préparateur de l'œuvre de Guillaume III. Cromwell l'avait ébauchée au milieu des orages populaires; Guillaume l'accomplit dans le cabinet et sur le champ de bataille. »

Conspiration de Rye-House; décapitation de lord Russel et de Sidney (1683).

La conspiration organisée par Shaftsbury avant son départ pour la Hollande, est demeurée célèbre sous le nom de *conspiration de Rye-House*, et a été ainsi appelée d'une ferme, propriété de Rumbold, l'un des conjurés. Comme cette ferme était voisine de la grande route par laquelle Charles revenait ordinairement de New-Market à Londres, les meurtriers devaient s'y embusquer et tirer de là sur le

roi. Il ne faudrait pas croire cependant que toutes les personnes impliquées dans cette affaire eussent tramé la mort de Charles et l'élévation au trône de Monmouth, au préjudice du duc d'York. Si quelques misérables, dénués de toute moralité ou aveuglés par le plus sombre fanatisme, ne reculaient pas devant l'assassinat, la plupart des whigs ne voulaient qu'une résistance ouverte et loyale. Seulement, beaucoup d'entre eux pensaient que lorsqu'il s'agissait de combattre un pouvoir décidé à détruire la religion et les libertés du pays, la résistance, *même armée,* était permise. En tête de ces derniers se trouvaient deux hommes dont s'honorera éternellement l'Angleterre, lord William Russel et sir Algernon Sidney, qui avaient pour confidents le comte d'Essex, fils de lord Capel, et Hampden, digne petit-fils de son illustre aïeul. Aucune famille n'a pris une part plus éclatante et plus continue à la direction du parti whig que celle des Russel, comtes, puis ducs de Bedford. Dès la naissance de ce parti, nous le voyons glorifié par la mort héroïque de William Russel, et de nos jours (1852), c'est un des descendants de la victime de Charles II, c'est lord John Russel, qui est le chef des whigs et qui était naguère le premier ministre de la Grande-Bretagne.

Lord William Russel, « dont tout Anglais, a dit Fox, portera toujours le nom gravé dans son cœur à côté de celui d'Algernon Sidney, » naquit le 29 septembre 1639 : il était le troisième fils de William Russel, cinquième comte de Bedford. Après avoir terminé ses études à l'université de Cambridge, il parcourut la France, l'Italie, l'Allemagne, et ne revint en Angleterre que peu de temps avant la restauration. Nommé membre du parlement pour Tavistock, en 1661, il approuva ou désapprouva, sans jamais se laisser guider que par sa propre conscience, une administration dont les chefs, Clarendon et Southampton, présentaient dans leur conduite un mélange de bien et de mal. Il épousa même, en 1669, Rachel, seconde fille du comte de Southampton, mort l'année même de la disgrâce de Clarendon. La jeune femme de lord Russel, d'un esprit élevé, d'un cœur pur, n'était pas plus faite que lui pour les orgies de la

cour de Charles II, et ils passaient dans leurs terres tout le temps où le parlement ne siégeait pas. Ennemi du bruit, de l'intrigue, supérieur à toute vue d'ambition personnelle, Russel serait resté ce qu'il fut pendant douze ans, un député consciencieux et muet, si la marche du gouvernement n'eût fini par alarmer sa conscience, révolter son patriotisme, et le remplir tout entier de l'idée qu'un Anglais, attachant quelque prix à l'indépendance, à la liberté et à la religion de son pays, ne pouvait plus se tenir à l'écart. L'énergie naturelle de son caractère s'éveilla, et elle ne devait plus s'endormir que sur l'échafaud. Chef, avec Shaftsbury, de l'opposition, mais chef plus estimé et plus aimé que lui, il fut dès lors constamment sur la brèche, et attaqua surtout avec vigueur le duc d'York, cet irréconciliable ennemi du protestantisme et des priviléges du parlement. Impliqué (1683) dans la conspiration de Rye-House, il vit le roi lui-même obligé de rendre hommage à la noblesse de son caractère. « Lord Russel, lui dit Charles, il n'y a pas un seul homme qui vous ait soupçonné de dessein contre ma personne; mais des témoignages positifs vous accusent d'être entré dans des projets contre mon gouvernement. » Le monarque se montra implacable, et son frère encore plus que lui. Tous deux, pour être plus sûrs de la perte des whigs, élevèrent à la dignité de grand juge l'atroce Jeffries, qui consacrait à traquer les ennemis de la cour tout le temps qu'il ne donnait pas à l'ivresse. Avec un tel président, les accusés n'avaient rien à attendre d'un jury faussé, intimidé par lui, et Russel n'eut d'autre consolation que l'héroïque fermeté de sa femme, qui voulut s'asseoir à ses côtés à la barre du tribunal. Elle ne le quitta que la veille du jour où il monta sur l'échafaud. Après leur dernier embrassement, Russel prononça ce mot fameux : « Maintenant l'amertume de la mort est passée; » et il entonna, pour ainsi dire, un cantique de bénédictions sur cette compagne angélique, qui avait fait le bonheur de sa vie et la consolation de sa mort. Le lendemain matin, 21 juillet 1683, il fut conduit au lieu d'exécution, dans son propre carrosse, ayant à ses côtés deux des plus illustres membres de l'Église anglicane et du

parti whig, l'évêque Burnet et le grand prédicateur Tillotson. Beaucoup d'asistants trempèrent leurs mouchoirs dans son sang. Cinq mois plus tard Algernon Sidney partageait son sort. Quant au comte d'Essex, à peine avait-il été incarcéré à la Tour, que dans un accès de spleen il s'était coupé la gorge avec un rasoir. Le coup fut porté d'une main si assurée, qu'il avait tranché la gorge d'une oreille à l'autre. Hampden, plus heureux, recouvra sa liberté au prix d'une amende de quarante mille livres sterling, ou un million de francs.

Ce qui a fait jusqu'à présent la gloire et la force de l'aristocratie anglaise, c'est que la plupart des défenseurs de la liberté sont sortis de son sein. Nous venons de voir périr, victime de son patriotisme, le fils d'un comte de Bedford; nous allons voir tomber, pour la même cause, un martyr d'une origine non moins noble. Le modèle des républicains modernes, Algernon Sidney, second fils de Robert, comte de Leicester, naquit à Londres vers 1607. Au moment où éclata la guerre civile, son père était vice-roi d'Irlande. Sidney n'en prit pas moins parti pour le parlement, et malgré sa jeunesse, fut nommé colonel, puis peu après lieutenant général dans l'armée de Fairfax. Nommé membre de la haute cour de justice qui devait juger Charles Ier, il assista aux débats; mais il refusa de s'y trouver le jour où la sentence fut prononcée, et ne signa pas le *warrant* pour son exécution. Lorsque Cromwell trahit la république en se faisant protecteur, Algernon devint son plus violent adversaire, ne l'appela jamais que du nom de tyran, et refusa de servir sous son gouvernement. Retiré dans une terre de sa famille, à Penshurst, où l'un de ses parents, le poëte Sidney, avait écrit, sous Élisabeth, son *Arcadie*, il composa ses *Discours sur le gouvernement*, qui ont communiqué à tant de nobles âmes la haine de l'auteur pour tout despotisme, qu'il fût civil, militaire ou ecclésiastique. Lorsque Richard Cromwell eut abdiqué, Sidney salua avec enthousiasme le retour de la république, et accepta la mission de médiateur entre les cours de Stockholm et de Copenhague. C'est pendant son séjour en Danemark qu'il écrivit, sur l'album de l'université

de Copenhague, ces deux vers latins qu'il avait pris pour devise :

. . . . . Manus hæc inimica tyrannis
Ense petit placidam sub libertate quietem.

Pendant que l'ambassadeur de la république anglaise signait le traité de Copenhague, une révolution s'était opérée dans sa patrie, et Charles II montait sur le trône. Le fier négociateur ne voulant pas du pardon des Stuarts, préféra errer pendant dix-sept ans en Allemagne, en Suisse, en Italie et en France. Il se trouvait à Paris lorsqu'en 1677, son père sollicita la permission de l'embrasser avant de mourir. Cette faveur lui fut accordée, et Algernon Sidney reparut en Angleterre, mais bien décidé à ne renoncer à aucun des principes pour lesquels il combattait depuis sa jeunesse. Nommé député dès l'année suivante (1678), il devint aussitôt, par son éloquence, le fléau des ministres, et il se montra non moins ardent que Shaftsbury et Russel pour faire adopter le bill d'exclusion dirigé contre le duc d'York. La vengeance des Stuarts ne devait pas le ménager plus qu'eux, et on eut bien soin de l'impliquer dans la conspiration de Rye-House. Pendant son procès, il supporta avec une extrême modération, malgré l'emportement naturel de son caractère, les démentis, les interruptions, les insultes même de Jeffries. Il voulait que tout dans sa conduite, aussi bien avant l'heure de son supplice qu'au moment même, fût à l'éternel honneur de la cause pour laquelle il allait mourir. Sa fermeté ne se démentit pas sur l'échafaud, où sa tête tomba le 7 décembre 1683. Le 31 du même mois, Barillon, ambassadeur de Louis XIV, mettait en post-scriptum dans une lettre à son souverain : « M. de *Sidné* a eu le cou coupé; il n'a point parlé en mourant, comme font ordinairement les Anglais. »

Lorsque Jeffries se présenta à Windsor, tout fier de ses ignobles services, le roi, pour mieux lui en témoigner sa satisfaction, tira de son propre doigt une bague que le public appela désormais *la bague teinte d'un beau sang*. Hume, ardent partisan des Stuarts, a dit : « L'exécution de Sidney est une des plus grandes taches du règne de Charles II. » La

sentence qui l'avait condamné fut cassée la première année du règne de Guillaume III.

Mort de Charles II (1685); appréciation de son règne.

Le complot de Rye-House, comme tout complot qui échoue, ne fit que fortifier davantage les Stuarts, et, à partir de 1683, Charles II put fouler impunément à ses pieds toutes les lois, toutes les coutumes. Sir Barnadiston, président du grand jury, qui avait repoussé le bill d'accusation contre Shaftsbury, fut condamné à une amende de dix mille livres sterling (deux cent cinquante mille francs). Williams, l'orateur de la chambre des communes, fut poursuivi après lui pour avoir signé les votes de la chambre, bien qu'il y fût obligé par la nature de ses fonctions; tandis qu'au contraire Danby, ancien ministre du roi, ainsi que les lords catholiques Arundel, Powis et Bellasis furent élargis de la Tour, au mépris de l'autorité des parlements qui avaient ordonné leur emprisonnement. De convocation du parlement, il n'en fut plus question. Les villes et bourgs, à commencer par Londres, furent amenés, par les moyens les plus odieux, à livrer leurs chartes de corporation au gouvernement, qui ne les leur rendit qu'après les avoir altérées à son profit de la manière la plus scandaleuse. C'est ainsi que, jusqu'à cette époque, les bourgeois de Londres avaient élu le lord maire, qui nommait les shérifs, lesquels, à leur tour, dressaient la liste du jury. Désormais, le lord maire fut nommé par la cour, qui arriva ainsi à n'avoir que des shérifs et des jurés à sa dévotion. Déjà même le gouvernement avait faussé l'institution du jury en traduisant Sidney devant des jurés du comté de Middlesex qui n'étaient pas *francs tenanciers*, condition formellement exigée par la loi. Les affaires de l'amirauté retombèrent aux mains du duc d'York, et bientôt, au mépris du *test*, le duc fut admis aux délibérations du conseil. Le despotisme des Stuarts n'avait plus rien à envier au despotisme des Tudors.

Cependant Charles II, bien que devenu enfin souverain absolu, ne paraissait pas en être plus heureux. Sa gaieté l'avait abandonné; il était triste, morne, abattu, et paraissait

ne trouver de plaisir que dans la société des femmes. Sa santé, ruinée par les débauches et les soucis du trône, déclinait chaque jour. Le dimanche, 11 février 1685, il avait encore passé une joyeuse soirée en compagnie des duchesses de Cleveland, de Portsmouth et de Mazarin; le 12 il tomba gravement malade, et le 15 il était à toute extrémité. Après avoir reçu la communion des mains d'un prêtre catholique, lui, l'exterminateur des malheureux calomniés par Oates, et abjuré ainsi l'anglicanisme, dont il était le chef spirituel, il envoya chercher ses enfants naturels [1], leur donna sa bénédiction, et les recommanda à son frère, mais ne dit pas un mot du duc de Monmouth, alors exilé en Hollande. Il demanda ensuite pardon à la reine, puis plaça sous la protection de son successeur la duchesse de Portsmouth, ainsi que le fils qu'il avait eu d'elle, et engagea le duc d'York à avoir des égards pour la duchesse de Cleveland. « N'oubliez pas non plus, lui dit-il en terminant, cette pauvre Nelly (Nelly Gwynn, une actrice qu'il avait aimée), et surtout ne la laissez pas mourir de faim. » Après s'être ainsi uniquement occupé, à son heure suprême, de ce qui avait été la grande affaire de sa vie : ses maîtresses, il s'endormit d'un sommeil paisible, demanda, le lendemain matin, qu'on lui ouvrît ses rideaux, pour qu'il vît une dernière fois la clarté du jour, et expira une demi-heure avant midi (16 février 1685). Comme depuis longues années il n'était question que de complots contre la vie de Charles II, le peuple ne put se figurer que sa mort fût naturelle, et la *mob* protestante se laissa dire que les papistes l'avaient empoisonné à l'aide d'une prise de tabac. Il avait cinquante-cinq ans.

Le règne de Charles II présente deux périodes bien distinctes. Pendant la première, c'est-à-dire sous l'administration de Clarendon (1660-1667), ce monarque parut vouloir, au point de vue religieux, rester fidèle au protestantisme, en assurant la toute-puissance de la haute église, de l'église épiscopale, au préjudice des catholiques comme des presby-

1. Les ducs de Grafton, de Southampton et de Northumberland, fils de la duchesse de Cleveland, le duc de Saint-Albans, fils d'Éléonore Gwynn, et le duc de Richmond, fils de la duchesse de Portsmouth.

tériens; au point de vue politique, consolider la prédominance de la couronne tout en laissant le parlement jouir de ses anciens priviléges. Dans la seconde période, au contraire, de 1667 à 1685, Charles II, quoique au fond très-sceptique, s'efforce de relever le catholicisme et, en politique, tâche d'anéantir les prérogatives du parlement pour saisir une autorité sans limite et sans contrôle. C'est dans cette dernière et triste partie de son règne que le monarque anglais ne rougit pas de se mettre à la solde de Louis XIV, dont il toucha jusqu'à sa mort un salaire qu'il s'efforçait de gagner par ses attaques contre la république de Hollande et par l'abandon de la direction du parti protestant en Europe. On a cru laver la mémoire de ce roi en avançant que des membres de l'opposition avaient, eux aussi, reçu l'argent de Louis XIV. Nous pensons qu'il suffit de citer un tel argument pour en faire justice. D'ailleurs, si c'est avec raison qu'on a reproché à Algernon Sidney d'avoir reçu, pour faire triompher les vues de l'opposition, l'argent du roi de France, à Algernon, qui racheta sa faute en sacrifiant sa vie à la foi républicaine, l'incorruptibilité de Russel et de Shaftsbury lui-même n'a jamais été révoquée en doute par leurs plus violents détracteurs.

État de l'Angleterre en 1685.

Finances. — L'année de la mort de Charles II, époque où la population de l'Angleterre était d'environ cinq millions cinq cent mille âmes, le revenu de l'*excise* (contributions indirectes) atteignit cinq cent quatre-vingt-cinq mille livres sterling (onze millions sept cent mille francs) net. Les produits nets de la douane montèrent, la même année, à cinq cent trente mille livres sterling (dix millions six cent mille francs). L'impôt sur les feux (*chimney-money*), le plus odieux de tous parce qu'il nécessitait des visites domiciliaires et que devait abolir Guillaume III, rapportait deux cent mille livres sterling (cinq millions de francs). Si, à ces trois grandes sources de revenu nous ajoutons le domaine royal, alors beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui, les premiers fruits et la dîme, qui n'avaient pas encore été res-

tués à l'Église, les revenus des duchés de Cornouailles et de Lancastre, les forfaitures et les amendes, nous trouverons que le revenu total de la couronne peut être évalué à environ un million quatre cent mille livres sterling (vingt-huit millions de francs). Sur cette somme, Charles II avait à servir à ses créanciers un intérêt annuel de quatre-vingt mille livres sterling (quatre millions quatre cent mille francs).

Milice. — Depuis le licenciement de l'armée de Cromwell, la loi ne reconnaissait plus d'autres troupes que la milice. Tout possesseur d'un revenu en biens-fonds de cinq cent livres sterling (douze mille cinq cents francs) ou d'un capital de six mille livres sterling (cent vingt mille francs) était tenu d'équiper et d'entretenir un cavalier; tout possesseur d'un revenu en biens-fonds de cinquante livres sterling (mille deux cent cinquante francs) ou d'un capital de six cent livres sterling (quinze mille francs) devait entretenir un piquier ou un mousquetaire. Les habitants moins fortunés se réunissaient plusieurs ensemble pour fournir soit un cavalier soit un fantassin. Le nombre total de cette milice, infanterie et cavalerie, est porté ordinairement à cent trente mille hommes. Le temps pendant lequel on réunissait les milices pour les exercer et les passer en revue ne devait pas excéder quatorze jours par an. Les juges de paix, qui les commandaient, punissaient les infractions à la discipline. Quand les milices étaient conduites à l'ennemi, elles passaient sous un régime tout militaire et étaient entretenues par le trésor royal. Une armée permanente était un sujet d'horreur pour l'immense majorité des Anglais. Les nobles se rappelaient toujours le républicanisme des soldats de Cromwell, le peuple n'avait pas oublié la dureté avec laquelle ces troupes fanatiques suspendaient sur leur passage toute espèce de divertissement, proscrivant la danse, les représentations scéniques et emprisonnant à la fois ménétriers et acteurs. C'est à peine s'il fut permis à Charles II, à la fin de son règne, de s'entourer de sept mille fantassins et de dix-sept cents cavaliers réguliers qu'il déguisait sous le nom de gardes du corps. Disons qu'il y avait, en outre, six régi-

ments anglais qui servaient dans l'armée hollandaise, mais que leur souverain avait le droit de rappeler.

Marine. — Autant le peuple anglais avait d'aversion pour une armée permanente, autant il était jaloux et fier de sa puissance navale, depuis les brillantes victoires par lesquelles Blake avait illustré le pavillon de la république. La flotte ne devait jamais porter atteinte à la liberté et elle pouvait être appelée à chaque instant à défendre l'indépendance nationale. Aussi les Anglais, à tel parti qu'ils appartinssent, voyaient-ils avec un profond dépit l'état déplorable dans lequel Charles II avait laissé tomber la marine. Elle se composait, mais seulement sur le papier, de neuf vaisseaux du premier rang, de quatorze du second, de trente-neuf du troisième, et de plusieurs plus petits. A l'époque même où le parlement s'était montré le plus rigoureux envers cet indigne monarque, il lui avait accordé six cent mille livres sterling (quinze millions de francs) pour la construction de trente vaisseaux de guerre; mais le roi fit employer de si mauvais bois, que ces navires ne purent servir. Quant aux marins, il y avait tant d'irrégularité dans leur solde que plus d'une fois ils se trouvèrent heureux de vendre leurs créances sur le trésor à quarante pour cent de perte. Pour devenir capitaine de vaisseau, il suffisait d'être appuyé par une des maîtresses du roi. En 1672 Charles II confia le commandement d'un vaisseau de guerre de quatre-vingt-quatre canons au jeune comte de Mulgrave, qui n'avait pas navigué trois mois. La plupart de ces officiers, au lieu de remplir les ordres de l'amirauté, ne songeaient qu'à s'enrichir en transportant pour le commerce les métaux précieux que le grand nombre des pirates engageait à ne confier qu'à des navires de guerre. Charles II, lui-même, eut la légèreté de dire qu'un capitaine qui, pour obéir aux ordres du gouvernement, avait refusé de prendre une cargaison devant lui rapporter quatre mille livres, était un grand sot. A chaque instant un colonel d'infanterie devenait capitaine de vaisseau, et un capitaine de vaisseau colonel de cavalerie. Du reste il faut reconnaître qu'il n'y avait point alors de règle qui s'opposât à ces étranges mutations. Les succès des Anglais furent dus à des matelots parvenus,

à quelques capitaines sans éducation, mais formés depuis l'enfance au rude métier de la mer, et on peut dire qu'à cette époque le corps des officiers de marine se composait de gentilshommes qui n'étaient point hommes de mer et d'hommes de mer qui n'étaient point gentilshommes.

Fortunes privées. — On parle souvent des fortunes colossales des Anglais. Sous Charles II, les plus grandes fortunes, sauf celles qui s'étaient faites, comme nous en verrons, de spoliations, excédaient de bien peu un revenu annuel de vingt mille livres sterling (cinq cent mille francs); il est vrai qu'il faut multiplier au moins par trois pour avoir la valeur actuelle. Le duc d'Ormond avait vingt-deux mille livres sterling (cinq cent cinquante mille francs) de rente. Le duc de Buckingham et Monk venaient après lui et avaient, le premier dix-neuf mille six cents livres sterling (quatre cent quatre-vingt-dix mille francs) de rente, le second quinze mille livres sterling (trois cent soixante-quinze mille francs). Ce dernier laissa en outre à sa mort une somme de soixante mille livres sterling (un million cinq cent mille francs). L'archevêque de Canterbury avait cinq mille livres sterling (cent vingt-cinq mille francs) de rente. Le revenu d'un lord était le plus ordinairement de trois mille livres sterling (soixante-quinze mille francs); celui d'un baronnet de neuf cent livres sterling (vingt-deux mille cinq cent francs); celui d'un membre des communes de huit cent livres sterling (vingt mille francs). Mille livres sterling (vingt-cinq mille francs) étaient regardées comme un beau revenu pour un avocat plaidant. Quant aux ouvriers employés soit à la culture des champs, soit au tissage des étoffes, ils gagnaient par semaine environ six schellings où près de sept francs cinquante centimes. La taxe des pauvres, dans sa rapide et effrayante progression, allait déjà entre huit et neuf cent mille livres sterling par an, c'est-à-dire entre vingt et vingt-deux millions de francs, et atteignait par conséquent le sixième de ce qu'elle est aujourd'hui. Or, la population de cette époque ne montait pas au tiers de la population actuelle; il y avait donc plus de misère alors qu'aujourd'hui. Nous avons à faire pour le règne de Charles II une autre remarque non moins affligeante, c'est que déjà on

voyait travailler dans les fabriques de Norwich un grand nombre d'enfants âgés de six ans.

Richesse agricole. — La moitié seulement du sol de l'Angleterre était cultivée : le reste était occupé par des forêts, des bruyères ou des marais ! Cependant les derniers sangliers avaient été réservés pour les plaisirs de Charles Ier : ils furent tués dès la guerre civile ; les derniers loups furent exterminés en Écosse peu de temps avant la fin du règne de Charles II. Aujourd'hui la moyenne de la récolte en froment, seigle, orge, avoine et pois, dépasse de beaucoup trente millions de quarters (le quarter vaut deux cent quatre-vingt-dix litres) ; à la fin du XVIIe siècle elle n'atteignait pas dix millions de quarters. Le revenu des terres a quadruplé depuis Charles II. On commençait à cultiver les navets et à en nourrir les bestiaux pendant l'hiver. Auparavant, on tuait à l'entrée de l'hiver une partie du bétail, on la salait, et on ne mangeait guère de viande fraîche que de la Saint-Jean à la Saint-Michel. Les chevaux étaient bien loin d'avoir la renommée qu'ils ont aujourd'hui et les Anglais eux-mêmes recherchaient pour la selle les genets d'Espagne, et pour le trait les juments flamandes. Ce n'est que plus tard que la race des chevaux anglais a été portée par de nombreux croisements avec les chevaux barbes et arabes à un si haut degré de perfection. Les bœufs et les moutons étaient aussi bien inférieurs à ce qu'ils sont aujourd'hui.

Richesse minérale. — Quant à la richesse minérale de l'Angleterre, nous voyons qu'elle tirait alors des mines d'étain du Cornouailles seize cents tonnes, presque le tiers de la production actuelle. Les mines de cuivre de cette même partie de l'Angleterre, qui avec celles du pays de Galles donnent aujourd'hui environ quinze cent mille tonnes par an et rapportent plus de trente-sept millions, étaient alors complétement négligées. Le premier banc de sel gemme avait été découvert peu de temps après la restauration, mais n'était pas encore exploité, et celui que l'on tirait des marais salants était si mal préparé qu'à peine pouvait-il être mêlé à la nourriture et qu'on lui attribuait les nombreux cas de scorbut qui désolaient alors le pays. Aujourd'hui l'Angle-

terre exporte annuellement trois cent cinquante millions de kilogrammes d'un sel magnifique. La plus grande partie du fer employé en Angleterre y était *importée*. Les forges ne s'alimentaient encore qu'avec du bois, et le parlement, pour empêcher la destruction des forêts, avait défendu l'usage du gros bois. Aujourd'hui on considère la production du fer comme languissante dans les années où elle ne fournit pas au moins un million de tonneaux. Enfin le charbon de terre, cette source inépuisable de la grandeur de l'Angleterre, commençait à être employé comme chauffage ordinaire sur quelques points du territoire, mais principalement à Londres. Quelques bateaux suffisaient alors à ce commerce. En 1848 ce même commerce, pour la seule ville de Londres, a occupé deux mille sept cent dix-sept navires, faisant douze mille deux cent soixante-sept voyages, contenant trois millions quatre cent dix-huit mille trois cent quarante tonnes, et montés par vingt et un mille six cents matelots. Ne nous étonnons donc pas, si le 30 octobre 1849 le prince Albert, à défaut de la reine malade, a inauguré en grande pompe la nouvelle bourse au charbon.

Industrie et commerce.—Le premier port de l'Angleterre au XVIIe siècle était Bristol, qui faisait un grand commerce avec les Antilles et l'Amérique du Nord; la première ville manufacturière, Norwich. Après elles, venaient York, la capitale du nord, et Exeter, la capitale de l'ouest. Manchester commençait déjà à travailler le coton qu'elle tirait de Chypre, et Cromwell l'appelait à envoyer un député au parlement. Mais dans toute son année, elle n'importait pas le million de kilogrammes de coton que ses fabriques absorberaient aujourd'hui en vingt-quatre heures. Leeds était aussi, dès le règne de Charles II, le principal siége des manufactures de laine du Yorkshire. Toutefois à cette époque, Leeds et sa banlieue ne comptaient pas sept mille habitants; aujourd'hui la ville seule en a plus de cent cinquante mille. Sheffield, si célèbre de nos jours par sa coutellerie, n'était qu'un misérable bourg fabriquant de grossiers couteaux, et, jusqu'au règne de George Ier, les chirurgiens anglais empruntèrent toujours tous leurs instruments à la France.

Birmingham, qui compte maintenant deux cent mille habitants, n'en avait pas alors quatre mille ; mais elle exportait déjà ses produits, non pas dans le monde entier, mais du moins en Irlande. Liverpool n'atteignait pas quatre mille habitants, aujourd'hui elle en a plus de trois cent mille. La population de Londres qui approche beaucoup de deux millions, était, sous Charles II, de cinq cent mille habitants. Cette cité ne connaissait qu'une rivale, la puissante et commerçante Amsterdam. Les droits de douane acquittés à Londres en 1685 montaient à trois cent trente mille livres sterling (huit millions deux cent cinquante mille francs) ; ils atteignent maintenant chaque année plus de dix millions de livres sterling ou plus de deux cent cinquante millions de francs.

Dès le XVIIe siècle Londres était presque pour l'Angleterre ce que Paris est de nos jours pour la France. Aussi cette capitale était-elle fière de son influence sur tout le reste du pays, et son lord maire était entouré d'autant de prestige qu'un véritable potentat. Il ne paraissait jamais en public sans sa riche robe, sa toque de velours noir, sa chaîne d'or, et une suite nombreuse d'appariteurs et de gardes. La milice de la capitale constituait un corps de vingt mille hommes assez bien équipés et dont on ne pouvait révoquer en doute l'énergie, surtout depuis le rôle qu'ils avaient joué, soit en luttant contre Charles Ier, soit en dispersant le parlement croupion, et en empêchant les vieux soldats de Cromwell de s'opposer au retour de Charles II. Mais si les habitants de la capitale exerçaient une puissante influence sur le reste du pays, c'était surtout par leur intelligence. Chaque bourgeois se rendait le soir dans un de ces cafés (*coffee-houses*), dont le premier avait été ouvert sous la république par un marchand turc, et qui étaient devenus de véritables lieux de réunions politiques ou littéraires. Comme il n'y avait que peu ou point de journaux, c'était là qu'il fallait aller, soit pour se tenir au courant des affaires politiques, soit pour entendre Dryden disserter sur la dernière tragédie de Racine ou une pièce de Molière. Le café et le thé, en effet, à partir de Charles II, entrèrent pour une large part dans le *comfort*

des Anglais; à cette époque aussi, les rues de Londres commencèrent à être éclairées; il se fit dans le reste de l'Angleterre quelques essais de canalisation, en vue de rivaliser avec notre beau canal des deux mers, et le marquis de Worcester signala à l'attention de ses compatriotes, qui le traitèrent de fou, la force expansive de la vapeur.

Il était d'autant plus à désirer pour l'Angleterre que les voies navigables se perfectionnassent à l'intérieur, que ses chemins étaient encore dans l'état le plus déplorable. Les grandes routes elles-mêmes étaient, pour leur entretien, à la charge des communes dont elles traversaient le territoire, et ne recevaient en réalité les soins de personne. Aussi étaient-elles non moins dangereuses par leur mauvais état que par les brigands qui les infestaient. Nos plus mauvais chemins vicinaux donneraient seuls une juste idée des routes d'Angleterre au XVIIe siècle. Celles-ci ne devaient devenir les plus belles de l'Europe qu'au moyen du système des barrières, que l'on introduisit, sous Charles II, pour obtenir des voyageurs et des marchandises une taxe destinée à l'entretien des chemins. Les premières barrières furent l'occasion de collisions sanglantes, et on ne parvint qu'avec beaucoup de peine à mettre en vigueur une institution à laquelle l'Angleterre est redevable de ses magnifiques highways, d'une étendue, aujourd'hui, de près de soixante mille kilomètres. Enfin nous constaterons que sous Charles II il y avait déjà des *railways*, destinés à charrier le charbon des mines du Northumberland aux bords de la Tyne; seulement ces *chemins de fer* étaient en bois, et on y n'employait pas encore la vapeur. Dans les extrémités septentrionales et occidentales, tout se transportait à dos de cheval. Sur les routes ordinaires, voyageurs et marchandises étaient voiturés sur des chariots (*waggons*), les premiers étendus sur la paille entre les secondes. C'est cependant du vivant de Charles II que marchèrent les premières diligences (*stagecoaches*), sous le nom de *flying coaches* ou carrosses ailés. Quant aux chevaux de poste, tout voyageur pouvait en louer pour les monter, mais le roi et les plus grands personnages avaient seuls le privilége de les faire atteler à leurs voitures. Le ser-

vice de la poste aux lettres se faisait à dos de cheval ; il avait été organisé par Charles Ier. Le prix des transports de toute sorte était quinze fois plus cher qu'aujourd'hui. Les marchandises encombrantes ne pouvaient s'expédier que par mer, et, dans tout le sud de l'Angleterre, le charbon de terre ne s'appelait que *charbon de mer*.

CHAPITRE XXX.

JACQUES II (1685-1688)[1].

AVÉNEMENT (16 FÉVR. 1685) ET PREMIERS ACTES DE JACQUES II. — DÉBARQUEMENT D'ARGYLE ET DE MONMOUTH (1685). — ATROCES VENGEANCES EXERCÉES PAR KIRKE ET JEFFRIES. — NAISSANCE DU PRINCE DE GALLES (21 JUIN 1688) ; DÉBARQUEMENT DE GUILLAUME III (15 NOV. 1688).

Avénement (16 févr. 1685) et premiers actes de Jacques II.

Jacques, second fils de Charles Ier, était né en 1635. Fort jeune encore, à la fin de la guerre civile qui précipita son père du trône, il se déguisa en fille pour gagner la Hollande. De là il passa en France, où il fit ses premières armes sous Turenne. Il se distingua ensuite en Flandre, et Charles II, remonté sur le trône, le nomma grand amiral. Nous avons vu le duc d'York servir avec éclat sur mer, contre l'amiral Hollandais Opdam, en 1665, et contre Ruyter, en 1672. On lui est même redevable de précieux perfectionnements dans l'art des signaux nautiques. Mais, sur le trône, ce prince ne se recommanda plus par aucune des qualités dont il avait fait preuve auparavant. Après avoir été toute sa vie franc, intrépide et persévérant, il se montra dès son avénement d'une insigne mauvaise foi, et au moment décisif, lâche et irrésolu. Quant à la cruauté, elle avait toujours fait le fond de son caractère. Dans son gouvernement d'Écosse il se plaisait aux tortures des puritains. Lorsqu'on apportait les fameux brodequins de fer pour broyer les pieds de ces malheureux,

1. Mazure, *Histoire de la révolution de 1688*; Armand Carrel, *id.*

tous les courtisans sortaient de la salle. Jacques y restait seul en compagnie du bourreau et de la victime.

Le premier acte du nouveau roi fut d'annoncer à son conseil et à la nation entière, sa ferme résolution de maintenir la religion anglicane et les libertés du pays. C'était un double mensonge qu'il aurait pu s'épargner, car son pouvoir naissant n'éprouva pas le moindre obstacle, malgré le bill d'*exclusion* voté contre lui, il est vrai, par la chambre des communes seulement. Depuis la mort des auteurs de ce bill, Shaftsbury, Russel et Sidney, la nation consternée semblait avoir abandonné toute idée de résistance, et son apathie fit croire à Jacques qu'il pouvait tout se permettre. Il affecta de braver les plus vifs sentiments du peuple, en se rendant à la messe dite dans la chapelle de la reine, avec toute la pompe qui accompagnait Louis XIV allant entendre l'office dans son palais de Versailles. Il voulut même que les portes de la chapelle restassent toujours ouvertes pendant la célébration des offices. Il ordonna au prêtre catholique qui avait donné la communion au dernier roi, de publier les détails de la mort de Charles, et lui-même mit au jour deux brochures qu'il déclarait avoir trouvées dans une boîte appartenant à son frère. Ces brochures montraient la religion catholique romaine comme indispensable au bonheur de la nation.

L'un des principes constitutifs des libertés anglaises était qu'aucun impôt ne pouvait être perçu sans l'assentiment des chambres. Jacques II n'en prescrivit pas moins de continuer la perception du revenu des douanes et de l'accise, qui aurait dû cesser à la mort de Charles II. Enfin, il reçut de Louis XIV un don de cinq cent mille livres, et parut tout disposé à continuer le rôle de pensionnaire du cabinet de Versailles. Barillon, notre ambassadeur, raconte même qu'au moment où il remit les billets au roi d'Angleterre, celui-ci *pleura d'attendrissement*, et que les ministres Rochester, Sunderland et Godolphin sautèrent au cou de l'envoyé du grand roi, et l'embrassèrent.

Jacques II s'occupa ensuite de châtier les accusateurs qui avaient figuré dans la fameuse conspiration papiste, et de

s'assurer la majorité dans le nouveau parlement. Titus Oates comparut devant Jeffries et fut condamné : 1° à une prison perpétuelle; 2° à payer deux mille marcs d'argent; 3° à être fouetté publiquement et attaché au pilori cinq fois par an. Le fouet ne devait pas être donné sur place, mais pendant un long trajet dans les rues de Londres. Dès les premiers coups, le patient fut en sang et finit par s'évanouir; mais comme il était attaché derrière une charrette, on avança toujours, et le bourreau ne cessa de frapper. Après Titus Oates, vint le tour de Dangerfield, celui qui, après avoir découvert la prétendue conspiration dite *du tonneau de farine*, avait ensuite avoué que toutes ses dépositions n'étaient qu'un tissu de mensonges ourdi par les papistes pour perdre Shaftsbury. Condamné à la peine du fouet, il succomba au supplice. On avait vu beaucoup d'assistants se joindre au bourreau pour le frapper, et notamment un avocat lui enfoncer sa canne dans l'œil. Disons, à l'éloge de Jacques, que ce fanatique catholique fut pendu, ce coup ayant été considéré comme celui qui avait occasionné la mort du supplicié.

Quant au nouveau parlement, il s'assembla le 22 mai 1685, et comme Jacques s'y était acquis une écrasante majorité à l'aide de fraudes et de violences de toute espèce, il laissa entrevoir, dès le début de la session, qu'il voulait la suppression de l'*habeas corpus*, la tolérance religieuse, bien qu'il fît mettre à mort quiconque assistait à un conventicule puritain, et le rétablissement du catholicisme comme religion de l'État. Tel était le triple but que poursuivait le nouveau roi, lorsque son attention fut un moment détournée par des soins plus pressants.

Débarquement d'Argyle et de Monmouth (1685).

Après l'avortement du *Rye-House plot*, beaucoup de whigs avaient cherché un asile en Hollande, notamment Monmouth, l'espoir des protestants anglais, et Argyle, le chef des covenantaires écossais, fils d'Argyle le Sombre, décapité au commencement de la restauration, et sauvé lui-même d'un pareil sort par le dévouement de sa sœur, qui

l'avait fait évader du château d'Édimbourg en changeant de vêtements avec lui. Du fond de leur exil, Argyle et Monmouth se figurèrent que le gouvernement de Jacques II était déjà trop détesté pour qu'il ne tombât pas au premier choc. C'était se tromper de trois ans. Débarqué au mois de mai dans les basses terres, Argyle fut abandonné de ses partisans, poursuivi, pris et condamné à périr par cette *maiden* (*la jeune fille*), déjà teinte du sang de son père. Il mourut avec une piété enthousiaste.

Le 11 juin 1685, Monmouth débarqua, de son côté, avec quatre-vingts hommes à Lyme-Regis, dans le comté de Dorset. Admis dans ses murs, il y publia un manifeste où il déclara n'avoir pris les armes que pour soutenir les droits de la nation. Il ne laissait pourtant pas d'assurer que sa mère avait été femme légitime de Charles II; et arrivé à Taunton, dans le comté de Somerset, il se fit proclamer roi sous le nom de Jacques II; mais ses partisans, de peur de confusion, l'appelaient le roi Monmouth. Cinq mille hommes environ se rangèrent sous ses drapeaux. C'étaient, pour la plupart, des paysans du Somersetshire. Les uns avaient pris dans leurs prairies ces énormes poulains qu'on y élève encore aujourd'hui pour traîner les plus lourdes charrettes, et s'étaient transformés en cavaliers; d'autres, comme les faucheurs polonais de nos jours, avaient fixé une faux à l'extrémité d'un long bâton, et composaient l'infanterie, où les mousquets étaient assez rares. A Sedgemoor, près de Bridgewater, Monmouth rencontra l'armée royale (deux mille fantassins et sept cents cavaliers) commandée par un neveu, mais très-indigne, du grand Turenne, qui avait parmi ses officiers Churchill, plus tard le fameux Marlborough. Feversham dormait fort paisiblement dans son lit, lorsque ses troupes, attaquées de nuit par les rebelles, les repoussèrent vigoureusement. On connaît mal les particularités de cette bataille, la dernière qui ait ensanglanté le sol de l'Angleterre. Elle commença au milieu de la nuit du 5 au 6 juillet et se termina dans la matinée. La cavalerie de Monmouth ne lui fut d'aucune utilité. Son infanterie, au milieu de laquelle il se plaça, soutint le com-

bat assez longtemps ; mais le duc, la voyant enveloppée, abandonna ces braves gens au sort qu'il leur avait préparé. Ils se défendirent encore quelques heures. Trois cents restèrent sur la place, mille furent tués dans la poursuite, et autant pris. Le surlendemain, Monmouth fut trouvé caché dans un fossé, sous de la fougère. Jacques II, dont le cœur, suivant Marlborough, n'était pas moins dur que le marbre des cheminées de son palais, voulut jouir de l'humiliation de sa victime. Monmouth lui fut amené, les mains liées derrière le dos. Le duc se jeta à ses pieds et le supplia de lui accorder la vie. Jacques parut d'abord s'attendrir, fit délier son captif et lui donna à signer un écrit par lequel Monmouth avouait avoir reçu de son père l'assurance qu'il n'avait jamais été marié à Lucy Walters. Mais une fois maître de cette précieuse déclaration, le roi annonça à son neveu qu'il devait se préparer à mourir. L'exécution fut atroce. Le bourreau, ce fameux Ketch, digne instrument de Jeffries, et dont le nom est devenu proverbial en Angleterre pour désigner l'exécuteur des hautes œuvres, se troubla en ayant une telle tête à abattre, et frappa le premier coup d'une main si mal assurée que sa victime eut la force de lever la tête et de le regarder en face. Ketch, tout décontenancé, manqua également son second coup, et, jetant sa hache, déclara qu'il ne voulait plus continuer une telle besogne. Les shérifs, après une vive contestation, le forcèrent à la reprendre, et ce fut seulement au cinquième coup qu'il parvint à séparer la tête du tronc. Il la présenta au peuple avec la formule ordinaire : Voici la tête d'un traître. La foule lui répondit par des paroles de pitié et de regret (11 juillet).

Le matin même où cette scène hideuse se passait à Tower-Hill, Jacques alla demander à déjeuner à la duchesse de Monmouth, non pour lui porter la grâce de son mari, comme elle devait s'y attendre, mais seulement la remise des biens du coupable que la loi donnait à la couronne. Ce même prince avait eu déjà quelques années plus tôt à se reprocher une visite non moins odieuse. Milton, pauvre, aveugle et malade, travaillait pour vivre à son *Paradis perdu*,

lorsque le duc d'York pénétra dans son humble demeure, l'accabla d'outrages, et, de retour à White-Hall, reprocha amèrement à Charles II de n'avoir pas fait pendre ce vieux fou.

Atroces vengeances exercées par Kirke et Jeffries.

Jacques fit frapper, pour célébrer sa double victoire, deux horribles médailles, portant d'un côté deux têtes séparées du corps, et de l'autre côté deux troncs sans tête. Mais ce qui doit surtout vouer la mémoire de ce monarque à une éternelle exécration, ce sont les vengeances sanguinaires exercées sur le parti vaincu par les deux instruments de sa colère, le grand juge Jeffries et le colonel Kirke.

Ce colonel avait servi quelque temps à Tanger, et sa cruauté était tout africaine. Il reçut mission de traquer les rebelles ou leurs adhérents et de les mettre à mort sans jugement. La justice expéditive du colonel ne s'arrêtait que devant l'argent, et si plus d'un whig sauva sa vie par d'énormes sacrifices pécuniaires, plus d'un tory se vit menacé, quoiqu'il n'eût à se reprocher d'autre crime que sa fortune. C'était ordinairement au dessert, quand il portait un toast au roi et à la reine, qu'il faisait pendre ses victimes. Quelquefois il se levait de table pour assister à leurs dernières convulsions, et, sous prétexte que les malheureux suppliciés aimaient la danse, il faisait venir les trompettes de son régiment, qui sonnaient pour eux cette danse de la mort. Un jour, il fit attacher à la potence et détacher trois fois le même homme, pour jouir plus longtemps de la suffocation graduelle de sa victime.

Mais Kirke lui-même fut dépassé par Jeffries, que Jacques venait de faire baron et d'élever à la pairie pour le récompenser d'avoir envoyé à l'échafaud Russel et Sidney. Le grand juge commença sa tournée, si tristement célèbre sous le nom que Jacques lui donna de *campagne de Jeffries*, ou sous celui d'*assises sanglantes*, que le peuple lui a conservée, en condamnant à être brûlée vive une dame de Winchester, âgée et infirme, dont le véritable crime était d'être veuve d'un des juges de Charles Ier. Grâce à de puissantes intercessions, elle fut seulement décapitée.

Le 16 septembre, Jeffries écrivait de Dorchester au ministre Sunderland : « J'ai commencé aujourd'hui ma besogne avec les rebelles, et j'en ai dépêché quatre-vingt-dix-huit. » Tel est l'homme que le roi s'empressa de combler de nouveaux honneurs et de créer grand chancelier, le garde des sceaux étant mort sur ces entrefaites. Aussi, est-ce bien de Jacques II qu'il serait juste de dire que le pied lui a glissé dans le sang. Le nouveau chancelier, le chef suprême de la justice, inaugura dignement ses nouvelles fonctions. Il déclara aux prisonniers entassés dans la geôle de Dorchester, que si quelqu'un d'entre eux voulait faire des aveux, il trouverait en lui un juge miséricordieux, mais que ceux qui persisteraient dans leur impénitence seraient exécutés immédiatement. Beaucoup de captifs se laissèrent prendre à ces offres, et Jeffries délégua deux officiers de justice pour recevoir leurs dépositions. Le jour du jugement, ces deux officiers comparurent comme témoins à charge, et les malheureux qui s'étaient fiés à eux furent pendus ou transportés aux colonies *pour y être vendus comme esclaves.* Dans le Somersetshire, il en fit pendre deux cent trente-neuf dont les membres furent distribués sur les bords des routes, et même dans les églises. Le monstre était souvent ivre lorsqu'il montait sur son tribunal, et de là, il prodiguait aux accusés les insultes les plus grossières. C'est ainsi qu'il traitait les puritains, pour leur accent nasillard, de *veaux enchifrenés.* Il redoublait de cynisme envers tout accusé connu pour savant, et il ne s'adressait aux personnages les plus respectables qu'en les appelant *chiens, brigands, sorciers,* etc. Si encore il se fût contenté de ne varier que ses injures, mais il semble avoir eu besoin de diversité jusque dans les supplices. De retour de sa campagne dans l'ouest, il fit brûler à Londres, en plein jour, une puritaine connue par son inépuisable charité. C'est la dernière femme qui ait été exécutée en Angleterre pour crime politique. L'argent seul adoucit quelquefois ce bourreau déguisé en chancelier. Ceux qu'on ne pendait pas étaient conduits aux colonies pour y être vendus comme esclaves. Huit cent quarante whigs furent ainsi transportés. Une foule mourut en route

de misère et de mauvais traitement. On croit lire une histoire de négriers.

On s'est trop souvent représenté la cour de Jacques II comme ayant une certaine analogie avec celle de Philippe II; mais de même que Jeffries n'avait rien de l'austérité d'un grand inquisitenr, le roi d'Angleterre ressemblait assez peu au sombre habitant de l'Escurial. La cour de White-Hall présentait le même aspect sous le second que sous le premier des fils de Charles Ier. La seule différence, c'était que sous Jacques II les maîtresses du roi étaient aussi remarquables par leur laideur que les favorites de son frère par leur beauté. Une d'elles disait: « Aucune de nous n'est belle, et si nous avons de l'esprit, il n'en a pas assez pour le découvrir. » Jacques II avait, en effet, une intelligence assez bornée, et loin de chercher à s'éclairer, il écartait de lui les dignes chefs du parti catholique, les lords Powis et Bellasis, qui ne cessaient de lui recommander la modération et le respect des lois. Il aimait mieux s'entourer de tout ce que la faction papiste offrait de plus décrié. Ses intimes étaient ce Palmer, mari de la duchesse de Cleveland, à qui la honte de sa femme avait valu le titre de comte Castlemaine; Jermyn, homme connu par ses duels, ses dettes de jeu, ses débauches, et qu'il venait de créer lord Dover; Richard Talbot, pourvoyeur complaisant des plaisirs adultères de Jacques, catholique étrange qui ne parlait, dans son cynisme, que par jurons et blasphèmes, et que le roi créa comte de Tyrconnel, puis lord député ou vice-roi d'Irlande. L'aveugle monarque consultait encore la reine, femme d'une dévotion tout italienne, son principal ministre, le comte de Sunderland, et son confesseur, le père Petre. Ce jésuite, à qui son pénitent faisait peu d'honneur, contre l'ordinaire des membres de sa société, se montrait fort mauvais politique. Quant à Sunderland, indigne neveu d'Algernon Sidney, et « qui changeait de parti comme d'habit, » loin de faire de sages remontrances, il exploitait le fanatisme de son souverain, qu'il devait bientôt trahir.

Ce monarque inconsidéré commença par envoyer à la cour de Rome, en ambassade solennelle, et lorsque cette

démarche était déjà une faute grave, un homme que ne recommandait nullement son caractère personnel, Palmer, comte de Castlemaine. Le pape Innocent XI l'accueillit assez froidement, quelques cardinaux disaient même en plaisantant qu'il fallait excommunier Jacques, comme un prince qui allait perdre le peu de catholicisme qui restait en Angleterre. Le souverain pontife en envoyant pour nonce dans la Grande-Bretagne Ferdinand, comte d'Adda, le chargea de recommander au roi beaucoup de circonspection. Mais ce dernier, oubliant qu'il régnait sur une terre où la vue d'un surplis était à peine tolérée, voulut que le représentant de l'autorité pontificale fît son entrée publique à Windsor (3 juillet 1687) en habits pontificaux, précédé de la croix, accompagné d'un grand nombre de religieux, jésuites, carmes, récollets, bénédictins, tous vêtus du costume de leur ordre : spectacle inutile et déplacé dont la nouveauté souleva les Anglais.

Le parlement ne s'était pas encore montré hostile; Jacques se décida pourtant à ne plus le convoquer, et à remplacer ses séances par des *closetings* ou entretiens de cabinet avec la plupart des membres, dont il croyait avoir meilleur marché dans l'abandon du tête-à-tête. Le peuple flétrit ce système du nom d'*inquisition du cabinet*. En même temps s'autorisant du droit que les rois d'Angleterre avaient exercé de dispenser des lois pénales *dans quelques cas exceptionnels*, c'est-à-dire du droit de grâce qui ne peut être qu'une exception, il prétendit pouvoir suspendre l'effet des lois pénales dans toutes les circonstances et annuler les serments de suprématie et du *test*. C'était absolument comme si le pouvoir qu'il avait de gracier un criminel lui donnait le droit de prononcer que dans aucun cas le meurtre ne serait considéré comme un crime capital. Néanmoins, il détruisit tout d'un coup, de sa propre autorité, les lois pénales relatives aux catholiques, destitua les protestants de leurs emplois civils et militaires, et mit à leur place des catholiques. Ses deux beaux-frères, les comtes de Clarendon et de Rochester, furent disgraciés pour avoir refusé d'abjurer l'anglicanisme, et Jacques alla jusqu'à sévir contre la

comtesse de Dorchester, la plus chérie de toutes ses maîtresses, qu'il relégua en Irlande, pour n'avoir pas voulu, dit-on, reconnaître l'autorité du pape. Des papistes furent faits lieutenants des comtés, shérifs, juges de paix; les corporations (conseils municipaux) furent reconstituées au profit des catholiques. En Irlande, les protestants qui seuls avaient le droit de porter les armes, en furent privés, et ils se virent traités à leur tour avec la même cruauté qu'ils avaient déployée depuis Élisabeth à l'égard des catholiques.

Comme si ce n'était pas encore assez, le roi tenta (1686) de rétablir une des plus odieuses institutions du despotisme monarchique, la cour de haute commission ecclésiastique, instituée par Élisabeth pour juger les fautes du clergé. Cette dictature oppressive et vexatoire avait été abolie sous Charles Ier, en même temps que la chambre étoilée, et un acte du parlement avait déclaré qu'elle ne serait jamais rétablie. Cependant Jacques II, en dépit de l'expérience et des lois, fit revivre cette cour odieuse. Pour son début, elle suspendit de leurs fonctions un prédicateur, parce qu'il avait prononcé dans un sermon des paroles qui pouvaient être considérées comme un blâme de la conduite du roi, et l'évêque de Londres lui-même, parce qu'il n'avait pas sévi contre cet ecclésiastique.

Le roi s'attaqua aussi aux universités. Il exigea que celle de Cambridge conférât le degré de maître ès arts au père Francis, moine bénédictin, et, sur son refus, il fit suspendre son vice-chancelier de ses fonctions; mais les professeurs, au nombre desquels comptait le grand Newton, lui donnèrent pour successeur un homme dont les principes étaient les mêmes, et le roi dut céder. L'université d'Oxford, qui cependant avait toujours donné aux Stuarts des preuves du plus entier dévouement, fut plus maltraitée. Il demanda que l'on choisît pour *président* ou proviseur du collége de la Madeleine un nouveau converti à la foi catholique, et sur le refus de l'université, il chassa les professeurs du collége. Ainsi l'Église anglicane voyait se retourner contre elle le principe de l'obéissance passive qu'elle avait érigé en dogm

sous le règne précédent; la persécution contre les évêques combla la mesure.

A l'avénement de Jacques II, les quakers étaient venus lui dire : « Nous avons été informés que tu n'est pas de l'Église anglicane. Nous n'en sommes pas non plus. C'est pourquoi nous espérons que tu nous accorderas la même liberté que tu prends pour toi-même. » Le roi, en effet, publia le 4 avril 1687 une déclaration par laquelle il accordait à tous ses sujets pleine et entière liberté de conscience. En 1688 il crut devoir promulguer une seconde déclaration de tolérance générale, à laquelle il joignit un ordre qui en prescrivait la lecture dans toutes les églises. Six évêques, unis au primat du royaume, présentèrent une humble pétition au roi, pour n'être point forcés à publier dans leurs diocèses une déclaration réputée illégale. Jacques ordonna l'emprisonnement des sept prélats à la Tour; lorsqu'ils y furent conduits en barque, ils aperçurent sur les deux rives de la Tamise une foule immense priant pour leur sûreté et implorant leur bénédiction. Jugés le 29 juin 1688, ils furent acquittés aux acclamations de toute la capitale. On vit les soldats eux-mêmes rassemblés à Hounslow, dans un camp voisin de Londres, pour en intimider les habitants, manifester leur joie avec éclat.

Naissance du prince de Galles (21 juin 1688); débarquement de Guillaume III (15 novembre 1688).

De sa première femme Jacques II avait eu deux filles, Marie, unie depuis 1677 à un époux non moins dévoué qu'elle-même à la cause de la réforme, Guillaume III, stathouder de Hollande, et Anne, femme de George, prince de Danemark, élevé comme elle dans la haine du catholicisme. Les protestants comptaient donc que le triomphe du catholicisme finirait avec le règne de Jacques. Mais quand la reine, Marie d'Este, eut mis au monde un fils qu'on appela Jacques comme son père, il fut évident pour tous les protestants, torys ou whigs, que de longues calamités les attendaient. Après avoir essayé vainement d'attaquer la légitimité du prince de Galles, enfant inconnu, disait-on, et que l'ac-

coucheur avait apporté au palais dans une bassinoire, ils tournèrent leurs regards vers la Hollande, vers ce Guillaume III qu'a si bien caractérisé M. Michelet.

« Ce général de vingt-deux ans qui, pour son coup d'essai, entreprit, presque sans armée, de faire tête au plus grand roi de la terre, avait dans un corps faible et comme mourant[1], la froide et dure obstination de son aïeul le Taciturne, l'adversaire de Philippe II. C'était un homme de bronze, étranger à tout sentiment de nature et d'humanité. Élevé par les de Witt, il fit leur ruine; Stuart par sa mère (fille de Charles Ier), il renversa les Stuarts; gendré de Jacques II, il le détrôna, et cette Angleterre qu'il avait prise aux siens, il la laissa à ceux qu'il haïssait, aux princes de la maison de Hanovre. Il n'eut qu'une passion, mais atroce, la haine de la France; on assure qu'à la paix de Nimègue, quand il essaya de surprendre Luxembourg, il avait déjà connaissance du traité, mais il avait encore soif du sang français. Il n'y gagna pas plus qu'à l'ordinaire. Chose remarquable, ce grand et intrépide général fit presque toujours la guerre à reculons; mais ses retraites admirables valaient des victoires. »

En 1688, le stathouder avait trente-huit ans : il était dans toute la force de son génie et ne crut pas devoir résister aux vœux de l'Angleterre protestante, aux vœux de l'Europe jalouse de Louis XIV, qui l'invitaient à s'emparer du trône de la Grande-Bretagne. La catholique maison d'Autriche, dépouillée par le grand roi, le pape lui-même, si cruellement humilié par lui, étaient loin de considérer comme un malheur la chute de cette maison de Stuart inféodée à la politique de plus en plus envahissante de la France. En Angleterre, les torys s'unirent aux whigs pour mettre fin au déplorable gouvernement d'un prince qui affectait de braver comme à plaisir les sentiments les plus chers à son peuple. Parmi les seigneurs qui, au mois de juin 1688, commencèrent à adresser à Guillaume des invitations réitérées de descendre en Angleterre, se trouvaient non-seulement l'amiral

1. Il fallait, chaque nuit, pour qu'il n'étouffât pas, que sa tête fût supportée par plusieurs oreillers et qu'il dormît, pour ainsi dire, sur son séant.

Russel, cousin germain de la vertueuse victime de Charles II, et Henri Sidney, frère de l'illustre Algernon, mais encore le comte Danby, l'ancien ministre de Charles II, que les whigs avaient fait passer de son hôtel dans les cachots de la Tour. Le 30 juin, l'amiral Herbert s'était rendu en Hollande déguisé en matelot. Le trop fameux colonel Kirke, ce bourreau des whigs, cet émule de Jeffries, promit son assistance. Lord Churchill (Marlborough), favori de Jacques, fit de même. Enfin le premier ministre du roi, Sunderland, fit assurer Guillaume de son dévouement.

Vainement Louis XIV s'efforça de dessiller les yeux de Jacques et lui offrit une armée et une flotte, l'aveugle monarque refusait ses soldats aussi bien que ses avis, et ne prenait que des mesures capables d'accroître le mécontentement public. Il chercha à introduire des Irlandais dans les régiments ; nombre d'officiers protestèrent en donnant leur démission. Passant un jour la revue d'un bataillon anglais, il déclara que tous les soldats qui n'approuvaient pas l'abolition du *test* n'avaient qu'à quitter les rangs. Le bataillon presque tout entier déposa ses armes. Jacques, tout confus, rappela les soldats, ajoutant naïvement qu'une autre fois il ne les consulterait plus. Les sentinelles mêmes préposées à la garde de son palais fredonnaient sous ses fenêtres l'air favori des whigs, le *Lillibullero* de Wharton. On comprend tout ce qu'avait de chancelant la puissance de Jacques, bien qu'elle parût s'appuyer sur la plus formidable armée permanente qu'un roi d'Angleterre eût jamais eue à sa disposition. Ses troupes régulières, indépendamment de toute milice, montaient à quarante mille hommes.

Guillaume n'en avait que quinze mille lorsqu'il débarqua dans la magnifique baie de Torbay (à huit kilomètres nord-est de Darmouth), le 15 novembre 1688, jour anniversaire de sa naissance et de son mariage. Les soldats de Guillaume étaient pour la plupart hollandais; mais il y avait aussi parmi eux un assez grand nombre d'Anglais, de réfugiés français, entre autres, l'historien Rapin Thoyras et M. de Rebecque, aïeul de Benjamin Constant; on y comptait même, outre des Suédois, deux cents nègres. C'était un

Français banni par la révocation de l'édit de Nantes, c'était le fameux maréchal de Schomberg qui commandait les troupes de débarquement. L'amiral anglais Herbert dirigeait la flotte, composée de plus de six cents bâtiments dont cinquante vaisseaux.

Quelques écrivains ont conclu de ce qu'une explosion subite n'éclata pas en même temps sur tous les points de l'Angleterre à la nouvelle du débarquement de Guillaume, que la nation était indifférente entre lui et Jacques. Il n'y a cependant rien de surprenant à ce qu'en présence des atroces persécutions dont les whigs avaient été victimes comme partisans de Monmouth, ils aient appréhendé de s'y exposer de nouveau comme partisans de Guillaume. Toutefois l'hésitation ne fut pas de bien longue durée, et le prince d'Orange, après avoir menacé de se rembarquer si les whigs persistaient dans leur immobilité, ne tarda pas à voir tout marcher au gré de ses désirs. Lord Darmouth, commandant de la flotte de Jacques, et qui, à la tête d'un armement formidable, n'avait pas pu ou n'avait pas voulu empêcher le débarquement du prince d'Orange, se refusa à conduire en France le jeune prince de Galles. Jacques perdit dans l'inaction un temps précieux. Plusieurs régiments, qui peut-être se seraient battus si on les eût conduits aussitôt à l'ennemi, passèrent de son côté. Le prince d'Orange vit accourir successivement des personnes de tout rang et de tout sexe sous son étendard, où se lisait la devise de sa maison : *Je maintiendrai*, et où tout le monde voyait en esprit, à la suite de ces deux mots : *les libertés publiques de l'Angleterre et la religion protestante*. La ville d'Exeter, puis celles d'Axminster et de Salisbury, où il s'établit successivement, virent arriver lord Churchill, le duc de Grafton, fils naturel de Charles II, lord Cornbury, petit-fils du chancelier Clarendon, enfin le prince George de Danemark et sa femme, la princesse Anne, la propre fille de Jacques II. Elle s'était sauvée la nuit du palais de White-Hall, escortée par Compton, évêque de Londres, qui, pour mieux la protéger, s'était habillé en dragon.

Le roi, depuis son avénement, n'avait guère commis que

des fautes; mais dans les derniers moments de son administration, il les accumula comme à plaisir. En vain Barillon, notre ambassadeur, s'était efforcé de lui remontrer qu'il ne devait pas laisser à son armée incertaine le temps de la réflexion, et qu'il fallait attaquer immédiatement avec ses trente mille hommes les quinze mille soldats de Guillaume. Jacques avait envoyé la moitié de ses troupes à Salisbury, et avait gardé l'autre moitié à Londres ou dans les environs, et, après s'être ainsi complu à neutraliser tout l'effet de leur nombre, il s'était décidé à négocier quand il aurait fallu agir. Il fit proposer à son gendre de remettre la décision de leur différend à un parlement qui serait convoqué immédiatement, et en attendant sa détermination, les troupes de Guillaume devaient se tenir à cinquante ou soixante kilomètres de Londres. Le prince d'Orange, qui s'était abstenu avec soin, soit dans le manifeste lancé avant son départ de Hollande, soit dans ses diverses entrevues avec les chefs des whigs et des torys, d'élever aucune prétention à la couronne, et s'était toujours contenté de déclarer qu'il venait, sur l'appel de la nation, uniquement pour défendre ses libertés et sa religion, donna son adhésion formelle à ces propositions. La conduite du roi devenait dès lors bien simple. Qu'il persévérât dans les mesures libérales prises par lui à la nouvelle de l'expédition préparée par Guillaume, et dont les principales avaient été l'abolition de la cour de haute commission, la restitution de la charte de Londres, la réorganisation sur leurs anciennes bases de toutes les corporations municipales, et il pouvait être sûr que les torys qui voulaient sauver l'Église anglicane, mais sans lui sacrifier, si c'était possible, la maison de Stuart, se sépareraient des whigs et feraient cause commune avec lui.

Guillaume eût été bien embarrassé si son beau-père eût adopté un tel système; mais ce plan de conduite demandait que Jacques montrât ce qu'il n'avait pas, un esprit qui lui permît de discerner ses véritables intérêts, et un cœur qui pût s'ouvrir à une franche réconciliation. Sa dureté n'avait d'égale que son incapacité, et il ne cessa pas un seul instant d'être uniquement préoccupé des moyens de tromper et de

punir son peuple. Après avoir chargé le célèbre comte de Lauzun de conduire en France la reine et le prince de Galles, il donna ordre au comte de Feversham de licencier l'armée pour que les soldats, livrés à eux-mêmes, se crussent tous les excès permis, brûla les writs pour la convocation du parlement qui n'avaient pas encore été expédiés, s'évada de White-Hall à trois heures du matin, jeta dans la Tamise le grand sceau, indispensable à la sanction de tous les actes du gouvernement, et chercha à quitter le plus promptement possible une patrie qu'il espérait bien laisser en proie à la plus épouvantable anarchie.

Toutefois les désordres ne furent pas aussi grands que le souhaitait sa haine. Le peuple se décida promptement pour le prince d'Orange. A Londres, une longue procession parcourut les rues armée de bâtons, de sabres, de lances, à l'extrémité desquels chacun avait fixé une orange. Des rubans de cette couleur, qui déjà était celle du parti protestant, flottaient sur toutes les têtes. Bientôt retentit le terrible cri de : *No popery!* A bas le papisme! que le peuple anglais ne pousse jamais qu'avec des transports de rage. Toutes les chapelles catholiques furent immédiatement démolies, ainsi que le couvent de Clerkenwell, et quelques maisons de catholiques. Les bancs, les chaires, les confessionnaux, les bréviaires, tout le papier préparé pour l'imprimerie catholique furent amoncelés en un immense tas et brûlés. Les hôtels occupés par les envoyés de l'électeur palatin et du grand-duc de Toscane, ainsi que par l'ambassadeur d'Espagne, furent détruits de fond en comble, mais pas un seul catholique ne perdit la vie. Jeffries lui-même, reconnu sous son déguisement de matelot, fut protégé par la milice et conduit devant le lord maire, à qui cette scène causa un tel saisissement qu'il en mourut quelques jours après. Quant à l'infâme chancelier, mis en sûreté dans cette Tour de Londres où avaient gémi ses plus illustres victimes, il chercha plus que jamais dans la boisson l'oubli de ses remords et de ses craintes, et ne tarda pas à succomber (19 avril 1689) à ses ignobles excès. Digne fin d'une telle vie!

Cependant au moment où la galiote qui emportait Jacques

allait mettre à la voile, elle avait été abordée par cinquante ou soixante matelots à la recherche des prêtres catholiques. Le roi, pris par eux pour un jésuite, fut d'abord assez rudement traité; mais reconnu ensuite par quelques gentilshommes du comté de Kent, il se vit rendre la liberté, et en profita pour rentrer dans sa capitale.

Quelques applaudissements, provenant de cette pitié qu'inspire toujours la grandeur déchue, même lorsque ses désastres sont mérités, firent croire à Jacques que son peuple revenait à lui; mais c'était une illusion qui devait promptement s'évanouir. Guillaume, accueilli avec enthousiasme dans cette ville d'Oxford naguère si dévouée aux Stuarts, l'avait bientôt quittée pour marcher sur Londres. Jacques était rentré à White-Hall le 16 décembre; le lendemain 17, assez avant dans la soirée, il était réveillé par l'arrivée des soldats hollandais qui entouraient son palais, et le surlendemain matin 18, il quittait pour toujours sa capitale. Guillaume lui avait refusé toute entrevue, et les lords, réunis en assemblée extraordinaire, lui avaient signifié qu'il eût à se rendre à Rochester. Tout ce qu'on désirait, c'était que le roi prît la fuite. Mal gardé à Rochester, il s'embarqua le 25 au matin, et arriva sain et sauf à Ambleteuse, petit port de Picardie.

CINQUIÈME PÉRIODE[1].

LE GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF ; GRANDEUR ET LIBERTÉ DE L'ANGLETERRE (1688-1852).

CHAPITRE XXXI.

GUILLAUME III ET MARIE (1689-1702).

INTERRÈGNE DU 18 DÉC. AU 13 FÉVR. 1689 : CONVENTION ; NOUVELLE DÉCLARATION DES DROITS. — POURQUOI LA RÉVOLUTION DE 1640 A AVORTÉ ET CELLE DE 1688 A RÉUSSI. — AFFAIRES D'ÉCOSSE ; KILLIECRANKIE (1689) ; SOUMISSION DES HAUTES TERRES (1691) ; MASSACRE DE GLENCOE (1692). — AFFAIRES D'IRLANDE ; BATAILLES DE LA BOYNE (1690), DE KILKONNEL (1691) ; CAPITULATION DE LIMERICK. — ÉTAT DE L'IRLANDE VERS 1700. — AFFAIRES EXTÉRIEURES (1689-1697). — GOUVERNEMENT INTÉRIEUR DE GUILLAUME III ; GUERRE DE LA SUCCESSION ; MORT DE GUILLAUME (1702).

Interrègne du 18 déc. au 13 févr. 1689 ; convention ; nouvelle déclaration des droits.

Les torys qui voulaient, non pas renverser Jacques, mais mettre leur religion à l'abri de ses attaques, étaient en majorité parmi les lords. Toutefois, la fuite de ce prince les plaçait dans une si fausse position, qu'ils ne purent se refuser à confier à Guillaume l'administration provisoire du royaume. Guillaume, de son côté, ne voulant pas tenir l'autorité des seuls lords, désira qu'elle lui fût en même temps offerte par la corporation qui représentait la ville de Londres, et par les membres des deux chambres des communes assemblées sous Charles II. Immédiatement il s'improvisa un parlement, dont la chambre basse adressa au prince, pour l'engager à prendre en main la direction du pouvoir, une invitation analogue à celle qu'il avait déjà reçue des lords. Elle y ajouta, ce que les lords n'avaient pas

1. Dans cette période, l'Angleterre voit ses libertés civiles, politiques et religieuses assurées, l'Écosse et l'Irlande domptées, fait sentir au dehors sa puissante influence, se crée un immense empire colonial, et rallie l'Europe entière contre la France de Louis XIV et de Napoléon.

Digitized by Google

fait, des actions de grâces pour le libérateur de l'Angleterre. Le lendemain de la présentation de cette adresse, Guillaume assura les membres réunis de la chambre haute et des communes « qu'il allait expédier les writs d'élection suivant leur désir; qu'il userait, dans l'intérêt de l'État, du pouvoir qu'ils lui confiaient; que si la religion et les libertés du pays lui devaient en effet quelque chose, il continuerait à mériter du pays par son attachement à ces grands intérêts. »

Les deux chambres se réunirent sous le nom de convention, et dans les premiers jours de février 1689, après une délibération de cinq heures, les deux déclarations suivantes furent votées par les communes :

« Le roi Jacques, ayant tâché de renverser la constitution du royaume en violant le contrat originel entre le roi et le peuple, et ayant, par le conseil des jésuites et autres méchantes gens, violé les lois fondamentales, et s'étant retiré hors du royaume, a abdiqué le gouvernement, et par là le trône est devenu vacant. »

« L'expérience a appris qu'un royaume protestant ne saurait s'accorder avec le gouvernement d'un roi papiste. »

Ces deux déclarations furent adressées immédiatement à la chambre haute. Elles y excitèrent un violent orage; mais un peu de calme suivit, et on les discuta en détail. On posa d'abord cette question : s'il y avait un contrat originel entre le peuple et le roi? Après un débat où les torys, qui semblaient déjà se repentir de leur alliance momentanée avec les whigs, développèrent leur système de droit divin et d'obéissance passive, il n'en fut pas moins décidé, par cinquante-trois voix contre quarante-sept, que le roi d'Angleterre ne commandait à son peuple qu'en vertu d'un contrat. La forfaiture et la déchéance de Jacques violateur des libertés du pays, semblaient devoir découler de cette première proposition, comme le fait de la vacance du trône ressortait de sa fuite, qu'on ne pouvait considérer que comme une véritable abdication. Cependant une majorité, il est vrai peu considérable, fit décider que Jacques n'avait pu abdiquer le gouvernement; qu'il avait seulement déserté le royaume, et qu'ainsi le trône n'était pas vacant.

Cette contradiction manifeste ne peut s'expliquer que par l'incertitude où se trouvaient quelques lords pour décider comment on remplacerait Jacques. Les torys exaltés, notamment Clarendon et Rochester, beaux-frères de Jacques II, voulaient, s'il n'y avait pas moyen de s'entendre avec lui, qu'on nommât un régent, et espéraient bien, par ce moyen, réserver le trône au fils de Marie d'Este; les modérés, dont le comte Danby dirigeait les efforts, demandaient qu'on proclamât la princesse Marie *seule*, et qu'on renvoyât le prince son époux; d'autres, les whigs les plus avancés, désiraient qu'on donnât la couronne au prince seul; l'opinion la plus générale, et c'était celle de la plupart des whigs, c'est-à-dire du parti qui avait la majorité dans la chambre des communes, voulait qu'on associât le prince et la princesse. Le prince d'Orange demeura longtemps témoin impassible de ce débat; mais à la fin, trouvant qu'il se prolongeait trop, il manda les principaux partisans de la régence ou de la royauté unique de la princesse Marie. « Vous avez vu, leur dit-il avec sa sécheresse de ton et sa brièveté ordinaires, que je n'ai cherché ni à intimider ni à flatter personne. On parle d'une régence : cela sera fort sage; mais qu'on n'y songe pas pour moi, je ne saurais accepter cette dignité. Il en est qui veulent couronner la princesse : personne n'apprécie mieux que moi ses vertus et ses droits; mais je ne suis pas homme à prendre les ordres d'une coiffe, ni à tenir la couronne par les cordons d'un tablier. »

Cette déclaration s'accordait avec celle que le célèbre docteur Burnet avait reçue de la princesse en Hollande, où elle l'avait assuré qu'elle avait à la fois un respect si profond et un amour si vif pour son mari, qu'elle n'accepterait jamais une couronne qu'elle ne devrait pas partager avec lui. Aussi la chambre haute se décida-t-elle, après avoir adhéré au vote des communes sur la vacance du trône, à offrir la couronne à Guillaume et à la princesse Marie; mais afin que le pouvoir royal n'eût plus le moindre prétexte de rien entreprendre contre les lois, les libertés et la religion nationales, elle promulgua une nouvelle *déclaration des*

droits, moins énergique sans doute que celle de 1640, mais suffisante pour arrêter la royauté, surtout avec l'assistance du souvenir de deux révolutions. On lit dans cette déclaration :

« 1° Le prétendu pouvoir de suspendre l'exécution des lois par l'autorité royale, sans le consentement du parlement, est contraire aux lois.

« 2° L'érection d'une cour ecclésiastique, ou de toute autre cour, est contraire aux lois et pernicieuse.

« 3° Toute levée d'argent pour l'usage de la couronne, sous prétexte de la prérogative royale, sans que cette levée ait été accordée par le parlement, ou pour un plus long temps, ou d'une autre manière qu'elle n'a été accordée, est contraire aux lois.

« 4° C'est un droit des sujets de présenter des requêtes au roi, et tous emprisonnements, comme toutes poursuites pour ce sujet, sont contraires aux lois.

« 5° Lever ou entretenir une armée dans le royaume, en temps de paix, sans le consentement du parlement, est une chose contraire aux lois.

« 6° Les élections des députés au parlement doivent être libres. »

A la suite de cette déclaration, les deux chambres convinrent sollennelement que le prince et la princesse d'Orange seraient nommés ensemble roi et reine d'Angleterre, et que l'administration du gouvernement serait entre les mains du roi seul.

Ainsi se termina la révolution de 1688, qui a été souvent trop dépréciée. Sans doute elle ne dota pas le peuple anglais de toutes les améliorations désirables; sans doute elle laissa encore beaucoup à faire à l'esprit de progrès; mais il n'en est pas moins incontestable qu'à l'intérieur elle sauva, par la substitution de la *royauté consentie* à la *royauté de droit divin*, la religion ainsi que les libertés nationales; qu'à l'extérieur elle fit jouer de nouveau aux Anglais, sur la scène du monde, le rôle que leur avait fait perdre la trahison de princes vendus à l'étranger. Avec la révolution de 1688, l'Angleterre des Stuarts se retrouva être tout à coup l'Angle-

terre d'Élisabeth et de Cromwell : à dater de cette glorieuse époque elle n'a cessé de grandir, et 1688 a été pour l'empire britannique le point de départ de ce prodigieux accroissement qui aujourd'hui étonne le monde.

Pourquoi la révolution de 1640 a avorté et celle de 1688 a réussi.

La royauté anglaise, en 1640, voulait se mettre au niveau des royautés du continent, qui toutes, pendant le XVIe siècle, étaient devenues absolues. Le parlement de 1640 combattit cette prétention, et il eut longtemps pour lui le bon droit et la raison, jusqu'au jour où, dans l'emportement de la lutte, il oublia qu'il ne devait combattre que la monarchie absolue et non pas la royauté tempérée. Il vainquit trop, et il se perdit dans sa victoire; car la guerre civile poussa le triomphe de la liberté jusqu'à l'abolition de la monarchie. Quand l'Angleterre vit la république établie, elle fut surprise et mécontente : comme le nouveau gouvernement n'était l'œuvre que de quelques sectes organisées en régiments, et de quelques coteries érigées en parlement, il fallut le défendre contre la répugnance du grand nombre par des lois de tyrannie. La liberté de la presse fut abolie. «Quatre villes seulement en Angleterre, Londres, York, Oxford et Cambridge, eurent le privilége d'imprimer. Aucun journal ou écrit périodique ne put paraître sans l'autorisation du gouvernement; les imprimeries furent assujetties à un cautionnement, et non-seulement quiconque avait pris part à une publication séditieuse fut incriminé et puni, mais tout acheteur d'un écrit séditieux encourait une amende s'il ne venait pas, dans le délai de vingt-quatre heures, remettre l'ouvrage au magistrat le plus voisin, et lui en signaler le danger. » Cromwell comprit vite que la république n'était pas possible, et il la fit aboutir à sa dictature. Mais quand, après avoir transformé la révolution en dictature, il voulut transformer la dictature en un régime régulier, il ne put y parvenir. « Dieu, dit éloquemment M. Guizot, avait marqué Cromwell pour être un exemple éclatant de ce que peut et de ce que ne peut pas un grand homme. Sa des-

tinée était accomplie : il s'était fait, par son seul génie, le maître de son pays et de la révolution qu'il avait faite dans son pays. Il resta jusqu'à sa dernière heure en pleine possession de sa grandeur, et il mourut, consumant sans succès son génie et sa puissance à tenter de refaire ce qu'il avait détruit : un parlement et un roi. »

Ce parlement et ce roi que Cromwell n'avait pas pu faire, la révolution de 1688 le fit, un parlement sincèrement reconnu par la royauté et sincèrement admis par elle au partage du pouvoir, un roi loyalement accepté et loyalement soutenu par le parlement, sans arrière-pensée d'un côté ni de l'autre. En un mot, la révolution de 1640 avorta pour avoir produit la république, gouvernement incompatible avec les mœurs de l'aristocratique Angleterre : la révolution de 1688 réussit pour avoir doté le peuple anglais, en lui donnant la monarchie constitutionnelle, du gouvernement le mieux approprié à son génie.

Si le catholique Jacques II était odieux aux épiscopaux d'Angleterre, on conçoit facilement qu'il devait être exécré bien davantage par les Écossais des basses terres, presque tous presbytériens, et qu'il avait si cruellement persécutés durant tout le règne de son frère.

Affaires d'Écosse ; Killiecrankie (1689) ; soumission des hautes terres (1691) ; massacre de Glencoe (1692).

Dès que le peuple d'Édimbourg connut la fuite de Jacques, il témoigna sa haine pour les Stuarts avec plus de violence encore que les habitants de Londres. Holyrood-House, l'ancien palais des ancêtres de Jacques, et sa demeure quand il était en Écosse, avait été réparé avec splendeur : il y avait établi sa chapelle royale, un séminaire de jésuites, qui, sous prétexte de donner l'instruction gratuite, ne cherchaient qu'à faire des prosélytes, et une imprimerie destinée à inonder l'Écosse de pamphlets papistes. Le palais fut emporté d'assaut, malgré l'énergique résistance de la garnison, et la populace se permit tous les excès, brisant et brûlant tout, et violant les tombeaux, d'où elle arracha les cadavres des anciens rois d'Écosse ; les maisons des catholi-

ques, dans la Canongate, furent pillées. La rage des protestants était d'autant plus grande, qu'à Édimbourg comme à Londres, s'était répandue la fausse rumeur qu'une armée de catholiques irlandais avait débarqué dans l'ouest, où elle répandait le meurtre et l'incendie sur tout ce qui se rencontrait sur son passage. A Édimbourg comme à Londres, se réunit une convention, qui déclara que Jacques avait *forfait* ses droits à la couronne, et que, par conséquent, le trône était vacant. La forfaiture, selon la lettre de la loi, se serait étendue à tous les descendants de Jacques, comme dans le cas de trahison d'un sujet ; pour préserver les droits de la princesse d'Orange, les effets de la déclaration furent limités au jeune fils de Jacques et aux enfants qu'il pourrait avoir dans la suite. A l'imitation de l'Angleterre, le trône fut donné simultanément au prince et à la princesse d'Orange, et à celui des deux qui survivrait à l'autre ; puis, après leur mort, s'ils ne laissaient point d'enfants, à la princesse Anne et à ses héritiers. Lorsque la succession au trône fut ainsi réglée, la convention d'Écosse fit aussi sa déclaration des droits, par laquelle le pouvoir de dispenser des lois qu'avait voulu s'arroger Jacques, fut jugé illégal; les mesures oppressives des deux derniers règnes censurées; et l'établissement de la prélature, la tentative faite par Charles II d'imposer à l'Écosse l'Église anglicane, traités comme des griefs intolérables.

Cependant, si les presbytériens des basses terres applaudissaient à la révolution, les seigneurs des highlands, tous anglicans ou catholiques, étaient loin d'avoir autant d'aversion que les Écossais du sud pour le descendant de leur vieille race royale. Les clans n'avaient d'autre foi politique et religieuse que celle de leurs chefs, et l'on peut dire que les hautes terres n'étaient peuplées que de partisans de Jacques II, que de *jacobites*. Ceux-ci en appelèrent aux armes, de la décision de la convention siégeant à Édimbourg, et reconnurent pour leur chef, le vicomte de Dundee. Tel était le titre dont le dernier roi avait décoré le féroce exterminateur des caméroniens. Portant comme le grand Montrose, les noms de John Graham, dévoué et encore plus habile que lui, Claverhouse résolut de rendre aux Stuarts, et

leur royaume primitif et même la couronne d'Angleterre. Le 17 juin 1689, il battit complétement, à l'extrémité du défilé de Killiecrankie (douze kilomètres nord de Perth), les troupes de Guillaume, composées de régiments anglais et hollandais, ainsi que d'Écossais des basses terres. Les montagnards se ruèrent sur leurs adversaires en poussant des cris si sauvages, et avec une telle impétuosité, que rien ne put arrêter leur élan. On lit dans plusieurs relations de cette bataille, des détails effrayants sur les terribles coups portés par les highlanders, qui *fendaient la tête de leurs ennemis jusqu'à la poitrine, et taillaient les piques comme des saules*. Cependant Dundee, observant la ferme contenance de deux régiments qui seuls ne s'étaient pas laissé entamer, galopa vers le clan de Mac-Donald, et il allait charger à sa tête, le bras droit levé, comme s'il indiquait le chemin de la victoire, lorsqu'il fut frappé d'une balle sous l'aisselle, au défaut de la cuirasse. Il essaya d'aller plus loin; mais il tomba, et mourut dans la nuit. La victoire la plus complète n'était plus qu'une défaite pour les jacobites, du moment où ils l'achetaient par la perte d'un tel chef.

Lorsqu'en effet, au mois d'août 1691, parut une proclamation exigeant que chacun des chefs des hautes terres fît sa soumission avant le 1er janvier 1692, sous peine, passé cette époque, d'être livré au feu et à l'épée, tous se soumirent; mais Mac-Jan, le vieux chef du clan de Glencoe, attendit jusqu'au dernier moment, et alors se rendit au fort Guillaume pour y prêter serment de fidélité entre les mains du colonel Hill. Celui-ci lui ayant répondu, qu'étant militaire et non officier civil, il n'avait pas qualité pour recevoir son serment, le vieillard se dirigea en toute hâte vers Inverary. Les routes se trouvaient encombrées de neige, et le 1er janvier était passé quand il arriva devant le shérif. Ce magistrat, vu les circonstances, n'en reçut pas moins le serment du vieux chef, qui retourna tranquille dans sa maison. Mais le maître[1] de Stair, secrétaire du conseil privé d'Écosse, avait juré la perte du clan de Glencoe. Il rendit au roi un

1. Le Maître, *Master*, titre du fils aîné de certaines familles écossaises, répondant à notre mot *chevalier*, quand c'est le titre du fils d'un baron.

compte infidèle de ce qui s'était passé, et en arracha un ordre d'extermination ainsi conçu : « Quant à Mac-Jan de Glencoe et sa tribu, s'ils peuvent être bien distingués du reste des habitants des hautes terres, il sera convenable pour la vindicte publique, d'exterminer cette bande de voleurs. » Avant la fin de janvier, un détachement commandé par le capitaine Campbell de Glenlyon, dont une nièce avait épousé l'un des fils de Mac-Jan, pénétra dans la vallée de Glencoe. Tous, officiers et soldats, furent accueillis sans défiance par les habitants qui leur livrèrent leurs armes. Pendant une quinzaine de jours, highlanders et soldats vécurent dans un parfait accord. Le capitaine Campbell passa la soirée du 12 à jouer aux cartes avec les fils de Mac-Jan, et le 13 à quatre heures du matin, il donna le signal du massacre. Trente-huit montagnards, et parmi eux le vieux chef, furent égorgés. Les autres parvinrent à fuir de leurs maisons enflammées, et, grâce à une neige abondante et à une affreuse tourmente, échappèrent aux assassins. Des femmes et des enfants, désormais sans abri, expirèrent au milieu des neiges, de misère et de froid.

Affaires d'Irlande ; batailles de la Boyne (1690), de Kilkonnel (1691) ; capitulation de Limerick.

Le triomphe du long parlement et le protectorat de Cromwell avaient été pour l'Irlande une époque d'épouvantables calamités. Les indigènes, exclus de trois provinces sur quatre, n'avaient même pas à leur disposition tout le Connaught, où l'on ne tolérait dans les villes non-seulement aucun Irlandais, mais même aucun Anglais catholique. La restauration, qui devait prendre en main tous les intérêts lésés par la révolution, ne put rien pour les seuls Irlandais. Il est certain que Charles II apportait, en montant sur le trône, l'intention bien arrêtée de rendre en Irlande l'exercice du culte catholique aussi libre que celui du culte anglican ou du culte presbytérien. Malheureusement il devait sa couronne à une réaction politique, et les deux partis royaliste et presbytérien, coalisés en sa faveur contre les indépendants et les anarchistes, et même les *cavaliers* qui, en

général, tenaient à l'Église anglicane, étaient ennemis du catholicisme. Tout roi d'Angleterere, au XVIIe siècle, devait se résigner à n'être ni juste ni humain envers ses sujets catholiques pour pouvoir gouverner ses sujets protestants. Mais ce qu'on ne saurait pardonner à Charles II, c'est d'avoir pris lui-même sa part des confiscations de l'Irlande. Ormond, son favori, reçut des terres confisquées par Cromwell pour une valeur de plus de soixante et dix mille livres sterling de revenu, c'est-à-dire un million huit cent mille francs de rente. Le duc d'York, ce futur chef du catholicisme, obtint aussi une immense donation, et il n'est pas jusqu'à la femme d'un valet de Charles II qui n'ait eu sa part du butin.

Jacques II, comme roi, agit tout différemment. Il confia le gouvernement de l'Irlande à un catholique, le duc de Tyrconnel, rendit aux catholiques leurs armes, une partie de leurs terres, et fit trembler à leur tour les protestants, dont beaucoup se réfugièrent en Angleterre. Aussi la chute de Jacques II fut-elle vue avec autant de regret en Irlande qu'elle causa de satisfaction dans la Grande-Bretagne. Lorsque Jacques, porté par une flotte française, débarqua à Kinsale, le 17 mars 1689, l'île presque entière se souleva en sa faveur; quelques jours après il faisait son entrée triomphante à Dublin, mais la ville de Londonderry tenait seule pour Guillaume. Après avoir hésité s'il ne descendrait pas en Angleterre à la tête d'une armée irlandaise, ou s'il ne se rendrait pas plutôt dans les hautes terres où l'appelait le vicomte de Dundee, Jacques se décida à assiéger la capitale de l'Ulster, dont les habitants furent sommés par Rosen, son général, de se rendre dans les dix jours, sous peine d'être tous passés au fil de l'épée. Les assiégés, tous protestants, firent pour réponse élever sur leurs remparts un gibet auquel ils promettaient de pendre tous les prisonniers catholiques. Bientôt une si affreuse famine régna dans la ville, que la chair de cheval et de chien devint la nourriture la plus recherchée. La reddition de Londonderry était donc imminente, lorsque, après quatre mois de siége, la garnison vit arriver une flotte anglaise qui lui apportait des renforts. La ville fut sauvée, mais après avoir perdu neuf

mille hommes tués ou morts de faim. Un peu plus tard, le vieux maréchal de Schomberg débarqua à Carrickfergus avec seize mille soldats anglais, écossais, hollandais, danois ou réfugiés français que la révocation de l'édit de Nantes avait chassés de leur patrie. Enfin, Guillaume arriva à son tour. Le 10 juillet 1690, comme il poussait en personne une reconnaissance vers le camp de Jacques, il fut blessé à l'épaule d'un boulet de canon, fit panser sa plaie, et n'en resta pas moins à cheval toute la journée. Le lendemain se livra, sur les bords de la Boyne, la bataille qui allait prouver aux catholiques toute la vanité de leurs espérances. Tandis que Guillaume s'exposait bravement et qu'un nouveau boulet de canon emportait le talon d'une de ses bottes, tandis que l'héroïque Schomberg se faisait tuer, Jacques s'empressait de se sauver du lieu du combat, et même de quitter l'île pour retourner en France. Malgré son lâche abandon, les Irlandais continuèrent à lutter, mais ils furent battus une seconde fois près de Kilkonnel ou Aghrim, dans le comté de Galway, le 22 juillet 1691. Après cette dernière rencontre où quatre mille Irlandais restèrent sur le champ de bataille, avec leur chef, le général français Saint-Ruth, et où quatre mille périrent dans la lutte, il n'y eut plus que Limerick où l'on reconnût l'autorité de Jacques. Encore cette ville ne tarda-t-elle pas, après une courageuse résistance, à être obligée de se rendre. Les conditions de la capitulation de Limerick furent un hommage rendu à la valeur irlandaise. Le premier article garantissait le libre exercice du culte catholique. Le second assurait à tous les habitants de Limerick, ainsi qu'aux officiers et aux soldats de Jacques qui n'étaient point prisonniers de guerre, la jouissance de leurs biens, les déclarant affranchis de la confiscation et de la proscription qu'ils avaient encourues, s'ils prêtaient le serment d'allégeance au roi Guillaume et à la reine Marie. Permission leur était donnée de passer à l'étranger. Dix mille Irlandais optèrent pour ce dernier parti; ils entrèrent au service de Louis XIV, et formèrent ce corps d'armée si connu dans les guerres de l'époque sous le nom de *brigade irlandaise*.

État de l'Irlande vers 1700.

Pour avoir une juste idée du sort de l'Irlande après sa lutte en faveur des Stuarts, il faut connaître la manière dont fut exécutée la capitulation de Limerick.

En 1660, lors de la restauration, quelques catholiques étaient rentrés en possession de leurs terres. Or, parmi ces catholiques réintégrés, un bon nombre s'étaient rangés sous l'étendard de Jacques II. Quatre mille d'entre eux furent donc déclarés traîtres, et leurs biens, composant un million soixante mille acres (1 acre égale en hectare 0,404), confisqués. D'après le règlement fait, sous la restauration, des confiscations révolutionnaires, sur onze millions d'acres environ dont se compose l'Irlande, ou plutôt dont on la croyait composée (elle en contient en réalité vingt millions), deux millions seulement restaient aux catholiques. Sur ces deux millions, on leur en ôtait donc encore un, de telle sorte qu'après la révolution de 1688, la population protestante, qui, vis-à-vis des catholiques, était dans la proportion d'un contre quatre, possédait les dix onzièmes du sol.

Voilà pour la propriété; voyons maintenant pour la religion. La pratique du culte catholique et la présence du prêtre sont tolérées, mais en 1698 une loi est rendue qui bannit à perpétuité du royaume d'Irlande tous les évêques, archevêques ou supérieurs ecclésiastiques quelconques, ayant pouvoir de conférer les ordres religieux, et frappe de la peine de mort celui d'entre eux qui reviendrait sur la terre natale; c'était, en d'autres termes, dire que le culte catholique cesserait, en Irlande, avec la génération des prêtres actuellement existants. Quant à ces prêtres eux-mêmes, s'ils demeurent en Irlande, c'est à trois conditions: 1° d'y prêter le serment d'abjuration, serment d'une nature toute politique et qui avait pour unique objet l'exclusion des descendants des Stuarts; 2° de faire enregistrer leur nom à la cour des sessions, et de donner deux cautions chacune de cinquante livres sterling (douze cent cinquante francs), en s'engageant à ne jamais sortir de leur comté;

3° de n'officier que dans la paroisse pour laquelle ils ont été inscrits. La loi explique ensuite comment doit s'entendre le droit accordé à chaque prêtre d'officier dans sa paroisse. Aucun signe extérieur ne devra annoncer le caractère religieux de l'édifice où le culte catholique sera célébré. Point de cloche, point de clocher, point de costume ecclésiastique, point de cérémonie extérieure, même pour la sépulture des morts : le tout sous peine de déportation. Les images furent détruites, les croix abattues, les pèlerinages interdits sous peine du fouet.

Le grand objet étant que le catholique cesse de l'être et devienne protestant, toute école catholique est interdite. La loi bannit d'Irlande tous les catholiques faisant métier d'instituteur, et porte contre eux, en cas de retour dans leur patrie, la peine de mort. Bien mieux, défense, sous les peines les plus graves, à tout catholique de faire élever ses enfants à l'étranger. Ainsi, le jeune Irlandais catholique doit forcément être ignorant. Devenu grand, il se voit interdire la vie parlementaire, les fonctions publiques, les professions libérales. Il ne peut même pas acquérir de propriétés immobilières, et ne saurait se livrer à l'agriculture que comme fermier. La loi va même jusqu'à prévoir le cas où le fermage lui serait trop avantageux, et elle établit : 1° que le bail fait au profit d'un catholique ne pourra excéder trente et un ans; 2° que le fermage payé au propriétaire pendant ces trente et un ans sera des deux tiers au moins du produit de la terre. Si le catholique renonçait à la culture d'un sol dont la possession lui était interdite, et qu'il voulût adopter l'industrie commerçante ou manufacturière, d'autres entraves l'attendaient.

En effet, les catholiques d'Irlande avaient à subir deux oppressions : l'une, que l'on peut appeler *générale*, et que les protestants d'Irlande partageaient avec eux; l'autre, spéciale, et qui portait exclusivement sur les catholiques; la première frappant les intérêts de la nation irlandaise entière au profit de l'Angleterre; la seconde atteignant seulement, en Irlande, la population catholique.

Le premier sacrifice qui fut exigé de tous les habitants de

l'Irlande, sans distinction de religion, fut de reconnaître la suprématie du parlement anglais sur le parlement d'Irlande. Le parlement anglais pouvait imposer à l'Irlande, excepté la loi des subsides, toutes sortes de lois sans le concours de la législature irlandaise, et celle-ci n'en pouvait faire aucune pour l'Irlande elle-même sans l'approbation expresse ou tacite du parlement d'Angleterre. Voici ce qui résulta d'un tel état de choses pour l'industrie de l'Irlande. Il y avait dans ce pays, à la fin du XVIIe siècle, une industrie parvenue à un haut degré de prospérité, et qui était, notamment pour toutes les provinces du sud, la principale source de richesses et de bien-être : c'étaient les manufactures d'étoffes de laine. Elles avaient un double avantage. Pour produire la laine, il fallait de nombreux troupeaux, qui demandaient eux-mêmes, pour se nourrir, de vastes pâturages : c'était le bénéfice du propriétaire foncier; et les ateliers où se fabriquaient les tissus de laine appelaient la main-d'œuvre : c'était le profit du pauvre. Cependant, comme la supériorité de ces manufactures sur celles de l'Angleterre nuisait aux fabricants anglais, le parlement d'Angleterre décida, en 1698, qu'elles seraient anéanties. Cette résolution, qui contenait la ruine de l'Irlande, fut transmise au parlement irlandais, exclusivement composé de protestants, qui l'accepta. Pour être plus sûre que sa décision serait exécutée, l'Angleterre décréta que quiconque contreviendrait à la loi destructive de l'industrie irlandaise serait tout à la fois justiciable des tribunaux d'Angleterre et d'Irlande, et que, quoique jugé et acquitté dans ce dernier pays, il pourrait toujours être repris et traduit, en second lieu, devant un tribunal anglais.

Telle était l'oppression qui pesait sur l'Irlande entière, et que supportaient les commerçants et les fabricants protestants tout aussi bien que les catholiques. Mais il y avait, en outre, des charges qui pesaient sur l'industriel catholique seul. Ainsi, il y avait certaines taxes, certains droits, certaines redevances occasionnelles dont se trouvaient exempts les membres des corporations municipales et commerciales; or, jamais un catholique ne pouvait y être admis, et, par

conséquent, jouir de l'immunité. En outre, un catholique ne pouvait employer plus de deux apprentis. D'ailleurs, un des plus puissants mobiles de l'industrie est le désir d'acquérir la propriété, et nous avons vu que le catholique ne pouvait devenir propriétaire. Il ne pouvait pas, non plus, prêter son argent sur hypothèque, l'hypothèque engageant le sol. Enfin, il n'était pas même permis au catholique irlandais, à défaut d'immeubles, d'acquérir toute sorte d'objets mobiliers. La loi établit que nul catholique ne pourra posséder des chevaux valant plus de cinq livres sterling ou cent vingt-cinq francs, et elle autorise tout protestant à saisir sur le catholique le plus magnifique cheval, en lui donnant cinq livres sterling.

Le catholique d'Irlande n'étant guère plus propre aux professions industrielles qu'aux professions libérales et aux fonctions publiques, que lui reste-t-il? La vie de famille. Mais ici encore quelles cruelles entraves!

Peine de mort contre tout prêtre qui célébrerait le mariage d'un catholique et d'un protestant; défense formelle à tout catholique d'épouser une protestante. — Un catholique ne saurait hériter d'un protestant, ni recevoir de celui-ci une donation entre-vifs. — Tout catholique ne peut ni être le tuteur de ses propres enfants ni leur désigner pour tuteur un autre catholique. Des enfants catholiques ne sauraient avoir d'autre tuteur qu'un protestant. — Du jour où le fils aîné d'un catholique se fait protestant, il est, par cela même, saisi de la propriété de ses père et mère. Ses parents en conservent seulement l'usufruit.

L'avénement de Guillaume III avait complété le triomphe de l'Angleterre protestante sur l'Irlande catholique : celle-ci n'avait plus qu'à souffrir.

Affaires extérieures (1689-1697).

Cependant, depuis plus de vingt années, Louis XIV troublait le continent par son ambition et sa grandeur. Tandis que Colbert créait l'industrie, le commerce de la France, et nous donnait une marine formidable qui saisissait l'empire des mers, Turenne, Condé, Luxembourg,

chassaient victorieusement devant eux les armées vainement coalisées de l'empire, de l'Autriche, de l'Espagne et de la Hollande. Au traité de Nimègue, Louis avait dicté les conditions. Puis, faisant de la paix un temps de conquêtes, il avait de nouveau provoqué l'Europe par ses audacieux empiétements. Le prince d'Orange, son infatigable ennemi, profitant avec habileté des inquiétudes causées par cette ambition que les années ne refroidissaient point, par la haine qu'avait soulevée chez toutes les nations protestantes l'impolitique et cruelle révocation de l'édit de Nantes, avait réussi à nouer une coalition nouvelle. Les premières hostilités avaient à peine éclaté que la chute de Jacques II changea la face des choses. La révolution de 1688 eut, en effet, un résultat bien plus considérable que celui de chasser un roi de White-Hall pour en mettre un autre à sa place. Si c'est un grand événement pour l'histoire particulière de l'Angleterre, c'en est un aussi pour l'histoire générale de l'Europe. Jusqu'alors, Louis XIV avait neutralisé l'Angleterre en pensionnant son roi. L'avénement du prince d'Orange, devenu roi de la Grande-Bretagne, tout en restant stathouder de Hollande, fit substituer, dans la lutte de l'Europe contre Louis XIV, à la Hollande affaiblie, épuisée, l'Angleterre, dont les forces avaient été ménagées par une longue paix.

Guillaume, entouré d'abord d'embarras en Angleterre, aurait mal résisté peut-être à une attaque vigoureuse. Seignelai, ministre de la marine de France, voulait donc que Louis XIV portât toutes ses forces sur la mer pour accabler la Hollande affaiblie et l'Angleterre divisée. Les succès de Dundee en Écosse, la longue résistance de l'Irlande et la victoire de Château-Renaud, près de la baie de Bantry, sur l'amiral Herbert (12 mai 1689), celle de Tourville à Beachy-Head sur les flottes réunies de Hollande et d'Angleterre (10 juillet 1690), prouvent que ce plan était le meilleur. Mais le continent sauva cette fois, comme il l'a si souvent fait depuis, la Grande-Bretagne. Louis ne donna à Jacques II que des secours insuffisants, et réserva ses coups les plus redoutables pour l'empire. Guillaume eut le temps d'en finir avec

les rébellions d'Écosse et d'Irlande, et de tourner toutes les forces de l'Angleterre vers la guerre maritime. Lui-même venait prendre, chaque année, le commandement de l'armée coalisée dans les Pays-Bas, et tenir tête à Luxembourg, qui le battit à Steinkerque (3 août 1692) et à Nerwinde (29 juillet 1693). Mais un grand succès avait, un mois auparavant, dédommagé l'Angleterre. Louis XIV, qui avait déjà fait exécuter quelques descentes partielles sur les côtes d'Angleterre, s'était décidé à y faire une véritable invasion.

Il avait rassemblé, près de Cherbourg, vingt mille hommes pour une descente en Angleterre. Plus de trois cents navires de transport étaient préparés à Brest. Tourville et d'Estrées devaient, avec soixante et dix vaisseaux, protéger le passage. D'Estrées, qui était chargé d'amener l'escadre de Toulon, n'arrivant pas, Tourville reçut l'ordre de mettre à la voile et de combattre en quelque force qu'il trouvât l'ennemi. Il rencontra quatre-vingt-dix-neuf vaisseaux, anglais ou hollandais, à la hauteur du cap Barfleur. Il n'en avait que quarante-quatre. Cependant, il résista tout un jour, fit sa retraite, avec bonne contenance, sous les forts de Lesset et de la Hogue; mais la marée lui manquant, il fut contraint d'abandonner dans la rade de la Hogue, après en avoir retiré les canons, les agrès et les munitions, douze de ses vaisseaux auxquels les capitaines mirent eux-mêmes le feu. Vingt-deux vaisseaux regagnèrent Saint-Malo, trois restèrent à Cherbourg, sept se réfugièrent à Brest. Pas un de ses navires ne tomba aux mains de l'ennemi, et son adversaire, l'amiral Russel, qui avait eu deux mille morts et trois mille blessés, lui écrivit une lettre de félicitations. Le désastre de la rade de la Hogue n'eût même pas eu lieu si Cherbourg eût alors existé. Mais dans toute la Manche la France n'avait pas un port où des vaisseaux de haut bord pussent entrer.

Cette glorieuse défaite n'eut pas, pour la France, des résultats immédiats aussi funestes qu'on le croit généralement. Tourville, l'année suivante, dans la baie de Lagos, prit sa revanche sur l'amiral Rook, qui perdit quatre vaisseaux de ligne et un grand convoi marchand. En 1694, l'amiral

Wheeler perdit encore, dans la Méditerranée, six vaisseaux et un autre convoi. Nos nombreux corsaires couvraient la Manche et cernaient l'Angleterre. Dans le cours de cette guerre, ils enlevèrent quatre mille deux cents bâtiments marchands d'une valeur de trente millions sterling. Aussi, les négociants anglais jetant les hauts cris, le parlement porta l'armée de mer jusqu'à quatre-vingt-trois mille hommes, et l'amirauté déploya une extrême activité. Une tentative pour incendier Brest, Calais et Dunkerque, échoua. La *machine infernale*, dirigée contre Saint-Malo, ne brisa que quelques vitres dans la ville; mais le Havre, Granville et Dieppe furent brûlés, et la France étant obligée de négliger sa marine pour porter toutes ses forces sur terre, le pavillon anglais prit sur les mers, sans nouvelles victoires, l'ascendant qui n'appartenait plus, depuis longtemps, à la Hollande, et auquel la France, ayant l'Europe entière sur les bras, était contrainte de renoncer. Dès 1695, la flotte anglaise dominait sur la Méditerranée. Cependant, au traité de Ryswick (20 septembre 1697), Louis XIV obtint le rétablissement du *statu quo* avant la guerre. L'Angleterre ne parut gagner que la reconnaissance de Guillaume III. Mais elle gagnait, à cette guerre, la ruine de la marine française, l'empire de la mer et l'abaissement de la Hollande, qui n'était plus, comme on l'a dit, qu'une chaloupe à la remorque d'un grand vaisseau. Ces résultats valaient bien l'or et le sang qu'ils avaient coûtés.

Gouvernement intérieur de Guillaume III; guerre de la succession; mort de Guillaume (1702).

La pensée dominante de Guillaume n'était point l'Angleterre, mais la lutte de l'Europe contre Louis XIV. La couronne d'Angleterre n'eut donc à ses yeux d'autre mérite que de lui fournir les moyens d'atteindre au but de sa vie entière. Obtenir du parlement des subsides, des hommes et des vaisseaux fut sa grande affaire. Cependant il eut à compter aussi avec les partis qui entendaient bien avoir fait une révolution à leur profit et non pour la convenance du nouveau roi.

On a vu déjà que la bonne harmonie n'avait jamais été

complète entre les whigs et les torys, et que même dans le moment de leur alliance la plus intime il n'y avait pas entre eux identité de vues. A peine l'Église anglicane fut-elle sauvée que ses prêtres revinrent à leurs anciens errements d'obéissance passive et d'intolérance. Ils se montrèrent aussi mécontents du nouveau roi *presbytérien* que de leur ancien monarque *papiste*, et leur haine fut à son comble quand ils virent Guillaume III disposé à traiter avec la même tolérance toutes les sectes religieuses. Sancroft, archevêque de Canterbury et primat d'Angleterre, ainsi que sept évêques, lui refusèrent le serment d'allégeance et furent imités par quatre cents membres de la haute Église. Celle-ci se partagea alors en assermentés (*jurors*) et non-assermentés (*no-jurors*). Ces derniers furent tous, à cause de leur persistance à ne pas reconnaître le nouveau gouvernement, privés de leurs bénéfices et remplacés. L'éloquent Tillotson fut substitué comme primat au versatile et incapable Sancroft, et, en général, Guillaume ne fit que d'excellents choix. Constatons d'ailleurs que l'immense majorité du clergé anglican finit par répudier formellement, de concert avec la nation presque entière, le dogme de la légitimité et du droit divin.

Mais ce n'était pas seulement de la part des torys que Guillaume devait éprouver de la résistance; il vit plus d'une fois les whigs voter avec eux et même avec les jacobites. Une opposition est très-souvent obligée de combattre ses propres chefs, ceux-ci oubliant assez volontiers dans la pratique du pouvoir les principes qu'ils ont mission de faire triompher. Le premier parlement de Charles II, dans un accès de *loyauté* (*loyalty*, le dévouement à la personne du souverain et au principe monarchique), avait voté à la couronne un revenu annuel de un million deux cent mille livres sterling (trente millions de francs) sa vie durant, et ce précédent avait été suivi à l'avénement de Jacques II. Guillaume devait donc attendre des communes qu'elles en useraient de la même manière à son égard; mais whigs et torys s'entendirent pour repousser ce mode d'allocation qui empêchait les représentants de la nation de tenir le prince dans leur dépendance, et votèrent bien la même somme, mais

seulement année par année. De plus, ils stipulèrent, ce qui était fort sage, que moitié de cette somme serait appliquée à la liste civile et moitié au service public, tandis que Charles II avait gardé très-souvent la plus grande partie de l'argent pour lui seul. Les communes firent un pas de plus; elles exigèrent que les budgets des dépenses pour l'armée et la marine fussent chaque année soumis à leur examen, afin qu'elles pussent s'assurer si les fonds votés avaient bien reçu la destination qui leur était donnée. Elles accordèrent ensuite six cent mille livres sterling (quinze millions de francs) aux Hollandais, pour les navires et les troupes de l'expédition libératrice. Guillaume avait demandé sept cent mille livres sterling; il fut très-mortifié de la réduction : « C'était, dit-il, une ladrerie que ne méritaient pas les Hollandais, après avoir tant fait pour l'Angleterre. » Guillaume, qui s'était promis d'établir la liberté de conscience dans son nouveau royaume, eut beaucoup de peine à obtenir de son parlement un bill de tolérance pour toutes les sectes; encore les catholiques furent-ils exceptés du bénéfice de la loi. Tout occupé d'effacer les divisions et d'affaiblir les haines, il demanda ensuite un bill d'amnistie en faveur des personnes compromises sous les deux règnes précédents par leurs attaques illégales contre les libertés du pays. Les wighs firent échouer cette mesure dictée cependant par un esprit vraiment libéral, car ils craignaient que le roi ne donnât aux torys, pour lesquels il réclamait l'amnistie, des fonctious qu'ils voulaient pour eux-mêmes. Le parlement qui remplaça, en 1690, le parlement-convention, et dans lequel dominaient les torys, vota, en 1693, malgré les efforts du roi, la triennalité des parlements, ce qui devait diminuer l'influence de la cour sur ces assemblées et les effets de la corruption. Guillaume rencontrait donc des obstacles continuels que compliquait encore sa double position vis-à-vis de la Hollande et de l'Angleterre. On disait sur les bords de la Tamise que le roi protégeait ses sujets hollandais de préférence à ses sujets anglais; qu'il n'avait pris la couronne de la Grande-Bretagne que pour ruiner le commerce de l'Angleterre au profit des nationaux

hollandais ; que l'acte de navigation et que tous les autres statuts destinés à donner du développement à la marine marchande du pays étaient devenus une lettre morte dans ses mains. Ce qu'il y avait de vrai, c'est que la Hollande était toujours pour Guillaume sa terre de prédilection, qu'il y exerçait une autorité beaucoup moins contestée que dans sa patrie adoptive, et qu'il était vraiment roi dans sa république des Provinces-Unies, tandis qu'il n'était que stathouder dans son royaume d'Angleterre. En 1698, les défiances allèrent si loin qu'un vote des communes ordonna le licenciement de toutes les forces levées depuis 1680, ce qui réduisit l'armée anglaise à huit mille hommes. Guillaume fut même contraint de renvoyer, l'année suivante, sa garde hollandaise à laquelle il tenait beaucoup. Une armée permanente était, disait-on, incompatible avec un gouvernement libre, et les Anglais avaient raison.

Une grande affaire extérieure vint encore occuper les dernières années de Guillaume III, et tirer, malgré elle, l'Angleterre de l'isolement où elle eût voulu rester. Louis XIV n'avait signé, en 1697, la paix de Ryswick que pour se préparer à une autre guerre, celle de la succession d'Espagne. Tout annonçait, en effet, la mort prochaine du dernier héritier mâle de Charles-Quint et de Philippe II, et l'Europe se préoccupait du sort de la vaste monarchie qui allait se trouver sans maître. Deux prétendants, par le droit des femmes, étaient en présence, Louis XIV et l'empereur Léopold. Guillaume III ne voulait voir passer ce magnifique héritage ni à la maison de France ni à celle d'Autriche, et il proposa, dès 1698, à Louis XIV, un traité de partage éventuel qui fut remplacé, en 1700, par un second traité qu'annula le testament de Charles II. Ce prince ayant déclaré le duc d'Anjou son héritier, Louis XIV accepta pour son petit-fils cette couronne, et Guillaume, désespérant d'entraîner son parlement dans une nouvelle guerre contre la France, écrivit au jeune roi une lettre de félicitations.

Malheureusement Louis XIV commit deux fautes. Il s'était engagé à ce que jamais la couronne de France et d'Espagne ne fussent réunies sur la même tête ; et il fit réserver

par lettres patentes au nouveau roi d'Espagne tous ses droits au trône de France. Les Hollandais craignaient par-dessus tout d'avoir les Français pour voisins; et il se fit donner, par Philippe V, l'autorisation de mettre des garnisons dans toutes les places fortes de la Belgique. Cette mesure excita le plus vif mécontentement en Angleterre, où l'on ne voulait à aucun prix voir la France aux bouches de l'Escaut. Guillaume profita de ces craintes populaires pour renouer aussitôt la grande alliance et ameuter une troisième fois l'Europe contre la France. Cependant, l'Angleterre hésitait encore. Une nouvelle faute de Louis XIV décida la guerre. Jacques II étant mort à Saint-Germain, où il avait reçu la plus noble hospitalité, Louis reconnut son fils, le chevalier de Saint-George, pour roi d'Angleterre. C'était la rupture du traité de Ryswick, c'était une insulte à la nation anglaise. Elle la ressentit vivement et entra d'elle-même dans les desseins de son roi.

Guillaume III ne put cette fois en voir l'accomplissement. Il mourut d'une chute de cheval, le 16 mars 1702, dans sa cinquante-deuxième année. Depuis longtemps sa santé, qui avait toujours été fort mauvaise, était profondément altérée par les fatigues de tout genre auxquelles le condamnaient et le gouvernement de ses divers États et surtout sa lutte gigantesque contre Louis XIV. Néanmoins, toujours absorbé par le travail du cabinet ou les rudes fatigues des camps, il ne donnait aucun instant au repos et à la vie de salon. Aussi l'aristocratie anglaise se plaignait-elle amèrement de son flegme, de sa taciturnité et de ce qu'elle le trouvait toujours inabordable.

Guillaume III a été un des ennemis les plus acharnés de notre patrie; nous n'en devons pas moins reconnaître en lui un des plus grands princes dont s'honore la Grande-Bretagne. Grâce à lui, l'Angleterre recommença à influer puissamment sur les destinées de l'Europe et à développer sa prospérité intérieure. Une banque nationale fut fondée, le crédit public assuré, une compagnie des Indes créée; le commerce, l'industrie prirent un immense essor, et ces richesses, cette gloire ne coûtèrent rien à la liberté, car ce

règne fut la consolidation en Angleterre de la monarchie vraiment constitutionnelle.

Guillaume III avait été précédé dans la tombe par la reine Marie, sa femme, morte, sans enfants, de la petite vérole, le 7 janvier 1695.

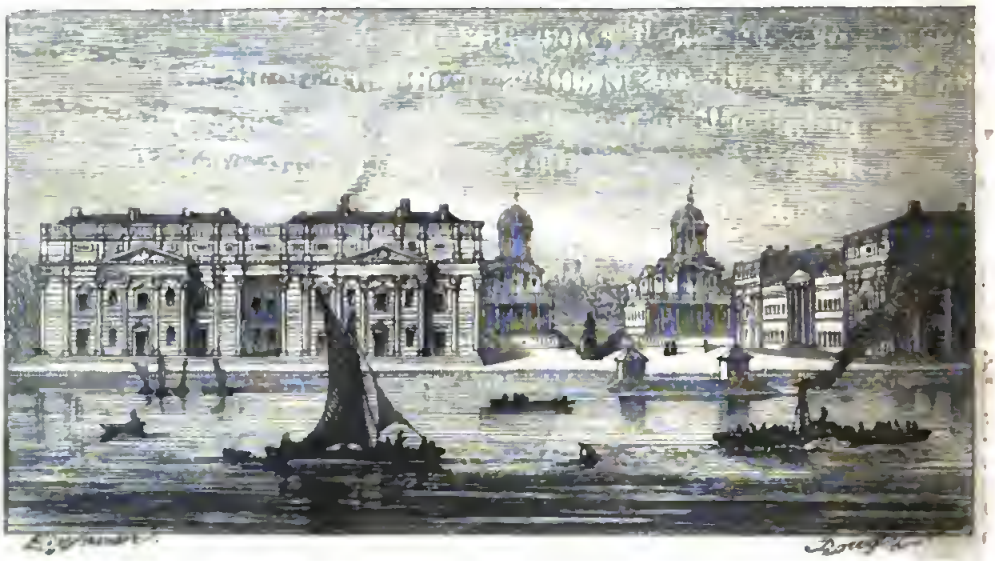

GREENWICH[1].

1. Greenwich est une ville sur la rive droite de la Tamise, à dix kilomètres du pont de Londres. Elle est remarquable par l'observatoire célèbre que Charles II fonda et qui fut terminé en 1675, et par l'hôpital des invalides de la marine, dont nous donnons ici la représentation, et qui fut commencé sous Guillaume III, en 1696. L'observatoire, qui s'élève de deux cent cinquante pieds au-dessus de la Tamise, renferme une curieuse collection d'instruments d'astronomie, et c'est de là que les Anglais sont censés compter leur premier méridien, que pourtant ils font plus souvent partir de Saint-Paul de Londres. Le parc dessiné par Le Nôtre, est le Saint-Cloud des bourgeois de Londres. L'hôpital, dont l'inauguration fut faite en 1705, contient environ trois mille pensionnaires internes. Il y a, en outre, trente mille externes qui reçoivent des pensions sur les fonds de l'État. Ce beau monument ne peut, toutefois, rivaliser avec l'hôtel des invalides de Paris, dont il n'a pas l'aspect grandiose, les deux coupoles que la figure présente étant, en réalité, de fort petite dimension. Mais les invalides de Paris n'ont pas ce magnifique fleuve qui borde la terrasse de Greenwich, et que sillonnent incessamment des trois-mâts venus des Indes ou de l'Australie.

CHAPITRE XXXII.

ANNE (1702-1714)[1].

RÉUNION DE L'ANGLETERRE ET DE L'ÉCOSSE (1707). — LES WHIGS SUPPLANTÉS PAR LES TORYS (1711). — DES SCIENCES ET DE LA LITTÉRATURE SOUS LES STUARTS.

Réunion de l'Angleterre et de l'Écosse (1707).

Anne Stuart, seconde fille de Jacques II, et, comme sa sœur aînée, zélée protestante, succéda à Guillaume III. Née en 1664, elle avait épousé en 1683 George de Danemark, frère du roi Christian V. Son mari était d'une désespérante nullité, ne sachant jamais répondre aux plus graves nouvelles que ces mots : *est-il possible?* Aussi ne le désignait-on en Angleterre que sous le nom du *Prince Is it Possible.* Il mourut en 1708. Nous n'avons rien de plus à en dire. Quant à Anne, plutôt faible que bonne, elle se laissa diriger presque jusqu'en 1709 par son amie intime, lady Churchill, duchesse de Marlborough, avec laquelle elle vivait sur un pied parfait d'égalité. Il n'était question entre elles et notamment dans leur correspondance ni de reine ni de duchesse. La reine, c'était mistress Morley; la duchesse, c'était mistress Freeman, et ce dernier pseudonyme n'indique qu'imparfaitement avec quelle liberté et même souvent avec quelle dureté la sujette parlait à sa souveraine. Le duc de Marlborough eut, avec le commandement suprême de toutes les armées, la direction des affaires étrangères, tandis que ses deux gendres Godolphin et Sunderland, ce dernier, fils du fameux traître, administraient l'intérieur. Tous trois possédaient, du reste, outre la faveur de la reine, l'appui formel des whigs.

Deux grands faits marquent le règne d'Anne : d'une part l'intervention glorieuse de l'Angleterre dans la guerre de la succession d'Espagne, les victoires de Marlborough et la conquête de Gibraltar en 1704; d'autre part la réunion de l'Angleterre et de l'Écosse. Nous nous occuperons d'abord

1. Coxe, *life of Marlborough.*

du dernier, l'autre devant nous conduire jusqu'aux dernières complications du gouvernement de la reine Anne.

A l'avénement de la reine Anne, l'Écosse était divisée en trois partis : 1° les whigs, qui avaient salué avec bonheur la révolution de 1688, et qu'on appelait williamites sous le règne précédent; 2° les torys, qui, au nord de la Tweed, étaient tous jacobites; 3° les *patriotes* ou hommes du parti du pays qui, beaucoup plus préoccupés des véritables intérêts de l'Écosse que des querelles dynastiques, déclaraient que jusqu'à ce que les priviléges et les droits de la nation écossaise fussent assurés contre l'influence usurpatrice de l'Angleterre, il leur était indifférent qu'Anne ou le prétendant, son frère, occupassent le trône. C'était cependant la question de savoir à qui serait dévolu l'héritage de la couronne qui amena la réunion de l'Angleterre et de l'Écosse.

Lorsque la reine Anne avait été désignée par le parlement-convention pour succéder au trône après sa sœur Marie et son beau-frère Guillaume III, elle avait des enfants; mais le dernier, quoiqu'elle eût eu dix-sept grossesses, mourut avant son avénement, et l'on ne pouvait pas espérer lui voir de nouveaux rejetons. Il devenait donc nécessaire de régler la succession au trône après la mort de la nouvelle reine. Le prince titulaire de Galles, celui qu'on nommait ordinairement le chevalier de Saint-George ou le prétendant, était incontestablement le plus proche héritier ; mais le fils de Jacques II et de Marie d'Este était catholique, élevé à la cour de France, et partageait peut-être les idées qui avaient perdu son père. L'appeler au trône eût été, suivant toutes les probabilités, anéantir les immenses bienfaits de la révolution de 1688. Les législateurs anglais tournèrent donc les yeux vers un autre descendant des Stuarts, Sophie, douairière de l'électorat de Hanovre, petite-fille de Jacques Ier, par le mariage d'Élisabeth, fille de ce monarque, avec le prince palatin Frédéric V. Cette princesse était l'héritière la plus proche de la reine Anne, en supposant que les droits du fils de Jacques II ne fussent point reconnus. Elle était protestante, et en acceptant la couronne elle se trouverait nécessairement intéressée à maintenir les droits

civils et religieux de la nation, comme ils avaient été établis à la révolution de 1688, puisque ses propres droits en dépendraient. Ces raisons péremptoires avaient engagé le parlement d'Angleterre, dès le mois de juin 1700, à passer un acte de succession assurant la couronne, si la reine Anne mourait sans enfants, à la princesse Sophie, électrice douairière de Hanovre et à ses descendants. Mais si, après la mort de la reine Anne, la nation écossaise, au lieu de s'unir à l'Angleterre pour choisir la princesse Sophie, appelait au trône le prétendant, les deux royaumes se trouveraient de nouveau séparés, après avoir été gouvernés par les mêmes rois pendant un siècle, et tous les maux résultant d'hostilités mutuelles, encouragées par l'alliance et les secours de la France, accableraient encore la Grande-Bretagne. Il devenait donc nécessaire de tenter toute espèce de persuasion pour prévenir une rupture qui aurait causé tant de malheurs.

Cependant l'Écosse n'était nullement disposée à se laisser traîner à la remorque de l'Angleterre dans cette importante occasion. Le parti patriote, guidé par le duc d'Hamilton et le marquis de Tweeddale, fit adopter dans le parlement écossais (1704) non l'acte protestant de la succession, mais une mesure appelée l'*Acte de sécurité*. Par ce dernier acte il était dit qu'en cas que la reine Anne mourût sans enfants, le pouvoir entier de la couronne serait placé dans le parlement écossais, qui lui choisirait alors un successeur dans la famille royale et de la religion protestante. Heureusement pour la cause de l'union que si Anne avait pour général Marlborough, elle avait pour ministre Godolphin. Cet habile homme d'État comprenait très-bien que ce qu'il fallait pour son pays, c'était une union et même une union plus intime que jamais avec l'Écosse.

Par ses efforts, des commissaires anglais et écossais furent nommés, avec mission de traiter de la fusion des deux États en un seul. Après bien des pourparlers, soigneusement enregistrés par le secrétaire de la commission, le célèbre Daniel de Foe, l'auteur de *Robinson Crusoé*, il fut convenu : 1° que l'Écosse conserverait son Église nationale presbytérienne, son système de lois civiles et municipales, et ses

propres tribunaux pour l'administration de la justice (la seule innovation dans les établissements judiciaires devait être la création d'une cour de l'échiquier, pour décider en matière de fisc et d'après les formes anglaises); 2° qu'il n'y aurait plus qu'un seul parlement pour les deux royaumes-unis, et que l'Écosse aurait pour représentants dans les communes quarante-quatre députés seulement au lieu de soixante-six, auxquels semblait lui donner droit le rapport de sa population avec celle de l'Angleterre. La pairie écossaise devait conserver tous les autres priviléges de son rang; mais le droit qu'elle donnait de siéger au parlement fut bien limité. Seize pairs seulement eurent le droit de siéger dans la chambre des lords anglais, et ils devaient être choisis parmi le corps entier, par élection. Le 25 mars 1707, le parlement écossais procéda à l'enregistrement du traité d'union qu'avait accepté le parlement anglais, et le 22 avril il se sépara pour jamais. Le 1er mai 1707, l'union eut lieu au milieu du chagrin et du désespoir qu'occasionne la chute d'une ancienne monarchie, et avec un sentiment concentré qui était loin de promettre la prospérité que le traité procura dans la suite.

Les whigs supplantés par les torys (1711).

Le premier article du traité par lequel l'Angleterre et l'Écosse ne faisaient plus, à partir du 1er mai 1707, qu'un seul État sous le nom de *Royaume de la Grande-Bretagne*, stipulait que, si la reine mourait sans enfants, l'héritage de la couronne britannique serait dévolu à la ligne protestante de la descendance des Stuarts, c'est-à-dire à la princesse Sophie, électrice douairière de Hanovre, et à ses héritiers. Jacques III, écarté par cet acte solennel, tenta l'année suivante (1708), mais inutilement, une descente en Écosse; la *bonne reine Anne* signa une proclamation où elle mettait à prix la tête de son frère. Il est vrai que, quand on fit le procès aux chefs jacobites, il ne se trouva de preuves que contre un seul, et cet unique condamné avait disparu le jour où l'on voulut exécuter le jugement. Anne parut même, dès cette époque, revenir à des sentiments tout à fait favorables

pour son frère, et elle ne cessa plus de montrer autant d'inclination pour les torys que d'aversion pour les whigs. Le peuple anglais lui-même, égaré par un clergé fanatique qui ne pouvait pardonner aux ministres whigs leur tolérance à l'égard des non-conformistes, s'éloignait de plus en plus des auteurs de la glorieuse révolution de 1688.

Le premier signal de ce grand changement fut le procès du docteur Sacheverell, traduit par les communes devant la chambre des lords, pour avoir prêché en faveur du *droit divin* des rois, ainsi que de l'obéissance passive des sujets, et contre la tolérance accordée aux non-conformistes.

Les applaudissements prodigués à l'accusé par le peuple qui poussa le délire jusqu'à démolir, au cri de : *Sacheverell for ever!* les maisons de plusieurs non-conformistes ; l'enthousiasme avec lequel Anne était accueillie chaque fois qu'elle se rendait à une séance du procès, et elle n'en manqua pas une; enfin, l'indulgence de la chambre haute, qui se contenta de suspendre le coupable pour trois ans, tout contribuait à convaincre la fille de Jacques II que les whigs avaient perdu leur ascendant. Ce fut alors (1711) justement que la duchesse de Marlborough, qui, par sa tyrannie et son arrogance, avait fait succéder dans le cœur de sa maîtresse l'aversion à l'engouement, se vit supplanter par une de ses parentes, qu'elle-même avait introduite à la cour, Abigail Masham, aussi respectueuse, aussi habile à flatter les penchants de sa souveraine que lady Marlborough s'était montrée brusque, dédaigneuse, contrariante. Une paire de gants que l'altière duchesse négligea de ramasser, quelques gouttes d'un verre d'eau répandues à dessein sur la robe de lady Masham, amenèrent, dit-on, l'explosion. La favorite disgraciée fut accusée publiquement par les torys d'avoir soustrait à la reine de grandes sommes d'argent. Elle répondit avec hauteur à cette accusation, en disant qu'elle avait accompli ses fonctions de maîtresse de la garde-robe avec une économie que n'avaient point eue les dames qui l'avaient précédée. « Pendant neuf ans que j'ai habillé la reine, s'écriait-elle, je n'ai dépensé que trente-deux mille livres sterling (huit cent mille francs), tandis que sa sœur, la reine Marie, dépensait douze

mille six cents livres sterling (trois cent quinze mille francs) par an. » Quand lord Darmouth l'invita à ne plus reparaître à la cour, elle jeta sur le parquet la clef d'or, insigne de sa charge, en lui disant qu'il pouvait en faire ce que bon lui semblerait.

Si lady Marlborough volait la reine, son mari volait l'armée. Marlborough, dont la rapacité était si notoire que Louis XIV crut pouvoir l'acheter avec quatre millions, fut accusé de s'être approprié près de treize millions de francs sur la solde des troupes, et de s'en être fait donner près de deux par les fournisseurs. Il ne s'en défendit pas, mais prétendit qu'il s'était conformé à l'usage, et que d'ailleurs on exagérait. Robert Walpole fut, quelque temps après, chassé des communes pour avoir, étant ministre, accepté un pot-de-vin de mille guinées. La corruption s'étalait et gagnait tout. Les torys jetèrent les hauts cris et emportèrent la formation d'un nouveau ministère. Godolphin, qui avait rempli avec la plus haute distinction les fonctions de trésorier ; Sunderland, enfin tous les conseillers whigs, furent remplacés par un parent de lady Masham, Harley, créé bientôt comte d'Oxford ; Saint-John, qui a été le fameux lord Bolingbroke ; Rochester, frère de la reine, et autres ministres torys. Le chevalier Harcourt, qui avait plaidé pour Sacheverell contre Robert Walpole, son accusateur, fut élevé à la dignité de grand chancelier.

De tout ce gouvernement whig, si puissant, il ne restait plus qu'une chambre des communes désavouée par le peuple. Une proclamation royale cassa le parlement, et la nation députa autant de torys à la nouvelle chambre qu'elle avait envoyé de whigs à l'ancienne. La reine créa douze pairs à la fois, pour assurer la même supériorité au même parti dans la chambre haute. Le premier acte du nouveau parlement fut une adresse à la reine pour la supplier d'abandonner, à l'extérieur comme à l'intérieur, la politique suivie jusqu'à ce jour, et la paix fut résolue.

Cette guerre avait cependant été la plus glorieuse et la plus profitable que l'Angleterre eût encore faite. Deux mois après la mort de Guillaume, la Grande-Bretagne avait dé-

noncé les hostilités (15 mai 1702). Quarante mille hommes, tant troupes nationales qu'étrangers soldés, avaient été mis sur pied, et l'effectif de la marine porté à quarante mille matelots. Marlborough, que le roi défunt avait déjà envoyé aux Pays-Bas, reçut des états généraux de Hollande le titre de généralissime, et par des marches savantes dont Turenne lui avait appris le secret, il obligea les Français à évacuer la Gueldre. L'année 1703 se borna à la prise de quelques places et à l'envoi de secours aux insurgés des Cévennes. Mais l'année suivante, ayant acheté à prix d'or le secret du plan de campagne des Français, Marlborough passa en Allemagne pour écraser notre allié le duc de Bavière, enleva Donauwerth, et gagna, avec le prince Eugène, la fameuse bataille d'Hochstædt ou de Blenheim, qui commença tous les désastres de Louis XIV. L'Angleterre, peu habituée aux victoires continentales sur la France, et qui avait gagné celle-ci avec le génie d'un des siens, mais surtout avec le sang de ses alliés, la célébra avec enthousiasme. Addison la chanta. La reine donna au duc le manoir royal de Woodstock, et le parlement lui fit bâtir, aux frais de l'État, un palais qui fut appelé Blenheim (1704).

Tandis que la France avait ainsi toutes ses forces occupées sur le continent, les flottes anglaises parcouraient la mer sans obstacle. Le 22 octobre 1702, l'amiral Rook enleva dans le port de Vigo dix vaisseaux français et plusieurs galions espagnols ; l'année suivante, le roi de Portugal, menacé par les flottes anglaises, entra dans la coalition, et en 1704 Rook transporta à Lisbonne l'archiduc Charles, que les alliés opposaient comme roi d'Espagne à Philippe V, avec une armée anglaise commandée par le duc de Schomberg et le comte de Galway. Cette armée envahit bientôt l'Espagne. Ses succès furent d'abord peu brillants; mais tandis qu'elle attirait sur elle l'attention des forces espagnoles, Rook, qui s'était vainement présenté devant Barcelone, enleva Gibraltar par un hardi coup de main. Ce rocher n'avait pour défenseurs qu'une centaine d'hommes : il essuya quinze mille coups de canon en moins de six heures. La Grande-Bretagne le garde encore, et l'inexpugnable forteresse est, entre ses

mains, une des clefs de la Méditerranée. Une victoire à la hauteur de Malaga, sur une flotte française de cinquante-trois vaisseaux, bien que peu décisive et sans résultats, augmenta encore la gloire de l'heureux amiral, que les torys exaltèrent pour l'opposer à celle de Marlborough adopté par les whigs. Ceux-ci étaient les plus forts dans le parlement; nous avons dit comment ils récompensèrent le vainqueur de Blenheim; le conquérant de Gibraltar, accusé peu de temps après de malversations, fut destitué.

Les années 1705 et 1706 furent heureuses pour les confédérés et brillantes pour les généraux anglais. Marlborough força la ligne de Tirlemont, battit Villeroi à Ramillies, et soumit toute la Flandre. En Espagne, le comte de Peterboroug enleva Barcelone, et le comte de Galway entra dans Madrid. Mais en 1707 les généraux français Vendôme, Villars et Berwick (celui-ci fils naturel de Jacques II) arrêtèrent ces progrès. Le premier tint Marlborough en échec dans les Pays-Bas, et le dernier gagna la victoire d'Almanza, qui sauva la couronne de Philippe V. Enfin Toulon, attaqué par le duc de Savoie et par une flotte anglaise, fut sauvé par le maréchal de Tessé, mais après avoir subi un bombardement.

L'année 1708 vit recommencer les malheurs de la France. Le prince Eugène et Marlborough, vainqueurs à Oudenarde, assiégèrent Lille, qui fit une héroïque résistance. L'amiral sir John Leake soumit la Sardaigne, enleva Minorque, entra dans le Tibre et menaça le pape de bombarder Rome s'il ne retirait ses secours au prétendant. Aux Antilles, le commodore Warner battit une flotte espagnole et fit un si riche butin, que sa part de prise s'éleva à cent mille livres sterling.

Ces revers décidèrent Louis XIV à faire aux alliés de sérieuses ouvertures. On ne put s'entendre; il fallut recourir encore aux armes. La victoire de Malplaquet, gagnée par Eugène et Marlborough, en 1709, mit la France aux abois. L'année suivante fut employée par les alliés à prendre, l'une après l'autre, les places des Pays-Bas; et en Espagne, Philippe V fut une seconde fois chassé de sa capitale; mais Vendôme l'y ramena, enleva à Brihuega tout un corps d'armée anglais

commandé par Stanhope, et remporta, à Villaviciosa, une victoire décisive. L'Espagne était reconquise. La mort, en 1711, de l'empereur Joseph, faisant l'archiduc Charles héritier de toute la monarchie autrichienne, l'Angleterre comprit qu'il était tout aussi dangereux de réunir l'Espagne à l'Autriche qu'à la France; et sur ces entrefaites, les whigs, qui gouvernaient l'Angleterre depuis 1688, ayant été, comme nous l'avons vu, renversés par les torys, cette révolution ruina l'influence de Marlborough et du parti de la guerre. Le nouveau ministère laissa bien au chef des whigs son commandement, mais avec une autorité restreinte, et pour se consolider lui-même aux affaires, se hâta de mettre un terme aux hostilités, qui semblaient ne plus devoir profiter qu'aux Hollandais, anciens rivaux de l'Angleterre. Le 8 octobre 1711, un traité particulier fut signé avec la France; mais ce ne fut que le 4 mai 1713, onze ans après la déclaration de guerre, que la paix fut proclamée à Londres. La défection de l'Angleterre et les succès de Villars amenèrent le traité d'Utrecht, qui n'a pas satisfait l'ambition de quelques écrivains anglais, mais qui fut approuvé de la nation : il faisait, en effet, à l'Angleterre les plus brillants avantages.

La France reconnaissait solennellement l'ordre de succession établi en Angleterre par les actes du parlement, en faveur de la reine ainsi que de la ligne protestante de Hanovre, à l'exclusion de Jacques III et de ses descendants. Les renonciations destinées à empêcher la réunion des couronnes de France et d'Espagne sur une même tête étaient déclarées loi invariable et éternelle des deux empires. Louis XIV s'engageait à faire raser les fortifications et à combler le port de Dunkerque, dans le terme de cinq mois, sans pouvoir jamais les réparer; il restituait à l'Angleterre la baie et le détroit d'Hudson, et lui cédait l'île de Saint-Christophe, la Nouvelle-Écosse ou Acadie, et l'île de Terre-Neuve, si importante pour la pêche de la morue, avec les îles adjacentes. L'Angleterre enfin conservait Gibraltar et Minorque, deux positions formidables dans la Méditerranée. Elle en avait acquis une autre durant cette guerre, le Portugal, qui,

abandonnant son alliance séculaire avec la France, avait signé, en 1703, le traité de Méthuen, par lequel les négociants anglais, exempts de toutes lois prohibitives, purent inonder ce pays de leurs produits, emportant en échange l'or du Brésil, les laines et les vins de Porto. Depuis ce traité, le Portugal n'a été, à vrai dire, qu'une province anglaise.

La reine Anne avait fait stipuler formellement, dans le traité d'Utrecht, l'expulsion de son frère Jacques III hors de France, ainsi que la transmission de sa couronne, après elle, à la maison de Hanovre, et cependant c'était précisément de ce traité qu'elle attendait le repos et les mesures nécessaires pour assurer son héritage à ce même frère, qui de son côté protestait formellement contre ces stipulations. Les whigs ne s'élevèrent pas seulement contre la paix qui venait d'être signée, mais aussi contre les intentions secrètes de leur souveraine en faveur du prétendant, et l'ouverture du parlement de 1714 se ressentit des impressions qu'ils avaient su répandre. La majorité tory n'osa prendre ouvertement fait et cause pour Jacques III (d'ailleurs elle était divisée sur ce point), et les whigs obtinrent que la tête du prétendant fût de nouveau mise à prix. Néanmoins le frère et la sœur eussent peut-être, quoique cela fût peu probable, triomphé de l'opposition des whigs, si la discorde qui régnait dans le parti tory n'eût gagné jusqu'au ministère. Oxford se déclara formellement pour la maison de Hanovre et Bolingbroke pour les Stuarts. La reine, désespérée de cette division entre des serviteurs sur l'union desquels reposaient toutes ses espérances, répéta plusieurs fois qu'*elle n'y survivrait pas*, et descendit au tombeau le 12 août 1714 : elle n'était âgée que de quarante-neuf ans et en avait régné treize.

Des sciences et de la littérature sous les Stuarts.

L'époque des Stuarts fut pour l'Angleterre une triste période politique, mais une glorieuse période scientifique et littéraire. C'est au premier d'entre eux, c'est au fils de Marie Stuart, que le créateur de la méthode inductive

dédia son *Instauratio magna*, dont la seconde partie est si célèbre sous le titre de *Novum organum*. La dédicace de Bacon est de 1620, un an après que Harvey eut fait connaître la circulation du sang, trois ans après la mort du baron écossais Neper, l'inventeur des logarithmes. En 1623 paraissait le *De augmentis scientiarum*, et trois ans plus tard, juste dix ans après la mort de Shakspere, le grand philosophe, père avec Descartes de la philosophie moderne, descendait à son tour au tombeau. Milton avait alors dix-huit ans, mais c'était seulement en 1667, un an après la fondation de la *Société royale de Londres*, cette académie des sciences britannique, que devait paraître la première édition du *Paradis perdu*.

Les lettres et les arts avaient eu beaucoup à souffrir du triomphe momentané des puritains, qui ne voulaient ni statues, ni tableaux, ni musique, ni représentations théâtrales d'aucune sorte; mais la restauration amena une réaction en faveur de tout ce qu'avaient proscrit ces farouches sectaires, et notamment en faveur du théâtre et de la poésie. Cette réaction alla même beaucoup trop loin et remplaça un puritanisme des plus intolérants par un cynisme des plus éhontés. Charles II, dont les courtisans valaient à peine les roués de notre régence, tout aussi mauvais politique que Charles Ier, aimait comme lui les lettres et les arts, et ne pouvait oublier qu'il avait eu pour père et pour aïeul deux rois auteurs. Nous avons donné les titres des ouvrages de Jacques Ier; quant à Charles Ier tout le monde le considérait alors comme l'auteur de l'*Eikón basiliké*, de *l'Image royale*, ce touchant plaidoyer en faveur d'une royauté malheureuse, et ce n'est que plus tard que l'opinion publique, mieux éclairée, en a fait hommage à celui qui l'avait réellement composé, à l'évêque Gower. Toutefois, on doit bien le penser, les faveurs royales venaient chercher les poëtes de la restauration non en proportion de leur mérite, mais en raison de leurs opinions. Tandis que Milton (1608-1674) mourait pauvre et presque ignoré, tous les honneurs poétiques étaient décernés au royaliste Davenant, auteur de l'immense épopée de *Gondibert*, et à l'élégant Waller

(1605-1687). Lâche orateur dans la chambre des communes, poëte vénal, tour à tour panégyriste de Cromwell et de Charles II, Waller fut l'un des chefs de l'école poétique de cette époque, école utile sans doute, mais peu originale et sans profondeur, qui voua tous ses soins à polir le style et à enfermer la pensée dans des phrases harmonieuses. On doit reconnaître, néanmoins, que Waller, comme écrivain, rendit de grands services à la langue et à la littérature nationales. Il bannit le mauvais goût, l'*euphuïsme*, de la poésie légère, et se montra, en général, plus pur que Dryden, qui cependant le fit presque oublier.

John Dryden (1631-1701), doué d'une facilité dont il abusa, fit école d'une manière plus marquée que l'auteur du *Paradis perdu*, parce qu'il fut plus facile à copier. Tour à tour le panégyriste de Cromwell (éloge funèbre), de Charles II et de Jacques II, il fut le véritable poëte de la restauration, chantant la royauté, quel que fût le roi, et même soupçonné de s'être fait catholique uniquement pour complaire à Jacques II : mauvais calcul si c'en fût un, puisqu'il perdit à la révolution de 1688, et sa pension royale et jusqu'à son titre de *poëte lauréat*. Tous les genres ont été essayés par cet esprit fécond qui a laissé des poëmes tels que *le léopard et la panthère*, *Absalon et Achitophel*, des traductions de Virgile, d'Horace, de Juvénal et de Perse, des tragédies, des comédies, etc. De toutes ces nombreuses poésies, deux odes, *la Fête d'Alexandre* et l'*Ode à sainte Cécile* sont restées ses plus beaux titres de gloire. Les compatriotes de Dryden le comptent, en suivant l'ordre chronologique, comme leur quatrième grand poëte : d'abord Spenser qui ouvre la marche, puis Shakspere, ensuite Milton et en quatrième lieu Dryden, pour finir par Pope et Byron.

A l'époque de Charles II appartiennent les trois poëtes royalistes : Cowley, lyrique du premier ordre; Denham, poëte didactique remarquable, et Samuel Butler, qui pour son poëme d'*Hudibras*, satire burlesque des puritains, a mérité d'être comparé à l'immortel Cervantes. On distingue en outre les deux comtes de Rochester et de

Roscommons, qui brillèrent sans originalité, sans génie et sans conscience à la cour dissolue du troisième des Stuarts. Rochester, le plus mauvais sujet des poëtes grands seigneurs, n'a laissé que des chansons et des satires imitées de Boileau. Tous deux vécurent en débauchés comme Charles II, et moururent en dévots comme Jacques II.

Nous avons vu avec quelle docilité Charles II et Jacques II se pliaient à toutes les exigences politiques et religieuses de Louis XIV. Cette influence de la France finit par se faire sentir jusque sur les mœurs ainsi que sur le goût des sujets de ces deux rois et sous Anne, la dernière des Stuarts, la littérature anglaise nous avait emprunté ce caractère plus calme, plus philosophique et plus moral qu'elle a conservé pendant presque tout le XVIIIe siècle, et qui se trouve personnifié dans Pope (1688-1744). L'enthousiasme puritain si glorieusement représenté par Milton, diminuait chaque jour, et le royalisme pur de Waller et de Dryden, en 1688, était aussi découragé que lui. Dès que la question politique se fut résolue par la révolution de 1688 en une querelle de famille entre les *whigs* et les *torys*, tous également d'accord sur le principe de la monarchie constitutionnelle, on put considérer la liberté comme solidement assise, et les écrivains de tous les genres durent s'appliquer à trouver, soit comme Thomson, dans les tableaux de la nature, soit comme Swift, dans l'esprit le plus ingénieux, soit comme Pope, dans le bon sens et la philosophie, des inspirations d'un nouveau genre que l'immobilité de la société politique ne leur fournissait plus. Fabuliste, poëte lyrique, dramatique et épique avant l'âge de quinze ans, Pope, à seize ans, publia ses poésies pastorales et sa *Forêt de Windsor*, chef-d'œuvre d'élégance poétique. Son *Essai sur la critique* (1709), qu'il fit à vingt ans; son églogue sacrée de *Messiah*, l'une des plus belles compositions de la langue anglaise; son joli poëme de la *Boucle de cheveux enlevée* (1712); ses admirables traductions de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* (1720-1725), et enfin, après la *Dunciade*, son célèbre poëme de l'*Essai sur l'homme*, placèrent Pope au premier rang des auteurs de sa nation, et il régna sur le Parnasse anglais pendant tout

un siècle. Il fut le maître de l'école descriptive qui remplaça l'école de Milton.

Dans les sciences, la période des Stuarts, qui a commencé avec Bacon, qui se poursuit avec Hobbes, cet audacieux apologiste, dans son *Léviathan,* du matérialisme et du despotisme, avec Locke (1632-1704), l'auteur de l'*Essai sur l'entendement humain*, finit avec Newton (1642-1727), le plus grand génie qu'ait produit l'Angleterre. Les grands phénomènes du système du monde n'avaient plus de secrets pour l'incomparable intelligence qui avait calculé avec tant de précision les lois de l'attraction universelle.

CHAPITRE XXXIII.

MAISON DE BRUNSWICK - HANOVRE[1].

GEORGE Ier (1714-1725).—INSURRECTION DES JACOBITES ÉCOSSAIS. — ROBERT WALPOLE (1721-1742). — GEORGE II ET LA REINE CAROLINE. — AFFAIRES INTÉRIEURES ET ÉTRANGÈRES DE 1727 A 1745. — BATAILLE DE FONTENOY (1745).—CHARLES-ÉDOUARD ; BATAILLES DE PRESTON (1745), DE FALKIRK ET DE CULLODEN (1746). — TRAITÉ D'AIX-LA-CHAPELLE (1748). — LE PREMIER PITT ; COMMENCEMENT DE LA GUERRE DE SEPT ANS (1756-1760).

George Ier (1714-1725).

La reine Anne avait à peine rendu le dernier soupir que les membres du conseil privé, dévoués à la cause du protestantisme et des libertés nationales, proclamèrent George Ier, fils d'Ernest-Auguste, premier électeur de Brunswick-Lunebourg, et de la princesse Sophie, petite-fille de Jacques Ier, décédée deux mois auparavant à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Le 18 septembre, ce prince débarquait à Greenwich, amené par une escadre anglo-hollandaise.

« George Ier, dit M. Ph. Chasles, le chef de cette race insignifiante de Brunswick-Hanovre, qui n'empêcha point l'Angleterre de devenir maîtresse des mers, était un Stuart

1. Coxe, *Memoirs of sir Robert Walpole.*

allemand, petit-fils d'Élisabeth, cette ambitieuse fille de Jacques Ier, qui avait forcé le comte palatin, son mari, à prendre la couronne de Bohême, en lui disant qu'elle aimait mieux régner et ne manger que du pain, que de vivre dans les délices comme femme d'électeur. Il y avait en lui quelque chose de ces deux races; mais, s'il était entêté comme Charles Ier et violent comme Jacques II, il n'avait pas cet esprit aventureux qui perdit ces deux monarques; il était passionné à sa manière, cruel même et abominable sous des apparences de bourgeoisie sans façon. Le peuple anglais, qui s'était trop avancé pour reculer, se contenta de lui. Un monstre lui eût convenu, pourvu qu'il fût protestant et ennemi de la France. George Ier était un misérable, mais protestant : il fut accepté.

« Ce prince qui, sur un soupçon, fit étrangler le comte de Kœnigsmark, et placer son corps sous le parquet du cabinet de l'électrice, cette charmante et malheureuse Sophie-Dorothée qu'il condamna à une captivité de trente-deux ans; ce prince, qui fut aussi mauvais père que mauvais mari, et qui manquait d'esprit, de loyauté, de dignité, de tact, n'avait pour lui qu'un mérite : il était l'ennemi acharné du catholicisme, de la France et de Louis XIV. Les haines qu'il satisfaisait et les craintes qu'il rassurait le firent bien accueillir. La vulgarité de son esprit n'était pas même rachetée par le sérieux de sa conduite. C'était, sinon par le génie, du moins par la passion, l'homme qu'il fallait à l'Angleterre pour continuer cette ligue du nord, qui avait été mise en mouvement par Cromwell, Shaftsbury et Guillaume. Entre lui et l'héritier légitime, il y avait *cinquante-sept* personnes dont les droits primaient les siens, et, s'il eût été question de peser ces droits dans la balance de la moralité, aucun n'était plus indigne de monter sur le trône. Ce roi d'un peuple grave se renfermait tous les soirs, le plus souvent pour s'y enivrer, chez deux Allemandes d'un âge avancé, la vieille duchesse de Kendal et la comtesse de Darlington. Aussi les pamphlets, les vers satiriques, les caricatures inondaient la cour et la ville. Un pauvre imprimeur ayant publié dans son journal « que l'Angleterre était ruinée

par deux laiderons, » en fut pour ses deux oreilles. Ajoutons, pour compléter ce portrait, que le nouveau monarque, comme le remarquait le député Shippen en plein parlement, ne savait ni la langue ni la constitution de l'Angleterre. « Le roi, disait plus tard Robert Walpole, ne parlait pas anglais; je ne parlais ni français ni allemand : je remis mon latin à neuf comme je pus, et nous gouvernâmes l'Angleterre avec du latin de cuisine. »

Tel était le roi que l'Angleterre se résignait à accepter plutôt que de retomber sous le joug d'un prince catholique, et que les jacobites écossais allaient s'efforcer de détrôner.

Insurrection des jacobites écossais.

Le nouveau roi, avant même de débarquer en Angleterre, avait montré son antipathie pour les torys. Dans le premier parlement qu'il réunit, deux ministres de la reine Anne, Bolingbroke et le duc d'Ormond furent accusés de haute trahison. Ils s'enfuirent sur le continent, mais un bill d'attainder menaça leur tête s'ils mettaient le pied en Angleterre. Ces violences par en haut amenèrent des émeutes par en bas. Le peuple insulta ceux qui célébraient l'anniversaire de la naissance du roi, et brûla une image de Guillaume III. La chambre répondit à ces mouvements en conférant au roi de grands pouvoirs et le droit de suspendre l'acte d'*habeas corpus*. Alors des pensées de révolution germèrent dans plus d'une tête, et le prétendant prépara une descente. La mort de Louis XIV, sur l'appui duquel il comptait, l'alliance du régent de France avec la maison de Hanovre ne l'arrêta pas, et le 6 septembre 1715, la plupart des chefs de clans et des seigneurs des hautes terres, accompagnés d'une suite aussi nombreuse de partisans qu'il leur avait été possible d'en rassembler, se réunirent à Aboyne, dans le comté d'Aberdeen. Le comte de Mar, agissant comme général en cette occasion, déploya l'étendard royal à Castletown, dans le Braemar, et proclama le prétendant, avec autant de solennité que le temps et le lieu le permettaient, roi d'Écosse, sous le titre de Jacques VIII, et roi d'Angleterre, d'Irlande et de leurs dépendances, sous celui

de Jacques III. Le vent était très-violent, et il abattit le globe d'or qui surmontait la lance à laquelle était attaché l'étendard ; circonstance que les montagnards superstitieux regardèrent comme de mauvais augure. D'autres se rappelèrent que, par une étrange coïncidence, quelque chose de semblable était arrivé le jour fatal où Charles Ier déploya son étendard à Nottingham.

Les jacobites, après s'être emparés de Perth, livrèrent bataille près de Sheriffmuir, dans le comté de Perth, le 13 novembre 1715, aux troupes de George Ier. Celles-ci, peu nombreuses, étaient commandées par un homme de grand talent, le duc d'Argyle, petit-fils de celui-là même qu'avait fait décapiter Jacques II. Les montagnards ne combattirent pas tous avec leur impétuosité accoutumée, et le fameux Rob-Roy, entre autres, resta impassible avec les hommes de son clan. Des deux côtés on s'attribua la victoire, qui resta en réalité aux whigs, puisque le duc d'Argyle demeura maître du champ de bataille, et que les jacobites, au lieu de s'avancer vers le sud comme ils en avaient le projet, retournèrent à Perth. Cette retraite jeta la consternation parmi eux, et beaucoup avaient déserté lorsque, le 22 décembre, le prétendant en personne débarqua à Peterhead. Il n'avait avec lui que six gentilshommes, le reste de sa suite et ses équipages devant arriver sur deux petits bâtiments. Mais l'un deux fit naufrage. Comme soldat, le chevalier de Saint-George avait montré du courage en plusieurs occasions, c'est-à-dire qu'il s'était approché du champ de bataille aussi près qu'on le permet ordinairement aux personnes de son importance. Néanmoins sa vue n'excita pas beaucoup d'enthousiasme parmi ses partisans. Il était grand et maigre ; ses traits et ses yeux étaient abattus par une fièvre récente, et sa physionomie manquait de ce feu qui doit caractériser le chef d'une entreprise hasardeuse, ou pour mieux dire désespérée. Dénué d'intelligence, il parlait avec lenteur, était difficile à aborder, et semblait prendre peu d'intérêt aux revues de ses soldats et à leurs exercices militaires. Les montagnards, frappés de sa ressemblance avec un automate, demandaient s'il pouvait parler.

Ceux de ses partisans qui professaient le culte réformé s'alarmaient aussi de son zèle catholique. Cependant les braves highlanders ne demandaient qu'une occasion de verser leur sang pour celui qu'ils appelaient leur souverain légitime et réclamaient à grands cris une bataille. Pour toute réponse, Jacques III, qui trônait à peine depuis quelques semaines à Perth, n'eut pas plutôt appris l'intention où était Argyle d'attaquer cette ville, qu'il donna l'ordre de l'évacuer. Le 30 janvier 1716, anniversaire de la décapitation de Charles Ier, l'armée des montagnards passa le Tay sur la glace. La voiture et les chevaux de Jacques III furent amenés devant la porte de son logement, comme s'il se fût proposé de suivre les highlanders dans leur retraite, mais, se déguisant avec le comte de Mar, ils gagnèrent tous deux le bord de la mer, où ils s'embarquèrent pour le continent. Arrivés à Aberdeen, les montagnards y connurent enfin la conduite de leur roi et de leur général, et ils se dispersèrent aussitôt avec indignation. Ainsi se termina la rébellion de 1715, sans avoir même le triste éclat d'une défaite.

Les montagnards furent désarmés, mais imparfaitement : des garnisons de troupes régulières furent espacées de distance en distance, et on leur adjoignit même, sous le nom de *garde noire* (elle ne portait pas l'habit rouge des troupes régulières), six compagnies de highlanders. Les soldats de ces garnisons furent occupés non-seulement à réprimer les brigandages des caterans et à les empêcher d'aller percevoir dans les basses terres le *blackmail* ou tribut du pillard, mais à sillonner le pays de routes militaires. Le gouvernement anglais prit encore d'autres mesures louables pour améliorer la condition des montagnards. Mais comme les effets qu'elles devaient produire ne pouvaient se développer qu'avec le temps, on ne s'en occupa qu'avec une sorte d'insouciance. Ces mesures avaient rapport à l'éducation de cette population à demi sauvage, et aux soins à prendre pour élever la génération nouvelle dans des principes de morale et de religion ; mais la loi rendue à ce sujet par le parlement ne produisit presque aucun résultat. La société

pour la propagation de la connaissance du christianisme dans les montagnes d'Écosse et dans les îles qui en dépendent fit des efforts qui suppléèrent, jusqu'à un certain point, à ceux qui auraient dû être faits par le gouvernement : elle fonda des chapelles et des écoles, et fit, pour éclairer le peuple de ce pays, plus que n'avait jamais fait aucun prince qui eût régné en Écosse ou sur l'Écosse.

Les catholiques du nord de l'Angleterre qui avaient pris les armes en même temps que les jacobites d'Écosse, furent immédiatement écrasés; deux de leurs chefs, les lords Derwenwater et Kenmure, furent décapités à Londres ; d'autres pendus ou écartelés. On déporta aux colonies mille des insurgés les moins marquants. Une des conséquences politiques de cette insurrection fut l'établissement de la septennalité des parlements; les élections, disait un des pairs, ruinaient les élus.

George avait acheté, comme électeur de Hanovre, les duchés de Brême et de Verden, domaines de la couronne de Suède. Charles XII, de retour de Bender, en conçut un profond ressentiment, et une singulière ligue se forma entre la Suède et l'Espagne contre lui. L'Angleterre, malgré le serment de son roi qu'elle ne serait jamais entraînée à une guerre pour la défense du Hanovre, se vit contrainte de signer le traité de la quadruple alliance pour se défendre contre la turbulente ambition d'Alberoni, et fut menacée d'une nouvelle descente du prétendant. La chute du ministre espagnol arrêta l'explosion d'une nouvelle guerre en Europe, qui eût présenté l'étrange spectacle de la France et de l'Angleterre combattant dans les mêmes rangs. C'était le temps de Charles II qui revenait, mais en sens inverse et pour la France, où le cardinal Dubois était publiquement le pensionné du cabinet de Saint-James.

Nous parlons de corruption, ce mot nous conduit à Robert Walpole.

Robert Walpole (1721-1742).

La rude tâche de défendre cette famille hanovrienne qui ne se recommandait que par les principes personnifiés en

elle, et qui, aux ridicules et aux prétentions du vice civilisé joignait quelques traces de barbarie, échut, en 1721, au chevalier Robert Walpole. « Un portrait très-ressemblant de ce ministre célèbre existe encore à Cambridge. A voir cette figure de bonhomme madré, ce petit nez peu héroïque, cet œil fin et brillant, ces plis qui se prolongent à la commissure des paupières, ce double menton de gastronome, ces lèvres riantes et qui se relèvent des coins, ce caractère de tête sans élévation, cette tenue sans prétention comme sans timidité, l'on reconnaît le rustique et spirituel fils du seigneur-fermier de Houghton, celui que l'on appela le *maquignon des consciences*, et qui trouva de grandes facilités à ce commerce, puisqu'il a tenu l'Angleterre dans ses mains pendant un quart de siècle (1721-1742). » Si la monarchie constitutionnelle a jamais mérité le titre de gouvernement de corruption, c'est entre les mains de ce ministre, que l'on désignait souvent sous le nom de *père de la corruption*, et qui se vantait de connaître le prix de chaque homme. Son fils, le spirituel Horace, nous raconte sur ses moyens de succès et sa captation perpétuelle des hommes une foule de traits curieux, et il était bien heureux pour le trésor que les parlements fussent devenus de triennaux septennaux. Les consciences qu'on accusait Robert de séduire, a-t-on dit, venaient à lui pour être séduites; devait-il les décourager? Cependant plus d'une fois son propre fils qualifie ce système de sale politique, *dirty politics*. Il est certain que, grâce à l'habileté, à la persévérance, à l'énergie de Robert Walpole, la masse de la nation anglaise s'attacha de plus en plus aux bienfaits de la révolution de 1688 et aux princes qui en étaient les représentants. Grâce à Walpole, les séditions furent comprimées, les guerres étrangères évitées, l'agiotage, un agiotage non moins frénétique que celui de notre régence, et peut-être plus ruineux pour l'Angleterre, réprimé, la caisse d'amortissement établie, et le commerce anglais lancé dans une voie de prospérité où il ne devait plus s'arrêter.

Walpole se proposant de faire vivre l'Angleterre en paix et d'endormir la nation, les dernières années du règne de

George Ier sont vides d'événements. La fondation de la compagnie d'Ostende pour le commerce des Indes et l'alliance de l'Autriche avec l'Espagne, qui accorda aux sujets autrichiens d'importants priviléges de commerce, amenèrent, en 1726, d'insignifiantes hostilités : une attaque sans résultat des Espagnols sur Gibraltar et une tentative d'une flotte anglaise sur les galions de Porto-Bello, qui ne réussit pas. Le cardinal de Fleury s'interposa, et le privilége de la compagnie fut suspendu pour sept ans.

Ainsi tout le système des alliances étrangères de l'Angleterre était changé. C'était sur la France qu'elle s'appuyait contre l'Espagne et l'Autriche. La raison de cette révolution était la situation de l'électorat de Hanovre, menacé par l'empereur, qui en était venu avec George à une rupture ouverte et violente, à cause du duché de Brême et de Verden, dont il lui refusait l'investiture. Le roi avait caché, aux yeux des Anglais, le mobile réel de sa politique sous l'affaire d'Ostende, dont il s'était servi pour exciter leur avidité commerciale. Walpole, au reste, lui livrait un parlement docile qui, en 1727, lui abandonna même une des premières conquêtes de la liberté, l'emploi des subsides, et qui suspendait avec une déplorable facilité l'acte d'*habeas corpus*. Ainsi le despotisme tâchait encore de se relever par la corruption, digne alliance! Et, par un singulier renversement des rôles, c'étaient les whigs qui, par crainte des jacobites, livraient les droits de la nation, comme si à cette époque tout devait être confusion dans la politique anglaise.

George II et la reine Caroline.

George Ier allait revoir une fois encore son cher électorat de Hanovre, lorsqu'il mourut sur le continent d'une indigestion de melon (11 juin 1727). Cet événement inattendu semblait à tout le monde la fin de la toute-puissance de Walpole. Mais la merveille de sa conduite politique et le chef-d'œuvre de son habileté, c'est qu'il resta premier ministre même après la mort de George Ier. Il avait réussi auprès de ce dernier roi par la flatterie; auprès des communes, par la captation; auprès des jacobites, par la terreur. Il s'agissait

de se maintenir sous George II, qui exécrait George Ier son père, et qui n'eut rien de plus pressé que de renverser ce qu'il avait fait. Le nouveau monarque s'était épris d'admiration pour un nommé Compton, la sottise et l'exactitude mêmes; ces qualités séduisaient le monarque, habitué à ne rien faire que par poids et mesure. George II voulait Compton pour ministre. Mais Walpole avait promis à la reine Caroline d'Anspach, l'une de ces femmes supérieures dont l'Allemagne dota l'Angleterre au XVIIIe siècle, de faire porter par les communes sa liste civile à cent mille livres sterling (deux millions cinq cent mille francs), au lieu de cinquante. Il réussit; la reine fut à lui, et comme le roi était à elle, Robert resta maître du royaume. L'intrigue demandait au surplus toute l'habileté de celui qui en était l'auteur et l'acteur. George II, dont son père avait dit : « Il est fougueux, mais il se bat bien, » valait un peu mieux que George Ier; il avait de la bravoure militaire, un bon sens court, des manières brusques, dures et farouches, et des vices ridicules, entre autres une avarice burlesque, et ce qui le rejetait plus bas encore, c'est qu'il était un peu voleur. Il mit dans sa poche, au grand étonnement du conseil privé assemblé, le testament de son père, et paya ainsi tous les legs que ce dernier avait faits. Ce fut son unique solde de compte, à propos de quoi Frédéric le Grand lui écrivait « qu'il méritait les galères. »

George II faisait le lovelace; amoureux de sa femme et cachant cet amour, il payait des maîtresses qu'il détestait, et tenait à certains vices de gentilhomme qui, fort inutiles à son bien-être, lui semblaient essentiels à son honneur, pour ne pas rester trop au-dessous de Louis XIV et du régent. La reine Caroline, très-distinguée par le bon sens, la beauté et le caractère, voyait sans crainte ses rivales, dominait son mari sans en avoir l'air, s'entourait de gens de lettres qu'elle encourageait, se faisait adorer du peuple, et rachetait, par la décence aimable de sa cour personnelle, les brutalités prétentieuses de ce sergent aux gardes que l'Angleterre soutenait sur le trône des Tudors et des Stuarts. C'était elle qui disait à son mari : « La plus belle couronne du monde est

celle qui a pour sujets Leibnitz en Hanovre et Newton en Angleterre. »

Affaires intérieures et étrangères de 1727 à 1745.

A l'avénement de George II, la dette publique dépassait déjà cent vingt-cinq millions de francs; les continuels besoins d'argent de Walpole, l'entretien des troupes étrangères et l'habitude déjà prise de payer des alliances sur le continent ne promettaient pas de diminution dans les dépenses, bien qu'un parti réfractaire à la corruption se fût formé dans le parlement et livrât déjà de vifs combats en faveur des libertés publiques. Cette corruption éclata dans un procès fameux qui montra l'étendue du mal. En 1732, deux agents de la *corporation charitable* disparurent emportant douze millions et demi. Il fut constaté que dans cette affaire d'escroquerie trempaient plusieurs directeurs de la société, des membres du parlement et trois avocats de la couronne. La nation, lancée à pleines voiles dans les voies du gain, y courait, laissant la bonne foi et la probité en route; à l'exemple du ministre, elle faisait de l'or son dieu.

En 1733, Walpole présente un bill sur l'*excise*. « Les sommes que cet impôt devait rapporter, dit Frédéric le Grand, auraient suffi pour rendre l'autorité du roi despotique. » La nation le sentit : elle se cabra. Des membres du parlement dirent à Walpole qu'il les payait pour le courant des sottises ordinaires, mais que celle-là était au-dessus de toute corruption. Cet échec, à la suite duquel Walpole fut brûlé par la foule en effigie, encouragea l'opposition à demander, l'année suivante, le retrait de la *septennalité;* le ministre cette fois l'emporta. Mais peu à peu l'esprit public se réveillait. L'héritier même de la couronne, le prince de Galles, passa dans l'opposition, exemple assez fréquemment suivi par ses successeurs, et qui devint une tactique du gouvernement pour avoir ainsi la main dans les deux camps.

Walpole tint l'Angleterre soigneusement à l'écart de la guerre pour la couronne de Pologne. Cependant, malgré tous ses efforts, la paix menaçait chaque jour d'être trou-

blée d'un autre côté, et de ce côté-là John Bull n'entendait pas raison. Il s'agissait de son commerce. Par le traité d'Utrecht les Anglais avaient obtenu d'envoyer tous les ans un vaisseau marchand dans l'Amérique espagnole; suivant la lettre du traité, ils n'envoyèrent qu'un navire, mais ce navire ne se vidait jamais; sa cargaison, incessamment renouvelée, semblait inépuisable; en réalité, c'était un entrepôt. D'ailleurs toutes les côtes espagnoles étaient assaillies par de hardis contrebandiers, malgré les *visites* fréquentes des croisières espagnoles. Un d'eux, Jenkyns, ayant été pris, eut une oreille coupée. On le fit paraître à la barre de la chambre des communes, et quand il eut raconté les mauvais traitements qu'il avait subis, un membre lui demanda ce qu'il avait pensé, lui, citoyen d'un pays libre, en recevant cet outrage : « Je recommandai mon âme à Dieu, dit Jenkyns, et ma vengeance à mon pays. » La réponse était belle et fit beaucoup d'effet. Malheureusement Jenkyns avait encore ses deux oreilles, ou, suivant d'autres, avait laissé au pilori celle qui lui manquait. L'opposition fulmina contre le droit de visite que s'attribuaient les Espagnols, réclama la liberté de la mer, et invectiva contre l'Espagne coupable de ne vouloir pas recevoir les marchandises anglaises, comme naguère on força à coups de canon la Chine à s'empoisonner avec l'opium de la compagnie des Indes. « Où est le temps, s'écriait un membre du parlement, où est le temps où un ministre de la guerre disait qu'il ne fallait pas qu'on osât tirer un coup de canon en Europe sans la permission de l'Angleterre? » Malgré le roi, malgré le ministre et la majorité vendue, la guerre fut déclarée le 19 octobre 1739.

Cette guerre commença par un coup d'éclat, la prise, par l'amiral Vernon, de Porto-Bello, d'où partaient pour l'Espagne tous les trésors du nouveau monde. Mais un immense armement dirigé contre Carthagène, l'entrepôt en Amérique de toutes les marchandises que l'Espagne expédiait à ses colonies, échoua. Les amiraux chargés d'opérer dans les mers d'Europe ne furent pas plus heureux. Ces efforts inutiles ruinaient le trésor, et les corsaires espagnols ruinaient le commerce; Walpole, rendu par la haine publi-

que responsable de ces échecs répétés, fut attaqué avec une violence extrême et tomba (janvier 1742).

Sur le continent avait éclaté déjà depuis deux ans la guerre pour la succession d'Autriche, à laquelle toutes les puissances européennes prirent successivement part. L'Angleterre fut une des dernières à y entrer. Aucun intérêt direct ne l'y appelait, mais George II, comme électeur de Hanovre, était intéressé à toutes les affaires d'Allemagne; il prit le parti de l'Autriche contre la Prusse, et Walpole, qui alors était encore au ministère, obtint pour Marie-Thérèse un subside de sept millions cinq cent mille francs, qui fut voté avec enthousiasme. La nation, en effet, avait devancé son gouvernement. « Ce peuple, dit Voltaire, n'est pas de ceux qui attendent l'opinion de leur maître pour en avoir une. Des particuliers proposèrent de faire un don gratuit à cette princesse. La duchesse de Marlborough, veuve de celui qui avait combattu pour Charles VI, assembla les principales dames de Londres : elles s'engagèrent à fournir cent mille livres sterling, et la duchesse en déposa quarante mille. La reine de Hongrie eut la grandeur d'âme de ne pas recevoir cet argent, qu'on avait la générosité de lui offrir; elle ne voulut que celui qu'elle attendait de la nation assemblée en parlement. » En 1743, une armée de trente-six mille Anglais, Hanovriens et Hessois, commandée par George II en personne, battit les Français à Dettingen (27 mai). Ce succès engagea plus avant l'Angleterre dans la guerre. Le 24 février de l'année suivante, se livra la bataille navale de Toulon, qui fut indécise et sanglante, comme l'ont été si souvent les actions de mer, et le 11 mai 1745, la grande bataille de Fontenoy.

Bataille de Fontenoy (1745).

La principale force des alliés consistait en vingt bataillons et vingt-six escadrons anglais, sous le jeune duc de Cumberland, qui avait gagné, avec le roi son père, la bataille de Dettingen; cinq bataillons et seize escadrons hanovriens; quarante escadrons hollandais et vingt-six bataillons : en tout, cinquante-cinq mille combattants. Le maréchal de

Saxe commandait les Français qui assiégeaient Tournai. Louis XV était à l'armée, et fit remarquer avant l'action, dit Voltaire, dont nous abrégeons le récit, que, depuis la bataille de Poitiers, aucun roi de France n'avait combattu avec son fils, et qu'aucun, depuis saint Louis, n'avait gagné de victoire signalée contre les Anglais. Le champ de bataille était un vrai champ clos, enfermé entre les villages de Fontenoy et d'Anthoin, et le bois de Barri. Derrière les Français était l'Escaut avec le pont de Calonne. Les deux villages étaient garnis de canon. Le feu commença à six heures du matin. Les Anglais assiégèrent trois fois Fontenoy, et les Hollandais se présentèrent à deux reprises devant Anthoin. A leur seconde attaque, on vit un escadron hollandais emporté presque tout entier : il n'en resta que quinze hommes; et les Hollandais ne se présentèrent plus depuis ce moment.

Alors le duc de Cumberland prit une résolution qui pouvait lui assurer le succès de cette journée. Il ordonna à un major général d'entrer dans le bois de Barri. Celui-ci, prenant quelques hommes qui s'y trouvaient pour un corps formidable, retourna auprès du duc et demanda du canon. Le temps se perdait. Le prince était au désespoir. Il se détermina sur-le-champ à passer entre ce bois et Fontenoy. Le terrain était escarpé; il fallait franchir un ravin profond; il fallait essuyer tout le feu de Fontenoy et de la redoute du bois. L'entreprise était audacieuse; mais il était réduit alors ou à ne point combattre, ou à ne point tenter ce passage.

Les Anglais et les Hanovriens s'avancent avec lui sans presque déranger leurs rangs, traînant leurs canons à bras par les sentiers. Des rangs entiers tombaient morts à droite et à gauche; ils étaient remplacés aussitôt; ils marchaient carrément, précédés de six pièces d'artillerie, et en ayant encore six autres au milieu de leurs lignes. Ils rencontrèrent d'abord quatre bataillons de gardes françaises, deux de gardes suisses et trois régiments. Quand on fut à cinquante pas de distance, les officiers anglais saluèrent les Français en ôtant leurs chapeaux. Tous les officiers des gardes françaises leur rendirent le salut. Milord Charles Hay, capitaine

aux gardes anglaises, cria : « Messieurs des gardes françaises, tirez. » Le comte d'Auteroche répondit à haute voix : « Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers ; tirez vous-mêmes. » Les Anglais firent un feu roulant qui emporta presque tout le premier rang de la ligne française et jeta le désordre dans les autres. Les Anglais avançaient à pas lents, comme faisant l'exercice. On voyait les majors appuyer leurs cannes sur les fusils des soldats pour les faire tirer bas et droit. Ils débordèrent Fontenoy et la redoute. Ce corps, qui auparavant était en trois divisions, se pressant peu à peu, devint une colonne longue et épaisse, presque inébranlable par sa masse et plus encore par son courage. Le régiment d'Aubeterre, qui l'aborde de front, est culbuté ; celui du roi essaye une attaque de flanc. Un bataillon des gardes anglaises se détache, avance quelques pas à lui, fait une décharge très-meurtrière, et revient au petit pas se replacer à la tête de la colonne, qui avance toujours lentement sans jamais se déranger, repoussant tous les régiments qui viennent l'un après l'autre se présenter devant elle.

Le maréchal de Saxe fait avancer sa cavalerie : deux attaques sont repoussées, et l'inébranlable colonne, masse de plus de quatorze mille hommes, avance toujours, marchant serrée, en travers des morts et des blessés, faisant face de tous côtés et tirant toujours par division. Rien ne pouvait l'entourer, parce que rien ne se faisait de concert et à la fois.

Cependant cette masse d'infanterie avait été endommagée, quoique sa profondeur parût toujours égale. Elle-même était étonnée de se trouver au milieu des Français sans avoir de cavalerie. La colonne était immobile et semblait ne recevoir plus d'ordre ; mais elle gardait une contenance fière et paraissait être maîtresse du champ de bataille. Si les Hollandais avaient passé entre les redoutes qui étaient vers Fontenoy et Anthoin, s'ils étaient venus donner la main aux Anglais, il n'y avait plus de ressource, plus de retraite même, ni pour l'armée française, ni probablement pour le roi et son fils. A ce moment, le duc de Richelieu accourt auprès du roi, propose de foudroyer la tête de la colonne avec du

canon, tandis que toute l'armée française l'attaquera à la fois sur tous les flancs. « Il faut tomber sur elle comme des fourrageurs, » dit-il. Cette attaque combinée est faite avec une énergie et un ensemble formidables. En sept ou huit minutes la colonne est ébranlée, ouverte. Dès ce moment sa force fut brisée. Ses débris cependant se rallièrent encore et reculèrent avec honneur, sans tumulte, sans confusion. Ils perdirent neuf mille hommes, dont deux mille prisonniers.

Cette victoire ouvrait les Pays-Bas aux Français. Elle décida encore une autre entreprise. Tandis que l'Angleterre dépensait ses subsides et ses soldats sur le continent, tandis que ses flottes couraient toutes les mers et que l'amiral Anson renouvelait l'expédition de Drake autour du monde, le prétendant crut que cette dispersion de toutes les forces anglaises offrait une occasion favorable pour renverser la maison de Hanovre et rétablir les Stuarts. Les ministres de France, entrant dans ses vues, mirent une flotte à sa disposition.

Charles-Édouard; batailles de Preston (1745), de Falkirk et de Culloden (1746).

Obligé de quitter la France, l'Espagne, Avignon, et n'ayant pu obtenir la permission de se fixer en Allemagne, le chevalier de Saint-George, peu de temps après son entreprise en Écosse, en 1715, se retira en Italie, où ce que son père avait souffert pour la religion catholique romaine lui donnait droit à un accueil hospitalier. Il y épousa, en 1720, la princesse Clémentine Sobieska, fille du prince Jacques Sobieski de Pologne, et petite-fille du grand roi de ce nom. De cette union naquirent deux fils, l'un le 31 décembre 1720, l'autre le 6 mars 1725. Nous allons raconter les exploits de l'aîné, Charles-Édouard[1]; quant au second, qui portait le titre de duc d'York, il entra dans les ordres et fut fait cardinal. Avec lui s'est éteinte, en 1807, la race infortunée des Stuarts.

Charles-Édouard avait été appelé de Rome dès l'année

1. Amédée Pichot, *Histoire de Charles-Édouard.*

précédente; mais la flotte qui devait le transporter en Écosse ayant été dispersée par les tempêtes, ce ne fut qu'en 1745, l'année même de la mort de Walpole, qui n'avait survécu que trois ans à sa chute, qu'il s'embarqua à Nantes pour l'Écosse. C'était un jeune homme de vingt-cinq ans, ayant une grande taille et un beau teint. Une expression de mélancolie obscurcissait ses traits pleins de distinction. Ses manières étaient polies, son caractère paraissait bon, son courage était capable des entreprises les plus désespérées, la force de sa constitution admirable; et rien ne manquait à ses connaissances dans les exercices et les talents qui conviennent à un homme. Toutes ces qualités favorisaient éminemment celui qui se disposait à jouer le rôle de restaurateur d'une ancienne dynastie. Mais d'une autre part, son éducation avait été étrangement négligée sur certains points qui étaient de la dernière importance pour lui assurer des succès. Ceux qui avaient été chargés de l'élever, au lieu de lui faire connaître les droits et la constitution de la nation, s'étaient appliqués à graver dans son esprit ces maximes surannées de droit divin héréditaire et d'obéissance passive qui avaient perdu Jacques II. Il avait aussi été nourri dans la foi catholique, qui avait été si fatale à ce monarque, et il se présentait ainsi à la nation anglaise, sans aucune modification de ces principes politiques et religieux, si odieux à ceux qu'il appelait ses sujets.

Charles-Édouard débarqua le 25 juillet dans l'une des Hébrides. Il n'était accompagné que de sept personnes, parmi lesquelles le père de notre maréchal Macdonald. Cependant il ne tarda pas à voir accourir autour de lui un assez grand nombre de montagnards. Les circonstances étaient même assez favorables. Il n'y avait pas dans toute l'Écosse trois mille soldats, en dehors des garnisons, et encore étaient-ce des recrues. John Cope, qui commandait en Écosse, n'en résolut pas moins de marcher immédiatement contre le prétendant. Mais, arrivé à quelques milles de l'avant-garde jacobite, il reconnut que les partisans de Charles-Édouard étaient beaucoup plus nombreux qu'il ne s'y attendait, et se dirigea vers Inverness, pour s'y mettre en

sûreté. Le chevalier profita de cette retraite pour s'avancer hardiment vers le sud. Il pénétra le 15 septembre dans Perth et, quelques jours après, il faisait son entrée triomphale dans Édimbourg. Il portait le costume national : un habit court en tartan, une toque bleue surmontée d'une rose blanche; l'ordre et l'emblème du chardon [1], semblaient choisis pour l'identifier avec le peuple qu'il appelait aux armes. Il entra dans le palais d'Holyrood aux acclamations de la multitude. Mais les hommes en état de porter un regard au delà de ce qui n'était que cris et démonstrations extérieures, distinguaient déjà des symptômes de faiblesse dans les moyens par lesquels le chevalier devait exécuter sa périlleuse entreprise. A la vérité, les *duinhe wassels* ou gentilshommes des clans étaient équipés militairement, en grand costume montagnard, avec toutes les armes qui en font partie, c'est-à-dire mousquet, pistolet, claymore (sabre), dirk (poignard), et target (petit bouclier). Mais, la plupart des autres n'avaient qu'une seule arme, une épée, un dirk, un pistolet, une faux attachée droite au bout du manche, ou même rien qu'un bâton. Ce dénûment n'empêcha pas, quelques jours plus tard (2 octobre), les jacobites de battre complétement le général Cope, à Prestonpans, ou plus exactement à Preston (douze kilomètres E. d'Édimbourg). Ce général était revenu du nord par mer, et était débarqué à Dunbar le jour même où Charles-Édouard entrait à Édimbourg. Les montagnards, suivant leur coutume, poussèrent, à la vue de l'ennemi, des hurlements affreux, tirèrent en courant sur leurs adversaires, puis, jetant leurs fusils après les avoir déchargés, se précipitèrent, la claymore à la main, pour combattre corps à corps. En dix minutes tout fut fini. De l'infanterie de George II, comptant environ deux mille cinq cents hommes, à peine deux cents s'échappèrent; tout le reste fut tué ou fait prisonnier. Artillerie, drapeaux, caisse militaire, bagage, tout tomba au pouvoir des vainqueurs. Les sauvages montagnards virent le luxe d'une armée civilisée avec une surprise qu'on ne peut dépeindre et qui rappelle celle des Suisses pillant le

1. Le chardon est la plante nationale de l'Écosse, comme le trèfle de l'Irlande.

camp de Charles le Téméraire. Ils ne concevaient pas à quoi pouvait servir le chocolat, et les montres, les perruques, tous les objets de toilette, étaient pour eux des sujets d'étonnement. On eut beaucoup de peine, malgré le froid des nuits, à les engager à coucher sous les tentes des soldats anglais; ils préféraient dormir en plein air.

On a reproché à Charles-Édouard de n'avoir pas profité de sa victoire de Preston pour envahir immédiatement l'Angleterre; mais on oubliait que cette fois, comme après chaque succès, beaucoup de montagnards étaient allés mettre leur butin en sûreté, et que le prétendant rentra dans Édimbourg avec moins de deux mille hommes. Quand il en ressortit, pour envahir enfin le nord de l'Angleterre, il était parvenu à en réunir cinq mille cinq cents; lorsqu'il arriva sous les murs de Carlisle (26 novembre) une nouvelle désertion lui avait enlevé plus de mille hommes. Il fallait véritablement de l'héroïsme pour franchir la Tweed avec une armée aussi peu disciplinée et où chacun entendait bien ne servir qu'aussi longtemps que cela lui conviendrait et comme il lui plairait. Maître de Carlisle, le prince y fit connaître sa ferme résolution de pousser jusqu'à Londres, à travers le comté de Lancastre. Il ne put engager son armée à le suivre qu'en lui promettant une insurrection des jacobites anglais, ainsi que la descente d'une armée française et en donnant lui-même l'exemple du courage et de la persévérance. Pendant cette marche longue et pénible, il partagea avec gaieté toutes les fatigues de ses soldats. Il portait ordinairement le costume montagnard, et marchait à pied à la tête d'une des colonnes, insistant pour que lord Pitsligo, qui était vieux et infirme, prît sa place dans sa voiture; jamais il ne dînait, mais il faisait le soir un repas solide. Vers onze heures, il se jetait sur son lit sans se déshabiller, et se levait à quatre le lendemain matin. Dans toutes les villes il avait grand soin de s'approprier le montant des contributions publiques; et, là où il avait été fait des souscriptions pour le gouvernement, ce qui avait eu lieu dans toutes les places considérables, il exigeait une somme semblable de chaque souscripteur. La route était couverte d'une foule

empressée de voir défiler l'armée, et qui faisait tout haut des vœux pour le succès de Charles-Édouard : mais quand on offrait des armes à ces curieux, et qu'on les invitait à s'enrôler, ils s'y refusaient, disant pour excuse qu'ils n'entendaient rien à ce métier. A Manchester, le prince recruta deux cents hommes, encore sortaient-ils de la populace. Il pénétra ainsi jusqu'à Derby, à cent soixante kilomètres de Londres, et à moins d'une journée de marche d'une armée ennemie, de plus de dix mille hommes, que commandait le duc de Cumberland, troisième fils de George II. Une seconde armée anglaise, égale en nombre à celle des montagnards, se trouvait à deux ou trois marches en arrière de l'armée d'invasion, pour lui couper la retraite, et George II se préparait à se mettre lui-même en campagne à la tête de ses gardes. Néanmoins le prince voulait profiter d'une marche d'avance qu'il avait sur le duc de Cumberland, pour arriver avant lui à Londres, lorsque lord Murray vint au nom de tous les commandants, lui dire que les Écossais croyaient avoir fait tout ce qu'on pouvait attendre d'eux, et qu'il n'y avait plus qu'à battre en retraite, à moins que le prince ne pût montrer une lettre d'un seul Anglais de distinction, invitant l'armée écossaise à marcher sur Londres. Charles-Édouard résista, mais vainement. Le 17 décembre, l'armée des montagnards commença sa retraite vers le nord. Ils avaient, en venant, montré une discipline exemplaire : maintenant, irrités par le désappointement, ils pillèrent dans les villes et les villages qu'ils traversaient, pourtant sans aucune férocité. Une simplicité singulière se mêlait parfois à leur esprit de rapine. Le fer étant rare dans leur pays, on en vit plusieurs, en partant de Derby, en mettre des barres sur leurs épaules, dans l'intention de les emporter en Écosse.

Cependant Charles-Édouard devait goûter une fois encore toutes les joies du triomphe. Le duc de Cumberland avait abandonné sa poursuite pour retourner dans les comtés du sud, où l'on craignait une descente des Français, et il avait été remplacé par le général Hawley, vieillard fanfaron et brutal. Ce général pénétra en Écosse, à la suite du prétendant, avec huit mille hommes d'excellentes troupes;

mais tandis que, malgré son âge, il oubliait à Calander-House, auprès d'une jacobite, la comtesse de Kilmarnock, l'importance de sa mission et la gravité des circonstances, il fut tout à coup attaqué à Falkirk, près de Stirling. La rencontre eut lieu le 28 janvier 1746. Les montagnards, abordant bravement la cavalerie anglaise, culbutèrent leurs adversaires, et les refoulèrent jusque dans les murs d'Édimbourg.

Cette défaite jeta la consternation dans toute la Grande-Bretagne, et le duc de Cumberland vint en personne prendre la direction des affaires d'Écosse. Du reste, les insurgés n'avaient pas recueilli de leur victoire de grands avantages. Non-seulement ils n'étaient pas rentrés dans Édimbourg, ce qui leur eût été facile, mais ce succès avait, comme toujours, éclairci les rangs des montagnards. Bientôt même, Charles-Édouard, quoique vainqueur, se vit proposer par ses officiers d'abandonner le siége de Stirling et de se retirer dans le nord des hautes terres. Quand cette proposition d'une nouvelle retraite lui fut présentée, le chevalier fut d'abord saisi d'un accès de désespoir et s'écria : « Grand Dieu ! ai-je vécu pour voir une telle chose ! » Il se frappa la tête contre la muraille avec une telle violence qu'il chancela, mais n'en dut pas moins s'acheminer vers l'extrémité de l'île. Il arriva à Culloden (huit kilomètres E. d'Inverness) le 27 avril 1746, avec des soldats exténués de fatigue et de faim. Les principaux officiers eux-mêmes étaient épuisés d'insomnie et d'inanition ; réunis à Culloden-House, ils se trouvaient tellement fatigués, qu'au lieu de tenir un conseil de guerre, ils s'étendirent pour dormir sur des lits, sur des tables ou sur le plancher. Il y avait à peine deux heures que le prince était arrivé, lorsqu'une patrouille de cavalerie rapporta la nouvelle que l'armée du duc de Cumberland n'était plus qu'à trois kilomètres. Charles-Édouard donna aussitôt l'ordre aux tambours de battre, et aux cornemuses de jouer leurs airs de guerre. Mais les troupes étaient dispersées : un tiers de l'armée, deux mille hommes, ne prit aucune part à la bataille, dont l'artillerie anglaise eut tous les honneurs. Les montagnards, incapables de rester fermes et immobiles

sous le feu, demandèrent à grands cris à avancer et se précipitèrent sur les Anglais avant même d'en avoir reçu le signal. Accueillis par la mitraille, ils furent repoussés avec perte, et plus de mille jonchèrent le champ de bataille.

Le duc de Cumberland racheta en ce jour et sa défaite de Fontenoy et l'humiliation qu'il devait essuyer plus tard à Closter-Seven, mais il souilla sa victoire par la plus effroyable cruauté et ne mérita que trop son surnom de *boucher*. Plus de deux cents personnes, dont cinq lords, périrent sur l'échafaud. Quoique les highlanders eussent renoncé à toute résistance, le duc envoya des détachements dans les différentes vallées qui étaient depuis des siècles la demeure des clans jacobites. Les soldats faisaient feu sur les hommes qui fuyaient à leur approche, pillaient les maisons des chefs, incendiaient les cabanes des paysans, ne respectaient ni la vieillesse ni l'enfance, et se portaient à tous les genres d'outrages envers les femmes. Lorsque les hommes étaient tués, les maisons brûlées, les moutons et les bestiaux enlevés, une partie des femmes et des enfants périssaient par la faim, tandis que d'autres suivaient les traces des pillards et sollicitaient comme une aumône le sang et les entrailles des bestiaux qu'on tuait pour la nourriture des soldats.

Quant à Charles-Édouard, une récompense de trente mille livres sterling (sept cent cinquante mille francs) fut offerte à quiconque le livrerait mort ou vif. Traqué comme une bête fauve, il n'en échappa pas moins, grâce surtout au courage, à la présence d'esprit d'une femme, Flora Mac-Donald. La bataille de Culloden avait eu lieu le 27 avril : le 17 septembre seulement il s'embarqua sur un vaisseau malouin qui le déposa en Bretagne, près de Morlaix. Sa courte, mais brillante expédition, avait excité l'admiration de toute l'Europe, depuis son débarquement (26 août 1745) jusqu'au moment de sa rentrée en France, treize mois après. Pendant cinq mois il avait été obligé de se cacher de retraite en retraite, au milieu de fatigues et de périls qui surpassent tout ce que l'imagination peut inventer. Pendant ces cinq mois, son secret fut livré à des centaines de personnes de tout sexe, de tout âge et de toute condition, et il ne s'en trouva aucune

dans les rangs élevés ou subalternes, pas même parmi les brigands auxquels il fut quelquefois obligé de se confier, qui ait songé à arriver à l'opulence en trahissant le proscrit. Cette conduite fera honneur aux montagnards d'Écosse aussi longtemps qu'existeront leurs montagnes.

Une des conséquences de la révolte de 1745 fut la ruine, en Écosse, du système des clans. L'usage du costume montagnard fut formellement interdit et l'autorité des chefs anéantie. Une loi défendit l'usage de l'étoffe appelée *tartan*, avec tous ses carreaux dont les couleurs et l'arrangement indiquaient tel ou tel clan, de sorte qu'en voyant un montagnard on pouvait dire de quel clan il faisait partie. Porter aucune partie du costume montagnard, c'est-à-dire *plaid* (manteau), *philabeg* (espèce de jupon laissant le genou découvert), *trews* (culotte très-courte qui était cachée parle philabeg), devint une offense punie, pour la premièrefois, de six mois d'emprisonnement, et, en cas de récidive, de déportation auxc olonies. Quiconque portait ou gardaiten sa possession une claymore, un dirk ou un pistolet était obligé de servir comme soldat, à moins qu'il ne pût payerune amende de quinze livres sterling (trois cent soixante-quinze francs). Une seconde contravention était punie par une déportation aux colonies pour sept ans. Un acte du parlement, passé en 1748, abolit les derniers restes effectifs du système féodal, c'est-à-dire la juridiction héréditaire, dans toute l'Écosse. Par un autre acte de la même année, toute concession de fief à charge de service militaire fut déclarée illégale, et ceux qui existaient déjà furent changés en fiefs tenus moyennant une redevance annuelle en argent, ou à charge de quelque reconnaissance honorifique du vasselage. Il devint donc impossible à un seigneur d'imposer à ses vassaux la fatale obligation de le suivre à la guerre, ou de remplir les devoirs pénibles de l'accompagner à la chasse et de garder son château. Ainsi tomba le système social d'après lequel les clans montagnards étaient gouvernés. Ce système patriarcal, sous bien des rapports, parle puissamment au cœur et à l'imagination, mais il n'en est pas moins incontestable qu'en réalité il s'opposait à toute liberté, à toute amélioration dans

les idées religieuses et morales, en mettant le bonheur et même l'existence de tribus entières à la disposition de chefs dont le pouvoir administratif ne connaissait d'autres bornes que leur bon plaisir.

C'est aussi vers ce temps, en 1751, que le gouvernement anglais abolit enfin l'ancien calendrier qui était en retard de onze jours sur l'année véritable, et adopta le calendrier grégorien.

Traité d'Aix-la-Chapelle (1748).

Pendant les succès et les revers de Charles-Édouard, le maréchal de Saxe renouvelait à Raucoux (1746) et à Laufeld, où il battit encore le duc de Cumberland (1747), malgré les cent mille alliés qu'il commandait, ses lauriers de Fontenoy, et se rendait à peu près maître des Pays-Bas. Même sur mer les Anglais n'avaient pas de brillants succès. Ils faisaient, il est vrai, de nombreuses descentes sur nos côtes, brûlaient des villages, tuaient quelques braves paysans, bloquaient Brest et Toulon et nous enlevaient, en Amérique, Louisbourg et l'île importante du cap Breton; mais ils ne réparaient l'échec subi par leur flotte en vue de Toulon, en 1744, qu'en condamnant un de leurs amiraux qui, pourtant, s'était bien battu, et ils laissaient, aux Indes orientales, Labourdonnaie, vainqueur d'une de leurs escadres, arborer le pavillon français sur les murs de Madras. L'année 1747 fut plus heureuse. L'Angleterre, délivrée du prétendant, fit de nouveaux efforts : plusieurs escadres françaises furent détruites et des prises nombreuses désolèrent notre commerce. Mais enfin la paix approchait, car le ministère anglais voyait que ses alliés ne faisaient la guerre qu'à ses dépens, avec les subsides de l'Angleterre; la position que la France prenait aux bouches de l'Escaut et de la Meuse, leur faisait désirer d'arrêter ces menaçants progrès. Louis XV, pris d'un singulier accès de magnanimité, déclara ne pas vouloir traiter en marchand; il renonça aux Pays-Bas qu'il tenait et que nous n'avons pu reprendre encore. Par le traité d'Aix-la-Chapelle, toutes les puissances se restituèrent leurs conquêtes. L'Angleterre n'avait rien gagné

à cette lutte ; car elle nous rendit le cap Breton, et il ne fut pas parlé au traité de ce droit de visite, cause première de la guerre avec l'Espagne. Mais sa dette s'était accrue de près de trente millions de livres sterling.

Le premier Pitt; commencement de la guerre de sept ans (1756-1760).

George II confia successivement les destinées de l'Angleterre à deux hommes d'une nature et d'une moralité bien opposées. Il avait eu pour ministre, au commencement de son règne, Robert Walpole, le *père de la corruption*. Il prit, à la fin, William Pitt, de qui on a dit qu'il avait la vertu d'un Romain et les nobles manières d'un courtisan français; ses contemporains l'appelaient le *grand député* des communes.

William Pitt, le ministre dont s'enorgueillit le plus justement l'Angleterre, si féconde en hommes d'État, naquit à Westminster, le 15 novembre 1708, et fut élevé à Éton, d'où il fut envoyé, en 1726, au collége de la Trinité, à Oxford, pour y terminer ses études. Il y passa trois années qu'il consacra à la lecture assidue des philosophes et des orateurs grecs. Après cette forte éducation, le jeune Pitt voyagea. Il vit la France et l'Italie, puis revint dans son pays, près de sa mère, demeurée veuve et sans fortune. La célébrité de ses premières études, je ne sais quoi d'orateur qui était en lui, dans sa taille élevée, dans ses yeux pleins de feu, dans sa voix sonore, dans la dignité et la force singulière de son langage, le désignaient pour la chambre des communes. Il y fut nommé par le bourg pourri d'*Old Sarum*, à l'âge de vingt-sept ans. A l'époque (1735) où William Pitt vint siéger au parlement, Robert Walpole était toujours ministre. Ce qu'il y avait d'astucieux et de corrupteur dans le caractère du chef de l'administration devait peu sympathiser avec l'âme altière et pure du nouveau député, qui prit place dans les rangs de l'opposition. Après la chute de Walpole, ce fut lord Carteret, le duc de Newcastle et d'autres nobles personnages de l'aristocratie whig qui d'abord (février 1742) concentrèrent dans leurs mains le pouvoir. William Pitt, fils

d'un simple *squire* (écuyer), ayant à peine deux cents livres sterling (cinq mille francs) de revenu, ne se distinguait par aucun titre aristocratique au milieu des cinq ou six grandes familles en possession de gouverner l'Angleterre, et il avait trop de fierté pour être leur client et s'élever à leur suite en les servant de son éloquence. La dignité de son caractère, la force de son génie, soutenues par une faveur publique habilement ménagée, furent ses seuls appuis, et lui donnèrent enfin l'alliance de l'aristocratie ou lui permirent de s'en passer.

La première administration qui succédait à Walpole avait offert une part de puissance au jeune Pitt; il refusa. Quatre ans après, en 1746, le duc de Newcastle, qui appréciait toute l'importance de sa coopération, le fit nommer vice-trésorier d'Irlande et, la même année, conseiller privé et payeur général des troupes anglaises. Les sages réformes que Pitt introduisit dans le département qui lui était confié, et le rare désintéressement dont il donna des preuves dans un poste où ses prédécesseurs s'étaient toujours enrichis en négociant à leur profit l'argent du trésor, lui rendirent toute son ancienne popularité que sa promotion avait un peu diminuée.

Ce ministère du duc de Newcastle eut une existence assez pâle. Il s'occupa surtout de mesures prises dans l'intérêt du commerce. On encouragea la pêche maritime par des primes; on défendit l'exportation des machines et métiers; on supprima les droits sur quelques-uns des produits des colonies d'Amérique, et on ramena l'intérêt de la dette publique de quatre à trois et demi pour cent. L'armée fut diminuée, et les vétérans envoyés dans la Nouvelle-Écosse ou Acadie que la France avait cédée en 1713, où ils fondèrent, ce qui excita la jalousie et les craintes des Français du Canada, la ville d'Halifax. D'autres Anglais s'établirent sur la côte des Mosquitos, dans le golfe du Mexique, ce qui parut à l'Espagne un empiétement.

William Pitt, qui était fort attaché à Henri Pelham, frère du duc de Newcastle, soutint de son éloquence le ministère dont il faisait partie; mais, à la mort de Pelham (mars 1754),

désapprouvant la marche de l'administration, et craignant que l'Angleterre ne fût entraînée dans une guerre dispendieuse, par suite des alliances contractées avec les princes d'Allemagne pour la défense du Hanovre, que le roi de Prusse menaçait, il se démit de son emploi, et se plaça de nouveau dans les rangs de l'opposition (1755). Il rentra au ministère en 1756, à la chute du duc de Newcastle; mais ce fut seulement en 1757 qu'il eut réellement toute la direction des affaires et put agir comme premier ministre. Pitt remplaçant Newcastle, c'était la victoire de l'homme *nouveau* sur le grand seigneur, du talent sur les titres. Là se présente une autre singularité du caractère et de la fortune de Pitt. Comme il s'était passé de cette affiliation aristocratique qui semblait la condition nécessaire du pouvoir, on le voit aussi se passer respectueusement de la faveur du souverain et contrarier ses vues. Celui qu'il veut servir, c'est exclusivement le roi d'Angleterre, et non pas le roi d'Angleterre prince du Hanovre. Lorsque Pitt eut sa première audience du roi, il lui dit : « Sire, accordez-moi votre confiance, je la mériterai. » George II lui répondit : « Méritez ma confiance et vous l'obtiendrez. » Bientôt, en effet, le monarque oublia dans Pitt l'ancien chef de l'opposition pour ne plus voir en lui que le grand homme d'État. Comment un roi d'Angleterre, à moins d'être traître à son pays, aurait-il pu se montrer ingrat envers l'homme qui conduisit avec tant de vigueur cette guerre de sept ans si funeste à la France?

La première cause de cette guerre fut l'incertitude qui planait sur les limites des possessions anglaises et françaises en Amérique. La France avait encore sur ce continent deux magnifiques possessions, le Canada et la Louisiane, c'est-à-dire le Saint-Laurent et le Mississipi, les deux plus grands fleuves de l'Amérique du nord, qu'elle tenait ainsi par les deux bouts. En 1751, on avait nommé des commissaires pour fixer les frontières; ils ne purent s'entendre, et les colons mêlant des deux côtés les Indiens à leur querelle, avaient commencé les hostilités. En 1754, Washington, alors bien jeune, se distingua dans une de ces rencontres.

C'était le temps de la plus brillante prospérité du commerce français. Nos armateurs de Nantes et de Bordeaux cherchaient partout des débouchés, et partout aussi rencontraient les négociants anglais. Il y eut des collisions dans les Indes orientales et sur les côtes d'Afrique comme en Amérique. En 1755, les hostilités prirent un caractère encore plus sérieux. Les Anglais, sans déclaration de guerre, capturèrent deux de nos vaisseaux, et leurs corsaires nous prirent trois cents navires marchands montés par huit mille matelots. Notre commerce ne se releva pas de cette surprise, odieuse violation du droit des gens. George II craignit que la France, justement irritée, ne se vengeât sur son électorat de Hanovre, cette meule de moulin, avait dit Pitt, attachée au cou de l'Angleterre, et pour le protéger, il fit des traités avec la Hesse, la Prusse et la Russie, promettant des subsides que l'Angleterre paya. Ainsi, grâce à l'or anglais, la lutte qui semblait devoir être toute maritime devint aussi continentale. La France eut à combattre des deux mains. Elle porta d'abord légèrement son fardeau. En 1756, le maréchal de Richelieu se signala par une attaque audacieuse; il enleva Minorque aux Anglais. L'amiral Byng, en voulant sauver cette île, avait été battu : l'orgueil humilié de ses compatriotes le condamna à être fusillé à son bord. Carthage se vengeait ainsi. Cette iniquité ne fit pas réussir une grande expédition dirigée l'année suivante sur Rochefort, et qui n'eut pour résultat que la dévastation de l'île d'Aix. Un sanglant échec en Allemagne, la défaite du duc de Cumberland à Hastembeck et sa capitulation honteuse à Closter-Seven, obscurcirent singulièrement la gloire du vainqueur de Culloden. Ce qui fut plus honteux encore, c'est que les Anglais, le danger passé, violèrent les conditions qu'ils avaient eux-mêmes implorées. Enfin, en Amérique, les Français prirent les forts Oswego et William, et détruisirent tous les bâtiments qui leur disputaient la navigation des lacs. Il n'y eut de dédommagement pour les Anglais qu'aux Indes orientales, où Clive s'empara de Chandernagor, et par ses victoires sur le soubah du Bengale jeta les fondements de la puissance britannique dans l'Inde.

Ce fut à ce moment, sous la pression de l'opinion publique, que le roi consentit enfin à subir le ministère de Pitt, qui imprima aussitôt aux affaires une énergique impulsion. Il fit faire deux tentatives de descente sur les côtes de France, qui toutes deux échouèrent. Mais en Amérique, en Afrique et aux Indes de brillants succès répondirent enfin à l'attente de la nation : le cap Breton, la Guadeloupe, Gorée, Saint-Louis tombèrent au pouvoir des Anglais. En 1759, les succès continuèrent. Québec fut pris, le Canada perdu pour la France, et une défaite navale près de Quiberon anéantit notre dernière escadre; notre commerce maritime tomba avec elle, et les Anglais devinrent, sans rivaux, les pourvoyeurs du monde. Aussi supportaient-ils aisément, grâce à leurs gains énormes, le poids toujours croissant des charges publiques. La guerre, qui ruine les nations, faisait la fortune de l'Angleterre. Aussi les communes, fières de ces victoires, accordaient tout, et sans peine, à l'heureux ministre. Sur sa demande, l'armée fut portée à cent soixante-quinze mille hommes, et trois cent soixante-quinze millions de francs lui furent accordés pour les subsides.

Tel était l'état des choses, lorsque George II mourut subitement, le 25 octobre 1760, par suite de la rupture du ventricule droit du cœur. Il laissait la maison de Hanovre consolidée et par l'habileté de Walpole, et par la victoire du duc de Cumberland à Culloden, et par la suprématie que le génie de William Pitt assurait sur toutes les mers au pavillon anglais.

CHAPITRE XXXIV.

GEORGE III (1760-1820).

AVÉNEMENT DE GEORGE III; PAIX DE PARIS (1763). — LES TREIZE COLONIES ANGLAISES DE L'AMÉRIQUE DU NORD. — CAUSES DE L'INSURRECTION DES COLONIES AMÉRICAINES (1764-1774) ET GUERRE DE L'INDÉPENDANCE (1775-1783). — INDES ORIENTALES; COMPAGNIE DES INDES; CLIVE; WAREN HASTINGS. — MORT DU PREMIER PITT (1778). — LA RÉVOLUTION FRANÇAISE; BURKE, FOX, SHÉRIDAN; GUERRE AVEC LA FRANCE (1793-1802); INSURRECTION DE L'IRLANDE (1796-1798). — RUPTURE DE LA PAIX D'AMIENS (1803); TRAFALGAR (1805); MORT DE PITT (1805) ET DE FOX (1806). — SUITE DE LA GUERRE (1806-1815); GUERRE D'AMÉRIQUE (1812-1815). — RÉGENCE DU PRINCE DE GALLES (1811-1820); LORD CASTLEREAGH, LE COMTE DE LIVERPOOL, CANNING. — ÉTAT INTÉRIEUR DE L'ANGLETERRE; ÉMEUTES; QUESTION DE LA RÉFORME PARLEMENTAIRE.

Avénement de George III; paix de Paris (1763).

George III, petit-fils de George II, était né le 4 juin 1738, de Frédéric-Louis, prince de Galles, et d'une princesse de Saxe-Gotha. Son père valait mieux que George Ier; lui-même valait mieux que George II. Il était déjà, quoique âgé seulement de vingt-deux ans, de mœurs irréprochables, d'une grande piété, d'une économie qui allait jusqu'à l'avarice; mais son intelligence fort ordinaire ne put supporter le poids du pouvoir. Il fut privé de raison pendant une grande partie de son règne. Sa première attaque de folie date même de 1766. Tandis que son aïeul et son bisaïeul n'avaient jamais accordé leur faveur qu'à des whigs, il montra, lui, une prédilection marquée et constante pour les torys, et dès son avénement il manifesta hautement sa partialité pour l'un d'eux, un Écossais, lord Bute. L'influence de ce dernier, qui avait été son précepteur, ne tarda même pas à affaiblir l'autorité de Pitt. Cependant celui-ci poursuivait avec ardeur ses plans de domination au dehors. Non content d'avoir abaissé la France, d'avoir ruiné ses colonies, et commencé cette grande domination dans l'Inde, qui devait indemniser l'Angleterre de la perte de l'Amérique, Pitt voulait abattre l'Espagne, dont il redoutait l'intime alliance avec la France. Sous quelque prétexte, comme la

politique en trouve toujours, il avait hâte de lui déclarer la guerre; mais, par la secrète autorité de lord Bute, il se vit sur cette importante question, abandonné de tout le ministère. Alors il se retira du conseil le 5 octobre 1761. La réalité ne tarda pas à justifier ses prévisions, car l'Espagne prit peu après fait et cause pour la France, et l'estime, l'admiration publiques, s'accrurent alors pour l'homme d'État qui avait sacrifié son pouvoir à une opinion vérifiée par l'événement.

Au reste, cette nouvelle guerre ne fit qu'accroître les succès et les profits de l'Angleterre. L'union de l'Espagne avec la France venait trop tard. Le *pacte de famille* entraîna notre alliée dans notre ruine. Elle perdit la Havane, Manille, sans nous empêcher d'être chassés de l'Inde et des Antilles.

Enfin, le 10 février 1763 le traité de Paris signé entre l'Angleterre, d'une part, la France et l'Espagne de l'autre, mit fin à cette guerre lamentable. La France abandonnait à l'Angleterre l'Acadie, le Canada, l'île Royale et tout le fleuve et golfe de Saint-Laurent, où, toutefois, par un faible dédommagement, la liberté de la pêche était réservée aux Français, ainsi que sur une partie des côtes de l'île de Terre-Neuve, près de laquelle on leur laissait les îles de Saint-Pierre et de Miquelon, sous la condition de ne point les fortifier et de n'y entretenir qu'une garde de cinquante hommes pour la police. La France lui cédait, en outre, la Dominique, Saint-Vincent, Tabago, la rivière et les établissements du Sénégal. Elle lui restituait Minorque, et reconvrait de son côté la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galande, la Désirade, l'île de Gorée, et ses possessions des Grandes-Indes dans leurs humbles limites de 1749. L'Espagne céda aux Anglais la Floride, le fort Saint-Augustin, la baie de Pensacola, de grands territoires à l'est et au sud-est du Mississipi, et obtint, en retour de ces sacrifices, la restitution de l'île de Cuba.

On voit quel immense accroissement reçut, du traité de Paris, la puissance coloniale de l'Angleterre : c'est donc maintenant le moment de l'examiner en détail.

Les treize colonies anglaises de l'Amérique du nord[1].

On se souvient que le Vénitien Sébastiani Gabotto, envoyé par Henri VII à la recherche de nouvelles terres, avait reconnu presque toute la côte orientale de l'Amérique du nord; mais ce fut seulement sous Élisabeth que les Anglais commencèrent à porter leurs spéculations dans toutes les parties du monde. Habitués, depuis plusieurs siècles, à commercer avec les puissances voisines, il était naturel qu'ils cherchassent à étendre leur industrie dans les pays plus éloignés. Déjà ils avaient pénétré, au milieu du XVIe siècle, à travers la Russie, jusque dans la Perse, et leurs expéditions s'étaient même étendues dans les deux Indes. Mais la résistance opiniâtre et les mesures coercitives adoptées par les Espagnols et les Portugais leur avaient suscité sur ces mers de nombreuses difficultés; en sorte que, jusqu'à la guerre de 1588, leurs expéditions lointaines ne furent presque jamais que des tentatives de piraterie exécutées avec audace, et encouragées par l'appât d'un riche butin. De 1576 à 1610, nous avons à mentionner les expéditions infructueuses tentées par Forbiser, Davis et Hudson pour découvrir un passage par l'extrémité septentrionale de l'Amérique, et de 1577 à 1580 le voyage autour du monde exécuté par Drake.

L'esprit de monopole s'associa bientôt à toutes les entreprises lointaines, et Élisabeth se montra fort empressée à le favoriser; les branches les plus importantes du commerce extérieur furent confiées à des compagnies privilégiées; on vit naître successivement celles de Russie, d'Afrique (1554), du Levant (1581), et d'autres encore. Par suite de ce système, l'exploitation des Indes orientales fut aussi conférée par privilége. Toutefois, dans le principe, la première compagnie des Indes, créée le 31 décembre 1600, n'eut aucun caractère politique. Elle obtint le monopole du commerce au delà du détroit de Magellan. Mais ne possédant que des comptoirs, tels que Bantam, dans l'île de Java, Surate, dans

1. Tout ce qui concerne l'Amérique sera développé dans un des volumes de notre collection, l'*Histoire des États-Unis*.

le Guzerate, partie nord-ouest de l'Indoustan, et n'ayant encore aucun fort comme point de défense, elle ne put soutenir la concurrence des Hollandais, surtout dans les Moluques, objet particulier de leur jalousie, et ses affaires languirent. En 1601, cette compagnie avait fondé un établissement à Sainte-Hélène, au milieu de l'Atlantique.

A l'ouest, les Anglais commencèrent aussi, durant cette époque, à créer, sur les côtes de l'Amérique septentrionale, des établissements dont le succès devait amener des colonies d'un nouveau genre, et principalement consacrées aux exploitations agricoles. Les obstacles que l'on rencontrait dans un sol et une population sauvages ne pouvaient être surmontés qu'à force de travaux et de persévérance; mais aussi, de telles entreprises fondent des empires. Outre le défrichement de la terre, les Anglais organisèrent, dans les Indes occidentales, l'exploitation de diverses pêcheries; et celle de la baleine, sur la côte du Groënland, prit une grande activité dès le commencement du XVIIe siècle.

Quoique les premières expéditions des Anglais dans les Indes orientales ou occidentales fussent encore peu productives, elles eurent du moins pour résultat de constater d'abord la résistance aux prétentions des Espagnols et des Portugais, et d'établir successivement le principe et le fait de la liberté des mers, qu'ils conquéraient, ainsi que les Hollandais, par la force des armes, tandis que Grotius en démontrait la nécessité dans ses écrits.

A l'époque de la paix de Paris (1763) les principaux établissements fondés par les Anglais dans l'Amérique du nord étaient au nombre de treize, savoir :

I. *La Virginie.* — Le célèbre Walter Ralegh, dans un voyage fait au nouveau monde, en 1584, reconnut tout le pays situé entre le 25e degré de latitude et le golfe du Saint-Laurent. Courtisan non moins adroit que hardi navigateur, il nomma ce pays *Virginie* en l'honneur d'Élisabeth. Sous Jacques Ier, une colonie fut fondée sur les bords du *James-River*. Les progrès furent d'abord fort lents, et il n'en pouvait être autrement, car les terres étaient cultivées en commun et les récoltes déposées dans des greniers publics.

L'industrie, manquant de l'aiguillon de l'intérêt privé, fut languissante jusqu'au moment où le gouvernement de la colonie fit des concessions de terres en toute propriété. En 1616, la culture du tabac s'introduisit dans la Virginie et fit la richesse de la colonie.

II. *Massachusetts.* — Cette colonie fut également fondée sous Jacques Ier. Elle dut sa naissance (1620) aux nombreuses sectes de dissidents opprimés par l'Église anglicane.

III et IV. *Rhode-Island* et *Connecticut.* — Persécutés dans le vieux monde, les non-conformistes devenaient souvent dans le nouveau persécuteurs. Une minorité opprimée quitta l'établissement de Massachusetts (1637) pour fonder ceux de *Rhode-Island* et de *Connecticut.*

V. *New-Hampshire.* — En 1638, John Wheelwright, exilé du gouvernement de Massachusetts, par suite d'une dispute religieuse, alla s'établir, avec ses partisans, dans le territoire qui forme maintenant l'État de New-Hampshire, et qu'ils avaient acheté, dès 1629, des Indiens qui le possédaient, ceux-ci se réservant le droit de chasse et de pêche, plus, en mémoire de leur ancienne souveraineté, le tribut annuel d'un habit de drap.

VI. *Maryland.* — En 1632, une charte de Charles Ier avait concédé au lord Baltimore une grande étendue de territoire, au nord du fleuve Potomac. Baltimore donna à ce territoire, en l'honneur de la reine Henriette-Marie, le nom de *Maryland,* et y envoya d'abord deux cents émigrants, qui se fixèrent, du consentement des Indiens, dans un lieu qu'ils appelèrent Sainte-Marie.

VII et VIII. *Delaware* et *New-York.* — Le pays situé entre les établissements de deux compagnies, celle de Londres et celle de Plymouth, créées toutes deux en 1606 pour la colonisation et l'exploitation de la côte orientale de l'Amérique du nord, avait été négligé par l'une et par l'autre. Des Suédois et des Irlandais l'occupèrent les premiers et se fixèrent sur la *Delaware.* Ensuite, quelques Hollandais allèrent s'établir près de l'embouchure du fleuve Hudson, ainsi appelé par le capitaine anglais Henri Hudson, qui l'avait découvert en 1608, et qui a donné aussi son nom à une vaste baie si-

tuée beaucoup plus au nord. Leur nombre s'accrut insensiblement, et, durant la guerre civile entre le roi et le parlement, ils s'emparèrent de plusieurs territoires sur lesquels les Anglais avaient des prétentions, quoiqu'ils ne les eussent pas encore occupés, leur donnèrent le nom de Nouveaux-Pays-Bas, et y bâtirent, entre le fleuve Hudson et l'île Longue, une ville qu'ils appelèrent Nouvelle-Amsterdam. Mais, en 1664, une flotte anglaise débarqua des troupes qui soumirent les Nouveaux-Pays-Bas. Le nom de Nouvelle-Amsterdam fit place à celui de New-York, qui fut également appliqué à tout le pays. Charles II donna ce pays à son frère, le duc d'York, qui, fidèle à son caractère, voulut le gouverner despotiquement et ne convoqua l'assemblée générale qu'en 1683. Il fut alors forcé par la crainte de voir l'émigration, qui déjà commençait, dépeupler le pays, à permettre aux colons de se nommer des représentants de leur propre mouvement, comme dans la Virginie.

IX. *New-Jersey.* — Le duc d'York avait cédé une partie du territoire que son frère lui avait abandonné au lord Berkley de Straton et au chevalier George Carteret. Ceux-ci y avaient formé des établissements qui furent appelés les *Nouvelles-Jerseys*, l'une orientale et l'autre occidentale.

X. *Pensylvanie.* — William Penn, l'un des chefs de la secte des quakers, obtint, en 1681, par une charte de Charles II, la propriété et la souveraineté de tout le pays à l'occident du New-Jersey. Le 25 avril 1682, il signa et fit signer à ceux qui devaient émigrer avec lui un acte connu sous le nom de charte de Penn, et portant, entre autres choses, « que le gouvernement résiderait dans l'assemblée générale, composée du gouverneur et des représentants des hommes libres, et qu'il y aurait soixante-douze conseillers pour rédiger les projets de loi qui seraient proposés à l'assemblée générale, pour exercer le pouvoir exécutif et judiciaire, etc. » Des écrivains illustres ont préconisé le caractère et le gouvernement de William Penn. Raynal le représente comme un modèle de philanthropie et d'humanité. Montesquieu l'appelle le *Lycurgue moderne*. Mais il a aussi trouvé des détracteurs, et de ce nombre le docteur

Franklin. S'il faut les en croire, le fondateur de la *Pensylvanie* et de la belle ville de Philadelphie, Penn, le législateur, le père de son peuple, n'aurait été qu'un adroit charlatan sous le masque d'un sage. Ce qu'il y a de certain, c'est que William Penn a été un des plus serviles complaisants du despotisme de Jacques II.

XI et XII. — *Caroline du nord* et *Caroline du sud*. Le 24 mars 1662, Charles II donna à huit seigneurs anglais une charte pour les terres situées entre le 31e et le 36e degré de latitude. Le pays fut appelé *Caroline*, en l'honneur du roi. En 1728, il fut divisé en deux provinces, la *Caroline méridionale* et la *Caroline septentrionale*, sous deux gouvernements séparés.

XIII. *Géorgie*. — En 1732, la Caroline méridionale fut de nouveau démembrée, et l'on prit sur cette vaste province une grande étendue de pays qu'on appela *Géorgie*, en l'honneur de George II. Ainsi se trouvèrent constituées les treize colonies, qui, en 1776, se proclamèrent indépendantes, sous le titre d'*États-Unis d'Amérique*. Voyons ce qui amena cette révolution.

Causes de l'insurrection des colonies américaines (1764-1774) et guerre de l'indépendance (1775-1783).

La dette nationale s'était continuellement accrue en Angleterre depuis la fin du règne de Charles II, et elle avait fini par atteindre des proportions gigantesques. De un million trois cent vingt-huit mille livres sterling (trente-trois millions deux cent mille francs), qu'elle se trouvait être au commencement de la révolution, elle s'était successivement élevée au chiffre de seize millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille livres sterling (quatre cent neuf millions huit cent cinquante mille francs) sous Guillaume III; à cinquante-deux millions cent quarante-cinq mille livres sterling (un milliard trois cent trois millions six cent vingt-cinq mille francs) sous la reine Anne; à soixante-dix-neuf millions deux cent quatre-vingt-treize mille livres sterling (un milliard huit cent quatre-vingt-deux millions trois cent vingt-cinq mille francs) sous George Ier et George II.

George III, à son avénement au trône, avait trouvé le chiffre de la dette porté à cent millions de livres sterling (deux milliards cinq cent millions de francs). A cette époque l'intérêt de la dette coûtait à la nation une somme annuelle de trois millions cinq cent mille livres sterling (quatre-vingt-sept millions cinq cent mille francs). Un tel état de choses devait préoccuper vivement le ministère Granville, entré aux affaires en 1763 après la retraite volontaire de lord Bute, le signataire du traité de Paris[1].

George Granville fut le premier ministre qui mit en avant la proposition de faire contribuer aux charges publiques de l'Angleterre les colonies de l'Amérique, à qui déjà l'on interdisait la fabrication de certains produits à leur usage pour en réserver le monopole à la mère patrie. Le 10 mars 1764 une série de résolutions, dans laquelle étaient déterminés les droits dont allaient être frappées les marchandises importées par les Américains, fut donc présentée à la chambre des communes. Ces résolutions, qui devaient allumer dix ans plus tard un vaste incendie, furent adoptées à la presque unanimité, car il n'y eut qu'un seul membre, le général Conway, qui protesta. Pitt partageait les opinions de Conway, mais une maladie le tenait alors éloigné de son siége. Robert Walpole avait déjà, en 1739, repoussé une innovation semblable, en répondant que la meilleure manière d'imposer les colonies était de favoriser le développement de leur commerce qui, n'ayant à transporter après les denrées du sol que les produits des manufactures anglaises, imprimerait à celles-ci une activité qui profiterait à la fois et au trésor et aux classes laborieuses de la métropole. Dans le même temps certaines restrictions furent apportées au commerce de contrebande que faisaient les Américains avec les colonies espagnoles.

Mais si les nouvelles mesures étaient bien accueillies par

1. Le ministère de Granville fut marqué par l'affaire de Wilkes, qui eut alors un immense retentissement. Rédacteur du *Breton du nord*, journal dans lequel il attaquait avec violence les ministres et le roi, Wilkes fut chassé de la chambre des communes, mais porté en triomphe par le peuple de Londres. Quatre fois il fut réélu et quatre fois l'élection fut cassée. Cette affaire occupa l'Angleterre pendant plusieurs années jusqu'au moment où les fameuses lettres de Junius, probablement écrites par lord Sackville, vinrent y faire diversion.

toutes les classes de l'Angleterre, qui entrevoyaient dans un avenir prochain une diminution considérable de l'impôt, l'Amérique jeta un premier cri d'alarme. Les colons commencèrent par des remontrances et des plaintes. Ils déclarèrent hautement que l'interruption de leur commerce avec les colonies espagnoles les privait de leur meilleure ressource, ajoutant que c'était une illégalité de leur imposer des taxes, puis qu'ils n'étaient pas représentés dans le parlement. Cette dernière réclamation, fondée sur le texte de la grande charte, gagna peu à peu un assez grand nombre de membres des communes. Le ministère Buckingham retira même, en 1766, l'*acte du timbre*, mais maintint le droit de la métropole de taxer ses colonies, demi-mesure qui devait mécontenter tout le monde. Quelques mois après, le comte de Chatham, qui s'était déclaré hautement l'adversaire de la taxation, fut chargé de former un nouveau cabinet, mais sa santé, ruinée par de précoces infirmités, ne lui permettant pas de diriger avec son énergie habituelle le gouvernement, il se retira en 1768, sans avoir marqué par aucune grande mesure son passage aux affaires. Le roi alors appela à la tête de l'administration, d'abord le duc de Grafton, puis lord North, ces deux ministres, si rudement attaqués, soit dans les émeutes soulevées par le démagogue Wilkes, soit dans les lettres du spirituel et éloquent Junius.

Lord North aurait voulu plaire à tout le monde et ne réussit qu'à amener une conflagration générale. Il proposa la révocation de toutes les taxes imposées aux colonies, notamment de celle du timbre, et ne laissa subsister que l'impôt sur le thé. Il était léger, mais en s'y soumettant les Américains eussent reconnu au parlement britannique le droit qu'il prétendait avoir *de les lier et de les obliger en tout*. Or, les Américains étaient fils de ces presbytériens, de ces indépendants, qui avaient préféré l'exil dans un monde inconnu au joug de l'Église anglicane et au despotisme des Stuarts. Tout le monde reconnaît que, dans les colonies anglaises, avant leur séparation de la métropole, l'état de la société et des esprits était essentiellement républicain, et tout prêt à cette nouvelle forme de gouvernement. De tels

hommes ne pouvaient admettre une transaction qui violait leur droit, quelque légère que fût la violation. Ils déclarèrent donc qu'ils persisteraient dans leurs protestations tant qu'ils n'auraient pas obtenu satisfaction complète. Les choses allèrent ainsi, s'envenimant de jour en jour, jusqu'à ce que les habitants de Boston, ayant jeté à la mer une cargaison de thé envoyé par la compagnie des Indes, le port de Boston fut frappé d'interdiction (1774). Bientôt après il se forma entre toutes les provinces une association, dont les membres s'engageaient, devant Dieu et devant les hommes, à rompre tout commerce avec la Grande-Bretagne, tant que l'interdiction du port de Boston ne serait pas révoquée. La convocation d'un *congrès général* fut résolue, et, le 5 septembre 1774, il s'ouvrit à Philadelphie. Il approuva la conduite des Bostoniens, et, après avoir exposé dans une solennelle déclaration les droits et les griefs des Anglo-Américains, il établit que le moyen le plus efficace pour obtenir justice, c'était de ne rien tirer de l'Angleterre et de n'y rien transporter de l'Amérique.

Il était malheureusement impossible que l'insurrection se bornât toujours à une résistance aussi pacifique. Prévoyant que leurs requêtes seraient rejetées, les colons équipèrent leurs milices et amassèrent des armes et des munitions. Leur magasin le plus considérable était à Concord (vingt-huit kilomètres nord-ouest de Boston); le général Gage, chef de toutes les forces anglaises d'Amérique, voulut s'en emparer. Le détachement d'infanterie, qu'il chargea de cette expédition, rencontra à Lexington (seize kilomètres nord-ouest de Boston) une compagnie de miliciens. Les Anglais commencèrent le feu que les colons soutinrent bravement (19 avril 1775). D'autres miliciens étant accourus au bruit, l'engagement qui coûta la vie à près de deux cents hommes, se termina à l'avantage des Américains. Aussitôt retentit dans les treize colonies le cri de guerre et d'indépendance; les quakers eux-mêmes prirent les armes, et les femmes se cotisèrent pour équiper un régiment. Le 15 juin, Washington était nommé général en chef de l'insurrection.

George Washington était né, le 22 février 1732, à Bridge-

Creek, dans le comté de Westmoreland, en Virginie, d'une famille originaire du nord de l'Angleterre, établie en Amérique depuis trois générations. Son caractère grave et réservé, son intelligence, son activité et la régularité de sa conduite l'avaient fait nommer, à l'âge de dix-neuf ans, un des adjudants généraux des milices de la Virginie, avec le titre de major. Il se distingua dans la guerre de sept ans et jouissait déjà dans sa patrie de la réputation la mieux méritée, lorsque éclata la guerre de l'indépendance. S'il n'y gagna pas de ces grandes batailles dont le nom et la date restent éternellement gravés dans la mémoire des peuples, il lutta contre une telle complication de difficultés que ses succès, pour avoir été peu éclatants, n'en méritent pas moins l'admiration de la postérité. L'armée insurgée, qui avait peu à peu resserré et bloqué dans Boston le général Gage, était forte d'environ quatorze mille hommes; mais elle manquait de poudre et de baïonnettes; il n'y avait ni ingénieurs ni canonniers, et le plus grand désordre y régnait. Par les soins de Washington, l'armée et les différents corps qui la composaient reçurent une organisation moins irrégulière : la solde fut réglée; des compagnies de chasseurs furent armées de carabines et devinrent bientôt, sous le nom de *riflemen*, l'élite des troupes américaines. Des bâtiments légers allèrent acheter de la poudre aux Bermudes et jusque sur la côte de Guinée aux vaisseaux négriers. Le plus grand vice de l'armée insurgée était le peu de durée des engagements : les soldats avaient droit à leur congé au bout d'un an; les miliciens partaient à peu près à volonté. Il fallut toute la fermeté de Washington, secondé par une députation du congrès, pour retenir sous les drapeaux une partie des troupes. Par la suite, la durée des engagements fut portée à trois ans, et même n'eut plus de terme que celui de la guerre, mais toutes ces mesures ne purent arrêter un mal qui tenait surtout au défaut de moyens de répression; et la désertion fut toujours le fléau des armées américaines.

Il est même très-probable que les Américains, malgré leur patriotisme, malgré leur bon droit, malgré les talents

et le beau caractère de Washington, auraient fini par succomber sans l'assistance de la France. Ce puissant secours leur fut ménagé par Benjamin Franklin, devenu, de pauvre artisan, ambassadeur à la cour de Versailles. C'est à lui, après Washington, que l'Amérique doit son indépendance. Le 6 février 1778, un traité d'amnistie et de commerce fut conclu entre Sa Majesté Très-Chrétienne et les États-Unis d'Amérique, dont la France reconnut l'indépendance. Bientôt une flotte française, que devaient suivre plusieurs escadres, accourait à la défense de l'Amérique. En 1779, l'Espagne, sur l'invitation de la France, imitait son exemple. En 1780, la république des Provinces-Unies, à son tour, prenait fait et cause pour les États-Unis, et Catherine II, czarine de Russie, signait avec les puissances du nord le fameux traité de *Neutralité armée*, qui se proposait de changer les bases du droit maritime, tel du moins que les Anglais le concevaient, en refusant aux puissances belligérantes la faculté de visiter les vaisseaux des États neutres pour les empêcher de porter à l'un ou à l'autre parti des provisions de guerre.

Les principaux incidents de cette guerre, dont on trouvera le détail ailleurs, furent, pour l'année 1776, la prise de Boston par Washington ; une expédition des Américains sur le Canada qui échoua, mais qui, en donnant au ministère anglais la pensée de diviser ses forces pour attaquer les colonies à la fois par mer le long des côtes et par terre, en partant des lacs, devint la cause du triomphe des insurgés. Enfin la déclaration d'indépendance faite le 4 juillet par le congrès à la suite de l'envoi en Amérique de dix-sept mille mercenaires allemands achetés par le roi George à leurs princes. L'année suivante fut d'abord malheureuse; Washington fut battu à la journée de Brandywine, où La Fayette fut blessé, par le général Howe, qui s'empara de Philadelphie. Mais l'armée du nord, sous Burgoyne, fut contrainte, à Saratoga, de capituler (17 octobre 1777). La nouvelle de ce revers n'était pas encore arrivée en Angleterre, lorsque le parlement s'assembla le 20 novembre. Les partisans du ministère, dit M. Lacretelle, exaltaient à l'envi les victoires de Bran-

dywine, de German-Town, la prise de Philadelphie et celle de Ticonderago. L'adresse de remercîment que, suivant la coutume, on présentait au roi, était pleine d'expressions enflées comme si la gloire de la nation anglaise et de son souverain eût été égalée à celle des anciens conquérants de l'univers. Le comte de Chatham refusa d'y donner son suffrage. — « Je ne peux, je ne veux, milords, dit-il, féliciter le roi de ces succès insignifiants et peut-être funestes. Savez-vous quelle sera l'issue de cette campagne, par laquelle on croit avoir réparé les fautes et les malheurs des deux campagnes précédentes? Vous entendrez bientôt les ministres avouer eux-mêmes qu'on ne peut subjuguer l'Amérique. Quelle position solide, centrale, inattaquable, s'est-on assurée au milieu d'un peuple aussi calme qu'opiniâtre dans son ressentiment? On a beaucoup souffert, on n'a rien gagné dans le cours de trois campagnes; et cependant nos ministres ont-ils épargné les efforts de la nation? ont-ils été avares de dépenses? ont-ils dédaigné aucun genre de secours? Ils ont employé jusqu'à la massue et jusqu'au scalpel des sauvages de l'Amérique : voilà les armes qu'ils ont mêlées à celles des soldats anglais. » — Lord Suffolk entreprit de justifier cette dernière mesure du gouvernement, et se servit de ces expressions : « Nous avons pu nous servir sans honte et sans crime des moyens que Dieu et la nature ont mis entre nos mains. »

A ces mots, lord Chatham fut saisi de la plus violente indignation et voici en quels termes il l'exprima :

« Je suis étonné, milords, je suis atterré d'entendre de tels principes proférés dans cette chambre, dans ce pays. Je ne croyais pas avoir à réclamer de nouveau votre attention, mais je me sens forcé de parler : c'est notre devoir à nous tous membres du parlement, à nous chrétiens, de nous élever contre cette barbarie. Que Dieu et la nature ont mis entre nos mains? Quelles idées le noble lord se fait-il donc de Dieu et de la nature? Comment ose-t-on justifier, par la loi de Dieu et par l'Évangile, l'acte infâme de provoquer la barbarie de ces cannibales, qui déchirent, torturent, dévorent leurs victimes, boivent leur sang, et se font un trophée de leur chevelure?

J'en appelle à ce banc sur lequel siégent des ministres éclairés de notre religion, pour la venger de cette inculpation sacrilége. Je somme les évêques d'interposer la sainteté de leur robe; les juges, d'interposer la pureté de leur hermine pour nous mettre à couvert de cette profanation; je vous somme, milords, de venger la dignité de vos ancêtres, celle de votre caractère, et l'honneur de notre caractère national. Parmi les images qui décorent les murs de cette chambre, je vois celle de l'immortel ancêtre du noble lord auquel je réponds; je vois lord Effingham, ce glorieux destructeur de l'Armada, frémir d'indignation. En vain aura-t-il défendu la religion et la liberté de la Grande-Bretagne contre la tyrannie de Rome, si des horreurs plus condamnables que les plus cruels usages de l'inquisition sont introduites et consacrées parmi nous. Vous envoyez des cannibales altérés de sang, contre qui?... contre vos frères protestants. L'Espagne fit marcher dans les rangs de ses soldats, des chiens de guerre.... Qu'elle ne se vante plus d'avoir tout surpassé en barbarie. Nous avons déchaîné d'autres chiens de guerre contre nos compatriotes, contre ceux qu'unissent à nous les liens les plus sacrés. Que les saints prélats de notre religion se hâtent d'accomplir une cérémonie lustrale pour purifier notre pays de cette souillure, de ce crime monstrueux. Milords, je suis vieux et faible, et ne puis plus en dire davantage; mais il m'était impossible d'en dire moins; je n'aurais pu ce soir poser ma tête sur mon oreiller, si je n'avais exhalé mon indignation. » Toute l'assemblée avait paru partager les sentiments que lord Chatham venait d'exprimer avec tant d'énergie. Cependant un plan de conciliation avec l'Amérique, qu'il avait présenté, fut rejeté à la majorité de quatre-vingt-dix-sept voix contre vingt-huit. Mais ses plus sévères prédictions furent bientôt justifiées, et les ministres se virent forcés de faire connaître au parlement la convention de Saratoga. Les deux partis furent saisis d'une stupeur égale en apprenant une disgrâce aussi humiliante. On baissait les yeux, on gardait le silence. Les adversaires des ministres semblaient recueillir les forces de leur indignation pour les terrasser d'un seul coup. Lord North,

dont le flegme dédaigneux allait quelquefois jusqu'à feindre le sommeil pendant les philippiques avec lesquelles on croyait le foudroyer; l'insensible lord North versa des pleurs, et changeant tout à coup de langage, prétendit qu'il n'avait conseillé des préparatifs de guerre que pour donner plus d'efficacité à des négociations; il condamna tous les projets de taxe sur les Américains, et parla de leur accorder plus de droits qu'eux-mêmes, avant la déclaration d'indépendance, n'en avaient demandé. A la manière dont il décelait ses terreurs et proposait des sacrifices, on jugea qu'il regardait la guerre avec la France comme désormais inévitable.

La défaite de Saratoga avait décidé la France à conclure le traité négocié par Franklin; en effet l'Angleterre avait donc maintenant à combattre sur toutes les mers les alliés de l'Amérique. La marine française, sortie de ses ruines, osa affronter de nouveau le pavillon anglais. Elle livra dans cette guerre dix-sept batailles navales, et, si elle ne les gagna pas toutes, elle n'en perdit complétement qu'une seule. La première fut le grand combat d'Ouessant (27 et 28 juillet 1778), entre d'Orvilliers et Keppel.

Le 8 juillet 1778, dit M. Lacretelle, la ville de Brest fut témoin d'un spectacle imposant qui avait attiré un grand nombre de spectateurs : c'était la sortie de trente-deux vaisseaux de ligne et de quinze frégates ou autres bâtiments. L'amiral Keppel venait de rentrer dans Plymouth avec la plus forte des escadres anglaises. Il en sortit le 12 avec trente vaisseaux de ligne, dont sept à trois ponts. Le 23, les deux flottes furent en vue, à trente lieues d'Ouessant, et à une même distance des îles Sorlingues. Deux vaisseaux français s'étaient éloignés et étaient tombés sous le vent de l'escadre anglaise. L'amiral Keppel, qui cherchait à engager le combat, les fit poursuivre. D'Orvilliers ne s'inquiéta point de leur salut. On s'observa pendant quatre jours, on manœuvra pour avoir l'avantage du vent. La bataille devint inévitable le 27. Les Anglais voyaient avec étonnement la belle ordonnance dans laquelle leurs ennemis se déployaient: jamais escadre française, depuis un siècle, n'avait offert une

disposition si savante. Les deux armées navales occupaient un espace de trois lieues. Le vent soufflait à l'est; il éprouva différentes variations durant le combat; les Français étaient d'abord sous le vent. Trois divisions formaient leur ligne. L'avant-garde était sous les ordres du comte Duchaffaud. Le comte d'Orvilliers était au centre, et montait le superbe vaisseau *la Bretagne*, de 110 canons. Un autre vaisseau non moins imposant, *la Ville de Paris*, que commandait le comte de Guichen, faisait partie de la même division. L'arrière-garde était ou plutôt paraissait être sous les ordres du duc de Chartres, qu'un excellent marin, Lamothe-Piquet, était chargé de diriger. Il montait le vaisseau *le Saint-Esprit*, de 80 canons. Sa division se composait, en outre, de cinq vaisseaux de 74 et de trois de 64. Comme elle était la plus faible de l'armée française, l'amiral anglais avait conçu l'espoir de la couper par une manœuvre hardie, en portant rapidement sur elle son avant-garde, qui comptait un vaisseau de plus. Le combat s'engage dans cette disposition. Le comte d'Orvilliers craint de profiter du désordre apparent de la ligne anglaise, dont les vaisseaux cherchent à filer successivement le long de la nôtre; mais au moment où il voit *le Saint-Esprit* et d'autres vaisseaux de l'avant-garde vivement attaqués et soutenant avec vigueur un combat inégal, il renverse son ordre de bataille; son arrière-garde devient avant-garde, et passe à son tour sous le vent de la ligne ennemie. Cette manœuvre s'exécute avec célérité et sans confusion. Après un feu très-vif, que les Anglais avaient dirigé sur le corps des bâtiments français, et que ceux-ci avaient dirigé sur les mâts, les voiles et les vergues de leurs ennemis, nombre de vaisseaux de part et d'autre étaient grièvement endommagés : nul n'avait été pris. Les deux amiraux croyaient avoir réciproquement l'avantage du combat, et se proposaient d'en user avec vivacité; mais tous deux furent trompés dans leurs espérances par l'impossibilité de se faire entendre ou de se faire obéir dans leurs signaux. Le duc de Chartres, qui d'abord avait engagé le combat avec cette gaieté qui accompagne souvent la valeur française, manqua l'occasion de couper deux vaisseaux

de la ligne anglaise. On ne sait si ce fut par inexpérience ou pour avoir cédé à des conseils pusillanimes. Keppel donna en vain au vice-amiral Palliser, qui commandait l'avant-garde, l'ordre de rengager la bataille; celui-ci ne répondit rien à des signaux répétés trois fois. *Le Formidable*, que montait Palliser, était le plus endommagé des vaisseaux anglais. Ceux de la même division se tinrent également immobiles. La nuit vint, et, dans la journée suivante, les deux armées s'éloignèrent à peu près en même temps. L'amiral Keppel revint à Plymouth, mais il détacha quelques vaisseaux pour établir des croisières. D'Orvilliers rentra dans la rade de Brest avec toute son escadre, et sans y avoir été contraint par une nécessité impérieuse. La perte avait été faible et presque égale des deux côtés. Les Anglais comptaient cent cinquante hommes tués et quatre cents blessés. Les Français en avouaient un peu plus : aucun de leurs officiers n'avait péri. Le comte Duchaffaud, blessé, avait continué de commander la manœuvre de sa division avec une intelligence qui contribua beaucoup au salut de l'armée. Son fils tomba à ses côtés, blessé, comme lui, dangereusement, et la douleur du père ne dérangea point les opérations du chef d'escadre.

Si, dans cette bataille indécise, les Français n'eussent signalé que leur courage, Londres n'en eût éprouvé ni étonnement ni vives alarmes; mais comment une marine dont le dernier combat avait été la déroute du maréchal de Conflans, venait-elle de déconcerter les habiles manœuvres d'une marine perfectionnée par trente victoires consécutives? Voilà ce que les Anglais avaient à examiner avec inquiétude. Sans craindre de donner quelque joie à leurs ennemis, ils reconnurent unanimement que, pour eux, l'absence d'une victoire devait être considérée comme une défaite. L'amirauté redoubla de vigilance : tous les vaisseaux, promptement réparés, se hâtèrent de quitter la rade, et se promenèrent sur l'Océan, où ils étaient accoutumés de dominer; les uns vinrent au-devant des convois que les ports d'Angleterre attendaient des deux Indes, et les autres interceptèrent les convois de Saint-Domingue et de la

Martinique. La cupidité des Anglais satisfaite adoucit les souffrances de leur orgueil. Keppel et Palliser portèrent leurs accusations réciproques devant un conseil de guerre, qui, au bout de quelque temps, les acquitta l'un et l'autre.

L'année suivante l'Espagne se déclara pour la France et d'Orvilliers réunit sous son commandement les flottes des deux couronnes. A la tête de soixante-six vaisseaux de ligne il commanda pendant plusieurs mois l'Atlantique et la Manche et assiégeait Plymouth, quand une furieuse tempête le chassa du canal. Avec plus de décision de la part du général, plus d'habileté de la part du ministère français, l'Angleterre aurait pu être envahie. Cette occasion ne se retrouva plus. D'Estaing dans le même temps enlevait Saint-Vincent et la Grenade et dominait dans la mer des Antilles, où l'amiral Byron n'osait lui livrer bataille. Une tentative malheureuse sur Savannah a cependant pour effet de contraindre les Anglais à évacuer Rhode-Island pour couvrir New-York. Dans le même temps le Sénégal, cédé par le traité de Paris, leur était enlevé par Lauzun ; le corsaire américain Paul Jones capturait après un brillant combat, une partie des vaisseaux anglais qui faisaient le commerce de la Baltique ; enfin, dans une rencontre entre *le Québec*, frégate anglaise et *la Surveillante*, frégate française commandée par du Couëdic, *le Québec* après une lutte acharnée sauta en l'air. Du Couëdic fit recueillir les restes du malheureux équipage et le gouvernement français renvoya ces braves gens dans leur pays. Il donnait l'ordre aussi à tous ses capitaines de respecter partout le fameux capitaine Cook qui faisait alors son troisième voyage de découverte autour du monde.

Au commencement de 1780, l'amiral Rodney, qui s'était fort distingué dans la guerre de sept ans, partit des côtes d'Angleterre avec vingt et un vaisseaux de ligne. Il annonçait hautement qu'il allait détruire les forces navales de la France et de l'Espagne et il faillit tenir parole. D'abord il rencontra à la hauteur du cap Sainte-Marie don Juan de Langara : quoique inférieurs en nombre, les Espagnols combattirent avec bravoure, et don Juan, blessé dangereusement, ne se rendit que lorsqu'il vit l'incendie à bord de ses vais-

seaux et la plus grande partie des siens hors de combat. C'était la première victoire navale que les Anglais eussent remportée depuis le commencement de la guerre ; aussi eut-elle en Angleterre un grand retentissement. Rodney ravitailla aussitôt Minorque et Gibraltar et fit voile vers les Antilles ; là il rencontra le comte de Guichen et lui livra trois combats tous trois indécis, mais où l'avantage était cependant plutôt du côté des Français. Ne pas vaincre pour Rodney c'était être vaincu. Étonnés de l'habileté des manœuvres de la flotte française, les Anglais craignaient d'avoir trouvé des rivaux avec lesquels il faudrait désormais partager l'empire des mers ; l'approche de la flotte espagnole qui arrivait d'Europe rendait cet avenir encore plus sombre, car Rodney ne put empêcher la jonction des deux escadres. Heureusement une violente tempête causa de nombreuses avaries à la flotte ennemie, et une maladie contagieuse frappa l'armée espagnole. L'amiral français, condamné à l'inaction, se sépara de ses alliés et retourna en France, escortant deux riches convois de Saint-Domingue et de la Havane. Les Anglais eurent moins de bonheur : croyant toutes les forces navales de la maison de Bourbon occupées dans la mer des Antilles, ils avaient fait partir d'Angleterre deux convois pour les Indes et l'Amérique ; ils furent interceptés par les Français et les Espagnols, qui s'emparèrent de soixante vaisseaux, de quatre mille hommes et d'un butin évalué à cinquante millions.

Sur le continent américain les Anglais eurent plus de succès, grâce au découragement dans lequel les insurgés étaient tombés. Ils prirent Charles-Town, battirent le général Gates à Cambden et provoquèrent la trahison du colonel Arnold, qui jeta quelques instants l'anxiété dans les rangs des Américains. Mais Washington répara tout par sa fermeté, et un secours arrivé de France, sept vaisseaux de ligne, dix millions et six mille hommes commandés par Rochambeau, rendit à la lutte toute sa vivacité.

L'Angleterre était dans un grand état de crise : l'administration était impuissante, la couronne avilie par les invectives de l'opposition parlementaire, l'Irlande en insurrection, Londres pleine de troubles. Le parlement venait de

modifier les peines atroces portées contre les catholiques et que l'expédition de Charles-Édouard avait fait remettre en vigueur. Un fanatique de l'autre siècle, lord Gordon, ameuta la populace aux cris de *no popery*. Cent mille hommes assiégèrent la chambre des communes, incendièrent les édifices publics et furent maîtres de la capitale pendant trois jours (juin 1780). Il fallut une véritable bataille, où un grand nombre d'hommes périrent, pour apaiser cette insurrection, qui n'avait pas de base, mais qui faillit emporter le gouvernement. En même temps, les haines que le despotisme maritime des Anglais avait excitées dans toute l'Europe éclataient par une confédération qui les laissa sans alliés.

L'Angleterre, depuis un siècle, s'était arrogé le droit de soumettre à une visite les navires des puissances neutres et de les confisquer s'ils portaient des armes ou des munitions de guerre. La Russie, la Suède, le Danemark, l'Autriche et la Prusse, pour mettre leur commerce à l'abri de ces injustes agressions qui faisaient porter le poids de la guerre sur ceux qui n'y étaient point engagés, publièrent un manifeste dans lequel ils annoncèrent que des croisières protégeraient le commerce de leurs nationaux. Ce fut ce qu'on appela la neutralité armée.

« C'est à la France, dit un historien anglais, à ses intrigues, à son désir de nous susciter des ennemis, que cette ligue est entièrement due : elle voulait déjouer nos opérations en mettant nos droits en question et en faisant élever contre eux des prétentions exorbitantes. » La France en effet avait soutenu et soutient encore ce système qui peut seul assurer la liberté des mers. Mais c'était Catherine II, impératrice de Russie, qui saisie de la grande ambition d'affranchir l'Océan, avait poussé le plus énergiquement à la formation de cette ligue du nord, à cette inauguration d'un nouveau code maritime dont le principe était que les vaisseaux libres rendent la marchandise libre. Il va sans dire que personne ne soutenait que les neutres pussent ravitailler une place assiégée ou même seulement bloquée, mais à condition que la force assaillante fût assez considérable

pour maintenir un blocus effectif. Cette question du *blocus effectif* n'est malheureusement pas encore décidée.

Cette coalition de toutes les marines secondaires était menaçante pour l'Angleterre. Elle espéra la déjouer en frappant des coups rapides; les Hollandais, les plus à craindre, furent attaqués les premiers, et trahis par leur stathouder, ils furent battus par l'amiral Parker sur *le Doggers-Bank*. Les Anglais se jetèrent aussitôt sur leurs colonies, proie qu'ils convoitaient depuis longtemps. Aux Antilles Rodney s'empara de Saint-Eustache et fit charger sur trente-deux vaisseaux les dépouilles qu'il enleva. Mais le brave Lamothe-Piquet ravit en vue de l'Angleterre ce butin estimé plus de seize millions. Aux Indes orientales Johnstone fut chargé de mettre la main sur les colonies hollandaises. La France vint au secours de son nouvel allié : une flotte, confiée au bailli de Suffren, partit à la poursuite de Johnstone, tandis que le comte de Grasse se dirigeait avec vingt et un vaisseaux sur les Antilles où il battit le vice-amiral Hood, et reprit Saint-Eustache et Tabago.

Il est difficile, dans un résumé nécessairement aussi rapide que celui-ci, de raconter tous les incidents d'une guerre qui s'étendait sur les cinq parties du monde. Nous rappellerons seulement la belle opération de Washington, de La Fayette et du comte de Grasse contre York-Town, où Cornwallis fut contraint de se rendre avec sept mille hommes ; six vaisseaux de guerre et cinquante bâtiments marchands furent remis aux vainqueurs (17 octobre 1781). Ce fut sur le continent américain le plus important fait d'armes de cette guerre. L'Amérique retentit d'un cri de joie, car la lutte semblait terminée. Les Anglais ne possédaient plus en effet que New-York, Charles-Town et Savannah.

Après ce succès, le comte de Grasse, qui avait quelque temps auparavant battu Hood et Grave dans la baie de Chesapeak, remit à la voile, et se dirigea vers les Antilles, où le marquis de Bouillé avait repris Saint-Eustache, Saba et Saint-Martin. Il s'empara de l'île Saint-Christophe et de Mont-Serrat; en même temps les Espagnols chassèrent les Anglais de la Floride, et en Europe le duc de Crillon leur

prenait Minorque (février 1782). Il ne restait plus aux Anglais dans les Antilles d'autre possession importante que la Jamaïque : le comte de Grasse résolut d'en faire la conquête. Avec trente-deux vaisseaux de ligne il allait joindre seize mille Espagnols, lorsqu'il rencontra près de Saintes l'amiral Rodney; ce dernier qui avait trente-huit vaisseaux engagea la bataille que de Grasse pouvait et aurait dû éviter : elle fut longue et vivement disputée; de Grasse au moins y combattit jusqu'à la dernière extrémité : monté sur *la Ville de Paris*, vaisseau de 120 canons, il se défendait encore après dix heures de combat contre six navires anglais; le soleil était près de se coucher; la nuit pouvait sauver l'amiral, mais *le Barfleur*, monté par Samuel Hood, s'approche de *la Ville de Paris* et d'une seule décharge emporte soixante hommes : une seconde décharge ne laisse sur *la Ville de Paris* que trois hommes sans blessure auprès de l'amiral ; cédant à la fortune, Grasse se rend (12 avril 1782).

Cette défaite n'eut naturellement d'autre résultat fâcheux que la perte d'hommes et de vaisseaux qu'on y avait faite, mais elle fut d'une grande importance dans l'opinion. On oublia que c'était la première que les Français eussent éprouvée dans cette guerre. Quelque temps après, Lamothe-Piquet enleva aux Anglais un convoi de seize millions, et La Pérouse, avec un vaisseau et deux frégates, dévasta un de leurs plus beaux établissements dans la baie d'Hudson. Londres n'en célébra pas moins son triomphe avec une joie insultante. Un des plus curieux incidents de cette guerre fut le siége de Gibraltar. L'Espagne voulait à tout prix rentrer en possession de ce rocher, d'où l'Anglais insultait à son honneur national; mais elle ne savait pas que c'était sur les côtes de la Grande-Bretagne qu'il fallait aller conquérir l'imprenable forteresse. Depuis 1779, Gibraltar était bloqué par quarante-six vaisseaux de guerre, cent petits bâtiments, dix batteries flottantes et une armée de quarante mille hommes. Rodney en 1780, et Darby en 1781, forcèrent la ligne de blocus et ravitaillèrent la place. L'année suivante, la direction du siége fut confiée au duc de Crillon, célèbre par la conquête de Minorque, qu'on

estimait une des plus fortes places du monde; mais, contrairement à son avis, on tenta une attaque avec des batteries flottantes dont l'installation n'était pas encore complétement achevée. « Le 13 septembre, dit M. Lacretelle, à sept heures du matin, dix batteries flottantes furent lancées d'Algeziras : trois s'approchèrent fort près de la place. Le prince de Nassau en montait une. Jusqu'à trois heures de l'après-midi, elles eurent un succès qui paraissait confirmer toutes les espérances de leur inventeur. Ce nouveau genre d'attaque était secondé par le feu des batteries du camp de Saint-Roch. Les Anglais montraient de l'hésitation et de l'étonnement. Les fortifications de la place, et surtout les murs du vieux môle, étaient vivement attaqués. Les boulets, les bombes et même les boulets rouges n'avaient produit aucun effet sur les batteries flottantes. L'alarme commença quand on vit deux de ces batteries fumer et s'embraser. De petits bâtiments et des nageurs accoururent pour éteindre la flamme; mais pendant qu'on était occupé de ces soins, les batteries ralentissaient leur feu : celui des assiégés redoublait, ils lançaient contre elles des chaloupes canonnières qui les prenaient de flanc. Les boulets rouges déconcertaient les efforts des travailleurs. La valeur héroïque et la présence d'esprit du prince de Nassau, du chevalier d'Arçon et d'un brave Espagnol, Moreux, retardaient le désastre général; mais la nuit rendit plus affreux le développement de ce vaste incendie. Les bombes et les boulets ne cessaient de pleuvoir de l'inexpugnable rocher; l'obscurité ne permettait plus ces secours empressés qui avaient arrêté le feu. Les Espagnols mirent le feu à plusieurs des batteries que les boulets rouges avaient épargnées, soit par un mouvement de rage, soit par la crainte qu'elles ne tombassent au pouvoir des Anglais. De malheureux soldats, pour échapper à l'incendie, se jetaient dans la mer, et, désespérant d'atteindre le rivage, revenaient s'accrocher aux batteries mêmes qu'ils voyaient brûler.... Plus de quinze cents Français ou Espagnols périrent. Une seule des dix batteries ne fut point brûlée, mais elle se rendit aux Anglais. » Une nouvelle flotte, celle de l'amiral Howe, vint, après cet échec, ravi-

tailler encore une fois Gibraltar. Dès lors tous les efforts des Espagnols furent impuissants, et le siége ne fut plus qu'un blocus. L'honneur de cette énergique défense revint au général Elliot.

Si la cour de Madrid et la cour de Versailles avaient bien compris leurs intérêts et la situation de l'Angleterre, elles n'auraient pas été se ruer, en vains efforts, contre le roc inexpugnable de Gibraltar ; elles n'auraient pas envoyé leurs flottes dans la Manche ni même aux Antilles ; Gibraltar pris, l'Angleterre ne perdait qu'un fort, il est vrai, important; les Antilles enlevées, elle ne perdait que quelques îles ; mais là où étaient ses richesses, sa grandeur et sa vie auraient dû se diriger tous les efforts de ses ennemis. C'était aux Indes qu'il fallait vaincre l'Angleterre ; c'est ce que comprit quelques années plus tard un illustre général.

Pourtant une tentative fut faite dans cette direction ; le bailli de Suffren fut à la sollicitation des Hollandais envoyé dans l'Inde. Les Anglais, depuis qu'ils avaient chassé les Français de cette grande presqu'île, y régnaient en maîtres absolus. Tout le Bengale, six radjahs, le grand mogol même étaient sous leur dépendance. Haïder-Ali seul avait osé leur résister ; il les avait même forcés à signer en 1769 une paix honteuse. Réduit à ses seules forces, ce courageux prince fut accablé ; les Anglais venaient de le battre dans trois combats, et d'enlever les possessions hollandaises (1781), lorsque Suffren arriva pour les venger. Le 15 février 1782 il remporta une première victoire navale sur l'amiral Hughes, et aida Haïder-Ali à prendre la position de Gondalour. Deux nouvelles victoires permirent à l'amiral français de s'emparer de Trinquemale dans l'île de Ceylan. Haïder-Ali mourut alors ; son fils Tippou-Saheb vit ses États ravagés, sa capitale prise avec ses trésors, et se trouvait vivement pressé dans Gondalour, lorsqu'une quatrième victoire navale de Suffren vint le délivrer. Cette bataille se livra le 20 juin 1783, le 25 novembre de la même année la paix fut proclamée dans l'Inde. Les préliminaires avaient été signés à Versailles dès le mois de janvier.

Le 28 mars 1782, lord North avait fait place à un nouveau

ministère qui, pour arrêter les succès de la France, s'était décidé à reconnaître l'indépendance des États-Unis. Le 30 novembre 1782, les Américains et les Anglais conclurent sur cette base un traité qui devait être définitif, lorsque l'Angleterre et la France auraient réglé leurs différends. Les préliminaires de paix entre ces deux puissances furent signés à Versailles le 20 janvier 1783. L'Angleterre restituait à la France, en Afrique le Sénégal, en Amérique les îles de Saint-Pierre, de Miquelon, de Sainte-Lucie, et lui cédait celle de Tabago. En retour, l'île de la Grenade et les Grenadines, la Dominique et les îles de Saint-Vincent, de Saint-Christophe, de Nevis et de Mont-Serrat lui furent rendues; dans les Indes orientales, la France recouvra Pondichéry, Karical et tout ce qu'elle possédait, avant la guerre, au Bengale et sur la côte d'Orixa. Elle obtint encore d'autres concessions importantes relatives à son commerce et au droit de fortifier différentes places. Mais une des clauses les plus honorables pour la France fut celle par laquelle le roi d'Angleterre consentit à l'abrogation de tous les articles relatifs au port de Dunkerque, depuis la paix d'Utrecht, en 1713. La cour de Londres céda à celle de Madrid l'île de Minorque et les deux Florides, moyennant la restitution des îles de Bahama. Ces préliminaires furent convertis en traité définitif le 3 septembre de la même année. La veille, avait été conclu à Paris le traité particulier entre la Grande-Bretagne et les États-Généraux. Les Hollandais recouvraient leur établissement de Trinquemale et cédaient Négapatnam et ses dépendances.

Le résultat de la guerre de l'indépendance fut considéré par l'Angleterre, en 1783, comme une honte et un grave échec. Mais il y avait quelque chose de plus honteux encore que la défaite, c'étaient les moyens employés par l'Angleterre contre ses propres enfants, c'était l'appel fait au tomahawk et au scalpel des sauvages achetés au prix de quelques barils de poudre et de rhum, c'était l'appel fait à la brutalité des soudards vendus au poids de l'or par la cupidité des petits princes allemands, c'était la récompense payée aux Indiens pour les chevelures d'hommes, de femmes, d'enfants tombés sous leur couteau. Depuis, l'opinion a bien

Digitized by Google

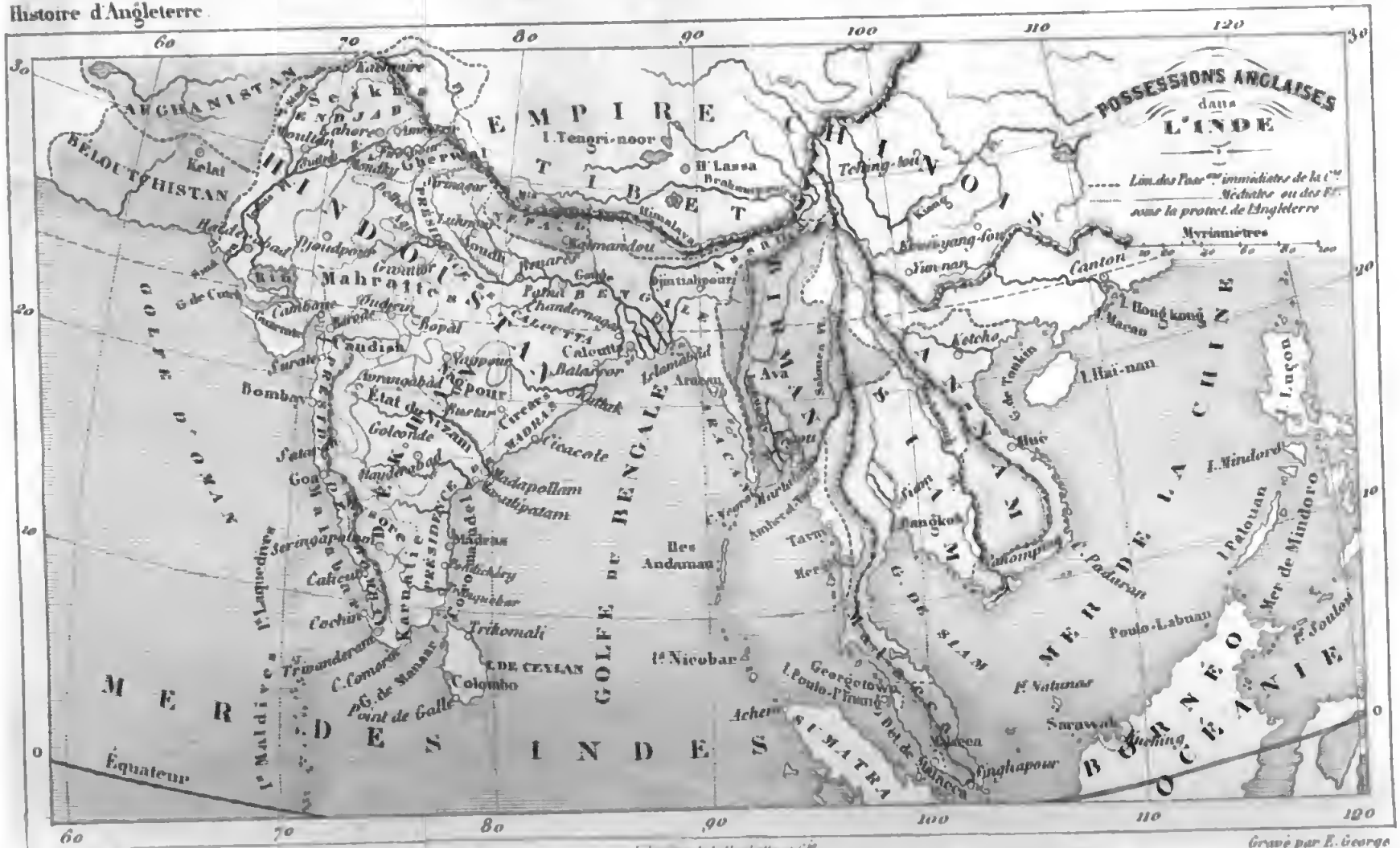
POSSESSIONS ANGLAISES
dans
L'INDE
Lim. des Poss.ons immédiates de la Cie
Médiates ou des Ét.
sous la protect. de l'Angleterre
Myriamètres
EMPIRE CHINOIS
TIBET
HINDOUSTAN
AFGHANISTAN
BÉLOUTCHISTAN
Kelat
Kachmire
Seikhs
Lahore
Gherwal
Sirinagar
Kalmandou
Himalaya
Djintalipour
Tching-tou
Kiang
Yun-nan
Canton
I. Hong-kong
I. Macao
I. Haï-nan
Ketcho
G. de Tonkin
Huc
I. Luçon
I. Mindoro
I. Palouan
Mer de Mindoro
Poulo-Labuan
Mer de la Chine
Mer Bornéo
Océanie
Bornéo
Sarawak
Kuching
Singhapour
Malacca
Sumatra
Achem
Georgetown
I. Poulo-Pinang
Bet. de Malacca
Ile Nicobar
Iles Andaman
Ava
Aracan
Calcutta
Chandernagor
Patna
Bengale
Golfe du Bengale
Madras
Cicacole
Madapollam
Trikomali
I. de Ceylan
Colombo
Point de Galle
Golfe d'Oman
Mer des Indes
Équateur
Mahrattes
Candish
Bombay
Goa
Calicut
Cochin
Trivanderam
Karnatic
Malabar
Mysore
Dekhan
Golconde
État du Nizam
Nagpour
Bopal
Oudjein
Cambaye
Surate
Kaldérabad
Djoudpour
Rin
Gwalior
Lahore
Amritsar
Sirinagar
Kalmandou
Bénarès
Gange
Calcutta
Balassor
Islamabad
Aracan
Ava
Tavoy
Mer
Siam
Bangkok
Cambodge
C. Padaran
G. de Siam
Mer de la Chine
Gravé par E. George

changé relativement à l'estimation de la perte de la Grande-Bretagne, et, si la marine américaine est pour celle d'Angleterre une terrible rivale, il n'en est pas moins vrai que la Grande-Bretagne a trouvé pour son commerce, dans les États-Unis devenus indépendants et prospères, un débouché que l'Amérique, demeurée à l'état de colonie, ne lui aurait jamais offert. Or, pour l'Angleterre, la question vitale, c'est celle de l'écoulement des produits de sa gigantesque industrie, qui l'étoufferait si elle ne trouvait à s'épancher au dehors.

Cette guerre porte avec elle un autre enseignement, c'est que la France pourra, quand elle le voudra sérieusement et que l'Angleterre ne lui jettera pas, suivant son habitude, l'Europe entière sur les bras, reparaître avec honneur sur les mers.

Indes orientales; compagnie des Indes; Clive; Warren Hastings.

Si c'est sous George III que l'Angletere perdit ses plus belles colonies des Indes occidentales, c'est également sous lui que, par compensation, elle se créa dans les Indes orientales un empire encore plus vaste.

La puissance de la compagnie des Indes est un des phénomènes les plus curieux que puisse présenter l'histoire : Tyr, Carthage, Venise, Gènes, acquirent sans doute par le commerce, quoique très-faibles en elles-mêmes, une splendeur extraordinaire ; mais ces villes avaient une souveraineté, une force publique qui leur appartenait en propre et leur donnait l'impulsion. C'étaient de petits États, mais libres, et ne relevant que d'eux-mêmes. La compagnie des Indes n'est qu'une association de marchands; elle relève de l'autorité de son pays, elle obéit aux lois nationales. Cependant cette compagnie est parvenue, en moins de deux siècles, à fonder l'empire le plus vaste qui existe, après l'empire russe et les États-Unis, à gouverner avec un pouvoir absolu plus de cent millions d'hommes ; à déclarer la guerre, à signer des traités de paix et d'alliance ; à détrôner des rois et des empereurs, comme le font les États régulièrement constitués.

Dans l'année 1599, quelques marchands réunis au *Royal exchange* s'étant décidés à envoyer une expédition dans l'Inde, jettent dans cette entreprise une somme d'environ trente mille livres sterling (sept cent cinquante mille francs), divisée en cent une parts, et sollicitent du trône une charte qui leur est accordée, comme on l'a vu, en 1600. Les profits des premières expéditions varièrent de cent à deux cents pour cent du capital engagé : aussi celui-ci s'accrut successivement jusqu'à deux millions de livres qu'il était en 1618. Mais deux compagnies rivales se formèrent, l'une en 1636, l'autre en 1655; elles ne tardèrent pas à se fondre dans la compagnie primitive, qui prit le nom, qu'elle porte encore, de *compagnie réunie des marchands trafiquant aux Indes orientales.*

Les Anglais procédèrent dans l'Hindoustan avec habileté, audace, bonheur et persévérance. La compagnie humble, remplie de prévenances et d'attentions délicates à son début, voulait, disait-elle, borner ses opérations au commerce, et s'enrichir en enrichissant les indigènes eux-mêmes. Grâce à ces dehors trompeurs, elle obtint, en 1611, du grand mogol, la permission d'établir quelques comptoirs à Surate, Ahmedabad, Cambaya et Goya. En retour, elle s'était engagée à payer un droit d'exportation de trois et demi pour cent sur toutes les marchandises achetées dans l'empire. Quelques années plus tard (1650), le grand mogol, à la prière d'un médecin nommé Houghton, qui avait guéri plusieurs personnes de sa cour, avait accordé à la compagnie le droit de trafiquer dans toute l'étendue de la province du Bengale, sans payer aucun droit. A partir de cette époque, les progrès de la compagnie furent rapides, comme entreprise commerciale. Ainsi, en 1681, ses intérêts dans la vallée inférieure du Gange étaient devenus assez considérables pour qu'elle nommât un gouverneur de l'Hougly. Quatre ans plus tard, elle eut le droit de se choisir un président qui fut à la fois général et amiral de toutes les forces dans l'Inde et qui, à la suite d'une guerre heureuse soutenue pour un prince indien, obtint, comme prix de ses services, la cession de quelques terres sur les bords de l'Hougly. La

compagnie y jeta aussitôt (1690) les premiers fondements du fort Williams sur la rive droite de l'Hougly, l'un des bras du Gange. Cette position offrait de graves inconvénients, l'air malsain, l'eau saumâtre, le sol marécageux, l'ancrage peu sûr. Cependant cet établissement si mal situé est devenu une des plus belles, une des plus opulentes villes du monde, malgré les fréquentes incursions et les ravages des Mahrattes dans le Bengale. Aujourd'hui Calcutta, qui s'est formée autour du fort Williams, compte plus de six cent mille habitants.

La compagnie fit peu de conquêtes territoriales jusqu'à la seconde moitié du XVIIe siècle; car elle n'acquit dans cet intervalle que Bombay, qui en 1688 lui fut cédée par la couronne[1] : les causes en furent la division de ses domaines en trois présidences indépendantes l'une de l'autre, Bombay, Madras et Calcutta, la rivalité de la compagnie d'Ostende (1726) que soutenaient l'Autriche et l'Espagne, enfin celle moins sérieuse des deux compagnies suédoise et prussienne. Il y eut même dès lors une tentative de Pierre le Grand pour établir des relations directes entre l'Inde et la Russie par la Boukharie. Mais la concurrence la plus redoutable était celle de la France, qui de Pondichéry menaça sous Dupleix, durant la guerre de la succession d'Autriche, de fonder un vaste empire dans l'Inde entière. Dupleix s'empara de Madras (1746), domina dans le Nizam (1751) et avait presque soumis le Dekkan, lorsqu'il fut rappelé. Un homme pouvait le remplacer, le grand Bussy, comme les Anglais l'appellent, qui gouvernait réellement le Nizam; Bussy fut laissé de côté et Lally, envoyé comme gouverneur de Pondichéry, ne fit que des fautes; il perdit la bataille de Vandevash (1759) et deux ans plus tard rendit aux Anglais Pondichéry qu'il avait du moins bravement défendu. Depuis ce moment les Anglais avancèrent rapidement dans la domination de l'Inde.

La Bourdonnais et Lally-Tollendal avaient dit : *plus d'Anglais dans l'Inde*, Clive leur répondit par le cri *plus de Français dans l'Inde* et réalisa presque à la lettre sa de-

1. Bombay faisait partie de la dot de Catherine de Portugal, veuve de Charles Ier.

vise. En effet, par la paix de 1763, Pondichéry fut rendu à la France, mais avec un territoire circonscrit de douze à vingt kilomètres vers le sud et l'ouest. La France recouvra aussi Karical, Chandernagor et tous ses comptoirs du Bengale, mais sous la condition expresse de n'établir aucune fortification à Chandernagor et ses dépendances. L'abus de cette convention fut poussé si loin, qu'en 1770 le gouverneur de cette ville ayant voulu creuser un fossé pour donner cours à des eaux stagnantes, une compagnie de pionniers, envoyés de Calcutta, détruisit les travaux et combla le fossé.

Souveraine au Bengale, la compagnie devait cependant trouver des adversaires redoutables dans la presqu'île même de l'Inde, les Mahrattes, le Nizam [1] ou prince du Dekkan, et surtout le régent de Mysore, le célèbre Haïder-Ali, surnommé le *Grand Frédéric de l'est*, ainsi que son fils l'héroïque Tippou-Saheb. Mais elle triompha de tous les obstacles, grâce à sa vigoureuse organisation. Elle s'était, en effet, constituée de très-bonne heure en gouvernement régulier. Dès 1624, Charles Ier lui avait conféré le droit de punir, conformément aux lois civiles ou militaires, ceux de ses employés qui se rendraient coupables de délits et de crimes dans les Indes orientales; ce droit allait jusqu'à la condamnation à mort. En 1661, elle obtint davantage : une nouvelle charte l'autorisa à faire la paix et la guerre. La compagnie eut ensuite une force publique organisée à l'instar des plus puissants États de l'Europe. L'armée de mer fut composée de marins expérimentés et de vaisseaux marchands armés en guerre; l'armée de terre compta des corps de diverses armes, des officiers et des soldats du génie, des artilleurs à cheval et à pied, des troupes régulières et irrégulières tant en infanterie qu'en cavalerie, des corps de vétérans, des corps de sapeurs, divers services de santé, un état-major considérable. A l'organisation militaire fut jointe l'organisation civile. Une cour suprême de justice composée d'un grand juge et de trois assesseurs, des cours

1. Nizam, nommé vizir du Dekkan par le grand mogol, y avait fondé, en 1723, un Etat indépendant qui prit son nom.

Digitized by Google

provinciales et des tribunaux de police furent installés. Le gouvernement de l'Inde fut confié à un gouverneur général qui, dès l'origine, ainsi que tous les autres fonctionnaires de l'Inde, reçut des émoluments considérables. Déjà, en 1727, son traitement annuel était de six cent mille francs; celui de chaque membre ordinaire du conseil, de deux cent quarante mille francs; celui de chacun des gouverneurs ou présidents de Madras et de Bombay de trois cent mille francs; celui du général commandant en chef, indépendamment d'une énorme bonification affectée à ce grade, de cent quatre-vingt mille francs; celui des colonels de quarante-cinq mille francs; celui des capitaines, de seize mille francs; celui des lieutenants, de dix mille francs; celui des sous-lieutenants, de neuf mille deux cent francs.

Mais, tandis que pour affermir sa puissance la compagnie introduisait dans l'Inde une forme de gouvernement imitée des institutions européennes, elle conservait du gouvernement qui l'avait précédée, tout ce qui pouvait tendre à l'accroissement de ses richesses. Les musulmans, en établissant leur domination dans l'Inde, s'étaient arrogé le droit de propriété absolue sur toutes les terres; ils avaient décrété que la moitié du produit brut du sol serait le tribut ou l'impôt par lequel les cultivateurs infidèles rachèteraient de la mort, eux, leurs femmes et leurs enfants. Ces principes furent continués par la compagnie; comme ses prédécesseurs, elle préleva la moitié du produit brut de la terre. Elle fit même davantage, et non contente d'imiter les musulmans en matière fiscale, elle ajouta les impôts européens aux impôts musulmans. C'est par millions qu'il faut compter les malheureux Indous morts de misère et de désespoir. Pour l'honneur du peuple anglais, on est obligé de croire que ces atrocités ne furent impunies que parce qu'elles restèrent longtemps ensevelies dans les ténèbres. Mais enfin la presse souleva un coin du voile. Le célèbre Clive qui avait chassé les Français des ports du Gange et soumis tous les nababs du Bahar, du Bengale et de l'Orissa ne put lui-même, malgré ses immenses services, échapper au contrôle de la chambre des communes dont beaucoup de membres, d'ac-

cord avec le ministre, s'efforcèrent, en 1773, de faire passer en proposition « que, pour acquérir sa fortune, lord Clive avait abusé du pouvoir qu'on lui avait confié. » La proposition fut rejetée, mais Clive n'en tomba pas moins dans la plus sombre mélancolie, et le 22 novembre 1774, il mit lui-même un terme à son existence.

Les crimes comme les succès de Clive devaient encore être dépassés par ceux de Warren Hastings. La compagnie écrivait sans cesse à ce dernier de ne pas écraser les populations et de lui envoyer beaucoup d'argent. Le gouverneur général donnait toute son attention à la dernière partie des dépêches, mais ne tenait jamais compte de la première. Raconter toutes les exactions, toutes les infamies, toutes les atrocités dont il se rendit coupable pour augmenter la puissance et les richesses de la compagnie serait impossible. Les proconsuls romains se trouvèrent dépassés et de beaucoup. Le nouveau Verrès comme l'ancien ne ménageait guère plus ses compatriotes que les vaincus. Le jour où il célébra à Calcutta, avec une splendeur tout orientale, ses noces avec la baronne Imhoff, auparavant sa maîtresse, il fit arracher de chez lui et promener de force dans les salons du palais du gouvernement le conseiller Clavering qui avait refusé de prendre part à la fête. Le malheureux conseiller succomba à ce mauvais traitement peu de jours après. Un autre conseiller fut grossièrement insulté en plein conseil par Hastings, qui se battit en duel avec lui, et lui envoya une balle dans le corps.

Le 13 février 1788 la chambre des lords transformée en cour de justice siégeait, non plus dans son local ordinaire, mais dans la grande salle de Guillaume le Roux à Westminster, dans cette salle qui avait retenti d'acclamations de joie à l'avénement de trente rois, dans cette salle qui avait entendu prononcer la juste condamnation de Bacon, l'éloquente défense de Strafford, la sentence de Charles Ier. Quant à l'auditoire, il comprenait tout ce que l'Angleterre renfermait de plus illustre : on y voyait et le prince de Galles, et Reinolds le plus grand peintre de l'époque, et Parr le plus grand érudit, et la belle Georgina, duchesse

de Devonshire, dont les baisers sauvèrent Fox d'un rude échec électoral. L'empressement était tel qu'un billet d'entrée pour une seule personne fut payé jusqu'à treize cents francs.

On ne s'étonnera plus d'une telle pompe et d'une semblable assistance, lorsqu'on saura qu'il s'agissait de juger l'administrateur d'un vaste empire, un homme qui avait fait des lois et des traités, commandé des armées, couronné et détrôné des souverains. Quand Warren Hastings s'avança à la barre et s'agenouilla, tous les yeux se fixèrent sur lui. Un corps grêle, délicat et amaigri; une démarche pleine de dignité, un front haut et intelligent, une physionomie pensive et grave, sans roideur et sans austérité; une bouche qui indiquait un caractère inflexible; une figure pâle et fatiguée, mais sereine, sur laquelle se lisait, aussi distinctement qu'au-dessous d'un portrait placé dans la chambre de Calcutta : *Mens æqua in arduis;* tel fut le grand proconsul, quand il se présenta devant ses juges. Ses conseils l'accompagnaient; c'étaient des avocats que leurs talents devaient plus tard élever jusqu'aux plus hautes dignités de l'ordre judiciaire, Law, Dallas et Palmer. Mais ni l'accusé, ni ses défenseurs n'attiraient la même attention que ses accusateurs. En tête des membres chargés de soutenir l'accusation pour les communes se trouvaient Burke, Fox et Shéridan, c'est tout dire. La lecture de l'acte d'*impeachment* occupa deux jours entiers; le troisième jour seulement, Burke se leva. Son discours d'ouverture, qui devait renfermer l'exposition générale de toutes les charges, remplit quatre audiences. Il le termina par cette solennelle déclaration : « Moi le délégué des communes, j'accuse Warren Hastings de haute trahison. Je l'accuse au nom de la Grande-Bretagne, au nom du parlement, dont il a trahi la confiance. Je l'accuse au nom de l'Angleterre, dont il a flétri l'honneur. Je l'accuse au nom du peuple indien, dont il a détruit les lois, anéanti la liberté, ravagé la propriété et désolé le territoire. Je l'accuse au nom de ces lois éternelles de vertu et de justice qu'il a violées; je l'accuse au nom de ces lois spéciales et nationales qu'il a foulées aux pieds. Je l'ac-

cuse, enfin, au nom de la nature humaine qu'il a indignement outragée, dans tous les âges, dans toutes les conditions, par l'extorsion et la rapine, par la brutalité et l'empoisonnement, par le fer et par le feu. » Après Burke, ce fut Fox qui prit la parole comme second accusateur; après Fox, Shéridan comme troisième accusateur. Shéridan parla deux jours et, en terminant sa péroraison, tomba évanoui dans les bras de Burke. Mais le terme de la session approchait, et sur les vingt chefs d'accusation, deux seulement avaient été épuisés; la suite des débats fut remise à la session prochaine. Toutefois ce fut seulement en 1795 que se termina le procès de Warren Hastings, le plus long de tous ceux dont les annales criminelles ont conservé le souvenir. L'accusé fut acquitté! Cette sentence fut accueillie avec sympathie par la nation, car la longueur des débats avait rendu l'accusé un objet de compassion; mais les frais de la procédure, les honoraires de ses défenseurs, les subventions aux journaux, les salaires de divers pamphlétaires avaient absorbé presque toute sa fortune; après son acquittement, il se trouva complétement ruiné. La compagnie lui fit une pension annuelle de cent mille francs, pension qui l'empêcha à peine, vu ses habitudes de luxe, de tomber dans la misère.

Les abus de pouvoir de Warren Hastings, s'ils ne furent pas flétris par une sentence de réprobation, n'en avaient pas moins eu pour résultat, même bien avant sa mise en jugement, d'appeler l'attention publique sur la compagnie [1].

1. Nous mentionnons rapidement les accroissements successifs de la compagnie depuis le milieu du XVIIIe siècle : En 1757, Mazulipatam avait été prise et le nabab du Bengale avait cédé près de Calcutta le territoire appelé les Vingt-Quatre Pergunnahs; quatre ans plus tard, celui du Carnatic avait abandonné Madras avec les sept Magans, le fort Saint-David et quelques portions du pays des Circars du nord. En 1765, le grand mogol donna à la compagnie le droit de lever les tributs dans le Bengale, le Bahar et l'Orissa, c'est-à-dire la souveraineté de ces riches provinces. Mais l'abandon qu'il leur fit encore du pays des Circars septentrionaux faillit amener une guerre avec le nizam du Dekkan, qui toutefois consentit, en 1766, à ratifier la concession moyennant une pension annuelle de sept lacks de roupies (1 750 000 fr.), qui en 1823 fut racheté moyennant une somme de 41 750 000 fr. En 1775, cession de Bénarès; août 1778, conquête de Chandernagor, Mazulipatam, Karical et Pondichéry, sur les Français. 1778, prise de possession d'Ahmedabad, capitale du Carnatic et d'une grande partie du pays des Mahrattes. 1782, cession de l'île de Salsette près de Bombay; 1786, de Pulo-Penang. 1792, le rajah de Mysore est dépouillé par lord Cornwallis d'une partie de ses domaines; la compagnie s'adjuge le Malabar, Dindigul, Salem et Baramahal. Après la mort de Tippoo, sultan de Mysore, tué en

Dès 1773 on était d'avis que cette société avait besoin d'une organisation nouvelle. Jusqu'alors, la cour des vingt-quatre directeurs avait tout réglé dans l'Inde sans contrôle. A cette époque, le gouvernement de la métropole intervint; un gouverneur général fut envoyé au Bengale, on créa une cour de justice dont les membres furent nommés par le roi, et la cour des directeurs se trouva placée sous la surveillance de la couronne. Dix ans plus tard on voulut faire davantage. Une proposition de Fox, qui n'avait aucun égard pour les droits des actionnaires et qui transférait tout le pouvoir dans les mains des ministres du roi, fut rejetée par la chambre haute; mais une loi rédigée par Pitt, dans un esprit différent, fut adoptée en 1784. Les actionnaires, propriétaires originels, conservèrent de grands priviléges. Il fut décidé que mille livres sterling (vingt-cinq mille francs) d'actions donneraient droit à une voix dans l'assemblé générale des actionnaires; trois mille livres sterling (soixante-quinze mille francs) à deux voix; six mille livres sterling (cent cinquante mille francs) à trois voix; dix mille livres sterling (deux cent cinquante mille francs) et au-dessus à quatre voix. Cette assemblée générale élisait vingt-quatre directeurs, dont six sortaient tous les ans; le gouvernement de l'Inde était confié à un gouverneur général assisté de quatre

défendant sa capitale, Seringapatam, son royaume est partagé entre les Anglais, le nizam, leur allié, qui l'année suivante rendit ce qu'il avait reçu, et un radja qu'ils mettent sur le trône sans lui laisser même une ombre d'indépendance. De 1800 à 1805, les Anglais renversent le vice-roi d'Oude, le roi de Tanjore et les nababs de Surate et d'Arcot. Wellington fait alors dans le Malwa ses premières armes contre les chefs mahrattes Sindia et Holcar. Les acquisitions de ces cinq années sont: Rohilcund et le Dooab inférieur en 1801; Furruckabad en 1802; Alighur, Delhi, Agra, Ahmmednuggur, Boorhanpore, Gawilghur, Baroach, Powanghur, Manickpatam et Kuttach en 1803 et 1804; plusieurs portions du Guzerate en 1805. De 1815 à 1818, grand effort fait par les Indiens pour jeter les Anglais hors de la péninsule. Cette coalition de tous les Etats indépendants est dirigée par les Mahrattes. Mais les Anglais sont vainqueurs; l'empire mahratte est détruit, et tous les petits États que la compagnie laisse subsister n'ont qu'une indépendance nominale. En 1815, acquisition des provinces de Kumaon et Guhrwahl et de la Terrasse, au pied des monts du Népaul. En 1817, acquisition de Saugurr, Huttah et Darwar; définitive occupation d'Ahmedabad. En 1818, acquisition des provinces de Kandeish, Ajmere, Poonah, Patna, du Konkun septentrional et du sud du pays des Mahrattes. En 1820, acquisition du Konkun méridional. En 1824-26, après une guerre avec le roi d'Ava, acquisition d'Arracan, Assam, Martaban, Tarvy et Mergui, avec les îles de Cheduba et de Ramree; 1824, l'île de Singapore; 1825, Malacca; 1826, Tavoy, Ye, Tennasserim; 1832, Cachar; 1834, Coorg et Loodhiana; 1835, Jynteeah; 1839, Aden, dans l'Arabie; 1840, Kurnoul; 1841, Jalown; 1843, le Scinde; 1849, le Punjab. Depuis ce moment, la soumission de la presqu'île du Gange est complète. Nous verrons plus tard l'expédition de l'Afghanistan.

conseillers, tous nommés par les directeurs, sauf l'approbation du roi; un grand juge et trois conseillers rendaient la justice, une autre autorité dirigeait le commerce, et une commission nommée par le gouvernement métropolitain (*the board of control*) prenait connaissance des actes de l'administration coloniale, et les contrôlait d'une manière efficace. Ce bureau avait en tout temps le droit d'inspecter les registres, se faisait délivrer des copies de toutes les dispositions importantes, influait sur la fixation des dividendes, etc. Son président siége parmi les ministres et est le véritable gouverneur de l'Inde : toutes les dépêches échangées entre les directeurs et leurs agents passent sous ses yeux; il peut modifier les ordres envoyés par les directeurs et en donner lui-même sans les prévenir. Le général en chef est choisi par la couronne seule, et le gouverneur général lui-même peut être rappelé par elle. En 1788, il y avait douze cent quatre-vingt-cinq personnes autorisées à voter dans l'assemblée générale, parmi lesquelles quatorze jouissaient de quatre voix, vingt-trois de trois, cent neuf de deux et onze cent trente-neuf d'une seule.

Le 21 juillet 1813 une nouvelle loi fut rendue sur la compagnie des Indes, dont voici les principales dispositions. Les possessions au nord de l'équateur demeurent sous la domination de la compagnie; elle conserve exclusivement le droit de commercer avec la Chine et d'importer du thé. Personne ne pourra s'établir aux Indes sans la permission des directeurs; la compagnie devra consacrer, tous les ans, au moins un lack de roupies (environ deux cent cinquante mille francs) à l'éducation des habitants, et ne pourra nommer aux places que des personnes qui auront reçu quelque instruction. Cette loi pose en outre des règles pour le partage des dividendes qui ne devront jamais dépasser dix pour cent.

Néanmoins les plaintes contre le monopole dont jouissait la compagnie n'en continuèrent pas moins. Le 13 juin 1833 M. Grant proposa de proclamer la liberté complète du commerce de l'Asie, et vit sa demande convertie en loi. L'article qui a rencontré le plus d'opposition, surtout de la part

de quelques intérêts privés, a été celui qui accordait la liberté du commerce de la Chine. On assurait que les Chinois ne voudraient traiter qu'avec la compagnie des Indes, qu'ils prohiberaient en conséquence l'exportation du thé et que l'Angleterre mourrait de soif. Aucune de ces prédictions ne s'est vérifiée, et le thé, qui n'était en aucun pays aussi cher qu'en Angleterre, n'a cessé depuis de baisser de prix, sans diminuer en qualité. Il est seulement à regretter que les Anglais n'aient témoigné leur reconnaissance aux Chinois qu'en les empoisonnant d'opium, et aient poussé le cynisme jusqu'à déclarer la guerre au Céleste Empire pour faire passer de force leur infernale drogue.

Il faut constater aussi dans la législation coloniale de l'Hindoustan un autre changement très-important. Autrefois il était défendu aux Européens d'acheter des terres dans l'Inde et de s'y établir. On craignait sans doute qu'il n'arrivât pour les Indes orientales ce qui était arrivé pour les Indes occidentales où les colons, d'une part, avait exterminé les indigènes, et, de l'autre, s'étaient émancipés du joug de la mère patrie. Dans le bill Grant on a supprimé toute prohibition à cet égard.

Ce bill déterminait encore en substance :

Que les territoires possédés dans l'Inde par la Grande-Bretagne continueraient à être administrés par la compagnie jusqu'au 30 avril 1854 ;

Que les priviléges, droits, pouvoirs, immunités de la compagnie demeureraient en vigueur jusqu'à cette époque ;

Que les revenus des propriétés de la compagnie seraient perçus par la couronne, et serviraient à l'acquittement des dépenses occasionnées par l'administration des Indes.

Conformément au système précédemment établi, le gouvernement de l'Inde demeurait confié à un gouverneur général, qu'assistait un conseil composé de quatre membres. Les mesures jugées nécessaires par le gouverneur général devaient avoir la même force dans l'Inde que les actes du parlement. La cour des directeurs demeurait, toutefois, juge en dernier ressort de leur valeur et de leur opportunité.

Enfin, fait de fort peu d'importance, si Napoléon n'avait agrandi tout ce qu'il a touché, Sainte-Hélène, antérieurement sous la domination de la compagnie des Indes, passait à la couronne.

Douze ans plus tard, le 2 février 1845, cette compagnie a acheté au Danemark, moyennant trois millions cent vingt-cinq mille francs : 1° la ville de Tranquebar, sur la côte de Coromandel, et tous les districts dépendant de cette ville ; 2° la ville de Frédéricsnagore, ou Sérampore, et son territoire dans le Bengale ; 3° un territoire dans la province de Balassore.

Mort du premier Pitt (1778).

Les colonies nous ont détourné de la métropole ; il faut y revenir pour voir les derniers moments d'un homme qui aurait voulu éviter à sa patrie, et une lutte fratricide, en empêchant d'imposer d'office les colons américains, et son issue honteuse, en décidant le gouvernement, une fois le combat commencé, à n'y accepter d'autre terme que la soumission des rebelles.

Le comte de Chatham s'était élevé plusieurs fois, dès 1774, contre la prétention des ministres de taxer les colonies, et en 1775 il proposa un bill pour rappeler les troupes envoyées à Boston, et pour concilier les différends qui existaient avec les Américains. Malgré le peu de succès de sa tentative, il la renouvela, aussi vainement, en 1777. « Si vous persistez dans vos mesures désastreuses, dit-il en terminant un de ses éloquents discours, la guerre étrangère est suspendue sur vos têtes par un fil léger et fragile. La France et l'Espagne ont l'œil sur votre conduite, et attendent, pour agir, que vos erreurs soient à leur complète maturité. » Mais les paroles prophétiques de Pitt ne furent point écoutées ; on le traita de visionnaire, et l'on attribua à l'affaiblissement de ses facultés ces sinistres prédictions, qui devaient plus tard se vérifier. Le cabinet de Versailles intervint en effet, ainsi que nous l'avons raconté, dans les débats des colonies avec leur métropole, et reconnut formellement leur indépendance, lorsqu'il crut savoir que le

Digitized by Google

ministère anglais avait proposé aux insurgés de leur faire la même concession s'ils s'unissaient à l'Angleterre contre la France. Le comte de Chatham témoigna la plus vive indignation de cet événement, quoiqu'il l'eût prévu ; elle augmenta encore lorsqu'il eut appris qu'on devait discuter, dans la chambre haute, un projet d'adresse au roi présenté par le duc de Richmond, dans lequel ce lord insinuait que la reconnaissance de l'indépendance des colonies par la Grande-Bretagne était le seul moyen de mettre un terme à la guerre. Malgré le déplorable état de sa santé, Chatham se fit transporter au parlement. Il entra dans la chambre des lords, le 7 avril 1778, appuyé sur le bras de son second fils, l'illustre W. Pitt, et accompagné de lord Mahon, son gendre. Il était richement habillé, tout de velours noir, mais complétement couvert en dessous de flanelle. La pâleur répandue sur sa figure et son excessive maigreur, n'annonçaient que trop les ravages faits par la maladie et les luttes politiques dans cette puissante organisation. A son arrivée, tous les lords se levèrent et lui formèrent une haie à travers laquelle il passa pour se rendre au banc des comtes. Après les avoir salués gracieusement, il s'assit et écouta avec la plus grande attention le développement de la motion du duc de Richmond. A peine fut-il terminé, qu'il se leva. « J'ai fait aujourd'hui, dit-il, un effort au delà de mes forces pour me rendre au milieu de vous, peut-être pour la dernière fois, afin d'exprimer mon indignation contre la proposition de reconnaître la souveraineté de l'Amérique. Je me réjouis, milords, de ce que la tombe n'est pas encore fermée sur moi, de ce que je suis encore en vie, pour élever ma voix contre le démembrement de cette ancienne et noble monarchie. Accablé sous le poids des infirmités, je suis peu capable d'assister mon pays dans cette conjoncture périlleuse ; mais, milords, tant que je conserverai le sentiment et la mémoire, je ne consentirai jamais à enlever à la maison de Brunswick son plus bel héritage. Où est l'homme qui oserait proposer une telle mesure? Milords, Sa Majesté a succédé à un empire dont l'étendue est aussi vaste que la réputation intacte. Ternirez-vous l'éclat de cette nation en

abandonnant d'une manière ignominieuse ses droits et ses plus belles possessions? Faudra-t-il que ce grand royaume, qui a survécu tout entier aux déprédations des Danois, aux invasions des Écossais et à la conquête des Normands, qui a résisté à la menaçante invasion de l'Armada espagnole, tombe maintenant prosterné devant la maison de Bourbon? Certainement, milords, cette nation n'est plus ce qu'elle était. Un peuple, il y a dix-sept ans la terreur du monde, sera-t-il aujourd'hui tombé si bas, que d'être forcé de dire à son ennemi invétéré : Prenez tout ce que nous possédons, et donnez-nous seulement la paix? Cela est impossible. Je ne suis pas, je l'avoue, bien informé des ressources du royaume; mais j'ai la confiance qu'il en a de suffisantes pour maintenir ses droits. Que ne préférerait-on pas au déshonneur? Faisons encore un effort, et si nous devons succomber, succombons du moins en hommes. » Le duc de Richmond déclara, dans sa réplique, qu'il ne connaissait pas de moyens de conserver l'Amérique sous la dépendance de la métropole. « Si quelqu'un, ajouta-t-il, pouvait prévenir un tel malheur, lord Chatham serait l'homme qu'il faudrait choisir : mais quels sont les moyens que ce grand homme d'État pourrait proposer? » Lord Chatham, vivement agité par une telle interpellation, fit un violent effort pour se lever; mais avant qu'il pût prononcer un seul mot, il mit la main sur son cœur et tomba dans un accès convulsif. Le duc de Cumberland et lord Temple, qui se trouvaient à côté de lui, le reçurent dans leurs bras. Lord Chatham recouvra peu à peu ses sens, par les secours des médecins qu'on avait appelés, et fut ensuite transporté dans sa campagne de Hayes, au comté de Kent. Il y languit jusqu'au 12 mai 1778, qu'il rendit le dernier soupir, dans la soixante et dixième année de sa vie. Ainsi mourut le premier William Pitt, comte de Chatham, grand orateur, grand homme d'État. Pourquoi a-t-il fallu qu'à son patriotisme se mêlât tant de haine pour la France? Et cependant cette haine n'était rien, si nous la comparons à celle dont son fils poursuivit toute sa vie notre nation.

Ce que le premier Pitt avait détesté, poursuivi en nous,

c'était la France héritière de la gloire de Louis XIV et de son ascendant sur l'Europe; c'était la France régnant, par les Bourbons, en Espagne et à Naples; c'était surtout la France maîtresse du Saint-Laurent et du Mississipi dans les Indes occidentales, de Bourbon, de l'Ile de France, de Pondichéry, de Chandernagor dans les Indes orientales: ce que le second Pitt détesta, poursuivit en nous, ce fut la France républicaine, promenant dans le monde entier la doctrine de l'égalité; ce fut la France impériale, dictant des lois à l'Europe et prête à fermer à l'industrieuse Angleterre tous le ports du continent.

Pitt fut grand, non pas seulement par la persévérance avec laquelle il s'efforça de faire déchoir la France du premier rang pour y placer sa patrie, non pas seulement par l'infatigable activité avec laquelle il nous suscitait sans cesse de nouveaux ennemis, mais aussi par l'habileté financière avec laquelle il mit l'Angleterre à même de subvenir aux dépenses de la guerre la plus ruineuse.

Député à vingt et un ans, le second fils de lord Chatham n'en avait que vingt-quatre lorsqu'il fut nommé, le 18 décembre 1783, premier lord de la trésorerie et chancelier de l'échiquier. Toute sa sollicitude se porta immédiatement sur le triste état auquel la guerre d'Amérique, qui finissait à peine, avait réduit les finances. Avant d'établir de nouveaux impôts, il chercha à rendre plus productifs ceux qui existaient, en faisant adopter plusieurs bills contre la contrebande. Ce fut surtout en diminuant les droits établis sur le thé, sur les liqueurs spiritueuses, etc., qu'il porta un coup sensible aux contrebandiers. Ils n'eurent plus qu'un faible intérêt à continuer leur métier frauduleux, et le ministre anglais prouva cette grande vérité, qu'on peut accroître le produit d'un impôt en diminuant sa quotité. Sous les prédécesseurs de Pitt, les emprunts avaient toujours été abandonnés, souvent à vil prix, aux amis du ministère : il adopta une autre marche; tout le monde put y prendre part, en déposant des propositions cachetées, qui n'étaient ouvertes qu'en présence des concurrents. L'emprunt était accordé à celui qui, en présentant une solvabilité suffisante,

offrait les conditions les plus avantageuses au trésor. Il résulta de cette méthode que les souscripteurs d'emprunt, qui ne cherchent en général qu'un bénéfice de commission, réduisirent la prétention de leurs profits dans la proportion de six à trois. Pour rétablir la balance entre les recettes et les dépenses, Pitt fit adopter différentes taxes sur les chapeaux, sur les rubans, les gazes et autres articles de luxe, et il soumit les vins étrangers aux droits d'*accise*.

Au moyen de ces mesures et de diverses économies, il parvint, en 1786, après avoir pourvu aux besoins de tous les services, à réaliser un excédant de neuf cent mille livres sterling (vingt-deux millions cinq cent mille francs). En ajoutant à cette somme le produit de quelques taxes additionnelles peu onéreuses, il forma un fonds annuel de vingt-cinq millions de francs, qu'il appliqua au rachat progressif de la dette publique. Ce fonds d'amortissement, qui s'augmenta chaque année de l'intérêt des effets publics rachetés, et auquel Pitt fit ajouter toutes les sommes dont il n'avait pas été fait emploi, fut versé par quartier entre les mains de commissaires choisis parmi les personnages les plus éminents. L'orateur de la chambre des communes les présidait; le chancelier de l'échiquier, le gouverneur de la banque, le maître des rôles, en faisaient partie. Loin d'imiter Walpole, premier auteur d'un semblable établissement, qui avait détourné pour d'autres usages les sommes affectées à l'amortissement, Pitt considéra la destination de ce fonds comme sacrée, et il aima mieux, dans plusieurs occasions, créer de nouvelles taxes, en risquant de perdre sa popularité, que d'en distraire la moindre partie. Son plan d'amortissement était, à ses yeux, la mesure qui lui faisait le plus d'honneur. Il se glorifiait d'avoir élevé une colonne qui devait pour toujours soutenir le crédit public, et sur laquelle il désirait que son nom pût être inscrit comme la seule récompense de tous ses travaux.

Le mode de perception adopté pour les douanes excitait les plus vives réclamations de la part des négociants, qui se trouvaient arrêtés à chaque instant par la complication des droits. Avant Pitt, tous les ministres avaient reculé devant

les difficultés que présentait une telle réforme. Plus hardi et plus habile, Pitt trancha dans le vif et réunit tous les suffrages en simplifiant des rouages jusque-là fort compliqués et en étendant la réforme à l'*accise* et au timbre, qui offraient les mêmes inconvénients.

Nous terminerons ce tableau des mesures financières de Pitt en rappelant le traité de commerce qu'il avait conclu avec la France le 26 septembre 1786, et qui, sévèrement critiqué dans les deux pays, méritait plus de reconnaissance de la part des Anglais. Nous dirons aussi un mot des moyens hardis et décisifs qu'il employa, en 1797, pour sauver la banque nationale d'une chute imminente. A cette époque désastreuse, une insurrection générale était sur le point d'éclater en Irlande; l'esprit de révolte soufflait la sédition jusqu'au milieu de la flotte stationnée à la Nore, vis-à-vis de Sheerness[1]; enfin la descente de quinze à dix-huit cents Français sur la côte du pays de Galles inspirait une terreur panique sans exemple dans les comtés de l'ouest et du nord. L'augmentation prodigieuse et rapide de la dette nationale avait répandu les plus vives alarmes parmi les propriétaires de fonds publics. Aux craintes qu'on avait conçues sur le crédit, s'en étaient jointes d'autres sur la solidité de la banque, à cause des prêts énormes qu'elle avait faits au gouvernement, et des demandes de fonds qu'on savait l'État disposé à lui adresser encore. L'empressement que le public mettait à réaliser en argent les billets de banque avait presque épuisé les espèces métalliques de cet établissement. Pour suffire aux exigences du public, les directeurs de la banque demandèrent au gouvernement le remboursement de leurs avances. Pitt, dans l'impossibilité d'effectuer ce

1. Les matelots se plaignaient depuis longtemps de la modicité de leur solde et de la mauvaise qualité des aliments. Un complot fut formé, et au moment où l'on donnait aux vaisseaux stationnés à Spithead l'ordre d'appareiller, les équipages se saisirent des officiers, et le gouvernement, cédant sur tous les points, promit une augmentation de la solde. Cette faiblesse encouragea les matelots de la flotte, placée à l'embouchure de la Tamise, à la Nore. Ils s'emparèrent des vaisseaux, quelques-uns menacèrent de les conduire en France; le plus grand nombre s'y opposa: toutefois, le gouvernement fit enlever les boules qui servaient à indiquer les passes dangereuses. La situation fut quelque temps terrible; l'Angleterre semblait prête à périr, car à ce moment la France, l'Espagne et la Hollande, songeaient à réunir leurs flottes pour en former une véritable armée d'invasion. Heureusement, des défections éclatèrent, et peu à peu les matelots firent leur soumission.

remboursement, décida immédiatement le conseil à intervenir et à rendre un arrêt qui ordonnait aux directeurs de la banque de suspendre provisoirement les payements en argent. Peu de jours après, le comité qu'il avait fait nommer par le parlement pour rendre compte de la situation de la banque, ayant établi, dans son rapport, qu'elle possédait bien au delà du montant de ses engagements, même sans y comprendre environ douze millions sterling (trois cents millions de francs) qui lui étaient dus par le gouvernement, Pitt proposa et fit adopter un bill qui autorisait la banque à continuer l'émission de ses billets et la dispensait provisoirement de la condition de les rembourser en espèces métalliques. Cette mesure hardie, que l'opposition appelait une banqueroute déguisée, et que des contemporains, fort éclairés, nomment désastreuse parce qu'ils prétendent qu'elle donna aux ministres les moyens de contracter une dette de près de vingt-cinq milliards de francs, produisit l'effet que Pitt en attendait : les esprits se calmèrent ; la banque et le crédit furent sauvés. Si, au lieu d'agir avec cette vigueur et cette promptitude qui caractérisaient tous ses actes, Pitt eût laissé aux premières inquiétudes le temps de s'exalter, et aux ennemis de l'ordre le temps d'effrayer les esprits faibles sur la solvabilité de la banque, la suspension subite de son payement aurait, au milieu de l'abondance, paralysé le gouvernement et le commerce dans toute l'Angleterre.

Telles sont les principales opérations financières que Pitt fit adopter pendant le cours de sa longue carrière administrative, et qui le placent au premier rang des ministres des finances. Il allait encore rendre à son pays un service non moins signalé par la réunion de l'Irlande et de l'Angleterre sous une administration commune.

La révolution française; Burke, Fox, Sbéridan; guerre avec la France (1793-1802); insurrection de l'Irlande (1796-1798).

Il était naturel qu'une grande nation comme l'Angleterre, qui avait conquis ses libertés au prix de luttes séculaires, s'émût profondément au spectacle des premières scènes de

notre révolution, et notamment de la prise de la Bastille[1]. Cette première phase de la lutte eut un retentissement extraordinaire dans toutes les parties des Iles britanniques. Mais la France, à la différence de l'Angleterre, son aînée dans la carrière des révolutions, voulait faire table rase du passé et ranger, sans transition, sous le même niveau politique, tous les membres du corps social. Cette différence souleva contre elle, en Angleterre, non-seulement la haute noblesse pour laquelle le triomphe du parti populaire français devenait un sujet d'alarme, mais encore une grande partie de la bourgeoisie. En effet, en Angleterre, le génie de l'inégalité se retrouve aussi bien dans le bourgeois que dans le noble, et le premier tient tout autant que le second à pouvoir avantager son fils aîné pour l'honneur du nom qu'il sera appelé à représenter. Dans notre France, nivelée par l'action constante de la royauté, par Louis XI, Richelieu et Louis XIV, nous avons soif d'égalité, beaucoup plus encore que de liberté. C'est le contraire pour l'Anglais. Cependant, de même que tout esprit aristocratique n'est pas complétement banni de France, tout esprit démocratique est loin d'être entièrement étranger à l'Angleterre, et la révolution française a donné naissance, au delà du détroit, à un parti de jour en jour plus formidable, celui des *radicaux*, qui, beaucoup plus avancé que celui des whigs, veut modifier, transformer *radicalement* la société anglaise; mais aussi elle rejeta vers le pôle opposé quelques-uns de ceux qui avaient jusqu'alors le plus chaleureusement défendu la liberté.

De ce nombre fut Édouard Burke, l'honneur de l'Irlande,

1. Southey, qui fut plus tard poëte de cour, avait d'abord chaleureusement professé les idées françaises. Quand, après sa mort, il s'agit de lui élever un monument, un de ses amis d'enfance raconta la scène suivante, qui s'était passée à Bristol en 1789, et que M. Amédée Pichot nous conte à son tour : « Tel était l'enthousiasme de notre génération, messieurs, qu'une troupe de jeunes amateurs représenta sur le théâtre de la ville une pièce de circonstance intitulée : *la Prise de la Bastille*. Je ne crois pas que Southey eût composé la pièce, mais il avait exercé les acteurs. Quelques-uns d'entre vous ont peut-être connu Beagley. C'était lui qui faisait La Fayette. Quand on fut arrivé au dénoûment, le premier coup de fusil tiré par les gardes françaises fut un signal pour le parterre, qui, saisi d'une espèce de délire, se précipita sur la scène, se mêla aux comparses, et prit part à la destruction de notre bastille de carton. Beagley fut porté en triomphe dans son costume de La Fayette.»

de cette île si féconde en grands orateurs, et qui jusqu'à ce jour avait toujours fait cause commune avec les whigs. Il se sépara alors hautement de ses amis politiques; il flétrit la révolution française de l'épithète de tyrannie féroce, et établissant un parallèle entre elle et la révolution de 1648, il déclara que la première était aussi odieuse que l'autre avait été grande et profitable. Fox, au contraire, qui oubliait assez qu'il était fils de lord Holland, pour porter un toast à *sa majesté* le peuple souverain, releva les expressions tombées de la bouche de Burke, et fut soutenu dans cette lutte par un autre Irlandais, le spirituel Sheridan. Fox, répondant au parallèle établi par Burke entre les deux révolutions de France et d'Angleterre, dit que la situation des deux royaumes n'avait aucune similitude; qu'en France il y avait une nouvelle constitution à créer, tandis qu'en Angleterre la constitution n'avait eu besoin que d'être affermie. « S'il y a eu destruction totale de l'ancienne constitution en France, s'écria-t-il, c'est parce que tout le système était radicalement hostile à la liberté, et que chaque partie de ce système était imprégnée de l'esprit funeste de despotisme. » Sheridan prenant ensuite la parole : « Le peuple français, dit-il, a commis, il est vrai, des actes de barbarie qui ont soulevé, à juste titre, l'indignation de tous les cœurs généreux; j'abhorre autant que M. Burke lui-même, les cruautés dont il s'est rendu coupable! Mais que nous enseignent ces outrages, sinon à détester le système des gouvernements despotiques? Ce sont ces gouvernements qui corrompent la nature humaine au point de la pousser à de pareils excès; car ils foulent aux pieds la propriété, la liberté et la vie des citoyens; ils se plaisent à commettre des extorsions, à bâtir des prisons et à inventer de nouvelles tortures; ce sont ces gouvernements qui préparent de longue main les jours de sanguinaire vengeance. Le peuple français, a, j'en conviens, cédé à de mauvaises inspirations : mais, sous le point de vue général, il a agi avec équité dans le grand objet qu'il s'est proposé. »

La conviction de Burke ne fut point ébranlée par ce discours; il attaqua de nouveau la révolution française, et rompit, à cette occasion, avec Fox. « J'ai, dit-il, différé

dans bien des circonstances d'opinion avec M. Fox, et cette dissidence n'a point porté préjudice à notre amitié; mais il y a dans la constitution française je ne sais quoi de maudit, qui détruit les choses les plus saintes. » A ces paroles, Fox vivement ému, répondit de son banc, et dit que son amitié n'avait nullement souffert dans ce débat. Ce moment eut un grand caractère de solennité : tous les yeux se tournaient par un mouvement spontané vers Fox. Il se leva ; mais à ses traits altérés, aux larmes qui coulaient de ses yeux, il était facile de reconnaître qu'une émotion profonde s'était emparée de son âme. S'étant un peu remis, il dit que, bien que les événements pussent avoir modifié les dispositions de son honorable ami, « car, s'écria-t-il, je ne puis m'empêcher de l'appeler encore ainsi, » il ne pouvait se résigner à briser les liens d'une ancienne amitié, et à abandonner des relations intimes qui duraient depuis vingt-cinq ans ; il espérait que Burke songerait au temps passé, et que, si quelques expressions malséantes étaient sorties de sa bouche, Burke ne les attribuerait à aucune mauvaise intention. Ces concessions de Fox, bien qu'elles fussent vivement applaudies par la chambre, ne firent aucune impression sur l'âme hautaine de Burke, qui n'y répondit par aucune marque affectueuse (9 février 1790). Il publia même, à quelque temps de là, sous le titre de *Réflexions sur la révolution française*, un ouvrage dans lequel il s'efforçait d'appeler l'indignation publique sur la tête des personnes qui, en Angleterre, approuvaient cette révolution. Le livre de Burke fut salué avec enthousiasme par les torys, par toute la haute Église, et servit admirablement les projets de Pitt.

Ce ne fut toutefois qu'en 1793 qu'éclata entre l'Angleterre et la France, cette lutte gigantesque où nous avons fini par succomber sans honte, puisque, pour nous abattre, il ne fallut pas moins de six coalitions successives de l'Europe entière. Ce fut le 1er janvier 1793 que la France, après de nombreux efforts pour conserver la paix, déclara enfin la guerre à la Grande-Bretagne. Aussitôt, l'Angleterre heureuse de cette occasion de tirer vengeance, avec l'aide

de l'Europe, du traité de 1783, signa de tous côtés des conventions de subsides; et, à l'abri derrière son grand fossé de la Manche, attisa le feu de la guerre universelle sans y prendre part elle-même, si ce n'est par son or et par ses escadres. Tandis que les puissances du continent s'épuisaient en efforts convulsifs pour étouffer le géant révolutionnaire, pendant que la guerre occupait tous les bras, tous les esprits, l'Angleterre allait prendre, à petit bruit, possession de la mer et de tous les marchés, couvrir l'Océan de ses vaisseaux et inonder le continent de ses marchandises, tuant notre marine, mais tuant aussi l'industrie et le commerce de ses propres alliés. Le 8 juin 1793, elle déclara tous nos ports en état de blocus, et le 27 août, un traître qu'il faut nommer, le vice-amiral Turgoff, livra Toulon à la flotte anglaise. Il avait naïvement stipulé que les Anglais recevraient la ville, les arsenaux et la flotte en dépôt au nom de Louis XVII. Quand le capitaine d'artillerie Bonaparte, par ses habiles dispositions, eut forcé l'amiral Hood à évacuer Toulon, celui-ci mit le feu à l'arsenal, incendia vingt bâtiments de guerre dont onze vaisseaux de ligne, et en emmena quinze. Cette perfidie avait été punie d'avance par la défaite, à Hondschoote, d'une armée anglaise, qui, sous le commandement du duc d'York, assiégeait Dunkerque. On voit que si l'Angleterre avait armé dans l'intérêt de la religion chrétienne, comme le disait Pitt, elle n'oubliait pas ses intérêts temporels en essayant de mettre à la fois la main sur Toulon et sur Dunkerque.

La campagne de 1794 ne fut pas plus heureuse pour l'armée anglaise des Pays-Bas. Une suite de défaites la rejeta derrière le Wahal; mais Paoli livra la Corse à l'Angleterre, et l'inexpérience de nos officiers de marine, presque tous ceux qui avaient fait la guerre d'Amérique ayant émigré, fit gagner à lord Howe, sur Villaret-Joyeuse, la bataille navale signalée par l'héroïsme de l'équipage du *Vengeur*. Nous perdîmes sept vaisseaux; mais un immense convoi de blé qui arrivait d'Amérique entra dans nos ports, qu'il sauva de la famine.

L'année suivante, l'armée anglaise des Pays-Bas, chassée

de poste en poste, fut contrainte d'évacuer la Hollande, et ses débris, sept mille hommes, restes de trente-cinq mille, allèrent s'embarquer à Brême pour rentrer en Angleterre, où le stathouder de Hollande les suivit. Ces succès inespérés de la France désunirent la coalition et amenèrent deux traités de paix. L'Angleterre trouvait trop d'avantages dans cette lutte, qui lui livrait nos colonies sans défense, pour ne la point continuer. Afin d'épargner le sang anglais, elle prit nos émigrés à sa solde, et vint, le 27 juin 1795, les débarquer sur la presqu'île de Quiberon, pensant qu'ils soulèveraient la Bretagne. Il était trop tard, Hoche était là. Ces malheureux étaient, pour la plupart, d'anciens officiers de marine. L'Angleterre les sacrifiait très-volontiers dans cette expédition désespérée; il n'en échappa qu'un très-petit nombre. Sur mer, deux rencontres eurent lieu cette année, une, indécise, dans la Méditerranée, à la hauteur de Savone, l'autre en face du Morbihan. Nous n'éprouvions pas de désastres, mais chaque fois un ou deux de nos vaisseaux périssaient, et, nos arsenaux étant vides, la belle flotte laissée par Louis XVI se détruisait sans pouvoir être renouvelée.

Ainsi l'Angleterre, entrée la dernière dans cette guerre avec d'immenses espérances, voyait la France, soutenue par le génie de la liberté, braver toutes les attaques, dompter l'anarchie intérieure, et porter à son tour l'invasion au dehors. Si l'Angleterre était pour le moment à l'abri de nos bataillons, les idées, que ne peuvent arrêter ni les flottes ni la mer, passaient la Manche et venaient semer l'agitation jusque dans Londres. Quand, le 29 octobre 1795, le roi vint ouvrir le parlement, il fut assailli de clameurs bruyantes : « Du pain! la paix! à bas Pitt! point de guerre! » Un coup de feu fut même tiré sur sa voiture, et à son retour, une pluie de pierres fut lancée sur le carrosse royal.

Les brillants succès de Bonaparte en Italie, dans la mémorable campagne de 1796, le soulèvement de la Corse, qui chassa les Anglais, l'interdiction prononcée dans tous les États alliés de la France, contre l'entrée des marchandises anglaises, et la destruction, par une de nos escadres, des

pêcheries de Terre-Neuve, enfin les préparatifs faits par Hoche, pour porter dans la Grande-Bretagne une armée d'invasion de quinze mille hommes, accrurent les alarmes, et le ministère fut contraint, pour paraître accorder quelque chose à l'esprit public, d'envoyer à Paris lord Malmsbury (25 octobre 1795). Les conditions qu'il apportait étaient telles, que le Directoire lui donna l'ordre de partir de Paris sous quarante-huit heures.

Cependant une agitation formidable troublait l'Irlande. Si une partie du peuple anglais avait accueilli avec bonheur la chute du despotisme en France, quels ne devaient pas être les sentiments des malheureux Irlandais. Nous avons donné déjà les principales stipulations de l'atroce législation que le protestantisme, vainqueur avec Guillaume III, imposa au catholicisme battu dans la personne de Jacques. Il était impossible que les Irlandais se résignassent à leur sort. Ne pensant plus, après les rudes leçons qui leur avaient été données par Cromwell et Guillaume, à une résistance ouverte, ils organisèrent des sociétés secrètes qui frappaient dans l'ombre et qui, par leur discipline, échappaient aux poursuites de la police et des troupes. Les exploits des *Enfants blancs* (White boys) font encore aujourd'hui le texte favori des histoires que l'Irlandais conte à la veillée. On les appelait ainsi parce qu'ils avaient coutume de porter, pardessus leurs vêtements, une longue souquenille blanche. Ils étaient armés de fusils, de sabres, de pistolets; brisaient les clôtures, mettaient à contribution les protestants, et faisaient une guerre d'embûches à l'autorité anglaise. Les *Hearts of oak*, ou Cœurs de chêne, les *Hearts of steel,* ou Cœurs d'acier, les *Right boys,* ou Enfants justes, étaient des associations formées sur le modèle des Enfants blancs. Les Right boys avaient juré haine éternelle à la dîme, qu'ils ne payaient à personne, et obéissaient à un chef mystérieux, le capitaine Right (juste). Redresseurs de tous les torts, les Right boys punissaient les propriétaires qui spéculaient sur le prix des terres, ou élevaient le loyer des fermes au delà d'un prix raisonnable. Les punitions étaient de plusieurs sortes : tantôt ils brûlaient les habitations de ceux qu'ils regardaient

comme leurs ennemis; tantôt ils arrachaient de son lit, par une froide nuit d'hiver, l'homme signalé à leur vengeance, lui faisaient faire une longue course à cheval; après quoi ils l'enterraient jusqu'au menton dans un trou perpendiculaire, et le laissaient là, non sans lui avoir coupé une oreille: tantôt enfin ils mutilaient le bétail, bêchaient les prairies, ou enlevaient les filles des riches propriétaires.

Ce fut au milieu de cette agitation profonde qu'éclata la révolution française. Les Irlandais la saluèrent avec enthousiasme. Ils célébrèrent l'anniversaire de la prise de la Bastille :

A NOTRE SŒUR DES GAULES;
ELLE EST NÉE LE 14 JUILLET 1789.

L'air de la *Marseillaise* retentit dans toutes les parties de l'Irlande :

Éveillez-vous, enfants de l'Hibernie ;
Le jour de gloire est arrivé.

Une vaste association, sous le nom d'*Irlandais-Unis,* se forma à la voix du légiste Wolf-Tone, homme de talent et d'énergie. Le but des Irlandais-Unis, dans le principe, fut d'obtenir une amélioration générale dans la condition des habitants, au moyen d'une réforme parlementaire. Ils insistaient surtout pour que les catholiques eussent, en commun avec les protestants, la jouissance des mêmes priviléges, tant civils et religieux que politiques; mais bientôt le cercle de leurs prétentions s'élargit, et ils conçurent le projet de séparer entièrement l'Irlande de l'Angleterre. Une contrefaction, composée de protestants, et qui prit le nom d'*Orangistes,* en commémoration des services rendus à la cause protestante par Guillaume III, prince d'Orange, se forma aussitôt pour combattre les projets des Irlandais-Unis. Toutefois les deux partis parvinrent à se rapprocher temporairement par de mutuelles concessions. Sur ces entrefaites, le gouvernement français ayant envoyé plusieurs agents en Irlande et ayant fait de grandes promesses de secours, il y eut une levée générale. Une vaste insurrection éclata; on courut aux armes; la province d'Ulster seule fournit cent cinquante mille hommes.

Cependant, à la nouvelle de l'insurrection, le gouvernement britannique s'était hâté d'envoyer des troupes de renfort en Irlande. Différentes rencontres eurent lieu; et, dans quelques-unes, les insurgés remportèrent l'avantage; mais comme le courage ne suffisait point contre la discipline des troupes qu'ils avaient à combattre, ils reconnurent l'inutilité de la résistance et se soumirent.

L'insurrection était presque entièrement étouffée, lorsqu'on apprit qu'une expédition partie de la Rochelle, et commandée par le général Humbert, venait de débarquer dans la baie de Killala, comté de Mayo, dans le Connaught. Les Français, au nombre de onze cents hommes, établirent leur quartier général au palais de l'évêque. Leur bannière portait une harpe, avec cette devise si chère aux enfants de l'Irlande : *Erin go bragh* (Irlande pour toujours). Ce renfort rendit l'espoir aux Irlandais, et un grand nombre d'entre eux reprirent les armes. Mais leurs alliés n'étaient point assez nombreux; Humbert fut défait. Bientôt parut en vue de l'Irlande une escadre française, composée d'un vaisseau de ligne, de huit frégates et de plusieurs bateaux de transport. Cette flotte apportait des renforts; mais ils arrivaient trop tard. Après une action de quatre heures, le vaisseau de ligne français, *le Hoche*, et trois frégates amenèrent leur pavillon; le reste fut dispersé. Parmi les prisonniers trouvés à bord du *Hoche* était le fameux Wolf-Tone, le fondateur de la société des Irlandais-Unis et le négociateur le plus entreprenant que cette société eût à Paris. Traduit devant une cour martiale, il ne put même obtenir de mourir de la mort du soldat, et fut pendu.

Un message royal, présenté à la chambre des communes (29 janvier 1799), fut défendu par Pitt, qui invoqua les résultats avantageux qu'avait produits pour le pays la fusion de l'Angleterre et de l'Écosse. Mais il n'y avait aucune analogie dans la situation respective de l'Écosse et de l'Irlande vis-à-vis de l'Angleterre. Celle-ci avait consenti à reconnaître l'Église presbytérienne d'Écosse comme église de l'État, mais n'avait nulle intention d'accorder pareil privilége aux catholiques irlandais.

La proposition passa ; pour la faire adopter du parlement irlandais, il fallut recourir tour à tour aux promesses et aux menaces. Les places, les pensions, les titres furent prodigués. Il existe un livre, intitulé *The Irish black list and national mirror of corruption*, dans lequel sont indiqués les noms des membres qui votèrent pour la suppression du parlement irlandais et les compensations pécuniaires qui payèrent leur vote. Cette espèce de livre rouge indique que le seul achat des bourgs pourris irlandais coûta à l'Angleterre un million deux cent quarante-cinq mille livres sterling (plus de trente et un millions de francs). Toutefois, dans ce parlement vendu, il y eut encore des protestations énergiques. Le trop fameux lord Castlereagh, alors lord-lieutenant d'Irlande, ayant fait dans la chambre des communes irlandaises une motion tendante à obtenir l'expédition du bill dans la forme ordinaire, un membre de la minorité, du nom d'O'Donnel, se leva et dit d'une voix vibrante : *Et moi je demande que le bill soit brûlé.* — *Oui*, reprit un autre membre de la minorité, *brûlé par la main du bourreau.* Vaines protestations! Le parlement irlandais, acheté par les oppresseurs de l'Irlande, se suicida lui-même, et, le 26 mai 1800, vota sa propre mort à une majorité de cent dix-huit voix contre soixante et treize. Depuis ce jour, le cri du rappel de l'union n'a cessé de retentir en Irlande, et c'est encore lui que faisait entendre naguère la voix mourante d'O'Connell.

L'Irlande fut représentée, dans la chambre haute, par trente-deux lords, dont vingt-huit laïques élus à vie, et, dans la chambre basse, par cent députés. La disproportion de cette représentation avec celle des deux autres parties de la Grande-Bretagne subordonne entièrement les intérêts de l'Irlande à ceux du reste de l'État. Les deux pays prirent le titre de *royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande*, et le parlement celui de *parlement impérial.*

C'est aussi au commencement du XIXe siècle que George III cessa de s'intituler *roi de France* et de porter des fleurs de lis dans ses armes. Il prit, à dater du 1er janvier, le

nom et le titre de George III, par la grâce de Dieu, roi des Bretagnes, défenseur de la foi : *Georgius III, Dei gratia, Britanniarum rex, fidei defensor*[1].

Cependant la guerre avec la France continuait avec acharnement. L'Autriche aux abois signa, en avril 1797, les préliminaires de Léoben, et l'Angleterre allait se trouver à son tour dans l'isolement où la France avait été quatre ans plus tôt. La Hollande, l'Espagne et la France étaient déjà convenues d'unir leurs flottes pour faciliter le débarquement en Angleterre d'une armée réunie à Boulogne, et placée sous le commandement du vainqueur d'Arcole et de Rivoli. Une victoire de l'amiral Jervis, près du cap Saint-Vincent (14 février), sur la flotte espagnole, et une autre de lord Duncan sur la flotte hollandaise (11 octobre) dans la mer du Nord, prévinrent cette jonction. Nelson commandait sous lord Jervis; détaché quelque temps après pour faire une tentative sur l'île de Ténériffe, il y perdit le bras droit. Une nouvelle ambassade de lord Malmsbury à Paris ne réussit pas mieux; l'Angleterre exigeait qu'on traitât sur la base des compensations réciproques.

Ce fut alors que Bonaparte, au lieu d'attaquer corps à corps l'Angleterre si bien gardée par ses flottes, entreprit l'audacieuse expédition d'Égypte. Il traversa la Méditerranée, prit Malte en passant et débarqua à Alexandrie. Cette entreprise pouvait avoir les conséquences les plus graves. Maîtresse de l'Égypte et de Malte, la France l'était de la Méditerranée, et des bords du Nil pouvait porter à son ennemie dans l'Inde des coups mortels. Mais un grand désastre maritime fit tout avorter. La flotte française, n'ayant pu pénétrer dans le port d'Alexandrie, s'embossa dans la rade d'Aboukir. Nelson, l'ayant surprise dans cette position, passa entre la terre et la ligne d'embossage. Cette manœuvre, qui ne demandait point du génie militaire mais de l'audace, plaça notre flotte entre deux feux. L'inaction du contre-amiral Villeneuve, qui, en obéissant aux signaux de

1. Le traité d'Amiens (27 mars 1802) fut le premier acte diplomatique entre la France et l'Angleterre, où le souverain de ce dernier royaume ne prit pas le titre de roi de France.

son amiral aurait pu replier son aile sur Nelson en opérant comme lui, livra l'aile gauche et le centre à la destruction (1er août 1798). La bataille d'Aboukir ou comme les Anglais l'appellent la victoire du Nil enfermait en Égypte la meilleure armée et le plus redoutable général de la république; aussi amena-t-elle une nouvelle coalition des États monarchiques contre nous.

L'Italie fut perdue et la France même menacée sur trois points, par le Var, en Suisse et en Hollande, où le duc d'York débarqua avec quarante mille Anglo-Russes. Mais Brune rejeta le duc d'York à la mer par la victoire de Bergen, tandis que Masséna sauvait la France à Zurich. Bonaparte, revenu d'Égypte, renversait le Directoire au 18 brumaire et, huit mois après, écrasait l'armée autrichienne. La coalition était encore une fois brisée. Mais tandis que ses alliés s'égorgeaient sur terre, l'Angleterre occupait Minorque, Gozzo, près de Malte, qu'elle assiégeait et qu'elle prit; en Égypte, aidée d'une armée turque, elle forçait les Français de capituler; enfin dans l'Inde elle faisait la conquête du royaume de Mysore sur le fils de Hyder-Ali, Tippou-Saheb, qui, à la nouvelle de l'arrivée des Français en Égypte, avait aussitôt repris les armes.

L'Angleterre n'en était pas moins retombée pour la seconde fois dans l'isolement. Elle vit même en 1801 se reformer contre elle la neutralité armée de 1780. Elle eût pu, pour ne pas ajouter à ses embarras, dissimuler sa colère et ne pas voir des ennemis dans ceux qui ne parlaient encore que de la dignité de leur pavillon. Mais sa position devenait intolérable. A Londres, le peuple mourait de faim; au dehors, reine des mers, pas un de ses navires ne pouvait mouiller dans un port du continent! D'ailleurs elle ne voulait abandonner aucune des prétentions qu'elle regardait comme des droits, et elle se décida à prendre audacieusement l'offensive.

Elle avait alors plus de huit cents bâtiments de guerre, dont cent vingt-cinq vaisseaux de ligne et deux cent cinquante frégates, montés par plus de cent mille marins, et un grand homme de mer, Nelson. Tandis qu'une armée bri-

tannique portée sur les vaisseaux de l'amiral Keith allait disputer l'Égypte aux Français, une flotte anglaise cingla vers la Baltique[1], commandée par Parker et Nelson; elle parut dans le Cattegat le 20 mars 1801 et se composait de dix-sept gros vaisseaux et trente frégates.

Pour aller du Cattegat dans la Baltique l'escadre anglaise avait à choisir entre deux routes également difficiles : la première y conduisait soit par le *grand Belt* soit par le *petit Belt,* deux bras de mer qui séparent, l'un, l'île de Séeland de l'île de Fionie; l'autre, l'île de Fionie de la côte du Jutland. Or, outre les feux croisés des batteries entre ces détroits resserrés, les Anglais avaient à craindre des bas-fonds. La seconde route est celle du *Sund*. On appelle ainsi le détroit compris entre l'extrémité de la Suède et la côte du Danemark. L'espace y est assez large pour permettre à une flotte de le traverser par le milieu sans avoir beaucoup à craindre les batteries placées sur les deux rives; mais comme il y a des bas-fonds du côté du Danemark les grands vaisseaux sont obligés de raser pour ainsi dire la côte suédoise. Ils se mettent à peu près hors de portée de canon de la côte danoise qui est très-fortifiée, mais passent sous le feu de la côte suédoise qui heureusement alors ne l'était pas du tout. Helsingor ou Elseneur, le seul port du côté du Danemark, est défendu par la citadelle presque imprenable de Kroneborg. Sur la côte suédoise on ne trouve que Helsingborg, triste rade où les vaisseaux ne sont guère tentés d'aborder, et où se trouvait à peine un canon.

Le 21 mars une frégate anglaise apporta à Elseneur l'ultimatum de l'amiral anglais: il enjoignait aux Danois de rouvrir leurs ports aux Anglais et de se retirer de la coalition maritime. Le prince royal répondit avec fermeté que jamais il ne trahirait ses alliés, qu'il n'avait pas fait de déclaration de guerre, mais un simple exposé des principes des confédérés en matière de droit maritime. Que ceux-là étaient, au contraire, de mauvaise foi et agresseurs qui en pleine paix mettaient l'*embargo* sur tous les bâtiments qu'ils rencontraient;

1. Pour cette expédition, voyez, dans cette collection, *Histoire des Etats scandinaves*, le plan de Copenhague, p. 351, et la carte des détroits, p. 6.

enfin que si les Anglais employaient la violence, les Danois sauraient repousser la force par la force.

Le peuple de Copenhague, après cette noble réponse de son chef, se tint sous les armes prêt à tout événement; les hostilités commencèrent.

Les deux amiraux anglais tinrent conseil avant d'agir. Le plan de Nelson était d'entrer dans la Baltique en forçant le Sund : il valait mieux, disait-il, risquer quelques coups de canon que de s'exposer à rester éternellement dans le grand Belt et le petit Belt où l'on toucherait à chaque instant sur des bas-fonds, où l'on ne pouvait faire un pas sans avoir la sonde à la main. Une fois le Sund franchi Nelson se chargeait avec une douzaine de vaisseaux de donner la chasse aux flottes suédoise et russe, et de les exterminer pendant que le reste de l'escadre anglaise bombarderait Copenhague.

Moins audacieux, Parker fit une tentative par les petits détroits, mais il reconnut que son lieutenant avait raison, et qu'il fallait une parfaite connaissance de cette mer pour se risquer aux passes dangereuses du grand Belt. Il se dirigea donc vers le Sund le 30 mars. Un bon vent le favorisait. La flotte fut disposée de la manière suivante pour franchir la passe : Nelson à l'avant-garde, Parker au centre, et l'amiral Graves à l'arrière-garde. Les vaisseaux de ligne étaient en colonne serrée au milieu du canal, leur marche était protégée par des bombardes à bords peu élevés, et placées en flanqueurs le long de la côte danoise et suédoise pour essuyer le feu de l'ennemi et y répondre.

Il arriva ce que nous avons dit plus haut. Dès que la flotte fut à la hauteur d'Elseneur la forteresse de Kroneborg ouvrit son feu : cent bouches de gros calibre vomirent sur la flotte anglaise des bombes et des boulets rouges; mais Nelson ne voyant partir de la côte suédoise qu'un feu très-faible s'en rapprocha et les Anglais traversèrent le détroit en se raillant de l'artillerie danoise dont les projectiles venaient mourir à deux cents toises de leurs vaisseaux. Les bombardes seules furent exposées; encore eurent-elles à peine quelques blessés. Elles lancèrent de leur côté des

bombes sur Elseneur, mais n'y endommagèrent qu'une seule maison; ce fut précisément celle qui servait de résidence au consul anglais. Les Danois n'eurent que deux tués et deux blessés.

A midi le Sund était passé et les trois amiraux jetaient l'ancre à l'île de Hwen. Le golfe descend du nord au sud l'espace de quatre-vingts kilom. environ, il s'élargit ou se retrécit depuis 12 jusqu'à 48 kilom., et ne présente que quelques passes navigables. A 39 kilom. au sud d'Elseneur, on trouve Copenhague située à l'ouest du golfe sur la côte du Danemark, s'élevant à peine au-dessus des eaux, et formant un plan légèrement incliné qui rase la mer de ses feux. Le golfe est fort large en cet endroit, et divisé par l'île basse de Saltholm en deux canaux navigables; l'un qui s'appelle la passe de *Malmo* longe la côte de Suède, et n'est que peu accessible aux grands bâtiments; l'autre qui s'appelle Drogden longe la côte de Danemark et ordinairement est préféré par la navigation. Ce dernier est divisé lui-même par un banc de sable, qu'on appelle le *Middel-Grund*, en deux passes : l'une sous le nom de *Passe-Royale* côtoie la ville de Copenhague; l'autre sous le nom de *Passe des Hollandais* est située de l'autre côté du *Middel-Grund*. C'est dans la Passe-Royale que les Danois s'étaient établis laissant l'autre ouverte aux Anglais, et songeant ainsi plutôt à défendre Copenhague qu'à interdire l'entrée de la Baltique à l'ennemi. Mais il était bien certain que Parker et Nelson ne s'engageraient pas dans la Baltique sans faire tomber auparavant les défenses de Copenhague, et sans détruire les forces maritimes que les neutres y pouvaient réunir.

Les moyens de défense des Danois consistaient en batteries fixes, situées à droite et à gauche du port et en une ligne de batteries flottantes, ou vaisseaux rasés, amarrés dans le milieu de la Passe-Royale, tout le long de Copenhague, de manière à éloigner de la place le feu de l'ennemi. En commençant par le nord de la position, se trouvait un ouvrage dit des *Trois Couronnes*, construit en maçonnerie, presque complétement fermé à la gorge, commandant l'entrée même du port, et liant ses feux avec la citadelle de Co-

penhague ; il était armé de soixante et dix pièces de canon du plus gros calibre. Quatre vaisseaux de ligne, dont deux à l'ancre, deux sous voile, barraient le chenal qui conduit au port. De ce fort, dit des *Trois Couronnes*, en descendant au sud, vingt carcasses de gros bâtiments, chargées de gros canons et fortement amarrées, remplissaient le milieu de la Passe-Royale, et venaient se lier à des batteries en terre placées sur l'île d'Amack. Ainsi la ligne de défense des Danois s'appuyait à gauche au fort des *Trois Couronnes*, à droite à l'île d'Amack, occupant dans sa longueur, et interceptant absolument, le milieu de la Passe-Royale. L'ouvrage des Trois Couronnes ne pouvait être forcé, défendu qu'il était par soixante et dix bouches à feu et cinq bâtiments dont trois sous voile. La ligne d'embossage au contraire, composée de carcasses immobiles, était trop longue, pas assez serrée, privée de la ressource des manœuvres, et, dans le dessein qu'on avait eu d'obstruer le milieu de la passe, placée trop en avant du point d'appui de la droite, c'est-à-dire des batteries fixes de l'île d'Amack. Cette île n'est que la continuation de la côte sur laquelle Copenhague est assise. La ligne d'embossage pouvait donc être attaquée par la droite. Si elle eût été composée d'une division sous voile, capable de se mouvoir, ou bien si elle eût été plus serrée, plus fortement appuyée au rivage, les Anglais ne seraient pas sortis sains et saufs de cette attaque. Mais les Danois tenant beaucoup à leur escadre de guerre qu'ils n'étaient pas assez riches pour remplacer si elle venait à être détruite, n'ayant pas d'ailleurs reçu encore tous leurs matelots de la Norvége pour l'équiper, l'avaient renfermée dans l'intérieur du port, et avaient cru qu'il suffisait de vaisseaux hors de service pour remplir la fonction de batteries flottantes contre les Anglais. Leurs plus braves matelots commandés par des officiers intrépides servaient l'artillerie de ces vieux bâtiments amarrés[1].

La flotte anglaise pouvait donc très-bien, d'après ce que nous venons de voir, entrer dans la Baltique sans essuyer le

1. Thiers, *Histoire du Consulat*, liv. IX, p. 409 et suiv.

feu des Danois. Pour cela il suffisait de négliger la Passe-Royale qui défendait la capitale et de prendre le Middel-Grund, puis la Passe des Hollandais, qui n'offraient d'autres dangers que les bas-fonds. Mais était-il prudent de laisser derrière soi une force imposante qui eût pu fermer la retraite aux Anglais lorsqu'ils reviendraient après leur lutte contre les Russes et les Suédois? Cette lutte elle-même pouvait ne pas être heureuse, aussi valait-il mieux écraser les Danois pendant qu'ils étaient isolés; eux vaincus on aurait meilleur marché de leurs alliés. C'est ce que pensèrent et firent Parker et Nelson.

Ce dernier fit adopter un plan de bataille absolument semblable à celui d'Aboukir. Parker en vit le danger, aussi ne l'accepta-t-il qu'avec sa réserve habituelle. Ce plan consistait à descendre le long du Middel-Grund par la Passe des Hollandais, de le doubler ensuite pour remonter dans la Passe-Royale et venir s'embosser vaisseau contre vaisseau à demi-portée de canon de la ligne danoise. Nelson se chargea lui-même de l'exécution. Parker devait rester en arrière pour rallier les bâtiments maltraités. Le 31 mars fut employé à reconnaître la ligne des Danois, à sonder les passes, à combiner les mouvements de la flotte; le 1er avril au soir Nelson mouillait à Drago en un point de l'île d'Amack. Le lendemain matin comme il remontait vers la Passe-Royale, trois de ses vaisseaux sur douze échouèrent sur les bas-fonds du Middel-Grund. Cet accident qui faillit plus tard lui faire perdre la victoire, ne le découragea pas. Il confia l'attaque des Trois Couronnes à un intrépide marin, le capitaine Riou, et vint se poster presque à bout portant de l'artillerie ennemie. A dix heures du matin les deux nations échangeaient déjà un feu épouvantable. De Copenhague huit cents canons tonnaient contre les Anglais. Les bombardes de ces derniers lançaient une grêle de bombes qui passait par-dessus les deux escadres pour aller tomber sur la ville.

Les Danois montrèrent un courage héroïque. *Le Provesten*, batterie flottante montée par six cents artilleurs, soutint à lui seul l'effort de quatre vaisseaux anglais. Le comman-

dant ne le quitta que lorsqu'il l'eut vu en flammes, et après avoir fait tuer cinq cents de ses artilleurs, il se jeta à la nage avec les cent qui lui restaient pour aller combattre sur un autre navire.

Pendant ce temps le capitaine Riou, obligé par suite de la perte des trois vaisseaux échoués, d'employer des frégates contre le fort des Trois Couronnes, était cruellement maltraité et désespérait d'éteindre son feu. Parker voyant l'attaque échouer de ce côté, trois vaisseaux hors de l'action et Nelson aux prises avec une artillerie quadruple de la sienne, donna l'ordre de cesser le combat : Nelson apercevant ce signal au grand mât de Parker laissa échapper un noble mouvement de colère. Il était privé de l'usage d'un œil ; il saisit sa lunette, et la plaçant sur son œil borgne, il dit froidement : « Je ne vois pas les signaux de Parker, » et il ordonna de continuer le combat à outrance. Ce fut là une noble imprudence, suivie, comme il arrive souvent au courage téméraire, d'un heureux succès.

En effet les batteries flottantes sur lesquelles les Danois avaient tant compté furent peu à peu détruites. *Le Danebrog* sauta avec un fracas épouvantable, les autres désemparés s'en allèrent à la dérive, trop lourds et d'ailleurs trop incapables de se mouvoir pour aller se mettre sous la protection des batteries de terre ; mais Nelson de son côté avait trois de ses vaisseaux déjà littéralement rasés. Riou, qu'il avait obligé à rester devant l'attaque des Trois Couronnes avec des forces inférieures, venait d'être coupé en deux par un boulet, et ses frégates s'éloignaient devant un feu de plus en plus meurtrier. Lui-même en essayant d'aller amarrer les navires qui avaient amené leur pavillon a ait été reçu par un feu si violent parti de la côte qu'il avait dû reculer. Cependant il usa d'audace et envoya un parlementaire au prince royal, espérant obtenir par une négociation les avantages d'une victoire qu'il voyait lui échapper. Trois de ses vaisseaux venaient encore d'échouer sur le Middel-Grund ; il avait perdu plus de douze cents hommes, la moitié de ses bâtiments était hors de combat ou à peu près.

Il cacha soigneusement ces détails au prince royal, et lui

fit dire au contraire, en jouant la générosité, qu'il regardait les *Danois comme les frères des Anglais*, mais que si le feu des batteries de terre l'empêchait de prendre possession des navires qu'il avait capturés, il se verrait forcé de les faire sauter.

Le prince ébranlé, ordonna la suspension du feu pour éviter à la ville un bombardement. Nelson était sauvé, car nul doute que si l'action eût continué la flotte anglaise n'eût été contrainte de se retirer battue. Le prince signa une convention qui établissait un *statu quo* de quatorze semaines.

Cette attaque avait été une odieuse violation du droit des gens ; mais l'Angleterre ne voulait pas admettre qu'on restât neutre dans sa querelle avec la France. L'assassinat du czar Paul Ier, auquel les intrigues des Anglais ne furent sans doute pas étrangères, changea de ce côté la face des choses. L'Angleterre retrouva son influence à Saint-Pétersbourg. Tout le nord recommença à être inondé de ses produits, et par le nord toute l'Allemagne.

Cependant les rivages de la Manche se couvraient d'une armée formidable, qu'une flottille réunie à Boulogne menaçait de porter en quelques heures sur la côte opposée, à travers le brouillard ou après un coup de vent qui eût chassé du canal les flottes anglaises. La Grande-Bretagne, mise ainsi à la merci d'un hasard de mer, essaya de conjurer les déplorables effets d'une descente des Français en formant des corps de volontaires, en exerçant ses milices et sa *gentry*. Mais elle se fiait plus sûrement à ses vaisseaux. Nelson se vantait de détruire sans peine la flottille de Boulogne. Il veut l'attaquer pendant une nuit, croyant la surprendre ; il fut repoussé avec perte : une seconde attaque ne réussit pas mieux. Cette flottille dont on s'était moqué parut dès lors formidable ; pour en éviter les terribles atteintes il semblait qu'il n'y eût que deux moyens, la paix ou une nouvelle coalition. Mais l'Autriche, sous le poids de tant de défaites, résistait à l'appât trompeur de l'or anglais : il fallut donc recourir aux négociations. Le premier consul, en prenant possession du pouvoir, avait

écrit au roi d'Angleterre une belle et noble lettre pour lui demander d'arrêter ces flots de sang que la rivalité des deux peuples faisait verser. Pitt avait fait rejeter cette ouverture; il était encore le principal obstacle à la paix. Plutôt que d'abaisser son fier esprit devant cet humiliant aveu, il se retira.

George III désigna pour secrétaire d'État des affaires étrangères lord Hawkesbury, et le comte de Saint-Vincent (amiral Jervis) pour le département de la marine. Quelques jours après, il tomba dans un état de malaise et d'hébétisme devenu malheureusement trop fréquent; il n'acheva la composition du ministère qu'une semaine après, en désignant Addington pour le successeur de Pitt. Dès ce moment les négociations furent possibles avec la France, et la paix fut signée à Amiens, au mois de mars 1802, entre l'Angleterre d'une part, et la France, l'Espagne et la république batave de l'autre. Les conditions étaient : 1° restitution par l'Angleterre de toutes ses conquêtes sur la France et sur ses alliés, excepté l'île de la Trinité cédée par l'Espagne, et Ceylan par la république batave : le cap de Bonne-Espérance devenait un port franc; 2° maintien de la Porte ottomane dans son intégrité; 3° la France reconnaît la république des Sept-Iles. Les îles de Malte, de Gozzo et de Comino doivent être rendues par l'Angleterre à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dans le délai de trois mois, occupées par des troupes napolitaines, et rester indépendantes, sous la garantie de la France, de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche, de l'Espagne et de la Prusse. Il ne doit y avoir dans l'ordre ni langue française, ni langue anglaise; mais il en sera créé une maltaise, et les chevaliers rétablis choisiront parmi eux le grand maître. L'Angleterre reconnaissait toutes les acquisitions continentales de la France.

Rupture de la paix d'Amiens (1803); Trafalgar (1805); mort de Pitt (1805) et de Fox (1806).

Malheureusement pour le repos du monde, il ne pouvait pas y avoir alors entre la France et l'Angleterre de traité durable, parce que deux systèmes conquérants ne peuvent être pacifiquement en présence : l'Angleterre voulait gar-

der toutes les possessions acquises pendant la guerre, notamment Malte, dont le traité avait expressément proclamé l'indépendance; le premier consul, expression de la révolution française, ne voulait ni ne pouvait faire une concession aussi importante, et lui-même, de son côté, envahissait sur le continent. Il réunissait le Piémont et l'île d'Elbe à la France; il intervenait en Suisse; il occupait Parme.

Le ministère Addington, au milieu des deux opinions radicale et tory, toutes deux passionnées, était sans énergie et sans force. Venu pour la paix, il la fit mal, ne restitua point Malte, et voulait contraindre Bonaparte à évacuer la Hollande. Dès le 8 mars 1803, le ministère envoya au parlement un message hostile à la France; deux mois plus tard, la guerre était déclarée. Mais les deux nations adverses ne pouvaient se frapper au corps. Quand l'une nous eut pris encore quelques vaisseaux, et le reste de nos colonies; quand l'autre eut enlevé l'électorat de Hanovre, elles furent réduites à se mesurer encore des yeux des deux côtés de la Manche. Cette fois les préparatifs furent de la part de Bonaparte poussés avec la ferme résolution d'en finir, et de passer le détroit, fallût-il sacrifier une partie de l'armée. Une admirable combinaison devait d'ailleurs tenir les escadres anglaises éloignées pendant quelque temps du canal. Villeneuve, sorti de Toulon, devait aller aux Antilles avec toutes ses forces, faire beaucoup de bruit de ce côté, y attirer Nelson, et, avant d'en être atteint, remonter vers l'Europe, quand on l'aurait cru parti peut-être pour l'Inde; dégager les escadres de Cadix, de Rochefort et de Brest, et entrer dans la Manche en repliant devant soi toutes les croisières anglaises pour venir avec soixante vaisseaux de ligne protéger le passage de cent cinquante mille hommes. Tout d'abord réussit à souhait. Nelson fut trompé. Tandis qu'il courait le golfe du Mexique, Villeneuve revenait en Europe; mais il se laissa arrêter à la hauteur du cap Finistère par une bataille avec l'amiral Calder. L'issue en fut incertaine. Villeneuve pouvait continuer sa route et accomplir le plan de Bonaparte; il n'en eut pas le courage, et revint réparer ses avaries à Cadix, où il fut bientôt bloqué.

Au moment où ce plan magnifique échouait, Bonaparte apprit que l'or anglais avait formé une coalition nouvelle. Il quitta en frémissant la mer pour la terre. La capitulation d'Ulm, la bataille d'Austerlitz et le traité de Presbourg brisèrent en quelques semaines cette ligue du continent; mais l'Angleterre était sauvée. Elle avait même une grande victoire à enregistrer dans ses annales : Villeneuve, sorti de Cadix avec la flotte espagnole, s'était fait battre par Nelson. A Trafalgar, Villeneuve avait sous ses ordres trente-trois vaisseaux français ou espagnols, mais, surtout les derniers, mal gréés et pourvus d'une force de matelots insuffisante. Quand l'amiral annonça à ses officiers l'intention de combattre, les plus braves mêmes se récrièrent contre la pensée d'aller attaquer la flotte anglaise au moins aussi nombreuse et à qui rien ne manquait en matériel et en hommes éprouvés par de longues campagnes[1]. Villeneuve persista. Napoléon l'avait appelé lâche et il avait le courage du soldat, s'il n'avait pas le génie de l'amiral ; il voulait prouver sa bravoure, dût-il rester sur le champ de bataille avec toute sa flotte. Nous avions alors d'admirables généraux de terre, nous n'avions pas un seul grand homme de mer, c'est là un de ces hasards, faciles au reste à expliquer, qui pèsent d'un poids terrible dans la balance des destinées des em-« pires. Ce qui manquait aussi à notre marine, dit M. Thiers, dont nous empruntons le récit pour cette bataille, c'était un système de tactique navale approprié à la nouvelle manière de combattre des Anglais. Au lieu de se mettre en bataille sur deux lignes contraires comme on faisait autrefois, de s'avancer méthodiquement, chacun gardant son rang et prenant pour adversaire le vaisseau placé vis-à-vis de lui, les Anglais dirigés par Rodney dans la guerre d'Amérique, par Nelson dans la guerre de la révolution, avaient contracté l'habitude de s'avancer hardiment sans observer aucun ordre que celui qui résultait de la vitesse relative des vaisseaux, de se jeter sur la flotte ennemie, de la couper, d'en détacher une portion pour la mettre entre deux feux, de ne

1. La flotte anglaise n'avait que vingt-sept vaisseaux, mais le même nombre de bouches à feu, par conséquent une force égale.

pas craindre enfin la mêlée, au risque de tirer les uns sur les autres. L'expérience, l'habileté de leurs équipages, la confiance qu'ils devaient à leurs succès, leur assurant toujours dans ces entreprises téméraires l'avantage sur leurs adversaires moins agiles, moins confiants quoique ayant autant de bravoure et souvent davantage ; les Anglais avaient donc opéré sur mer une révolution assez semblable à celle que Napoléon venait d'opérer sur terre. Nelson qui avait contribué à cette révolution n'était pas un esprit supérieur et universel comme Napoléon; il s'en fallait, il était même assez borné dans les choses étrangères à son art. Mais il avait le génie de son art; il était résolu, intelligent et possédait à un haut degré toutes les qualités propres à la guerre offensive : l'activité, l'audace et le coup d'œil. »

Nelson, averti de toutes les dispositions de Villeneuve par des espions espagnols, sut bientôt que l'amiral français était décidé à une action désespérée, et il avait donné à ses officiers des instructions qui ont été admirées de tous les marins. Il avait ordonné de former deux colonnes, l'une « placée directement sous son commandement, l'autre sous le commandement du vice-amiral Collingwood, de les porter vivement sur la ligne ennemie, sans observer aucun ordre que celui de vitesse; de couper cette ligne en deux endroits, au centre et vers la queue, d'envelopper ensuite les portions qu'on aurait coupées et de les détruire. » « La partie de la flotte que vous laisserez en dehors du combat, avait-il ajouté en se fondant sur les nombreuses expériences du siècle, viendra difficilement au secours de la partie attaquée, et vous aurez vaincu avant qu'elle arrive. » Le 19 octobre 1805, Villeneuve donna le signal d'appareiller. Sur le soir on ne vit que dix-huit voiles ennemies. Il se flatta de trouver les Anglais en forces inférieures et ordonna de se mettre en bataille par rang de vitesse. La brise venait de varier, la flotte française était sur l'entrée du détroit. Pendant la nuit on ne cessa de voir et d'entendre les signaux des frégates anglaises, qui par des feux et des coups de canon indiquaient à Nelson les mouvements des vaisseaux français.

Le 20 au matin les Anglais se dirigèrent par groupes sur

Digitized by Google

la flotte française, dont cinq lieues les séparaient encore. Villeneuve changea alors ses dispositions : il appela à lui l'escadre de réserve pour former toute la flotte sur une même ligne. Ce fut une faute, car cette division étant dans la direction du vent, avait ses mouvements libres et pouvait suivant les circonstances, prendre telle ou telle disposition qui lui eût permis, par exemple, de mettre les Anglais entre deux feux. Ce fut vers onze heures du matin que les deux colonnes ennemies s'avançant vent arrière joignirent la flotte française.

Vers midi la colonne de l'amiral Collingwood arriva la première au feu, avant celle de Nelson, et coupa la ligne française à la hauteur du vaisseau espagnol à trois ponts *le Santa-Anna*. Aussitôt *le Fougueux*, vaisseau français, lâcha toute sa bordée sur *le Royal souverain* qui marchait en tête de la colonne anglaise et portait le pavillon de l'amiral Collingwood. Mais les autres vaisseaux anglais suivirent *le Royal souverain* et percèrent la ligne espagnole ; un seul des vaisseaux de cette nation fit son devoir, ce fut *le Prince des Asturies*, monté par l'amiral Gravina. *Le Fougueux*, *le Pluton*, *l'Algéziras*, monté par l'amiral Magon soutinrent seuls l'effort des quinze vaisseaux anglais composant la colonne de Collingwood qui faisait tirer à double charge, boulet et mitraille. Pendant que notre arrière-garde était ainsi déjà coupée, notre centre l'était par Nelson. La colonne de celui-ci, arrivée au feu une demi-heure après celle de Collingwood, voulut traverser notre ligne en passant entre le vaisseau amiral *le Bucentaure*, monté par Villeneuve, et *le Redoutable* commandé par un vaillant officier, le capitaine Lucas, qui, comprenant l'intention de l'amiral anglais, déploya toutes ses voiles pour recueillir un dernier souffle de vent, et arriva à temps pour barrer la route à Nelson. Il vint si près que son beaupré rencontra et fracassa le couronnement qui ornait la poupe du *Bucentaure*. Nelson trouva donc l'espace fermé. Il n'était pas homme à reculer, il s'obstina, et ne pouvant avec sa proue séparer les deux vaisseaux si fortement unis, il se laissa tomber le long du *Redoutable* en appliquant son flanc au sien. Ce choc et un

reste de brise emportèrent les deux bâtiments hors de la ligne, et le chemin se trouva ouvert de nouveau derrière *le Bucentaure*. Plusieurs vaisseaux anglais s'y jetèrent à la fois afin d'envelopper *le Bucentaure* et *le Santissima-Trinidad*. Les dix vaisseaux français de la tête de la ligne restèrent sans ennemi et à peu près inutiles.

Pendant que Villeneuve appelait vainement au feu les vaisseaux que la manœuvre de Nelson en avait séparés, une lutte sans exemple s'était engagée au centre : le capitaine Lucas commandant *le Redoutable*, après avoir lancé contre le vaisseau de Nelson *le Victory* et contre *le Téméraire* plusieurs bordées de babord qui avaient causé un effroyable ravage, avait été obligé de renoncer à tirer de sa batterie basse, parce que dans cette partie les flancs arrondis des vaisseaux se touchant, il n'y avait plus moyen de se servir de l'artillerie. Il avait porté ses matelots devenus disponibles dans les hunes et les haubans pour diriger sur le pont du *Victory* un feu meurtrier de grenades et de mousqueterie. En même temps il se servait de toutes ses batteries de tribord contre *le Téméraire* placé à quelque distance. Pour en finir avec *le Victory*, il avait ordonné l'abordage; mais son vaisseau n'étant qu'à deux ponts et *le Victory* à trois, il avait la hauteur d'un pont à franchir, et de plus une espèce de fossé à traverser pour passer d'un bord à l'autre, car la forme rentrante des vaisseaux laissait un vide entre eux, bien qu'ils se touchassent à la ligne de flottaison. Le capitaine Lucas ordonna sur-le-champ d'amener ses vergues pour rétablir un moyen de passage entre les deux bâtiments. Pendant ce temps le feu de mousqueterie continuait du haut des hunes et des haubans du *Redoutable* sur le pont du *Victory*. Nelson revêtu d'un vieux frac qu'il portait dans les jours de bataille, ayant à ses côtés son capitaine de pavillon le commandant Hardy, n'avait pas voulu se dérober un instant au péril. Déjà près de lui son secrétaire avait été tué, et un boulet ramé avait emporté huit matelots à la fois.

Ce grand homme de mer, juste objet de notre haine et de notre admiration, impassible sur son gaillard d'arrière, obser-

vait cette horrible scène, lorsqu'une balle, partie des hunes du *Redoutable*, vint le frapper à l'épaule gauche et se fixer dans les reins. Ployant sur ses genoux, il tomba sur le pont faisant effort pour se soutenir de l'une de ses mains. En tombant il dit à son capitaine de pavillon : « Hardy, les Français en ont fini avec moi. — Non pas encore, lui répondit le capitaine Hardy. — Si, je vais mourir, » ajouta Nelson. On l'emporta au poste où l'on panse les blessés, mais il avait presque perdu connaissance, et il ne lui restait que peu d'heures à vivre. Recouvrant ses esprits par intervalle, il demandait des nouvelles de la bataille et répétait un conseil qui prouva bientôt sa profonde prévoyance. « Mouillez, disait-il, mouillez l'escadre à la fin de la journée. »

Cette mort avait produit une singulière agitation à bord du *Victory*. Le moment était favorable pour l'aborder. Ignorant ce qui se passait, le brave Lucas, à la tête d'une troupe de matelots d'élite était déjà monté sur l'une des vergues étendues entre les deux vaisseaux, quand *le Téméraire* ne cessant de seconder *le Victory* lâcha une épouvantable bordée de mitraille. Près de deux cents Français tombent morts ou blessés. C'était presque tout ce qui allait s'élancer à l'abordage. Il ne restait plus assez de monde pour persister dans cette tentative : on retourna aux batteries de tribord et on redoubla contre *le Téméraire* un feu vengeur qui le démâta et le maltraita horriblement. Mais un troisième vaisseau à trois ponts vient se joindre aux deux premiers. Le capitaine Lucas voit deux de ses mâts coupés, son artillerie démontée, une des murailles de son navire presque démolie, le gouvernail hors de service, tout l'état-major tué ou blessé; sur six cent quarante hommes d'équipage trois cents morts et deux cent vingt-deux blessés ; il amène enfin son pavillon, mais il avait délivré la marine française de son plus redoutable ennemi.

Pendant cette lutte héroïque, *le Bucentaure*, monté par Villeneuve, était aussi aux prises avec quatre vaisseaux, dont deux à trois ponts. L'amiral français aussi ferme devant les boulets qu'indécis dans son commandement, combattit jus-

qu'à la dernière extrémité, espérant que les vaisseaux non engagés viendraient le secourir; il vit successivement tomber deux de ses mâts, et arbora son pavillon à celui de misaine que les boulets coupèrent encore. Dès lors *le Bucentaure* se trouva rasé comme un ponton. « Mon rôle est fini sur celui-ci, dit l'infortuné marin, allons sur un autre. » Mais il ne restait pas un canot pour le transporter à bord d'un autre navire. Il fut obligé de se rendre.

A cinq heures le combat finissait. Dix-sept vaisseaux français ou espagnols étaient pris, un avait sauté, quinze s'échappaient vers Cadix ou le détroit. L'escadre combinée avait perdu six ou sept mille hommes, les Anglais trois mille, et Nelson, aussi regrettable à lui seul qu'une armée. Mais une affreuse tempête s'éleva le soir même et la plupart des vaisseaux pris par les Anglais leur échappèrent, ou périrent dans les flots, comme *l'Indomptable* qui s'abîma près de la pointe du Diamant avec quinze cents hommes. Lorsque l'amiral anglais rentra à Gibraltar il n'amenait plus que quatre prises sur dix-sept qu'il avait faites. Le corps de Nelson porté en Angleterre sur *le Victory,* fut enseveli avec une pompe lugubre à Saint-Paul. Le titre de comte fut conféré à son frère avec une pension de six mille livres sterling. Le parlement vota en outre un don de dix mille livres à chacune de ses sœurs, et les Anglais ont uni son nom à celui de Wellington dans leur reconnaissance. Sur la colonne qu'ils lui ont élevée dans Trafalgar-Square ils ont gravé les mots qu'il jeta pour dernier signal à ses vaisseaux : « L'Angleterre compte que chacun fera son devoir. » Sa dernière pensée avant de mourir avait été la même : « Dieu merci, j'ai bien fait mon devoir. » Il y a dans ces simples et nobles paroles une grandeur que les Anglais ont comprise, lorsqu'ils en ont fait l'épitaphe de leur glorieux amiral.

Pitt vit ce grand succès, mais y survécut peu : Austerlitz le tua. Il avait d'abord soutenu le ministère Addington, ensuite il l'attaqua vivement, et, au mois de mai 1804, redevint premier lord de la trésorerie et chancelier de l'échiquier. Puisque la guerre recommençait, c'était à notre

grand ennemi à la conduire. Et en effet il avait presque aussitôt reformé la troisième coalition, et s'était mêlé à des menées ténébreuses contre le gouvernement de la France; du moins le ministre anglais auprès de la cour de Bavière prit part à un complot contre la vie du premier consul, et ce fut d'Angleterre que partit George Cadoudal venant à Paris assassiner le premier consul. Mais il était déjà miné, comme son père, par la goutte, maladie héréditaire dans sa famille; elle s'augmenta considérablement par l'usage immodéré du vin, et par les travaux auxquels il continua de se livrer sans relâche. Au mois de décembre 1805, les médecins lui ordonnèrent de se rendre à Bath; mais les eaux ne produisirent aucune amélioration dans son état. Transporté avec peine à sa résidence de Putney, il y fut bientôt dans une situation désespérée, qui s'aggrava encore lorsqu'il apprit les fâcheuses nouvelles du continent. L'évêque de Lincoln, son ancien précepteur, lui ayant proposé de prier avec lui, Pitt y consentit, en disant: « Je crains d'avoir, comme beaucoup d'autres, trop négligé la prière pour que celle que je ferai sur mon lit de mort puisse être efficace. Je me confie à la miséricorde de Dieu.» Il parut se joindre ensuite aux prières de l'évêque avec une piété calme, confia, quelques instants après, le soin de ses papiers à son frère et à ce prélat, et recommanda ses nièces, filles du comte Stanhope, parmi lesquelles la fameuse lady Esther, à la générosité de la nation anglaise, en disant qu'il désirait qu'on leur accordât une pension de mille à quinze cents livres sterling (de vingt-cinq mille à trente-sept mille cinq cents francs), si le pays jugeait que ses services eussent mérité cette récompense. Il expira, le 23 janvier 1806, dans la quarante-septième année de son âge.

Un des avantages de notre époque, c'est d'avoir vu disparaître complétement ces haines féroces de peuple à peuple, qui naguère encore rendaient toute impartialité impossible. Aujourd'hui, il nous est même difficile de comprendre à quel degré d'exaspération une lutte acharnée avait porté nos pères, et il nous en coûte peu pour rendre

justice à l'un des ennemis les plus obstinés du nom français. Comme orateur, le second Pitt n'avait ni l'élévation ni l'âme de son père, mais il possédait plusieurs des qualités qui constituent l'homme vraiment éloquent : il était excellent dialecticien, exposait ses idées avec une clarté remarquable, et savait les présenter sous le jour le plus favorable avec une facilité telle, qu'il semblait toujours lire ses discours. Comme financier, nous avons exposé ses titres de gloire. Comme politique, c'est sous son administration que le trône de Tippou Saheb fut renversé, que l'île de Ceylan, une partie des Moluques et le cap de Bonne-Espérance furent conquis, que Malte devint un second Gibraltar, que l'Angleterre fit presque seule le commerce du monde entier, et que son pavillon domina sur toutes les mers. Quant aux qualités privées de cet homme supérieur, elles ont obtenu les éloges de ses plus grands adversaires, et il n'y a à lui reprocher qu'un penchant pour la boisson, défaut ordinaire, à cette époque, à la plupart des membres de l'aristocratie britannique. Tout le monde a rendu hommage à son désintéressement, à la simplicité de ses manières, à la régularité de ses mœurs, qui l'avaient fait nommer *le ministre immaculé*. Il ne fut jamais marié : sa vie entière fut consacrée à son pays, et toutes ses affections étaient dominées par un désir insatiable de gouverner, quoiqu'il fût insensible aux honneurs, aux titres et aux richesses. Cet homme, qui disposait des destinées de la Grande-Bretagne, refusa l'ordre de la Jarretière, ne voulut jamais être que William Pitt, et mourut pauvre.

Ce qui prouve toute l'importance personnelle de Pitt, et l'irrésistible influence exercée par cet homme d'État sur la politique de l'Angleterre, c'est qu'immédiatement après sa mort George III, qui avait toujours eu autant de penchant pour les torys que George Ier et George II pour les whigs, se vit contraint par l'opinion publique de confier à ces derniers la direction des affaires. Fox reçut le département des affaires étrangères; avec lui allaient prédominer tout naturellement les idées de pacification. Malheureusement, dès le 13 septembre 1806, il succombait à une hydropisie, et

allait reposer à Westminster à côté de Pitt, son ancien rival. Il avait toujours existé entre ces deux hommes un rude antagonisme. Pitt, malgré quelques discours d'opposition en faveur de la réforme parlementaire, malgré ses vœux pour l'émancipation des catholiques et pour l'abolition de la traite des noirs, était l'homme du passé : c'était l'Anglais animé par une haine séculaire à la ruine de la France; c'était le tory disposé à combattre partout, et de toutes les manières, en faveur des abus de l'ancien régime. Fox, au contraire, était l'homme du progrès : son noble cœur battait pour tous les sentiments généreux. Anglais, il avait salué avec bonheur l'émancipation de la France; membre de la plus orgueilleuse de toutes les aristocraties, il voulait pour tous ses compatriotes l'égalité politique la plus complète; élevé dans les principes de cette Église anglicane si intolérante, si tracassière, il voyait des frères non-seulement dans les dissidents protestants, mais encore dans les catholiques, dans les juifs. Fox brille au premier rang parmi ces êtres bienfaisants qui ne semblent avoir d'autre mission sur cette terre de douleur que de calmer les haines, que de lutter contre les trop puissantes suggestions de l'égoïsme, du fanatisme et de l'orgueil.

Suite de la guerre (1806-1815).

Bonaparte avait dit à Ulm, aux généraux autrichiens prisonniers : « Je n'ai pas besoin de nouveaux territoires, c'est du commerce et des vaisseaux que je veux. » La France, en effet, était assez grande alors et assez glorieuse ; pour la porter au comble de la puissance et de la richesse, il ne lui manquait que la liberté des mers. Trafalgar venait de déjouer tous les plans de Napoléon; il se jeta dans une autre voie; ce qu'il n'avait pu faire par la force, il l'essaya par des décrets. Il n'avait pu vaincre les flottes de l'Angleterre, il travailla à tuer son commerce. Les ouvertures de paix faites sous le ministère de Fox n'ayant pas abouti, Napoléon brisa, à Iéna, la monarchie prussienne, soudoyée de l'Angleterre, força la Russie, après Friedland, à traiter, et à l'entrevue de Tilsitt, fit accepter du czar Alexandre son alliance et ses

projets. La Turquie même échappa à l'influence anglaise, et une double expédition sur Constantinople et sur l'Égypte échoua. Une autre sur Buenos-Aires eut le même sort. Des succès isolés sur les rares escadres que la France osait lancer de loin en loin, à travers les mers, étaient une bien faible compensation ; encore le contre-amiral Linois avait-il pu faire dans l'océan Indien une campagne désastreuse pour les négociants de Londres et de Bristol. Ainsi le continent, sous la pression de la puissante main de Napoléon, redevenait ennemi de l'Angleterre. Il fit plus, il voulut le fermer, non-seulement à ses armes, mais à ses marchands. Il inaugura (21 novembre 1806) le *système continental* par le décret de Berlin, qui, par représailles de mesures prises contre les neutres, déclarait les Iles britanniques en état de blocus, et interdisait toute relation avec elles. Le ministère tory, qui prit les affaires en 1807, répondit à cette attaque par des prohibitions analogues. L'entrée des ports anglais et celle des ports des États alliés à la France fut interdite aux neutres. Tous les ports d'où le pavillon de la Grande-Bretagne était exclu furent déclarés en état de blocus, avec peine de la saisie pour tout navire qui y entrerait. Napoléon, allant plus avant dans cette guerre gigantesque dont les neutres et les populations commerçantes du globe entier faisaient les frais, porta sentence de confiscation contre tout bâtiment qui serait entré dans un port anglais, ou qui se serait laissé visiter par un croiseur ennemi. En même temps il travailla à nouer une ligue maritime avec la Russie, le Danemark et le Portugal. Le Danemark avait une marine florissante et une flotte qui faisait tout son orgueil. Au commencement de septembre 1807, avant toute déclaration de guerre, sans que le Danemark eût commis aucun acte d'hostilité, une flotte anglaise vint sommer le gouvernement danois de lui livrer sa flotte jusqu'à la paix générale, et, sur son refus, bombarda pendant cinq jours Copenhague, y brûla neuf mille maisons et vola au Danemark vingt vaisseaux de ligne, seize frégates, cinq bricks et vingt-neuf chaloupes canonnières.

Ce nouvel attentat contre le droit des gens amena une

déclaration de guerre de la Russie et de l'Autriche. Les États-Unis, pour un autre motif dont nous parlerons bientôt, semblaient prêts aussi à prendre les armes. L'Angleterre, repoussée du continent, sans alliés, sans commerce, étouffait de pléthore dans son île, au milieu des produits accumulés de son industrie. Déjà s'élevaient les plaintes amères des négociants et des planteurs coloniaux, qui ne pouvaient écouler leurs produits; le système continental allait réussir, les peuples apprenaient à se passer des marchandises anglaises, et, ce qui était plus menaçant, apprenaient à les imiter. Le génie inventif, excité par les promesses de Napoléon, trouvait de nouvelles machines et donnait les moyens de remplacer même certaines denrées coloniales. Le continent devenait industriel. C'est à ce moment qu'une faute de Napoléon changea les chances qui lui étaient si favorables. Ce que l'Angleterre avait fait à Copenhague, il le fit à Bayonne; l'une n'avait pris qu'une flotte, il prit un royaume. Mais de cette violence sortit pour lui une guerre terrible qui moissonna ses meilleures légions. La guerre d'Espagne ouvrit au flanc de la France une plaie qui alla s'agrandissant jusqu'à ce qu'elle eût emporté le grand empire. Ce fut par là aussi que l'Angleterre rentra en lice sur le continent. Elle y reparut avec un chef qui s'était distingué dans les guerres de l'Inde, général froid, circonspect, méthodique, sans élan mais sans faiblesse, rarement vainqueur, jamais vaincu complétement, l'*Iron duke*, comme les Anglais l'ont appelé, le duc de fer, sir Arthur Wellesley, lord Wellington.

Le peuple espagnol s'était levé tout entier pour repousser l'odieuse usurpation de Napoléon. L'Angleterre accourut à son aide, lui donna des armes, des officiers, des généraux. Wellington battit Junot à Vimiera, et le força d'évacuer le Portugal; en 1809, il vainquit le maréchal Victor à Talavera. Refoulé l'année suivante par Masséna sur Lisbonne, il s'arrêta, lorsqu'on le croyait déjà embarqué, aux lignes célèbres de *Torrès-Védras*, et Masséna fut forcé, en 1811, par la disette, de reculer à son tour. Wellington recouvra ce qu'il avait perdu, et voulut pénétrer en Espagne pour donner la

main aux armées insurrectionnelles, et fut rejeté encore une fois sur le Portugal. Mais là il retrouvait sa force, parce qu'il retrouvait la mer et les flottes anglaises. Il en sortit enfin victorieusement en 1812, lorsque la folle expédition de Moscou emmena à cinq cents lieues de l'Espagne toutes les forces de la France. Quand l'hiver eut tué la grande armée, les Anglo-Espagnols pénétrèrent jusqu'à Tarragone, où Soult les arrêta par une victoire (12 juin). Mais le 22 juillet Wellington battait Marmont aux Arapiles. L'année 1813 montra l'Europe entière soulevée contre la France. La diplomatie anglaise n'était pas étrangère à cette dernière coalition. Sentant approcher le moment suprême, elle prodiguait l'or, les promesses, et prenait largement sa part de l'action en menant l'Espagne à l'assaut de la France par les Pyrénées, tandis que ses alliés l'assaillaient par le Rhin avec cinq cent mille hommes. Wellington, vainqueur des recrues de Jourdan à Vittoria avec sa vieille armée, toujours si bien ménagée et si bien pourvue, enleva Saint-Sébastien le 8 septembre 1813, passa la Bidassoa le mois suivant avec des forces très-supérieures, vainquit à Saint-Jean de Luz le maréchal Soult qui, forcé, par son infériorité numérique, de reculer, le fit avec une savante et énergique lenteur, le vainquit encore, le 27 février 1814, à Orthez, et lui livra le 10 avril cette bataille de Toulouse, où vingt-sept mille Français arrêtèrent les quatre-vingt-quatre mille hommes de Wellington, et en tuèrent vingt mille. Ce fut la dernière action de cette guerre de géants. Déjà Paris avait capitulé, et Napoléon allait se diriger sur l'île d'Elbe, qu'on lui laissait pour résidence.

Mais Wellington n'avait pas encore cueilli sa palme la plus glorieuse. Le sanglant et inutile intermède des cent-jours la lui donna. Car les Anglais qui depuis le commencement de la grande guerre n'avaient joué sur le continent qu'un rôle très-secondaire, eurent le principal honneur de la lutte suprême. Cette gloire était due à leur opiniâtre persévérance. Les alliés occupaient la Belgique avec de grandes forces. Napoléon, qui avait en quelques jours reconquis la France, chassé les Bourbons, réorganisé l'armée,

commença le 14 juin 1815 cette campagne terrible de cinq jours, durant laquelle, selon son expression, il vit lui échapper *trois fois* des mains le triomphe assuré de la France. L'armée *anglaise*, commandée par le duc de Wellington, comprenait cent deux mille cinq cents hommes en trois corps : le premier sous le prince d'Orange, le deuxième sous lord Hill, le troisième sous lord Uxbridge. Ces trois corps, munis d'une artillerie de deux cent cinquante pièces, étaient disséminés depuis Nivelles jusqu'au littoral de la mer. Le quartier général du duc de Wellington était à Bruxelles. Le point de concentration indiqué, en cas d'urgence, était les Quatre-Bras.

L'armée *prussienne*, commandée par Blücher, comptait cent trente-trois mille quatre cents hommes et trois cents bouches à feu, et était partagée en quatre corps : le premier sous Ziéthen, le deuxième sous Pirch, le troisième sous Thielmann, le quatrième sous Bulow. Le quartier général de Blücher était à Namur. Le point de concentration, qui n'avait été que trop bien choisi et pris, comme on le verra, était à Fleurus.

En observant la carte, on voit que les deux armées ne pouvaient se réunir qu'entre les Quatre-Bras et Fleurus. Là était leur centre. C'est là aussi que Napoléon comptait porter ses premiers coups. L'armée française était établie sur l'extrême frontière, entre Maubeuge et Philippeville.

Elle fut concentrée tout entière, le 14 au soir, sur trois directions : Philippeville, Beaumont, Maubeuge; elle comprenait cent quinze mille cinq cents hommes, divisés en cinq corps, sous les ordres de d'Erlon, Reille, Vandamme, Gérard et Lobau, plus la garde impériale et trois cent cinquante bouches à feu.

Le quartier général était à Beaumont. Les forces des alliés étaient donc juste doubles de celles des Français, deux cent trente-cinq mille neuf cents contre cent quinze mille cinq cents. Il y avait seize lieues de Bruxelles à Namur, et quinze de Namur à Beaumont.

Dans la matinée du 15, Blücher apprit par le général Bourmont, qui désertait le camp français, que Napoléon

avait donné ordre à tous les corps de se diriger sur Charleroi. Mais, averti à temps de cette trahison, l'empereur changea ses dispositions, et ordonna le passage de la Sambre à Marchiennes, à Charleroi et au Châtelet. Ziéthen, qui avait son quartier général à Charleroi, pris à l'improviste, fut culbuté et repoussé sur Gilly, à une demi-lieue en arrière de Charleroi. Aussitôt le passage assuré, Napoléon donna au maréchal Ney le commandement des corps Reille et d'Erlon, avec ordre d'aller chasser les Anglais des Quatre-Bras pour occuper cette position d'où dépendait le sort de la campagne. En même temps Vandamme chassait Ziéthen de Gilly, et Napoléon lui-même marchait sur Fleurus, point de concentration de l'armée prussienne.

Ainsi, dès la première journée de combat, les Français avaient réussi à forcer les avant-postes ennemis, et menaçaient déjà de percer leur ligne à son point de jonction. D'après les bulletins français, les Prussiens avaient perdu dans cette journée deux mille soldats tués ou faits prisonniers; les Français une centaine de blessés et quatre-vingts morts. Dans la nuit du 15 au 16, l'empereur changea la composition de son armée, et l'organisa ainsi : *Aile gauche :* Ney, quarante-sept mille quatre cent cinquante hommes, cent seize canons. — *Aile droite :* Grouchy, trente-huit mille hommes, cent douze canons. — *Centre et réserve :* l'empereur, vingt-huit mille hommes, cent vingt-deux canons. Voici quel était le plan de Napoléon pour cette journée :

Il devait marcher sur Fleurus, puis sur Gembloux, et là prendre la route de Bruxelles, où il comptait arriver le 17 au matin. Pour amener ce résultat, il ordonnait à Grouchy de se porter sur Sombref pour y tomber à *bras raccourci*, ce fut son expression, sur les Prussiens, et à Ney de se bien garder aux Quatre-Bras, mais d'envoyer une division à Marbais pour que l'empereur pût l'appeler à Sombref en cas de besoin, et d'éclairer la route de Bruxelles. Ces dispositions, si elles avaient réussi, auraient eu pour effet de rejeter les Anglais au delà de Bruxelles, les Prussiens sur

Namur, d'isoler Blücher et Wellington pour les battre l'un après l'autre.

Wellington, il est vrai, fut surpris, au milieu des fêtes qu'on lui donnait à Bruxelles, par la subite attaque de son habile adversaire; mais sur le compte de Blücher l'empereur se trompait. Il le croyait toujours à Namur. Blücher, au contraire, averti peut-être par Bourmont, avait compris tout le plan de Napoléon. Il s'était porté de sa personne vers Ziéthen, et avait poussé Pirch, Thielmann et Bulow sur Fleurus à marches forcées. Bulow, cantonné à Liége, était trop loin, mais ses collègues arrivèrent à temps, et le 16, Blücher se trouvait avec quatre-vingt-quinze mille hommes entre Bry et Sombref. Il fallut donc que Napoléon changeât encore une fois ses dispositions. Il avait cru arriver à Bruxelles après quelques escarmouches seulement, et Blücher était venu barrer la route et le forcer à une bataille, avec la possibilité de pouvoir se joindre encore après à Wellington. Il y avait encore une chance pour Napoléon, c'était de battre si bien Blücher et de le rejeter si décidément vers la Meuse, que la jonction avec les Anglais fût impossible. Pour cela il fallait que Ney et Grouchy coopérassent à l'action.

Ney reçut l'ordre de pousser les Anglais vers le nord, puis de se rabattre sur le corps de Napoléon, pour envelopper les Prussiens; Grouchy devait aussi faire volte-face et se retourner sur Fleurus. Avant d'engager l'action, Napoléon voulut attendre la réponse de Ney. Elle ne vint pas. Il lui écrivit une deuxième fois, puis une troisième, *que le sort de la France était entre ses mains*. Ney, pour la première fois, hésitait; il hésita longtemps.

L'armée prussienne comptait, nous l'avons dit, quatre-vingt-quinze mille hommes; la portion de l'armée française qui lui était opposée n'en avait que cinquante-neuf mille. Le terrain était découvert, l'artillerie avait libre jeu.

L'attaque commença par Vandamme, au village de Saint-Amand, à l'aile gauche; les Prussiens, embusqués derrière les haies et couverts par les maisons du village, firent, à bout portant, un feu meurtrier. Il fallut faire le siége de chaque maison et de chaque étage. Les Prussiens furent

cependant rejetés au delà du ruisseau qui borde le village. Mais Blücher, accourant avec sa réserve, arrêta de ce côté nos succès. L'attaque avait commencé en même temps à l'aile droite, à Ligny, par Gérard. Les Prussiens y furent cinq fois vainqueurs, et cinq fois vaincus. Des deux côtés on montrait un acharnement qui ne s'était pas vu encore. « Il semblait, à Ligny, dit un journal autrichien militaire (Vienne, 1819), que chaque soldat eût trouvé dans son adversaire un ennemi mortel, et se réjouît de trouver enfin le moment de la vengeance. » Quatre fois les Français prirent le village, quatre fois il fut repris par les Prussiens. « Ce combat, dit Blücher dans son rapport, peut être considéré comme le plus sanguinaire dont l'histoire fasse mention. » La garde impériale restait immobile; Napoléon attendait, pour la lancer, l'attaque de Ney. Qu'il paraisse, qu'il prenne les Prussiens à dos, et leur destruction sera complète. Mais il ne parut pas. On vit seulement une division s'approcher du champ de bataille, puis s'éloigner.... Étaient-ce des Anglais ou des Français? On le sut plus tard. C'était le général d'Erlon, qui aurait pu réaliser le plan de Napoléon; mais qui, par obéissance militaire, n'osa s'arrêter pour attaquer les Prussiens, parce qu'il avait reçu l'ordre d'aller rejoindre Ney. Irréparable faute!

La bataille durait depuis trois heures; il était sept heures du soir. Napoléon se décida à intervenir. Il envoya la division Gérard, qui fit reculer l'ennemi. Blücher, à cette vue, charge avec sa cavalerie; mais il rencontre les cuirassiers français : il est renversé de cheval, foulé aux pieds. Heureusement pour lui il ne fut point reconnu, et put s'échapper. La bataille de Ligny était gagnée, mais pas assez complétement, par la faute de Ney.

Ce maréchal avait reçu les ordres de Napoléon assez à temps; mais ignorant la quantité de forces ennemies qu'il avait devant lui, il n'y avait pas obtempéré. Or, aux Quatre-Bras, en face desquels il se trouvait, il n'y avait que la brigade de Saxe-Weimar, et le prince d'Orange avec deux régiments hollandais, en tout huit mille hommes. S'ils eussent été attaqués, ils étaient perdus.

Mais Wellington profita de l'inaction du maréchal. C'est au milieu d'une fête qu'il apprend les opérations des Français depuis le 14. Il quitte sur-le-champ le bal, accourt avec quelques officiers d'état-major, et, grâce à une prodigieuse activité, il a bientôt porté à cinquante mille hommes la petite troupe du prince d'Orange. Aux Quatre-Bras, Ney retrouve alors toute son énergie; il enfonce les Brunswickois, tue leur duc et repousse le 42e écossais, dont le colonel est tué; mais le généralissime anglais s'élance contre les Français à la tête de deux divisions arrivées de Nivelles au pas de course. Ney touchait déjà la ferme des Quatre-Bras lorsque Wellington le rejeta dans ses premières positions.

Ney comptait sur d'Erlon comme Napoléon avait compté sur lui, mais d'Erlon n'amène ses vingt mille hommes qu'à neuf heures du soir, après avoir inutilement erré dans la plaine entre les deux combats avec une force qui eût donné une victoire décisive au parti vers lequel il se serait tourné. Cependant les Anglais, à leur tour assaillants, allaient se rendre maîtres de Frasnes, quartier général de Ney, lorsque Kellerman se précipite à la tête de ses deux régiments de cuirassiers; le 69e britannique est culbuté, les batteries sont enlevées par l'infanterie française, qui a suivi les cuirassiers au pas de course. Ceux-ci arrivent jusqu'à la ferme, mais là Wellington les arrête, les décime par un feu meurtrier. Kellerman, démonté, ne s'échappe qu'avec peine. A ce moment, le général Alten vient encore augmenter les forces de Wellington; l'avantage reste à ce dernier; les Français sont une deuxième fois repoussés sur Frasnes. Aussitôt Ney envoie dire à d'Erlon de venir, quels que fussent les ordres à lui transmis par Napoléon. D'Erlon arrive à neuf heures du soir pour voir le désespoir du maréchal que la nuit empêche de continuer à combattre. Les Français étaient sinon battus, au moins emprisonnés dans leurs positions.

Le chiffre officiel des morts, dans cette journée du 16, fut, pour les Anglo-Belges, aux Quatre-Bras, de neuf mille, et celui des Français de trois mille quatre cents; mais Ney avait cinquante pièces de canon, et Wellington, à ce mo-

ment, n'avait que fort peu d'artillerie. A Ligny, les Prussiens perdirent vingt-cinq mille hommes, et Napoléon six mille neuf cent cinquante. On n'avait fait de quartier d'aucun côté.

Le soir de cette même journée, 16 juin, les trois corps de Ziéthen, de Pirch et de Thielman se rallièrent à Gembloux à une heure et demie de Ligny, derrière les troupes non entamées de Bulow.

Napoléon, selon son habitude, campa sur son champ de victoire. C'était le dernier. Ney, qui n'avait pas fait un pas, resta dans ses positions de Frasnes en face de Wellington.

Le 17 au matin, Wellington, qui avait appris pendant la nuit la défaite de Ligny et la retraite de Blücher, fit un mouvement parallèle; il quitta les Quatre-Bras au point du jour et se replia sur Bruxelles en passant par Genappe. Il laissait aux Quatre-Bras le commandant du troisième corps, lord Uxbridge.

Le maréchal Ney, à qui l'empereur avait, pendant la nuit, envoyé l'ordre de recommencer au point du jour l'attaque des Quatre-Bras, était resté dans ses positions de Frasnes. Le maréchal n'était plus le même homme; ses brillantes facultés étaient comme paralysées. Wellington venait de lui échapper. Lord Uxbridge abandonna encore, sans être troublé dans sa retraite, les Quatre-Bras, lorsqu'il vit arriver le sixième corps (centre et réserve) conduit par l'empereur lui-même. Napoléon, en effet, ne recevant pas de réponse, à neuf heures du matin, avait résolu d'aller prendre lui-même le commandement de l'aile gauche. Il était aux Quatre-Bras à une heure, et Ney n'y était pas encore. Profondément blessé de cette inaction, l'empereur envoya directement aux chefs de corps du maréchal l'ordre d'avancer.

D'Erlon, qui arriva le premier, fut lancé à la poursuite de l'arrière-garde anglaise de lord Uxbridge. Reille le suivit, Ney parut enfin devant Napoléon, qui lui reprocha vivement ses inconcevables lenteurs. Il répondit qu'il n'avait pas attaqué parce qu'il croyait que Wellington était encore aux Quatre-Bras. Et il y avait plus de dix heures que le général anglais s'était replié sur Bruxelles.

Les troupes conduites par Napoléon contre l'armée anglaise, jointes aux deux corps de l'aile gauche, se montaient à soixante-cinq mille hommes. Elles ne tardèrent pas à rencontrer Wellington, qui, comprenant le danger de trop s'éloigner de Blücher, s'était arrêté en avant de la forêt de *Soignes*.

Napoléon, qui avait suivi aussi la route de Bruxelles, arriva à six heures du soir en vue de cette forêt et de l'armée anglaise, forte de quatre-vingt-dix mille hommes et de soixante pièces de canon; il prit position en avant de *Planchenois*, à quatre ou cinq cents pas à droite de la route.

Pendant ces mouvements, que faisait Blücher? Napoléon avait laissé Grouchy à Fleurus avec l'aile droite, qui se montait à trente-quatre mille hommes. Grouchy avait ordre d'occuper Gembloux et de pousser les Prussiens l'épée dans les reins. La démoralisation s'était mise dans leur armée. A la suite de la défaite de Ligny, les corps étaient désorganisés, la désertion commençait. Si Grouchy eût activement continué la poursuite, les alliés de Wellington étaient perdus; mais ce général devait faire le 17 ce que Ney avait fait le 16. Il laissa à son ennemi toute la journée du 17 et toute la nuit pour se reconnaître et se reformer. Il n'arriva que le 17 au soir à Gembloux, n'ayant pas fait dans sa journée deux lieues; il est vrai que la pluie, depuis la veille, tombait par torrents, que les chemins étaient défoncés. Mais la situation voulait des efforts désespérés, des prodiges : il fallait les faire. Blücher mettait ce temps à profit; il partageait son armée en deux : une partie était renvoyée sur Liége, et lui, avec l'autre, prenait le chemin de Wavres pour rejoindre Wellington à la forêt de *Soignes*. Napoléon apprit ce mouvement à onze heures et demie du soir; il envoya ordre aussitôt à Grouchy de porter en toute hâte, dans la direction de Saint-Lambert, une division de sept mille hommes, et de suivre lui-même cette division dès qu'il n'y aurait plus de doute sur la marche des Prussiens pour venir opérer avec la grande armée.

Le 18 au matin, l'armée de Wellington était toujours en avant de la forêt de *Soignes*, à gauche d'Hougoumont, en

face de Planchenois. C'était, il semble, une mauvaise position, condamnée par les règles les plus simples de la guerre, puisque s'il était battu, avec cette forêt à dos, il n'avait pour retraite que d'étroits défilés. Mais le moment était venu de moins regarder en arrière qu'en avant. Comme défensive, la position était excellente; et Wellington, qui sentait bien que reculer plus loin s'était s'avouer vaincu, et qu'être vaincu, c'étaient les routes de Berlin et de Vienne encore ouvertes à Napoléon, était résolu de faire là une résistance désespérée. Napoléon comptant sur Grouchy pour contenir les Prussiens, ne s'en croyait que plus sûr de la victoire. Il disait lui-même, avant la bataille, qu'il avait quatre-vingt-dix chances contre dix pour écraser les Anglais. Mais un autre ennemi, le temps, était contre lui. La pluie avait détrempé les terres; l'armée française bivouaquait au milieu de la boue; l'artillerie et la cavalerie ne pouvaient manœuvrer. Cependant, à neuf heures du matin, l'armée se mit en marche sur onze colonnes. A dix heures et demie, elle était en position, en face de l'ennemi, rangée sur six lignes en forme de six V. L'empereur mit pied à terre sur les hauteurs de Rossomme. Ces hauteurs sont un plateau que traverse la chaussée de Charleroi à Bruxelles. Elles naissent à la ferme du Caillou, où l'empereur avait passé la nuit; elles finissent à la ferme de la Belle-Alliance, à quatre cents pas à peu près de là; la route de Bruxelles traversait Mont Saint-Jean, hameau d'une trentaine de maisons, et à trois quarts de lieue plus loin, au milieu de la forêt de *Soignes*, se trouvait aussi sur la route le village de Waterloo. Napoléon resta en observation, depuis onze heures jusqu'à trois, sur un tertre des hauteurs de Rossomme, placé sur le côté gauche de la route, en face d'une maison isolée appelée la *Maison d'Écosse*.

Une heure avant d'attaquer, Napoléon écrivit encore à Grouchy de se rendre immédiatement à Wawres, d'en chasser les Prussiens et de se joindre à lui en revenant par Planchenois.

A onze heures, deux corps de l'aile gauche de l'armée française attaquèrent le bois et le château d'Hougoumont, où s'appuyait la droite de Wellington.

L'empereur, par cette attaque, voulait tromper son adversaire; son intention était de couper par un violent effort le centre de l'armée anglaise, de s'emparer de Mont Saint-Jean, et de se rendre ainsi maître du principal débouché de la forêt de *Soignes*. S'il eût réussi, les deux ailes de Wellington une fois séparées, leur retraite devenait impossible. Lorsque Wellington vit Hougoumont attaqué, il porta sur ce point ses meilleures troupes. Aussitôt l'empereur dirige quatre-vingts pièces de canon sur Mont Saint-Jean, et fait commencer par Ney l'attaque de ce hameau, qui était occupé par le centre de l'armée anglaise. Alors apparut sur la gauche de l'ennemi, dans la direction de Saint-Lambert, une colonne que l'on reconnut pour être l'avant-garde du corps de Bulow. Bulow, qui n'avait pas combattu à Ligny, avait trente mille hommes de troupes fraîches avec lesquels il allait donner en plein dans notre flanc droit, s'il n'était pas contenu. On apprenait en même temps que Grouchy n'était pas encore arrivé à Wawres, et que rien par conséquent n'empêchait la jonction des Prussiens avec leurs alliés. Mais Napoléon, croyant que Grouchy se trouvait à la poursuite du corps de Bulow, ne désespéra pas encore de la journée, malgré l'approche de ce nouvel ennemi; il se disposa même à le prendre entre deux feux et fit faire une des plus belles et des plus audacieuses manœuvres qui aient été exécutées sur un champ de bataille : un changement de front oblique sur le centre, l'aile gauche en avant par division. Le comte Lobau, chargé de ce mouvement, n'avait que dix mille hommes pour en arrêter trente mille; mais il ne devait ouvrir le feu que lorsqu'il entendrait le canon de Grouchy à Saint-Lambert. Cette partie de la bataille générale pouvait réussir; Napoléon ne s'en affaiblissait pas moins de dix mille hommes. Il ne lui en restait plus que cinquante-cinq mille contre les quatre-vingt-dix mille du général anglais. En réalité, c'étaient soixante-cinq mille hommes qui allaient en combattre cent vingt mille, un contre deux.

« Nous avions ce matin quatre-vingt-dix chances pour nous, dit Napoléon à Soult, l'arrivée de Bulow nous en a fait

perdre trente, mais nous en avons encore soixante contre quarante, et si Grouchy répare l'horrible faute qu'il a faite de s'amuser hier à Gembloux et envoie son corps avec rapidité, la victoire ne sera que plus décisive, car Bulow sera perdu entièrement »

Pendant que Ney attaquait Mont Saint-Jean et la Haie-Sainte, où était la gauche de Wellington, l'attaque du château et du bois d'Hougoumont, que Napoléon avait ordonnée pour faire diversion, devenait une lutte affreuse et des plus sanglantes. Les Français se jetèrent dans le bois, mais ne s'en rendirent maîtres qu'après avoir chassé les Anglais d'arbre en arbre. Au delà était un nouvel obstacle, le mur en briques du château, percé de milliers de meurtrières, d'où les Anglais, à peu près invisibles, firent un feu meurtrier sur tout ce qui débouchait du bois.

Quatre heures durant, cette boucherie continua. Napoléon fit enfin amener de l'artillerie, et les obus eurent bien vite mis le feu au château. Les Français pénétrèrent un instant dans la cour, dont ils avaient forcé la porte, mais ils en furent repoussés à la baïonnette. L'ennemi conserva ce poste toute la journée. Ce n'était là qu'une fausse attaque. La véritable, au centre, paraissait réussir; l'artillerie de Ney enfilait le débouché de la forêt de *Soignes* et faisait un ravage affreux dans les rangs ennemis. A l'aile gauche de Wellington, la division anglaise Picton, et la brigade belge Perponcher essayaient en vain de repousser le corps de d'Erlon, qui descendait des hauteurs de la Belle-Alliance pour se placer entre la gauche des Anglais et Bulow. La première ligne des Anglais fut culbutée, et le brave général Picton tué; les hameaux de Smouhen, de la Haie et de Papelotte furent enlevés.

Wellington, à cheval près d'un arbre à moins de cent pas en arrière du bord de la terrasse, suivait attentivement la marche des colonnes de Ney. A la vue du désordre qui suivit la mort de Picton, il fit soutenir sa brigade. Mais en ce moment ses officiers lui montrent plusieurs corps qui, écharpés par les pièces de douze de l'armée française, se sauvaient sur la route de Bruxelles. Wellington s'élance

pour arrêter cette fuite. Le général Rutty, qui commandait l'artillerie, apercevant Wellington et son état-major au milieu des fuyards, crut qu'il battait en retraite, et fit ralentir le feu de ses pièces pour aller dire à Napoléon que Wellington abandonnait ses positions. Loin de là, ce général parvint à rallier ses régiments qui, voyant cesser cette pluie de mitraille devant laquelle ils fuyaient, rentrèrent dans leur première position. Il revint précipitamment à sa place de bataille. *Rien n'est perdu*, dit-il, après avoir sondé du regard le ravin.

Ney avait été trompé comme le général Rutty par le mouvement de Wellington et cette panique des troupes anglaises. Sitôt qu'il vit son adversaire quitter la terrasse qu'il occupait, il crut hâter la défaite des Anglais en portant l'artillerie sur les positions mêmes de l'ennemi ; les pièces de douze avec lesquelles Rutty avait fait tant de mal aux Anglo-Belges furent relevées, et les chevaux lancés au galop du haut en bas de la ferme de la Belle-Alliance pour traverser le ravin et gravir l'autre pente, afin de mitrailler à brûle-pourpoint les Anglais.

Wellington, moins éloigné du théâtre de l'action que Napoléon, suivait attentivement les péripéties du drame émouvant que jouaient deux cent mille soldats au-dessous de lui. Il voit dans le ravin les canonniers embourbés jusqu'aux genoux, les affûts enterrés jusqu'à l'essieu, les artilleurs français condamnés à l'immobilité. Il pousse un cri de joie et lance deux régiments de dragons à fond de train dans le vallon. Ces hommes, les meilleurs soldats de l'armée anglaise, coupent les traits, tuent les chevaux et sabrent les artilleurs. Ils furent à leur tour chargés et sabrés jusqu'au dernier par les cuirassiers de Milhaud. Mais l'armée française ne s'en trouva pas moins sans artillerie de réserve ; il ne restait en effet à Napoléon que des pièces de quatre ; mais que pouvait-il faire avec ces pièces contre l'artillerie anglaise de calibre et de portée triples.

Plus loin, une autre brigade de dragons, commandée par sir William Ponsomby, fit une charge à fond pour arrêter Ney qui montait toujours ; elle enleva plusieurs pièces d'artillerie légère et deux aigles ; mais les cuirassiers de Mil-

haud chargèrent à leur tour, culbutèrent les dragons anglais et reprirent les canons. Le général hanovrien Omptéda et le major général Ponsomby furent tués. Cependant Ney, en dépit de l'artillerie de Wellington, aborde enfin la Haie-Sainte et s'en empare, après une horrible mêlée où, Anglais, Allemands, Belges, Hanovriens, Français, luttèrent corps à corps, et où les Écossais firent admirer leur inébranlable courage. L'avantage restant aux Français, le désordre se mit encore une fois dans l'armée anglaise : une grande quantité de fuyards se précipitèrent sur la route de Bruxelles, le bruit de la défaite de Wellington arriva même dans cette capitale. Napoléon apprenant par Ney que le centre des Anglais était percé, crut une troisième fois avoir saisi la victoire. La garde alors s'ébranle et se jette à la poursuite de l'armée anglo-belge pour achever sa déroute. Soudain le canon gronde derrière l'armée française. Est-ce Grouchy?

C'était Bulow qui, avec ses trente mille Prussiens, faisait la puissante diversion promise. La veille au soir, le général Gneizenau était venu dire au généralissime anglais, de la part de Blücher, à qui Grouchy avait laissé le temps de réorganiser son armée, que le premier attaqué par Napoléon soutiendrait la lutte à outrance, et que l'autre viendrait à son secours. Wellington avait tenu parole. Bulow venait dégager son chef.

Reprenons les incidents de l'action particulière qui amenait ainsi Bulow sur les derrières de l'armée française. On a vu que Lobau avait été envoyé avec dix mille hommes contre lui pour lui barrer la route, tandis que Grouchy l'atteindrait par derrière. Bulow, arrivé à Planchenois, y soutint un combat opiniâtre; mais les Français étaient un contre trois, ils furent obligés de céder au nombre, et refoulés sur le cimetière de l'église du village. L'artillerie prussienne déborda la ligne de Lobau, et ses boulets vinrent labourer la terre du tertre de la Maison d'Écosse, devant laquelle se trouvait l'empereur. Ney était à ce moment au pied du plateau, attendant deux régiments de la réserve qu'il avait demandés à Napoléon. Mais l'offensive

Digitized by Google

décidée de Bulow obligea l'empereur, pour ne pas être tourné, d'envoyer sa jeune garde à Lobau.

Wellington voyait pour la seconde fois les chances tourner contre lui, les Prussiens n'arrivant pas ; mais quand le canon de Bulow éclate, il comprend que le moment décisif est venu ; et à son tour il attaque Ney dans la Haie-Sainte. L'infanterie repousse ses colonnes, nos cuirassiers les sabrent, franchissent un talus rapide et se précipitent sur les carrés anglais. A cette vue, Ney, à qui Napoléon a recommandé de se tenir quelque temps sur la défensive, pour attendre l'effet de l'attaque de Bulow, oublie ses ordres, marche sur le plateau, le gravit le premier, et se trouve avec ses soldats en dedans de la deuxième ligne anglaise, entraînant avec lui toute la grosse cavalerie, sept mille chevaux, qui gravit le plateau fatal et va hacher la cavalerie anglaise, quand celle-ci se repliant à droite et à gauche démasque soixante pièces de canon qui vomissent la mort. Après le feu essuyé nos cavaliers s'élancent sur les carrés anglais. Mais ils ne peuvent rompre cette valeureuse infanterie ; chaque carré reçoit impassible la charge des cuirassiers français, et quand ceux-ci se retirent, se déploie et lance ses feux ; nos cavaliers reviennent, le carré se reforme. Onze fois la brigade du major général Hackett répéta cette manœuvre, onze fois elle fut chargée. Nous devons donner les numéros des régiments composant cette héroïque brigade, c'étaient les 30e, 33e, 69e et 73e. Après la onzième charge, le 69e, qui était à la face la plus exposée, se trouva haché ; les autres, aux deux tiers entamés.

Cette lutte dura deux heures, pendant lesquelles Wellington, lord Hill, le prince d'Orange, se montrèrent sublimes de courage, constamment enfermés dans les carrés ou courant de l'un à l'autre, et encourageant leurs soldats : *Courage, mes enfants*, s'écriait le duc Wellington, *si nous quittons d'ici, que dira-t-on de nous en Angleterre?* Cependant il sent le danger croître pour lui, il voudrait changer de position, il songe encore à la retraite. *Mon Dieu*, s'écrie-t-il avec désespoir, *me faudra-t-il donc voir tailler en pièces tant de braves gens!* Un aide de camp lui annonce que la cinquième di-

vision est réduite de quatre mille hommes à quatre cents, qu'elle ne peut plus tenir. « Il faut pourtant, dit l'opiniâtre général, qui ce jour-là mérita si bien son surnom d'*Iron duke*, le duc de Fer; il faut qu'elle reste ici avec moi sur ce terrain jusqu'au dernier moment. Il n'y a que la nuit ou Blücher qui puissent nous tirer d'ici. »

Si notre réserve d'infanterie eût alors été disponible, c'en était fait de l'armée anglaise. Malheureusement cette réserve était avec Lobau, elle venait de lui donner la victoire; Bulow était contenu, repoussé; mais il fallait toujours occuper des troupes à l'observer, et le moment d'agir sur le plateau était passé. A sept heures nos cavaliers, dont presque tous les chefs avaient été blessés ou tués, sont rejetés hors du plateau. L'artillerie anglaise reparaît et fait d'affreux ravages. Napoléon fait alors avancer la jeune garde, mais il est trop tard, Wellington la brise à coups de canon. Deux bataillons entiers sont détruits, les autres se retirent. Le corps de Reille, resté à Hougoumont, entre alors en action. Il était huit heures. Wellington rassemble ses dernières forces et consulte sa montre; il regarde dans la direction d'Ohain. Des détonations se font entendre à l'extrême droite de l'armée française. On pousse des cris de joie autour de l'empereur; *c'est Grouchy*, dit-on. Nouvelle erreur! Après l'armée de Bulow, c'était la seconde armée prussienne, celle de Blücher, qui arrivait.

Dès lors tout était perdu. Les Français entendant le canon derrière eux se croient trahis; ils se débandent, Napoléon pâlit et fait avancer sa vieille garde. Elle se forme en carré au fond du ravin. Pour comble de calamité, Bulow, averti par Blücher, recommençait à tonner de son côté. *Nous sommes trahis*, crient quelques soldats. Dominés par ces fatals soupçons de trahison, que les faux mouvements des deux derniers jours avaient encore augmentés, les régiments de Ney hésitent et faiblissent. Wellington s'en aperçoit; il ramène toute son infanterie, tout à l'heure disloquée: c'est environ soixante et dix mille hommes qu'il pousse sur les débris rompus des régiments de l'empereur. Toutes les positions que les Français ont prises, sont une à une aban-

données. Le mouvement concentrique de ces trois armées anglaise et prussiennes, resserre la dernière armée de la France, qui ne représente bientôt plus qu'une masse confuse.

Napoléon, désespéré, tire son épée et veut s'élancer au milieu des ennemis, il veut périr avec sa fortune; ses généraux l'entourent, on l'arrête et l'entraîne sur la route de Genappe. Il est plus de neuf heures; la nuit est descendue sur ce terrible champ de bataille, et on lutte encore. La vieille garde forme six carrés, cinq sont successivement détruits par un ennemi trente fois plus nombreux; un seul reste quelque temps encore debout, c'est celui de Cambronne, à la hauteur de la Maison d'Écosse. Ces braves refusent de se rendre, et seuls contre toute l'armée ennemie, la chargent à la baïonnette pour donner à leur chef aimé le temps d'échapper. Leur sacrifice réussit, et leur a valu une gloire immortelle. La bataille de Waterloo avait duré dix heures. Les Français, qui étaient cinquante-neuf mille à Ligny contre plus de quatre-vingt-dix mille Prussiens, et à Waterloo soixante-cinq mille contre près de cent soixante mille soldats, qui deux fois, dans cette dernière lutte, virent la victoire s'échapper de leurs mains, eurent dans ces deux journées vingt-huit mille huit cent cinquante morts et sept mille huit prisonniers. Mais jamais armée française ne porta de coups plus terribles, puisque les alliés perdirent près de soixante mille hommes.

Ainsi finit cette campagne célèbre :

Sans la désertion d'un traître, les alliés étaient anéantis au début de la campagne.

Si Ney eût fait son devoir, ils étaient écrasés à Ligny.

Si Grouchy eût fait le sien, ils l'étaient à Waterloo.

Rendons justice aussi au duc de Wellington. Il n'eut point de manœuvres bien décisives, il n'eut pas de plan profondément conçu. Surpris par son adversaire, il dut recevoir la bataille où celui-ci voulut, adossé à une forêt dans une situation désespérée, s'il était vaincu. Toute sa gloire est dans son opiniâtre résistance, dans son invincible ténacité, dans sa résolution de tenir jusqu'à l'arrivée des Prus-

siens, dût l'armée anglaise et lui-même être anéantis auparavant. Lord Hill lui demandait à un des moments les plus critiques, ce qu'il ordonnait. « Rien, répondit-il.—Mais vous pouvez être tué, il est important que celui qui vous remplacera connaisse votre pensée. — Je n'en ai pas d'autres, répliqua le duc, que de tenir ici tant que je pourrai. »

L'Angleterre reçut avec une joie indicible la nouvelle de ce grand succès, le premier qu'elle remportait sur terre depuis le commencement de la guerre. Il n'y avait plus de dignité à conférer au vainqueur, il les avait toutes. On lui donna deux cent mille livres sterling. Tous les régiments qui avaient combattu au Mont Saint-Jean, inscrivirent sur leur drapeau le mot Waterloo, et cette campagne de cinq jours équivalut pour tous les soldats à deux années de service. On les désigna sous le titre de Waterloo-Men.

Il est fâcheux d'avoir à dire que l'Angleterre usa mal de ce grand succès. Napoléon, irréparablement vaincu, n'avait pas voulu fuir en aventurier; il vint à bord d'un vaisseau anglais, *le Bellérophon*, s'asseoir, comme Thémistocle, au foyer du peuple britannique. Généreuse confiance indignement trompée! Le grand captif fut conduit à Sainte-Hélène, au milieu de l'Atlantique, à cinq cents lieues de toute terre. Il y grandit encore, parce qu'il y effaça ses fautes sous les outrages et les tortures d'Hudson Lowe, ce geôlier de l'Angleterre. Il y mourut le 5 mai 1821.

Les traités qui suivirent la victoire de Wellington à Waterloo se proposèrent pour but d'effacer tout ce qui s'était fait depuis vingt-cinq ans en Europe. La Pologne fut livrée à la Russie, l'Italie à l'Autriche, l'Allemagne occidentale à la Prusse, la mer aux Anglais. On leur laissa, en effet, la colonie du Cap, à l'extrémité de l'Afrique, qui commande le passage aux Indes par l'Atlantique; Berbice, Esséquibo, Démérara dans la Guyane; Malte avec ses dépendances, qui commande toute la navigation de la Méditerranée; les Sept-Iles dans la mer Ionienne, où Corfou est la clef de l'Adriatique; l'Ile-de-France, le meilleur port et la meilleure forteresse de la mer des Indes; Tabago et Sainte-Lucie dans les Antilles. Ainsi l'Angleterre avait maintenant des stations

formidables pour sa marine militaire et marchande sur toutes les mers. Le sceptre de l'Océan était bien assuré dans ses mains; et ce qui fortifiait cet empire, c'était la faiblesse où était réduite la France, ramenée en deçà de ses frontières de 1789. Tandis que les puissances allemandes ébréchaient notre frontière et y faisaient des jours par où une invasion nouvelle pût entrer plus aisément; tandis qu'on nous donnait perfidement pour voisines d'anciennes alliées, la Prusse et la Bavière, afin de nous les rendre ennemies, l'Angleterre nous enlevait les bouches de la Meuse et de l'Escaut, et faisait élever contre nous un nouveau royaume, celui des Pays-Bas, qui ne pouvait utiliser Anvers. Après les mesures prises contre la puissance militaire de la France, vinrent les mesures prises contre l'esprit de progrès et de réformes. On avait renversé Napoléon au cri de liberté; cette liberté, invoquée, promise dans les jours de malheur, on l'étouffa après la victoire; et à l'alliance des peuples proposée par la révolution, on substitua la sainte-alliance des rois. L'Angleterre, malgré la nature de son gouvernement, prit la part la plus active à ces mesures, qui fondaient un nouveau droit des gens et une nouvelle politique, la prépotence des cinq grands États chargés de faire la police de l'Europe.

Guerre d'Amérique (1812-1815).

Cette politique, résultat de la grande guerre, dure encore; heureusement l'Angleterre paraît vouloir s'en détacher. Un autre résultat de cette lutte, celui-ci plus heureux, a été de rendre l'Europe industrielle; le blocus continental la força d'élever des fabriques, qui font aujourd'hui, comme la récente exposition de Londres l'a montré, une concurrence redoutable aux manufactures de la Grande-Bretagne. Enfin, tandis que l'Europe était en feu, l'Amérique, à la faveur de la paix, se peuplait, défrichait son sol vierge, fondait des villes et développait ses forces avec la mâle vigueur d'une robuste jeunesse. Naguère ce n'était que des colonies insurgées; maintenant c'était un peuple. En 1812, frère Jonathan avait même assez grandi pour ne pas craindre de se me-

surer avec John Bull pour une question de commerce. Les exigences de l'Angleterre à l'égard des neutres, et particulièrement le droit de visite, que les croiseurs anglais s'arrogeaient sur les navires américains, sous prétexte de rechercher des matelots déserteurs, amenèrent à plusieurs reprises de vives contestations entre les deux pays, et en 1812 une guerre ouverte.

Cette guerre ne pouvait ressembler à celles de l'Europe : elle se fit avec de petits corps de troupes sur les frontières, particulièrement sur celles du Canada, et avec des bâtiments isolés. La marine américaine naissante s'y couvrit de gloire, et ses corsaires firent subir au commerce anglais des pertes immenses; il n'en fut pas ainsi des forces de terre. La capitale même des États-Unis, Washington, fut prise le 24 août 1814 par le général Ross, qui y incendia tous les édifices publics. Cette violence fut blâmée en Angleterre même; mais le général Packenham attaqua sans succès la Nouvelle-Orléans, vaillamment défendue par le général Jackson (8 janvier 1815). La paix avait été conclue à Gand peu de jours auparavant (24 décembre 1814), aux conditions suivantes : 1° Fixation de la ligne de démarcation du côté du Canada, jusqu'au lac des Bois (*lake of Woods*), et aux îles dans la baie de Passamaquoddy, baie située en partie entre le New-Brunswick et l'État du Maine. L'exécution en était renvoyée à des commissaires; 2° restitution de toutes les conquêtes; 3° les deux parties s'engagent à faire tout leur possible pour l'abolition du commerce des esclaves.

Cette guerre, qui révéla le fort et le faible des États-Unis, augmenta leur dette publique; mais ils n'en recueillirent pas moins de grands avantages : d'abord l'affermissement de l'Union, principalement depuis l'incendie de Washington, qui confondit dans un même sentiment les opinions divergentes du nord et du midi; ensuite, par l'effet de l'interruption de tout commerce extérieur, l'établissement de manufactures et de fabriques; enfin la création d'une marine militaire, dont le besoin se fit sentir, et qui devint l'objet principal des soins du gouvernement. L'Angleterre s'était donné elle-même une rivale.

Régence du prince de Galles (1811-1820); lord Castlereagh, le comte de Liverpool, Canning.

Le règne de George III avait fini, à proprement parler, en 1811. Sa raison, depuis si longtemps chancelante, l'ayant tout à fait abandonné à cette époque, un bill avait fait passer l'autorité royale entre les mains du prince de Galles son fils. Le vieux roi fut conduit à Windsor, où il resta jusqu'au jour de sa mort (29 janvier 1820). Il n'était point fou furieux et avait conservé la douceur de son caractère. Le peuple se découvrait avec respect lorsqu'il voyait passer ce vieillard chez qui, dans les dernières années, une cécité complète était venue s'ajouter à la démence.

Quand George III descendit au tombeau, il atteignait sa quatre-vingt-deuxième année et en avait régné soixante. Ce n'avait jamais été un homme supérieur, mais il était doué d'un certain bon sens, d'une certaine fermeté de résolution. Bien différent de George Ier, de George II et de son propre fils George IV, il avait toutes les vertus privées, s'était toujours montré bon père, et avait constamment vécu avec sa femme dans la plus douce et la plus simple intimité. Le prince de Galles, qui lui succéda avec le titre de régent en 1811, et avec le titre de roi en 1820, était, au contraire, la honte de la famille royale. De très-bonne heure il se signala par les plus folles prodigalités. Nonobstant un revenu de deux millions de francs par année, le parlement avait été obligé de lui accorder une somme de quatre millions de francs pour ses dettes, parmi lesquelles figuraient environ trois cent mille francs de parfumerie et de poudre à la maréchale. Entouré de débauchés et de dissipateurs, le prince de Galles jouait dans les clubs ou cercles, pariait à outrance et corrigeait les chances du jeu comme on le faisait à la cour de Louis XIV et de Charles II. Plus d'une fois les membres du Jockey's-club lui reprochèrent de fâcheuses erreurs; grand parieur de courses, amateur de chevaux, il se servait de mille ruses pour rester vainqueur, et les annales de la fashion de Londres rapportent qu'un jour le jokey de Son Altesse Royale pénétra dans une écurie, et fit manger au cheval qui devait courir avec le sien une préparation qui neu-

tralisa son ardeur. Le fait devint public, et il fut même un moment question d'exclure le prince du club, témoin d'une si honteuse spéculation. En 1795, pour se débarrasser de ses dettes, qui avaient fini par atteindre le chiffre de quinze millions, il avait promis à son père de se marier, si l'on payait ses créanciers, et il épousa, le 8 avril 1795, sa cousine germaine, Caroline de Brunswick, fille du duc de Brunswick, si connu par l'invasion de la France en 1792, et d'Augusta d'Angleterre, sœur aînée de George III. Cette princesse, née en 1768, avait dix-huit ans lorsque Mirabeau la caractérisait, dans une lettre, comme une personne « tout à fait aimable, spirituelle, jolie, vive et sémillante. » Néanmoins, dès les premiers jours de son union, elle se vit indignement traitée par son mari, qu'elle rendit père, le 7 janvier 1796, de la princesse Charlotte. Au mois d'avril suivant, elle se vit notifier, par écrit, que toute relation conjugale cessait entre elle et l'héritier du trône. Plus tard les restrictions les plus pénibles furent apportées à ses communications avec sa fille. Faut-il s'étonner si cette malheureuse femme se laissa aller plus tard à de coupables oublis?

Quant à la conduite politique du prince de Galles elle n'est pas plus honorable que sa conduite privée. Tant que son père le tint éloigné des affaires il fit cause commune avec l'opposition, et il ne quittait guère ce fat fameux, le beau Brummel, que pour se montrer en public avec Fox, Sheridan, les lords Grey et Russell. Mais à partir de 1811, du moment où il fut nommé régent, il répudia ses anciens amis, et ses premières opinions pour se jeter dans les bras des torys. Du reste que fait à l'Angleterre, avec sa monarchie constitutionnelle si fortement organisée, le caractère personnel de ses princes? que le souverain soit un pauvre fou comme George III, un débauché comme George IV, ou une jeune femme sans expérience, comme l'était la jeune reine qui monta en 1837 sur le trône, le peuple anglais n'en marche point d'un pas moins sûr à l'accomplissement de ses glorieuses destinées. Le véritable roi, sous George III, avait été William Pitt; sous le régent et sous George IV

ce fut Castlereagh, en compagnie du comte de Liverpool et de Canning.

Tous les trois étaient nés à quelques mois de distance : Castlereagh, le 18 juin 1769, date heureuse pour le chef du torysme qui devait voir marqués de ce chiffre et son entrée dans la vie et le triomphe définitif de l'aristocratie britannique aux champs de Waterloo ; George Canning, le 11 avril 1770, et Robert Banks Jenkinson, baron Hawkesbury, ensuite comte de Liverpool, le 7 juin 1770. Robert Stewart, vicomte de Castlereagh, plus tard marquis de Londonderry, descendait d'une famille écossaise qui s'était établie en Irlande sous le règne de Jacques Ier. Rien de plus prosaïque que l'existence de ce diplomate haineux et opiniâtre, rien de plus poétique que sa première jeunesse, la vie de pêcheur qu'il mena au milieu des îles du vaste lac de Coyne, voisin du château paternel, ses amours pour la pauvre Nelly, son duel sur un rocher au milieu du lac, à la façon des Scandinaves. Sa famille obtint enfin qu'il renonçât à ses bizarreries pour aller faire du latin et du grec à Cambridge. A vingt et un ans il fut nommé membre du parlement irlandais pour le comté de Down, et ne tarda pas à s'y faire remarquer, quoiqu'il fût un orateur pesant, prolixe, ennuyeux. George Canning grandissait pendant ce temps au collége d'Eton, et y publiait à seize ans, sous un nom d'emprunt, une feuille hebdomadaire remplie de verve et d'esprit. Il passa, en 1787, à l'université d'Oxford, où il se lia avec Banks Jenkinson, depuis comte de Liverpool, qui lui-même, doué des plus heureuses facultés, pouvait déjà faire concevoir les plus légitimes espérances.

George Canning était né à Londres d'une famille qui, originaire du Cumberland, s'était fixée en Irlande, comme celle de Castlereagh, au commencement du XVIIe siècle. Son père, avocat instruit, s'occupait cependant encore plus de poésie que de jurisprudence, ce qui ne devait pas le mener à la fortune. Son mariage avec une femme belle et spirituelle, mais sans fortune, augmenta sa détresse, et à sa mort il laissa sa veuve avec trois enfants et de très-faibles ressources. Elle se fit actrice, et nous mentionnons cette cir-

constance parce que bien souvent elle fut sottement reprochée à son fils dans les débats du parlement. Canning s'était d'abord destiné à la profession de son père, mais les conseils de Jenkinson l'en détournèrent. Il alla, pendant un été, passer ses vacances chez le célèbre Sheridan, qui lui était parent du côté de sa mère. Sheridan recevait chez lui une société brillante et choisie. Le jeune Canning put y voir les hommes politiques les plus distingués de l'époque, sa carrière s'y décida; il ne songea plus qu'à la vie publique. Son ami Jenkinson, au retour d'un voyage en France où il avait assisté à la prise de la Bastille, fut envoyé, quoique mineur, à la chambre des communes, par le bourg pourri de Rye ; il présenta Canning à Pitt, alors premier ministre. Canning avait jusque-là montré des idées d'opposition assez avancées, mais Pitt lui offrit de le faire entrer au parlement comme représentant du bourg de Newtown dans l'île de Wight, en lui imposant bien entendu d'adopter les principes ministériels, ce que le jeune ambitieux accepta. Ce fut en 1793 qu'il siégea pour la première fois dans la chambre des communes, où son éloquence facile, railleuse, pleine de verve et d'entrain, et parée en même temps des vives couleurs d'une riche et poétique imagination, plut autant que celle de Castlereagh fatiguait. Pitt le fit sous-secrétaire d'État dès 1796.

Ces deux personnages vécurent en assez bonne intelligence, tant que Pitt, leur maître commun, se trouva entre eux pour apaiser leurs dissentiments passagers ; mais la division éclata aussitôt après sa mort. Canning cherchait à éloigner des affaires Castlereagh qu'il trouvait « sans talent, sans éloquence, lent à parler, lent à écrire, et dont la seule qualité était la mémoire. » De son côté Castlereagh considérait Canning, fils d'une comédienne, « comme un intrigant heureux de s'être trompé de théâtre. » Il est en effet assez curieux de voir que depuis cinquante ans les deux plus habiles défenseurs de l'aristocratie anglaise ont été Canning et Peel, le premier, fils d'un avocat ruiné devenu marchand de vin et marié à une comédienne; le second, fils d'un filateur de coton.

Après la mort de Pitt, Canning resta quelque temps éloigné du gouvernement ; nommé ministre des affaires étrangères en 1807, il se montra le plus fidèle disciple de notre mortel ennemi ; ce fut lui qui proposa les mesures les plus vigoureuses et contre la France et contre ses alliés. Il ordonna le bombardement de Copenhague et l'enlèvement de la flotte danoise ; il voulait que des troupes anglaises fussent débarquées en Espagne pour repousser de ce côté les tentatives de Napoléon, et encourager à la résistance les habitants de la péninsule. Mais à mesure que la lutte approcha de son terme, Canning, sorti du ministère en 1809, devint de plus en plus modéré, et Castlereagh, au contraire, de plus en plus acharné à l'abaissement de la France et à la ruine de Napoléon. C'est lui qu'il faut considérer, encore plus que Hudson Lowe, comme le véritable bourreau de l'empereur. C'est lui que l'on vit accourir à tous les congrès pour obtenir sinon que la France fût démembrée, au moins qu'elle fût resserrée dans les plus étroites limites, que de redoutables forteresses fussent élevées contre nous, avec notre propre argent, sur les frontières du royaume naissant des Pays-Bas et sur les bords du Rhin.

État intérieur de l'Angleterre ; émeutes ; question de la réforme parlementaire (1813)[1].

Nous avons dit les avantages faits à l'Angleterre par les traités de 1815. Ils étaient grands, mais avaient été chèrement achetés. La dette nationale avait augmenté dans d'énormes proportions et elle est encore aujourd'hui de dix-neuf milliards de francs, absorbant chaque année, pour le service de l'intérêt, une somme de sept cents millions de francs sur un revenu qui est d'environ un milliard trois cents millions. La misère des classes pauvres était extrême. Le blocus continental d'une part avait singulièrement réduit les exportations, et d'autre part les puissantes mécaniques inventées par Watt, le créateur des machines à vapeur, par le perruquier Arkwright, inventeur de la mull-jenny, et l'artisan Samuel Crompton, avaient produit,

1. Beaumont - Vassy, *Histoire des États européens.*

sans l'emploi de beaucoup de bras, infiniment plus que ne demandaient et cette exportation restreinte et les besoins de l'intérieur. Il y avait donc une coïncidence déplorable dans ces deux causes du ralentissement de la fabrication, et cela au sein d'un pays où sur cinq habitants trois ne vivent que par l'industrie.

La générosité publique essaya de pourvoir par des souscriptions à l'effroyable misère des ouvriers : on obtint par ce moyen plusieurs millions sterling ; mais ces sommes, quelque considérables qu'elles fussent, étaient encore insuffisantes. Il y eut des émeutes dans différentes parties du royaume, et notamment à Londres, où elles prirent un caractère alarmant. Dans un nombreux meeting, un personnage nommé Henri Hunt, qui jouissait d'une certaine célébrité comme orateur politique, harangua le peuple avec une grande véhémence. Il fut remplacé par un nommé Watson qui, joignant le fait à la parole, forma les auditeurs en colonnes, enfonça à leur tête la boutique d'un armurier, puis se porta sur la banque et de là vers le royal exchange. La populace ne put pénétrer dans aucun de ces deux établissements et bientôt la cavalerie la dispersa. Watson s'échappa en Amérique, sous le déguisement d'un quaker, mais plusieurs de ses complices furent pendus devant la boutique même de l'armurier (1817).

Ces rigueurs, loin de ramener le calme, ne firent qu'exaspérer davantage les mécontents, et il y eut encore en 1818 d'assez nombreuses émeutes. Cependant, comme dans presque toutes les émeutes anglaises, tout se borna en général à des maisons démolies par la populace et à force coups de bâton distribués par les constables. Très-rarement la yeomanry et les troupes firent usage de leurs armes. L'*habeas corpus* fut suspendu et de nombreuses arrestations eurent lieu. On pouvait espérer enfin le prochain rétablissement de l'ordre, lorsqu'une question brûlante, déjà agitée bien des fois dans le parlement, y fut soulevée de nouveau par l'un des chefs du parti whig, par sir Francis Burdett. Cette question, c'était la réforme du parlement.

Le parlement se compose, ainsi que nous l'avons constaté

dès la fin du XIIIe siècle, de deux chambres; la chambre haute, où siégent les lords spirituels et temporels; la chambre basse, où siégent les députés des communes. Dans le principe, les lords spirituels étaient plus nombreux dans la chambre haute que les pairs laïques; mais leur nombre ainsi que leur influence diminuèrent naturellement à l'avénement du protestantisme. Trente-six pairies ecclésiastiques furent alors supprimées, et chaque nouveau règne vit créer de nouveaux lords temporels. Ainsi, sous Henri VII, la chambre haute ne comptait que vingt-neuf lords; il y en eut cinquante et un sous Henri VIII et Élisabeth; quatre-vingt-seize sous Jacques Ier; cent dix-neuf en 1640; cent trente-neuf en 1660, et il y en avait trois cents en 1820. Quelques propositions pour la réforme de la chambre haute furent faites sous le règne des deux derniers Stuarts : une autre motion présentée sous George Ier, et tendante à restreindre le droit possédé par la couronne de créer des pairs à volonté, fut rejetée par la chambre des communes qui, disait-elle très-sagement, ne voulait pas changer la chambre haute en une étroite et indépendante oligarchie. Quant à la question de savoir quelle réforme devait être introduite dans la chambre des communes, ou même jusqu'à quel point la chambre des communes avait besoin d'être réformée, elle fut fréquemment controversée et très-diversement résolue. Les torys, considérant la chambre des communes comme une corporation qui, de tout temps, était demeurée la même, soutenaient que, par cette raison, on ne pouvait pas et on ne devait pas la modifier. Les whigs répondaient que c'était précisément parce que la chambre basse n'avait pas depuis longtemps éprouvé de changements dans son organisation qu'il devenait urgent d'en faire.

Dans le principe, les villes ne se préoccupant guère que de l'indemnité qu'elles étaient obligées de payer à leurs députés, n'en envoyaient que contraintes et forcées. Sous Édouard III, la chambre des communes se composait de cent cinquante membres, et de deux cent vingt-quatre sous Henri VIII. Édouard VI créa vingt-huit siéges nouveaux; Marie Tudor, dix-sept; Élisabeth, quarante-huit;

Jacques Ier, onze, et Charles Ier, six. Depuis Charles II, les souverains anglais n'accordèrent plus de nouvelles voix à la chambre des communes, mais l'admisssion des membres écossais en 1706, et celle des membres irlandais en 1801, doivent être regardées comme deux modifications très-importantes de la chambre basse. Depuis le commencement du XIXe siècle, elle se composait de six cent cinquante-huit membres, dont quatre-vingts nommés par les comtés d'Angleterre, vingt-cinq par les grandes villes, cent soixante-douze par les bourgs, huit par les ports de mer, deux par les universités, douze par les comtés et douze par les villes du pays de Galles; trente par les comtés et soixante-cinq par les villes ou bourgs de l'Écosse; enfin, cent par l'Irlande.

Autrefois, chaque électeur de comté devait posséder une propriété allodiale (*freehold*); ceux qui ne possédaient que par bail emphytéotique ou par l'espèce de tenance particulière appelée *copyhold*, n'avaient pas voix aux élections. Pour donner une voix, il fallait que la propriété rapportât un revenu réel de cinquante francs au moins, et fût possédée depuis plus d'un an, excepté si elle avait été acquise par succession ou par mariage. Chaque électeur n'avait qu'une voix, quels que fussent le nombre et l'étendue de ses propriétés; mais le droit d'élection, dans les villes et bourgs, n'était pas acquis d'une manière aussi uniforme que dans les comtés, et chaque localité avait à cet égard ses usages particuliers; ainsi, dans certaines villes, toute personne payant des impositions directes avait une voix; à Bath, au contraire, le député était nommé par le maire, les aldermen et le conseil municipal; à Bristol, par les propriétaires de biens allodiaux rapportant cinquante francs; à Coventry, par tous les individus ayant acquis le droit de bourgeoisie après avoir été pendant sept ans en apprentissage dans la ville, etc., etc.

Beaucoup de localités, depuis le moyen âge, avaient subi les transformations les plus complètes. Des bourgs, autrefois considérables, avaient fini par ne plus consister que dans le château du seigneur et les maisons de ses fermiers,

mais n'en avaient pas moins conservé le droit de se faire représenter. C'était ce qu'on appelait les *bourgs pourris*. Là, le député était nommé par un seul électeur, par le propriétaire du château qui vendait souvent sa voix jusqu'à sept cent, huit cent et même neuf cent mille francs. De telle sorte que parmi les membres du parlement, les uns étaient nommés par des milliers d'électeurs, les autres par une trentaine comme ceux que désignaient les corporations municipales, d'autres enfin par un seul électeur, propriétaire d'un bourg pourri. D'un autre côté, tandis que Old Sarum ne consistait plus qu'en six maisons appartenant toutes à la même personne, qui pouvait se nommer elle-même, puisqu'elle constituait à elle seule tout le collége électoral, tandis que Gatton n'était plus représenté que par un vieux pan de mur, véritable mine d'or pour son unique propriétaire électeur, des villes considérables s'étaient élevées là où, au moyen âge, n'existaient que quelques misérables chaumières. Il en résultait que ces villes, avec soixante mille ou même cent mille et plus d'habitants, n'étaient pas représentées, en regard de tel mur de pierre, de tel jardin, dont le possesseur conservait le droit d'élire pour chacun un et même deux députés.

Pour être élu, il ne fallait être ni étranger, ni ecclésiastique, ni mineur, mais posséder une propriété de six cents livres sterling (quinze mille francs) dans les comtés, et de trois cents livres sterling (sept mille cinq cents francs) dans les villes; les députés des universités, que nommaient les docteurs et professeurs, étaient seuls dispensés de justifier de cette possession immobilière. Les maires et employés communaux ne pouvaient point être élus dans leur propre ville, mais seulement dans d'autres; enfin, on pouvait élire des personnes demeurant en dehors de l'arrondissement électoral.

Quel que grand que soit le respect des Anglais pour les vieux usages, pour les vieilles lois, il était impossible qu'ils ne fussent pas frappés des monstruosités de leur système électoral, et l'idée d'une réforme avait été soulevée à diverses reprises dans le cours du XVIIIe siècle. Depuis les motions

réitérées du second Pitt pour une réforme parlementaire, ce sujet n'avait jamais été perdu de vue; et, si ce grand homme d'État crut devoir renoncer à ses projets durant les années les plus terribles de la lutte de l'Angleterre contre la révolution française, ce ne fut point par suite d'une modification dans ses principes, mais parce qu'il jugeait que les temps de lutte n'étaient favorables à aucun grave changement intérieur. Après 1815, les mêmes obstacles n'existaient plus, les mêmes appréhensions ne pouvaient survivre, et il faudrait s'étonner, si l'on ne connaissait le caractère anglais, qu'une semblable réforme ait mis quinze ans à triompher.

Le 1er juillet 1819, sir Francis Burdett proposa à la chambre des communes, la réforme radicale du parlement, par l'établissement du suffrage universel, et un renouvellement annuel de tous les députés. Comme il savait bien qu'une réforme, quelque petite qu'elle fût, ne serait point adoptée, il voulait, en établissant la sienne sur les plus larges bases, y intéresser les masses. Les possesseurs de bourgs pourris, les élus de ces bourgs, leurs amis, en un mot, tous ceux qui s'intitulaient *conservateurs*, s'unirent pour repousser la motion *extravagante* de l'honorable baronnet, sans la discuter et même sans vouloir envisager les résultats que pourraient avoir leurs votes sur l'esprit de ces masses, auxquelles sir Francis Burdett avait, en quelque sorte, fait un appel.

Cependant le rejet dédaigneux de la proposition avait causé une grande sensation dans les comtés, où une effervescence des plus vives se manifesta bientôt. Les partisans de la réforme se donnèrent une organisation militaire, c'est-à-dire se divisèrent en compagnies, choisirent des officiers, et s'exercèrent publiquement au maniement des armes. Cette multitude armée pouvait donc, au premier signal de ses chefs, se permettre des démonstrations dont il n'était donné à personne de calculer les conséquences.

Pour montrer leurs forces et prouver leur mépris des lois électorales existantes, ces radicaux se réunirent à Birmingham, dans le but d'élire un député. La ville de Birmingham n'était pas, en effet, malgré ses cent mille habi-

tants, représentée à la chambre des communes. Plusieurs candidats se présentèrent sur les hustings. Le poll (l'élection) fut ouvert, et les soi-disant électeurs réunirent leurs suffrages sur sir Charles Wolseley.

Le 21 juillet, quatre-vingt mille individus s'assemblèrent dans un faubourg de Londres, et prirent des décisions d'une violence inouïe. Mais la plus fameuse de ces réunions se tint à Manchester, le 16 août 1819.

Plus de cent mille personnes étaient convoquées à ce meeting, pour entendre le célèbre Hunt, qui devait présider la séance, et les autorités, dans la crainte de troubles graves, avaient donné ordre aux constables[1] d'être tous à leur poste. La yeomanry, cette garde nationale à cheval composée de fermiers et de petits propriétaires, vint se ranger en bataille sur la place; le 15e régiment de hussards était à cheval, prêt à la seconder; enfin, plusieurs compagnies d'infanterie et d'artillerie étaient consignées dans leurs casernes. A dix heures du matin, la tête du cortége entra dans la ville. Les radicaux marchaient au pas accéléré sur cinq de front, portant des bannières sur lesquelles on pouvait lire : *Suffrage universel. — Parlements annuels. — Vote au scrutin secret. — Abolition des lois sur les céréales. — Union et liberté.* Ils se rangèrent dans l'ordre le plus parfait autour de l'estrade du président. Hunt arriva à midi, monté sur un char, ayant à ses côtés la présidente des femmes réformatrices qui tenait un drapeau à la main. La foule s'était ouverte pour laisser passer son chef; mais à peine Hunt commençait-il son discours, qu'une vive agitation se manifesta dans les rangs de l'assemblée, et l'on vit paraître tout à coup, au pied de l'estrade, un officier de police suivi de quarante yeomen. Le magistrat signifia au président un *warrant* qui le déclarait, lui et ses adhérents, prévenus d'avoir provoqué, illégalement et dans un but séditieux, l'assemblée réunie en ce moment. L'escorte

1. Les constables sont des agents de police dont le nombre s'accroît, pour les jours d'émeute, à la volonté de l'autorité. Quand l'ordre est menacé en Angleterre, une foule de citoyens se présentent pour prêter serment comme constables *spéciaux*, c'est-à-dire temporaires. Rien n'honore plus la nation anglaise et n'est plus propre à prévenir, dans son sein, de sanglantes collisions.

était trop faible pour imposer le respect à la foule furieuse; l'officier de police fut insulté, et les yeomen, se croyant contraints de repousser la force par la force, firent reculer leurs chevaux sur les masses compactes qui les entouraient. Les magistrats, remarquant de loin ce mouvement, donnèrent aussitôt aux hussards l'ordre d'aller dégager les yeomen; mais la yeomanry avait compris le danger des siens, et s'était déjà précipitée de son côté sur la foule épouvantée, qui se dispersa en tous sens. Cinq cents personnes environ furent foulées aux pieds des chevaux ou frappées de coups de sabre; un grand nombre d'entre elles moururent des suites de leurs blessures.

Ce triste incident fut le dernier qui signala le règne de George III, de ce roi tory qui avait réconcilié l'aristocratie anglaise avec la maison de Hanovre portée au trône et soutenue, au moins pendant les règnes de George Ier et de George II, par les whigs, c'est-à-dire aux yeux des torys, par les représentants du principe révolutionnaire. L'extinction de la famille des Stuarts, en 1807, par la mort du cardinal d'York, avait facilité cette franche réconciliation; mais que d'autres grands événements remplirent ce règne d'un prince qui, pendant tant d'années, fut en démence: depuis le traité de Paris qui inaugura la prépondérance maritime de l'Angleterre jusqu'à Waterloo qui l'agrandit et la consolida! Si l'émancipation des États-Unis fut une défaite, le gigantesque empire fondé par la compagnie des Indes sur les bords du Gange fut une ample compensation, et l'Angleterre, maîtresse de la mer, satisfaite d'avoir soustrait l'Europe à la prédominance de la France, n'allait plus avoir qu'une préoccupation, celle de procurer des débouchés à son industrie dont la prospérité pouvait seule prévenir une lutte terrible entre sa population ouvrière et la plus riche aristocratie du monde.

CHAPITRE XXXV.

GEORGE IV (1820-1830).

CONSPIRATION DE THISTLEWOOD (FÉVRIER 1820); DÉSORDRES; PROCÈS DE LA REINE CAROLINE (1820). — SUICIDE DE CASTLEREAGH (1822); MINISTÈRE DE CANNING (1822); LE PRINCIPE DE NON-INTERVENTION. — ÉMANCIPATION DES CATHOLIQUES ROMAINS (1829); O'CONNELL; MORT DE GEORGE IV (1830).

Conspiration de Thistlewood (février 1820); désordres; procès de la reine Caroline (1820).

Lorsque George III expira, le 21 janvier 1820, son fils aîné dirigeait déjà les affaires depuis neuf ans avec le titre de régent : rien ne fut donc changé que ce dernier titre, remplacé par celui de roi. Lord Castlereagh resta l'homme prédominant dans les conseils de la couronne où l'on suivait aveuglément sa politique dure et oppressive. Aussi la nation n'avait rien de bon à augurer de George IV, qui était tory comme son père, et n'avait aucune de ses vertus privées. Une conspiration des plus graves fut même découverte fort peu de jours après l'avénement du nouveau roi.

Arthur Thistlewood, son chef, avait d'abord servi dans les Indes en qualité de sous-officier, puis il était passé en Amérique et de là en France, et avait rapporté de ces deux pays des idées toutes républicaines. Complice du jeune Watson dans les troubles de 1817, il avait été jugé avec lui, et, après son acquittement, avait envoyé un cartel à lord Sidmouth, offense pour laquelle il fut condamné à payer une amende et à être incarcéré de nouveau. Rendu à la liberté, Thistlewood consacra toutes ses pensées et tous ses actes à la réalisation de la terrible vengeance qu'il avait rêvée. S'associant aux individus les plus dépravés de la populace de Londres, il eut bientôt réuni autour de lui un certain nombre d'hommes aussi méprisables et non moins déterminés que lui. Quarante ou cinquante devaient assassiner les ministres, pendant que leurs complices s'empareraient simultanément des canons du parc d'artillerie et de ceux du dépôt de Light-Horse-Station dans Gray's-Inn-Lane. Une fois maî-

tres de ces deux points, ils comptaient s'emparer de Mansion-House, palais où ils voulaient établir leur gouvernement provisoire. Ils devaient également attaquer la banque et mettre le feu à différents quartiers de Londres. Les conjurés convinrent de profiter, pour exécuter leur complot, d'un dîner qui devait être donné, le 21 février, chez lord Harrowby et où tous les ministres devaient se trouver réunis; mais ils furent arrêtés peu d'instants avant l'heure fixée par eux pour frapper leurs victimes. Thistlewood et quatre de ses complices furent condamnés à mort et exécutés. Ce misérable avait dit, pendant son procès, que son désir avait été de venger le peuple anglais de ce qu'il nommait « les massacres de Manchester; » aussi trouva-t-il quelques sympathies dans la foule devant laquelle il mourut avec courage.

Cette conspiration, tout à fait isolée, n'avait sans doute aucune ramification dans le pays; cependant elle coïncida avec quelques mouvements populaires qui se manifestèrent dans les comtés du nord de l'Angleterre et en Écosse. Dans la partie ouest du Yorkshire, les ouvriers mécontents avaient, durant tout l'hiver, rassemblé des armes à feu et fabriqué des piques; mais lorsque arriva l'époque de l'insurrection générale, deux ou trois cents d'entre eux répondirent seuls à l'appel. Un détachement de cavalerie les dispersa, et leur enleva leur étendard de couleur verte ainsi qu'un assez grand nombre de fusils. En Écosse, une proclamation incendiaire fut affichée sur les murs de Glascow, le 2 avril 1820, et les ouvriers en vinrent aux mains avec la yeomanry et la troupe de ligne. L'avantage resta aux soldats : trois ouvriers furent exécutés et les autres graciés. Il faut louer le gouvernement de sa clémence, mais vraiment il ne devait pas agir autrement envers des malheureux qu'une effroyable misère et une grossière ignorance poussaient seules à ces lamentables désordres.

La conspiration de Thistlewood, ainsi que les troubles du Yorkshire et de Glascow, n'avaient pas empêché de commencer de somptueux préparatifs pour le sacre du nouveau roi, lorsqu'ils furent suspendus tout à coup par l'incident

le plus inattendu, par le débarquement subit de la reine en Angleterre.

Nous avons vu que Caroline de Brunswick avait rompu toute relation avec le prince de Galles un an à peine après sa malheureuse union. Lasse de sa triste position à la cour d'Angleterre, elle s'était décidée, en 1814, à voyager sur le continent. Débarquée le 16 août à Hambourg, sous le titre de comtesse de Wolfenbuttel, elle visita successivement Brunswick, séjour du prince son frère, de celui qu'on surnomma, pour le courage qu'il déploya contre les Français, l'Arminius prussien, Strasbourg, Berne, où vint la voir sa cousine Anne Pétrowna, femme du grand-duc Constantin, Genève et Milan; c'est là qu'elle prit à son service, comme courrier et valet de pied, le trop fameux Bergami, que, peu de mois après, elle éleva au rang de chambellan. Telle fut bientôt la faveur de cet Italien près de la princesse, que toute sa famille, sauf sa femme, fut placée dans la maison de Son Altesse Royale. En 1815, Caroline obtint du roi de Sicile pour Bergami le titre de baron de la Franchina, puis visita avec lui Messine, Catane, Syracuse, Tunis, Malte, Athènes, Constantinople, Jérusalem où Bergami fut créé chevalier du saint-sépulcre, et d'un ordre de Sainte-Caroline que la princesse imagina de créer à cette occasion. De retour à la villa d'Este, sur le lac de Côme, en septembre 1816, elle récompensa les services du nouveau chevalier par le don d'une jolie maison de campagne, située aux environs de Milan, et qui fut appelée villa Bergami ou la Barona. La princesse était toujours en Italie, lorsque la mort frappa successivement la princesse Charlotte[1], sa fille, et George III, qui, tant qu'il avait joui de ses facultés mentales, avait passé pour protéger sa belle-fille. Depuis la mort de la reine, femme de George III et qui avait précédé son mari au tombeau, on avait prié Dieu pour le roi, pour le prince et la princesse de Galles, et pour toute la famille royale; les journaux apprirent à Caroline qu'en vertu d'un ordre du conseil

1. Cette jeune femme, qui était mariée au prince Léopold, aujourd'hui roi des Belges, était très-populaire en Angleterre et donnait de grandes espérances aux libéraux.

(12 février 1820) on prierait à l'avenir seulement pour le roi. A cette nouvelle, elle annonce aux ministres son retour en Angleterre et débarque à Douvres le 6 juin 1820.

Nous avons déjà dit combien George IV était méprisé comme homme privé : il n'était pas moins détesté comme roi. La nation anglaise, une fois la lutte avec la France terminée, était revenue à ses instincts de liberté, et le conseiller intime du roi, Castlereagh, n'était pas moins odieux au nord qu'au midi de la Manche. Le peuple, en haine de George IV, prit fait et cause pour la femme qu'il n'avait cessé de persécuter, et la reine fut reçue à Douvres aux acclamations de la foule rassemblée sur la grève et sur les hauteurs voisines. A son départ, la populace détela les chevaux de sa voiture et la traîna longtemps. Même enthousiasme sur toute la route, ainsi qu'à Londres où elle entra précédée d'un cortége de plus de cent mille personnes.

Le parlement était alors assemblé; George IV se rendit dans la chambre des lords, comme pour donner son assentiment à plusieurs bills récemment adoptés. Mais, dès qu'il se fut retiré, un message royal, porté à la chambre des lords par le comte de Liverpool, à la chambre des communes par lord Castlereagh, recommanda au parlement d'examiner les documents relatifs à la conduite de la reine qui allaient leur être fournis : il s'agissait d'une faute que, du reste, les ministres déclaraient ne pouvoir être qualifiée de haute trahison, et ne pas devoir emporter, comme pour les malheureuses épouses de Henri VIII, la peine de mort; on accusait hautement Caroline d'adultère, mais d'adultère commis hors du royaume et avec un étranger. Telles étaient les circonstances atténuantes qui devaient préserver Caroline du sort d'Anne Boleyn; et la princesse avait encore une meilleure sauvegarde dans l'opinion publique, qui n'aurait pas permis au XIXe siècle le renouvellement des sanglantes scènes du XVIe. La chambre des communes vota une adresse favorable au message royal, qui accusait Caroline d'entretenir, depuis 1814, des relations adultères avec Bergami; et l'instance fut aussitôt ouverte devant la chambre des lords. Cepen-

dant un accommodement par arbitres avait d'abord été tenté ; le célèbre Brougham et Denman, avocats de la reine, avaient eu des conférences avec lord Wellington et lord Castlereagh, arbitres du roi, pour arranger amiablement l'affaire. Les avocats de la reine demandaient que le nom de Sa Majesté fût rétabli dans la liturgie; les arbitres du roi ne voulurent point y consentir. Ils offraient une pension de cinquante mille livres sterling (un million deux cent cinquante mille francs), à la condition expresse que la reine habiterait Milan ou Rome; elle devait y être traitée en souveraine, mais seulement dans ces résidences fixes. Ces conditions ne furent point acceptées, et le procès commença : de scandaleuses révélations furent faites ; le roi mit un acharnement indicible à toutes ces poursuites, car il détestait la reine. Devant les lords eut lieu la plus ignoble des enquêtes; on remua tout le bourbier domestique d'un ménage italien. La déconsidération de George IV s'augmenta, s'il est possible, surtout lorsque, après cette triste procédure, le ministère se vit contraint par l'opinion publique à retirer le bill cause de tant de scandales. C'était une victoire pour la reine; elle voulut contraindre George IV à lui faire rendre tous les honneurs dus à son rang, et elle soutint qu'elle devait être couronnée avec lui. Le matin du jour fixé pour la cérémonie, 11 juillet 1821, elle se présenta aux portes de l'abbaye de Westminster, mais toutes les entrées étaient gardées par la force armée, et elle se vit repoussée dans toutes ses tentatives pour pénétrer à l'intérieur.

Quinze jours après cette nouvelle et dernière scène de scandale, Caroline de Brunswick fut atteinte d'une maladie mortelle, et succomba à une inflammation des intestins. Son corps devait être, par ses ordres, transporté de sa résidence de Brandenburg-House à Brunswick. Le gouvernement y consentit, mais après avoir tracé la marche du cortége, de façon qu'il n'entrât pas dans la capitale. Le peuple, désirant donner à la malheureuse princesse un dernier témoignage de sympathie, exigea au contraire que le corps traversât les rues les plus fréquentées. Une rixe

violente s'engagea. Les soldats, attaqués de divers côtés, firent feu et tuèrent ou blessèrent quelques personnes; mais le peuple n'en eut pas moins le dessus, et les magistrats durent permettre au cortége de suivre le Strand et de traverser la Cité.

Caroline de Brunswick fut ensevelie à Brunswick, sur la terre natale, à côté de ses pères. On inscrivit sur sa tombe l'épitaphe qu'elle-même avait dictée: *Ci-gît Caroline de Brunswick, reine outragée de l'Angleterre.* Mais cette inscription ne tarda pas, par ordre de l'autorité ducale de Brunswick, à être enlevée comme insultante pour George IV.

Suicide de Castlereagh (1822); ministère de Canning (1822); le principe de non-intervention.

Les tristes scènes dont la reine Caroline avait été le prétexte étaient une preuve manifeste de l'empressement avec lequel les Anglais saisissaient toutes les occasions de témoigner leur aversion pour une politique surannée et désormais impraticable. En effet, les grands principes posés par la révolution de 89 sont si justes, si conformes aux vues de la Providence, que, malgré les crimes hideux commis en leur nom, malgré les conséquences absurdes que certains esprits malades voudraient en tirer, ils doivent triompher irrésistiblement dans le monde entier. Aussi l'Europe a bien pu s'applaudir en apparence, en 1815, d'avoir dompté la France révolutionnaire; en réalité, c'était la France non plus révolutionnaire, mais sagement libérale et lentement progressive, qui, au moment même où les armées étrangères campaient sur nos places publiques, se vengeait de sa défaite en inoculant à ses envahisseurs l'idée d'améliorations, dont plusieurs sont aujourd'hui réalisées dans une grande partie de l'Europe. Il n'y avait pas encore cinq ans que Napoléon était enchaîné sur son rocher de Sainte-Hélène, quand l'on vit les Napolitains, les Piémontais, les Espagnols, les Portugais se soulever contre les abus de l'ancien régime rétablis en 1815. La sainte-alliance décida qu'un congrès serait assemblé à Vérone pour s'entendre sur les moyens de comprimer l'explosion inattendue de l'esprit

libéral. Castlereagh était tout naturellement appelé à représenter l'Angleterre, dès qu'il s'agissait de combattre les idées d'émancipation et de tolérance, même les plus modérées. George IV le chargea donc d'aller encore une fois sur le continent, comme il y avait déjà paru en 1814 et en 1815, pour y représenter toutes les rancunes de l'aristocratie anglaise contre les hommes de progrès. Mais le persécuteur implacable de Napoléon ne devait pas survivre longtemps à sa victime. L'empereur était mort le 5 mai 1821, et le 12 août 1822, au moment de partir pour Vérone, lord Castlereagh se coupait la gorge. L'enquête du *coroner* attribua cet acte à la démence. Tels étaient toutefois les progrès des doctrines libérales en Angleterre, que peu de temps avant l'époque fixée pour son départ, Castlereagh avait cru devoir désapprouver hautement les principes et les tendances de la sainte-alliance.

Lord Castlereagh eut pour successeur, en sa qualité de secrétaire d'État au département des affaires étrangères, George Canning, que le roi détestait comme partisan de la reine et comme poursuivant l'émancipation des catholiques, mais qu'il se vit imposer par l'opinion publique. En effet, Castlereagh et Canning étaient tous deux, ainsi que nous l'avons vu, élèves de Pitt; mais tandis que le premier avait conservé toutes les haines, toutes les défiances qui animaient l'aristocratie anglaise au plus fort de sa lutte avec la France, Canning avait modifié ses idées dans le même sens que l'immense majorité de ses compatriotes. Il reconnaissait, avec eux, que le monarque constitutionnel de la Grande-Bretagne ne devait pas imiter la conduite suivie par les Bourbons sur le trône de France et faire cause commune avec les monarques absolus de Russie, d'Autriche et de Prusse, pour écraser immédiatement toute nation qui tenterait son émancipation. Il posa donc le principe de non-intervention, et déclara qu'il considérait comme un devoir pour une nation de ne pas intervenir dans les affaires des autres peuples. L'expédition des Autrichiens en Piémont et à Naples, des Français en Espagne, fut hautement désapprouvée par lui. Le parti libéral, en Portugal, fut soutenu,

et le sort des esclaves des colonies singulièrement amélioré. En Amérique, le gouvernement anglais reconnut l'indépendance du Mexique, de la Colombie, de Buenos-Aires, et laissa entrevoir qu'il en ferait autant à l'égard du Guatimala, du Chili et du Pérou, dès que toutes ces colonies espagnoles, insurgées contre leur métropole, auraient un gouvernement stable. C'était, à la fois, faire preuve de libéralisme et procurer au commerce britannique un immense débouché. En Orient, Canning montra, pour les schismatiques grecs, le même intérêt qu'il témoignait, en Occident, aux malheureux catholiques d'Irlande, et, le 7 juillet 1827, il signait avec la France et la Russie, un traité dont le but était d'effectuer une réconciliation entre la Turquie et la Grèce, ou, en cas de refus, de mettre fin à la querelle par la voie des armes. Canning préparait ainsi Navarin, qu'il ne vit pas. Sa santé était minée par les rudes fatigues de la vie parlementaire. Il alla, vers le milieu de juillet, passer quelque temps à la délicieuse résidence du duc de Devonshire, à Chiswick, dans l'espoir que le changement d'air améliorerait son état. Mais son mal ne fit que s'aggraver. Il s'occupa, pour la dernière fois, d'affaires publiques, le 31 juillet. Le 2 août, il fut obligé de garder le lit, et le 8, à quatre heures du matin, il avait cessé d'exister. Il rendit le dernier soupir dans la chambre même où était mort Fox, et fut inhumé à Westminster, aux pieds de Pitt, son maître, qu'il n'égalait pas en persévérance, mais qu'il surpassait en éloquence et par les qualités du cœur.

Castlereagh était descendu au tombeau exécré de l'Europe entière et même de ses compatriotes. Canning fut regretté tout autant sur les bords de la Seine ou de l'Archipel que sur ceux de la Tamise. En France, on frappa, en son honneur, une médaille qui contenait, d'un côté, ces mots : *Liberté civile et religieuse dans tout l'univers;* et de l'autre : *Au nom des peuples, les Français à George Canning.* L'opinion publique appréciait ainsi très-dignement l'un de ces hommes précieux pour l'humanité, parce qu'ils savent, comme l'illustre Robert Peel, que l'Angleterre pleure aujourd'hui, la faire avancer sans secousses et sans révolutions dans la voie

du progrès. Canning relevait encore ce qu'il y avait d'humain et de moral dans sa politique par une éloquence à la fois facile et brillante. Il maniait fort habilement l'ironie, et cependant la causticité de son esprit n'excluait pas, chez lui, le génie poétique. Mais le tracas des affaires et les luttes incessantes de la politique ne lui permirent pas de cultiver ce dernier don de la nature, qu'il ne fit que montrer dans sa jeunesse.

Émancipation des catholiques romains (1829); O'Connell; mort de George IV (1830).

Lorsque, dans la dernière année du XVIIIe siècle, Pitt s'était occupé activement de faire accepter par les Irlandais la fusion de leur parlement avec celui d'Angleterre, il leur avait laissé entrevoir que c'était le meilleur moyen pour les catholiques d'arriver à une communauté complète de droits avec les protestants. Cependant, il ne réalisa jamais ses promesses, et il faut reconnaître que le bigotisme anglican dont se trouvaient animés le roi, le prince de Galles, la plupart des membres de la famille royale, de la chambre des lords, et aussi les basses classes protestantes ne le lui permirent pas. Castlereagh lui-même, se rappelant l'Irlande, sa patrie, avait, à diverses reprises, mais toujours vainement, parlé en faveur des catholiques. En 1829, le trône était encore occupé par un prince chez qui la dépravation des mœurs n'excluait pas le fanatisme protestant, et bien des membres de la haute aristocratie, la populace, voire même les petits boutiquiers, se croyaient toujours à l'époque de la conspiration des poudres, et n'apercevaient, dans tout prêtre romain, qu'un jésuite, dans tout catholique, qu'un conjuré. Cependant la politique allait arracher aux protestants ce que la justice n'avait jamais pu obtenir d'eux. Une des causes perpétuelles de la faiblesse de l'Irlande a toujours été l'esprit de division qui n'a presque jamais permis à ses enfants de se réunir avec un peu de persévérance dans un but commun. Le génie de l'Irlande est, avant tout, indisciplinable. Le grand mérite, le titre de gloire impérissable d'O'Connel, c'est d'avoir assoupli, discipliné, enrégimenté cet esprit rebelle à toute organisation. Il s'était formé, par

les soins du grand agitateur, une puissante association dite *association catholique*, qui, évidemment, allait soulever l'Irlande et imprimer à cette insurrection une force irrésistible, si on ne lui rendait justice. Les catholiques avaient patienté tant qu'ils avaient vu Canning au pouvoir, parce qu'ils connaissaient ses bonnes intentions en leur faveur, parce qu'ils étaient témoins de ses efforts pour leur faire rendre justice. Canning mort, et remplacé par Wellington, c'est-à-dire par un second Castlereagh, les catholiques comprirent qu'une plus longue patience serait, de leur part, une duperie, et ils exigèrent qu'il fût enfin fait droit à leurs réclamations.

Heureusement pour l'empire britannique que si lord Wellington a les idées de Castlereagh, il n'en a pas l'opiniâtreté; heureusement surtout que dans la grande question qui nous occupe en ce moment il se montra docile aux avis du plus grand homme d'État de notre temps, sir Robert Peel. Un an avant 1830, deux ans avant 1848, sir Robert Peel, d'abord par l'émancipation des catholiques, puis par l'abolition des lois sur les céréales, a su épargner à l'Angleterre, par des concessions faites à temps, les terribles secousses qui ont ébranlé et presque perdu d'autres pays où, faute d'une réforme, on a eu des révolutions. Aux yeux du ministre anglais, la monarchie constitutionnelle n'était pas une barre de fer, mais un ressort d'acier qui, après avoir plié, ne se relève qu'avec plus de force.

Jusqu'en 1829, Robert Peel avait combattu l'émancipation des catholiques, mais dès qu'il eut reconnu qu'il avait à opter entre son opinion et une sanglante révolution en Irlande, il n'hésita plus. Il modifia sa politique, fit agréer cette modification au roi, aux lords, et sauva ainsi l'Irlande de la guerre religieuse la plus effroyable. Le 30 mars 1829, l'émancipation des catholiques fut votée, dans la chambre des communes, à une majorité de cent soixante-dix-huit voix; quelques jours plus tard, les lords l'approuvaient, à leur tour, à une majorité de cent cinq voix, et bientôt le grand agitateur allait venir prendre sa place au parlement comme député du comté de Clare.

Il suffit de se rappeler quelques-uns des traits du tableau que présentait l'Irlande après Cromwell et Guillaume III pour comprendre l'immense joie, l'inexprimable bonheur des compatriotes d'O'Connell. Quant aux catholiques de la Grande-Bretagne, ils mirent à profit les premières années qui suivirent le vote de l'émancipation pour donner à leur culte une organisation solide et durable; ils appelèrent du continent des prêtres et des missionnaires, fondèrent des couvents, établirent des confréries, et bientôt les protestants purent constater avec surprise que l'Angleterre et l'Écosse qui, à l'avénement de George III, comptaient à peine soixante mille catholiques, en avaient deux millions cinq cent mille en 1840. Cinq cents églises ou chapelles, non plus pauvres et nues comme autrefois, mais ornées à l'extérieur de tours et de cloches, à l'intérieur de tableaux et de statues, réunissaient les fidèles qui pouvaient désormais se rendre aux saints offices sans être contraints de marcher dans l'ombre, et de suivre des chemins détournés. Les prêtres, revêtus de costumes inconnus à la foule, faisaient publiquement des instructions. Une vaste association s'organisa pour la propagation de la foi; des journaux périodiques furent créés et répandirent au loin les principes de la nouvelle Église, qui trouva des appuis fervents et de zélés propagateurs parmi de hautes notabilités aristocratiques. Le 29 octobre 1839, les évêques catholiques posèrent la première pierre de la magnifique cathédrale de Birmingham, et l'église Saint-George, remarquable morceau d'architecture, fut élevée à Londres quelques années plus tard. L'influence du catholicisme se fait sentir même parmi les personnes restées fidèles à l'anglicanisme et beaucoup de protestants sont d'avis avec le docteur Pusey, d'où on les nomme *puseyistes*, que la haute église d'Angleterre, surtout pour ce qui concerne le rituel et la pompe extérieure, doit tendre davantage à se rapprocher de l'Église romaine.

L'émancipation des catholiques fut le dernier acte important du règne de George IV, qui mourut le 26 juin 1830, à l'âge de soixante-neuf ans. Comme prince de Galles, il avait rempli l'Angleterre de sa vie scandaleuse. Devenu

régent, puis roi, il ne se corrigea point encore de ses dissipations, et son procès contre la reine montre qu'il ne conservait pas même les bienséances qu'un prince doit au moins garder. Comme caractère politique, George IV, incertain et décousu, tant qu'il fut en dehors des affaires, hérita, une fois au pouvoir, de la conviction profonde de George III : *qu'il n'y avait de grandeur pour l'Angleterre qu'avec un ministère tory*. Il prit Canning pour ministre avec la même répugnance que son père avait pris Fox, et il ne fut véritablement satisfait qu'au début de son règne, lorsqu'il avait Castlereagh pour principal conseiller ; qu'à la fin, lorsqu'il vit les affaires dirigées par le duc de Wellington, lord Aberdeen et Robert Peel. Encore ce dernier était-il beaucoup trop libéral pour lui.

CHAPITRE XXXVI.

GUILLAUME IV (1830-1837)[1].

CARACTÈRE DE GUILLAUME IV ; LORD GREY ET LA RÉFORME (7 JUIN 1832). — DES MŒURS ÉLECTORALES. — ABOLITION DE L'ESCLAVAGE DES NÈGRES ; RÉFORME DES LOIS DES PAUVRES (1834). — CRISE COMMERCIALE ; ASSOCIATIONS D'OUVRIERS ; LE SOCIALISTE OWEN. — MORT DE GUILLAUME IV (1837) ; RÉSUMÉ DE SON RÈGNE.

Caractère de Guillaume IV ; lord Grey et la Réforme (7 juin 1832).

George IV ne laissait pas d'enfants, car son unique héritière, la princesse Charlotte, l'avait précédé dans la tombe. Il eut pour successeur son frère Guillaume, duc de Clarence, troisième fils de George III. Le nouveau roi était aussi estimé des Anglais que le dernier l'était peu. Son peuple ne voyait en lui qu'un vieux marin qui s'était bien battu autrefois contre les Américains et contre les Français. En effet le duc de Clarence, né à Windsor le 21 août 1765,

1. Raumer, *l'Angleterre en* 1835.

s'était embarqué fort jeune comme simple *midshipman*, avait combattu plus d'une fois sous les ordres de Nelson, et en 1811, après avoir conquis successivement tous ses grades par des services incontestables, il avait reçu le commandement d'une flotte. Rendu par la paix à la vie princière, il vécut étranger et aux discussions politiques et presque à la société de la cour. Il ne faisait à la chambre des lords que de fort rares apparitions, mais toujours en compagnie du comte Grey, le chef des whigs, ce qui lui conciliait l'affection de la nation. Quant à sa vie intime, elle était fort retirée. Il partageait son revenu (deux cent cinquante mille francs) avec une actrice, mistress Jordans, qui elle-même faisait entrer dans la communauté les bénéfices considérables que lui procurait son talent. Mais lorsque Clarence fut devenu héritier présomptif de la couronne, les principaux membres du parlement insistèrent pour que le duc contractât un mariage légitime, digne de son rang, et le 11 juin 1818 il épousa une princesse allemande, Amélie de Saxe-Meinungen. Ce fut une séparation douloureuse qui brisa toutes les habitudes d'une longue union, et, bien qu'elle ait vu le sort de ses nombreux enfants assuré par leur père, mistress Jordans en mourut de chagrin.

L'avénement d'un roi whig et l'ébranlement ressenti en Angleterre à la suite de la révolution de juillet étaient plus que suffisants pour renverser un ministère tory, et le duc de Wellington dut bientôt renoncer à la direction des affaires. Cependant ce fut seulement le 7 juin 1832, après de sanglantes émeutes sur divers points du territoire, après avoir menacé les lords d'une création de pairs destinée à changer la majorité, que le comte Grey put faire adopter la réforme. Le succès fut dû et à la fermeté déployée par ce ministre intègre dans la chambre haute, et au talent dont lord John Russel fit preuve dans la chambre basse. Ce dernier avait été puissamment secondé par l'Irlandais Sheil, député d'une grande éloquence, et supérieur sous le rapport oratoire à O'Connell lui-même. Parmi les anciennes localités admises à se faire représenter, trente, peu importantes, ne nommèrent plus qu'un député au lieu de deux,

et cinquante-six furent complétement privées de toute représentation; parmi les nouvelles, trente-deux envoyèrent à la chambre deux membres, vingt en envoyèrent un. Quelques localités furent réunies à des communes voisines, et quelques comtés obtinrent des voix de plus. Sont électeurs dans les comtés tous propriétaires de biens allodiaux rapportant dix livres sterling (deux cent cinquante francs) net par an, ainsi que tous propriétaires de biens *copyhold* du même revenu, et tous fermiers ayant des baux de soixante ans. Si leurs baux ne sont que de vingt ans, ils doivent valoir cinquante livres sterling par an. Dans les villes, ceux qui payent la taxe des portes et fenêtres, et qui ont un loyer de dix livres sterling (deux cent cinquante francs) par an, sont électeurs. Les absents ne peuvent déléguer leur voix; les registres restent ouverts pendant deux jours, et les comtés sont divisés en un certain nombre d'arrondissements électoraux. L'Angleterre nomme maintenant quatre cent soixante et un membres, le pays de Galles vingt-neuf, l'Écosse cinquante-trois et l'Irlande cent cinq; total, six cent cinquante-huit. En Angleterre et dans le pays de Galles, trois cent soixante et dix mille électeurs, dans cinquante-deux comtés, élisent cent cinquante-neuf membres du parlement; et deux cent quatre-vingt-cinq mille électeurs, dans cent quatre-vingt-dix-neuf villes, élisent trois cent quarante et un membres. En Écosse, trente-trois mille électeurs, dans trente comtés, élisent trente membres; et trente et un mille électeurs, dans soixante-seize villes, élisent vingt-trois membres. En Irlande, soixante mille électeurs, dans trente-deux comtés, élisent soixante-quatre membres; et trente-deux mille électeurs, dans trente-quatre villes, élisent quarante et un membres. Comme on le voit, la loi électorale donnée à l'Angleterre en 1832 est infiniment plus libérale et repose moins sur l'aristocratie de l'argent que celle dont la France n'a pu obtenir la modification avant le 24 février 1848.

Quant à la septennalité des parlements et au vote public, il n'y a rien été changé, et les radicaux continuent à réclamer des parlements annuels et le scrutin secret.

Des mœurs électorales.

Ce que le bill de réforme n'a pas non plus altéré, ou du moins ce qu'il n'a que légèrement modifié, ce sont les mœurs électorales, et le portrait suivant tracé par un diplomate français, M. de Beaumont-Vassy, est presque aussi vrai après 1832 qu'auparavant.

Après avoir parcouru les villes et les campagnes, visitant chaque électeur, même ceux qui leur sont notoirement opposés, les candidats se pourvoient de *canvassers* ou entrepreneurs d'élections qui, moyennant quelques centaines de livres sterling leur récoltent des suffrages et contestent les droits de leurs compétiteurs. Alors, et grâce à cet intermédiaire obligeant, s'engagent une multitude de marchés scandaleux qui n'ont même pas toujours pour excuse le besoin et le secret. Un grand nombre d'électeurs vendent leur concours argent comptant, ou moyennant la réalisation prochaine des promesses pécuniaires qui leur sont faites. En outre, des comptes sont ouverts au nom du candidat chez les maîtres de poste et aubergistes, de telle sorte que les électeurs soient défrayés de toutes les dépenses que pourrait entraîner leur déplacement. On comprend que des hommes capables de trafiquer de leurs suffrages se montrent en pareil cas peu scrupuleux ; aussi certaines élections coûtent-elles jusqu'à un million, souvent même deux millions de notre monnaie. Les divers membres d'une famille réunissent quelquefois leurs ressources pour payer ces dépenses énormes. Mais lorsque cet appui vient à manquer au candidat, il en résulte fréquemment pour lui un désastre de fortune, et l'ambition qui l'a porté à jouer un rôle dans les élections de son comté, à se procurer le dispendieux avantage de paraître sur les *hustings,* et de faire voyager ses électeurs en poste, le condamne à végéter tristement dans quelque ville du continent pendant le reste de sa vie.

Nous venons de parler de corruption, et cette corruption n'existe en effet que trop réellement; mais il faut bien distinguer entre elle et les frais d'élection légalement reconnus. Depuis que le bill de réforme a augmenté le nombre des

lieux où se font les élections, et diminué le temps de leur durée, ces frais sont devenus moins considérables, mais il est impossible de les abolir entièrement. Ils se composent de la location des bancs et des chaises, de l'établissement des échafaudages (*hustings*), des honoraires du secrétaire, des certificats du droit de voter, des frais de route et des dépenses d'auberges. Ces frais-là sont, disons-nous, *légalement* reconnus, et c'est une plaie honteuse du corps électoral en Angleterre que l'indifférence politique attestée par un semblable état de choses ! Il est certain que si l'on voulait laisser ces dépenses à la charge des électeurs, il serait à craindre que la majeure partie d'entre eux ne s'absentât et que le choix des membres du parlement ne fût ainsi laissé à la merci d'une minorité dont les intentions ne seraient rien moins que pures. Ajoutons que la facilité de corrompre les électeurs a beaucoup diminué depuis que le bill de réforme les a rendus plus nombreux.

Dans les élections des comtés[1], on érige, aux dépens des candidats, des bureaux (*booths*) pour recueillir les voix; mais ces bureaux ne peuvent, dans tous les cas, excéder le nombre de quinze. Le shérif est obligé de donner un registre parafé à chaque bureau, et d'y nommer, pour recevoir les voix, un commis qui est payé par les candidats, mais qui ne peut en exiger qu'une guinée (vingt-cinq francs quatre-vingt-dix centimes) par jour, et que chacun d'eux a le droit de faire surveiller par ses préposés. La copie des votes ne peut être refusée à personne, moyennant rétribution, et l'original doit être remis sous serment au greffier de la cour des sessions générales de paix (*clerk of the peace*), pour être conservé dans les archives du comté. Le jour de l'élection, les deux partis, portant chacun les couleurs de son candidat, se trouvent en présence sur une place publique, où plusieurs échafaudages ont été dressés d'avance pour recevoir les concurrents. Ceux-ci, précédés par des

1. Nous devons faire attention, nous autres Français, qu'en Angleterre il n'y a de pouvoir municipal que dans les villes ou bourgs qui ont obtenu une charte de corporation. Dans les campagnes, il n'y a pas de pouvoir communal. L'autorité préposée à la police et à l'ordre public dans chaque comté, est le shérif nommé annuellement par la couronne.

musiciens et suivis par une foule bruyante, arrivent, soit à cheval, soit en voiture, au milieu des applaudissements. La foule se range alors autour des hustings; le magistrat chargé de présider à l'élection, et que rien ne distingue des autres assistants, puisqu'il ne porte point de costume particulier, fait jurer sur la Bible aux candidats qu'ils n'ont employé aucun moyen de captation vis-à-vis de leurs électeurs; serment dérisoire, qui suffirait seul pour entacher en grande partie les élections anglaises de ridicule et d'immoralité.

Chaque candidat, présenté à l'assemblée par deux de ses amis, prend la parole après eux, et prononce, avec profusion de gestes, une allocution que ses partisans accueillent par de bruyantes salves d'applaudissements, auxquelles répondent les sifflets de leurs adversaires. Après l'accomplissement de cette formalité, le magistrat prévient qu'il va procéder immédiatement à la nomination, et invite les électeurs à lever les mains en forme d'assentiment; mais cela n'a lieu que lorsque l'élection ne semble pas devoir être sérieusement contestée, et dans des villes où la direction de l'opinion et les dispositions menaçantes d'une population turbulente sont assez connues pour faire redouter des violences que ne peut compenser aucune chance de succès. Tel est, en général, le mode électif usité dans les villes manufacturières; mais lorsque l'élection doit être contestée, au lieu de proclamer le nouveau membre du parlement après la levée des mains, le magistrat procède à ce qu'on appelle le *poll*. Chaque électeur, montant alors sur le husting, inscrit ou fait inscrire son nom sur le registre ouvert pour le candidat qu'il veut porter. Cette opération pouvait se prolonger autrefois pendant quatorze jours, et ce temps était mis à profit par les intéressés pour réchauffer le zèle de leurs amis.

Souvent le lieu de l'élection devient un véritable champ de bataille; des projectiles de la nature la plus vulgaire viennent frapper, sur les hustings, les candidats et leurs adhérents; quelquefois aussi une mêlée générale termine l'élection, et le parti le plus fort demeure seul en possession du droit qu'il a si laborieusement conquis. Mais ces

tristes scènes sont devenues fort rares, surtout depuis le bill de réforme.

Abolition de l'esclavage des nègres; réforme des lois des pauvres (1834).

Lord Grey s'était retiré des affaires peu de temps après avoir signalé son passage au pouvoir par la réforme électorale. L'administration de lord Melbourne, son successeur comme chef du cabinet whig, devait être honorée par une autre réforme non moins digne d'éloges. Dès 1834, c'est-à-dire deux ans après le reform-bill, l'Angleterre allait bien mériter de l'humanité en abolissant l'esclavage des nègres dans toutes ses colonies. Il faut faire honneur de ce grand acte de philanthropie au sentiment religieux, à la piété protestante dont Wilberforce s'était constitué, dès la fin du dernier siècle, l'éloquent et infatigable interprète. Les gens habitués à retrouver dans les moindres démarches de la *perfide Albion* les traces du plus profond machiavélisme ont dit que l'Angleterre n'avait agi ainsi que pour ruiner la Martinique, la Guadeloupe, Cayenne et la Réunion. Comme si elle ne ruinait pas du même coup toutes ses colonies occidentales, et notamment la Jamaïque, presque aussi importante à elle seule que toutes nos possessions; comme si elle ne s'était pas imposé à elle-même, pour atteindre son but philanthropique, les plus lourds sacrifices! En 1815, pour que la traite des nègres fût interdite au nord de l'équateur à tout sujet du Portugal, l'Angleterre paya à cette puissance plus d'un million cinq cent mille francs. En 1817, elle paya à l'Espagne, pour le même motif, deux millions de francs. Enfin, en 1834, elle donna à tous ses propriétaires d'esclaves, comme indemnité, cinq cents millions de francs. C'est par millions également qu'il faut compter l'argent dépensé pour les croisières, surtout pour cette absurde croisière de la côte d'Afrique qui n'a fait, en augmentant les bénéfices de la traite, que stimuler davantage la cupidité des négriers. Reconnaissons toutefois que si l'abolition de l'esclavage des noirs a coûté cher à l'Angleterre, elle y a trouvé aussi une puissante arme de guerre pour lutter un jour con-

tre les Anglo-Américains dont la moitié de la confédération conserve l'esclavage, et que si la mesure compromettait les Antilles anglaises, l'Angleterre ne la prit qu'à une époque où elle pouvait remplacer le sucre de la Jamaïque par celui de l'Inde. Au reste, il n'est point défendu à un peuple de mêler quelques calculs d'utilité à une bonne action.

Ce fut dans le cours de cette même année 1834, et quelques mois seulement après avoir fait décréter l'abolition de l'esclavage des nègres, que le ministère whig apporta à la législation du paupérisme les modifications nécessitées par les abus les plus graves.

Les lois publiées, pendant le moyen âge, en Angleterre, au sujet des pauvres, ne concernaient guère que quelques mendiants errants, et l'on se montra d'autant plus dur à leur égard, que l'on était convaincu que les charités volontaires suffisaient pour soulager le sort des indigents. Il n'était nullement question d'établir à leur profit un impôt forcé. D'après une loi de 1388, aucun homme de la campagne, aucun ouvrier ne pouvait quitter le lieu de sa demeure pour courir le pays, sans la permission du juge de paix. Ce n'était que quand il ne trouvait pas d'occupation suffisante chez lui, qu'il pouvait se rendre autre part, et si l'on ne voulait pas le recevoir, on le renvoyait d'où il était venu ; mais cette loi ordonnait en même temps que sur les profits de chaque paroisse se fît une distribution annuelle aux pauvres de la paroisse. D'autres lois rendues en 1495 et en 1504 s'expriment dans le même sens, et celle de 1531 autorise les juges de paix à délivrer à des personnes *impotentes* des permissions spéciales pour demander l'aumône dans un certain rayon, mais les mendiants valides (*able bodied*) devaient être punis par le fouet, et ramenés soit au lieu de leur naissance, soit à celui qu'ils avaient habité pendant trois ans, où on devait leur procurer du travail. Mais sous Henri VIII arriva un grand fait, la suppression des couvents. Les seigneurs qui se partagèrent les dépouilles des moines étaient beaucoup moins charitables qu'eux et immédiatement la mendicité prit une extension effrayante. Vainement Henri VIII et Édouard VI, son successeur,

exhortèrent les communes à secourir les impotents et à procurer du travail aux valides. Il fallut qu'Élisabeth publiât en 1601 tout un corps de lois à ce sujet. En voici le résumé : les anciens de l'Église et deux ou quatre maîtres de maison choisis par le juge de paix, devront se charger de faire travailler les enfants que les parents ne pourront pas nourrir et occuper. Toutefois, les parents et les membres des familles sont tenus et peuvent être forcés, sous peine de punition, à prendre soin des personnes de leur sang qui seraient âgées, malades ou infirmes. Du reste, ces inspecteurs des pauvres devront, *autant que possible,* mettre en activité et occuper toutes les personnes en état de travailler et qui n'auraient point de profession fixe. Si certaines communes éprouvent de la difficulté à exécuter seules ces dispositions, elles pourront se réunir à cet effet. Celui qui ne voudra pas travailler sera puni par la prison. On pourra construire des hospices où habiteront en commun les personnes hors d'état de travailler. *Un impôt pourra être mis pour les pauvres, mais il devra être modique, et l'emploi en sera réglé par les inspecteurs.* Il est défendu sous des peines sévères de demander l'aumône hors du lieu de sa naissance, mais les inspecteurs auront le droit de le permettre dans ce lieu aux pauvres hors d'état de travailler.

Cependant le paupérisme, véritable lèpre de la société, s'étendait de jour en jour; et, comme on n'essaya pas d'en approfondir les causes, on s'imagina que la détresse croissait dans la même proportion que la taxe des pauvres (*poor-rate*) augmentait. Ainsi, en 1750, cette taxe produisit sept cent trente mille livres sterling; en 1775, un million sept cent vingt mille livres; en 1800, trois millions huit cent soixante mille livres; en 1818, année de disette, sept millions huit cent soixante et dix mille huit cents livres; 1830, six millions huit cent vingt-neuf mille quarante-deux livres; 1840, quatre millions cinq cent soixante-seize mille neuf cent soixante-cinq livres; 1849, cinq millions sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent soixante-trois livres. Tous ces chiffres ne regardent que l'Angleterre : au fond, il y a diminution du paupérisme; car il faut considérer que,

en 1815, la population était de onze millions, et que, en 1849, elle était de dix-huit millions. La taxe, pour chaque personne payante, était : en 1831, neuf schellings neuf pence; 1841, six schellings; 1848, sept schellings un penny trois quarts; 1849, six schellings six pence et demi. Cependant, depuis 1770, les produits de l'industrie nationale ont sextuplé, tandis que la population n'a fait que doubler; l'usage du pain de froment et de la viande a augmenté, la mortalité a diminué, des centaines de millions de francs ont été déposées dans les caisses d'épargne, cette heureuse invention britannique. Avec de tels faits bien avérés, on devrait regarder les progrès de la misère comme impossibles, et cependant ils deviennent de jour en jour moins contestables. Mais les faits suivants nous expliqueront très-bien, indépendamment des bras rendus inutiles par le prodigieux perfectionnement des machines, comment, au contraire, la misère a pu et dû augmenter.

Dès 1808, dans la petite ville de Salisbury, trois cent douze pauvres recevaient des secours dans les hospices, et deux mille trois cent quarante-six à domicile. A cet effet, mille trois cent cinquante-trois maîtres de maison étaient imposés à six mille livres sterling (cent cinquante mille francs); mais comme dans le nombre il y en avait quatre cent soixante-quinze qui avaient été exemptés d'y contribuer à cause de leur pauvreté, il s'ensuit que cette somme était en réalité prélevée sur huit cent soixante-dix-huit citoyens, qui payaient chacun sept livres sterling (cent soixante-quinze francs) par an pour les pauvres. En regard de ce fait, qui nous montre combien de familles, après s'être gênées pour payer la taxe des pauvres, devaient finir par être ruinées par leurs aumônes et participer à leur tour à la taxe, mettons-en un autre non moins significatif. Dans la maison de travail de Bristol, les pauvres recevaient à déjeuner du gruau ou du riz au lait; à dîner une livre de bœuf ou de mouton, ou bien un pudding au riz, etc. A Shrewsbury, ils avaient pour déjeuner du bouillon gras ou de la soupe au lait; pour dîner, dans la semaine, cinq fois de la viande avec des légumes, une fois du pain et du fromage, une fois des pommes de

terre et des boulettes de farine (*dumplings*) ou bien une livre de gâteau de froment avec du lait, et le soir à souper, alternativement de la viande, des pois, de la soupe au lait ou des pommes de terre, c'est-à-dire que l'Angleterre s'imposait une taxe énorme pour faire que les mendiants, les paresseux fussent beaucoup mieux nourris, beaucoup plus heureux que les ouvriers laborieux. Cette *charité obligatoire* devait arriver au même résultat que la charité volontaire mais inintelligente des couvents d'Italie et d'Espagne et faire pulluler les pauvres.

Le 14 août 1834 fut rendue la nouvelle loi sur les pauvres qui ne regarde que l'Angleterre et le pays de Galles, et qui ne devait être mise à exécution que six ans après la publication, en 1840. Ses principales dispositions étaient ainsi conçues :

1° On nommera trois fonctionnaires supérieurs qui dirigeront et contrôleront toute l'administration des pauvres en Angleterre. Ils auront le droit de nommer jusqu'à neuf assistants dans les divers districts du royaume, de faire les règlements sur la perception et le partage de la taxe des pauvres, d'ordonner les changements nécessaires, de faire régner l'uniformité là où on constatait la variété et le chaos les plus épouvantables, d'examiner les comptes, de construire des maisons de travail, etc.; ils formeront, en un mot, une commission centrale active et puissante, mais soumise à la surveillance des ministres et du parlement, conformément aux règles qui seront établies.

2° Toutes les fois que l'isolement des communes, quant à l'administration des pauvres, sera jugée désavantageuse, plusieurs communes pourront et devront être réunies, et, avec l'adjonction des tuteurs (*guardians*) élus à cet effet, la taxe sera distribuée et le mode de perception réglé d'une façon plus uniforme et plus égale qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent.

3° Les trois fonctionnaires supérieurs décideront à l'avenir de la nomination et de la destitution des inspecteurs, des appointements qui leur seront accordés, de la manière dont les comptes devront être tenus, et généralement de toute la marche des affaires.

4° Les personnes en état de travailler qui tomberont à la charge de la commune devront être enfermées dans les maisons de travail et soumises à des travaux pénibles : tous secours à domicile seront supprimés pour les pauvres valides. Les fonctionnaires supérieurs décideront des exceptions qui devront être faites à cette règle, afin de parvenir graduellement au but que l'on se propose.

5° Les personnes hors d'état de travailler devront être soutenues par leurs familles, et les enfants illégitimes par l'homme *qui aura épousé leur mère*. Auparavant, en vertu d'une loi de George III, quand une femme se déclarait enceinte et nommait le père, le juge de paix devait, à la demande de l'inspecteur des pauvres ou d'un habitant du lieu, faire enfermer sur-le-champ l'homme indiqué, à moins qu'il ne fournît à la commune des cautions pour tous les frais qu'elle avait déjà encourus ou pourrait encourir encore, et qu'il promît d'avoir soin de l'enfant sous les rapports physiques et moraux. Toute déclaration d'une femme enceinte suffisait pour cela ; le juge n'avait pas le droit de faire une enquête sur la vérité ou la fausseté de cette déclaration, sur l'innocence ou la culpabilité de l'homme ; il ne lui était pas même permis d'écouter ce que cet homme pouvait dire pour sa justification. Cette législation absurde eut pour résultat que les jeunes filles dépravées apprirent à regarder une grossesse comme une source de profit pour elles, et que sur dix enfants illégitimes, il y en avait neuf dont le père avait été faussement déclaré. Il ne restait à l'accusé que le choix d'épouser la mère ou de payer. La commune donnait une pension alimentaire beaucoup plus forte pour les enfants illégitimes que pour ceux qui étaient nés dans le mariage, de sorte qu'une couple de ces enfants étaient regardés comme une bonne dot, et faisaient trouver facilement des maris. On eut un moment la pensée que des hospices d'enfants trouvés remédieraient à ce mal, mais un de ces hospices ayant été établi à Londres, on y déposa, dans l'espace de dix-neuf mois, depuis le 2 juin 1736 jusqu'au 31 décembre 1737, jusqu'à cinq mille cinq cent dix enfants.

Il n'y a pas de législation plus difficile à établir et à faire exécuter que celle qui règle l'assistance publique. En 1846, douze ans seulement après la nouvelle loi, une enquête ayant prouvé que les commissaires préposés à la direction des maisons de travail (*workhouses*) construites dans chaque district, abusaient de leur position et changeaient ces maisons en prisons véritables, fraudaient sur la qualité et la quantité des aliments, et même spéculaient sur la misère pour outrager la vertu des pauvres filles confiées à leurs soins, il fallut modifier la loi de 1834 par un bill nouveau (*poor renewal bill*). L'horreur inspirée aux pauvres par le régime des maisons de travail nécessita l'autorisation des secours à domicile dans un certain nombre de cas.

L'Écosse avait une loi qui établissait une taxe des pauvres; mais cette loi était tombée en désuétude, et les paroisses ne soutenant plus leurs indigents, ceux-ci n'avaient d'autres secours que la charité publique et les dons volontaires. En 1847, un acte du parlement, approuvé par la couronne, établit des secours réguliers : mais cet acte favorise singulièrement les intérêts des riches et devra être tôt ou tard modifié; en 1847, il a produit quatre cent trente-trois mille neuf cent trente-quatre livres, et, en 1848, cinq cent trente-trois mille quatre cent soixante-deux livres.

Irlande. — Jusqu'en 1838, en Irlande, il n'y a rien eu de légalement établi pour venir en aide aux pauvres. De temps à autre, quand la disette avait fait de grands ravages, il y avait une enquête publique sous le patronage du parlement. En 1838, on passa une loi sur l'assistance; elle était fondée sur celle d'Angleterre, mais adaptée au caractère et aux mœurs particulières du pays. L'administration était confiée aux commissaires de la loi sur les pauvres d'Angleterre, desquels commissaires un devait résider en Irlande. On établit en même temps de nombreux workhouses. Ce ne fut toutefois qu'en 1847 que la taxe s'étendit à peu près à toutes les paroisses : elle monta, en 1847, à huit cent trois mille six cent quatre-vingt-quatre livres; en 1848, à un million huit cent trente-cinq mille trois cent dix livres; en 1849, à deux millions cent soixante-dix-sept mille six cent cin-

quante livres. C'est en Irlande surtout que le mal est loin de décroître[1].

Crise commerciale; associations d'ouvriers; le socialiste Owen.

A l'époque où le gouvernement anglais s'occupait d'arrêter les progrès toujours croissants de la taxe des pauvres, il survint, en Angleterre, une perturbation qui ne pouvait qu'augmenter le nombre de ces derniers. Cette perturbation tenait à un de ces faits extraordinaires et contradictoires qui nous montrent combien de sujets de méditation peut offrir à la pensée notre organisation sociale : c'était une crise commerciale d'autant plus remarquable, qu'elle arrivait au milieu de l'affluence des capitaux, malgré des entreprises immenses de travaux publics. Elle se fit ressentir sur tous les points du royaume; et, pendant un an, il fut impossible d'en arrêter la marche progressive. Les maisons les mieux établies en furent ébranlées; partout les crédits furent suspendus; à Birmingham et à Manchester, des milliers d'ouvriers furent renvoyés des ateliers; à Londres, plusieurs grandes maisons, dont l'une avait des relations étendues avec l'Inde, la Chine, le Brésil, les États-Unis et le Canada, arrêtèrent leurs payements le même jour.

Il y avait plusieurs causes à cette détresse inattendue; nous en signalerons une seule, la facilité qu'ont les Anglais de satisfaire le besoin de spéculation, la fièvre industrielle qui les tourmente, au moyen de la masse considérable de papier-monnaie que les banques jettent dans la circulation. La surabondance de papier fait disparaître le numéraire de la circulation. Tant que le pays est dans un état prospère, la confiance augmentant, et avec elle l'amour de la spéculation, les banques secondent le mouvement, en lançant dans la circulation une masse considérable de bank-notes. Le but est atteint pour un moment; chacun trouve à se procurer des

1. Un article du *Spectator* de janvier 1852 disait que le nombre des pauvres de Londres, en 1850, avait diminué, sur le chiffre de l'année précédente, de trente mille, qu'en 1851 il y avait encore eu diminution, qu'après les derniers relevés, les secours avaient été distribués à mille deux cent trente pauvres de moins, mais que pourtant, à la dernière fête de Noël, quatre-vingt mille individus se trouvaient à la charge de la charité publique.

capitaux à un bas intérêt et se jette à l'envi dans les entreprises. Mais, tandis que cette affluence existe, le numéraire, avili par les bank-notes qui lui font concurrence, sort du royaume ; les coffres se vident ; il n'y a plus d'équilibre entre le capital réel et le capital fictif. Survienne la plus légère crise, une suspension dans les demandes du dehors, une exubérance dans la production, ou un défaut momentané d'écoulement, les banques se trouvent dans l'impossibilité de payer en écus leurs billets. Les embarras financiers augmentant, le prix des produits manufacturés fléchit sans transition, et les banqueroutes éclatent.

Les crises commerciales ont toujours une grande et terrible influence sur le sort de l'ouvrier. A l'époque de la crise que nous venons de signaler, des associations d'ouvriers couvraient d'un réseau immense toutes les parties du royaume-uni. L'une des plus remarquables était celle des garçons tailleurs. Un comité directeur, dont les membres étaient nommés par l'élection, avait la haute main dans les affaires de l'association. Leur but était d'élever le salaire, et, pour l'atteindre, on avait posé en principe qu'aucune personne ne serait admise à travailler chez un maître quelconque, si elle n'appartenait point à l'association ; que si ce maître insistait pour conserver cette personne, après une admonition préalable, tous les ouvriers quitteraient l'atelier à la fois ; interdit qui ne pouvait être levé qu'après la soumission du maître aux lois qui lui étaient faites. Là ne se bornaient point encore les rigueurs du comité : le maître ne pouvait prendre qu'un certain nombre d'apprentis ; le contremaître, chargé de surveiller les travaux des ateliers, devait plaire au comité ; s'il encourait sa disgrâce, si sa surveillance excitait le déplaisir des ouvriers, le maître recevait avis que tel jour il devait renvoyer son fidèle serviteur. Dans la fixation des heures de travail, le comité directeur déterminait le nombre d'heures, ainsi que les gages que chaque ouvrier devait recevoir. Le maître, qui avait besoin d'augmenter le nombre de ses ouvriers, ne pouvait choisir ceux qui lui convenaient ; dans cette circonstance, il devait prendre le premier inscrit sur la liste des ouvriers sans travail. Un ser-

ment prêté sur la Bible liait les sociétaires, serment terrible, car il fut prouvé que, pour punir le violateur, on eut recours à l'assassinat.

L'Angleterre a donc eu, aussi bien que nous, ses tentatives d'organisation du travail ; comme nous aussi elle a eu ses utopistes, et le monde entier connaît les rêves du patriarche des socialistes anglais, du révérend Robert Owen (il est né en 1771), le meilleur et le plus fou des hommes. *La propriété, la religion et le mariage,* voilà, suivant lui, une trinité dans laquelle nous ne devons voir que la plus monstrueuse combinaison qui ait pu être imaginée pour frapper notre race entière de maux intellectuels et de maux physiques. Supprimez ces trois institutions, et le bonheur régnera sans partage sur la terre. Quant à la loi morale telle qu'il la conçoit, elle est des plus commodes : « De *l'absence complète de liberté* dans l'individu découle *l'irresponsabilité humaine.* » Tout ce qu'on peut dire en faveur d'Owen, c'est que, dans son inépuisable charité, il a consacré toute son immense fortune au soulagement de ses semblables, et que, malgré ses malheureux essais, soit en Europe, soit en Amérique, il aspire toujours à la réalisation de son système avec une persévérance digne d'une meilleure cause.

Mort de Guillaume IV (1837); résumé de son règne.

Lorsque Guillaume IV était monté sur le trône, sa santé était déjà altérée par un asthme dont les accès revenaient périodiquement. Dans le mois de juin 1837, cette maladie se montra avec les symptômes effrayants d'une hydropisie de poitrine, et l'âge avancé du monarque laissa peu d'espoir aux médecins habiles qui l'entouraient. Enfin, le mardi 20 juin, une déclaration portée par lord John Russel, et datée de Windsor-Castle, fut publiée par le héraut d'armes : « Il a plu au Tout-Puissant de délivrer de ses souffrances notre très-excellent et gracieux souverain le roi Guillaume IV. Sa Majesté a expiré ce matin à deux heures onze minutes. »

Dévoué au parti des whigs, c'est-à-dire au parti des

hommes qui veulent des réformes modérées et successives, Guillaume IV avait vu son règne honoré par la réforme parlementaire et par l'abolition complète de tout esclavage dans les colonies anglaises. Quoique blessé, comme Anglais, des conquêtes de la France en Algérie, il se montra disposé à s'unir étroitement à la maison d'Orléans, surtout après que Louis-Philippe eut renoncé, pour l'un de ses fils, au trône de Belgique, afin d'y laisser monter Léopold de Saxe-Cobourg, veuf de la princesse Charlotte et neveu de Guillaume IV. Le traité de la quadruple alliance, conclu par M. de Talleyrand, entre l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal et la France, prouva à l'Europe les liens étroits qui unissaient le gouvernement des whigs avec le gouvernement français. Il avait eu pour but l'établissement en Espagne du gouvernement représentatif, et ce but a été atteint. Ainsi, l'Angleterre acheva de rompre sous ce règne avec la tradition de 1815. Tout en accomplissant elle-même des réformes au dedans, elle se faisait au dehors le soutien des peuples qui voulaient entrer dans les voies libérales.

Digitized by Google

CHAPITRE XXXVII.

VICTORIA (1837).

AVÉNEMENT DE VICTORIA (1837); SON UNION AVEC LE PRINCE ALBERT (1839); TENTATIVE DE L'ASSASSIN OXFORD (1839). — INSURRECTION DU CANADA (1837). — GUERRE DE L'AFGHANISTAN (1840-1843). — GUERRE AVEC LA CHINE (1840-1842). — RELATIONS AVEC LES PUISSANCES EUROPÉENNES DE 1840 A 1852; LORD PALMERSTON; PRITCHARD; LES MARIAGES ESPAGNOLS; PACIFICO. — AFFAIRES INTÉRIEURES DE 1840 A 1852; ROBERT PEEL; O'CONNELL. — ABOLITION DES CORN-LAWS OU LOIS SUR LES CÉRÉALES (1846). — RENTRÉE DES WHIGS AUX AFFAIRES (1846); ABOLITION DE L'ACTE DE NAVIGATION (1849); AUTONOMIE ACCORDÉE PAR L'ANGLETERRE A SES COLONIES (1850). — DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS DEPUIS L'AVÉNEMENT DE LA MAISON DE HANOVRE JUSQU'EN 1852.

Avénement de Victoria (1837); son union avec le prince Albert (1839); tentative de l'assassin Oxford (1839).

Au vieux marin succéda une jeune fille de dix-huit ans, juste l'âge fixé en Angleterre pour la majorité du souverain, qui se distinguait déjà par une intelligence au-dessus de son âge, par des goûts simples, une éducation libre de préjugés. Whig comme son oncle, Victoria-Alexandrina avait été élevée dans les principes d'un sage libéralisme[1]. Son père, le duc de Kent, frère de Guillaume IV et de George IV, s'était rendu cher à la nation anglaise par l'éclat de ses services à Gibraltar et au Canada, et par son caractère conciliant. Il avait été vivement regretté à sa mort, qui eut lieu en 1820, et sa fille avait hérité de toute sa popularité.

Les Anglais saluèrent leur jeune reine avec d'autant plus d'enthousiasme, ils prenaient à sa conservation un intérêt d'autant plus vif, que s'ils avaient eu le malheur de la perdre, ils seraient tombés sous la loi du duc de Cumberland, le cinquième et le plus justement détesté des sept fils de George III. Celui-ci avait vu trois de ses enfants, le

1. Elle avait pour mère Marie-Louise-Victorine de Saxe-Cobourg, sœur de Léopold, roi des Belges.

prince de Galles, le duc d'York et le duc de Cumberland, partager ses principes torys, tandis que Guillaume IV, le duc de Kent, le duc de Sussex et le duc de Cambrigde étaient plus ou moins dévoués aux whigs, ou indifférents à toute politique.

L'avénement de la reine Victoria au trône amena la séparation de la couronne britannique de celle de Hanovre. Cette dernière était réunie à celle d'Angleterre depuis l'avénement au trône britannique de George Ier, électeur de Hanovre et chef de la famille de Brunswick; mais, en 1814, l'électorat de Hanovre ayant été érigé en royaume, il avait été décidé par le congrès de Vienne que cette principauté serait séparée de la Grande-Bretagne, lorsqu'une princesse ceindrait le diadème du royaume-uni. La couronne revenait à Ernest, duc de Cumberland, oncle de la reine. Il l'accepta, et son départ excita une joie universelle parmi les membres des partis whig et radical. Toutefois, le duc de Cumberland ne voulut point faire abandon de ses droits à la couronne d'Angleterre ; il prêta serment de fidélité à la reine, et conserva par là le droit de siéger à la chambre haute.

Le 20 novembre 1837, la reine se rendit à la chambre des lords, afin de procéder à l'ouverture du nouveau parlement, et, selon la coutume, elle dut prononcer d'abord la déclaration de foi suivante, exigée des souverains à leur avénement au trône : « Moi, Alexandrina-Victoria, j'affirme et déclare sincèrement et solennellement, en présence de Dieu, que je crois qu'il n'y a dans le sacrement de la cène de Notre-Seigneur aucune transsubstantiation des éléments du pain et du vin dans le corps et le sang du Christ, et que cette transsubstantiation n'est opérée ni pendant ni après la consécration. Je crois que l'invocation ou l'adoration de la Vierge Marie et des saints, ainsi que le sacrifice de la messe, tels qu'ils sont pratiqués dans l'Église de Rome, sont superstitieux et idolâtres. »

Le couronnement de la reine n'eut lieu que l'année suivante, 1838, à Westminster, antique abbaye qui date du commencement du XIe siècle, que tous les rois d'An-

gleterre se sont plu à embellir, et dont le peuple a fait le sanctuaire des gloires nationales [1].

ABBAYE DE WESTMINSTER.

Cette cérémonie eut le plus grand éclat; tous les États

1. Les sept chapelles qui entourent l'église sont encombrées de tombeaux, de statues et de bustes. On remarque les tombeaux de Marie Stuart, de Charles II, d'Elisabeth, de Jacques Ier, de George II, d'Édouard le Confesseur, de Henri III, de Henri V, ceux de Monk, de Buckingham, du duc de Montpensier, frère du roi Louis-Philippe, de Watt, etc., etc. Dans l'aile méridionale, on trouve le coin des poëtes (*the poets's corner*), où reposent tous les grands écrivains de l'Angleterre, depuis Shakspere jusqu'au comédien Garrick, son interprète; dans l'aile du nord sont les hommes d'État Fox, Pitt, Canning, etc.; près d'eux est la statue de l'acteur Kemble. Dans un des bas côtés de la nef est le monument de Newton. Disons aussi que le privilége d'être enterré à Westminster a été trop prodigué, et que l'on trouve là trop de gens qui n'ont eu d'autre droit d'entrer en si illustre compagnie qu'en payant à la porte.

de l'Europe s'y trouvèrent représentés. La reine, en se rendant à l'antique abbaye, avait été saluée par les acclamations les plus vives. D'autres cris tout à fait inattendus, des vivat en l'honneur de la France, vinrent tout à coup s'y mêler. Le maréchal Soult assistait à cette solennité en qualité d'ambassadeur extraordinaire; sa voiture fut entourée et suivie par une foule enthousiaste. Il eût été fort difficile, d'ailleurs, de pénétrer le véritable sentiment qui donna lieu à cette ovation éclatante : peut-être fut-ce un impartial hommage rendu, par une grande nation, aux talents d'un grand capitaine ; peut-être encore n'y devait-on voir qu'une énergique et puissante expression de la vanité nationale: l'Angleterre se croyait assez forte de sa propre gloire pour admirer hautement l'homme qu'elle avait combattu.

A la fin de cette même année 1838, il fut décidé que la jeune reine unirait sa destinée à celle du prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha, dont la famille était, il est vrai, peu puissante, mais qui se montrait digne, sous tous les autres rapports, d'une telle alliance. Le mariage fut célébré, le 10 février 1839, dans la chapelle royale de Saint-James, avec la plus grande pompe, et sans omission d'aucune des formalités religieuses, qui, en Angleterre, prêtent un caractère si frappant à ces solennités officielles.

La population s'associa par des démonstrations enthousiastes au bonheur que cette union promettait à la famille royale[1]. Mais peu s'en fallut que cette joie publique ne se convertît promptement en deuil : cinq mois après le mariage de la reine, le 11 juin 1839, deux coups de pistolet étaient dirigés contre elle, dans Hyde-Park, par un jeune homme nommé Édouard Oxford. Un mouvement du prince Albert, un hasard heureux, sauvèrent les jours de la reine. La politique était, du reste, demeurée étrangère à cette criminelle tentative, et il sembla résulter des incidents du procès, que l'assassin avait agi sous les inspirations de la folie.

1. De ce mariage sont nés : Victoria-Adelaide-Mary-Louisa, le 21 novembre 1840; Albert Edward, prince de Galles, 9 novembre 1841; Alice-Maud-Mary, le 25 avril 1843; Alfred-Ernest-Albert, le 6 août 1844; Helena-Augusta-Victoria, le 25 mai 1846;

Insurrection du Canada (1837).

Victoria avait conservé au pouvoir le cabinet whig qui en était investi à la mort de son prédécesseur, et qui avait pour chef un libéral des plus modérés, le vicomte Melbourne, et pour membres principaux : lord Palmerston, tory converti; lord John Russel, adversaire infatigable du bigotisme protestant et de tous les vieux préjugés; enfin l'Écossais Macaulay, auteur d'une très-remarquable histoire d'Angleterre et l'un des esprits les plus distingués et des plus nobles cœurs dont puisse s'honorer la Grande-Bretagne. Ce ministère avait la minorité dans la chambre des lords; et, dans la chambre des communes, il ne se soutenait qu'avec l'assistance d'O'Connell d'une part, et des radicaux de l'autre. La position était donc déjà fort difficile lorsqu'elle fut compliquée par un événement inattendu.

La France ayant, par le déplorable traité de 1763, cédé le Canada à la Grande-Bretagne, le gouvernement anglais avait, aussitôt après la prise de possession, proclamé l'abolition de la loi française, remettant l'autorité tout entière aux mains d'un gouverneur et d'un conseil, nommés tous deux par la couronne. Cet état de choses ne fut modifié que lors de la guerre de l'indépendance américaine; à cette époque le ministère, craignant que le Canada ne suivît le mouvement insurrectionnel de la Nouvelle-Angleterre, s'empressa de demander au parlement un bill destiné à régir les colonies anglaises d'Amérique. Cet acte législatif, en concédant aux colons des droits moins restreints, et en leur accordant une part dans l'administration des affaires locales, satisfit particulièrement les habitants du Canada, qui, trop mal instruits des choses de la politique pour bien apprécier la portée de cette mesure, pensèrent que les chambres anglaises avaient eu réellement en vue l'intérêt et la prospérité des colonies.

La loi nouvelle divisa la contrée en deux provinces, qui prirent le nom de haut et de bas Canada. L'administration

Louisa-Caroline-Alberta, le 18 mars 1848; Arthur-William-Patrick-Albert, le 1er mai 1850.

de chacune de ces provinces fut composée d'un gouverneur nommé par le roi; d'un conseil exécutif dont les membres étaient également choisis par la couronne; d'un conseil législatif, espèce de chambre haute; enfin, d'une assemblée législative, dont les attributions n'étaient pas sans analogie avec celles de la chambre des communes d'Angleterre, et qui était comme elle le résultat de l'élection. Le mandat des députés durait quatre ans; ils étaient élus par les habitants possédant un bien-fonds d'un revenu de cinquante francs, ou payant un loyer annuel de cent vingt-cinq francs.

En agissant ainsi, le gouvernement anglais avait semblé vouloir entrer dans une voie essentiellement libérale; mais bientôt les colons s'aperçurent que cette concession avait des avantages plus apparents que réels. En effet, l'acte du parlement réservait aux gouverneurs un droit qui annihilait le pouvoir de l'assemblée législative, puisqu'ils avaient la faculté de refuser leur sanction aux bills votés par les chambres coloniales, ou tout au moins de réserver leur assentiment jusqu'à ce que le roi eût pris connaissance du vote et l'eût approuvé ou repoussé, les mettant ainsi à couvert sous l'irresponsabilité royale. Ce qui contribuait enfin à rendre tout à fait illusoire l'autorité du parlement canadien, c'était la possibilité pour la couronne, d'annuler pour deux années la sanction accordée par le gouverneur.

Au lieu d'être confiées à des administrateurs honnêtes et justes, les places devenues vacantes furent abandonnées, les unes à des fils de famille dissipateurs, que des membres de l'aristocratie britannique voulaient éloigner pendant quelque temps de la métropole; les autres à des protégés de grands seigneurs, qui n'acceptèrent ces emplois qu'afin de s'enrichir et d'aller jouir, en Angleterre, d'immenses fortunes acquises sans efforts. Un autre fléau vint peser sur cette malheureuse colonie. La couronne s'était déclarée propriétaire de toutes les terres inoccupées, dont le nombre était considérable, et ayant distribué d'énormes quantités de terrains à des membres influents du parlement anglais, ceux-ci vendirent leurs droits à des spéculateurs, qui ne sachant pas ce qu'ils avaient acheté, puisqu'il était impos-

sible d'établir même l'emplacement de la concession, trafiquèrent de ces propriétés d'une façon scandaleuse. Lorsque les acquéreurs émigrants arrivèrent au Canada, et qu'ils virent des villages construits, des champs cultivés, ils profitèrent de la désignation vague contenue dans leurs titres, pour s'emparer de vive force des biens des colons français.

La domination britannique eut cependant, pour les Canadiens, d'incontestables avantages au point de vue matériel. L'esprit mercantile de la nation anglaise s'infiltra dans la population française dont les idées se tournèrent insensiblement vers le commerce. Cette dernière acquit rapidement une aisance remarquable, et put dès lors participer à la jouissance des droits électoraux. Les Canadiens d'origine française se décidèrent à repousser de l'assemblée législative tous les hommes qui ne professeraient pas certains principes, tandis que les Canadiens d'origine anglaise s'unissaient pour combattre les tendances démocratiques du parti français.

Dans les derniers mois de 1837, le parlement britannique accorda enfin une sérieuse attention aux demandes des Français du bas Canada. Ces demandes pouvaient se résumer : 1° partage égal des emplois publics entre les colons anglais et francais ; 2° nomination des membres du conseil législatif, ou chambre haute, par la voie de l'élection, et non plus au choix de la couronne ; 3° responsabilité du conseil exécutif jusqu'alors irresponsable ; 4° modifications considérables à la loi des *tenures*. L'assemblée législative n'ayant pu obtenir justice, refusa de siéger, et le 26 août 1837 le gouverneur, lord Gosford, la prorogea. Le parti patriote, qui se composait des Français du bas Canada et d'Anglo-Irlandais du haut Canada, professant des opinions démocratiques, tint des meetings dans lesquels on déclara infâmes toutes les personnes qui accepteraient des places du gouvernement. A la tête de l'opposition était M. Papinau, président de l'assemblée législative, homme d'énergie et de talent. La lutte ne commença, toutefois, que le 6 novembre 1837, à l'occasion d'une procession des *en-*

fants de la liberté. Cette procession parcourait les rues de Montréal en portant un drapeau tricolore, ce qui fut considéré par quelques Anglais comme une insulte pour les couleurs nationales. Aussitôt les *enfants de la liberté* sont assaillis à coups de pierres, les fenêtres de la maison de M. Papinau sont brisées, et les soldats anglais assistent à ces désordres, l'arme au bras. Les hommes du parti français se réunissent alors dans deux villages, Saint-Denis et Saint-Charles, et commencent ouvertement la guerre civile. Attaqués par les troupes anglaises, ils les repoussent avec perte de Saint-Denis, mais ils se voient à leur tour forcés dans Saint-Charles. Les Anglais n'y firent quartier à personne, pas même aux enfants ni aux femmes, et couronnèrent cette œuvre d'horreur par l'incendie du village. Le 14 janvier 1838, le général Colborne entoura le village de Saint-Eustache, dans lequel se trouvaient douze cents patriotes. A la vue des soldats anglais, huit cents prirent la fuite, mais les quatre cents qui restaient, et qui pour la plupart étaient français, jurèrent, ainsi que leur chef, l'héroïque docteur Chenier, de mourir plutôt que de se rendre. Cette poignée d'hommes, cernée par des forces très-supérieures, se défendit héroïquement. Plus de cent se firent tuer à leur poste, cent vingt tombèrent aux mains des Anglais, et les autres, pour la plupart atteints de blessures graves, allèrent mourir dans les retraites hospitalières qui les dérobaient à la vengeance du vainqueur. Le docteur Chenier, qui tour à tour s'était montré général et soldat, mourut en héros. Épuisé, sanglant, criblé de blessures, il refusa jusqu'au dernier moment de se rendre, et tomba glorieusement sous les baïonnettes anglaises.

Cependant le haut Canada lui-même, presque entièrement colonisé par des Anglais et des Irlandais, indigné de voir substituer au régime légal les caprices des gouverneurs, menaçait de courir aux armes. Après la mort de Guillaume IV, le gouverneur du haut Canada, sir Francis Head, désespérant de former une nouvelle assemblée législative exclusivement composée de *loyalistes*, fit voter par les chambres un bill qui autorisait les députés à conserver leurs

ıctions. En présence d'une si éclatante illégalité, la popu-
ion, depuis si longtemps mécontente, sortit à son tour
; voies légales. Les patriotes s'insurgèrent, et, sous les
lres d'un journaliste nommé Mackensie, s'emparèrent de
/ille de Toronto dans la nuit du 4 au 5 décembre 1837.
mouvement ne pouvait avoir de suites importantes. Aussi
gouverneur parvint-il assez facilement à repousser les
ıadiens révoltés, qui se jetèrent dans les bois pour y cher-
r un refuge; mais sir Francis Head les y fit poursuivre
des Indiens auxquels il avait promis une récompense
portionnée au nombre de têtes qu'ils rapporteraient.
insurgés furent presque tous massacrés. Mackensie
endant parvint à gagner le territoire des États-Unis,
le jeunes Américains, désireux de combattre les An-
s, lui offrirent leur appui. Ils s'emparèrent, sous sa
luite, de Navy-Island, île située au milieu du fleuve
gara, à près de trois kilomètres au-dessus des célèbres
ractes. Grâce à sa position, cette île permettait de me-
r la rive anglaise, tout en laissant à la troupe expédi-
naire la facilité de communiquer avec les États-Unis.
olonel anglais Mac-Nab ne craignit pas, pour rendre la
à la frontière, de violer le droit des gens. Le bateau à
ur *la Caroline,* qui servait aux insurgés pour leurs com-
ications entre Navy-Island et la rive américaine, portait
ıvillon de l'Union, était monté par des Américains, et
e montrait jamais dans les eaux anglaises. Une nuit que
eam-boat était à l'ancre près de la rive américaine, des
ıts anglais sautèrent à bord, massacrèrent les hommes
ın équipage qui s'y trouvaient, coupèrent le câble, puis
ıroline, incendiée, descendit le fleuve au gré du cou-
Bientôt elle mêla ses gerbes de feu aux gerbes d'eau
'élançaient des cataractes, et disparut dans l'abîme. Cet
ıge, volontairement infligé au pavillon de l'Union, cet
ıudacieux qui violait tous les principes internationaux,
ılait devoir presque inévitablement amener une guerre
les États-Unis et la Grande-Bretagne. Il fallut, sur-
avec la complication de l'incident Mac-Leod[1], d'une

ıc-Leod, sujet anglais, soupçonné par les Américains d'avoir pris part à

part bien de la modération, de l'autre bien de l'habileté, pour que cette affaire vînt aboutir, en définitive, à une solution pacifique. La question controversée depuis si longtemps, au sujet de la délimitation des frontières de la Nouvelle-Bretagne et des États-Unis, finit aussi par s'arranger à l'amiable, et, en vertu du traité de 1846, l'Angleterre reconnut aux États-Unis la possession de tout le pays situé au midi du quarante-neuvième parallèle, et à l'ouest des montagnes Rocheuses, c'est-à-dire la possession de la rive droite comme de la rive gauche de la plus grande partie du cours du magnifique fleuve désigné par les noms d'Orégon et de Colombia. Une limite précise avait préalablement été déterminée sur un autre point, également contesté, à l'extrémité nord-est des États-Unis, entre l'État du Maine d'une part, le Nouveau-Brunswick et le Canada de l'autre.

L'insurrection des Canadiens, comme toute tentative avortée, ne fit qu'empirer leur sort. Un bill suspendit la constitution du bas Canada jusqu'au mois de novembre 1840. Il conférait au gouvernement anglais le droit d'organiser dans cette colonie un conseil spécial, d'en nommer les membres dont le nombre demeurait illimité, et donnait au gouverneur de la colonie la faculté de décréter, à dater du mois de novembre 1840, et avec l'assentiment du conseil spécial, que les lois et ordonnances rendues par ce conseil seraient obligatoires comme si elles avaient été votées par l'assemblée législative du pays.

En 1840, un bill présenté par lord John Russel et adopté par le parlement britannique, régla définitivement le sort du Canada. Dans le système de ce bill, la population des deux Canada (d'un million cent mille âmes environ) ne doit plus avoir qu'une seule et même représentation, où les Français, du moins lord Russel l'affirmait, jouiront, sinon de la prépondérance que le gouvernement est loin de leur accorder, au moins d'un égal nombre de voix. La couronne nomme les membres du conseil législatif ou chambre

l'incendie de *la Caroline*, fut arrêté (novembre 1840), sur le territoire des États-Unis, mis en jugement, et si le jury américain ne l'eût absous, il est certain que le patriotisme anglais n'aurait pas souffert son exécution ou en aurait tiré une éclatante vengeance.

haute; leur dignité est à vie, et leur nombre ne peut en aucun cas descendre au-dessous de vingt.

Guerre de l'Afghanistan (1840-1843).

Si l'Angleterre trouve en Amérique, dans ses fils émancipés, de redoutables adversaires, elle ne rencontre pas en Asie, dans les Russes, des ennemis moins dangereux. Maître de l'Asie septentrionale et pesant sur l'Asie Mineure par la Géorgie, sur la Chine par la Sibérie, le czar cherche à faire de la Perse, et même du Caboul, son avant-garde contre l'Inde anglaise. L'or et la diplomatie russes pénètrent et à la cour de Péking, et à la cour de Téhéran, et chez les féroces Afghans. Par ces derniers, les Russes domineraient la rive droite de l'Indus. On comprend donc facilement de quelle importance il est pour les Anglais d'avoir dans leur dépendance le souverain du Caboul. Celui-ci était, en 1839, Dost-Mohammed-Khan, prince soumis à l'influence de la cour de Perse, qui, elle-même, n'agissait que sous l'impulsion de l'ambassade de Russie. Heureusement pour les Anglais Dost-Mohammed ne devait son élévation qu'à une révolution qui avait précipité du trône, en 1810, le souverain légitime. Shâh Shoudjâ, tel était son nom, vivait toujours, et lord Aukland, gouverneur général de l'Inde, pensa que s'il parvenait à le rétablir sur le trône, la reconnaissance lui ferait un devoir de se montrer sourd à toutes les suggestions de la Russie. Le fameux maharadjah Rundjet-Singh, qui, à force de courage, de ruse et de persévérance, avait fait passer sous son autorité despotique toute la confédération des Séikhs et même une partie de l'ancien royaume du Caboul, devait participer à l'expédition préparée contre Dost-Mohammed. Une haine profonde divisait le roi de Lahore et le roi de Caboul; mais le premier ne put prendre part à la lutte, et, victime de ses excès, mourut à Lahore, le 27 juin 1839.

Lord Auckland, dans une déclaration qui fut rendue publique, s'efforça de justifier la guerre qu'il allait entreprendre : il commençait par rappeler l'intérêt qu'avait le commerce anglais à obtenir la libre navigation de l'Indus, et à exercer une légitime influence dans l'Asie centrale; il signa-

lait, sans désigner nominativement la Russie, les actives intrigues poursuivies dans l'Afghanistan, afin d'étendre l'autorité de la Perse jusqu'aux bords de l'Indus, et *même au delà;* le siége de Hérat, entrepris par l'armée persane, malgré les remontrances solennelles et réitérées d'un agent anglais; enfin la nécessité où se trouvait placée la Grande-Bretagne de regarder la marche des armées du roi de Perse dans l'Afghanistan comme un acte d'hostilité contre son propre territoire. « Après de sérieuses et mûres réflexions, ajoutait textuellement lord Aukland, le gouverneur général s'est convaincu que des nécessités pressantes, aussi bien que les principes de la politique et de la justice, l'autorisaient à épouser la cause de Shâh Shoudjâ.... Sa Majesté entrera dans l'Afghanistan entourée de ses propres troupes, et soutenue par une armée anglaise contre toute intervention étrangère et toute opposition factieuse. »

Le 17 février 1840, l'armée du Bengale traversait l'Indus, malgré les prédictions indoues qui attachent une idée fatale au passage de ce fleuve; le 19 mars, elle forçait l'entrée du Bolan sans éprouver de résistance; le 8 mai elle arrivait à Kandahar, où Shâh Shoudjâ reprit solennellement possession du trône. Après s'être reposé dans cette ville, pendant un mois, des immenses fatigues qu'il avait essuyées, le corps expéditionnaire se remit en marche pour Caboul, terme définitif de l'entreprise. Une résistance opiniâtre lui fut opposée par les Afghans devant la citadelle de Ghirjni; mais, grâce à une habile manœuvre du capitaine de génie Thompson et à l'élan des troupes anglaises, cette place fut enlevée d'assaut. Ce brillant fait d'armes décida la reddition de Caboul, et Shâh Shoudjâ, escorté d'un escadron des dragons légers de la reine, pénétra dans sa capitale le 7 août 1840. Quelque temps après, une tentative de l'énergique Dost-Mohammed pour reprendre Caboul fut vigoureusement repoussée, et l'usurpateur, blessé dans l'action, ne put que par une sorte de miracle échapper, avec un de ses fils, aux Anglais.

Les échecs successifs de l'usurpateur ne donnèrent cependant pas au trône du souverain légitime les conditions

de stabilité qui lui manquaient. Les diverses populations de l'Afghanistan ne pouvaient oublier que l'autorité avait été rendue à Shâh Shoudjâ par une armée européenne. Des symptômes de mécontentement ne tardèrent pas à se manifester autour de ce prince, et lui, loin de chercher à apaiser son peuple, se plut à l'irriter par des mesures imprudentes.

L'armée anglaise ne montait qu'à quinze mille hommes, parmi lesquels trois mille cinq cents à quatre mille Européens seulement, les autres étant des cipayes ou soldats indous commandés par des officiers anglais. Ces forces insuffisantes pour résister à une population belliqueuse et soulevée tout entière, dans un pays hérissé de défilés impraticables, étaient en partie rassemblées dans la citadelle de Caboul, et le reste dans un camp fortifié à quelques kilomètres de la place. Le 21 novembre 1841, les Afghans prirent les armes, et, après avoir cherché sans succès à inonder le camp, se portèrent sur les hauteurs qui avoisinent la citadelle. Après une lutte acharnée et inégale, sir William Mac-Naghten se rendit auprès des insurgés, le 25 décembre, dans le but de poser les bases d'une capitulation ; mais il y fut tué lâchement d'un coup de pistolet, ainsi que son aide de camp, le capitaine Trevor, qui, dans un élan d'indignation héroïque, avait essayé de le venger.

La retraite des troupes anglaises commença le 5 janvier 1842. Un traité, conclu entre le major Pottinger et Akbar-Khan, fils de Dost-Mohammed, pouvait faire espérer qu'elle s'effectuerait sans péril : il n'en fut point ainsi. A peine les Anglais eurent-ils dépassé les retranchements de la citadelle qu'ils se virent assaillis par les Afghans. En vain cherchèrent-ils à franchir le terrible défilé de Koord-Caboul ; leurs chefs, le général Elphinstone et le colonel Shelton, ayant été faits prisonniers, la troupe entière se débanda, et les Anglais tombèrent un à un au pouvoir d'ennemis furieux qui ne faisaient aucun quartier. Plus de dix mille hommes périrent, soit par le fer des Afghans, soit de faim, de fatigue et de froid, et cette dernière circonstance ne fut pas la seule qui rappela notre désastreuse campagne de Russie.

Un seul homme, un Européen, le docteur Brydon, échappa aux Afghans, et vint porter ces horribles nouvelles à Djellalabad. Il faut reconnaître toutefois qu'Akbar-Khan respecta la vie de seize dames anglaises tombées entre ses mains, entre autres de lady Shale et de lady Mac-Naghten, et se contenta de les retenir prisonnières. Il épargna aussi les jours de quelques captifs importants, tels que le général Elphinstone, le brigadier Shelton et le major Pottinger.

Il était réservé au successeur de lord Auckland, à lord Ellenborough, de réparer peu à peu ce grave désastre, et de détruire, par une série de combats brillants, de victoires décisives, l'effet moral que les malheurs du Caboul avaient produit sur les populations de l'Afghanistan. Aujourd'hui les Anglais ont même si bien pris leur revanche, qu'ils se sont approprié (1848) tout le royaume de Lahore; qu'ils sont maîtres, par l'annexion du Pundjab, en avril 1849, de tout le cours de l'Indus, excepté dans sa partie supérieure, et que toutes les belliqueuses tribus des Séikhs, ces anciens sujets de Runjet-Singh, n'ont plus d'autre souverain que la reine Victoria. Depuis la rive droite de l'Indus, à l'ouest, jusqu'aux hauteurs qui séparent les affluents du Brahmapoutra de ceux de l'Iraouaddy, à l'est, c'est-à-dire du soixante-sixième au quatre-vingt-douzième degré de longitude orientale, tout le pays, y compris la célèbre vallée de Kachmir, reconnaît les lois de l'Angleterre. Mais l'Afghanistan n'a pas été dompté, et le champ reste ouvert de ce côté aux intrigues de la Russie.

Guerre avec la Chine (1840-1842).

A l'époque même où les Anglais entraient en lutte avec les populations guerrières de l'Afghanistan, ils se disposaient également à faire sentir l'effet de leurs armes aux paisibles habitants du Céleste-Empire ; voici à quelle occasion.

Depuis bien longtemps l'opium était importé en Chine, non-seulement par les Anglais, mais encore par les Hollandais et par les Américains. Toutefois l'Angleterre, à cause de la proximité de ses immenses possessions de l'Inde, pouvait en introduire sur le territoire chinois une quantité

beaucoup plus considérable qu'aucune autre puissance. En 1816 et 1817, les Anglais avaient infecté la Chine de trois mille deux cent dix caisses d'opium; en 1827, le nombre des caisses s'éleva à neuf mille neuf cent soixante-neuf; en 1832, à vingt-trois mille six cent soixante et dix; en 1837, à trente-quatre mille, avec un bénéfice de soixante-seize à quatre-vingts millions de francs. La culture des pavots, pour la fabrication de l'opium, se faisait sur une grande échelle, dans différentes parties des Indes orientales, et plus particulièrement à Malwah, à Bénarès et à Bahar, à tel point que toute autre exploitation de la terre y était négligée.

Frappé des terribles effets produits par l'abus de l'opium, le gouvernement de Péking en avait interdit le commerce; mais cette prohibition n'avait jamais été respectée, lorsqu'au mois de février 1839, un Chinois, convaincu d'avoir pris part au trafic de l'opium, fut pendu devant les factoreries étrangères. Cet acte violent, et parfaitement inattendu, ne pouvait manquer d'être considéré comme une insulte par les Européens, dont les factoreries amenèrent immédiatement leur pavillon. Le 18 mars suivant, le commissaire impérial Linn rendit deux décrets : l'un adressé aux marchands *hongs*[1], l'autre aux étrangers, par lesquels il déclarait que l'opium, chargé tant sur les navires qui se trouvaient dans l'intérieur des ports que sur ceux qui étaient mouillés au dehors, devait être immédiatement remis au gouvernement chinois. Le capitaine Elliot, consul d'Angleterre, ainsi que les autres résidents européens de Canton, furent saisis et menacés de mort, si, dans l'espace de trois jours, le décret n'avait pas reçu son exécution. Plus de vingt-deux mille caisses furent livrées aux autorités chinoises, et leur contenu jeté à l'eau.

Le 18 juin 1840, une expédition, placée sous le commandement supérieur du contre-amiral George Elliot, quitta Singapore; le 28 juin, elle se trouvait à l'embouchure de la rivière de Canton, où elle prit à son bord le capitaine Elliot, et le 24 juillet elle jetait l'ancre devant la ville de Ting-Hae,

1. Nom des marchands chinois auxquels seuls il est permis de trafiquer avec les négociants étrangers.

dans l'île de Chusan. Les forces navales anglaises se composaient de dix-sept navires de guerre et de quatre grands pyroscaphes, portant six mille six cents Européens, deux mille cipayes ou lascars, cinq mille soldats et matelots, amenés d'Angleterre, ce qui élevait l'ensemble du personnel à quinze mille hommes environ. Les Chinois essayèrent de s'opposer au débarquement; mais ne tardant pas à comprendre l'inutilité de leurs efforts, ils abandonnèrent précipitamment leurs jonques de guerre, les positions qui dominaient la ville, la ville elle-même, et lorsque le brigadier[1] Burrel, après avoir pris ses dispositions pour l'assaut, fit le lendemain reconnaître la place, il acquit la certitude que les troupes chinoises et la population s'étaient enfuies. La ville de Ting-Hae et ses faubourgs renfermaient plusieurs distilleries et un approvisionnement immense de *sam-chou*, boisson spiritueuse qui forme, pour les îles de Chusan, une branche de commerce considérable. Les soldats européens ayant découvert ces entrepôts de liqueurs fortes, puisèrent dans l'ivresse une exaltation terrible : la ville fut livrée au pillage; des excès sans nom eurent lieu, et la terreur causée aux habitants de Ting-Hae fut si profonde, qu'ils ne se décidèrent que bien longtemps après à revenir dans leurs foyers.

Les Chinois, qui ont inventé tous les arts, n'en ont perfectionné aucun, et s'ils connaissaient la poudre dès le VIIIe siècle, il faut dire que leur artillerie ne valait guère mieux en 1840 qu'en l'an 1000. Un seul talent où ils sont passés maîtres, c'est celui des négociations. Les armes anglaises n'obtenaient guère que des succès négatifs; à un combat, à une victoire, succédait une apparence de traité, et soudain tout était rompu, tout était à recommencer. Aux progrès des Anglais, aux prises des villes et points fortifiés, l'empereur répondait en destituant, en châtiant les fonctionnaires qui osaient traiter avec les *barbares*, ou ne pas lutter contre eux avec avantage. Ces deux ordres de faits marchaient parallèlement. Pendant qu'ils s'emparaient

1. Chez les Anglais, le *brigadier* est un général de brigade.

de Chusan (6 janvier 1841), des forts du Bogue (30 avril), de Canton (27 mai), des remparts d'Amoy (27 août), enfin d'autres places, telles que Yuyao et Tsikee (27-31 décembre), les officiers anglais coupaient ces expéditions par les haltes nécessaires dans ce climat inconstant, ou par des négociations qui retombaient presque toujours sur la tête des mandarins : témoin le ministre Linn, témoin encore Ke-Shen, qui avait traité avec le contre-amiral Elliot. « Ke-Shen, dit un édit impérial du mois de juillet 1841, sera livré au conseil impérial.... J'ordonne, en outre, qu'après avoir été dégradé de sa dignité de ministre d'État, Ke-Shen soit gardé en prison jusqu'à l'automne, époque à laquelle il sera décapité, conformément à la sentence. Respectez ceci. »

Enfin, le 29 août 1842, fut conclu et signé un traité dont les stipulations les plus importantes sont ainsi conçues : 1° paix et amitié durables entre les deux nations; 2° la Chine payera vingt et un millions de dollars (cent seize millions sept cent soixante mille francs) pendant l'année courante et les trois années qui suivront ; 3° les ports de Canton, Amoy, Fou-tchou-Fou, Ning-Po et Shang-Haï, seront ouverts au commerce étranger (il faut être reconnaissant de cette clause envers les Anglais, qui auraient pu ne stipuler que pour eux) ; des agents consulaires seront nommés pour y résider, et des tarifs réguliers relatifs aux droits d'importation et d'exportation seront établis et publiés; 4° l'île de Hong-Kong sera cédée à perpétuité à Sa Majesté Britannique et à ses héritiers et successeurs.

Quant à l'opium, les malheureux Chinois en absorbèrent plus que jamais, et, dès 1843, la contrebande anglaise leur en faisait parvenir quarante mille caisses, qu'elle leur vendait plus de cent millions de francs.

Relations avec les puissances européennes de 1840 à 1852; lord Palmerston; Pritchard; les mariages espagnols; Pacifico.

Voilà douze ans que l'Angleterre, après s'être unie à la France, de 1830 à 1840, pour faire prévaloir en Europe les principes d'un sage libéralisme, l'a tout à coup abandonnée pour se joindre aux puissances absolutistes, à la Russie, à

l'Autriche, à la Prusse; voilà douze ans que pour se donner le plaisir d'humilier un ami dévoué de la France, dans Méhémet-Ali, le créateur d'un État puissant sur les bords du Nil, c'est-à-dire sur la route de l'Inde, elle a sacrifié le roi des Français, son fidèle allié, au czar son ennemi naturel, son redoutable rival dont elle rencontre l'influence hostile aussi bien sur les bords de l'Indus que sur ceux du Bosphore. Le pacha menacé par la formidable coalition de la Turquie, de la Russie, de l'Autriche, de la Prusse et de l'Angleterre, abandonné de la France qui ne pouvait risquer une guerre générale pour un intérêt éloigné et secondaire, vit les villes qu'il occupait sur les côtes de Syrie, bombardées par la flotte anglaise. Il dut rendre à la Porte la Syrie et le gouvernement de l'Arabie, dure punition de son amitié pour la France. Aussi, si la perte fut pour lui, l'affront fut pour nous. Malgré le laps de temps qui s'est écoulé, nous n'avons pu l'oublier encore, mais il faut reconnaître que ce revirement subit dans la politique anglaise fut beaucoup plutôt l'œuvre d'un homme, que le résultat d'un changement réel dans les dispositions de la nation britannique à notre égard. Tant que lord Palmerston, ce ministre brouillon qui a joué tous les rôles, pratiqué toutes les politiques, et qui vient de tomber sous le coup des réclamations de toute l'Europe, présida à la direction des affaires extérieures de l'Angleterre, l'Europe se vit à chaque instant menacée d'un incendie général, témoin le traité du 15 juillet 1840, témoin cette agression d'une brutalité inouïe, qui, le 17 janvier 1850, a réveillé en faveur de la Grèce toutes les sympathies.

Cet étrange personnage a été ministre pendant près d'un demi-siècle. Il est vrai que jusqu'en 1830 il avait rempli un rôle qui, bien que considérable à certains égards, était demeuré presque inaperçu. Désireux avant tout de plaire dans le beau monde, avide des plus pacifiques conquêtes, il n'avait pas paru songer, frivole dandy, qu'il pût un jour occuper une place marquante sur une scène toute remplie encore des grands noms de Pitt, de Fox et de Canning. Lord Palmerston appartenait cependant à une famille qui,

sous Charles II, avait donné à l'Angleterre le célèbre diplomate Temple. Élevé au collége d'Harrow, il avait compté parmi ses condisciples Robert Peel et Byron; mais tandis que, par des études opiniâtres, le jeune Peel se préparait à parcourir glorieusement l'immense carrière promise à ses grands talents; pendant que Byron, dans une autre sphère, étonnait le monde par l'éclat de son génie, lord Palmerston, négligeant les études sérieuses, acquérait une de ces éducations superficielles, fort insuffisantes pour les hommes politiques. L'influence de sa famille lui valut toutefois, en 1805, d'entrer à la chambre des communes; quatre ans plus tard, il fut appelé aux fonctions de ministre de la guerre, qu'il conserva sans interruption pendant dix-neuf années, traversant les administrations successives de M. Perceval (assassiné dans le vestibule des communes le 11 mai 1812), de lord Liverpool, de M. Canning, de lord Goderich, de lord Wellington, et ne se séparant du pouvoir qu'en 1828, afin de se ranger, avec son ami M. Huskisson, sous la bannière de l'opposition whig. Toutefois on comprendrait difficilement que lord Palmerston fût resté dans une situation aussi élevée sans acquérir d'autorité dans le gouvernement ni d'influence sur l'opinion, si nous n'ajoutions qu'en Angleterre le portefeuille de la guerre paraît généralement réservé aux capacités les moins éminentes. Ce ne fut réellement qu'à partir de 1830 que lord Palmerston acquit un certain crédit dans le parlement, et qu'il prit une part véritablement active aux questions de la politique extérieure. « J'espère, s'écriait-il alors, que l'Angleterre ne se liguera jamais avec les représentants du principe d'intolérance militaire en matière de gouvernement. J'espère que le cabinet cherchera à obtenir les sympathies du peuple, en maintenant, non-seulement dans ce pays, mais encore partout où son action pourra s'étendre, la prépondérance des principes d'un libéralisme sage, juste et éclairé. » Paroles assurément fort belles, mais très-difficiles à expliquer lorsqu'on les rapproche de la conduite de lord Palmerston, qui, en 1840, sacrifia avec si peu de scrupule l'alliance française à celle des gouvernements absolus.

Par un singulier renversement de principes, ce fut sous le ministère tory, qui succéda au cabinet whig dont lord Palmerston faisait partie, qu'il y eut un rapprochement entre l'Angleterre et la France. Celle-ci rentra dans le *concert européen* par la signature du traité des détroits, qui ferma aux navires de guerre de toutes les puissances les Dardanelles et le Bosphore (13 juillet 1845). En gage de paix et d'union, la reine Victoria vint deux fois faire à Louis-Philippe dans son château d'Eu (2 septembre 1843) une visite que le roi des Français lui rendit à Londres même, l'année suivante. Malheureusement l'affaire Pritchard, ce missionnaire pharmacien et accoucheur, qui ameuta les sociétés bibliques de Londres contre la prise de possession de Taïti par la France, et surtout les *mariages espagnols* (octobre 1846), qui fixèrent la couronne d'Espagne dans la maison de Bourbon au détriment des Cobourg qui voulaient encore qu'un des leurs devînt à Madrid, comme à Lisbonne et à Londres, le mari de la reine, rompirent la bonne intelligence entre les deux pays, et l'ardente polémique soulevée à cette occasion n'a pas peu contribué à agiter les esprits en France et à précipiter le trône de la maison d'Orléans.

Le ministère whig revenu au pouvoir, comme nous le verrons bientôt, reconnut sans hésiter, après le 24 février 1848, le gouvernement provisoire; mais une misérable question faillit encore mettre le feu aux poudres. Je veux parler de l'affaire Pacifico, en 1850.

Depuis la mort de Canning et la bataille de Navarin, l'Angleterre n'a cessé de prouver combien elle se repentait d'avoir pris parti contre les Turcs, marins fort inexpérimentés, pour les Grecs, dont le génie maritime ne s'est jamais démenti à aucune époque de leur histoire. Lorsque la conférence de Londres s'occupa, de 1830 à 1832, des limites qu'il convenait d'assigner à la Grèce régénérée, ce fut surtout le gouvernement anglais qui insista pour que le royaume renaissant fût resserré dans les bornes les plus étroites, et surtout pour que la magnifique île de Candie restât aux Turcs. Tandis que par sa religion la Grèce se rap-

proche du czar, par ses plus vives affections de la France, bien des Hellènes voient avec amertume le groupe si important des îles Ioniennes, toutes peuplées de Grecs, aux mains de l'Angleterre. Aussi l'Angleterre ne tarda pas à montrer beaucoup de mauvais vouloir au nouveau royaume. La France, la Grande-Bretagne et la Russie avaient garanti un emprunt de soixante millions fait par le gouvernement hellénique. Au mois de septembre 1847, lord Palmerston envoya plusieurs bâtiments de guerre réclamer impérieusement le payement arriéré d'un semestre, et des voies de fait auraient suivi si M. Eynard, le célèbre philhellène et banquier génevois, n'était venu au secours du gouvernement grec.

Pendant près de vingt ans, l'ambassadeur anglais, sir Edmund Lyons, avait été pour le gouvernement grec un embarras de tous les instants. Le roi Othon espérait, en le voyant remplacer par M. Wyse, qu'il ne trouverait plus dans le représentant de la Grande-Bretagne un ennemi personnel. Il devait même y compter, d'autant plus qu'à la fin de 1849 il avait mis à la tête de son ministère M. Mavrocordato, chef depuis plus de vingt ans du parti anglais en Grèce. Mais ce prince oubliait que l'Angleterre ne pouvait pardonner à la Grèce les rapides développements de sa marine. En 1838, l'effectif de la marine grecque présentait un total de trois mille deux cent soixante-neuf navires jaugeant quatre-vingt-huit mille cinq cent deux tonneaux. Onze ans après, en 1849, le chiffre des bâtiments s'élevait à cinq mille cinquante-deux, et celui du tonnage à deux cent trente-quatre mille quatre cent quarante-trois tonneaux. C'est plus du tiers de l'effectif général de la France. Le bénéfice des frets réalisés annuellement n'allait pas à moins de cinquante à soixante millions. Au 1er janvier 1849, il y avait vingt-trois mille marins grecs, et chaque jour de nouveaux navires sont construits dans les chantiers de Syra et du Pirée. Quand on ignore ces chiffres, on ne peut rien comprendre à la conduite du gouvernement anglais; quand on les connaît, on saisit facilement tout ce qu'elle a de bas et d'odieux.

Au commencement de l'année 1850 arriva à Salamine

une escadre anglaise, composée de sept vaisseaux et de six frégates ou corvettes à vapeur. On disait dans le public que l'amiral Parker avait promis à ses officiers de leur montrer Athènes et le Parthénon avant de rentrer à Malte. Au palais du roi Othon on faisait déjà des préparatifs pour fêter l'amiral, et un bal devait être donné à son intention. Le 15 janvier, l'escadre prit pratique. Le 16, l'ambassadeur d'Angleterre, M. Wyse, demanda à M. Londos, ministre des relations extérieures, une entrevue pour affaire urgente. Il se rendit le 17 chez lui, accompagné de l'amiral Parker, et lui déclara que le gouvernement hellénique ayant accueilli avec une complète indifférence les réclamations qui lui avaient été adressées à une autre époque par sir Edmund Lyons, réclamations renouvelées sans succès par lui-même depuis son arrivée à Athènes, le gouvernement de Sa Majesté Britannique lui avait donné l'ordre d'exiger, conjointement avec l'amiral, une satisfaction immédiate, et que si, dans un délai de vingt-quatre heures, la satisfaction demandée n'était pas accordée pleine et entière, *on aurait recours, pour l'obtenir, à telle mesure coercitive que l'on jugerait convenable.*

Quel était le grave déni de justice qui nécessitait un pareil langage? Un M. Finlay, sujet anglais résidant à Athènes, a dû céder un morceau de terrain pour arrondir les jardins du palais; un courtier juif, nommé Pacifico, également sujet anglais, puisqu'il est de Gibraltar, a eu sa maison pillée dans une émeute de Pâques (1847), époque où les Grecs brûlent le mannequin d'un juif, comme à Londres, dans certains jours, on brûle le mannequin d'un catholique. Quelques sujets ioniens, encore anglais par conséquent, ont aussi éprouvé des dommages du même genre; c'était à cause du retard apporté au règlement de toutes les indemnités réclamées, et que le gouvernement grec repoussait comme non fondées, que vingt-quatre heures après la sommation faite par M. Wyse, c'est-à-dire le 18 janvier, le blocus non pas seulement du Pirée, mais de tout le littoral grec commençait, et que l'embargo était mis sur toute la marine marchande grecque.

Quiconque est au courant de l'organisation de la marine marchande grecque pourra apprécier le terrible effet que devaient produire de pareilles mesures. Un bâtiment est presque toujours la propriété de vingt ou trente familles associées, dont l'existence dépend du résultat d'un bon voyage. C'est donc au cœur de la nation grecque que les Anglais frappaient avec une cruauté que l'histoire ne saurait trop stigmatiser. Aux cris de détresse de ces malheureuses familles il était flegmatiquement répondu : « Nous ne vous en voulons pas, nous n'avons rien à vous reprocher, nous sommes vos amis. Nous agissons ainsi parce que nous en voulons à votre gouvernement, et pour vous forcer à le renverser vous-mêmes. Renversez-le, et demandez-nous tout ce que vous voudrez, nous vous l'accorderons. » La France se hâta d'interposer sa médiation; mais lord Palmerston, pour bien montrer le cas qu'il faisait d'elle, rendit, peu de temps après, le blocus plus rigoureux; il ne cessa que le 1er mars, lorsque tout le commerce de la Grèce eut été ruiné. La médiation de la France ne put amener aucun résultat. Il fallait que le gouvernement grec passât par toutes les demandes de l'ambassadeur anglais, et quelles demandes! Le total de M. Pacifico, de ce juif qui vivait d'aumônes, est établi par livres, sous et deniers; il se monte à trente et un mille cinq cent trente-quatre livres un schelling un denier, ni plus ni moins, c'est-à-dire à sept cent cinquante mille francs. Son petit mémoire, rédigé en cinq pages in-folio, mentionne notamment tout le mobilier du pauvre mendiant, avec les évaluations suivantes : le lit nuptial, quatre mille deux cent cinquante francs; une bassinoire, cent vingt francs; trois poêles à frire, soixante-douze francs; tout le reste à l'avenant, si ce n'est la bibliothèque, estimée seulement deux cent quarante francs, juste le double de la bassinoire. En somme, le mobilier est évalué à un peu plus de cinquante mille francs, et les provisions qui se trouvaient dans la maison au moment de l'émeute à deux mille cinq cents francs. Enfin, il y a plus de six cent soixante mille francs pour réclamations.... *sur le Portugal*, qui déclare ne rien devoir du tout.

Pendant que ces violences avaient lieu en Grèce, une convention était signée à Londres entre lord Palmerston et notre ambassadeur pour terminer à l'amiable le différend grec; mais au lieu d'expédier cette convention par la voie la plus prompte, lord Palmerston en chargea un courrier du cabinet qui trouva, en passant par Berlin et Vienne, le moyen d'arriver à Athènes juste quarante-huit heures après que le gouvernement du roi Othon avait été forcé de subir toutes les exigences de M. Wyse.

Il était impossible que la république française ne se montrât pas blessée d'une telle façon d'agir, et notre ambassadeur fut immédiatement rappelé. L'opinion publique s'en émut même en Angleterre. A la chambre des lords, une majorité de trente-sept voix blâma la conduite de lord Palmerston; à la chambre des communes, une majorité de quarante-six voix lui donna raison ou plutôt décida, au fond de sa conscience, que tout le ministère ayant identifié sa cause avec celle de lord Palmerston, il valait mieux amnistier ce dernier que de faire arriver au pouvoir les protectionistes et de compromettre ainsi les grandes réformes de sir Robert Peel. La question a donc été vidée à l'honneur de la France, qui a renvoyé à Londres son ambassadeur, et pour achever la mortification de lord Palmerston, le règlement de l'indemnité due à Pacifico a eu lieu, et la note de ce juif qui avait failli brouiller deux grandes puissances a été réduite de sept cent cinquante mille francs à une somme insignifiante. Par une juste expiation, c'est au sujet d'une question française que lord Palmerston est récemment tombé du pouvoir.

Ce ne fut pas seulement la France qui eut à se plaindre de la politique quelque peu turbulente de lord Palmerston. Profitant du peu d'attention que le peuple anglais donne à la politique extérieure, le ministre des affaires étrangères, le chef du foreign-office intervint dans toutes les questions qui agitèrent les États européens. En Suisse il prit une part active, et ici nous ne lui en faisons pas un crime, à la résistance fédérale contre le sonderbund. En Italie le voyage de lord Minto donna aux peuples des espérances qui ne se

sont pas réalisées ; à Naples le roi des Deux-Siciles eut plus d'une fois à craindre quelque entreprise hardie sur sa capitale ou sur la Sicile. La France dut tenir une flotte de ce côté pour veiller sur les mouvements de la flotte anglaise. Les Hongrois aussi reçurent quelques encouragements, mais rien de plus. Dans l'injuste guerre faite par l'Allemagne au Danemark, lord Palmerston, de concert cette fois avec nous, intervint hautement en faveur de ce pays. Mais en Espagne les procédés quelque peu étranges d'un ambassadeur anglais faillirent amener une rupture entre les cours de Londres et de Madrid. Quand l'Europe lancée en 1848 dans une direction extrême s'engagea, la crise une fois passée, dans une direction opposée, quand tout pays eut ses proscrits, l'Angleterre devint leur asile et les ministres étrangers firent entendre des représentations quelquefois hautaines comme celles de l'Autriche, et que lord Palmerston repoussa en se couvrant des lois mêmes de l'Angleterre, qui ne permettent pas à un ministre de chasser l'étranger du sol britannique, tant que celui-ci se conforme aux règlements et ne compromet pas les bonnes relations de l'Angleterre avec ses alliés, en profitant de l'hospitalité qu'on lui accorde pour troubler la paix des pays voisins.

Mais ces réclamations des puissances, mal reçues d'une partie de la nation, furent regardées dans le monde officiel comme créant des dangers inutiles, qu'on pouvait éviter en sacrifiant le ministre, sous prétexte d'une dépêche inopportune adressée, après le 2 décembre 1851, à l'ambassadeur d'Angleterre en France ; sa démission lui fut demandée. Lord Palmerston espère bien remonter de haute lutte au poste d'où il est descendu, et peut-être plus haut encore, à celui de chef du cabinet. Ses grands talents l'y appellent ; mais devons-nous lui souhaiter, nous autres Français, cette fortune ?

Affaires intérieures de 1840 à 1852 ; Robert Peel ; O'Connell [1].

Les whigs ne devaient leur arrivée et leur maintien au

1. Voy. pour ces derniers temps, l'*Annuaire* de Lesur, celui de la *Revue des Deux-Mondes*, les *Revues* de France et d'Angleterre, les journaux, surtout celui

pouvoir qu'aux sympathies de Guillaume IV et de la fille du duc de Kent, mais la faveur royale ne devait pas suffire toujours à leur conserver l'autorité, surtout après les désastres de l'Afghanistan, en face d'un budget dont le déficit allait croissant, et lorsqu'à l'intérieur ils voulaient modifier ces lois des céréales si chères aux grands propriétaires, et qu'au dehors ils venaient de rompre avec la France.

Les torys, comme on le pense bien, ne tenaient pas beaucoup à une union intime avec la France de juillet; mais habiles, ainsi que tous les partis, à faire ressortir les moindres fautes de leurs adversaires, ils ne manquèrent pas de mettre au nombre de leurs griefs la façon d'agir du ministre des relations extérieures. Le 5 juin 1841 les communes déclarèrent à la majorité d'une voix que le cabinet Melbourne ne possédait plus la confiance de la nation : ainsi du moins le proclamaient ses représentants actuels. Il fallait ou se retirer ou en appeler à des élections nouvelles; ce fut à ce dernier parti que s'arrêtèrent les ministres. Le 23 juin la dissolution fut prononcée, et bientôt après le pays avait répondu à l'appel qui lui était fait, à supposer que les élections anglaises expriment complétement l'opinion du pays. Les torys l'emportèrent et, à la fin d'août, la double adresse des communes et des lords témoigna hautement de leur triomphe. Dans la chambre haute soixante-douze voix de majorité déclarèrent que « les conseillers actuels de Sa Majesté n'avaient pas la confiance du pays (27 août). » Dans la chambre des communes trois cent soixante voix contre deux cent soixante-neuf firent une déclaration analogue, et le même jour, 30 août, le ministère whig se démettait de ses fonctions. Le 3 septembre, l'administration tory était formée; les grands noms du parti y figuraient : sir Robert Peel, lord Lyndhurst, lord Stanley, sir James Graham, le duc de Buckingham, enfin lord Wellington; ce dernier devenait ministre sans portefeuille. Quant au duc de Buckingham il ne fit que *passer* au ministère; le *duc des céréales*, comme on l'appelle, ne pouvait gouverner avec un cabinet

des *Débats*, dont les savants rédacteurs écrivent avec une si parfaite connaissance l'histoire du monde entier.

encore trop modéré pour lui. Le chef réel de ce cabinet, Peel, allait même bientôt abolir ces lois des céréales dont les torys croyaient le maintien assuré par l'avénement de leur majorité. Sir Robert Peel, le plus grand homme d'État de notre époque, naquit le 5 février 1788, à Bury, près Tamworth, dans le comté de Stafford. Il dut le jour, lui, le chef de la plus orgueilleuse aristocratie qui soit au monde, non à un descendant des anciens barons anglo-normands, mais tout simplement à un opulent manufacturier du Lancashire et fut voué, dès l'enfance, à la vie politique par les vœux de sa famille, comme par l'entraînement d'une vocation irrésistible. Son éducation qu'il commença à Harrow et qu'il termina à l'université d'Oxford fut sérieuse et complète; grâce à une mémoire prodigieuse, à une infatigable assiduité, à un détachement naturel pour les plaisirs de son âge, il acquit promptement un vaste fonds de connaissances qui prépara sa jeunesse aux situations élevées que la fortune réservait à son âge mûr. Son début parlementaire eut lieu en 1810, et son début dans la politique active en 1812. Ce fut à cette époque qu'il fit partie du ministère de lord Liverpool. Ses idées d'ordre, ses tendances conservatrices, sa propension innée pour les vieilles institutions du pays, le placèrent tout d'abord parmi les adversaires des réformes politiques et le déterminèrent à se prononcer, à l'égard de l'Irlande, contre toute espèce de concessions.

Cependant les éminentes facultés de sir Robert Peel avaient été de trop bonne heure développées par des études pratiques et la science approfondie des affaires, pour que cette pensée de résistance ne s'appliquât pas exclusivement au système de la politique intérieure et extérieure. Le jeune ministre fit, en effet, preuve des opinions les plus avancées dans toutes les questions qui se rapportaient à l'administration, comme à la législation criminelle, et il contribua à la réforme du jury, ainsi qu'à l'adoucissement de la pénalité. Telle était déjà, malgré son âge, l'autorité de son talent, qu'il fut choisi par l'université d'Oxford pour la représenter aux communes; honneur dangereux, au reste, puisqu'il enchaînait son indépendance, et semblait devoir le rattacher

plus étroitement encore aux intérêts de l'Église et de l'aristocratie. On le vit alors, dans le conseil comme à la tribune, appuyer tous les bills de répression présentés par le gouvernement. Ayant été appelé, en 1812, à la succession de lord Sidmouth, ministre de l'intérieur, il devint l'orateur officiel du cabinet, et s'opposa, sans succès à la vérité mais non sans éclat, à la motion de M. Canning, qui réclamait, en faveur des pairs catholiques, le droit de siéger et de voter au parlement. Cette opposition énergique et persistante n'empêcha pas sir Robert Peel de conserver son portefeuille, à l'époque où, par suite du suicide de lord Castlereagh, M. Canning fut chargé de diriger les affaires étrangères. Néanmoins, ce dernier n'ayant pas tardé à obtenir la présidence du conseil, M. Peel dut donner sa démission, mais il ne fit que changer de fortune et fut reconnu, dès ce jour, comme le chef principal de l'opposition tory. En 1828, rappelé aux affaires avec lord Wellington, sir Robert Peel, sacrifiant ses sentiments personnels à des exigences impérieuses, à des nécessités bien constatées, comprit qu'il valait mieux, comme il fit plus tard pour les lois des céréales, se montrer infidèle à son passé que de contribuer, par une résistance inopportune et d'ailleurs impuissante, à alimenter en Irlande les maux de l'anarchie. Il n'hésita donc point, en 1829, à présenter aux chambres cette fameuse loi d'émancipation qui conviait, jusqu'à un certain point, l'Irlande à l'égalité politique et civile; mais, tout en faisant cette grande concession, il n'entendit pas se laisser emporter par le torrent des opinions réformistes : lors des luttes ardentes engagées pendant dix-huit mois, entre les communes et la pairie, au sujet du bill de réforme, sir Robert Peel se montra conservateur opiniâtre ; il lutta avec talent, avec persévérance; puis, lorsqu'en dépit de ses efforts le reform-bill eut été voté, se montrant, cette fois encore, plus homme d'État qu'homme de parti, il cessa toute opposition et accepta froidement les faits accomplis.

L'Europe entière admirait encore naguère la puissante habileté de sir Robert Peel, sa merveilleuse aptitude aux affaires et cet étonnant ensemble de talents et de connaissances

qui le destinaient nécessairement à exercer l'influence la plus marquée sur toutes les questions. Comme orateur, sir Robert Peel ne possédait pas des qualités moins précieuses. Élégance de l'attitude, beauté de l'organe, netteté de la parole, finesse d'argumentation, élocution brillante, facile, d'une lucidité remarquable, esprit sérieux et positif jusque dans les discussions les plus passionnées, tels étaient les mérites incontestables de ce grand homme d'État dont l'Angleterre sera toujours fière, même après avoir produit Fox, Canning et les deux Pitt.

Lorsque le ministère tory arriva au pouvoir, sir Robert Peel ne put s'empêcher de s'écrier : « l'Irlande est ma grande difficulté. » Cela semblait vrai, surtout au moment où l'administration whig, connue pour ses concessions et sa modération systématique envers la patrie d'O'Connell, faisait place à une administration nouvelle qui comptait dans son sein des ennemis déclarés de l'Irlande, tels que lord Lyndhurst et lord Stanley. Cependant, en 1841 et en 1842, l'Irlande ne fit rien pour inquiéter le pouvoir. Le vieil agitateur, à qui la place de lord-maire promettait une influence plus étendue, semblait avoir perdu cette puissance qui, en 1829, avait su arracher l'émancipation à un pouvoir oppresseur. Si, au commencement de 1843, quelques journaux parlèrent de l'Irlande, ce ne fut que pour tourner en ridicule le libérateur qui saluait la nouvelle année du nom d'année du Rappel, et l'on commençait à oublier les griefs de l'Irlande. O'Connell se chargea de les remettre en mémoire. Le 27 février 1843 il fait recevoir membre de l'association des *Repealers* son vingt-cinquième petit-fils, âgé de deux jours, et promet, ainsi qu'à toute la génération naissante, les bienfaits du Rappel. Quelques jours après, il pose la première pierre de la future chambre des communes irlandaises. Au commencement de mars, il fait voter le Rappel par la corporation ou conseil municipal de Dublin, à la majorité de quarante-quatre voix contre quinze. Enfin, il dédie à la reine du royaume-uni des *Mémoires sur l'Irlande*, histoire d'une persécution de deux cents ans.

Ces premiers travaux de l'agitation n'éveillent que des

sarcasmes, et l'on ne veut voir là que d'impuissants efforts pour ranimer une question qui s'éteint. Cependant déjà, comme l'a dit énergiquement un journal anglais, le crime avait, en Irlande, ouvert sa campagne. Les incendies, les meurtres se multipliaient. La condition misérable des paysans les poussait à de sauvages vengeances, exercées surtout par les petits tenanciers contre les propriétaires de grands fermages. Or, ces petits tenanciers sont innombrables, car le fermage de la terre est, en Irlande, morcelé à l'infini. Les grands propriétaires (*landlords*) louent généralement leurs terres par grands lots à des entrepreneurs qui les subdivisent à leur tour en une foule de petits fermages. Ces intermédiaires (*middlemen*), souvent pauvres eux-mêmes, s'occupent seulement de retirer de leur exploitation le plus possible, en sorte que souvent, pour le véritable cultivateur, la rente qu'il paye pour une portion de terre est presque égale au revenu. La concurrence est telle que, même dans cet état de choses, il se présente d'autres cultivateurs qui offrent la valeur *entière* du produit, sauf la pomme de terre quotidienne. Aussi le *middleman*, ne considérant son sous-fermier que comme un instrument passager de fortune, n'a-t-il aucune pitié pour lui, lorsque, par suite d'une maladie ou d'une mauvaise saison, celui-ci ne peut parvenir à le payer intégralement. Il le chasse alors, et le cultivateur, sans ressource, va grossir le nombre des vagabonds sans pain[1] et sans asile, hommes nécessairement ulcérés et altérés de vengeance. Ce fut cette population énergique et opprimée qu'O'Connell s'apprêtait à agiter de nouveau par l'espérance du Rappel. Agé de près de soixante et dix ans, mais vigoureux encore et mûri par une longue expérience, légiste habile et sachant s'arrêter à la stricte limite de la lé-

1. Quand nous disons *sans pain* c'est par métaphore, car le laboureur irlandais ne mange guère, même dans sa prospérité, que des pommes de terre cuites à l'eau sans sel, fort rarement du pain, plus rarement encore de la viande. Nous devons ajouter que, pendant deux ou trois mois de l'année, en attendant la nouvelle récolte, qui se fait assez tard, ce sont des pommes de terre germées, et par conséquent malsaines. En outre, ces pommes de terre sont d'une espèce qui se reproduit avec une extrême fécondité, mais d'un goût fort peu savoureux. Aussi on comprend quels affreux ravages la famine a dû faire, quand est arrivée la calamité inattendue de la maladie des pommes de terre. Le fermier irlandais habite avec sa femme, ses enfants et ses cochons, le tout pêle-mêle, dans

galité, parcourant avec une merveilleuse activité l'Irlande tout entière, qu'il émouvait par le récit de ses souffrances et par le tableau d'une prospérité chimérique promise à ses efforts, l'agitateur organisait en même temps son parti à Dublin et multipliait les *meetings* dans les campagnes. En moins de quatre mois, il assista à trente-sept de ces assemblées populaires qui comptèrent bientôt les spectateurs par centaines de mille. L'exagération irlandaise devait enfler encore ces chiffres imposants, et, d'après ses calculs, dans un pays qui comptait alors huit millions d'habitants, neuf millions auraient, pendant 1843, assisté aux *meetings* du Rappel.

Mais ce qu'il y avait de plus merveilleux, c'était que ces agglomérations monstrueuses étaient à la fois excitées et calmées par un seul et même homme; c'était que ces paysans abrutis par la souffrance étaient agités et contenus tout ensemble par ce tribun légiste qui leur rappelait à la fois leurs droits et leurs devoirs. En face de ces immenses populations suspendues à sa parole, il pouvait s'écrier, avec un juste orgueil : « Nous faisons de l'histoire; nous montrons ce qu'il n'est donné à aucune nation sur la terre de montrer, c'est-à-dire d'immenses assemblées qui se tiennent pacifiquement, constitutionnellement et respectueusement, afin d'opérer une grande révolution nationale. » Lui seul avait su trouver la véritable éloquence populaire : énergique et pittoresque ou froid calculateur, trivial ou poétique, digne ou menaçant, peu soucieux de la logique et parlant selon l'impression du moment, selon les nécessités de l'heure présente, il savait prendre tous les tons et s'affranchir heureusement des entraves ordinaires de la tribune. Du haut des *hustings* sa parole sonore descendait par étages sur

une cabane de boue, humide et ouverte à tous les vents. Nos mendiants sont mis comme des princes auprès du laboureur irlandais, dont les haillons voilent à peine la nudité, dont les enfants vont à peu près nus jusqu'à six ou sept ans, et dont la femme n'est quelquefois recouverte que d'un morceau de toile faisant à la fois office de chemise, de jupon et de robe, n'ayant rien pour garantir ni sa tête des pluies si fréquentes, ni ses pieds de la boue. La misère des autres contrées de l'Europe est de l'opulence auprès de la misère irlandaise. Telle est cependant la vitalité de cette race que vous retrouvez même dans ces corps minés par le froid, la faim et la fièvre, toutes les traces d'un beau sang et d'une magnifique carnation.

trois ou quatre cent mille spectateurs qui se la passaient l'un à l'autre et la commentaient par leurs cris, leurs rires ou leurs grognements (*groans*). Tantôt il menaçait et s'écriait en montrant le poing à l'ennemi imaginaire : « Ce sera une révolution (*it will be a revolution*). » Tantôt il contentait la haine de ses auditeurs par de dégoûtantes injures adressées à leurs adversaires : Sir Robert Peel est un traître, un Cromwell ; sir James Graham un audacieux coquin ; le duc de Wellington, c'est le redoutable duc, le duc de fer (*iron duke*); lord Beaumont, une sale brute (*filthy brute*), un chien à deux pieds (*dog in twodlegs*); enfin, le chancelier Sugden, un cochon au nom malencontreux (*the pig with the ugly name*). Tantôt il s'étendait avec complaisance sur les douceurs du Rappel, montrant la verte Érin fécondée par l'industrie de ses enfants affranchis du joug du Saxon, et promettant de faire du plus beau pays du monde une terre de grandeur, de gloire et de liberté, « la première fleur de la terre et la première perle des mers. » Ce peuple, si longtemps abaissé, avili, il l'exaltait et le relevait à ses propres yeux. Qui a plus de cœur et de patriotisme qu'un Irlandais? Qui a plus de beauté et de vertu qu'une Irlandaise? C'était par là que cet homme s'était acquis une incroyable puissance. L'Irlandais le regardait comme un dieu : ses lieutenants, et à leur tête celui qu'on appelait *le pacificateur en chef*, M. Steedle, ne le nommaient jamais que Moïse et *le Père*.

Le parti orangiste ne tarda pas à s'émouvoir, et le gouvernement lui-même à prendre des mesures vigoureuses. Un bill, appelé *bill des armes,* fut voté le 9 août 1843. D'après ce bill, spécial à l'Irlande, toute personne catholique ou protestante devait, pour obtenir l'autorisation de posséder des armes, produire un certificat de moralité signé par deux tenanciers de maison (*house-holders*). Toutes les armes, celles des riches comme celles des pauvres, étaient enregistrées et marquées (*branded*). Tout individu trouvé porteur ou détenteur de poignards ou autres armes semblables était condamné, pour la première fois, à un an de prison, et pour la récidive, à la déportation.

Le 14 octobre 1843 commencèrent contre O'Connell et ses adhérents principaux des poursuites judiciaires. Ils étaient accusés :

De conspirer illégalement et séditieusement, pour exciter chez les sujets de Sa Majesté, des sentiments de haine et de mépris contre le gouvernement et la constitution du royaume ;

D'avoir engagé un grand nombre de personnes à se réunir pour parvenir, à l'aide de l'intimidation et de la contrainte, à opérer des changements dans la constitution ;

D'avoir tenté de détourner de l'obéissance divers sujets de Sa Majesté la reine, entre autres, des soldats de la marine et de l'armée ;

D'avoir usurpé les prérogatives de la couronne en établissant des tribunaux ;

D'avoir assemblé des meetings composés de personnes malintentionnées ;

D'avoir publié des libelles séditieux contre le gouvernement et la constitution du royaume.

Daniel O'Connell, malgré les beaux mouvements d'éloquence de M. Sheil, défenseur de son fils John, fut condamné sur tous les chefs par la cour d'assises de Dublin, et le jugement remis à trois mois : au jour fixé, le 30 mai 1845, l'arrêt fut rendu par la cour du banc de la reine au milieu d'une anxiété universelle. O'Connell fut cette fois encore un acteur incomparable : il garda dans son attitude un apparent dédain, une sérénité parfaite. Au moment où il parut dans la salle de justice, accompagné de son fils, de M. O'Brien et de M. Blake, tous deux membres du parlement, une triple salve d'applaudissements l'accueillit : l'un des juges, M. Berton, chargé de lire la sentence, ne put maîtriser son émotion, et fondit en larmes.

L'arrêt condamnait Daniel O'Connell à un an de prison, à cinquante mille francs d'amende, à fournir, en outre, pour sept années, un cautionnement personnel de cent vingt-cinq mille francs, et deux autres cautions de soixante-deux mille francs chacune, avancées par deux personnes différentes,

comme garantie qu'il n'essayerait plus de troubler la paix publique. Son fils John était condamné, ainsi que MM. Duffy, Ray, Gray, Barrett et Steele, à neuf mois d'emprisonnement, à douze cent cinquante francs d'amende, à un cautionnement personnel de vingt-cinq mille francs, et à deux garanties de douze mille cinq cents francs chacune.

Cependant l'Irlande commençait à se lasser et à comprendre que le *rappel* ou plutôt l'agitation pour le *rappel*, n'était pas le moyen le plus sûr d'obtenir les réformes indispensables au bien-être de ses habitants, savoir : l'abolition des dîmes, la fixité du fermage, l'extension du suffrage électoral, le vote au scrutin. Parmi les *repealers*, les plus fougueux blâmaient l'esprit pacifique d'O'Connell, son amour de la légalité, et demandaient que si le gouvernement ne voulait pas rendre à l'Irlande une législature domestique et révoquer l'acte de 1801, l'Irlande prît les armes. Ces hommes exaltés constituèrent, sous la conduite de M. Smith O'Brien, le parti de la *jeune Irlande*. D'autre part, quand O'Connell s'était mis à proférer contre le gouvernement, contre les idées, contre le monarque même de la France les plus dégoûtantes injures, une partie de la presse catholique d'Irlande avait protesté contre ces déplorables violences. Enfin une dissidence très-nuisible à l'influence de l'agitateur avait éclaté, dès la fin de 1844, entre lui et son soutien le plus puissant, le clergé, à l'occasion du bill des donations pieuses (*charitable bequests*), qui arrivait alors à exécution. O'Connell voulait qu'aucun membre de l'Église catholique n'acceptât de fonctions actives dans la commission que ce bill instituait pour l'administration des legs pieux; mais plusieurs prélats, entre autres l'archevêque Murray, de Dublin, agirent en opposition formelle avec son avis.

D'un autre côté, ce qui devait puissamment contribuer à affaiblir l'influence du grand agitateur, c'était la sollicitude de sir Robert Peel pour l'Irlande. Ce pays, peuplé de près de sept millions de catholiques, où toute paroisse paye la dîme au curé anglican, même lorsqu'il est le seul protestant

de l'endroit, où certains évêques anglicans perçoivent plus de deux cent mille francs de revenu et ne comptent pas quinze cents coreligionnaires dans tout leur diocèse, ce pays, disons-nous, n'a qu'un séminaire, celui de Maynooth, où se fassent de hautes études. Depuis un demi-siècle l'État payait chaque année à cet établissement une subvention de deux cent vingt-cinq mille francs, subvention bien insuffisante pour l'entretien d'une maison contenant cinq cents élèves. En 1845, Peel proposa de la porter à six cent cinquante mille francs, et ne parvint à son but qu'avec beaucoup de peine. Le fanatisme protestant n'eut pas plutôt appris qu'on voulait faire quelque bien à un séminaire catholique que, dans une seule séance du parlement, il y eut jusqu'à deux mille trois cent soixante-douze pétitions présentées contre le projet, qui néanmoins fut adopté. M. Macaulay, représentant d'Édimbourg, tint dans cette circonstance la plus noble conduite. Il parla et vota en faveur du bill, quoiqu'il s'attendît bien à ce que ses compatriotes presbytériens lui fissent payer cher sa tolérance; et, en effet, il n'a pas été réélu aux élections suivantes, lui, le membre le plus éminent de la députation écossaise.

Enhardi par ce succès, Robert Peel voulut doter l'Irlande de trois grands colléges, un à Cork, un à Galway, et un à Belfast, colléges dans lesquels l'instruction scientifique et littéraire serait donnée aux élèves, sans distinction de religion. C'était un moyen, en les faisant asseoir sur les mêmes bancs, catholiques et protestants, de leur faire oublier leurs haines séculaires. Les fonds ont été votés, les bâtiments sont aujourd'hui terminés; mais nous doutons qu'il s'y rende beaucoup d'élèves. Le clergé catholique d'Irlande a aussitôt flétri ces colléges du nom de colléges *athées*, et Pie IX lui-même, les a anathématisés. De telle sorte que dès que les protestants éclairés veulent améliorer le sort de la malheureuse Irlande, ils ne rencontrent pas moins de résistance, sur certains points, de la part du clergé catholique que de la part des protestants fanatiques.

Quant à O'Connell, sa santé déclinait en même temps que son influence, et le 16 mai 1847, il expirait en Italie,

où il était allé pour réparer ses forces épuisées. Né le 6 août 1775, à Carhen, au comté de Kerry, dans le Munster, il avait eu pour père le dernier descendant des anciens chefs du clan d'Iverrarah. A seize ans, il avait été envoyé, pour faire son éducation, chez les dominicains de Louvain, puis il passa deux ans chez les jésuites de Saint-Omer. A Pâques 1798, trois ans avant l'abolition de ce parlement irlandais dont il devait plus tard demander le *rappel*, il fut reçu avocat du barreau irlandais, et ne tarda pas à se faire par son talent une magnifique clientèle, qu'il abandonna plus tard pour se consacrer tout entier à la politique; de là la rente fort naturelle que lui payaient ses compatriotes pour le dédommager de ses honoraires, qui avaient atteint quelquefois cinq cent mille francs par an.

La gloire d'O'Connell, c'est d'avoir discipliné l'Irlande, c'est d'avoir fait de ceux que Swift appelait « un ramas de porteurs d'eau et de scieurs de bois » un peuple animé d'une seule pensée, préoccupé d'un unique but. Le rôle d'O'Connell, jusqu'au triomphe de l'émancipation des catholiques, n'a pas son pareil dans le monde; mais son agitation pour le Rappel lui fait infiniment moins d'honneur. Comme but définitif, le Rappel ne valait pas la peine qu'on se donnait pour lui; si c'était une arme de guerre, un moyen, le moyen était assez mal choisi, et forçait le gouvernement à mettre son honneur à ne faire aucune concession à l'Irlande.

La force seule pouvait arracher à l'Angleterre le Rappel; mais toutes les fois que l'Irlande est entrée en lutte ouverte avec l'Angleterre, elle a eu à s'en repentir cruellement. L'année qui a suivi la mort d'O'Connell, la *jeune Irlande* a tenté cet appel aux armes que la sagesse du *libérateur* s'était toujours efforcée d'empêcher, et les faits ont démontré combien il avait raison de redouter l'emploi de la force. Après une escarmouche insignifiante, les chefs du mouvement, et à leur tête M. Smith O'Brien, descendant d'un des anciens ardriaghs ou rois suprêmes de l'île, ont été arrêtés, jugés et condamnés à mort (1848). La clémence de la reine Victoria leur a fait grâce de la vie. Tel est le dernier signe de

son existence qu'ait donné la malheureuse Irlande. M. Smith O'Brien est aujourd'hui au nombre des *convicts* des colonies pénales de l'Australie, mais on parlait tout récemment de son évasion.

Abolition des corn-laws ou lois sur les céréales (1846).

A la chute de Napoléon, c'est-à-dire à la fin de la guerre continentale, la majeure partie des *landlords* ou grands propriétaires du sol, se virent dans l'impossibilité de payer les dettes énormes dont leurs terres se trouvaient grevées; les hypothèques qui pesaient sur le sol de la Grande-Bretagne montaient alors à quatorze millions de livres sterling ou trois cent cinquante millions de francs; l'aristocratie anglaise, que la victoire qu'elle venait de remporter avait singulièrement popularisée, voulut profiter de l'influence qu'elle exerçait dans le parlement pour lui faire adopter une mesure qui devait avoir pour première conséquence de rétablir ses revenus. Cette loi de 1815, que le peuple dans son langage expressif nomma *la loi de famine*, avait pour objet de maintenir le prix du blé à trente-quatre francs soixante-seize centimes par hectolitre, en empêchant toute concurrence étrangère tant que les grains indigènes se tiendraient au-dessous de ce taux; son effet immédiat fut de faire renchérir la majeure partie des objets nécessaires à la consommation alimentaire. Les *landlords* augmentèrent ainsi la valeur de leurs baux; le revenu de certaines terres fut quintuplé en moins de quinze ans, et, pendant ce temps-là, le peuple dépensait chaque année, pour sa nourriture, neuf cents millions de francs de plus qu'elle ne lui aurait coûté sans la nouvelle législation.

Une association formidable ne tarda pas à s'organiser pour mettre fin à une telle iniquité, et, grâce à l'énergie de son chef Richard Cobden, riche manufacturier, membre du parlement, elle finit par se trouver assez forte pour déclarer qu'elle refusait tous les palliatifs, tous les demi-moyens offerts comme allégement, entre autres l'échelle mobile, *sliding scale*, d'après laquelle la taxe sur les blés monterait ou baisserait en raison du cours des marchés, et en prenant

pour point de départ un taux peu élevé. En 1845, l'agitation soulevée dans tout le pays par l'*anti-corn-laws-league* devint si formidable que Peel comprit, cette fois encore, comme en 1829 pour l'émancipation des catholiques, que c'en était fait de l'aristocratie si elle ne cédait pas, et il annonça formellement l'intention d'accorder satisfaction au peuple affamé. Malheureusement les préjugés et l'égoïsme de beaucoup de torys et notamment du duc de Wellington ne leur permettaient pas de se rendre un compte aussi net de la situation, que pouvait le faire M. Peel avec la hauteur de son génie et la générosité de son noble caractère. Le *duc de fer*, avec un entêtement digne de son nom, se sépara de son illustre collègue, et, le 10 décembre 1845, tous les ministres offraient leur démission à la reine. Lord John Russel fut chargé alors de composer un ministère, mais, après dix jours d'efforts, il y échoua, beaucoup de whigs n'osant eux-mêmes toucher à la législation des céréales. Lord John Russel, avouant son impuissance, et le duc de Wellington, d'autre part, revenant à des idées plus raisonnables, l'ancien cabinet se reconstitua tout entier, à l'exception de lord Stanley, qui ne crut pas pouvoir s'associer aux réformes préparées par sir Robert Peel.

Plus que jamais, par l'avortement du cabinet whig, la question était posée sur l'abrogation des *corn-laws*. Pendant que le ministère se reconstituait, la ligue, de son côté, se préparait activement à une lutte qui devait se décider dans la session prochaine. Jamais la situation de l'*anti-corn-laws-league* n'avait été si florissante. En 1844, elle avait reçu un million six cent mille francs par voie de souscriptions volontaires. La dépense avait été de un million deux cent mille francs. Dans cette dépense figurait une subvention de deux cent cinquante mille francs au journal hebdomadaire *la Ligue;* une somme de quatre cent mille francs pour frais d'enregistrement des électeurs; cent quatre-vingt mille francs pour frais de publications diverses; vingt-cinq mille francs pour allocations à des comités établis dans les provinces. En 1845, la recette avait été de trois millions de francs, et la dépense de deux millions sept cent mille francs. Pour

1846, époque du combat décisif, on proposait de doubler les ressources de l'association, c'est-à-dire de lever un fonds de sept millions. En quelques heures, un million cinq cent mille francs furent recueillis. Manchester, à lui seul, fournit près du quart du budget de la ligue. On pouvait, dès lors, regarder comme certain le succès de l'appel fait par M. Cobden et les siens aux sympathies publiques.

Le parlement fut ouvert le 22 janvier 1846 par la reine en personne, et immédiatement, dans la chambre des lords comme dans la chambre des communes, on aborda la question de vie ou de mort qui tenait tout le peuple anglais en suspens. Le duc de Richmond, représentant de l'opposition tory, donna carrière à son mécontentement dans une sortie violente, et déclara qu'il emploierait tous les moyens, même les moyens *factieux*, pour s'opposer à toute réforme. Cette colère impuissante donnait la mesure du parti dont le duc est le chef avoué. Quant à sir Robert Peel, il développa son système avec la conviction d'un esprit droit et élevé, heureux d'être revenu de ses erreurs et d'avoir trouvé le moyen de sauver sa patrie. Ce système, c'était le libre échange dans la plus large acception du mot, la liberté commerciale pour tous les objets manufacturés, n'attendant pas même une réciprocité qu'elle saurait bien forcer plus tard ou dont elle saurait se passer. Pour atténuer les frais de main-d'œuvre sans porter préjudice à l'ouvrier, sans rien lui ravir de ce qui est nécessaire au bien-être et à la dignité de l'homme, il affranchissait de tous droits les denrées alimentaires de première nécessité, le pain, après un régime transitoire limité à trois années, la viande, sans transition. Des lois antérieures avaient successivement affranchi le sel de tout impôt. Pour une époque prochaine, il se réservait de donner la même franchise à toutes les autres denrées usuelles, telles que le beurre dont il allégeait déjà les charges de moitié. Quant aux produits fabriqués les plus usuels, pour en abaisser le prix à l'intérieur, il rayait du tarif les droits, ou bien les diminuait de moitié.

Précisément parce que ce plan portait une atteinte grave à l'intérêt territorial, le chef du cabinet anglais y avait joint

plusieurs clauses destinées à indemniser, fort imparfaitement il est vrai, la propriété foncière de la perte du privilége lucratif que lui conféraient la loi des céréales et les lois accessoires. Il centralisait l'entretien des *highways* (routes départementales et de grande communication), et en déchargeait la propriété foncière. Par un changement dans les lois qui fixent le *settlement* ou domicile, il soulageait les districts agricoles d'une partie des taxes que le paupérisme met à leur charge. De plus, il assumait, au nom de l'État, la totalité des frais de poursuites judiciaires qui sont en partie payés par les localités. Enfin, il proposait de faire jouir l'agriculture d'une faculté qui avait été réservée, jusqu'à ce jour, aux travaux d'utilité publique, celle de recevoir des prêts de l'État à de bonnes conditions. Toutes les fois qu'un propriétaire voudrait améliorer son patrimoine, et, en particulier, se livrer à une opération de desséchement, il s'adresserait aux commissaires des clôtures (*inclosure commissioners*), qui, moyennant des formalités simples, lui avanceraient des fonds de la trésorerie, lors même que le bien serait frappé de substitution.

Ce plan, objet de l'admiration et des colères passionnées des partis, fut adopté, le 16 mai 1846, par la chambre des communes, à la majorité de quatre-vingt-dix-huit voix, trois cent vingt-sept contre deux cent vingt-neuf. A la chambre des lords, la première lecture, qui est de pure forme, fut faite le 18, après deux discours hostiles du duc de Richmond et de lord Stanley, chefs du parti protectioniste. La seconde lecture, toute décisive, fut autorisée par une majorité de quarante-sept voix. Enfin, le 29 juin, le *corn-bill* subissait triomphalement sa dernière épreuve. L'aristocratie anglaise était sauvée, mais sir Robert Peel restait enseveli dans sa victoire. En effet, il n'avait pu préserver sa patrie d'une révolution, et d'une révolution terrible, qu'en abandonnant ses amis politiques de quarante ans pour marcher avec les whigs et les radicaux. Porté au pouvoir, en 1841, avec la mission spéciale de combattre l'*anti-corn-law-league*, il en avait adopté toutes les idées. Une telle position n'était tenable que momentanément; et,

le 29 juin, à la chambre des lords, le duc de Wellington vint annoncer, en quelques mots, que le ministère avait offert sa démission à Sa Majesté, et que cette démission avait été acceptée. Aux communes, sir Robert Peel fut plus explicite. Il fit à la chambre un discours d'adieu, véritable testament politique, qu'il termina, après avoir promis aux whigs sa franche coopération, par ces remarquables paroles : « Dans quelques heures, j'aurai déposé le pouvoir que j'ai gardé cinq ans. Je le déposerai sans peine, et je me rappellerai plus vivement les marques de confiance que vous m'avez données que votre opposition récente. Je quitte le pouvoir avec un nom sévèrement blâmé par beaucoup d'hommes honorables, qui, par principe, regrettent profondément la dissolution des liens des partis, et cela, non par intérêt, mais parce qu'ils regardent la fidélité aux engagements et l'existence de forts liens de parti comme très-utiles au bien public. Je laisserai un nom en horreur à tout monopoleur et à beaucoup d'hommes qui veulent le monopole non par des motifs honorables, mais par égoïsme. Mais peut-être mon nom sera-t-il quelquefois répété avec des expressions de bienveillance dans les habitations modestes où résident les hommes dont le lot est le travail, et qui gagnent leur pain quotidien à la sueur de leur front. Peut-être prononceront-ils mon nom avec bonté, quand ils se reposeront de leurs fatigues, en prenant une nourriture abondante d'autant plus douce, qu'elle ne leur rappellera pas l'injustice de la législation. »

L'avenir ne devait pas tarder à prouver combien les réclamations du peuple anglais étaient justes, et avec quelle sagacité sir Robert Peel avait calculé les moyens d'adoucir les souffrances d'une population affamée. Sous l'empire de l'ancienne législation, l'importation des céréales, en Angleterre, avait été, en 1839, de treize millions cent soixante-cinq mille hectolitres, avec un prix de trente francs cinquante centimes l'hectolitre; pour la moyenne des cinq années suivantes, on trouve dix millions huit cent quatre-vingt mille hectolitres à un prix d'environ vingt-huit francs. A partir de 1846, année de la réforme opérée par sir Ro-

bert Peel, mais réforme qui ne devait avoir tout son effet qu'au bout de trois ans, il est importé successivement, par année, quatorze, trente-quatre, puis vingt et un millions d'hectolitres, et si le prix s'élève accidentellement très-haut en 1847, par suite de la mauvaise récolte, on le voit retomber en 1848 à vingt et un francs soixante-quinze centimes, et enfin, en 1849, année qui inaugure la franchise à peu près complète des céréales, à dix-neuf francs cinquante centimes, avec une importation, pour les huit premiers mois seulement, de dix-sept millions cinq cent mille hectolitres.

En 1848, l'Angleterre a importé dix-sept millions cent quarante-sept mille hectolitres de grains, et sept cent cinquante quintaux métriques de farine; en 1849, trente et un millions trente-neuf mille hectolitres de grains, et deux millions six cent cinquante-trois mille quintaux métriques de farine, sans compter tout ce qui a été introduit de bétail, de fruits, de boissons, etc. Sir Robert Peel avait bien raison d'espérer que si son nom devait être maudit par les monopoleurs, il serait béni par tout le reste de la nation.

Rentrée des whigs aux affaires (1846); abolition de l'acte de navigation (1849); autonomie accordée par l'Angleterre à ses colonies (1850).

Lord John Russel était tombé en 1841, à la suite de ses tentatives infructueuses pour modifier les lois sur les céréales; l'héritage de sir Robert Peel lui appartenait naturellement, ainsi que la glorieuse tâche de poursuivre l'accomplissement des idées de ce grand homme. Voici quelle fut la composition du nouveau cabinet:

Lord chancelier, lord Cottenham[1].
Président du conseil[2], le marquis de Lansdowne.
Lord du sceau privé, le comte de Minto.
Intérieur, sir George Grey.

1. Depuis 1850 seulement les fonctions de chancelier et de président de la chambre des lords sont distinctes.
2. On sait qu'en Angleterre le véritable chef du ministère n'est jamais le président du conseil, mais toujours le premier lord de la trésorerie.

Affaires étrangères, lord Palmerston.
Colonies, le comte Grey[1].
Premier lord de la trésorerie (premier ministre), lord John Russel.
Chancelier de l'échiquier, M. Charles Wood.
Guerre, le très-honorable Fox Maule.
Chancelier du duché de Lancastre, lord Campbell.
Payeur général, M. Macaulay.
Bois et forêts, le vicomte Morpeth.
Directeur des postes, le marquis de Clanricarde.
Bureau du commerce, le comte de Clarendon.
Bureau du contrôle, sir John Hobhouse.
Premier secrétaire pour l'Irlande, M. Labouchère.
Premier lord de l'amirauté, comte Auckland.
Juge-avocat, M. Charles Butler.

Comme on le voit, le nombre des ministres est infiniment plus considérable en Angleterre qu'en France.

La grande affaire de la nouvelle administration ce fut d'écouter les plaintes des nombreuses colonies de l'empire britannique et d'aviser aux moyens d'y faire droit. Ces colonies, depuis longtemps placées sous un régime d'exception, avaient toujours, il est vrai, été soumises à de nombreuses restrictions pour leur commerce comme pour leur navigation ; mais, par une juste et naturelle compensation, elles avaient joui, jusqu'à ces derniers temps, non pas sans doute d'un monopole absolu, mais au moins de priviléges très-importants pour l'introduction de leurs denrées sur les marchés de la métropole. Or, ces prérogatives, considérées comme des droits en présence des devoirs imposés aux colons, avaient reçu de sir Robert Peel et de lord John Russel les plus rudes atteintes. Les deux coups les plus sensibles avaient été les dégrèvements effectués sur les céréales et les sucres de provenance étrangère ; les deux branches principales de la production coloniale se trouvaient ainsi menacées dans leur existence par une concurrence redoutable. Tout, d'ailleurs, semblait indiquer que le gouvernement

1. Ne pas le confondre avec l'auteur du bill de réforme, mort peu de temps après sa sortie du ministère. Ils ne sont même pas parents.

britannique ne pourrait s'arrêter dans la voie de liberté commerciale où il était entré. Le maintien des droits différentiels en faveur de certaines provenances coloniales ne serait qu'une injustifiable anomalie, et le moment devait arriver où les produits étrangers seraient placés, à leur importation dans le royaume-uni, sur le même pied que les articles similaires de l'agriculture ou de l'industrie coloniale.

Les colonies n'avaient pas conçu l'espoir de lutter contre ce mouvement irrésistible : loin de là, elles poussaient l'Angleterre en avant dans la carrière des réformes, mais elles demandaient leur part des libéralités de la loi. Confiantes dans ce principe d'évidente justice que le retrait de leurs prérogatives devait entraîner de droit le retrait des charges dont elles étaient le prix, elles demandaient hautement à la métropole l'abolition immédiate des tarifs différentiels et des restrictions de toute sorte qui leur étaient imposés actuellement, tant pour le transport de leurs produits sous pavillon étranger que pour l'importation des objets nécessaires à leur consommation.

Lord John Russel était d'autant plus disposé à faire droit aux réclamations des colonies qu'il comptait bien ne pas s'arrêter dans la voie du *free trade* ou *libre échange*. Au mois de juin 1849, il obtint du parlement la révocation de ce fameux *acte de navigation* qui, en 1651, avait interdit à tout autre navire qu'à un navire anglais d'importer des produits de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique, et ne permettait à la marine des États européens que l'importation des produits du sol ou de l'industrie du pays auquel appartenait le navire. Cet acte, en forçant les Anglais à ne compter que sur leur marine pour se procurer les produits du monde entier, avait fait de cette marine la première du monde. Maintenant la concurrence n'était plus à redouter, et il fut déclaré qu'à partir du 1er janvier 1850, tous les navires étrangers seraient complétement assimilés aux navires anglais pour l'importation comme pour l'exportation de toute espèce de marchandises, soit coloniales, soit européennes. Enfin le vendredi, 15 février 1850, lord John Russel a présenté dans la chambre

des communes le projet de loi destiné à régler les destinées de l'immense empire colonial de la Grande-Bretagne. L'esprit fondamental de cette mesure peut être caractérisé en peu de mots : c'est la substitution, dans le gouvernement colonial, du système représentatif au système administratif; c'est la reconnaissance de ce qu'on peut très-bien appeler l'autonomie des colonies, et par conséquent, pour une époque plus ou moins rapprochée, le signal de leur émancipation. La suprématie de la métropole est toujours maintenue en principe par la nomination directe des gouverneurs, par le droit de *veto* de la couronne; mais un temps viendra nécessairement où ces derniers liens seront soit dénoués, soit coupés, et où les colonies, prenant à leur tour une personnalité, flotteront libres et indépendantes sur les grandes mers, comme les États-Unis d'Amérique.

Lord John Russel a cru devoir protester contre toute pensée d'abandonner aujourd'hui les colonies à elles-mêmes; mais c'est une pensée qui fait son chemin toute seule, et qui a de nombreux partisans jusqu'au sein de la métropole. Il s'est formé à Londres une association nouvelle sur le même plan et avec les mêmes éléments que la fameuse *anti-corn-laws-league*, sous le nom de « Société pour la réforme coloniale. » Cette société, dans laquelle figurent plusieurs pairs et un assez grand nombre de membres des communes, est en correspondance régulière avec toutes les colonies et a déjà pris de très-grands développements. Ce sont, sans nul doute, l'activité et l'unité qu'elle a imprimées aux réclamations des diverses colonies, qui ont forcé le gouvernement anglais à présenter son projet de loi. Du reste, la réforme coloniale était une conséquence rigoureusement nécessaire de la réforme commerciale. Du moment où l'Angleterre substituait au monopole de ses colonies le libre commerce avec le monde entier, elle était obligée de leur reconnaître le droit qu'elle prenait elle-même, celui de régler leur échange commercial selon leur intérêt particulier. Le nouveau bill n'est donc qu'une consécration de la réforme commerciale et un dernier coup porté aux protectionistes. Sous ce rapport, les anciens chefs de la ligue ont

bien su ce qu'ils faisaient en se mettant encore à la tête de l'association coloniale.

Les réformateurs ne demandent pas aujourd'hui la séparation des colonies et de la métropole. Ils demandent, pour toutes les colonies dont la population a été formée principalement d'émigrants de la Grande-Bretagne, la pleine liberté d'administrer leurs propres affaires, et dans cette catégorie ils rangent les colonies de l'Amérique du Nord, celles de l'Afrique méridionale, celles de l'Australie, la terre de Van-Diémen, et la Nouvelle-Zélande. La société, par l'organe de son bureau, a déclaré « que, pour le présent, elle bornait là ses opérations. »

Ce qui prouverait, au besoin, que le mouvement de réforme a pris de sérieuses proportions, c'est que lord John Russel a adopté pour texte de son projet de loi les propositions mêmes de la nouvelle ligue. En ce qui concerne les colonies de l'Amérique du Nord, c'est-à-dire le Canada, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, il y avait peu de chose à faire, car ces provinces jouissent en effet du gouvernement représentatif presque dans sa plénitude. Pour le cap de Bonne-Espérance, il y aura d'abord le gouverneur, comme représentant de la couronne ; puis deux chambres, dont la seule différence sera dans le chiffre du cens électoral. La chambre représentative durera cinq ans; la chambre législative, nommée par les électeurs d'un degré beaucoup plus élevé, durera huit ans, mais sera renouvelée par moitié tous les quatre ans. Dans les colonies de l'Australie, il n'y aura qu'une seule chambre, dont deux tiers nommés par des électeurs, l'autre tiers par le gouverneur. Mais cette assemblée aura elle-même le droit de décider si le système des deux chambres lui semble préférable, auquel cas la couronne ne ferait point usage de son *veto*. Pour la Nouvelle-Zélande le système représentatif ne commencera qu'en 1853.

Il faut rendre à l'Angleterre cette justice que partout où elle fonde des colonies, elle y porte avec elle les institutions libérales de la mère patrie. Elle peut dire à juste titre qu'elle prépare elle-même les colonies à l'indépendance : l'Amé-

rique du Nord en est un exemple; et c'est un grand enseignement que ce passage si prompt de toute une nation d'une révolution à un gouvernement régulier et libre. C'est que les chartes accordées aux colonies d'Amérique par les rois d'Angleterre leur avaient donné depuis longtemps l'éducation de la liberté; et aujourd'hui encore il y a telle partie de l'Union, Rhode-Island par exemple, qui a gardé la constitution que lui avait octroyée Charles II.

Il n'est pas un homme politique en Angleterre qui ne soit préparé, dans un délai plus ou moins long, à la séparation des colonies et de la métropole, au détachement successif de ces pierreries du diadème britannique. Ce n'est qu'une affaire de temps, et c'est le résultat naturel du progrès même des colonies. Mais, pour un peuple, le temps est long et le monde est vaste; et, dans tous les cas, c'est un honneur pour un pays que son premier ministre puisse dire, comme l'a si noblement dit lord John Russel : « Le temps viendra où nos colonies auront tellement grandi en richesse et en population qu'elles pourront dire : « Nous « sommes assez fortes pour être libres; le temps est venu de « revendiquer notre indépendance, en restant en paix avec « l'Angleterre. » Nous n'en sommes pas encore là; mais rendons-les, autant que possible, capables de se gouverner elles-mêmes; faisons qu'elles grandissent en force et en prospérité; et, quoi qu'il arrive, nous aurons la consolation de pouvoir nous dire que nous avons contribué au bonheur de l'humanité. »

L'Angleterre a bien des taches dans son histoire, mais cette grande politique qu'elle suit, surtout depuis Canning, efface bien des fautes. L'affranchissement des noirs, l'émancipation de l'Irlande catholique, la réforme parlementaire et électorale, la liberté commerciale, la liberté coloniale: voilà d'immenses bienfaits qui jettent un voile glorieux sur la tragique histoire des temps passés, sur la corruption qui signala les commencements du régime parlementaire, sur les iniquités commises par l'esprit mercantile. Voilà comment un peuple grandit et légitime son empire, comment de sages réformes préviennent les révolutions. Ce sera

l'éternel honneur du régime parlementaire anglais d'avoir ainsi progressivement et sans secousses, par la libre et publique discussion des affaires nationales, gagné toutes ces victoires qui ont profité à l'Angleterre sans doute, mais qui profiteront aussi au monde, car ce ne sera pas impunément qu'aura été donné l'exemple de la liberté adoptée et sauvée dans la triple sphère de la politique, de la religion et de l'économie sociale.

L'homme qui avait le plus fait pour pousser sa patrie dans cette voie, et qui pouvait lui rendre encore d'immenses services, lui fut malheureusement enlevé par une mort prématurée. Le 2 juillet 1850, Robert Peel mourait à Londres des suites d'une chute de cheval. A la nouvelle de cet événement, la chambre des communes, contrairement à tous les précédents, leva sa séance sur la motion même de M. Hume, avec qui M. Peel s'était autrefois battu en duel. Le lendemain *le Morning-Chronicle* et *le Globe* parurent entourés de noir comme à la mort des princes du sang, et dans tous les ports des îles britanniques les navires hissèrent leurs pavillons à mi-mât en signe de deuil. La douleur fut universelle non-seulement en Angleterre, mais dans l'Europe entière. En France, l'Assemblée législative voulut, honneur qui n'avait jamais été accordé jusqu'à ce jour à un étranger, que mention fût faite de ses regrets sur le procès-verbal de ses séances. Qui donc en effet ne regretterait en Robert Peel le bon génie dont l'influence tutélaire a sauvé la Grande-Bretagne et l'Irlande des plus terribles commotions? Qui ne réserverait son estime, comme son admiration pour cet homme qui eut toutes les vertus privées comme toutes les vertus publiques, et dont la modestie préféra pour dernière demeure l'humble et paisible église de Drayton-Bassett, où reposaient ses pères, aux somptueux et bruyants tombeaux de Westminster? L'Angleterre reconnaissante a exprimé ses regrets sous mille formes. De tous les hommages, celui qui réjouira le plus profondément l'âme généreuse de Peel, ce sera certainement la fondation du gigantesque hôpital qui va porter son nom, et qui sera élevé par les offrandes de tous les partis, de toutes les classes, et notamment des pau-

vres ouvriers dont il a si puissamment allégé les souffrances. Nous voudrions qu'on y inscrivît, au-dessous de son nom : A l'homme qui a su prévenir, par ses réformes, une révolution.

Des sciences, des lettres et des arts depuis l'avénement de la maison de Hanovre jusqu'en 1832.

Bacon, Locke et Newton, tels sont les trois grands noms scientifiques de la période des Stuarts. Sous la maison de Hanovre nous ne retrouverons plus de tels génies ; cependant l'Angleterre et surtout l'Écosse nous révéleront encore l'heureuse aptitude de leurs habitants pour les sciences philosophiques.

Adversaire du sensualisme de Locke et récusant le témoignage des sens, BERKLEY (mort en 1753[1]) pousse l'idéalisme jusqu'à nier l'existence des corps. La difficulté de choisir entre deux doctrines si contraires précipite quelques esprits supérieurs dans le scepticisme. Le célèbre HUME (1776) est de ce nombre, mais il admet un *sentiment moral* particulier, sur lequel il fonde la science du juste et de l'injuste. Le scepticisme de Hume devait trouver de nombreux adversaires, notamment dans PRICE (1791) qui fait dériver de l'entendement les *idées du bien et du mal*, et dans REID (1796), le père de la philosophie écossaise. DUGALD-STEWART, le plus illustre disciple de Reid, prend le *sens commun* pour *criterium*, et pense avoir ainsi placé la métaphysique au niveau des sciences pratiques. A la même époque, l'Anglais BENTHAM (1822) donne pour principe à la législation et à la morale l'*utilité*, et l'Écossais ADAM SMITH (1790) popularise une science nouvelle, l'économie politique, si utile à l'homme pour lui bien faire apprécier ses véritables besoins matériels et les moyens d'y satisfaire.

Parmi les astronomes, nous citerons Halley (1742) et Herschell (1822) ; parmi les physiciens, Wollaston (1828) et

1. Toutes les dates que l'on trouvera dans ce paragraphe, sont celles de la mort des personnages dont elles suivent le nom. Pour cette question, nous ne donnons qu'une table des matières ; car elle sera traitée avec autorité et talent dans un des volumes de notre collection, l'*Histoire de la Littérature anglaise* de M. Philarète Chasles.

Davy (1829); parmi les médecins, l'Écossais Jenner (1833) qui, à la fin du XVIIIe siècle, pratique et propage la vaccine. Nous avons déjà nommé les principaux mécaniciens auxquels l'Angleterre doit le prodigieux essor de son industrie, mais nous rappellerons encore ici Watt (1819), qui eut la gloire d'exécuter ce que Papin, dès la fin du XVIIe siècle, avait trouvé.

Si le XVIe et le XVIIe siècle, illustrés par Shakspere et Milton, furent le triomphe de la poésie anglaise, le XVIIIe a été plus spécialement l'époque des grands prosateurs. Car nous serions tentés de mettre Pope (1744) au rang des prosateurs. C'est en effet un grand écrivain : mais est-ce un grand poëte? Au règne des premiers rois hanovriens correspond l'âge d'or de la prose anglaise. On peut distinguer dans cette prose cinq genres principaux de style : 1° *Le style historique* dont la tradition, en Angleterre, remonte à Clarendon, et dont les monuments les plus classiques sont les grandes compositions de Hume (1776) et de Robertson (1793). La manière de Gibbon (1794) et de Roscoe (1831) s'éloigne déjà du type classique et sévère qui disparaît dans les œuvres des écrivains plus récents, Mitford et Hallam, et qui semble se fixer de nouveau dans celui de Lingard (1852). Le génie historique ne brille pas moins chez les Anglais que le génie philosophique, et nous pouvons citer en première ligne, au XIXe siècle, Macaulay et Mackintosh. 2° *Le style philosophique*, inauguré par Hobbes (1680), mais dont le type pur se montre dans le livre admirable de Locke (1704), l'*Essai sur l'entendement*. Ce style a pénétré toute l'école philosophique écossaise; il règne en Angleterre dans les livres métaphysiques, dans les ouvrages scientifiques, dans les traités économiques. Comme style métaphysique, il faut citer pour exemple le genre sévère et pur de Reid, surtout de Ferguson (1816) et de Dugald-Stewart. Celui d'Adam Smith se montre encore dans les livres nombreux que produit chaque jour l'économie politique. — On peut ranger dans les variétés du style philosophique, le style des écrivains moralistes et critiques, dont les *Essais* sur divers sujets de morale, de politique et de littérature, tiennent un

ng si distingué dans la littérature anglaise et forment un nre national en tête duquel brillent au XVIIIe siècle Ad-son (1719) et Steele (1729), au XIXe M. Macaulay, le rédac-ır le plus éminent de la *Revue d'Édimbourg*. De nos jours *Reviewers* ont remplacé les *Essayists*. — Le style scien-que a été fixé par Newton (1727), et il s'est montré sous tte forme dans les livres scientifiques de Black (1799), de awford (1795), de Hutton (1797) et de Playfair (1819). Plus core que les géologues et les astronomes anglais, qui ont p d'imagination, et plus que le chimiste Thompson (1804), Humphry Davy (1829) et le docteur Young (1800) nous en ontrent des modèles tout à fait classiques. 3° *Le style évan-lique*, qui a marqué de son empreinte une énorme quantité livres en Angleterre. On en trouve un exemple très-pur ns les ouvrages de Blair (1783), de Tillotson (1694) et sur-ıt de Paley (1805). 4° *Le style parlementaire*, qui est un s plus beaux titres de gloire de l'empire britannique. On ouve représentés tous les genres, depuis le langage sim-et précis des hommes d'affaires, depuis les discours sans rases, sans emportements, et toujours strictement dans la estion, de W. Pitt et de Peel, jusqu'au langage philosophi-e de Burke, jusqu'aux accents véhéments de lord Chatham de Fox, jusqu'à la fine raillerie de Sheridan et de Canning, qu'à l'abondance intarissable, jusqu'à la verve poétique et clamatoire des orateurs irlandais tels que Curran, Grat-, O'Connell et Sheil. 5° Enfin nous ne pouvons passer ıs silence le style romanesque qui a produit tant de chefs-euvre dans la prose anglaise, et qu'on peut diviser en atre classes : 1° le genre des compositions de Richardson 61) (*Clarisse Harlowe*, etc.), et de Fielding (1764) (*Tom ıes*, etc.), style pur, correct et émouvant sans apparence rt; 2° le genre des compositions de Smollett (1771) (*Ro-ik Random*, etc.) et de Sterne (1768) (*Tristram Shandy* et *Sentimental Journey*), genre spirituel, mélange de comi-e et de sentiment; 3° le genre de Goldsmith (1774) (*Vicar Wakefield*) et de Mackenzie (1831) (*Man of feeling*), ıre gracieux, moralisant et attendrissant; 4° le genre nne Radcliffe (1823), de Godwin (1836) et de Lewis (1818),

genre descriptif sombre, et décoré d'une métaphysique horrible. Quant à *Rasselas* de Samuel Johnson (1784) et aux *romans historiques* de Walter Scott (1832), ils forment des classes nouvelles et tout à fait distinctes de celles qui viennent d'être énumérées.

Le XIXe siècle anglais, au point de vue littéraire, n'a guère encore que trois noms : Walter Scott, Thomas Moore (1852) et Byron (1824); mais ils suffiraient, fussent-ils seuls, à lui faire prendre un rang glorieux.

Digitized by Google

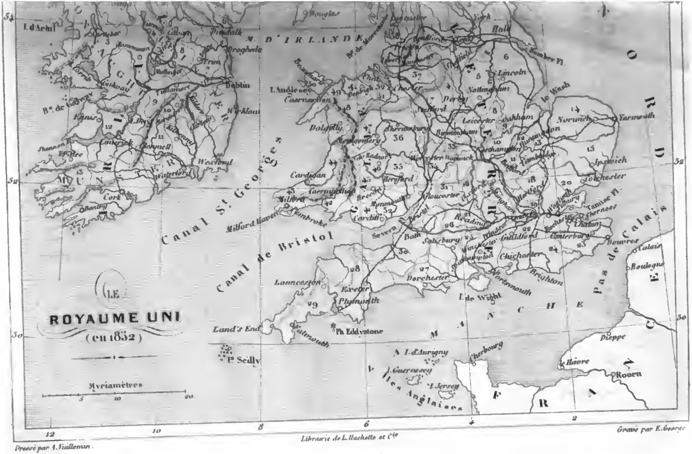
LE
ROYAUME UNI
(en 1852)
Myriamètres
Canal St. Georges
Canal de Bristol
M. D'IRLANDE
Pas de Calais
Dublin
Drogheda
Wicklow
Wexford
Waterford
Cork
Limerick
Galway
York
Hull
Lincoln
Nottingham
Derby
Leicester
Birmingham
Shrewsbury
Chester
Norwich
Yarmouth
Ipswich
Colchester
Cambridge
Huntingdon
Hertford
Reading
Oxford
Gloucester
Hereford
Monmouth
Cardiff
Bristol
Bath
Salisbury
Winchester
Southampton
Portsmouth
Chichester
Brighton
Canterbury
Douvres
Guildford
Dorchester
Exeter
Plymouth
Launceston
Falmouth
Land's End
Is. Scilly
Ph. Eddystone
I. de Wight
I. d'Aurigny
I. Guernesey
I. Jersey
Iles Anglaises
Cherbourg
le Hâvre
Rouen
Dieppe
Boulogne
Calais
Cardigan
Milford
Milford Haven
Pembroke
Caernarvon
I. Anglesey
Denbigh
Montgomery
Dolgelly
Brecon
le Wash
Humber Fl.
Tamise Fl.
Douglas
Dundalk
Trim
Tullamore
Ennis
Tralee
Bantry
Clonmell
Kilkenny
I. d'Achil
Bᵉ. de Galway
MANCHE
FRANCE
Dressé par A. Vuillemin.
Librairie de L. Hachette et Cⁱᵉ
Gravé par E. George

Iles Shetland
I. Unst
I. Yell
Ile Mainland
Lerwick
I. Foul
ILES SHETLANG
Iles Hébrides
Iles Orcades
I. N. Ronaldshay
I. Pomona
Kirkwall
I. S. Ronaldshay
Dét. de Pentland
C. Wrath
Wick
Dornoch
G. de Dornoch
G. de Murray
Tain
Cromarty
Nairn
Inverness
Banff
C. Fennaïrds
Aberdeen
Stonehaven
Montrose
Forfar
Perth
G. de Tay
G. de Forth
Dundee
Haddington
Berwick
I. Holy
Newcastle
Sunderland
Ayr
Lanark
Dumfries
G. de Clyde
Inverary
I. Arran
I. Islay
I. Jura
I. Mull
I. Rum
I. Barra
Viet Sud
Viet Nord
I. Skye
Canal du Nord
Mer d'Irlande
Signes Conventionnels
Chemin de Fer
Canal
Chef lieu de Comté
Ville forte ou Port Milit.
Ville industrielle
COMTÉS.
Sur la Mer du Nord.
1 Northumberland
2 Durham
3 York
4 Derby
5 Nottingham
6 Lincoln
7 Stafford
8 Leicester
9 Rutland
10 Northampton
11 Bedford
12 Huntingdon
13 Cambridge
14 Norfolk
15 Suffolk
16 Oxford
17 Buckingham
18 Hertford
19 Middlesex
20 Essex
21 Berk
22 Guildford
23 Kent
Sur la Manche.
24 Sussex
25 Hamp
26 Wilts
27 Dorset
28 Devon
29 Cornwal
Sur la Mer d'Irlande.
30 Somerset
31 Gloucester
32 Monmouth
33 Warwick
34 Worcester
35 Hereford
36 Shrop
37 Chester
38 Lancastre
39 Westmerland
40 Cumberland
41 Glamorgan
42 Caermarthen
43 Pembroke
44 Cardigan
45 Brecknock
46 Rodnor
47 Montgomery
48 Merioneth
49 Caernarvon
50 Anglesey
51 Denbigh
52 Flint
ÉCOSSE.
Sur la M. du N. et l'Atlantiq.
1 Orkney (Ile Orcades)
2 Caithness
3 Sutherland
4 Ross
5 Cromarty
6 Inverness
Sur la Mer du Nord.
7 Nairn
8 Murray
9 Banff
10 Aberdeen
11 Kincardin
12 Angus
13 Perth
14 Fife
15 Kinross
16 Clackmannan
17 Sterling
18 Linlithgow
19 Edimbourg ou Mid-Lothian
20 Haddington ou East-Lothian
21 Peebles
22 Selkirk
23 Berwick
24 Roxburg
Sur l'Atlantique
25 Argyle
26 Dumbarton
27 Renfrew
28 Ayr
29 Lanark
30 Wigton
31 Kirkudbright
32 Dumfries
33 Bute (Ile Bute et Aran)
IRLANDE.
1 Antrim
2 Fermanagh
3 Tyrone
4 Leitrim
5 Mayo
6 Louth
7 Meath
8 West Meath
9 King's County
10 Tipperary
58
56
10
8
6
4
2
0

Digitized by Google

ÉTAT DE L'ANGLETERRE

EN 1852.

GOUVERNEMENT; ADMINISTRATION; SITUATION ÉCONOMIQUE; ÉTAT MORAL; COLONIES.

Après avoir raconté la vie passée de l'Angleterre, nous voudrions montrer quelle est sa situation présente, en quelques pages substantielles, résumé de beaucoup de livres et de documents[1]. Qu'on nous pardonne d'y mettre un grand nombre de chiffres : les chiffres ont leur éloquence, et dans ce livre ils donneront la couleur locale. L'Angleterre, en effet, est par excellence le pays des enquêtes et de la statistique. Que d'Anglais, et des mieux rentés, des plus actifs, n'ont jamais lu d'autre livre que leur *Barême!* Nous diviserons ce tableau en quatre sections :

1° La situation politique, ou le gouvernement et l'administration ;

2° La situation économique, ou la population, la production, les échanges, les finances, la consommation et le capital national ;

1. La plupart des chiffres qu'on trouvera dans les pages suivantes sont extraits de l'ouvrage de M Porter, membre correspondant de l'Institut de France, et le plus éminent des économistes et des statisticiens de la Grande-Bretagne. Tout le monde lui emprunte, car il est la source la plus abondante ; mais souvent on le fait sans même le nommer ; ce n'est pas notre usage. Nous avons suivi la dernière édition de son livre, *The progress of nation*, un volume de 843 pages. Il nous eût été impossible de choisir un guide plus sûr et des documents plus récents. Le livre de M. Porter, publié en janvier 1851, ne pouvait contenir les résultats du recensement décennal exécuté en 1851, ni les résultats commerciaux et industriels de cette année : nous avons dû les chercher ailleurs, dans l'*Annuaire de l'économie politique et de la statistique pour* 1852, dans le *British almanac for* 1852, etc. Nous nous sommes aussi servi de l'*Annuaire de la Revue des Deux-Mondes*, de l'*England as it is, political, social and industrial, in the middle of the nineteenth century* de M. Johnston, bien que l'auteur de ce dernier livre se place à un point de vue qui ne nous semble pas le véritable. enfin de tous les documents officiels que nous avons pu nous procurer. Voir aussi l'ouvrage, un peu vieilli, de Pablo-Pebrer ; celui de M'Culloch, *Treatise on taxation;* Doubleday, *Financial history* ; Alison, *England in* 1815 *and* 1845, etc.

3° L'état moral, ou la criminalité, l'instruction, les mœurs;

4° Les colonies.

CHAPITRE XXXVIII.

GOUVERNEMENT ET ADMINISTRATION.

DU GOUVERNEMENT. — DES PARTIS POLITIQUES. — ÉGLISE ANGLICANE OU HAUTE ÉGLISE ÉPISCOPALE. — ORGANISATION JUDICIAIRE. — ADMINISTRATION. — ORGANISATION MILITAIRE.

Du gouvernement.

L'Angleterre n'est point démocratique; elle n'est guère davantage monarchique; c'est en réalité un pays exclusivement aristocratique[1]. Sans doute Montesquieu et Blackstone ont admiré dans le gouvernement anglais un gouvernement *où tous les pouvoirs qui le composent se tiennent mutuellement en échec*. Mais, malgré le respect qu'inspirent de tels noms, il est impossible de ne pas se rendre à l'évidence; il est impossible de ne pas reconnaître que la chambre des communes qui est censée représenter le peuple, que la royauté qui passe pour vivre de sa vie propre, ne sont toutes deux que des instruments plus ou moins dociles aux mains de l'aristocratie.

Bentham est le premier qui ait entrevu que la chambre des communes ne différait pas essentiellement de la chambre des lords. En 1833, M. Bulwer disait: « Ne confondez pas la chambre des lords, *qui est une partie de l'aristocratie*, avec l'aristocratie elle-même. Il y a autant d'aristocratie dans la chambre des communes que dans la chambre des lords. » Un an plus tard, M. Senior, dans une brochure qui eut un grand retentissement, écrivait ces lignes remarquables: « On a dit que l'indépendance mutuelle des deux

1. Léon Faucher, *Études sur l'Angleterre*.

chambres était de l'essence de nos institutions; je réponds que depuis l'époque où le gouvernement parlementaire est devenu la constitution réelle du pays, à la place du gouvernement monarchique, une telle indépendance n'a jamais existé. Les lords ont été en fait indépendants des communes, *parce que les communes ont été dépendantes des lords.* »

Dans la pratique des institutions anglaises, l'élection n'a été, jusqu'à présent, qu'une sorte de baptême populaire donné à certains membres de l'aristocratie. Mais, avant le bill de réforme, l'aristocratie présentait, et, par les bourgs pourris, nommait les candidats; aujourd'hui, c'est encore elle qui les présente, mais ce n'est plus elle qui les nomme. L'acte de réforme a supprimé cinquante-six bourgs pourris; et trente-six autres bourgs, qui élisaient deux députés chacun, ont été réduits à une seule nomination. Mais ce que l'aristocratie foncière a perdu dans les villes, elle l'a regagné dans les comtés; d'abord, par le nombre des députés qui a été augmenté de trente-deux, et ensuite par l'addition des fermiers aux listes électorales. Au lieu donc de nommer elle-même les membres des communes, elle les fait nommer désormais, pour la plus grande partie, par ses clients dans les villes, et, dans les comtés, par ses vassaux. Il n'y a donc de changé que la forme de la nomination. En 1842, la chambre des communes renfermait deux cent cinq membres qui appartenaient de près ou de loin aux familles des pairs du royaume; et, sur les six cent cinquante-huit membres que comptait cette assemblée, on en trouvait à peine deux cents qui n'eussent ni titres, ni places, ni pensions, ni patronages d'Église. C'est ce qui explique comment, neuf années après la promulgation de l'acte de réforme, le parti tory pouvait disposer d'une majorité de cent voix.

Ainsi, l'aristocratie est représentée en Angleterre par les deux chambres. Mais quand elle n'aurait pas d'autre expression dans l'État que la chambre des lords, que cette chambre si puissante à la fois et comme corps politique et comme tribunal suprême, elle obtiendrait encore une prépondérance très-décidée. « Il n'y a point de liberté, a dit

Montesquieu, si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative. »

La constitution britannique admet néanmoins cette confusion des pouvoirs. La chambre des lords n'a pas seulement, comme autrefois la chambre des pairs en France, la prérogative, qu'elle ne partage avec personne, de juger les ministres accusés par la chambre des communes, et de prononcer sur les accusations de haute trahison. Outre ces cas extraordinaires, la chambre haute est régulièrement constituée en tribunal suprême, en cour d'appel et de cassation pour les trois royaumes. C'est à elle qu'il appartient de rectifier les erreurs ou de réparer les injustices qui pourraient avoir été commises par les cours et tribunaux d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; c'est elle qui interprète et par conséquent qui fixe la loi.

Lorsque telle est la toute-puissance de l'aristocratie, comment la royauté pourrait-elle soutenir la lutte? Sans doute la royauté est théoriquement héréditaire; mais l'histoire montre que les dynasties en Angleterre ont toujours été électives, et que l'élection a constamment dépendu de la chambre des lords. D'ailleurs la royauté elle-même a le sentiment de sa faiblesse. En Angleterre, la session parlementaire s'ouvre dans la chambre des lords, à la barre de laquelle comparaît humblement la chambre des communes. C'est aussi dans l'enceinte de la chambre haute, que la royauté ou les commissaires qui la représentent viennent donner la sanction aux lois. Les formes constitutionnelles rappellent ainsi constamment au souverain, qu'il fait partie du corps aristocratique, et que l'aristocratie le tient en quelque sorte dans sa dépendance.

Il faut partir de l'inégalité comme d'un principe universel, pour comprendre l'Angleterre; de même que pour comprendre la France, il ne faut jamais perdre de vue les exigences de l'égalité. L'inégalité est flagrante dans l'empire britannique, entre les royaumes dont il se compose, et, dans chaque royaume, entre les diverses classes de la population. Le peuple anglais, le plus fort, s'est fait la part du lion; l'Écossais a été admis dans l'association, à titre de

subordonné et d'auxiliaire; l'Irlandais a été traité en peuple conquis. C'est ainsi que l'Angleterre et le pays de Galles ayant dans la chambre des communes élu, au mois d'août 1847, cinq cents députés, l'Écosse, eu égard à sa population, devait en envoyer quatre-vingt-deux, et n'en a que cinquante-trois; l'Irlande deux cent cinquante-six, et n'en a que cent cinq. L'Irlande et l'Écosse ont d'autres juges et supportent d'autres impôts que l'Angleterre. L'Irlande, en particulier, est administrée plutôt comme une dépendance que comme une partie intégrante du royaume-uni. Il y a, dans le cabinet, un secrétaire d'État chargé spécialement des affaires de l'Irlande, à peu près au même titre que le président du bureau de contrôle gouverne l'Inde, et que le ministre des colonies gouverne les possessions africaines, les Antilles ou le Canada. L'autorité royale a été, en outre, représentée jusqu'à ce moment en Irlande par un vice-roi ou lord lieutenant, qu'il est fortement question de supprimer, et qui a sous ses ordres un lord chancelier, un conseil, en un mot tout le personnel qui serait nécessaire dans une possession très-lointaine. Quant à l'Écosse, qui est plus étroitement liée à la couronne, elle a cependant, sous une forme moins solennelle, une sorte de vice-roi dans la personne du lord avocat, chef du ministère public, qui dispose du patronage judiciaire, et auquel le cabinet confie le soin des affaires écossaises dans la chambre des communes.

Tout comme l'Angleterre exploite les deux royaumes attachés plutôt qu'associés à sa destinée, la classe supérieure, en Angleterre, ne voit dans les classes placées au-dessous d'elle que des instruments nécessaires de sa grandeur. Par le droit de primogéniture combiné avec les substitutions, l'aristocratie possède le sol à perpétuité; la possession du sol lui donne l'influence politique; et l'influence politique lui fournit le moyen de pourvoir les membres puînés des grandes familles, qui sont exclus, par les lois, de l'héritage immobilier. Il y a donc comme deux branches dans l'aristocratie : la branche aînée, qui est directement organisée en pouvoir de l'État, composant presque à elle seule la chambre

des lords, maîtresse de la propriété foncière, et, à titre de propriétaire, disposant de la moitié des bénéfices ecclésiastiques; et la branche cadette, à laquelle on réserve les grades dans l'armée, les places ou commissions lucratives dans les colonies, et les fonctions dans l'État. Or, s'il y a en Angleterre beaucoup de fonctions gratuites, il en existe aussi de très-largement rétribuées. Le vice-roi d'Irlande touche quatre cent mille francs; le chancelier d'Angleterre, qui cependant est toujours un *commoner*, trois cent mille francs; le grand juge du banc de la reine deux cent mille francs; le maître des rôles, cent mille francs; le principal commissaire du bureau des pauvres, cinquante mille francs, etc. Il est vrai qu'il est question d'opérer certaines réductions et de ne plus donner notamment que deux cent mille francs au chancelier et cent soixante-quinze mille francs au grand juge.

Quant à la branche aînée, nous dirons qu'il y avait en 1835 dix-huit propriétaires réunissant une étendue de biens territoriaux qui donnent annuellement un revenu de trente-huit à trente-neuf millions de francs; chacun d'eux, terme moyen, possédait beaucoup plus d'un million et demi de rente[1]. Le duc de Northumberland a trois millions six cent mille francs de rente; le duc de Devonshire, deux millions huit cent quatre-vingt mille francs; les ducs de Rutland, de Bedford (frère aîné de lord John Russel), de Norfolk, de Marlborough, le marquis de Buckingham, ont tous plus de deux millions de rente. En Irlande, où la journée de travail ne s'élève pas à un franc vingt-cinq centimes, lord Courtenay a neuf cent douze mille francs de rente. Dans le seul comté de Limmerick il possède une étendue de dix-sept mille hectares. La duchesse de Sutherland possède en Écosse quatre cent mille hectares ou mille cent soixante-huit kilomètres carrés, équivalant à l'un de nos départements entier. En 1817, le comte de Cholmondley a vendu une terre de vingt mille hectares pour quarante-huit millions sept cent cinquante mille francs. Les propriétés sont tellement grandes non-seulement en Irlande et en Écosse, mais même dans le midi de l'Angleterre où le ter-

1. Moreau de Jonnès, *Statistique de la Grande-Bretagne.*

Google

rain est fort cher, que dans l'intervalle qui sépare Londres de Portsmouth, et qui est de quatre-vingts kilomètres, il n'y en a que dix-sept traversées ou bordées par la route.

L'aristocratie anglaise est donc bien forte; mais ce qui fait surtout qu'elle est loin de sa ruine, quoique plusieurs en disent, c'est cette modération, cet esprit libéral qui lui font ouvrir ses rangs à tous ceux qui dans la guerre, l'administration, le commerce, l'industrie, se sont signalés par leur courage, leur intelligence et leurs succès; c'est aussi cette incomparable habileté qui la fait toujours céder à temps devant un péril. Elle a cédé sur l'émancipation catholique, sur le bill de réforme, sur la liberté du commerce et l'abolition du monopole agricole; sur chacune de ces questions elle a attendu la maturité de l'opinion et en a prévenu l'explosion. La démocratie française, qui en réalité ne peut rencontrer d'autre adversaire redoutable qu'elle-même, devrait toujours avoir les yeux fixés sur le sénat de Westminster, si digne de siéger au Capitole. Elle devrait, le prenant pour modèle, s'efforcer d'acquérir un peu de son esprit de suite, de sa prudence, de sa patience. On est si près de devenir le maître des autres, quand on sait se commander à soi-même!

Des partis politiques.

Il n'y a plus guère aujourd'hui en Angleterre de whigs et de torys, mais seulement des LIBRE-ÉCHANGISTES[1] et des PROTECTIONISTES. Toute la question est là. L'Angleterre poursuivra-t-elle sa marche dans cette voie de liberté commerciale où sir Robert Peel l'a fait avancer d'un pas si ferme, ou retournera-t-elle à l'ancien système de protection? Voilà la grande préoccupation. Quant aux RADICAUX, c'est-à-dire aux hommes qui, comme MM. Hume, Duncombe et Roebuck, veulent l'abolition de tous les priviléges aristocratiques et le triomphe de la démocratie, ils sont peu nombreux et sans beaucoup d'autorité; mais ils ont derrière eux toute

1. Les chefs de ce parti sont les chefs mêmes de l'ancien ministère, savoir: le marquis de Lansdowne, lord John Russel et lord Palmerston. Les protectionistes avaient pour *leaders*, pour *debaters*, à la chambre haute, lord Stanley, devenu depuis peu, par la mort de son père, comte de Derby; à la chambre basse, M. Disraeli. Ces deux personnages sont aujourd'hui les chefs du ministère tory.

l'armée des *chartistes*, tout une population ouvrière où beaucoup sont excités par leurs souffrances à rêver une complète transformation sociale. La condition d'une partie de la classe manufacturière et agricole est vraiment digne de pitié. Le nier, c'est nier le fait le plus évident, le mieux constaté. Toutes les enquêtes faites depuis quinze ans soit par ordre du parlement, soit par les délégués de la ligue, soit par ceux du parti protectioniste, le démontrent unanimement. M. Ledru-Rollin, dans son livre *de la Décadence de l'Angleterre*, n'a rien dit que n'eût exposé avant lui M. Léon Faucher, que n'eût avoué lord Ashley, ce philanthrope d'une si infatigable activité. Les CHARTISTES ou partisans *de la charte du peuple*, sont ainsi désignés du titre d'une pétition présentée par eux à la chambre des communes et par laquelle ils demandaient : « 1° que tout habitant mâle du royaume, qui aurait atteint l'âge d'homme, eût le droit de voter dans les élections ; 2° que le vote eût lieu au scrutin secret; 3° que les élections fussent annuelles; 4° que le cens d'éligibilité fût supprimé, et que les membres des communes reçussent un traitement ; 5° enfin que l'égalité proportionnelle fût établie entre les districts électoraux, en prenant la population pour base du nombre des membres à élire.

La pétition, dite *charte du peuple*, adoptée à Birmingham le 6 août 1838 dans une assemblée nombreuse, servit à rallier et à organiser les ouvriers. Elle se couvrit, en peu de mois, de plus d'un million deux cent quatre-vingt mille signatures, et le principe en fut reconnu dans plus de cinq cents *meetings*. Chacune de ces réunions devait nommer un délégué; l'assemblée des délégués, convoquée à Londres pour les premiers jours d'avril 1839, reçut le nom pompeux de convention nationale. Les classes laborieuses affichaient ainsi la prétention d'établir un parlement démocratique, en face du parlement qui était l'expression légale de l'aristocratie. Cette *convention nationale*, à peine réunie, se jeta dans les voies de l'anarchie la plus furibonde. Le 2 mai 1842 fut présentée en grande pompe, à la chambre des communes, une pétition couverte de trois millions trois cent

dix-sept mille sept cent deux signatures. Son volume était tel qu'il avait fallu seize hommes robustes pour la porter, et on dut la dérouler pour qu'elle pût passer par la porte de la chambre. La teneur de ce document faisait aussi peu d'honneur aux lumières de ceux qui l'avaient signé, qu'aux intentions de ceux qui l'avaient rédigé. Les pétitionnaires ne se bornaient pas à solliciter le suffrage universel, à se plaindre du système d'exclusion dont s'inspiraient tous les actes du parlement, ni à exposer l'état profond de misère des classes laborieuses. C'était une protestation en forme contre toute espèce de propriété. Ils attaquaient ce qu'ils appelaient « le monopole du papier-monnaie, le monopole de la force mécanique, le monopole du sol, le monopole des moyens de transport; » et pour couronner ces folles doctrines, ils attaquaient la légitimité de la dette publique. Si la pétition n'eût embrassé que les cinq points *de la charte du peuple* énumérés plus haut, elle aurait trouvé des défenseurs dans la classe moyenne, dans la chambre des communes. Mais les chartistes, du moment où ils identifiaient leur cause avec de si révoltantes absurdités, n'avaient plus aucune chance de succès. La révolution de février, qui a ébranlé l'Europe entière, n'a abouti en Angleterre qu'à quelques promenades insignifiantes dans les rues de Londres. Et cependant il ne manque pas en Angleterre, pour de sages réformateurs, d'abus à attaquer, notamment dans l'Église.

Église anglicane ou haute Église ou Église épiscopale.

Le roi (en ce moment la reine) est le seul chef de l'Église; il convoque et dissout les synodes; il confirme les lois ecclésiastiques, il nomme les évêques, mais il ne peut gérer lui-même les affaires épiscopales. L'archevêque de Canterbury est primat d'Angleterre; il a vingt-deux suffragants. L'archevêque d'York en a quatre[1]. Les évêques de Londres, de

1. Il y a deux archevêchés : Canterbury et York ; vingt-six évêchés : Londres, Durham, Winchester, Rochester, Lincoln, Bangor, Carlisle, Bath et Wells, Gloucester et Bristol, Exeter, Ripon (depuis 1836), Salisbury, Peterborough, Worcester, St-David's, St-Asaph, Chichester, Lichfield, Ely, Oxford, Manchester (depuis 1847), Hereford, Chester, Norwich, Sodor et Man, Llandaff. L'évêque de Llandaff n'a pas de siége en ce moment à la chambre des lords. L'évêque de Sodor et Man n'en a jamais. Le nombre des évêques protestants d'Irlande a été singulièrement réduit.

Durham et de Winchester ont le pas sur les autres; après eux l'époque seule de la consécration donne la préséance. L'archevêque est élu par le chapitre de la cathédrale, après que le roi a accordé *congé d'élire*. A ce congé est d'ordinaire jointe une recommandation royale, dite *commendamus*, et le *recommandé* est toujours élu. Du moins les cas d'opposition sont excessivement rares. C'est de la main du roi que les évêques reçoivent tout leur temporel. Chaque archevêque, indépendamment de sa paroisse propre, est chargé de l'inspection de toutes les églises de son diocèse. Il nomme les évêques, mais d'après un ordre du roi; il reçoit les appels de plusieurs affaires ecclésiastiques, sacre les évêques, gère les affaires ecclésiastiques pendant la vacance des siéges, donne des dispenses en tout ce qui n'est point contraire au droit divin et civil, etc.

Les évêques sont placés, par rapport à la puissance temporelle, dans la même position que l'archevêque; ils ont leur tribunal et leur grand vicaire, surtout pendant les séances du parlement, dont ils sont membres (banc des évêques à la chambre des lords). Ils mettent les ecclésiastiques dans la possession spirituelle et temporelle de leurs bénéfices, etc. Le doyen et le chapitre forment le conseil de l'évêque et l'assistent dans les affaires ecclésiastiques. Depuis Henri VIII, c'est le roi qui nomme le doyen. Le chapitre est nommé dans certains diocèses par le roi, dans d'autres par l'évêque; enfin il y a des chapitres qui ont le droit de se compléter eux-mêmes. L'archidiacre a une juridiction pour tout ou partie de la paroisse, immédiatement au-dessous de l'évêque. C'est d'ordinaire l'évêque qui le nomme, et il forme ensuite lui-même son tribunal ecclé-

Il n'y a plus aujourd'hui que deux archevêchés, celui d'Armagh et Clogher et celui de Dublin et Kildare, et dix évêchés : 1° Meath, dont le titulaire a la préséance sur tous les colléges; 2° Kilmore, Ardagh et Elphin; 3° Derry et Itaphoe; 4° Killaloe, Kilfenoru, Cloufert et Kilmacduagh; 5° Tuam, Kilala et Achonry; 6° Ossory, Ferns et Leighlin; 7° Cashel, Emly, Waterford et Lismore; 8° Cork, Cloyne et Ross; 9° Down, Connor et Dromore; 10° Limerick, Ardfert et Aghadoe.

Les vingt-huit évêques des colonies résident dans les villes ou localités suivantes : Calcutta, Bombay, Madras, Ceylan, Maurice, Sidney, Metrop, Tasmanie, Newcastle, Adelaide, Melbourne, Australie occidentale, Nouvelle-Zélande, Lyttelton (Nouvelle-Zélande), Jamaïque, etc., les Barbades, Antigoa, Guiane, Québec, Montréal, Toronto, Nouvelle-Écosse, Fredericton, Newfoundland (Terre-Neuve), Gibraltar, Cape Town, Sierra-Leone, Victoria (Hong Kong), Terre du Prince Rupert

siastique. Les doyens ou diacres ruraux ont été supprimés. On a trouvé trop considérable la multiplicité des instances et la surveillance qu'elles exigeaient. Les pasteurs (*parsons*) en sont devenus d'autant plus importants, ainsi que les curés (*vicars*). Les *curates* forment la dernière classe des personnes ecclésiastiques, et n'ont aucun droit durable sur leurs places.

L'Église anglicane est odieuse à une grande partie de l'Angleterre, et il ne saurait en être autrement, car, indépendamment de la dîme qu'elle perçoit toujours, non plus en nature, mais sous la forme d'une redevance pécuniaire désormais invariable, elle a conservé tous les abus reprochés à l'Église catholique à la fin du moyen âge, abus que même elle a encore exagérés. C'est ainsi qu'avant Henri VIII beaucoup de couvents possédaient les terres d'un grand nombre d'églises, mais à la condition de faire desservir convenablement ces églises. Quand Henri VIII supprima les couvents, il disposa de ceux de leurs domaines qu'il ne garda pas pour la couronne, en faveur de diverses personnes ou corporations, et sous les mêmes conditions, mais ces nouveaux propriétaires n'abandonnèrent aux pauvres prêtres chargés du service qu'une partie très-insuffisante du revenu, s'inquiétant fort peu que les fonctions sacerdotales fussent mal remplies ou même ne le fussent pas du tout. Leurs descendants ont persisté à marcher dans cette voie honteuse. Vainement les whigs demandent-ils que ces terres reçoivent une meilleure destination, et que le revenu en soit *approprié* soit à l'entretien d'écoles dont manque le pays, soit à l'amélioration du sort du bas clergé. L'aristocratie ne veut pas se dessaisir de sa proie, et tous les bills d'*appropriation* sont invariablement repoussés par la chambre des lords.

Comme au moyen âge, le droit de patronage, dont la révolution a purifié notre clergé, est toujours en pleine vigueur dans l'Église anglicane. Sur le nombre total des bénéfices, il y en a neuf cent quatre-vingt-dix qui sont à la disposition du roi, sept cent soixante à celle des deux universités d'Oxford et de Cambridge, deux mille deux cent

quatre-vingts à celle des évêques et chapitres, et enfin sept mille quatre cents auxquels nomment des patrons laïques.

Comme au moyen âge, la *non-résidence* et le cumul, inconnus dans le clergé français depuis 1789, déshonorent le clergé anglican. Quatre mille quatre cent seize ecclésiastiques anglicans résident où leur devoir l'exige; six mille quatre-vingts au contraire sont des *non-résidents*, quoiqu'il suffise de passer *un jour tous les ans* dans sa cure pour être considéré comme résident; deux mille cent jouissent de plusieurs bénéfices à la fois. Tel était du moins l'état des choses jusqu'en 1838, époque où un bill a déclaré que les ministres du culte seraient désormais astreints à la résidence, et que deux bénéfices ne pourraient être cumulés par un même titulaire, à moins qu'ils ne fussent l'un de l'autre à une distance de moins de quinze kilomètres; ils ne pourraient l'être également, si la population de l'un d'eux excédait trois mille âmes, ou son revenu la somme de vingt-cinq mille francs. Comme on le voit, la latitude est encore assez grande.

Comme au moyen âge, il y a la disproportion la plus étrange dans la rétribution des divers membres du clergé anglican. Les revenus s'élèvent, pour vingt-sept prélats, à trois millions neuf cent cinquante mille francs, soit environ cent cinquante mille francs de rente pour chacun d'eux; pour les doyens et chapitres, à cinq millions neuf cent mille francs; et pour les bénéficiers, à soixante-quinze millions de francs, c'est-à-dire, en somme ronde, à un total de quatre-vingt-quatre millions de francs[1]. Or, le nombre total des bénéfices étant de onze mille cinq cents, le terme moyen du revenu de chaque bénéfice est de six mille cinq cent vingt-deux francs. Mais il s'en faut de beaucoup que cette égalité existe dans la pratique. Tandis que l'archevêque de Canterbury a cinq cent mille francs de revenu; celui d'York, trois cent trente-six mille; l'évêque de Durham, cinq cent soixante-seize mille; celui de Winchester, quatre

1. Un membre du parlement portait, il y a quelques années, dans la chambre des communes, le chiffre des revenus de l'Église anglicane à plus de six millions sterling, c'est-à-dire à plus de cent cinquante millions de francs. Le budget des cultes en France n'est que de quarante millions.

cent trente-deux mille ; celui d'Ely, deux cent quatre-vingt-huit mille ; celui de Londres, deux cent seize mille, il y a des bénéfices qui ne rapportent pas plus de cent vingt-cinq à cent quarante francs par an. Quatre mille huit cent neuf bénéfices sont tels, qu'aucun ecclésiastique ne peut y demeurer à cause du mauvais état du presbytère, et il y en a même deux mille six cent vingt-six qui n'ont pas d'habitation du tout. Les évêchés, les décanats et les canonicats, tous fort largement rétribués, comme le prouvent les chiffres ci-dessus, sont le partage des cadets de grande famille qui n'entrent ni dans l'armée de terre ni dans l'armée de mer. Ils mènent sur les terres de l'Église la vie que mènent leurs aînés sur leurs propres terres, chassant, buvant, voyageant. Le bas clergé se recrute parmi les chapelains ou les précepteurs des landlords : après avoir pendant quelques années officié dans leurs châteaux, et élevé leurs enfants, ils reçoivent une cure et épousent une des femmes de chambre de la maison ou la fille de quelque petit fermier. Tous, membres du haut comme du bas clergé, sont, caractère privé à part, peu aimés, peu respectés et peu dignes de l'être. La science et la charité sont assez rares, sauf de glorieuses exceptions, chez les membres opulents comme chez les membres besoigneux de l'anglicanisme. La vie religieuse s'est retirée de cette Église toute mondaine pour se concentrer chez les dissidents ou chez les catholiques. Tout ce qu'elle fait aujourd'hui, tout ce que peuvent ses partisans, et, à leur tête, le très-intolérant sir Robert Inglis, c'est de retarder le plus possible le triomphe infaillible des grands principes de liberté civile et religieuse. Le baron Lionel de Rothschild a été nommé, en 1847, par les électeurs de la cité de Londres, membre de la chambre des communes, et depuis cinq ans il n'a pu, comme juif, prendre possession de son siége. L'Église anglicane a vu forcer successivement les portes du parlement par les catholiques, par les quakers ; aujourd'hui elle ne peut plus en exclure que les juifs, et très-certainement elle n'a plus longtemps à jouir de cette dernière concession faite à son esprit persécuteur.

Organisation judiciaire [1].

Un Français aura toujours de la peine à comprendre qu'en Angleterre il n'existe absolument point de tribunaux locaux d'aucun genre. Pendant que, d'un côté, les Anglais regardent comme un attentat tyrannique contre la liberté individuelle, tout ce qui ressemble à de la centralisation dans l'administration politique, d'un autre côté, ils ont admis dans celle de la justice la centralisation la plus énorme qui jamais ait existé dans quelque pays que ce soit. On ne connaît en Angleterre que quatre grandes cours, les quatre grandes cours de Westminster, avec un tribunal suprême de cassation qui n'est autre que la chambre des lords. Les juges des quatre grandes cours de Westminster sont au nombre de trois pour chacune de ces cours, et désignés sous le nom de lords juges. Tout le pays a été divisé en six circuits, trois du nord et trois du midi; les douze grands juges se les partagent deux à deux, et s'y rendent deux fois chaque année à des époques déterminées. C'est ce qu'on appelle les tournées ou les circuits des grands juges.

Suivant leur manière de juger, soit au civil, soit au criminel, les quatre grandes cours de Westminster se divisent en cours de loi commune et cours d'équité : les trois premières, celles des plaids communs, du banc du roi et de l'échiquier, sont dites cours de loi commune; la quatrième, celle de la chancellerie, est dite cour d'équité. Quoique depuis longtemps, dans l'application, les juridictions de ces trois cours soient à peu près confondues, et que l'on puisse aujourd'hui, dans la plupart des cas, s'adresser de préférence à celle d'entre elles que l'on veut choisir, cependant il existe dans le droit strict certaines distinctions.

Dans le droit strict, toutes les actions civiles ordinaires doivent être portées devant la cour des plaids communs; aussi cette cour est-elle appelée par les jurisconsultes la clef de la loi commune, elle n'a du reste qu'une juridiction purement civile.

A la différence de la cour des plaids communs, la cour du banc du roi a une juridiction à la fois civile et criminelle :

1. *Lettres sur l'Angleterre* par M. Nougarède de Fayet.

Digitized by Google

elle porte le nom de banc du roi, parce qu'autrefois le roi y siégeait en personne, et il est encore d'usage, dans tous ses actes, d'insérer la formule *coram ipso rege* (en présence du roi lui-même).

Comme cour de loi civile, ou exerçant comme disent les Anglais le côté des affaires civiles, la cour du banc du roi connaît de toutes les affaires où il y a eu *trespass*, c'est-à-dire violence, et en général de toutes les actions civiles qui naissent d'un crime ou d'un délit.

Comme cour de loi criminelle, ou exerçant ce qu'on appelle le côté ou office de la couronne (*the crown side* ou *the crown office*), la cour du banc du roi connaît de toutes les actions criminelles, depuis le crime le plus grave jusqu'à la plus légère atteinte portée à la paix publique. Elle est aussi, et c'est l'un des titres qu'on lui donne, la gardienne souveraine des mœurs (*custos morum*). Le président de cette cour a un traitement de huit mille livres sterling ou deux cent mille francs; celui du président de la cour des plaids communs est de sept mille livres sterling ou cent soixante-quinze mille francs.

La troisième cour supérieure de justice est la cour de l'échiquier (*court of exchequer, curia scaccharii*). Son nom lui vient d'un tapis en forme d'échiquier ou de damier, placé encore aujourd'hui sur la table de la cour. En droit strict, elle prend connaissance de toutes les difficultés qui s'élèvent à l'occasion des revenus du roi.

La quatrième cour, qui est une cour dite non plus de la loi commune mais d'équité, se nomme cour de la chancellerie. La haute cour de chancellerie se compose du lord chancelier, de trois vice-chanceliers et d'un maître des rôles. Outre les juridictions diverses, dans lesquelles elle agit comme cour de justice et qui lui sont venues successivement par les lacunes de la loi commune et les nécessités de la jurisprudence, la chancellerie en a d'autres encore qui lui sont propres, et qu'elle exerce comme représentant les fonctions du sceau royal et la justice personnelle du roi; le roi étant le tuteur naturel des mineurs et des orphelins, c'est la cour de chancellerie qui, lorsque le père de famille n'a

pas désigné un tuteur, fait administrer les biens des enfants : ils deviennent alors *wards of chancery* (pupilles de la cour) et ne peuvent ni s'établir ni se marier sans son consentement. Lorsqu'il y a lieu de craindre qu'un tuteur ne compromette par sa gestion les intérêts de ses pupilles, on peut s'adresser à la haute cour de chancellerie, qui lui enlève, s'il y a lieu, sa gestion. Au milieu de ces attributions si multipliées de la haute cour de chancellerie, toute procédure devient fort compliquée et il en coûte toujours beaucoup de temps et d'argent. Ces inextricables difficultés sont même passées en proverbe, et lorsque deux boxeurs, dans leur lutte, sont tellement engagés que la tête de chacun d'eux est prise sous l'un des bras de l'autre, sans qu'ils puissent ni remuer ni agir, on dit qu'ils sont en vraie cour de chancellerie.

Du reste les frais des procès devant toutes les cours de Westminster sont si considérables, qu'en beaucoup de cas ils équivalent à un déni de justice. De là vient que fréquemment on réduit une créance de cinq livres sterling à une livre sterling dix-neuf schellings onze deniers pour diminuer de moitié les frais. On a vu souvent des personnes préférer payer une somme qu'elles ne devaient pas, plutôt que de s'exposer à un procès dont le gain même leur aurait plus coûté que l'argent que l'on réclamait d'elles. Il n'y a pas de plus détestable organisation judiciaire que celle des Anglais ; mais ils la conservent parce qu'elle est vieille. C'est aussi pour le même motif qu'ils se gardent bien de débrouiller le chaos de leurs antiques lois et de faire disparaître la distinction de leur droit coutumier et de leur droit écrit. Ajoutons, pour achever le tableau, qu'à l'exception des comtés de Middlesex et d'York, l'Angleterre n'a pas de régime hypothécaire, c'est-à-dire qu'il n'y a aucun moyen légal, universel, uniforme, de découvrir les véritables propriétaires, la valeur des biens territoriaux et des maisons, les droits et les impositions, le prix d'achat et les dettes. Le régime hypothécaire existe en Irlande depuis cent ans, en Écosse depuis deux cents. La chambre des lords a toujours rejeté toutes les propositions d'établir des registres hypothécaires en Angleterre, et il n'est possible de s'ex-

pliquer cette résistance opiniâtre qu'en se rappelant que la noblesse anglaise doit plus des trois quarts de ce qu'elle possède à des juifs et à des marchands, et qu'elle se soucie peu de voir donner de la publicité à un tel fait.

Si les Anglais, pour régler leurs affaires civiles, n'ont ni régime hypothécaire, ni notaires, ni caisse des dépôts et consignations, pour les affaires criminelles, ils ne connaissent pas plus que les Romains le ministère public. La poursuite d'un crime n'a lieu en Angleterre que sur la demande, ou de la partie lésée, ou de certaines personnes que la loi a autorisées ou obligées à le faire, ou de celles enfin qui ont obtenu l'autorisation de la cour du banc du roi; point de poursuivant, point de poursuite, telle est la règle générale. L'attorney général, le sollicitor général, et le coroner ou maître d'office de la couronne pour le banc du roi, ont, il est vrai, toujours le droit de poursuivre; mais ils n'usent de cette prérogative que dans le cas où il s'agit de trahison ou autres crimes politiques par lesquels la sûreté de l'État serait compromise; le principe de la loi est toujours la poursuite privée. Lorsqu'un crime a été commis, la personne qui en a été la victime ou ses représentants sont admis à poursuivre, et de plus, tout magistrat peut les y contraindre par des amendes et par l'obligation de donner caution. A défaut de ces personnes, ou si elles ne sont pas connues, les administrateurs de la paroisse sur le territoire de laquelle le crime a été commis, sont autorisés à faire la poursuite. Les Anglais n'ont pas non plus nos chambres du conseil et nos chambres des mises en accusation qui sont remplacées chez eux par le grand jury. Les personnes qui composent le grand jury sont nommées comme les autres jurés par le shérif ou grand juge de paix du comté; il n'y a pas de loi qui détermine les qualités particulières nécessaires pour en faire partie, mais il est d'usage de n'y appeler que les personnes les plus distinguées par leur considération et par leur fortune, et le foreman ou président est presque toujours un grand personnage. Les grands jurés sont au nombre de vingt-trois, et il faut toujours pour qu'une poursuite ait son cours qu'elle soit approuvée au moins par un d'entre eux.

Toute la gloire de l'Angleterre, au point de vue judiciaire, c'est d'avoir été la terre classique du jury, qui, au nord de la Manche, intervient même dans les affaires civiles. Tandis qu'en France le juge des causes civiles prononce à la fois sur le point de fait et sur le point de droit, le juge, en Angleterre, s'adresse à un jury pour lui soumettre le point de fait, puis, en conséquence de sa décision, il prononce sur le point de droit d'après les termes de la loi. D'après un bill rendu en 1825 sur la proposition de sir Robert Peel, tous les Anglais âgés de vingt et un ans à soixante, jouissant d'un revenu de deux cent cinquante francs au moins ou tenant à bail pour plus de vingt et un ans une terre d'un revenu de cinq cents francs, sont aptes à remplir les fonctions de juré, soit pour les causes civiles, soit pour les causes criminelles. Ainsi le jury est admis partout en Angleterre, tandis que son intervention est de jour en jour restreinte en France; mais aussi en matière criminelle comme en matière civile chez nos voisins, le verdict des jurés doit être rendu à l'unanimité. Une autre différence c'est que la preuve par témoins qui n'est admise chez nous qu'exceptionnellement dans les procès civils, en Angleterre est admise dans tous les cas. En outre, toute réclamation se résout toujours en dommages-intérêts, en argent.

Administration.

Nous venons de voir que l'organisation judiciaire de l'Angleterre est centralisée au plus haut point; en revanche, l'administration est toute locale : c'est le triomphe de l'esprit municipal et du *self government*.

La division administrative de l'Angleterre est celle des shires ou comtés, des hundreds ou cantons et des paroisses.

A la tête de chaque comté est un lord lieutenant : le roi le choisit toujours parmi les principaux personnages et les plus riches propriétaires du comté; c'est ordinairement un pair du royaume. Son emploi est gratuit et lui est conféré à vie. Sa première fonction est de veiller, quand il y a lieu, à la levée et à l'organisation de la milice (*county regiment*)

dont il nomme tous les officiers. La seconde est de présenter au choix du chancelier les noms des personnes qui demandent à remplir les fonctions de juge de paix.

Alors que les anciens comtes étaient indépendants dans leurs comtés, uniquement occupés des soins de la guerre et de la politique, ils avaient sous eux, pour rendre la justice, des shérifs (*shire reeves*, baillis du shire); ces shérifs sont devenus à présent, comme les comtes, les hommes du roi, administrant en son nom et recevant de lui leur autorité. Aujourd'hui les *shérifs* sont choisis par le souverain, sur une liste double présentée conjointement par le chancelier de l'échiquier, les ministres et les juges supérieurs du royaume. Leurs fonctions sont annuelles; les personnes qui y sont appelées ne peuvent s'y refuser sans payer une forte amende; toutefois celui qui a une fois rempli cette charge ne peut être obligé de l'accepter de nouveau qu'au bout de trois années. Nul ne peut être shérif à moins qu'il n'ait dans le comté des terres en quantité suffisante pour répondre de son administration. Dans le comté de Westmoreland, cette charge est héréditaire dans une même famille. Le shérif préside à l'élection des membres du parlement et proclame le résultat du vote; chaque année, il doit se faire donner par les administrateurs des paroisses la liste des personnes aptes à remplir les fonctions de grands et de petits jurés, et choisir sur ces listes celles qui doivent se rendre aux sessions des juges d'assises et aux quarters-general-sessions des juges de paix. Le shérif partage avec ces quarters-general-sessions des juges de paix l'administration générale de son comté, la fixation des recettes et des dépenses, la nomination des divers employés, etc. Conservateur de la paix du roi, il partage avec les juges de paix le soin de faire arrêter les malfaiteurs. Il répond de l'évasion des détenus et fait exécuter les jugements. Les émoluments attachés à la charge de shérif sont loin de compenser les dépenses qu'elle entraîne avec elle, et ces fonctions ne peuvent jamais être confiées qu'à des gens riches.

Après le lord lieutenant et le shérif viennent dans le comté les juges de paix, qui sont peut-être ce que l'orga-

nisation intérieure de l'Angleterre présente de plus remarquable et de plus utile. Tout citoyen majeur, soit laïque, soit ecclésiastique, jouissant dans le comté d'une propriété de deux mille cinq cents francs de revenu, ou ayant en expectative une succession assurée de sept mille cinq cents francs, est apte à faire partie de la commission de la paix, à être juge de paix, et il lui suffit d'en manifester le désir pour qu'il soit nommé. Les juges de paix ou, comme on les appelle plus ordinairement en Angleterre, les magistrats (*magistrates*) exercent gratuitement des fonctions à la fois administratives et judiciaires, et, dans ces fonctions, ils opèrent tantôt seuls et tantôt réunis. Ils font tout ce qui est réservé chez nous à des fonctionnaires d'un ordre très-divers, soit aux maires, sous-préfets, préfets, conseils de préfecture, conseils généraux, soit aux juges d'instruction, juges de paix, commissaires de police, ainsi qu'à nos tribunaux civils, criminels et correctionnels.

Les *coroners* étaient autrefois les principaux fonctionnaires du comté en matière criminelle; aujourd'hui les fonctions de la justice criminelle ayant été entièrement attribuées aux juges d'assises et aux quarters-general-sessions des juges de paix, leurs emplois ont beaucoup perdu de leur importance. Ils consistent aujourd'hui : 1° à suppléer le shérif dans tous les cas où celui-ci ne peut pas agir; 2° à faire une enquête sur la mort de toute personne dont le décès ne semble point naturel. Les coroners sont nommés à l'élection, pour la vie et par les mêmes électeurs que les membres de la chambre des communes. Ils sont ordinairement au nombre de quatre par chaque comté.

L'ancienne division par hundred ou canton a perdu aujourd'hui à peu près toute son importance. Après le comté, c'est dans la paroisse que se trouve véritablement l'administration locale, et l'on peut dire à juste titre qu'il n'y a en Angleterre que la paroisse et le comté.

Le pouvoir souverain de chaque paroisse réside dans l'assemblée de tous ceux de ses habitants qui payent la taxe des pauvres, c'est-à-dire, comme toutes les propriétés mobilières ou immobilières sont assujetties à cette taxe, de

tous ceux qui possèdent une propriété quelconque. Cette assemblée se nomme vestry, et tout membre vestry-man, du mot *vestry*, qui signifie sacristie, vestiaire, parce que autrefois l'assemblée se tenait dans la sacristie et maintenant dans l'église même. Le principe étant que tous les vestry-men sont égaux entre eux, les décisions se prennent à la majorité des voix. Les obligations de la paroisse sont : 1° l'entretien du culte et le salaire du ministre; 2° les secours à donner aux pauvres ; 3° les constructions et l'entretien des chemins ; 4° la police du territoire. Des taxes correspondant à ces diverses obligations sont imposées à la paroisse, et à ces taxes correspondent à leur tour les administrateurs de la paroisse : ce sont les churchwardens ou gardiens de l'église, les overseers ou inspecteurs des pauvres, les surveyers of the highways ou surveillants des chemins, les clercs de vestry, ceux de paroisse, le bedeau et le sacristain.

Une différence fort importante à signaler entre les fonctionnaires de France et d'Angleterre, c'est que les premiers sont à peu près irresponsables, tandis que les autres le sont complétement, et que leur responsabilité est prouvée par de fréquents exemples. On a vu des ministres eux-mêmes frappés ainsi d'amendes énormes pour illégalités commises dans leurs fonctions. Tout Anglais peut, la loi à la main, obtenir le redressement d'un tort et une indemnité. Le ministre, par exemple, qui ordonnerait une arrestation illégale, le shérif qui l'exercerait, le directeur de geôle qui recevrait et garderait le prisonnier s'exposeraient à de ruineuses amendes. Même un employé des douanes qui fait mal à propos une visite domiciliaire chez un négociant, peut être condamné à des dommages-intérêts. Ce principe de la responsabilité sérieuse des fonctionnaires publics est pour beaucoup dans le sentiment qui est l'honneur et la force de l'Angleterre, le respect de la loi.

Une autre différence avec la France, c'est que sauf un petit nombre d'employés supérieurs, qui sont nommés directement par les ministres, presque tous les fonctionnaires de l'administration financière sont choisis exclusivement par leurs chefs.

Organisation militaire [1].

L'armée anglaise s'élevait, en 1850, à 123 768 hommes, sur une population de plus de 27 millions d'âmes; c'est un soldat sur 220 habitants, tandis que les autres nations fournissent : la Russie, un soldat sur 160 habitants; la Belgique, 1 sur 118; l'Autriche, 1 sur 90; la France, 1 sur 84; et la Prusse, 1 sur 77.

Cette infériorité a sa source dans la position insulaire de l'Angleterre, qui lui rend une grande armée inutile, dans l'aversion des Anglais pour tout ce qui se rattache à la vie militaire, dans la pensée profondément enracinée chez ce peuple, qu'une armée permanente est un danger pour la constitution, et que ce danger il faut le rendre le moins grand possible. Une profession si contraire à l'opinion publique n'attire point comme sur le continent les hommes les plus distingués du pays. On est soldat en Angleterre parce qu'on ne pourrait pas être autre chose, et on est officier parce que les grades s'achètent et se vendent. C'est un placement d'argent. Aussi l'armée anglaise n'a-t-elle pas précisément les soldats les plus honorés, et les officiers les plus capables.

C'est qu'en effet la composition des armées anglaises est totalement différente de celle des autres armées européennes : il y entre deux éléments tout à fait hétérogènes et incompatibles, deux classes d'hommes séparés par une ligne de démarcation infranchissable, *res dissociabiles*, comme dit Tacite ; d'un côté les soldats, de l'autre les officiers; le dernier degré de l'échelle sociale et le premier, ce qu'on appelle la populace et ce qu'on appelle l'aristocratie, l'aristocratie d'argent surtout, l'homme du peuple qui vend pour quelques shillings sa liberté dont il se reconnaît indigne en l'aliénant, et le fils du lord qui achète à grands frais le droit de commander à ces hommes. Car ce sont là les deux bases sur lesquelles repose la composition de l'armée anglaise, et elles sont, on le voit, en opposition complète avec les fonde-

1. Voy. sur cette question un écrit de sir Francis Head reproduit par la *Revue britannique*.

ments de notre organisation militaire. En France, le service sous les drapeaux est obligatoire pour tous, chacun doit satisfaire à la loi, et l'accession aux grades est un droit pour le mérite et la capacité. En Angleterre, au contraire, on proclame avec orgueil que chacun a le droit de servir ou de ne pas servir, selon qu'il lui plaît. A-t-on besoin de soldats, s'enrôle qui veut. A-t-on besoin d'officiers, les grades sont des commissions, en achète qui veut.

L'enrôlement se fait comme autrefois en France le recrutement, par un sergent enrubanné qui parcourt les villages escorté de deux ou trois soldats lui servant de témoins; il emmène au cabaret les réputations compromises de l'endroit, qu'il s'est fait indiquer d'avance, et même les gens brouillés avec la justice. Il fait boire le futur héros, lui met dans la main le *king's bounty* (cadeau du roi), shilling que lui donne par avance la munificence royale, et le lendemain celui-ci se réveille au corps de garde le plus voisin, où il a été transporté dans la léthargie de l'ivresse, ne se doutant pas souvent qu'il est devenu l'un des défenseurs de la patrie. Pourtant il a contracté devant témoins un engagement dont il n'a que quatre jours pour se dédire devant le juge de paix, en payant toutefois vingt shillings, somme que souvent il ne possédait pas avant l'enrôlement, et dont il dispense volontiers les magistrats d'exiger le payement. Recrues faites au cabaret, voilà de quoi se composent les neuf dixièmes de l'armée anglaise. Le reste, ce sont des enfants de troupes et des engagés volontaires, poussés à cette résolution désespérée par la misère ou le chagrin; ceux-ci fournissent les meilleurs soldats et la plupart des sous-officiers. Le soldat a reçu pour son engagement 3 liv. 15 sh. (à peu près 94 francs). On l'enrôle de 16 ans à 25, pas plus tard; plus il est jeune, mieux on le formera à la discipline. Il lui faut en outre une taille de 169 centimètres, 13 centimètres de plus qu'en France.

On retient le soldat sous les drapeaux par le bien-être matériel bien plus que par les sentiments d'honneur et de dévouement, qui toutefois naissent d'eux-mêmes à l'occasion, et que l'armée anglaise a plus d'une fois mon-

trés. La paye du soldat varie de 1 fr. 20 c. à 1 fr. 50 c. par jour, selon le nombre des galons qui marquent son ancienneté. Le sergent reçoit 3 fr., le sergent-major 3 fr. 60; on retient pour la nourriture, au maximum, 60 centimes. Le soldat anglais a par jour trois quarts de livre de viande, avec une livre de pain, et en marche une livre de viande, une livre de pain, une livre de pommes de terre et deux pintes de petite bière.

L'enrôlement est pour la vie; néanmoins on peut se racheter au bout de 15 ans pour 250 fr.; 20 ans de services ou des blessures graves donnent droit à une pension ou à l'admission à l'hôpital de Chelsea, fondé pour 600 soldats par Charles II, à l'imitation de notre hôtel des Invalides de Paris. Les autres retournent dans leur comté, où ils touchent leur pension, et où ils peuvent exercer toute profession ou commerce, malgré les statuts des villes, privilége dont ils usent rarement, préférant une vie oisive et paresseuse à l'imitation de celle des camps. « L'armée anglaise est donc sans métaphore, suivant l'expression d'un Anglais lui-même, le refuge de ceux qui n'en ont pas d'autre, et se compose du rebut de la société[1].... »

A côté du peu de considération qu'inspire le soldat, nous avons mentionné l'incapacité des officiers : ceux-ci, en effet, sont nommés et commissionnés par le roi, prérogative exercée constitutionnellement en son nom par le commandant en chef de l'armée. Il n'y en a guère qu'un tiers qui soit ainsi nommé. Dans ce nombre, il faut probablement comprendre les vingt emplois d'enseigne donnés tous les ans aux élèves qui sortent de l'école de Sandhurst, espèce de copie de notre école de Saint-Cyr. Admis à cette école après un examen superficiel, et payant, les fils d'officiers, 1000 francs, les autres 3000 francs, les élèves y restent deux ans, passent un examen de sortie, et les premiers choisissent les emplois disponibles.

Le reste des emplois, depuis le grade d'enseigne jusqu'à celui de colonel, se vend. Le jeune lord, car il n'y a guère

1. Sir Francis Head, *Revue britannique*, 1851.

que les jeunes gens les plus riches qui puissent acheter des commissions, peut recevoir à 16 ans l'emploi d'enseigne, qu'il a dû auparavant demander; il est instruit pendant quatre mois avec toutes sortes d'égards par un sergent; puis il achète un emploi supérieur, après que l'intervalle de temps fixé pour chaque grade est écoulé, ou qu'une dispense a été obtenue, ce qui est très-facile. La loi exige quatre ans de services effectifs pour devenir capitaine. Le jeune officier vend alors sa première commission, et ne la cède à un officier d'un autre régiment que s'il ne trouve pas d'acquéreur dans le sien. Le prix des emplois varie selon la fortune des prétendants, la situation personnelle du régiment, les colonies où il est envoyé, et les chances d'avancement. Dans les régiments des gardes les commissions sont d'un prix plus élevé que dans les régiments de ligne. Un grade y vaut parfois plusieurs centaines de mille francs; une commission de capitaine dans la ligne vaut rarement moins de 50 000 francs.

La solde des officiers est proportionnée à la solde des soldats; elle varie selon que le régiment reste en Angleterre ou va aux colonies et aux Indes. Voici le tableau de la solde des officiers dans ces deux cas :

	En Angleterre.	Aux colonies.
L'enseigne ou sous-lieutenant reçoit....	2 500 fr.	5 500 fr.
Le lieutenant.....	3 300	6 800
Le capitaine.....	5 200	10 200
Le major.....	7 000	18 000
Le lieutenant-colonel.....	10 000	27 000

Le colonel n'a pas une solde fixe. Il est propriétaire ou administrateur de son régiment; il reçoit du gouvernement une certaine somme pour l'entretenir et le tenir au complet, et obtient de ses fournisseurs une remise qui vaut environ 25 000 fr. en Angleterre, et plus du double dans l'Inde et dans les colonies. Comme ils sont généralement très-riches, ils mettent un certain amour-propre à l'entretien de leur régiment. On en a vu dépenser de leur bourse pour donner à leurs cavaliers des chevaux d'élite.

La hiérarchie militaire, de rigueur dans le service, dispa-

raît, hors du service, devant la hiérarchie nobiliaire, ce qui n'empêche pas les officiers de vivre sur un pied parfait d'égalité qu'ils ont organisé en système au moyen de la masse. La masse (*the mess*) est la contribution commune et égale que doit payer tout officier, de quelque grade qu'il soit, pour subvenir aux frais de logement, de nourriture et de table. Ils mangent ensemble et ne s'en dispensent qu'avec de grandes difficultés. La table est somptueuse, comme on sait que l'aiment les Anglais. Ils y dépensent beaucoup, ce qui nécessite une assez grande fortune; mais tout s'y passe convenablement, chacun occupant à son tour la présidence pendant une semaine. On y parle peu ou point de l'armée. C'est un salon de bonne compagnie où l'ivresse est proscrite comme étant le vice du soldat. L'officier qui a compromis sa dignité de gentleman est aussi bien mis en jugement que celui qui a manqué à ses fonctions militaires.

Aussi comprend-on facilement la ligne de démarcation infranchissable qui sépare l'officier du soldat. Les règlements eux-mêmes la consacrent. Un lieutenant fut cassé par un conseil de guerre pour avoir reçu deux sergents à dîner chez lui. L'officier apprécie et respecte le sous-officier, mais la moindre familiarité compromettrait son rang et sa dignité.

Lorsqu'un sous-officier est nommé enseigne, ce qui arrive bien rarement, quelquefois pour une action d'éclat, il se trouve réduit, pour ainsi dire, à l'état de paria, ne pouvant plus parler à ses anciens amis, et traité froidement par ses nouveaux collègues, dont il ne peut pas, la plupart du temps, partager les dépenses; aussi le soldat n'ambitionne-t-il le grade d'officier que pour s'aller faire oublier aux Indes et y amasser une fortune honnête.

Il y a dans l'armée anglaise trois grades seulement qui ne s'achètent pas : celui de major général, qui équivaut, en France, à celui de général de brigade; celui de lieutenant général et celui de maréchal. Ces trois grades sont conférés par le souverain pour services rendus au pays, et on n'y arrive que dans un âge très-avancé. Après ces grades, et im-

médiatement au-dessus de celui de colonel, vient celui de brigadier général, qui se peut également acheter. Une statistique récente nous donne ainsi l'âge des officiers généraux de l'armée anglaise :

Le maréchal duc de Wellington, commandant en chef..	81 ans et demi.
Les généraux (dont lord Anglesea, grand maître octogénaire de l'artillerie).....	de 88 ans à 68.
Les lieutenants-généraux.....	de 75 ans à 62.
Les majors-généraux.....	de 70 ans à 61.

Il y a quelque temps, l'âge moyen de 14 officiers généraux français de notre armée d'Afrique était de 43 ans et demi.

Telle est la composition de l'armée anglaise : des vieillards pour la commander. Pour commander sous eux des officiers, gradés par leur fortune ou par leurs intrigues, s'occupant beaucoup d'agréables réunions et peu des manœuvres militaires. Pour obéir, des soldats retenus au service par le bien-être matériel, soumis à la plus rude discipline et sans occasion d'acquérir la véritable instruction militaire.

Le souverain est, en Angleterre, le chef suprême de l'armée. Mais pour qu'il ne puisse abuser de ce pouvoir, c'est le parlement qui, chaque année, lui accorde le droit de réunir l'armée par le moyen d'une loi connue sous le nom de *mutiny act*, qui, à chaque session, renouvelle au souverain ses pouvoirs pour rassembler les troupes, commissionner les officiers, organiser la discipline comme il l'entend, et réprimer la mutinerie des soldats. Il peut instituer des cours martiales qui jugent leurs crimes; il a même le droit de forcer les officiers à se démettre de leurs commissions. Malgré cela, le souverain de l'Angleterre est le moins militaire de tous les princes, et de même que les fêtes anglaises se passent sans soldats, le roi y vit sans revues et sans parades. Dans un pays où la loi est tout, on n'aimerait pas à voir le chef de l'État sans cesse une épée au côté. Au-dessous du roi et sous son autorité immédiate, deux hauts fonctionnaires se partagent la haute direction de l'armée de terre : le commandant en chef chargé du personnel et de la discipline, qui a l'exercice réel de presque toutes les prérogatives royales (le souverain se contentant

d'ordinaire de sanctionner ses actes), et le secrétaire d'État de la guerre, qui réunit dans ses attributions l'organisation et les mouvements des troupes, l'administration et le matériel.

L'armée anglaise comprend, à proprement parler, trois armées.

1° L'armée de l'intérieur qui comptait en 1851 :

En Angleterre et en Écosse.....	38 843	hommes.
En Irlande.....	24 005	»
	62 848	»

2° L'armée occupée aux stations et aux colonies qui comptait :

En Europe et dans la Méditerranée.....	7 915	hommes.
En Asie.....	30 467	»
En Afrique.....	3 703	»
En Amérique, aux Antilles et aux colonies.	19 835	»
	61 920	»

La troisième armée est celle des Indes orientales, entretenue aux frais d'une compagnie de 3579 actionnaires, et qui comptait, en 1851, outre 20 000 hommes de troupes nationales, 180 000 indigènes, destinés à contenir une population de 80 000 000 de sujets immédiats et de 35 à 40 millions de vassaux. Il est inutile de mentionner ce nombre dans le chiffre de l'armée anglaise, puisque ces soldats ne peuvent être détournés de leur destination.

On compte en outre dans les trois royaumes unis :

30 000 pensionnaires ou invalides enrégimentés;
8 000 ouvriers des arsenaux de marine exercés de temps à autre;
13 400 hommes de yeomanry;
4 700 hommes de milice bien organisée dans les îles de la Manche;

et au besoin, dans les cas graves, une milice levée sur toute la surface du royaume, qui peut aller à 40 000 hommes.

L'armée anglaise comprend 110 régiments d'infanterie et 25 de cavalerie; ceux-ci étaient jadis au nombre de 26, mais l'un d'entre eux, cassé pour un acte de lâcheté au XVIIe siècle, n'a pas été rétabli. Il y a en outre 8 régiments

des gardes de la reine, dont 3 d'infanterie et 5 de cavalerie (*horse-guards*), dont nous mentionnerons plus loin les priviléges. Les régiments anglais sont moins nombreux que les nôtres. Ils ne sont qu'à dix compagnies, comptant chacune 5 sergents et 75 caporaux ou soldats, ce qui fait un total de 800 hommes. Par compensation, le cadre des officiers est bien plus rempli que chez nous; on y trouve, sans parler des officiers absents ou à demi-solde :

1 colonel;
1 lieutenant-colonel;
2 majors;
10 capitaines;
13 lieutenants, dont un adjudant instructeur;
8 enseignes ou sous-lieutenants;
1 quartier-maître;
1 payeur.

Puis viennent le sergent-major, les 5 sergents, les caporaux, les soldats.

Aux colonies et dans l'Inde, les régiments sont portés à environ 1050 hommes, et comptent un lieutenant-colonel et 10 lieutenants de plus.

Examinons maintenant les divers corps de l'armée anglaise.

Les officiers d'état-major ou du *staff*, sont plutôt en général d'habiles cavaliers formés aux exercices éminemment britanniques du *sport* que des officiers habiles et intelligents, capables de bien seconder les généraux, soit dans les comptes qu'il faut rendre, soit dans les reconnaissances qu'il faut faire. Plus zélés qu'expérimentés, ils sont loin de valoir les officiers d'état-major français. Il suffit, pour être admis dans le corps, d'un examen superficiel, l'unique condition pour y entrer étant d'avoir passé un certain temps dans des régiments de différentes armes.

Dans la guerre d'Espagne, en 1812, aux siéges de Badajoz, de Ciudad Rodrigo et de Burgos, l'armée anglaise ne comptait pas un seul mineur ni un seul sapeur; on fut obligé d'employer à cet effet des soldats d'infanterie, et leurs officiers servirent d'ingénieurs. En 1810, l'armée de

Portugal comptait 16 officiers du génie et 29 ouvriers militaires royaux dépourvus d'outils et n'ayant aucune idée du service de campagne. Wellington fut obligé d'improviser un corps du génie tout à fait insuffisant. Depuis lors, il mit tous ses soins à en faire un corps régulier; et il parut y réussir, mais le matériel ne tarda pas à être désorganisé après l'évacuation du territoire français par les étrangers. Expérience et matériel, tout manque donc aux Anglais sur ce point. Ils n'ont ni un système de campagne régulier, ni un seul modèle de fourgons uniformes, pas de méthode pour le placement des outils, pas de chevaux de trait, ni conducteurs, ni règlements de service. La seule chose qu'ils sachent, c'est jeter un pont sur une rivière avec des pontons amenés au bord de l'eau. Quant aux fortifications, c'est à peine s'il y en a en Angleterre, à Chatham, à Plymouth, à Portsmouth et dans quelques autres villes : la conception et l'exécution n'en sont pas très-habiles, mais elles sont entretenues avec soin.

L'artillerie de l'armée de terre est dans une situation meilleure. De 1794 à 1814, aucune artillerie européenne ne lui était supérieure pour l'organisation matérielle, la rapidité des évolutions et la justesse du tir. Après la paix de 1815, des réductions économiques vinrent la désorganiser; aussi aujourd'hui, pendant que l'armée belge peut disposer de 84 bouches à feu, l'armée prussienne de 492, l'armée russe de 1020, l'armée française de 3760, dont 500 pièces attelées, l'armée anglaise ne compte que quarante pièces attelées, dont le tiers est occupé en Irlande. Ce ne sont pas les canons qui manquent, mais les chevaux; les pièces sont aussi bonnes en Angleterre qu'en France; le peu qu'ils en ont sont meilleures que les nôtres et mieux tenues; l'attirail anglais est mieux peint, mieux soigné, mieux poli, mais plus lourd que le nôtre. Officiers et canonniers sont du reste exercés avec soin et manœuvrent régulièrement plusieurs heures par jour. Les officiers n'achètent point leurs commissions : ils sont nommés, les deux tiers par avancement et par droit d'ancienneté, l'autre tiers au choix du souverain, ou plutôt du commandant en chef de l'armée. Parmi

ces derniers sont les élèves sortant de l'école spéciale du génie et de l'artillerie établie à Woolwich, où se trouve aussi réunie dans un magnifique arsenal toute l'artillerie de terre. Chaque année, cent jeunes gens y entrent pour trois ans, après un examen superficiel où la théorie est presque entièrement sacrifiée à la pratique ; ils y étudient la physique, la chimie, le dessin, la géométrie descriptive, la levée des plans, peu ou point de mathématiques pures, mais sont en revanche occupés sur le terrain qu'on leur fait remuer. Comme ils sont presque toujours employés hors de l'Angleterre, les jeunes gens riches se soucient peu d'entrer dans ce corps ; ils abandonnent volontiers la carrière aux enfants de familles honorables mais peu riches, qui trouvent une compensation à un avancement toujours lent, dans une paye élevée qui est le double de la paye des officiers des corps ordinaires.

La cavalerie anglaise est supérieurement montée : on sait que certains colonels n'hésitent pas à prendre sur leur propre fortune pour équiper leur régiment, mais par cela même ses chevaux sont peut-être délicats, et elle ne rendrait probablement pas dans une longue campagne tous les services qu'on obtiendrait d'une cavalerie moins belle.

On n'a pas à faire le même reproche au fantassin anglais : il résiste parfaitement au choc ; s'il attaque avec moins d'impétuosité, il reste plus ferme à son poste. Il est assez adroit tireur, car il va chaque semaine aux exercices à la cible, où il est encouragé par des récompenses ; il y a même acquis une certaine supériorité, puisqu'on l'a vu en Espagne et à Waterloo combattre avec avantage sur deux rangs contre nos soldats qui en avaient trois. Cependant l'Angleterre n'a encore aucun corps à opposer à nos bataillons de chasseurs de Vincennes.

Nous verrons plus loin que l'armée anglaise est bien plus lente dans ses opérations que l'armée française, car n'ayan pas d'intendance, elle est forcée de traîner derrière elle son attirail d'approvisionnements de toutes sortes. Il en résulte qu'habitué à marcher lentement, le soldat anglais ne sait pas marcher ; c'est cependant avec les jambes plus en-

core qu'avec les bras que les victoires se gagnent. En outre le soldat anglais ne se bat pas volontiers à jeun, et une des graves préoccupations de ses généraux, c'est de le bien nourrir; il faut que son bissac soit bien garni, car c'est dans le bissac, dit spirituellement sir Francis Head, qu'est en grande partie le courage du soldat anglais. Le général Foy avait déjà fait cette remarque dans son histoire des guerres de la péninsule, en ajoutant par contre, que c'était presque toujours à jeun que l'armée française avait gagné ses victoires, la rapidité des mouvements au moment décisif ne laissant pas le temps aux vivres d'arriver ou d'être distribués. Le soldat anglais, il faut le dire, est une machine qui ne marche bien que quand elle est bien graissée. A force de faire l'exercice, il s'y forme, et le vétéran le fait comme une fonction naturelle; son engagement est pour la vie; il vit soldat et restera soldat; le Français au contraire, quitte le service aussitôt qu'il a fini son temps, aussi les sous-officiers se renouvellent-ils constamment, et ce mouvement empêche l'ennui de s'attacher à des fonctions éternellement les mêmes.

La manière dont se recrute l'armée anglaise a forcé d'employer pour elle une discipline de fer qui réprime sévèrement les moindres écarts du soldat. La mauvaise conduite ne lui fait pas donner son congé; on craindrait que l'exemple ne fût contagieux et encourageant. Le voleur est livré à l'autorité civile, déporté sept ans, et rentre après dans l'armée; tandis que chez nous tout délit qui souille l'uniforme entraîne la dégradation militaire. Le roi, comme on l'a vu plus haut, a un pouvoir discrétionnaire pour faire toute espèce de règlement et instituer des cours martiales. Toute latitude est laissée à l'arbitraire de ces cours pour infliger aux coupables les arrêts, la prison, le cachot, le fouet, qu'on applique au moyen d'un martinet à sept lanières, appelé, par le soldat, le chat à sept queues, et qu'on administre au condamné en présence d'un chirurgien chargé d'apprécier la dose que peut supporter le patient. Mais elles ne peuvent ordonner la mort ou la déportation que dans des cas prévus, comme complicité dans une ré-

volte, désertion, double enrôlement, négligence de faction, voies de fait envers un supérieur ou désobéissance ouverte. Elles sont, dans ces cas, autorisées à appliquer ces peines, mais n'y sont pas forcées. La peine du fouet excita, il n'y a pas longtemps, des discussions très-vives dans les assemblées parlementaires de la Grande-Bretagne et fut maintenue, malgré de philanthropiques supplications, sur la demande formelle de lord Wellington, de Napier et des autres militaires des deux chambres. Il est bon aussi de dire qu'en Angleterre l'État intervient dans l'instruction religieuse du soldat, lui fait observer le dimanche en le faisant assister au prêche et aux offices, et récompense, par des gratifications, ceux qui se recommandent par leur attention et leur bonne conduite; mais il n'est pas de prédication capable de corriger le soldat de son ivrognerie, qui lui est comme naturelle et que l'oisiveté de la paix ne fait qu'entretenir. La bonne conduite mène aux emplois de sous-officiers, presque jamais plus haut. Le soldat lui-même s'en soucie fort peu : on a vu pourquoi.

Les régiments des gardes (*horse-guards*) sont bien mieux composés que les autres; aussi ont-ils des priviléges assez considérables. La solde y est naturellement plus élevée. Ils ne sortent jamais de l'Angleterre, et ne tiennent garnison qu'à Londres, à Windsor et dans quelques autres grandes villes et résidences royales, ce qui fait que les charges y sont plus chères et occupées par des jeunes gens riches.

La milice est le recrutement de guerre et ne se lève que dans les cas tout à fait extraordinaires. Si chacun est libre de servir ou de ne pas servir, tous aussi, sans distinction, doivent veiller à la sûreté du territoire. C'est ainsi que se forme, sous les ordres des lords lieutenants, la milice des divers comtés. Tous les citoyens de 16 à 55 ans font partie de la milice; seulement, comme il ne faut qu'un certain nombre d'hommes, on tire au sort en commençant par les plus jeunes et en suivant certaines limites d'âge. Les officiers de la milice sont nommés par le lord lieutenant parmi les principaux propriétaires; il faut, pour que la milice

sorte de son comté, qu'il y ait une invasion étrangère ou révolte ouverte dans une partie du royaume.

La yeomanry est une espèce de garde nationale à cheval composée, comme la milice, de propriétaires et de fermiers, commandée aussi et organisée par les lords lieutenants pour prêter main-forte, dans le besoin, aux constables. Les yeomen s'assemblent parfois pour faire l'exercice, et égayent par des fêtes et des réjouissances leurs pacifiques réunions. Ils forment à peu près, en tout, 350 compagnies, c'est-à-dire 1200 officiers et 19 000 soldats.

Quant à l'administration militaire, elle est aux mains du secrétaire d'État de la guerre.

Nous avons vu quelle était la nourriture du soldat; il est également bien traité sous le rapport de l'habillement et vêtu d'une manière convenable pour supporter le froid et le chaud; on sait que son costume est l'habit rouge, avec lequel les romans de Cooper nous ont familiarisés; la forme et la couleur en sont invariables, ainsi que celles des shakos. Les Anglais aiment à garder le prestige du costume et blâment, avec raison, les Français, d'en changer si souvent.

L'armement du soldat est le même que partout : le fusil à baïonnette et le sabre pour le fantassin, le sabre et les pistolets pour le cavalier; la carabine en plus pour le dragon. Ces armes sont fabriquées avec soin et légèreté.

Les opérations d'une armée anglaise sont généralement conduites avec lenteur, parce qu'elle n'a point ce qui forme chez nous le corps de l'intendance. Aussi est-on obligé de confier le service des vivres à des commissaires de la trésorerie, qui sont, il est vrai, excellents pour la comptabilité, mais sur lesquels on ne peut toujours compter pour faire face aux dures nécessités du service actif. L'État fait marché avec le colonel pour fournir au régiment tout ce dont il a besoin, et celui-ci traite à son tour avec les fournisseurs moyennant une remise d'environ 25 000 francs. Les fournitures livrées sont reçues et contrôlées par les officiers comptables des régiments; les fournitures de vivres et d'habillements sont contrôlées par le soldat, qu'on

cherche à ne pas mécontenter dans l'intérêt du service et du recrutement. Pour ce qui est du soldat lui-même, pour s'assurer de son exactitude, de sa régularité et de sa présence au régiment, il y a des inspecteurs généraux qui ne tiennent pas lieu de nos intendants militaires.

A l'exception des horse-guards, tous les régiments peuvent être envoyés aux Indes orientales ou aux colonies. Ceux des soldats qui vont aux Indes en reviennent rarement; la guerre ou la maladie en déciment une grande partie; les autres restent soit de gré, soit de force : car le gouvernement recule devant un long et dispendieux transport, qu'il élude autant que possible.

Les autres régiments doivent rester au moins pendant dix ans éloignés de la mère patrie; ils vont passer trois ans dans la Méditerranée, à Gibraltar, à Malte ou aux îles Ioniennes. De là ils s'embarquent pour les Antilles ou la Guiane anglaise, où ils passent trois ans; ils en vont passer trois encore au Canada, et reviennent séjourner cinq ans en Angleterre, quand par hasard on ne les force pas à se rembarquer au bout de quatre ans, et parfois de trois.

Les résultats de ces continuelles pérégrinations sont plus fâcheux qu'utiles. Disséminés ainsi de tous côtés, les soldats se trouvent toujours et partout en petit nombre et réduits à une timide circonspection peu propre à former les bons officiers. Il n'y a guère qu'à Dublin qu'on peut voir réunis à la fois quatre à cinq mille hommes de troupes anglaises, et depuis trente-cinq ans on a peu habitué les officiers à d'autres manœuvres qu'à des exercices de parade.

On comprend facilement qu'avec ces transports continuels de troupes, la haute paye des officiers et des soldats, la demi-paye des nombreux officiers en congé, et les frais nombreux qu'occasionne un entretien coûteux, l'armée anglaise coûte annuellement à l'État une somme de 160 millions, c'est-à-dire environ 1350 francs en moyenne par soldat, dépense bien plus forte, toute proportion gardée que celle qui est faite par la France pour le même usage, mais que l'Angleterre peut plus facilement supporter, son armée étant trois fois moins forte.

Un bill récent vient de porter cette milice à 80 000 hommes. Cette mesure est d'autant plus nécessaire que le major général Beresford a démontré à la chambre des communes que, déduction faite des troupes nécessaires à la protection de l'Irlande, il ne reste en ce moment (mai 1852), pour défendre l'Angleterre contre une invasion que 39 172 hommes, dont 5029 de cavalerie à peu près inutiles dans le sud, à cause des clôtures qui entourent les champs et les routes. Mais quand on a distrait de cette petite armée les garnisons des forts, il ne reste presque rien, parce que ce n'est rien que 6280 soldats d'infanterie et quelques milliers de cavaliers pour arrêter une armée ennemie, fût-elle seulement de 30 000 hommes. Pour opposer 34 000 hommes à l'invasion, il faudrait abandonner tous les forts, c'est-à-dire commettre la plus grande faute militaire.

Le recrutement des marins anglais se fait d'une manière analogue à celui des soldats. Le gouvernement offre une prime qui va de 75 à 125 francs, et si le nombre des enrôlés est insuffisant, ce qui en temps de guerre arrive souvent, des hommes pourvus de commissions royales appréhendent au corps tous les individus réputés gens de mer, caboteurs, bateliers, rameurs et mènent ainsi à bord sur les vaisseaux de guerre pour le service de l'État, et l'écume des ports et le malheureux pêcheur, dont le travail est souvent insuffisant à l'entretien de sa famille. Ce système est connu sous le nom de *presse;* il n'est point de disposition de la loi qui en consacre la légalité; mais il est reconnu implicitement comme jouissant du droit de cité en Angleterre par prescription. En vain a-t-on cherché plusieurs fois à en diminuer les abus; il arrive même que des gens absolument étrangers au service de la mer sont enlevés, et l'*habeas corpus* qu'ils pourraient invoquer devient inutile, la nécessité qui les a fait emmener ne leur laissant pas le temps d'attendre le résultat de leurs réclamations. S'ils peuvent échapper aux chances des combats, ils sont licenciés pour toute récompense de leurs services. Sous Guillaume III, on voulut procéder autrement; on enregistra 30 000 gens de mer pour l'armement constant et régulier des flottes royales en leur accordant des

priviléges, mais en prononçant aussi des peines très-sévères contre ceux qui manqueraient à la sommation; cette mesure fut regardée comme vexatoire et inefficace, et abolie par un statut de la reine Anne.

Au bout de vingt ans de service, ou s'il a reçu de graves blessures, le marin est admis à l'hôpital royal de Greenwich, fondé par Charles II et entretenu aux frais de l'État, ou bien il touche une pension dans l'endroit où il est retiré. Il jouit de priviléges analogues à ceux des soldats de l'armée de terre; il a même cet avantage qu'il ne peut être arrêté pour dettes qu'à raison d'une somme supérieure à 500 francs, tandis que le chiffre fixé au soldat pour qu'il jouisse du même droit, n'est que de 250, ou moindre de moitié.

Les délits des marins ne sont pas arbitrairement punis par la couronne ou des cours martiales comme ceux des soldats, mais en vertu d'un code pénal résultant d'actes passés sous les règnes de Charles II, George II et George III. La discipline est en général assez dure, en harmonie avec la violence du mode de recrutement. Les châtiments corporels y sont fort en usage.

Le cadre de la marine anglaise n'est pas fixé par une loi, il est donc illimité au gré du pouvoir exécutif.

Les *cadets* de marine, reçus par l'amirauté anglaise à douze ou treize ans, quelquefois à onze, vont subir un premier examen à bord, naviguent et étudient pendant deux ans, passent un second examen et sont nommés *midshipmen*, grade correspondant à celui d'aspirant. Ils naviguent encore quatre ans avec ce nouveau grade, passent un troisième examen sur toutes les parties de la profession maritime et sur la manœuvre du canon; ils sont alors nommés *mates*, grade équivalant à celui d'enseigne, et qui les rend aptes à obtenir une commission de lieutenant. Les grades supérieurs à celui de *mates* sont ceux de *commander* (capitaine de frégate), *post-captain* (capitaine de vaisseau), *rear-admiral* (contre-amiral), *vice-admiral* (vice-amiral), *admiral* (amiral).

L'éducation de l'officier de marine anglais est avant tout pratique; c'est sur la mer qu'il s'est formé, c'est dans tout

bâtiment que monte un capitaine de vaisseau qu'il a trouvé une école. Notre école de Brest le fait sourire, car il a pour ainsi dire la théorie en horreur. Aussi un Anglais disait-il à un Français : « Il me semble que nous ayons dit de nos marins : ils seront hommes de mer avant tout, et savants s'ils le peuvent; et que vous au contraire, vous ayez dit : ils seront hommes de mer s'ils le peuvent, mais avant tout ils seront savants. »

L'avancement a lieu pour les deux tiers des places à l'ancienneté, pour un tiers au choix. Mais à partir du grade de capitaine de vaisseau inclusivement, toutes les nominations sont réservées à l'ancienneté. Aussi fallut-il, pour conférer à Nelson le grade de contre-amiral, donner ce titre à 80 officiers plus anciens que lui. Il résulte de ce système que l'Angleterre a un état-major naval fabuleux. En 1851, elle comptait 30 amiraux, grade qui répond en France à celui de maréchal, 45 vice-amiraux, 75 contre-amiraux, 500 capitaines de vaisseau, 850 capitaines de frégate, et 2300 lieutenants, dont 700 l'étaient avant 1815. On voit que le choix s'arrêtant aux capitaines de frégate, la jeune noblesse arrive promptement à ce grade et sort ainsi rapidement de la foule qui reste confinée dans les positions inférieures, mais qu'une fois ce poste suffisamment honorable acquis, elle s'arrête pour se perdre au sein de l'oligarchie dominante, dans l'égalité de sa caste.

Le système des demi-soldes est en vigueur dans la marine comme dans l'armée, soit sur la demande de l'officier, soit par suite du désarmement des vaisseaux. Ceux encore qui n'ont pas satisfait à certaines conditions de commandement à la mer, quand vient leur tour d'avancement, passent forcément à la retraite (*retired*).

Quatre choses contribuent puissamment à la force de la marine anglaise : les colonies, le commerce, le cabotage et la pêche; car la marine marchande constitue en matériel, en hommes et même en vaisseaux une réserve où, en cas de guerre, la marine militaire peut puiser à pleines mains. Or ces quatre choses ont pris en Angleterre une extension immense que montreront les chiffres des chapitres suivants.

Quant à l'effectif de la marine militaire, il est fort difficile à établir. Dernièrement un membre important des communes, M. Cobden, demandait que le ministère soumît à la chambre un état des forces navales de l'Angleterre, le chiffre des vaisseaux armés, en armement et disponibles, avec le nombre des hommes et des canons; le ministère a refusé. On ne peut non plus se fier ici à l'*Annuaire de la marine anglaise* et aux états officiels, parce que ceux-ci enregistrent un grand nombre de navires, glorieux vétérans de la grande guerre, qui comptent encore dans les rangs de la flotte, mais qui ne sont propres qu'à figurer comme curiosités historiques.

Voici qui est plus significatif. En 1851, avant la panique qui, cette année, a saisi l'Angleterre et vient de lui faire voter 80 000 hommes de milice et augmenter ou concentrer ses forces navales, les armements étaient les suivants en France et en Angleterre :

Nature et force des bâtiments en canons.	Angleterre.	France.
De 100 à 120 canons ou à trois ponts	7	2
De 90 à 100 canons ou à deux ponts	6	3
A deux ponts avec moins de 90 canons	7	1
Vaisseaux mixtes pourvus d'une machine auxiliaire à vapeur [1]	3	1
Total des vaisseaux de ligne	23	7
Frégates de 1re classe, 50 à 60 canons	6	4
Frégates de 2e classe et corvettes à batterie couverte	11	9
Corvettes et bricks	39	14
Frégates à vapeur mixtes (voiles et hélices)	4	1
Frégates à vapeur [2]	10	8
Corvettes et avisos à vapeur	47	37
Transports	16	18
Total	133	91

En outre, il y a dans les ports d'Angleterre en état de prendre bientôt la mer :

15 corvettes et frégates à vapeur à roues de 6 à 10 ca-

1. Les trois vaisseaux anglais *l'Ajax*, *le Blenheim* et *le Hogué* ont chacun 58 canons.

2. Au nombre de nos frégates à vapeur figurent les paquebots transatlantiques qui sont plutôt des bâtiments de transport que de combat.

nons, et de 300 à 550 chevaux de force; dans les ports de France 9;

4 bâtiments à roues de plus de 12 canons; en France 4.

L'Angleterre a 12 vaisseaux, frégates et corvettes à hélice d'une force réunie de 3980 chevaux et de 335 canons; la France 3 de 1450 chevaux et de 40 canons[1].

L'Angleterre a en armement 3 vaisseaux de ligne à hélice de 1800 chevaux et 310 canons; la France 3 de 1900 chevaux et 290 canons.

On voit la différence considérable qui existe entre la force des deux flottes sans voiles; la disproportion entre les matériels est encore bien plus considérable si l'on consulte le nombre des bâtiments désarmés que chacune des deux puissances tient en réserve; mais ce qui fait surtout notre faiblesse, c'est que nous n'avons pas derrière notre flotte de guerre l'immense flotte marchande, qui porte le pavillon anglais sur toutes les mers.

Les allocations votées cette année, 1852, pour le personnel de la marine accusent un chiffre de 39 000 marins, dont 2000 mousses et 11 000 soldats de marine.

CHAPITRE XXXIX.

SITUATION ÉCONOMIQUE.

§ 1. POPULATION.

CHIFFRE DE LA POPULATION. — RÉPARTITION DE LA POPULATION ENTRE LES DIVERSES PROFESSIONS. — ÉMIGRATION.

Chiffre de la population.

La population du royaume-uni, y compris les îles qui

1. Nous empruntons cette liste au journal *la Presse* du 24 janvier 1852. Il a omis de donner la force en canons d'un de ces trois vaisseaux, *le Phlégéton*. Je trouve dans cette liste une autre erreur : *le Charlemagne* est mentionné deux fois : une première fois comme vaisseau mixte armé, une autre fois comme vaisseau à hélice en armement.

avoisinent la Grande-Bretagne[1], était, d'après le recensement de 1841, de 27 041 031 âmes; d'après celui de 1851, de 27 738 094. Le mouvement de la population dans la Grande-Bretagne et l'Irlande est montré par le tableau suivant :

Années.	Grande-Bretagne.	Irlande.
1821.....	14 391 601	6 801 827
1841.....	18 720 394	8 196 597
1851.....	20 936 468	6 515 794

Les calculs faits avec le plus de soin donnent les chiffres suivants pour la population de l'Angleterre et du pays de Galles, aux XVIe et XVIIe siècles :

Années.	Population.	Années.	Population.
1600.....	4 811 718	1700.....	6 045 008
1630.....	5 600 317	1750.....	6 517 035
1670.....	5 773 346	1801.....	8 872 980

La population de l'île de Man est de 52 116 âmes; à Jersey, il y a 57 155 habitants; à Guernsey, 33 645.

Si l'accroissement, pour la Grande-Bretagne en particulier, était ramené à la proportion centésimale, c'est-à-dire si l'on représentait par 100 la masse de la population existant au commencement de chaque période, et par une fraction de 100 l'excédant de population trouvé à la fin de chaque période, on verrait que la population s'est augmentée

dans la période décennale	1801-1811	de	15,11	pour 100.
»	1811-1821	»	14,12	»
»	1821-1831	»	14,91	»
»	1831-1841	»	13,18	»
»	1841-1851	»	12,17	»

Ainsi, la proportion va sans cesse en diminuant. C'est néanmoins un accroissement bien supérieur à celui de la popu-

1. Les grandes divisions des îles britanniques sont : L'ANGLETERRE, *England*, qui ne comprend ni le pays de Galles, *Wales*, ni l'Écosse, *Scotland*; la GRANDE-BRETAGNE, *Great Britain*, renfermant l'Angleterre, le pays de Galles, l'Écosse et les îles voisines; le ROYAUME-UNI, *United-Kingdom*, renfermant la Grande-Bretagne et l'Irlande, *Ireland*; les *British Islands*, comprises dans la Grande-Bretagne, sont *Anglesey* qui maintenant est jointe au pays de Galles par un pont sous lequel les vaisseaux passent à pleines voiles, les *Shetland*, les *Orkneys* ou Orcades, *Man*, *Scilly* ou Sorlingues, *Jersey*, *Guernsey*, Alderney ou Aurigny, Sark, etc.

lation en France, qui, de 1837 à 1847, ne s'est augmentée sur une population de plus de trente-quatre millions que de 1 170 314 âmes ou de 3,41 pour 100 ; en d'autres termes, il faudrait aux deux pays pour doubler leur population, si la proportion actuelle subsistait, à la France 290 ans, à la Grande-Bretagne 80. Mais nous remarquerons que la proportion pour tout le royaume-uni est bien plus faible que pour la Grande-Bretagne seulement. De 1841 à 1851, l'augmentation pour le royaume-uni n'est, en dix ans, que de 697 063 ou de 2,57 pour 100, c'est-à-dire beaucoup plus faible que celui de la France. Ce chiffre si bas est dû à l'effrayante diminution de la population irlandaise.

Contrairement, en effet, à l'opinion reçue, cette population est bien loin de s'accroître; depuis dix ans, elle a perdu 1 659 330 âmes, c'est-à-dire ce qu'elle avait gagné en trente années, et elle est revenue à peu près au chiffre de 1821. La misère est pour beaucoup dans ce résutat, mais il faut faire aussi la part de l'émigration, qui enlève chaque année de cette malheureuse île un nombre immense de ses enfants. En 1841, il n'y avait que 21 552 Anglais émigrés en Irlande contre 284 128 Irlandais fixés en Angleterre. (Voy. plus loin l'émigration pour les colonies.)

Le nombre des femmes est de beaucoup supérieur à celui des hommes. Ainsi, en 1841, sur 100 personnes on comptait en Angleterre 48,83 du sexe masculin et 51,17 du sexe féminin. A Londres, il y a 152 240 femmes ou filles de plus que d'hommes ou de garçons. Une des causes de cette différence est encore l'émigration, qui emporte bien plus d'hommes que de femmes.

En 1849, il y a eu en Angleterre et dans le pays de Galles 141 883 mariages, sur lesquels 123 182 ont été célébrés d'après le rite anglican, 5558 devant le surintendant de l'état civil, 4199 selon le rite catholique, 8662 dans les autres communions chrétiennes, 53 entre quakers, et 223 entre juifs. Une remarque à faire, c'est le chiffre si peu élevé des mariages catholiques. Il montre combien sont exagérées, relativement aux progrès du catholicisme en Angleterre, les craintes des uns et les espérances des autres.

La population de Londres était

En 1841, de.....	1 948 369	habitants,
En 1851, de.....	2 359 640	»
Augmentation en dix ans.....	411 271	»

Paris n'a pas, Dieu merci! cette croissance effrayante. On y comptait,

En 1846.....	1 034 196	habitants,
En 1851.....	1 029 487	»
Diminution.....	4 709	»

Sa population n'est donc que $\frac{1}{35}$ de la population totale de la France, tandis que Londres renferme plus de $\frac{1}{9}$ de la population entière de la Grande-Bretagne.

Dans l'Angleterre proprement dite et dans la principauté de Galles, la mortalité était, en 1730, de 1 sur 31; elle a été, en 1841, de 1 sur 46. Elle était en France, en 1846, de 1 sur 42,51. Ce rapport est

En Norvége.....	de 1 sur 54;
En Russie.....	de 1 sur 26;
En Saxe.....	de 1 sur 34;
En Wurtemberg.....	de 1 sur 30.

La mortalité annuelle ne croît pas en proportion de l'accroissement annuel de la population. Le résultat trouvé pour la France est donc vrai aussi pour l'Angleterre. Dans les deux pays, la mortalité va en diminuant. Cette diminution s'explique, des deux côtés de la Manche, par les améliorations introduites peu à peu dans l'hygiène du peuple.

A l'hôpital de Londres, la moyenne de la mortalité a été, de 1845 à 1849, de 7,29 morts pour 100 malades; à l'hôpital de Saint-Bartholomée, de 7,28; dans la plupart des autres, de 10 pour 100; à l'infirmerie de Manchester, de 11,9 pour 100. Les renseignements nous manquent pour donner la mortalité de tous les hôpitaux de Londres. Dans les hôpitaux de Paris, la moyenne de la mortalité a été, en 1850, pour les neuf hôpitaux généraux, de 1 mort sur 11,3 malades; pour les six hôpitaux spéciaux, de 1 sur 17,42; moyenne générale, 1 mort sur 12,40 malades. On voit que cette moyenne est supérieure à celle de la plupart des hôpitaux

de Londres où la mortalité est de 1 sur 10. Un fait plus consolant encore pour nous, c'est la diminution croissante de la mortalité dans les quatre périodes décennales :

1804-1814	1 sur 5,35
1815-1824	1 sur 5,82
1825-1834	1 sur 8,00
1835-1844	1 sur 9,59
1850	1 sur 11,03[1]

Répartition de la population entre les diverses professions.

En 1831, cent habitants de la Grande-Bretagne pouvaient se répartir ainsi entre les diverses professions :

Agriculture	31,5
Commerce et manufactures	39,7
Autres états ou conditions	28,8

Dix ans plus tard, les chiffres étaient :

Agriculture	25,93
Commerce et manufactures	43,53
Autres professions	30,54

On voit que l'agriculture a presque perdu six pour cent. Au lieu d'occuper près du tiers des bras en Angleterre, elle n'en occupe qu'un peu plus du quart, et cette diminution va croissant. En trente années, le nombre des ouvriers agricoles a diminué d'un dixième, puisqu'il était en 1811 de 35,2, et qu'il n'est plus en 1841 que de 25,9.

En 1831, mille ouvriers agricoles n'avaient que 3174 personnes à nourrir; en 1841, ils ont à pourvoir à la subsistance de 3984 personnes. C'est là un fait économique de la plus haute importance, qui explique l'abolition des lois sur les céréales et la libre introduction des grains étrangers, décrétées par sir Robert Peel. Mais en face de ces chiffres, qui montrent la partie de la population occupée à produire les denrées alimentaires diminuant incessamment, et la partie de la population qui les consomme augmentant sans relâche, l'Angleterre a à voir s'il ne convient pas, pour sa sûreté, que ce mouvement de décroissance de la classe agricole, et ce mouvement ascensionnel de la classe manufacturière

1. *Compte de l'Administration générale de l'Assistance publique*, 1851.

s'arrêtent. L'Angleterre tend évidemment à devenir l'entrepôt et l'atelier de l'univers. Elle trafiquera, elle fabriquera pour lui, à condition qu'il la nourrisse. Mais est-ce là une situation sans danger? Il y a dix-huit siècles, Tacite se plaignait éloquemment de voir la vie du peuple romain à la merci des vents et des flots. Il est vrai que l'Angleterre croit les avoir enchaînés!

En Irlande, la population agricole est le double, toute proportion gardée de la population agricole de la Grande-Bretagne. On comptait qu'en 1831, mille Irlandais en nourrissaient 1522; en 1841, ils en nourrissaient 1511. On peut dire d'après ces chiffres que dans la Grande-Bretagne le travail de mille agriculteurs est égal à celui de 2636 en Irlande.

En suivant la même répartition qu'en Angleterre, on trouve en Irlande:

Pour l'agriculture	66,2
Pour le commerce et les manufactures	23,9
Pour les autres classes	9,9

On a pu, d'après le recensement de 1841, former le tableau suivant:

	Angleterre et Pays de Galles.	Écosse.
Négociants, trafiquants et manufacturiers	2 619 206	473 581
Ouvriers agricoles	1 261 448	229 337
Ouvriers non agricoles	673 922	84 573
Armée à l'intérieur	36 763	4 631
» au dehors et en Irlande	89 230	»
Marins	191 992	24 359
Clergé	20 450	2 956
Avocats, légistes, etc	14 155	3 185
Médecins	18 436	3 568
Autres professions libérales	123 878	18 099
Fonctionnaires publics	14 088	2 777
Fonctionnaires municipaux	22 125	3 085
Domestiques	299 048	158 650
Rentiers	445 973	58 291
Pauvres, prisonniers, aliénés	176 206	21 690
	6 006 920	1 088 782
Femmes, enfants	9 390 866	1 531 402
Total	15 397 786	2 620 184

Les fabriques de tissus occupaient en 1841, dans la Grande-Bretagne, 800 246 ouvriers; celles d'Irlande, 665 239. Ce nombre s'accroît annuellement en moyenne de 3,57 pour 100. Les mines de la Grande-Bretagne et les usines métallurgiques employaient 368 368 personnes, dont 118 233 pour l'extraction de la houille seulement; les mines d'Irlande n'en occupaient que 3096.

Émigration.

Le gouvernement n'intervient pas dans les émigrations. Pour les organiser et les encourager, il s'est formé des sociétés particulières qui, la plupart du temps, ne font que spéculer sur les malheureux qu'elles exportent. Néanmoins, le nombre des émigrants va chaque année croissant.

Années.	Émigrants.	Années.	Émigrants.
1830.....	32 000	1848.....	248 000
1840.....	91 000	1849.....	300 000
1847.....	258 000	1850.....	280 849

D'après les derniers relevés, ont émigré aux États-Unis seulement :

	Individus.
Anglais.....	28 533
Écossais.....	7 302
Irlandais.....	163 256
Total.....	199 091

La transportation des criminels est une espèce d'émigration d'un caractère différent. Elle enlève les moyens de nuire à une classe de gens dont les facultés, d'ordinaire actives et énergiques, peuvent servir au progrès de la société, si elles sont bien dirigées et appliquées avec sagesse. L'Australie est le lieu qui reçoit les malfaiteurs; cependant c'est un pays qui par sa situation et son climat n'est guère propre à l'agriculture; aussi, bien des personnes demandent-elles que l'intérieur du Canada lui soit préféré; les moyens de s'échapper y seraient tout aussi difficiles, et le travail y serait bien autrement productif. On a transporté

Années.	Individus.	Années.	Individus.
1825.....	1916	1840.....	2574
1830.....	3225	1841.....	939

total de ces dix-sept années, 48 712 individus, ou 2865 par an. En 1840, il y avait à la terre de Van Diemen 19 439 *convicts*. Un autre établissement a été fondé en 1824 aux îles Bermudes, il renferme 1000 transportés.

§ II. PRODUCTION.

AGRICULTURE; IMPORTATIONS DE BLÉ ÉTRANGER. — INDUSTRIE : TISSUS; MACHINES; HOUILLE; MÉTAUX. — SALAIRES. — L'EXPOSITION UNIVERSELLE. COMMUNICATIONS INTÉRIEURES ET CABOTAGE.

Agriculture; importations de blé étranger.

Il est possible qu'un petit pays, une colonie peu considérable, comptent, pour leur alimentation, sur l'importation du blé étranger; mais il n'en saurait être ainsi d'un État tel que l'Angleterre. Toute la marine du royaume-uni, fût-elle portée au double du chiffre des navires qui entrent en une année dans les ports anglais, ne suffirait pas à transporter le blé nécessaire à la consommation des habitants. Il ne faudrait pas moins que toute la marine du globe pour opérer le transport de la masse de denrées alimentaires que consomme le peuple anglais. On voit de quelle impérieuse nécessité est, pour l'Angleterre, le développement de son agriculture. Depuis 1811, la population a doublé; il faut que la production agricole ait fait dans le même espace de temps d'immenses progrès, car les importations étrangères ne sont qu'une bien faible partie de la quantité de blé nécessaire à la consommation générale. Mais ces progrès continueront-ils? L'agriculture marchera-t-elle du même pas que l'industrie? On peut en douter en voyant diminuer, relativement à l'accroissement général de la population[1], le nombre des bras qu'elle emploie, et croître dans une énorme proportion, l'importation des blés étrangers.

En effet, de 1801 à 1830, la moyenne du blé importé chaque année, est de 530 000 *quarters*[2], ce qui, dans les dernières années de cette période, n'ajoutait à la consom-

1. De 1811 à 1831, la population générale s'est accrue de 34 pour 100, et le nombre des familles employées à l'agriculture n'a augmenté que de 7 1/4 pour 100.
2. Le quarter égale, en hectolitres, 2,9.

mation annuelle de chaque habitant, qu'un peu moins de 7 litres. Cette addition quadruple en vingt ans, comme le montre le tableau suivant :

Années.	Quarters.	Addition à la consommation annuelle.		
1821-1830....	534 992,	environ	7	litres par habitant.
1831-1840....	907 638,	»	10	»
1841-1849....	2 588 706,	»	27	»

On voit que cette importation, malgré le chiffre élevé qu'elle atteint, ne peut nourrir qu'un nombre relativement bien petit d'habitants : dans la Grande-Bretagne seule, de 1830 à 1840, $\frac{1}{12}$ de la population[1] ; de 1841 à 1849, un peu plus du $\frac{1}{6}$. Si maintenant nous voulions constater les progrès réalisés dans la production agricole, nous arriverions aux chiffres suivants qui expriment le nombre d'habitants nourris, dans chaque période décennale, en plus de ceux auxquels l'agriculture avait fourni l'alimentation dans la période précédente.

Période décennale.	Individus nourris en plus.
1811 à 1820.....	1 914 316
1821 à 1830.....	1 869 371
1831 à 1840.....	1 573 591
1841 à 1849.....	184 426
Total.....	5 541 704

Ainsi, en quarante-neuf ans, la population de la Grande-Bretagne s'est accrue de 8 millions d'âmes, et la production agricole n'a augmenté que de manière à nourrir 5 millions et demi de nouveaux venus ! Et cela malgré l'usage croissant d'engrais très-énergiques, malgré tous les perfectionnements apportés aux instruments de labour, à la mouture des grains, à l'asséchement des terres, etc.

Ainsi, vers 1800, s'introduisit l'emploi des os réduits en poudre, ce qui donna lieu à une importation considérable d'os provenant des immenses troupeaux de l'Amérique méridionale, dont on se contentait jadis de prendre la peau,

1. On estime la consommation annuelle par personne à 6 bushels. Le *bushel* égale, en litres, 36,35 ; suivant d'autres calculs la consommation annuelle serait de 8 bushels ou de 291 litres.

la graisse et la corne, et dont on recueille maintenant soigneusement les os. Le guano, découvert en 1840 sur certaine partie des côtes d'Afrique et dans les îles de l'océan Pacifique, donne lieu aujourd'hui à une importation annuelle de plus de 80 000 tonnes. En beaucoup de comtés de l'est, la terre est d'une extrême fertilité; mais son niveau très-bas l'expose à des inondations qui fréquemment emportaient les moissons; les moulins à vent dont on se servait pour épuiser les eaux, étaient souvent paralysés et inutiles au moment où leur action eût été le plus nécessaire; on leur a substitué des moulins mus par la vapeur. Une force de dix chevaux et quelques boisseaux de charbon suffisent pour assécher 1000 acres de terre[1]. Le drainage a pour les eaux souterraines et filtrantes le même résultat, et nombre de terres marécageuses sont par là devenues d'excellentes terres à labour. Enfin l'étendue de la surface arable augmente tous les jours par les défrichements. Depuis 1760, l'agriculture a conquis 7 350 577 acres. Toutefois nous ferons encore remarquer ici qu'en 1827, on comptait 46 139 280 acres de terres en culture[2] ou près de deux acres par habitant; que, depuis cette époque, la population s'est accrue de plus de 6 millions, et que les défrichements n'ont ajouté à la surface arable que 718 657 acres; de sorte que, pour un consommateur de plus dont s'accroissait la population, la surface productive ne s'accroissait que de $\frac{1}{8}$ d'acre. Nous revenons donc toujours à la même conclusion, la disproportion croissante de la population et de la production agricole, c'est-à-dire la dépendance de jour en jour plus grande du peuple anglais, des nations étrangères, pour son alimentation.

Toutefois ce peuple, avec son expérience des choses de l'industrie et son habileté à appliquer les machines à toute espèce de travail, et son intrépide persévérance, n'est pas prêt de se rendre sur ce point. Beaucoup d'agriculteurs ont même cessé de maudire le *free trade*, comme en fera foi la lettre suivante écrite, en 1852, par un riche et habile cul-

1. Un acre égale, en hectare, 0,40.
2. Nous comprenons dans ces chiffres les prairies et pâturages qui sont d'une surface de 27 millions d'acres ou les 3/5 de tout le sol cultivable.

tivateur du comté d'Essex[1] : « Mon opinion sur le *free trade* est qu'il a, en dernière analyse, très-heureusement agi sur notre pays ; et, quoique l'abondance et le bas prix des aliments aient pesé lourdement pendant un certain temps sur l'agriculture britannique, la concurrence a tellement poussé aux améliorations, que je pense que nous battrons le monde pour le blé aussi bien que pour le calicot. »

On a beaucoup parlé de la diminution de chevaux que l'extension des chemins de fer produirait. Un comité de la chambre a même porté le chiffre des chevaux rendus ainsi inutiles, à un million ; de sorte que les prairies qui les nourrissent pourraient être utilisées pour la nourriture directe de l'homme par leur transformation en terres à blé, ce qui aurait l'inconvénient de diminuer les fumures, et par conséquent la fécondité du sol, ou mieux pour l'élève des bestiaux. Mais des chiffres positifs démentent ce résultat. Les chemins de fer, en multipliant les opérations commerciales, font refluer sur les voies latérales les chevaux qui ne sont plus nécessaires sur la voie principale. Il y a déplacement plutôt que diminution réelle. En 1823, il y avait dans la Grande-Bretagne, avant l'établissement des grandes lignes ferrées, 305 275 chevaux payant l'impôt (les chevaux de ferme en sont exempts) ; en 1849, il y en avait 317 319.

Au dernier siècle, l'Angleterre se suffisait à elle-même et pouvait même exporter du blé sur les marchés étrangers ; c'est à partir de la grande guerre contre la France que l'importation régulière a commencé. Mais l'aristocratie, qui possède tout le sol de l'Angleterre, voulant restreindre le plus possible cette importation pour n'être point forcée par la concurrence que le blé étranger ferait au blé indigène, de diminuer le prix des baux de ses fermiers, et par conséquent ses revenus, fit passer en 1815 un acte qui assura le monopole des marchés du pays au cultivateur anglais jusqu'à ce que le prix moyen du blé atteignît 80 shillings par quarter, et celui des autres céréales un chiffre proportionnellement aussi élevé. Nous avons dit précédemment comment cette

1. Cette lettre est insérée dans le numéro du 15 avril 1852 du *Journal des Économistes*.

législation a été modifiée (voy. p. 415); nous donnerons seulement ici le prix moyen du blé à diverses époques :

De 1760 à 1789,	la moyenne est de	45 à 46 sh.	par quarter.
De 1790 à 1799,	»	55 sh. 11 d.;	»
De 1800 à 1809,	»	82 sh. 2 d.;	»
De 1810 à 1819,	»	88 sh. 8 d.;	»
De 1820 à 1829,	»	58 sh. 5 d.;	»
De 1830 à 1839,	»	56 sh. 9 d.;	»
De 1840 à 1849,	»	55 sh. 11 d.[1]	»

Sous l'empire d'une pareille législation et avant même qu'elle fût établie, quand la population croissait avec rapidité et que l'importation étrangère était encore faible, la rente de la terre augmenta singulièrement; ainsi dans le comté d'Essex des fermes qui, avant la révolution française, étaient louées sur le pied de 10 sh. par acre, payèrent pendant la guerre, jusqu'à 45 et 50 sh.; il est vrai qu'au retour de la paix ce prix redescendit à 35 sh. et n'est plus maintenant que de 20[2]; mais c'est encore le double de ce qui était payé avant 1789. D'où il résulte que dans l'espace d'un demi-siècle la fortune de l'aristocratie territoriale a doublé[3].

Industrie : tissus; machines; houille; métaux.

C'est avec la mule-Jenny et la machine à vapeur que l'Angleterre a triomphé de Napoléon. Car c'est à ces puissants agents qu'elle a dû l'immense développement de son industrie et les trésors avec lesquels elle a tant de fois soudoyé la coalition de l'Europe contre nous.

Laine. — La laine d'Angleterre est généralement reconnue comme supérieure à celles des autres pays, en exceptant toutefois celles de Saxe et d'Espagne qui sont les meilleures. Avant 1660 l'exportation était permise; mais, à partir de cette époque, le gouvernement l'interdit sévèrement, pensant que, grâce à sa matière première, l'Angle-

1. 55 sh. 11 d. le *quarter* ou 69 fr. 90 c. les 290 litres répondent pour le prix du blé à 24 fr. 03 c. Le prix du blé à la halle de Paris est aujourd'hui (en mai 1852) de 25 à 28 fr. 50 c. l'hectolitre et demi.

2. 20 sh. par acre égalent 62 fr. 50 c. pour l'hectare.

3. Lord John Russel disait, il y a quelques jours : Si vous établissez un droit sur le blé étranger, un sixième de ce droit profitera au trésor, les cinq autres sixièmes aux landlords ou grands propriétaires fonciers.

terre aurait toujours la préférence pour les étoffes de laine. Ce ne fut qu'en 1825 qu'on reconnut qu'on avait fait un mauvais calcul, et la défense fut levée. Les fabricants français, se servant de la laine d'Angleterre, parvinrent bien, alors, pendant un moment, à surpasser les produits similaires de l'Angleterre; mais peu après nos voisins, stimulés, s'appliquèrent avec ardeur à reconquérir leur première supériorité et y arrivèrent bientôt, surtout pour les étoffes ordinaires et à bon marché. De 1820 à 1825, la moyenne des exportations d'articles de laine s'élevait par an à 1 064 441 pièces; de 1840 à 1845, époque où la défense d'exportation de la laine brute n'existe plus, la moyenne s'élève au double, à 2 128 212 pièces, valant de 5 à 8 millions de livres sterling. L'exportation de la laine, provenant des moutons anglais, a été, en 1849, de 11 200 472 livres[1], dont plus de huit millions pour la France et deux millions pour la Belgique. En 1839, le nombre des manufactures de laine pour tout le royaume-uni, montait à 1810; et le nombre des personnes de tout âge et de tout sexe qui y étaient employées à 86 411.

Les quantités de laine importées depuis le commencement de ce siècle vont toujours en augmentant:

De 1800 à 1810,	le chiffre varie entre	2 et 11	millions de livres;
De 1810 à 1820,	»	4 et 24	»
De 1820 à 1830,	»	9 et 44	»
De 1830 à 1840,	»	21 et 57	»
De 1840 à 1849,	»	57 et 76	»

On a calculé que l'Angleterre et le pays de Galles tiraient en 1800, de leurs moutons, 94 376 640 livres de laine produites par 19 millions de moutons; et qu'en 1828, il devait y avoir 25 millions de bêtes à laine. C'est une augmentation d'un tiers en vingt-huit ans.

La vapeur a été appliquée à cette fabrication : en 1839, on comptait, pour cette seule branche d'industrie, 888 machines de la force de 17 398 chevaux. La concurrence étrangère, qui est surtout à craindre sur cet article pour l'Angle-

1. La livre (*lb.*) ou *pound*, égale, en kilogramme, 0,453.

terre, empêchera sans doute les fabriques de laine de prendre l'essor qui est réservé à celles de coton.

Coton. — La progression dans la quantité des importations de matière brute est indiquée par le tableau suivant :

Années.	Importations.	Années.	Importation.
1785[1]....	17 992 882	1818.....	162 000 000
1800.....	56 010 732	1849.....	775 400 000

En 1828, on exportait pour 18 767 517 livres sterling de coton travaillé; en 1849, pour 26 771 432. Le prix des cotonnades a été toujours en diminuant; de 1830 à 1849, la réduction des prix est de moitié environ, et cependant ce qui coûtait 38 shillings en 1786 n'en coûtait déjà plus que 3 en 1830. La fabrication, en effet, se perfectionnait chaque année. En 1823, un ouvrier de quinze ans dirigeant deux métiers à vapeur pouvait tisser 7 pièces, chacune de 34 *yards*[1] en une semaine; en 1826, le même ouvrier dirigeant 4 métiers tissait 12 pièces de la même dimension et dans le même espace de temps; en 1833, assisté d'une jeune fille de douze ans, avec 4 métiers encore, il tissait 18 et même 20 pièces; en 1845, dans les mêmes conditions, il en tissait 22.

Ce fut en 1785 que la vapeur fut appliquée pour la première fois à cette industrie. En 1839 elle employait 1641 machines à vapeur de la force de 46 827 chevaux et 674 machines de la force de 12 977 chevaux, mues par l'eau. Le nombre des filatures en activité était alors dans les trois royaumes, de 1819; elles occupaient 259 336 personnes, sans compter les teinturiers, les imprimeurs sur étoffes, ceux qui travaillent aux métiers à la main, etc. Si l'on ajoutait encore à ce nombre les ouvriers de toutes les industries nécessaires à celle-là, on trouverait, dit M. M'Culloch, que la fabrication du coton fait vivre douze à treize cent mille personnes.

En 1804, le nombre des heures de travail par semaine était de 74; et avec le prix de son travail, l'ouvrier pouvait se procurer 117 livres de farine et 62 livres de viande; en

1. La machine à filer le coton de sir Richard Arkwright tomba dans l'usage public en 1785, et la première machine à vapeur de Watt est de la même année.
1. Un yard égale 914 millimètres.

1833, le même ouvrier ne travaillait que 69 heures, et, grâce à l'abaissement du prix des denrées alimentaires, il pouvait se procurer 267 livres de farine et 85 livres de viande. Ainsi il travaillait moins et était mieux nourri. L'abolition des lois sur les céréales a encore largement amélioré sa condition.

L'impression sur coton date de 1676; en 1830, on a imprimé 347 450 299 *yards* de coton, dix fois plus qu'en 1800.

Soie. — Les manufactures de soie sont fort anciennes en Angleterre; mais elles n'ont pris d'importance que très-tard. De 1815 à 1849, la quantité de soie importée alla de un à six millions de livres (lbs.). En 1824 on réduisit les taxes mises sur cet article; dès lors il y eut accroissement dans la consommation. La fabrication anglaise pour les soieries est plus coûteuse que la fabrication lyonnaise : aussi la contrebande a-t-elle pris un grand développement. Néanmoins l'Angleterre vend beaucoup de ses étoffes de soie à l'étranger; en 1830 pour 521 010 livres; en 1849 pour 998 334 livres. La France en a reçu, en 1847, pour 171 764 livres sterling. Cependant pour cette branche d'industrie, les manufacturiers anglais sont vaincus par la supériorité de goût des ouvriers français dans l'arrangement des couleurs et la disposition des dessins. On comptait en 1839, dans les trois royaumes, 263 manufactures en activité, lesquelles employaient 207 machines à vapeur d'une force de 2457 chevaux et 34 233 personnes.

Lin. — Le lin étant en Angleterre une production indigène, on ne peut calculer à l'aide des tableaux de douane, comme pour le coton et la soie, la quantité mise en fabrication. Jusqu'à la fin du dernier siècle, le lin était filé par les femmes dans leur ménage. Ce fut au commencement de celui-ci que des filatures mécaniques s'élevèrent dans le nord de l'Angleterre et en Écosse; c'est plus récemment encore qu'on a appliqué la vapeur à cette fabrication. En 1820, l'importation du lin en Angleterre n'était que de 376 170 cwts.[1]; elle a été en 1849 de 1 806 786. Le plus beau

1. Le hundred-weight (cwt.) égale 112 lb., égale en kilogrammes 50,78.

lin vient de France, qui exporte chaque année pour l'Angleterre de 30 à 40 000 pièces de batiste. En 1835, on comptait dans le royaume-uni 347 fabriques occupant 33 283 personnes.

Si nous récapitulons maintenant tout ce qui concerne les fabriques de tissus de la Grande-Bretagne, dont le relevé a été fait, nous aurons, pour les années 1835 et 1839, le tableau suivant, qui montre, s'il n'y a point quelque erreur dans les chiffres de 1835, que cette industrie aurait à peu près doublé en quatre ans.

1835.

	Nombre des fabriques.	Force des machines évaluée en chevaux-vapeur.	Ouvriers employés.
Coton.....	987	34 008	172 605
Laine.....	740	15 003	46 685
Lin.....	90	2 274	12 910
Soie.....	131	1 675	18 390
	1948	52 960	250 590

1839.

Coton.....	1819	59 804	259 385
Laine.....	1738	27 804	86 446
Lin.....	392	11 090	43 487
Soie.....	268	3 379	34 318
	4217	102 077	423 636

Un résultat très-digne de remarque, c'est que le rapport entre le chiffre des chevaux-vapeur et celui des ouvriers employés se maintient à peu près le même, et que par conséquent le développement de la fabrication à la mécanique ne réduit pas le nombre des bras utilisés.

Quincaillerie, plaqué. — C'est à Birmingham, dont la population s'est accrue de 150 pour 100 en quarante ans, que s'est concentrée cette fabrication. Le prix des objets fabriqués a diminué, de 1812 à 1832, en vingt ans, de 40 pour 100 au moins. L'exportation, en 1820, était d'une valeur de 949 085 livres sterling; en 1849, elle s'élevait à 2 201 315 livres.

Beaucoup d'articles de cette fabrication sont exécutés à Birmingham, non pas dans de vastes usines, mais par un grand nombre d'ouvriers travaillant pour leur compte, comme beaucoup de nos ouvriers en soie de la fabrique lyonnaise. A Birmingham et dans son district, les choses se passent ainsi : un capitaliste élève une vaste construction contenant un grand nombre de chambres et ayant une machine à vapeur qui correspond avec chacune de ces chambres. L'ouvrier qui a reçu une commande pouvant l'occuper huit jours, un mois, etc., loue pour ce temps une ou plusieurs de ces chambres, et peut ainsi, sans capital, être à la fois ouvrier et patron. Il serait à souhaiter que de pareils établissements se formassent en France. Car le service si souvent parasite des intermédiaires ou courtiers deviendrait ainsi inutile.

La coutellerie se fabrique surtout à Sheffield; le plaqué dans cette ville et à Birmingham. Cette dernière industrie a pris un grand développement à l'intérieur, à cause de l'impôt qui frappe les objets d'or et d'argent. On exportait en 1827 en articles de plaqué, joaillerie et horlogerie, pour 169 456 livres sterling; en 1849 on en a exporté pour 233 058 livres sterling.

Acier.—Depuis quelques années cette industrie a pris à Sheffield une très-grande extension. En 1835 cette ville comptait 56 fourneaux destinés à cette fabrication; aujourd'hui elle a 62 établissements contenant 554 fourneaux. Les $\frac{5}{6}$ du fer qu'elle emploie viennent de l'étranger, car les fers anglais ne donnant que d'assez mauvais acier, on tire une grande quantité de matière première de Suède, le seul pays dont le fer se transforme aisément en aciers excellents. En 1814 l'exportation de l'acier brut n'était que de 323 tonnes[1], elle a été en 1849 de 8095 tonnes, dont 5216 pour les États-Unis.

Verrerie.—Cet article a été frappé d'un droit très-élevé jusqu'en 1845. Cependant depuis 1789 la production a doublé. En 1845 on diminua l'impôt, ce qui permit aux fabri-

1. La *ton* (20 hundred-weight) égale, en kilogrammes, 1015,649.

cants de baisser leurs prix. Dès lors le commerce de la verrerie a pris une extension considérable.

Machines.—C'est ici le triomphe de l'Angleterre. Aussi la valeur des machines exportées a-t-elle été croissant, depuis 1822, où elle était de 116 220 livres, jusqu'à 1847 où elle est montée à 1 263 016 livres. Mais depuis lors elle diminue: 817 656 livres pour 1848, 700 631 pour 1849. L'état troublé de l'Europe depuis 1848 est sans doute pour quelque chose dans cette diminution. Mais disons aussi que depuis l'exposition de 1844 où pour la première fois l'industrie française se montra préoccupée d'une manière sérieuse de se former un puissant outillage, la France trouve en grande partie chez elle les machines qu'elle achetait auparavant à l'Angleterre. Depuis 1843 l'exportation des machines anglaises n'est soumise à aucun droit.

Fer. — Les hauts fourneaux de l'Angleterre et du pays de Galles produisaient :

En 1740,	17 350	tonnes de fer;	En 1823,	442 066	tonnes de fer.
En 1796,	124 879	»	En 1840,	1 500 000	»
En 1806,	250 000	»	En 1848.	2 093 736	»

A la première époque le nombre des hauts fourneaux était de 59, à la seconde de 626.

Étain. — C'est dans le Cornouailles que l'exploitation est le plus active. Le nombre de tonnes d'étain produit par les mines de ce comté ont été :

En 1750,	2876 tonnes.	En 1825,	4170 tonnes.
En 1800,	2522 »	En 1834,	4180 »

Les importations et les réexportations d'étain étranger étaient :

1820.....	import.	1 309 *Cwts.*,	export.	3 047 *Cwts.*
1849.....	»	35 826 »	»	8 940 »

La quantité d'étain anglais exporté était, en 1820, de 25 852 cwts.; en 1849 de 35 292 cwts.

Cuivre.—Il est aussi exploité surtout dans le Cornouailles. En 1771 les mines de ce pays en produisirent 2347 tonnes; en 1848 elles en donnèrent 12 870. La valeur de la produc-

tion de ce métal dans le royaume excède 1 million de livres sterling, le double de la valeur produite au commencement de ce siècle. Après l'Inde, c'est la France qui consomme le plus de cuivre anglais.

Houille.—L'Angleterre en produit d'immenses quantités, et cette denrée de vil prix a été pour elle une source de plus solide richesse, que les mines d'or du Pérou ou que les diamants de Golconde. Les plus précieuses inventions d'agents mécaniques n'eussent en effet exercé qu'une faible influence sur la production, sans cette houille qui donne la vie aux machines en leur donnant la force. Qu'on veuille bien se rappeler que 36 litres de houille brûlés sous une chaudière à vapeur produisent une force qui en quelques minutes enlèvera 91 000 litres, d'une profondeur de 105 mètres. Or pour accomplir le même ouvrage il faudrait les bras de 20 hommes, travaillant, avec une pompe ordinaire, un jour entier. C'est-à-dire que l'on fait avec quelques sous de houille ce qui coûterait, en employant des hommes, plus de 60 francs. Aussi les produits manufacturés ont-ils baissé de prix dans une proportion énorme, et la baisse de prix ayant accru la demande, le nombre des ouvriers, qu'il semblait que l'emploi de la vapeur dût restreindre, a augmenté.

Dans l'ancienne méthode d'exploitation des houillères, on n'osait de peur du feu grisou, pousser trop loin les galeries, et pour soutenir les plafonds on laissait des piliers de houille, qui faisaient rester dans la mine 40 ou même 50 pour 100 du charbon qu'elle contenait. Avec la lampe de Davy on peut maintenant pénétrer partout; et un système d'étais avec des madriers de bois, a permis de ne rien laisser dans la mine de ce qu'il y avait à prendre.

En 1819 il a été transporté par mer, dans les différents ports du royaume-uni, aux colonies, ou à l'étranger, 4 365 040 tonnes de houille. En trente ans cette industrie s'est augmentée de 160 pour 100, car les chiffres de 1849 donnent 11 380 745 tonnes, dont 2 410 959 tonnes pour l'exportation étrangère. Mais toute la houille anglaise ne se rend pas par mer aux lieux de consommation. Les canaux intérieurs, les chemins de fer en portent à l'intérieur des quantités considé-

rables. La seule industrie du fer doit en consommer 10 millions de tonnes par an. Le prix est encore aujourd'hui à peu près le même qu'en 1801, 10 shillings la tonne.

Sel.—Le Cheshire et le Staffordshire en produisent abondamment. En 1849 on en a exporté 18 604 907 *bushels;* c'est plus du double de ce qu'on exportait en 1827. La consommation intérieure dépasse 12 millions de bushels. Avant 1825 il y avait un impôt sur cette denrée; on l'a aboli en cette année, et le prix du sel a depuis lors diminué de moitié. Aussi la consommation s'est-elle accrue, en cinquante ans, de 470 pour 100.

Salaires.

De 1821 à 1836, à Londonderry le salaire des tailleurs et des charpentiers tomba de 20 sh. à 16; celui des maçons de 20 à 18; celui des cordonniers de 15 à 12 sh. ½, celui des ouvriers agricoles de 10 à 7. A Manchester le salaire des maçons, entre 1821 et 1832, descend de 24 sh. à 18. Celui des tisserands de Manchester, de 1814 à 1825, tombe de 15 ½ à 6 ½; à Glasgow, de 1814 à 1831, il varie de 13 à 6; à Arbroath de 16 à 12; à Bolton de 24 à 5 ½; à Barrowford, de 26 sh. à 5 sh. 4 d. Dans le Middlesex les laboureurs perdent en 20 ans un tiers, ils n'ont plus que 12 sh. au lieu de 18.

Les compositeurs et les matelots sont les mieux payés; les premiers, de 1810 à 1836, à Londres, ont gagné chaque semaine, ceux des journaux du matin, 48 sh., et ceux des journaux du soir, 43 sh. ½; la paye des marins employés au commerce transatlantique varie, de 1820 à 1830, entre 50 et 60 sh.; pour ceux qui sont employés au commerce de la mer Baltique, la solde ne dépasse pas 60 sh., mais elle ne va qu'une fois au-dessous de 55. On voit qu'en général il y a diminution sur les salaires. Mais le prix du blé ayant baissé dans une proportion plus forte, puisqu'il était en 1801 de 110 sh. 5 d., et qu'il n'était plus en 1836 que de 48 sh. ½, il y a progrès et amélioration; car ce n'est pas le taux élevé des salaires qui fait le bien-être des ouvriers, mais le rapport favorable du taux du salaire avec le prix du

blé. Qu'importe que l'ouvrier reçoive moins au bout de la semaine, si avec ce qu'il reçoit il peut se procurer en plus grande abondance les choses nécessaires à lui et aux siens! Il n'y a pas en effet que le prix du blé qui ait diminué, celui des vêtements, par exemple, a baissé dans une proportion encore plus forte. Ils sont meilleurs et bien moins chers qu'autrefois. En somme, par conséquent, la condition de l'ouvrier s'est améliorée, et l'institution des caisses d'épargnes, bien plus fortement constituée en Angleterre que chez nous, est une précieuse ressource pour les temps de chômage, plus rares au reste chez nos voisins qu'ailleurs, parce qu'ils ont plus de marchés différents ouverts devant eux.

L'exposition universelle.

En terminant ici ce que nous avons à dire de l'industrie anglaise, rappelons qu'à la grande fête de l'industrie universelle, qui pendant six mois a amené chaque jour au palais de cristal une foule immense partie de tous les points du globe[1], l'Angleterre a tenu le premier rang que personne ne songeait à lui disputer, et que sur 172 médailles de première classe (*council medals*) décernées par le jury aux exposants de toutes les nations, elle en a obtenu à elle seule 79. Cependant elle a vu avec étonnement se placer à côté d'elle une rivale qu'elle croyait moins en état de soutenir le combat dans cette lutte pacifique du travail. La France a reçu 56 médailles de première classe; 23 de moins que l'Angleterre, il est vrai, mais 19 de plus que tous les autres pays réunis, et proportionnellement au nombre respectif des exposants, plus que l'Angleterre même. Eu égard en effet à ce nombre, la France a eu 60 récompenses sur 100 exposants, l'Angleterre 29, les autres pays 18. Pour les médailles de seconde classe, l'Angleterre en a eu 1244, les étrangers 1632; pour les mentions hono-

1. Le palais de cristal élevé dans Hyde-Park avait, dans sa plus grande longueur, 1851 pieds anglais pour rappeler le chiffre de l'année de l'exposition. La largeur était de 408, sans compter une addition considerable faite sur le côté septentrional; la hauteur au centre du transsept de 108; la surface de 772 784 pieds carrés, ou environ 19 acres. On a employé à sa construction 4000 tonnes de fer. Il fut visité par 6 170 000 personnes. La recette totale s'éleva à 505 107 livres sterling.

rables : à l'Angleterre 746, aux étrangers 1326. Ceux-ci n'occupaient que les $\frac{2}{5}$ des places réservées aux exposants et eurent en somme les $\frac{3}{5}$ des récompenses. Il faut dire aussi qu'ils n'avaient naturellement envoyé que leurs plus beaux produits, tandis que les exposants anglais avaient fait un choix bien moins sévère. La supériorité de l'Angleterre fut nettement reconnue pour les machines, les métaux, le verre, certaines porcelaines; l'Angleterre eut plus de prix que n'en emportèrent tous les étrangers réunis[1]. Pour les tissus, les beaux-arts et beaucoup d'industries particulières, les étrangers eurent les $\frac{3}{5}$ des récompenses sur $\frac{2}{5}$ laissés aux Anglais, et ils en eurent quatre fois autant que ceux-ci (988 sur 262) pour les matières premières et les denrées alimentaires. Ceci est grave parce que ces chiffres s'accordent avec ceux que nous avons déjà donnés et qui tous tendent à montrer que l'Angleterre cesse d'être un pays agricole, pour devenir une immense manufacture.

Communications intérieures et cabotage.

Les Anglais disent *time is money*, le temps est de l'argent. Nul peuple, en effet, n'économise le temps plus parcimonieusement, et nul ne tire de cette économie plus d'avantages matériels. Une chose qui excite au plus haut point l'admiration des étrangers en Angleterre, c'est la facilité des communications. Depuis le commencement de ce siècle, on a apporté à tout le système de viabilité du pays d'immenses perfectionnements; et aujourd'hui il est sillonné, dans tous les sens, de grandes routes, de canaux et de chemins de fer. Cette facilité de communications est pour beaucoup dans la réduction du prix de toutes les denrées. Qu'on jette, en effet, les yeux sur une grande carte d'Angleterre, et on verra qu'au sud du comté de Durham il n'y a pas un seul lieu qui se trouve à plus de 24 kilomètres d'un canal ou d'un cours d'eau navigable; que presque tous s'en trouvent à moins de 16; et que du cœur

1. Il faut dire aussi que le jury fit la part très-belle à l'Angleterre en accordant 88 médailles de première classe ou plus de la moitié aux machines, c'est-à-dire à l'industrie essentiellement anglaise.

de chaque ville manufacturière part un canal qui rend très-faciles les communications avec toutes les parties du royaume et avec les ports. De sorte qu'à la porte même des manufactures on débarque les matières premières, ou on embarque les objets fabriqués, sans frais, ni perte de temps, ni avaries, toutes choses qui, chez nous, amènent une élévation considérable dans les prix de revient et de vente. De là les droits dont nous sommes obligés de frapper les produits similaires des autres pays, pour protéger la fabrication nationale, plus chère que la fabrication anglaise. La taxe mise sur le fer étranger à l'importation fait perdre ainsi, chaque année, à notre agriculture seulement, plus de 25 millions, qu'elle paye de trop aux maîtres de forges indigènes.

Routes.—En 1818, les rues pavées et les routes formaient, dans l'Angleterre et le pays de Galles, une étendue de 114829 milles; en 1829, les routes à barrières avaient une longueur de 20875 milles; et, en Écosse, de 3666 milles. Dans ce dernier pays, ainsi qu'en Irlande, les voies de communications ont reçu de grands perfectionnements. Beaucoup ont été construites d'après le système de Mac Adam, et aujourd'hui, sur les routes qui avoisinent Londres, les voitures font d'ordinaire 16 kilomètres à l'heure; c'est moitié seulement de la vitesse de nos chemins de fer, et cependant le nombre les accidents diminue.

Chemins de fer.—Mais ce sont surtout les chemins de fer qui ont produit la révolution économique que nous signalons. On avait déjà, dès le XVIIe siècle, pour l'exploitation des mines de Newcastle, des chemins de fer en bois. En 1767, on substitua le fer aux rails en bois. Jusqu'au commencement de ce siècle, ces voies ne servirent qu'à des exploitations particulières. Le premier acte par lequel le parlement soit intervenu dans la construction d'un chemin de fer est de 1801. Depuis cette époque, 1111 actes ont été passés, dont 615 pour la création de lignes nouvelles[1]. La première sur laquelle on

1. Un fait curieux, c'est que, pour obtenir leur *act of incorporation*, c'est-à-dire la reconnaissance officielle et la sanction de leur société, seize lignes seulement ont dépensé, à acheter des voix au parlement, la somme de 17 089 200 de francs. On voit que si les juges au parlement coûtent cher, ils rapportent aussi d'assez jolis bénéfices. Nos mœurs parlementaires n'en étaient pas venues là.

ait transporté des voyageurs, fut celle de Liverpool à Manchester, ouverte en septembre 1830. De 1826 à 1830, la moyenne des sommes que le parlement a autorisé diverses compagnies à réaliser pour la construction de chemins de fer, est de 816 846 livres pour chaque année; de 1846 à 1850, la moyenne annuelle s'élève à 47 567 355 livres. On avait construit et on exploitait, à la fin de 1849, dans les trois royaumes, 5996 milles de railways, dont 494 pour l'Irlande, et 846 pour l'Écosse, lesquels représentent un capital de 197 500 000 livres sterling. Au 29 juin 1850, la longueur des lignes ouvertes était:

En Angleterre, de.....	4901 milles.
En Écosse, de.....	891 »
En Irlande, de.....	515 »
Total.....	6307 milles.

Ce chiffre s'est élevé, au 31 décembre, à 6621 milles; longueur totale des lignes autorisées, 11 980 milles.

On a transporté, dans l'année 1849, plus de 60 millions de passagers, près du double du chiffre de 1845; tandis que par les autres moyens de transport il n'en a été transporté que 11 200 000. L'année 1850 a donné 72 854 422 voyageurs. La vitesse est telle, sur certaines lignes, que la distance d'Exeter à Londres, 312 kilomètres, est franchie en 4 heures $\frac{1}{2}$, et celle de Londres à Liverpool, 338 kilomètres, en 6 heures. C'est 69 kilomètres $\frac{1}{3}$ à l'heure sur la première ligne, 56 $\frac{1}{3}$ sur la seconde, et déjà commerce et voyageurs trouvent qu'il y a trop de lenteur. Cette vitesse n'est pas acquise aux dépens de la sûreté des voyageurs. Si nous ne comptons pas les morts par imprudence, il y a eu :

En 1848,	1 voyageur tué sur	6 440 087, et	1 blessé sur	452 818;
En 1849,	1 »	12 768 308, et	1 »	760 018;
En 1850,	1 »	6 071 202, et	1 »	426 049.

Les chemins de fer anglais sont tous entre les mains des compagnies. Ils ont rapporté en 1849 (l'année financière finissant au 30 juin) 11 200 001 livres; on estime que pour 1850 la recette aura été de 13 millions de livres sterling.

Canaux. — Le premier canal important fut construit en

vertu d'un acte de 1755; il commençait à la rivière de Mersey et allait à Gerrard's Bridge et Sainte-Hélène. Quatre ans plus tard (1759), le duc de Bridgewater obtint l'autorisation d'établir un canal souterrain qu'il fit creuser à ses frais de Worseley à Manchester, et qui est encore regardé comme un des plus beaux et des plus hardis ouvrages de ce genre. Le duc y gagna une fortune immense en même temps qu'il enrichit tout le pays. Ce succès donna une puissante impulsion. Au commencement de ce siècle fut construit le canal Calédonien, long de 6 milles et demi, et qui a coûté 1 149 613 livres. En Grande-Bretagne, les canaux forment une étendue de 2200 milles environ, et les rivières navigables ont une étendue de 1800 milles. De sorte que le développement de la navigation intérieure est de plus de 4000 milles. En Irlande, où l'on a négligé beaucoup les facilités naturelles qu'offrait le pays pour la construction des canaux, ceux-ci n'ont qu'une longueur de 300 milles; les rivières sont navigables sur 200 milles de leur parcours.

Bateaux à vapeur. — Après des essais tentés pendant plus d'un siècle par diverses personnes pour trouver un autre propulseur que le vent, Fulton construisit enfin et fit manœuvrer sur l'Hudson, en 1806, son bateau à vapeur[1]. Le premier vapeur qu'on ait vu en Angleterre fut en 1811, *la Comète*, qui avait une force de trois chevaux et faisait sur la Clyde le service des passagers. En 1813, on construisit pour le même service *l'Élisabeth* de 8 chevaux de force et *la Clyde* de 14. Dès lors la révolution dans la navigation commença et elle n'est pas encore finie.

En 1849, le commerce a employé dans le royaume-uni et les colonies: 1276 bateaux à vapeur jaugeant 173 580 tonnes; c'est en 1848 qu'on en a construit le plus : 128, jaugeant 16 476 tonneaux. Presque tout le commerce, avec les ports de l'Europe occidentale et septentrionale, se fait maintenant par bateaux à vapeur, et des départs à jour fixe ont lieu de l'Angleterre pour toutes les parties du monde. Deux fois par mois les lettres parties de la Grande-Bretagne arri-

1. Papin, dès la fin du XVIIe siècle, avait également construit et fait manœuvrer sur une des rivières d'Allemagne un bateau à vapeur.

vent dans l'Inde, une fois par mois en Chine. La malle de l'Inde passait il y a encore quelques années par le détroit de Gibraltar, elle passe maintenant par Marseille, ce qui lui fait gagner de 4 à 6 jours, la distance jusqu'à Malte étant plus courte par Marseille de plus de 1000 milles que par Falmouth et le détroit; mais l'Angleterre cherche à lui ouvrir une autre route par Ostende, l'Allemagne et Trieste. La malle de l'Inde a transporté en 1834 de l'Inde en Angleterre, 158 933 lettres, journaux, imprimés, etc., et de l'Angleterre dans l'Inde 105 739. Les chiffres de 1849 sont : pour l'aller 660 132, et pour le retour 1 134 896, au total 1 795 028, ou près de sept fois plus. Entre le Caire et Suez, l'Angleterre a établi un service de dromadaires, elle voudrait y construire un chemin de fer qui permettrait de faire en 4 heures la traversée du désert. Un canal de grande communication entre la mer Rouge et la Méditerranée servirait mieux, peut-être, les intérêts de toutes les nations européennes.

En 1849 il y a eu pour le cabotage du royaume-uni : à l'entrée 18 343 voyages de bateaux à vapeur d'un tonnage de 4 283 515 tonneaux ; à la sortie 18 362 d'un tonnage de 4 203 202 tonneaux. Pour la grande navigation, il est entré dans la même année 3354 steam-boats anglais jaugeant 688 608 tonneaux, et 811 vapeurs étrangers jaugeant 151 809 tonneaux ; il est sorti 3111 vapeurs anglais jaugeant 633 106 et 826 vapeurs étrangers jaugeant 157 370. Au total, le mouvement commercial par bateaux à vapeur pour 1849 a été pour le cabotage de 8 486 717 tonneaux, pour la grande navigation de 1 630 893. Dans ce chiffre ne sont pas compris les bateaux entrés ou sortis sur lest ou avec des passagers seulement.

Cabotage à la voile.—En 1824, le tonnage des bâtiments faisant le cabotage le long des côtes de la Grande-Bretagne, était de 8 552 177 tonneaux ; en 1849, de 10 489 414. Ces vaisseaux transportent principalement du charbon de terre; en 1849, il est entré dans le port de Londres seulement 11 798 navires, qui ont amené 3 380 786 tonnes de charbon de terre. Le cabotage entre la Grande-Bretagne et l'Irlande a employé, en 1849, à l'arrivée, 8607 vaisseaux jaugeant

1 478 059 t. ; à la sortie, 18 000 jaugeant 2 159 954 t. C'est une augmentation de 250 pour 100 sur l'année 1801.

§ III. ÉCHANGES.

COMMERCE EXTÉRIEUR ; RÉFORMES PROGRESSIVES. — DOUANES ET ENTREPÔTS. — POIDS ET MESURES. — BANQUES. — ARGENT MONNAYÉ. — CORPORATIONS.

Commerce extérieur; réformes progressives.

La Grande-Bretagne, par sa position, est naturellement appelée à une grande prospérité commerciale. Dans l'antiquité, où la vie sociale n'était guère développée qu'autour du bassin oriental de la Méditerranée, c'est Milet, Tyr, puis Alexandrie qui sont le grand marché du monde. Au moyen âge, l'activité humaine se déplace et se porte à l'Occident; l'Italie, située au centre, se couvre de riches cités commerçantes. Mais les régions occidentales s'éveillent de plus en plus à la civilisation, et, par delà l'Atlantique, un nouveau continent est découvert, qui bientôt devient le siége d'une race infatigable ; l'Angleterre se trouve alors entre le nouveau monde et l'ancien, et devient leur lien naturel. Cette remarque est de sir John Herschell, qui, pour regarder sans cesse au ciel, n'en voyait pas moins bien ce qui se passe sur la terre.

Outre les immenses avantages de sa position géographique et ceux qu'elle tire de son sol, bloc de fer et de houille au milieu de l'Océan, l'Angleterre a, pour devenir la première puissance commerciale du globe, une impérieuse raison, les trop rapides développements de sa population qu'elle ne peut plus nourrir, et dont chaque année il lui faut jeter une partie à la mer, pour faire des uns des matelots, des autres des colons. De 1811 à 1831, le nombre des familles s'est accru, en Grande-Bretagne, de 869 960 ou de 34 pour 100, et, sur ce chiffre, il n'y eut que 65 136 familles ou 2 ½ pour 100 qui se soient adonnées à l'agriculture, le reste est allé encombrer les manufactures et la flotte marchande. De 1831 à 1841, il n'y a plus même cette faible augmentation pour les familles agricoles. Le nombre d'ouvriers agricoles mâles âgés de vingt ans était, en 1831, de 1 243 057 sur une population

de 16 539 318 âmes; en 1841, on n'en compte plus que 1 207 989 sur une population de 18 720 394. Aussi l'Angleterre, forcée de produire chaque jour davantage, a été amenée à multiplier par tous les moyens ses relations commerciales pour placer ses produits et payer ce qu'il lui faut acheter au dehors de denrées alimentaires. Le dernier moyen auquel elle s'est arrêtée a été le *free trade*, la liberté commerciale; mais d'abord elle avait usé du système contraire, de la prohibition.

Depuis l'acte de navigation publié en 1651, qui fonda la puissance maritime de l'Angleterre, le système protecteur, s'étendant à tous les produits similaires des manufactures étrangères, alla en augmentant de sévérité jusqu'aux guerres contre Napoléon. A cette époque, la France et l'Angleterre, ne pouvant se prendre corps à corps, cherchèrent à se tuer à coups de tarifs. Nous avons parlé ailleurs (voy. p. 318) du décret de Berlin et de Milan et des ordres du conseil qui interdisaient tout commerce entre l'Angleterre et le continent : de pareilles mesures sont inefficaces. Napoléon atteignit un but auquel il ne songeait pas : il rendit l'Europe manufacturière, mais il ne parvint pas à tuer le commerce britannique. Tous les habitants des côtes devinrent contrebandiers et réparèrent ainsi l'injustice de la loi. Une seule maison de Hambourg employait cinq cents chevaux au transport des denrées anglaises débarquées en fraude qui étaient de là conduites en France avec un fret cinquante fois plus fort que celui qu'on prend aujourd'hui pour Calcutta. Napoléon lui-même fut obligé d'accorder des licences ou permis d'importer des denrées coloniales que ses courtisans vendaient ensuite aux marchands. Une seule fut ainsi échangée contre un million. Les prohibitions tombèrent avec la guerre[1]; mais le système protecteur subsista jusqu'en 1820, époque où une commission des marchands de la Cité leur porta les premiers coups. Déjà, en 1815, une atteinte avait été faite à l'acte de navigation par un traité qui établit que les navires

1. Durant cette guerre, pendant les douze années 1801-1812, le chiffre des prises faites par les Anglais et qui se trouvèrent en assez bon état de conservation pour continuer à naviguer sous pavillon britannique, monta à 36 867 navires jaugeant 1 958 598 tonneaux, c'est-à-dire d'un tonnage, en moyenne, de 134 tonneaux.

britanniques et américains seraient reçus dans les ports des deux nations sur un pied parfait d'égalité. Depuis lors, surtout en 1822, nombre de taxes ont été supprimées ou diminuées; mais le gouvernement anglais, en entrant dans cette voie, voulut y entraîner à sa suite les gouvernements étrangers, et exigea, pour abaisser les droits sur certains articles, des concessions réciproques qui ne lui ont encore été qu'assez rarement accordées, avec l'extension qu'il désirait. Cependant, telle est en Angleterre la puissance de l'opinion qui pousse à la liberté commerciale, que, sans plus attendre de dédommagements de notre part, on a réduit le droit sur les eaux-de-vie, en 1846, de 22 shillings 10 pence par gallon à 15 shillings. Il en est résulté que la consommation a monté de 1 203 435 gallons, chiffre de 1838, à 2 187 500 gallons, chiffre de 1849, et que le nouveau droit a rendu au trésor près de 300 000 livres sterling de plus que l'ancien.

Aujourd'hui, le système prohibitif ne subsiste plus que pour les bois de construction. Nous avons précédemment montré comment les protectionistes ont perdu naguère la clef de voûte de tout le système, le droit sur les céréales, dont les torys réclament en ce moment même (ministère de lord Derby et de M. Disraeli) le rétablissement, sans beaucoup de chances de succès. Ainsi, après avoir grandi par la prohibition, l'Angleterre veut se maintenir et grandir encore par la liberté : c'est intelligent et habile.

De 1819 à 1835, le commerce extérieur fit peu ou point de progrès et se trouve même, en moyenne, inférieur au chiffre d'affaires de certaines années antérieures à 1815. La moyenne des exportations britanniques fut :

1801-1810, de.....	40 737 970	livres sterling.
1811-1820, de.....	41 484 461	»
1821-1830, de.....	36 597 623	»
1831-1840, de.....	45 244 257	»
1840-1849, de.....	55 896 021	»

C'est en 1831, à la fin d'une période de décadence commerciale, que commencèrent les réformes dans le sens du libre échange. Les chiffres des périodes suivantes montrent ce que l'Angleterre y a gagné.

Tableau de la valeur déclarée des exportations des produits manufacturés du royaume-uni.

CONTRÉES.	1846	1847	1848	1849
Russie (ports du nord).....	1 586 235	1 700 733	1 692 006	1 379 179
— (ports de la mer Noire)	138 913	143 810	233 220	186 996
Suède.....	146 654	179 367	162 819	185 027
Norvége.....	183 818	169 149	150 117	182 336
Danemark (y compris l'Islande)	340 318	253 701	296 466	353 599
Prusse.....	544 035	553 968	404 144	428 748
Mecklembourg-Schwerin.....	36 976	105 164	37 648	106 784
Hanovre.....	218 111	147 357	141 250	150 927
Oldenbourg et Kniphausen....	25 134	26 080	11 287	5 650
Villes hanséatiques.....	6 326 210	6 007 366	4 669 259	5 386 246
Heligoland.....	101	250	821	357
Hollande.....	3 576 469	3 017 423	2 823 258	3 499 937
Belgique.....	1 158 034	1 059 456	823 968	1 457 584
Iles de la Manche (Jersey, Guernsey et Aurigny).....	414 567	542 191	599 583	634 125
France.....	2 715 963	2 554 283	1 024 521	1 951 269
Portugal (proprement dit)....	969 757	889 916	1 175 748	979 597
— Iles Açores.....	57 146	42 980	55 360	58 406
— Madère.....	39 358	33 853	40 822	35 009
Espagne (proprement dite) et Iles Baléares.....	769 793	770 729	616 878	623 136
Espagne et Iles Canaries.....	49 816	30 680	45 832	58 378
Gibraltar.....	605 693	466 845	750 257	533 481
Italie (y compris la côte adjacente de l'Adriatique et les Iles), savoir :				
Territoire sarde.....	474 622	355 366	611 992	740 806
Duché de Toscane.....	919 173	637 748	751 953	777 273
Territoire papal.....	281 516	181 894	152 746	202 518
Naples et la Sicile.....	993 730	636 690	695 666	1 115 260
Territoire autrichien.....	721 981	537 009	494 525	658 992
Malte et Gozzo.....	255 033	195 836	379 467	387 744
Iles Ioniennes.....	171 731	143 426	178 831	165 805
Royaume de Grèce.....	194 029	233 913	284 834	288 847
Juridiction de la Turquie (à l'exclusion de la Valachie, de la Moldavie, de la Syrie et de l'Égypte).....	1 749 125	2 363 442	2 664 281	2 373 669
Valachie et Moldavie.....	195 154	213 547	193 898	218 577
Syrie et Palestine.....	267 618	415 292	258 186	338 366
Égypte (ports sur la Méditerranée).....	425 674	538 308	509 876	638 411
Tunis.....	»	697	244	3 228
Alger.....	25 928	13 881	8 890	12 551
Maroc.....	22 188	16 231	21 996	65 101
Côte occidentale de l'Afrique..	421 620	518 420	571 022	620 371
Possessions du cap de Bonne-Espérance.....	480 979	688 208	645 718	520 896
Côte orientale de l'Afrique....	5 041	13 751	»	5 489
Ports africains sur la mer Rouge	350	505	590	1 290
Iles du cap Vert.....	2 505	4 145	3 324	1 774
Ile de l'Ascension et île Sainte-Hélène.....	28 309	31 378	31 728	23 312
A reporter.....	28 549 487	26 434 988	24 214 931	15 267 051

CONTRÉES.	1846	1847	1848	1849
Report	28 549 487	26 434 988	24 214 931	15 267 051
Madagascar	2 580	»	»	»
Ile Maurice	310 231	223 563	169 308	234 022
Arabie (excepté Aden)	7 822	»	»	»
Aden	14 594	11 488	13 377	14 564
Perse	3 091	929	6 279	2 568
Possessions anglaises des Indes orientales	6 434 456	5 470 105	5 077 247	6 803 274
Iles de la mer des Indes, savoir :				
Java	355 009	357 870	336 843	382 055
Iles Philippines	92 806	104 486	143 897	80 997
Autres iles	2 909	307	742	1 057
Chine et Hong-Kong	1 791 439	1 503 969	1 445 959	109
Établissements anglais en Australie	1 441 640	1 644 170	1 463 931	2 080 364
Iles de la mer du Sud	53 724	25 368	47 401	29 314
Amérique anglaise (Canada)	3 308 253	3 233 014	1 990 592	2 280 386
Antilles anglaises et Guyane anglaise	3 253 059	2 102 577	1 434 477	1 821 146
Établissements anglais de Honduras	252 167	170 947	112 352	206 244
Antilles étrangères, savoir :				
Cuba	844 112	896 554	733 169	1 036 153
Porto-Rico	4 533	16 822	1 017	2 910
Guadeloupe	580	164	218	»
Martinique	318	196	»	93
Curaçao	6 877	1 089	»	9 966
Sainte-Croix	4 576	14 797	4 074	9 067
Saint-Thomas	446 317	386 599	171 660	383 023
Guyane française	1 620	»	»	»
— hollandaise		1 466	380	1 790
Haiti	136 113	192 089	88 067	109 306
États-Unis d'Amérique	6 830 460	10 974 161	9 564 909	11 971 028
Mexique	303 685	100 688	945 937	779 059
Amérique centrale	68 500	86 983	75 146	117 933
Nouvelle-Grenade	219 593	145 606	247 916	331 112
Venezuela	245 059	182 279	56 066	178 998
Ecuador	7 455	»	6 094	9 689
Brésil	2 749 338	2 568 804	2 067 302	2 444 715
République orientale de l'Uruguay	153 479	334 083	156 759	36 666
Buenos-Aires ou republique Argentine	34 002	156 421	449 194	1 362 909
Chili	959 322	866 325	967 303	1 089 914
Bolivie	4 493	22 375	»	»
Pérou	820 535	600 814	853 129	878 251
Iles Falkland	3 117	2 083	717	6 173
Établissements russes sur la côte occidentale d'Amérique	9 438	8 193	3 409	6 417
Groënland et détroit de Davis	»	»	43	702
TOTAL	57 786 876	58 842 377	52 849 445	63 596 025

En 1805, il a été importé pour 28 561 270 livres sterling de marchandises étrangères et coloniales (d'après la valeur officielle de 1694), dont il a été réexporté pour 7 643 120 livres, le reste ayant été consommé dans le pays ou transformé en produits manufacturiers. En 1849, les chiffres étaient, importation de denrées coloniales et étrangères, pour 105 874 607 livres sterling (valeur officielle), dont il a été réexporté pour 25 561 890 livres sterling. Aux mêmes époques, on a exporté : en 1805, pour 38 077 144 livres sterling (valeur réelle), et, en 1849, pour 63 596 025 livres sterling (valeur réelle) de produits des manufactures britanniques. De là, il résulte que le commerce général de l'Angleterre s'est accru, entre ces deux époques, de 163 $\frac{2}{3}$ pour 100.

De 1824 à 1847, le commerce de la France s'étant élevé de 35 816 140 livres sterling à 93 584 000 livres sterling, a augmenté de plus de 160 pour 100, c'est-à-dire qu'en 24 ans il a, toute proportion gardée, fait autant de progrès que celui de l'Angleterre en 45 années. Malheureusement la part du pavillon national qui, pour l'Angleterre, est de 70,58 sur 29,42 laissée au pavillon étranger, n'était, pour la France, en 1847, que de 33,12 pour 100; et, tandis que la proportion entre la part faite au pavillon national n'a diminué, depuis 1820, pour l'Angleterre, que de 10 pour 100, elle a diminué, pour la France, de 15 pour 100. Notre flotte marchande fait seulement le tiers de nos transports maritimes; la flotte marchande de l'Angleterre fait plus des deux tiers des siens; celle des États-Unis plus des trois cinquièmes; celle de Suède, la moitié.

Depuis 1826, le commerce entre l'Angleterre et les Indes orientales a pris une immense extension : grâce à l'acte de 1833 qui interdit le trafic à la compagnie et qui permit aux sujets britanniques de s'établir dans la presqu'île du Gange, pour s'y livrer au commerce et à l'agriculture. Les droits différentiels qui chargeaient les sucres de l'Inde au profit des planteurs des Antilles ont été abolis, et le coton de l'Hindoustan fait déjà concurrence sur le marché de Liverpool au coton américain, au moins pour les qualités inférieures. De 1814 à 1849, l'augmentation est de 190 pour 100. Le com-

merce est aussi très-actif avec la Chine, surtout depuis 1834, date de l'expiration de la charte de la compagnie des Indes orientales; dans les deux années exceptionnelles, 1844 et 1845, il y a eu pour plus de 2 300 000 livres sterling d'affaires; en 1849, pour 1 537 109 livres.

Le nombre des vaisseaux appartenant au royaume-uni et à ses dépendances d'Europe était:

	Royaume-Uni.				Colonies.			
1803.....	18 068	nav.	1 986 076	tonn.	2825	nav.	181 787	tonn.
1849.....	25 902	»	3 485 958	»	8188	»	658 157	»

Avant de terminer cet article, disons encore que le commerce anglais n'est pas servi seulement par l'habileté des négociants, mais par celle des consuls que l'Angleterre entretient sur tous les points du globe, et qui envoient incessamment au conseil du commerce (*board of trade*) les renseignements les plus utiles. La marine royale comprend aussi parfaitement qu'elle n'existe que pour la protection de la marine marchande, et qu'elle doit venir en aide à celle-ci dans toutes les circonstances. Chez nous, c'est à grand'peine si l'on a permis, cette année même, aux négociants, de mettre à bord de nos vapeurs de l'État une certaine quantité d'échantillons. Les Anglais permettent à leurs navires de guerre de se charger, dans certains cas, du transport de denrées peu encombrantes, mais précieuses, qui sans cette assistance souvent auraient été compromises. Cela peut avoir de certains inconvénients sans doute, mais il en résulte de grands avantages.

Douanes et entrepôts.

Le système des douanes anglaises est fort simple. Quand un navire arrive, le capitaine donne par écrit la déclaration de toutes les denrées qu'il a à bord, les employés font la visite, puis il acquitte les droits, et obtient immédiatement sa libre pratique. On voit souvent un navire arrivé le matin qui débarque le soir sa cargaison. Peu d'écritures, peu d'employés, point de formalités, et tout le monde y gagne. Londres fait à elle seule autant de commerce que tous les ports de France; en 1845, la douane y prélevait près de 200 millions

de francs et n'avait que 55 employés, mais bien payés, car ils touchaient 365 000 francs, ou en moyenne 6636 francs. Le tarif était autrefois inextricable à ce point, que chaque grande maison de commerce était obligée d'avoir un commis uniquement occupé à voir, pour chaque opération, si l'on était avec ou contre la loi, c'est-à-dire oui ou non sous le coup d'amendes énormes. Pitt porta le premier la lumière dans ce chaos ; les réformes successivement accomplies depuis 1824, et enfin celles de sir Robert Peel ont ramené le tarif à une extrême simplicité.

La nécessité de payer un droit à l'importation des marchandises est naturellement une entrave au commerce, puisqu'elle élève le prix des denrées ; mais c'est un mal nécessaire, un sacrifice que la communauté s'impose pour protéger des industries naissantes et trouver d'une manière indirecte, et par conséquent en apparence moins lourde, une partie des fonds nécessaires aux dépenses publiques. Avant 1803, quiconque importait une marchandise, devait payer les droits au moment de l'importation, sauf à l'importateur à les réclamer s'il réexportait ses marchandises. Cette mesure était tout à l'avantage de ceux qui pouvaient disposer de grands capitaux, et exigeait des mouvements de fonds parfaitement inutiles. Dans le cours du XVIIIe siècle, on proposa à diverses reprises de modifier cet état de choses ; en 1733, sir Robert Walpole, reprenant une idée de Colbert, demanda le premier qu'on pût garder en magasin les marchandises soumises à une taxe qui ne serait payée qu'au moment de la vente ou de la mise en circulation dans le royaume. Mais sa proposition rencontra une opposition très-violente ; et ce ne fut qu'en 1803, que le système proposé par Walpole, si simple, si légitime, bien qu'il fît jeter les hauts cris aux conservateurs du temps, fut adopté, au grand profit des négociants, mais aussi et en fin de compte au grand profit de tout le monde. Depuis quelques années surtout, on l'a perfectionné ; ce qui donne au commerce des facilités que nous ne comprenons pas qu'on lui ait si longtemps refusées. L'acte de 1803 permit spécialement d'entreposer les articles les plus importants des Indes oc-

cidentales, sans payement de droits, dans des bassins ou docks creusés à Londres, à Liverpool, etc., pour les recevoir. Le riz, le tabac, le vin et les spiritueux furent entreposés dans les docks de Londres. En 1824, il fut permis d'entreposer les marchandises sans payer de droits dans tous les ports de l'Irlande, et cette permission a été accordée depuis à un grand nombre de ports d'Angleterre et d'Écosse. Aux avantages que la création des entrepôts a procurés, il faut compter la diminution des fraudes et plus de moralité mise dans le commerce. Un riche marchand se vantait un jour, en payant aux commissaires de l'excise une amende de 750 000 francs, qu'il était encore de beaucoup leur débiteur.

Poids et mesures.

Il n'y a point, comme en France, d'uniformité dans les mesures et les poids en usage en Angleterre, malgré plusieurs lois rendues à ce sujet. Cependant depuis 1835 il est interdit, dans toute l'étendue du royaumé-uni, de se servir de monnaies, poids ou mesures autres que les suivants.

Monnaies.

L'unité monétaire de la Grande-Bretagne est le pound ou la livre sterling; elle est composée de 20 shillings; chaque shilling vaut 12 pence; le penny vaut 4 farthings ou liards. La livre se marque ainsi : L; le shilling, S; les pence, D.

Livre sterling (L) ou pound valant.....	25f	»
Shilling.....	1	25
Penny (au pluriel pence)..... ..	»	10

La monnaie d'or est d'usage ordinaire en Angleterre. On n'emploie la monnaie d'argent que pour les sommes minimes et les appoints. Les pièces d'or qui circulent en Angleterre sont :

La guinea (*guinée*) de 21 shillings valant environ..	26f	47
Le sovereign (*souverain*).....	25	21

Il y a des demi-guinées et des demi-souverains; mais la guinée devient rare et tend à disparaître. Les monnaies d'argent ne sont que des multiples ou des subdivisions du shilling. On se sert beaucoup aussi de *bank-notes* ou billets

de banque de 5, 10, 15, 20, 30, 40, 50, 60 livres sterling et plus.

Mesures de longueur.

	Mètres.
Inch (*pouce*) vaut	0,02539
Foot, au pluriel feet (*pied*)	0,30479
Yard = 3 feet	0,91438
Fathom (2 yards)	1,82876
Pole ou perch (5 $\frac{1}{2}$ yards)	5,02911
Furlong (220 yards)	201,16437
Mile (1760 yards)	1609,31490

Mesures de superficie.

	Mètres carrés.
Square inch	0,06451
Square foot	0,09290
Square yard	0,83609
Rod	25,29193
	Ares.
Rood (1210 square yards)	10,11677
	Hectare.
Acre (4840 square yards)	0,40467
	Kilom. carr.
Square mile	2,58888

Mesures de solidité.

	Mètres cubes.
Cubic inch	0,16386
Cubic foot	0,02821
Cubic yard	0,76450

Mesures de capacité.

	Litres.
Pint ($\frac{1}{8}$ du gallon)	0,56793
Quart ($\frac{1}{4}$ du gallon)	1,13586
Gallon impérial	4,54345
Peck (2 gallons)	9,08691
Bushel (8 gallons)	36,34766
	Hectolit.
Sack (3 bushels)	1,09043
Quarter (8 bushels)	2,90781
Chaldron (12 sacks)	13,08516

Poids Avoirdupoids.

	Kilogr.
Livre (Lb) vaut 7000 grains anglais ou	0,45341

Cette livre est l'unité de mesure adoptée pour la vente

de la plupart des denrées alimentaires et des objets de commerce, excepté l'or et l'argent ; ses multiples sont :

	Kilogr.
Quarter (28 lb).....	12,6956
Hundred-weight (cwt 112 lb).....	50,78246
Ton (20 hundred-weight).....	1015,649

Ses subdivisions :

Once ($\frac{1}{16}$ de la livre).....	0,02833
Dram ($\frac{1}{16}$ de l'once).....	0,00177

Pour l'or, l'argent, les bijoux, les liqueurs et les substances pharmaceutiques, on emploie la livre *troy*, qui vaut 5760 grains anglais ou 373 grammes, et dont les subdivisions sont :

	Grammes.
Grain ($\frac{1}{24}$ du penny-weight).....	0,06477
Penny-weight ($\frac{1}{20}$ d'once).....	1,55456
Once ($\frac{1}{12}$ de livre troy).....	31,0913

Banques.

La question des banques, c'est-à-dire celle du papier-monnaie, est une des plus difficiles à résoudre ; et cependant une de celles d'où dépend la prospérité ou la misère d'un pays. Les crises commerciales qui affligent périodiquement certaines contrées, souvent n'ont pas d'autre cause. La mesure qui, en 1797, autorisa la banque d'Angleterre à ne point rembourser ses billets en espèces, tout en lui permettant de continuer à émettre son papier, et la sortie des métaux précieux produite par la prolongation de la guerre, qui empêchait de vendre les denrées anglaises sur le continent, tandis qu'il fallait acheter à très-haut prix certaines denrées continentales[1], firent monter chaque année la valeur de l'or et de l'argent.

La différence entre la valeur des billets et celle de l'or pen-

1. Ainsi, en 1793, au moment où commençait la guerre de la révolution, le prix du chanvre était de 22 livres sterling par tonne ; il monta progressivement, jusqu'à la paix d'Amiens, à 86 livres sterling ; mais, en 1802, il tomba à 32 livres. A la reprise des hostilités, le prix augmenta de nouveau ; en 1808 et en 1809, il était de 118 livres par tonne. Après la chute de Napoléon (1815), il retomba à 34 livres, et depuis il a encore considérablement baissé.

Digitized by Google

dant les années 1803-1808 ne fut pas moindre de 2 livres 13 sh. 3 d. pour 100. Le change s'éleva au profit de l'or, en 1809, à 14 livres 7 sh. 7 d. pour 100; en 1813 à plus de 29 livres. En 1814, le commerce reprenant sa marche naturelle et les ports de l'Europe étant de nouveau ouverts à l'Angleterre, le change sur l'or baissa en décembre à un peu moins de 10 livres pour 100, bien que les émissions de la banque eussent augmenté de 4 388 680 livres le chiffre des billets en circulation. Les nécessités de la guerre ayant disparu, la banque aurait dû renoncer au privilége si onéreux pour le public, qui lui avait été accordé. Loin de là, elle continua à accroître ses émissions et fit renouveler par le gouvernement l'acte de 1797, qui donnait cours forcé à ses billets. Ce ne fut qu'en 1819 que sir Robert Peel fit reprendre graduellement les payements en espèces.

Pour diminuer les charges qui pesaient sur le trésor public, le gouvernement réduisit, en 1822, le taux de l'intérêt. Un capital de 140 000 000 de livres sterling en rentes 5 pour 100 fut converti en rentes 4 pour 100, ce qui déchargea le trésor de 1 122 000 livres. Deux ans après nouvelle conversion d'une partie du 4 en 3 $\frac{1}{2}$, ce qui fit encore gagner au trésor 380 000 livres par an. Cette double opération eût été bonne si les fonds publics avaient été laissés à eux-mêmes, mais on agit indirectement sur eux par des émissions considérables de papier-monnaie; de 1822 à 1825, la banque augmenta la circulation en billets de 4 millions sterling. Le crédit fut exagéré, la spéculation se lança à pleines voiles dans toutes les directions, et il en résulta la crise ou *panique* de 1825 qui, pendant quelque temps, suspendit toute la vie commerciale et industrielle de l'Angleterre. Pour prévenir le retour de pareille catastrophe, due surtout aux émissions trop considérables de papier faites par les banquiers de province, le gouvernement conseilla à la banque d'Angleterre d'établir des succursales dans les comtés, et on créa les banques à fonds réunis (*joint-stock banks*); seulement pour ménager les priviléges de la banque d'Angleterre, il fut convenu que les billets des nouvelles banques n'auraient cours qu'à une distance de Londres de 60 milles.

Nous remarquerons ici en passant que le vœu de plusieurs des économistes les plus distingués de la Grande-Bretagne, est l'érection d'une banque nationale comme notre banque de France.

En 1838 la circulation totale du papier-monnaie dans l'Angleterre et le pays de Galles a été de 30 530 616, sur un encaisse total de 9 462 000. Au 5 octobre 1850, les chiffres de la circulation étaient en livres sterling :

Banque d'Angleterre	19 110 409
Banques particulières	3 519 783
— à fonds réunis	2 715 178
— d'Écosse	3 242 595
— d'Irlande	4 494 549
Total	33 082 514

Un acte de 1844 a renouvelé pour dix ans la charte de la banque d'Angleterre. Elle conserve le privilége exclusif d'émettre du papier dans un rayon de 60 milles autour de Londres, mais la valeur de ses bank-notes ne doit jamais excéder de plus de 14 millions de livres sterling le chiffre de son encaisse métallique, encore ces 14 millions sont-ils représentés par 11 millions de livres prêtés au gouvernement à 3 pour 100 et par 3 millions de dépôts et consignations portant intérêt. Toutes les banques existant en Angleterre à la même date furent aussi autorisées à émettre la même quantité de papier qu'elles avaient émise en moyenne dans les deux années précédentes. Enfin on compléta ces mesures par la garantie d'une complète publicité. Chaque semaine le chiffre des émissions dut être inséré dans la *London-Gazette.*

Argent monnayé.

En 1801, il a été frappé 450 295 livres sterl., dont 53 en pièces d'argent et 450 242 en espèces d'or. En 1849 le chiffre s'éleva à 2 297 547 livres dont 119 592 pour la monnaie d'argent et 2 177 955 pour la monnaie d'or. De 1821 à 1849 on a frappé 242 457 livres en monnaie de cuivre; en 1826, où on en a fabriqué le plus, le chiffre a été de 50 400 livres; en 1849 de 1792 livres seulement. On voit

que l'or est la monnaie courante de l'Angleterre, les pièces d'argent ne servent que comme appoint.

Corporations.

Avant de terminer la partie de cette revue consacrée à la production et aux échanges, nous devons dire un mot de l'organisation donnée aux professions libérales, industrielles ou commerciales. En Angleterre, où règne avec tant d'empire l'esprit de localité et l'esprit d'association, les professions de même nature se rapprochent, s'organisent et se mettent sous la règle d'une commune discipline. Comme la ville forme la corporation politique, le clergé, les universités, les professions libérales, les négociants, les industriels forment des corporations particulières qui, lorsqu'elles ont été sanctionnées par le pouvoir législatif deviennent une personne civile, pouvant ester en justice, acquérir des propriétés, avoir un sceau, faire des règlements, lesquels deviennent obligatoires pour chacun des membres, du moment qu'ils ont été homologués par l'autorité légale. Une restriction importante a cependant été faite, et sagement, pour ne pas voir revenir les abus des biens de mainmorte : les corporations laïques ou ecclésiastiques ne peuvent acquérir des propriétés qu'avec l'autorisation du roi et jamais recevoir des legs de biens-fonds, si ce n'est pour être appliqués à des œuvres de charité. Ces corporations n'ont pas les inconvénients de nos anciens corps et métiers, parce que dans ceux-ci le nombre des maîtres était limité et que la maîtrise n'était obtenue que du consentement des maîtres eux-mêmes, tandis que dans les corporations anglaises, sept années d'apprentissage ou sept années d'exercice comme ouvrier, maître ou commis marchand donnent le droit d'exercer librement dans tout le royaume ; cette liberté est même absolue pour les branches de commerce qui n'existaient pas au moment où les statuts ont été passés. On voit donc qu'il n'y a pas ici monopole, mais liberté entière, à la seule condition d'une discipline utile à tous.

Ces corporations ont chacune leur salle de réunion, quelquefois même leur église. Celle des poissonniers de Londres

a un hôtel magnifiquement meublé, et la vaisselle d'argent qui sert aux dîners d'apparat est évaluée à plus d'un million de francs.

§ IV. FINANCES.

REVENUS DE DIVERSES ANNÉES; DETTE PUBLIQUE; LISTE CIVILE; BUDGET DE 1850.

Revenus de diverses années; dette publique; liste civile; budget de 1850.

Les revenus de l'État, en Angleterre, se composent de taxes dites ordinaires, et de taxes dites extraordinaires. Les taxes ordinaires sont le timbre (*stamp*), les contributions indirectes (*excise* ou *accise*), les douanes (*customs*), les postes, et enfin l'impôt connu sous le nom d'*assessed-taxes*, et portant sur les portes et fenêtres des maisons, et sur un certain nombre d'objets de luxe, tels que domestiques, chevaux, voitures, armoiries, poudre à poudrer, etc.[1]. La contribution foncière n'existe pas en Angleterre au profit de l'État, et ce qu'on désigne sous le nom de *land-tax* (taxe de la terre) n'est que le reste peu important d'une ancienne contribution, qui atteignait en même temps d'autres revenus que ceux des terres, et dont la presque totalité a été rachetée à la fin du dernier siècle par ceux qui la devaient. En général, les contributions des propriétés foncières sont censées devoir servir aux dépenses des paroisses et des comtés, ainsi qu'au payement des dîmes pour le clergé, et ce n'est que dans les temps exceptionnels qu'elles sont appelées à faire face aux dépenses générales de l'État.

Les impôts extraordinaires se bornent à l'*income-tax*, ou *property-tax*, ou taxe sur le revenu.

Le droit de timbre se perçoit, comme en France, au moyen d'un papier timbré d'avance, dont on est obligé de se servir, et que l'on paye en conséquence. Les journaux

1. On paye, pour une voiture à 4 roues, 250 fr.; pour deux, 550 fr.: pour trois, 900 fr., etc ; et ainsi de suite en augmentant chaque fois la taxe de 25 fr.; pour une voiture à 2 roues et à 1 cheval, 130 fr.; pour 1 cheval de main ou de carrosse, 60 fr.; pour deux, 200 fr.; pour trois, 330 fr.; 20 chevaux payent chacun 140 fr.: pour un chien de chasse, 12 fr.; pour les autres, 8 fr.; pour un domestique mâle, 56 fr.; pour deux, 62 fr. par tête; pour trois, 75 fr. par tête; pour des armoiries, 55 fr.

y sont soumis. Les principaux objets sur lesquels porte l'accise sont : la bière, le houblon, la drèche, les liqueurs spiritueuses, le vinaigre, le verre, les effets qui se vendent à l'encan, les briques [1], le papier, le savon, les patentes (*licences*). Les maisons où l'on fait le commerce de marchandises sujettes à l'accise peuvent être visitées par les préposés à toute heure du jour. Dans le cas de soupçon légal, des visites peuvent être faites de nuit. De même qu'en France, beaucoup des marchandises sujettes à l'accise ne peuvent être transportées d'un lieu dans un autre sans un laissez-passer des préposés, et le transport doit s'effectuer dans le temps et de la manière qui ont été déterminés. Certains objets, tels que le thé, le café, le cacao, payent à la fois des droits d'accise et des droits de douane.

L'*income-tax* fut établi pour la première fois par Pitt, en 1798; il le fit porter sur toute espèce de revenus, mais en exempta tout revenu au-dessous de 1250 fr.; au-dessus de cette somme, la taxe s'élevait progressivement. En 1841, Peel, afin de rétablir l'équilibre des finances, détruit par les dépenses des guerres de la Chine et de l'Afghanistan, a eu recours à l'*income-tax;* voté d'abord pour trois ans, l'*income-tax* a été renouvelé en 1844, puis en 1847, et il est probable qu'il rentrera désormais dans les taxes ordinaires. C'est grâce à lui que l'année financière de 1849 s'est terminée par un excédant de recettes de 50 millions. Il ne s'applique aujourd'hui qu'aux revenus supérieurs à 3750 fr.; mais comme il est fort question de supprimer l'impôt sur la *drèche*, la bière ne devant pas plus que le pain, la viande et le sel, être taxée, il est probable que la limite où l'*income-tax* commence sera abaissée peut-être de manière à atteindre tous les revenus supérieurs à 80 livres sterling (2000 fr.). La banque d'Angleterre est chargée de la centralisation de tous les revenus de l'État. Au moyen des succursales qu'elle a établies dans les diverses provinces, ou à défaut de succursales, à l'aide de banques particulières avec lesquelles elle est en correspondance, et dont elle répond,

1. Les constructions, en Angleterre, sont généralement en briques.

elle reçoit des collecteurs les produits des impôts, et en crédite le trésor public; puis, suivant les demandes de la trésorerie, elle verse les sommes reçues à la caisse centrale de Londres, ou fait payer dans les provinces pour les affectations des divers services.

Pendant les règnes de Henri V et de Henri VI, le revenu annuel de l'Angleterre se montait à 60 ou 70 000 livres sterling (1 500 000 ou 1 750 000 fr.); sous Édouard IV et Richard III, il s'éleva à environ 100 000 livres sterling (2 500 000 fr.). Henri VIII ne se borna pas à dépenser un trésor de 1 800 000 livres sterling (45 000 000 fr.) amassé par la cupidité de son père, il s'appropria les biens des églises et des couvents. Le gouvernement d'Édouard VII aissa 240 000 livres sterling (6 000 000 fr.) de dettes; il paya jusqu'à 14 pour 100 d'intérêts sur ses emprunts. L'amour de la nation pour la reine Élisabeth était en partie fondé sur son économie. Elle laissa en mourant plus de créances que de dettes, et ses revenus se montaient à environ 500 000 livres sterling (12 500 000 fr.). Sous Charles II, les recettes et les dépenses annuelles dépassèrent un million de livres sterling (25 000 000 fr.). Toutes les prestations féodales furent abolies à cette époque, mesure amenée naturellement par le temps; mais on commit une grande injustice en les remplaçant par des impôts qui pesaient davantage sur les basses classes, tandis que c'étaient les classes élevées qui profitaient le plus de leur abolition. Sous Guillaume III, les dépenses de l'état de paix s'élevèrent en une année à 1 900 000 livres sterling (475 000 000 fr.). Ce fut sous son règne que fut fondée la banque, et créée la première dette consolidée. Sous le règne de la reine Anne, les dépenses de l'état de paix s'élevèrent à environ 2 millions de livres sterling par an (50 000 000 fr.), et une année de guerre coûta à peu près 4 332 000 livres sterling (108 300 000 fr.). Sous George Ier, l'état de paix fut porté à 2 500 000 livres sterling (62 500 000 fr.).

Sous George III, tout se montre sur une bien autre échelle. En 1801, il est entré au trésor, y compris les emprunts, 61 418 417 livres sterling, et en 1813, 108 397 645 li-

vres sterling. La dette était en 1792 au capital de 261 735 059 livres sterling ; en 1802 de 637 000 000 livres sterling, et à la fin de 1815 de 835 186 323 livres sterling, de sorte que la guerre avec la France coûta à l'Angleterre 15 milliards et demi de francs, et l'obligea d'élever ses taxes permanentes de dix-neuf millions de livres à soixante-douze.

Voici le tableau des recettes et dépenses pour quelques années.

	Revenu net[1].	Dépenses.	Intérêt de la dette publique.
1792.....	19 258 333 £	19 859 123 £	9 767 333 £
1800.....	57 176 113	56 821 267	17 381 561
1810.....	74 936 986	76 865 648	24 246 946
1814.....	105 698 106	106 832 260	30 051 365
1820.....	54 282 958	54 457 247	31 157 846
1830.....	50 056 616	49 078 108	29 118 858
1840.....	45 567 565	49 169 552	29 381 718
1849.....	53 326 317	50 874 696	28 323 961
1850.....	52 810 680	50 231 874	28 091 590

La dépense pour l'armée et la marine a absorbé :

En 1813....	71 316 435 £	En 1816....	27 000 000 £
En 1814....	71 686 707	En 1817....	17 608 777
En 1815....	54 000 000	En 1850....	15 392 944

La dernière somme vaut en francs 384 823 600. Notre ministère de la guerre (budget pour 1852) dépense 306 191 254 f., et celui de la marine 102 891 470.

De 1800 à 1851, l'Angleterre a dépensé pour sa défense 31 milliards et demi de francs, dont près de la moitié en 14 années de guerre, et le reste en 36 années de paix ; c'est-à-dire que deux années et demie de paix lui ont coûté aussi cher qu'une année de la grande guerre.

A ces dépenses de la guerre, il faut ajouter les subsides payés aux puissances étrangères de 1793 à 1814. Ils montent à la somme de 46 289 459 livres sterling, ou à 1 157 236 475 francs. Ce détail nous paraît curieux à donner. Nous y remarquons 5 000 000 de francs prêtés à Louis XVIII, en 1814, pour rentrer en France. Dans ces chiffres ne sont pas compris les habits, munitions, etc., dont la valeur, en 1814 seulement, s'éleva à 1 582 045 livres sterling.

1. Nous donnons le revenu, déduction faite des frais de perception, qui s'élevaient, en 1850, à 4 706 661 livres sterling.

Montant des subsides payés aux Etats étrangers, chaque année, de 1793 à 1814.

ANS.	ÉTATS ÉTRANGERS.	SOMMES.	TOTAUX.
		liv. sterl.	liv. sterl.
1793	Hanovre	492 650	
	Hesse-Cassel	190 623	
	Sardaigne	150 000	
			833 273
1794	Prusse	1 226 495	
	Sardaigne	200 000	
	Hesse-Cassel	437 105	
	Hesse-Darmstadt	102 073	
	Bade	25 196	
	Hanovre	559 376	
			2 550 245
1795	Allemagne (empr. impérial, chap. 93, bulletin des lois de la 35e année du règne de George III)	4 600 000	
	Bade	1 794	
	Brunswick	97 722	
	Hesse-Cassel	317 492	
	Hesse-Darmstadt	79 605	
	Hanovre	478 348	
	Sardaigne	150 000	
			5 724 961
1796	Hesse-Darmstadt	20 076	
	Brunswick	12 794	
			32 870
1797	Hesse-Darmstadt	57 015	
	Brunswick	7 571	
	Allemagne (empr. impérial, chap. 59, bulletin des lois de la 37e année du règne de George III)	1 620 000	
			1 684 586
1798	Brunswick	7 000	
	Portugal	120 013	
			127 013
1799	Prince d'Orange	20 000	
	Hesse-Darmstadt	4 812	
	Russie	825 000	
			849 812
1800	Allemagne	1 066 666	1 066 666
	A reporter		12 869 426

ANS.	ÉTATS ÉTRANGERS.	SOMMES.	TOTAUX.
		liv. sterl.	liv. sterl.
	Report.		12 869 426
1800	Princes d'Allemagne	500 000	
	Bavière	501 017	
	Russie	545 494	
			1 546 511
1801	Portugal	200 114	
	Sardaigne	40 000	
	Hesse-Cassel	100 000	
	Allemagne	150 000	
	Princes d'Allemagne	200 000	
			690 114
1802	Hesse-Cassel	33 451	
	Sardaigne	52 000	
	Russie	200 000	
			285 451
1803	Hanovre	117 628	
	Russie	63 000	
	Portugal	31 647	
			212 275
1804	Suède	20 119	
	Hesse-Cassel	83 304	
			103 423
1805	Hanovre	35 341	
			35 341
1806	Hanovre	76 865	
	Hesse-Cassel	18 982	
	Allemagne	500 000	
			595 847
1807	Hanovre	19 899	
	Russie	614 183	
	Hesse-Cassel	45 000	
	Prusse	180 000	
			859 082
1808	Espagne	1 497 873	
	Suède	1 100 000	
	Sicile	300 000	
			2 897 873
1809	Espagne	529 039	
	Portugal	600 000	1 129 039
	A reporter		21 224 382

ANS.	ÉTATS ÉTRANGERS.	SOMMES.	TOTAUX.
		liv. sterl.	liv. sterl.
	Report.....		21 224 382
1809	Suède.....	300 000	
	Sicile.....	300 000	
	Autriche.....	850 000	
			1 450 000
1810	Hesse-Cassel.....	45 150	
	Espagne.....	402 875	
	Portugal.....	1 237 518	
	Sicile.....	425 000	
			2 110 543
1811	Espagne.....	220 690	
	Portugal.....	1 832 168	
	Sicile.....	275 000	
	Portugais (dommages-intérêts).....	39 555	
			2 367 413
1812	Espagne.....	1 000 000	
	Portugal.....	2 167 832	
	Portugais (dommages-intérêts).....	60 445	
	Sicile.....	400 000	
	Suède.....	278 292	
	Maroc.....	1 952	
			3 908 521
1813	Espagne.....	1 000 000	
	Portugal.....	1 644 063	
	Sicile.....	600 000	
	Suède.....	1 320 000	
	Russie.....	657 500	
	Russes (dommages-intérêts).....	200 000	
	Prusse.....	650 040	
	Prince d'Orange.....	200 000	
	Autriche.....	500 000	
	Maroc.....	14 419	
			6 786 022
1814	Espagne.....	450 000	
	Portugal.....	1 500 000	
	Sicile.....	316 667	
	Suède.....	800 000	
	Russie.....	2 169 982	
	Prusse.....	1 319 129	
	Autriche.....	1 064 882	
	France (avancé à Louis XVIII pour lui		7 620 660
	A reporter.....		45 467 541

ANS.	ÉTATS ÉTRANGERS.	SOMMES.	TOTAUX.
		liv. sterl.	liv. sterl.
	Report.....		45 467 541
1814	fournir les moyens de retourner en France.....	200 000	
	Hanovre.....	500 000	
	Danemark.....	121 918	821 918
	TOTAL.....		46 289 459

La liste civile a été :

En 1801, de....	1 136 800 £	En 1837, de ...	444 660 £
En 1830, de....	899 600	En 1838, de....	385 621
En 1831, de....	511 314	En 1850, de....	396 481

C'est en francs une somme de 9 912 025. La couronne a de plus les revenus du duché de Lancastre, qui donnent net 12 000 livres sterling ; ceux du duché de Cornouailles, appartenant au prince de Galles, ont donné en 1850, de produit net, 38 675 livres sterling. Le prince Albert, mari de la reine, a une dotation viagère de 30 000 livres sterling (750 000 fr.). Les princes du sang majeurs ont aussi une dotation. Les revenus des rois, avant la reine Anne, étaient formés du produit des terres de la couronne et de certains droits de douanes et autres accordés par le parlement. En 1701, on vota à la reine Anne une liste civile de 700 000 livres sterling pour sa vie durant. Cette somme devait être employée aux dépenses personnelles de la reine, à celles de sa cour, au traitement des ambassadeurs et des juges. A l'avénement de George III, la liste civile fut portée à 800 000 livres sterling; mais diverses allocations successives l'élevèrent en 1801 à plus d'un million sterling. A l'avénement de Guillaume IV, on déchargea la liste civile de certaines dépenses jusque-là obligatoires, qui furent imputées sur d'autres fonds, et la liste civile fut réduite à 510 000 livres sterling. On la réduisit encore pour la reine Victoria au chiffre que nous avons donné plus haut.

BUDGET

Du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, pour l'exercice finissant au 5 janvier 1851.

RECETTES ORDINAIRES (REVENU NET).	liv. sterl.
Douanes	20 442 170
Accise (impôts indirects)	14 316 083
Timbre	6 558 332
Impôts directs (*land and assessed taxes*)	4 360 178
Taxes sur la propriété et le revenu	5 383 036
Postes	820 000
Terres de la couronne	160 000
Droits sur les charges et les pensions	4 762
— divers et revenus héréditaires de la couronne	16 330
— accessoires sur les honoraires des officiers	» »
— ministériels (*regulated public offices*)	116 246
AUTRES RECETTES.	
Produit de la vente d'anciens approvisionnements, etc	472 394
Divers remboursements de prêts	101 344
Provenant de la compagnie des Indes	60 000
Total du revenu	52 810 875

DÉPENSES.	liv. sterl.
Intérêts et administration de la dette	23 950 558
Annuités à terme	3 737 325
Intérêts des bons de l'échiquier	403 605
Liste civile	396 481
Annuités et pensions civiles, navales, militaires et judiciaires	384 664
Traitements et rétribution des employés	284 662
— et pensions diplomatiques	159 285
Justice	1 089 893
Diverses dépenses à la charge des fonds consolidés	549 443
Armée	6 401 883
Marine	6 437 883
Artillerie	2 553 177
Divers services annuellement votés par le parlement	3 826 886
Sommes non réclamées	25 993
Total des dépenses	50 201 738
Excédant du revenu sur la dépense	2 609 137
	52 810 880

Nous remarquerons seulement que sous le titre de *Services divers*, était comprise en 1849 une somme de 371 407 livres sterling, ou en francs de 9 285 175, pour l'éducation, les sciences et les arts, somme bien faible comparativement à ce que la France paye pour le même objet. Il est vrai qu'en ces matières l'État laisse presque tout à faire aux particuliers. Un autre point intéressant, est le chiffre des employés publics, ceux de l'armée de terre et de mer mis à part, mais en y comprenant tout le service administratif. En 1835 on en comptait 23 578 recevant 2 786 278 livres sterling; en 1815, il y en avait 27 365 touchant 3 763 100 livres sterling. Ainsi l'Angleterre diminue le chiffre de ses fonctionnaires quand nous accroissons si démesurément le nombre des nôtres. Aussi ce que chez nous chaque fils de bourgeois demande à l'État, une place et un traitement, chez nos voisins on le demande à l'industrie et au commerce. La moyenne du traitement de nos fonctionnaires est bien minime, celle du fonctionnaire anglais est de 118 livres sterling, ou en francs 2950. C'est donc l'application du principe : un petit nombre d'employés bien rétribués, mais desquels on peut beaucoup exiger. Le ministère de l'intérieur (*secretary of state, home department*) occupe 30 personnes; le ministère des affaires étrangères 39. En 1845 la douane de Londres, qui avait à percevoir 200 millions de droits, et à visiter un nombre de vaisseaux aussi considérable que toute la marine marchande de France, avait 55 employés.

Pour lever l'impôt, l'Angleterre n'a ni payeurs, ni receveurs particuliers, ni receveurs généraux. C'est la banque d'Angleterre qui centralise toutes les recettes du trésor au moyen de ses succursales dans les comtés, ou des banques particulières avec lesquelles elle est en correspondance. Des collecteurs ou percepteurs choisis par les personnes les plus riches de chaque district, recouvrent directement l'impôt, qu'ils versent soit à la banque, soit dans les succursales, en retenant, comme indemnité, une certaine somme calculée sur le montant des taxes.

L'administration supérieure appartenait jadis à la chambre de l'échiquier. Cette chambre a été supprimée en 1831,

et remplacée par un bureau de contrôle qui fait partie de la trésorerie. Le conseil de la trésorerie se composé du premier lord de la trésorerie, lequel porte le titre de premier ministre; du chancelier de l'échiquier, de quatre lords ou commissaires de la trésorerie. Ces six personnages sont tous membres du cabinet et du parlement. Trois secrétaires et quatre fonctionnaires supérieurs y sont adjoints. Au-dessous de ce conseil général sont les administrations particulières du timbre, de l'accise, des douanes, des postes et des forêts. Le bureau du contrôle général est indépendant de la trésorerie, bien que soumis à sa direction pour la tenue de ses écritures. La cour des comptes (*audit office*) n'a juridiction que sur une partie seulement des comptables.

Le budget général du royaume-uni ne comprend pas, il s'en faut, toutes les sommes payées par les habitants de l'Angleterre, ni même toutes celles qui sous le titre de dépenses des cultes, de l'instruction publique, de la justice, des travaux publics, de l'agriculture et de l'intérieur viennent grossir le budget de la France. A côté du budget de l'État, il y a celui des comtés et des paroisses, qui doit subvenir au soulagement des pauvres (*poor rates*), pourvoir à la réparation des routes et des ponts, à la construction et à l'entretien des prisons, maisons de correction, maisons de justice, hospices d'aliénés, salles de réunions, etc., et à la dépense des poursuites criminelles, de l'entretien et du transport des personnes avant et après le jugement, de l'arrestation des vagabonds, de l'exécution des condamnés, aux vacations et indemnités payées aux coroners et aux témoins, aux traitements des ingénieurs, collecteurs, constables, geôliers, etc.; aux dépenses de la milice, des élections de comté, des expertises, etc.

Il a été ainsi dépensé par les comtés et paroisses d'Angleterre :

Années	Dépenses diverses.	Pour les pauvres.	Total.
1816.....	1 210 200 £	6 918 217 £	8 128 417 £
1831.....	1 646 493	7 036 968	8 683 461
1849.....	1 917 654	5 792 963	7 710 617

De ce tableau il résulte que la taxe des pauvres, au lieu de

s'accroître avec la population, diminue ; qu'elle était d'environ 175 millions de francs en 1816, et qu'elle n'est plus que de 145 millions aujourd'hui. Avant la famine de 1846-1847, elle n'était même que de 124. La diminution du prix des denrées alimentaires, par suite de l'abolition des lois sur les céréales, rendra encore ce fardeau moins lourd en rendant la vie moins chère, et l'émigration sur une grande échelle pour l'Australie, où l'on vient de découvrir tant de mines d'or, réduira certainement le nombre des pauvres que la métropole doit secourir.

Les sommes employées aux dépenses des paroisses et des comtés, sont votées dans des assemblées de paroisse par ceux qui doivent les payer ou par leurs délégués. Mais il y a en outre certaines dépenses publiques auxquelles il est pourvu par une taxe locale (*county rate*) que les juges de paix établissent eux-mêmes dans leurs comtés. Ces taxes se sont élevées en 1849, pour l'Angleterre et le pays de Galles, à 1 381 132 livres sterling. On ne sait rien des dépenses faites pour les réparations des églises et pour les frais du culte.

L'Angleterre, bien loin de marcher à une banqueroute, comme on le disait si haut pendant la grande guerre, comme on le répète encore quelquefois aujourd'hui, porte facilement le poids de sa dette, qu'elle allége chaque jour. Depuis 1820, en effet, cette dette diminue, bien lentement il est vrai, car elle est encore, en capital, de plus de dix-neuf milliards de francs; mais nous n'avons pas même su en faire autant : notre dette est aujourd'hui de 5 345 637 360 francs.

En outre le libre échange, loin d'entraîner la moindre perturbation dans les finances de la Grande-Bretagne, a amené, avec la diminution des droits, un développement de la consommation, qui a plus que largement compensé cette diminution, et, ainsi que nous l'avons déjà constaté, en 1849, année où le budget de tous les États de l'Europe s'est soldé par un déficit plus ou moins considérable, celui de l'Angleterre a présenté un excédant de recettes de 50 millions de francs; pour 1850, cet excédant sera de 63 millions.

§ V. CONSOMMATION.

RÉPARTITION MOINS INÉGALE DES PRODUITS; CHIFFRES DE LA CONSOMMATION DES PRINCIPALES DENRÉES. — ACCROISSEMENT DU CAPITAL NATIONAL EN PROPRIÉTÉ MOBILIÈRE. — ACCROISSEMENT DE VALEUR DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE. — PROGRÈS DES CAISSES D'ÉPARGNE. — EXTENSION DES GRANDES CONSTRUCTIONS. — ACCROISSEMENT ÉNORME DES MACHINES. — ACCROISSEMENT DU NOMBRE DES NAVIRES MARCHANDS. — PLACEMENTS ANGLAIS DANS LES FONDS ÉTRANGERS. — ACCROISSEMENT DU BÉTAIL.

Répartition moins inégale des produits; chiffres de la consommation des principales denrées.

D'après le recensement de 1834 pour les trois royaumes, sur 5 812 276 individus du sexe masculin âgés de 20 ans et au-dessus, 5 466 182 avaient une profession lucrative, et 346 094 seulement, c'est-à-dire moins de 6 sur 100, n'en avaient pas. En 1841, le nombre des adultes mâles qui étaient sans emploi ne s'élevait, pour toute la Grande-Bretagne, qu'à 274 482. Dans aucun autre pays on ne trouverait de pareils chiffres qui témoignent de l'universelle activité du peuple anglais et de la proportion toujours croissante du capital national et de la puissance productive du pays. Sans doute la masse de produits, fruit de cet immense travail, est encore très-inégalement répartie; mais ajoutons que, malgré l'énorme accroissement de la population, cette inégalité était autrefois bien plus considérable, qu'elle tend à diminuer, et que par conséquent il y a dès maintenant, et il y aura encore dans l'avenir, si rien d'imprévu ne vient le troubler, moins de misères et plus de bien-être général ou, comme disent les Anglais, plus de comfort et de respectabilité. Un homme du milieu du dernier siècle ne reconnaîtrait plus aujourd'hui les maisons des bourgeois de Londres, car il y trouverait bien des choses qu'il ne voyait, il y a cent ans, que dans les demeures de la noblesse.

On ne saurait malheureusement en dire autant des habitations de la classe des journaliers et des ouvriers de fabrique, excepté peut-être à Sheffield, où elles présentent un aspect de propreté et de bien-être qu'on voudrait retrouver partout. Mais dans les autres grandes cités manufacturiè-

res, à Liverpool, à Leeds, à Manchester, à Birmingham, etc., que d'affreuses misères, et surtout dans ce Londres qui s'accroît si démesurément, et où le travail rejette la paresse et le vice dans des bouges affreux.

Maisons. — On en comptait, en 1841, dans l'Angleterre, 2 753 295, et leur nombre s'était accru depuis 1801 dans une proportion plus forte que la population : d'où la conclusion que les Anglais sont mieux logés aujourd'hui qu'il y a cinquante ans.

Domestiques. — Le nombre des personnes payant la taxe pour leurs domestiques était, dans la Grande-Bretagne, en 1812, de 86 093, en 1849 de 112 543. Le chiffre des domestiques mâles en 1841, était de 457 698, et celui des domestiques femmes de 902 048, ce qui donne 73 domestiques de l'un ou de l'autre sexe sur 1000 habitants. On peut juger de l'énorme capital ainsi employé en pensant qu'un domestique mâle doit coûter annuellement 60 livres, et une femme 35.

Voitures et chevaux de luxe. — En 1812, 16 596 personnes et 25 447 en 1849 payaient la taxe mise sur les voitures à quatre roues. En 1838, 152 973 personnes avaient des chevaux taxés; en 1849, il n'y en avait plus que 140 374.

Argenterie. — Avant 1815, dans la plupart des ménages, les maisons dans l'aisance exceptées bien entendu, et dans presque toutes les tavernes, on ne voyait aucun ustensile d'argent; aujourd'hui on trouve partout, si ce n'est chez les artisans, un peu d'argenterie.

Sucre. — La quantité de sucre consommé en 1830 dans le royaume-uni, a été de 4 273 945 cwts., ou 19,94 livres par personne; en 1849, 6 287 217 cwts., ce qui porte la consommation moyenne à 24,12 livres.

Café. — En 1801, on a consommé en Grande-Bretagne 750 861 livres de café; en 1849, le chiffre était monté à 34 399 374 livres. En 1801, le droit sur le café de plantation anglaise était de 1 sh. $\frac{1}{2}$; il fut réduit successivement à 4 d., et le droit sur le café étranger à 6 d. A un abaissement de droit correspond, on le voit, un accroissement de consommation. Sous le bénéfice de ce dégrèvement, un nombre

immense de cafés (*coffee-shops*) se sont ouverts à Londres, où se vend à bas prix aux ouvriers une liqueur fortifiante, au lieu du whisky, dont auparavant ils s'empoisonnaient.

Thé. — En 1785, il en a été consommé dans les trois royaumes 16 856 578 livres, et 50 021 576 en 1849.

Drèche.—La consommation moyenne était, en 1801, par personne, de 1,20 bushel; en 1849, de 1,34.

Spiritueux. — Il en a été consommé dans le royaume-uni, en 1802, 9 338 036 *gallons*, ou par personne 0,55 gallon. En 1846, les droits sur les spiritueux venant de l'étranger ont été réduits de 22 sh. 10 d. à 15 sh. par gallon. Aussitôt la consommation s'élève et avec elle le revenu du trésor. La moyenne de la consommation pendant les quatre années 1842-1845 avait été de 1 065 368 gallons, et le produit de 1 216 118 livres sterling; la moyenne pour 1846-1849 arrive à 1 731 851 gallons, qui rendent 1 313 504 livres. Remarquons que la quantité de spiritueux importés en Angleterre ne fournit pas à chaque habitant la dixième partie d'un *gill* par jour (1 gill égale en décilitre 1,42).

Vin. — Consommation dans la Grande-Bretagne en 1801 : 5 838 582 gallons, ou 0,533 gallon par personne; en 1841, 5 582 385 gallons, ou 0,301 gallon par personne. La consommation baisse, comme on voit; mais aussi des droits élevés de 13 sh. 8 d. par gallon ont pendant longtemps empêché le peuple de boire du vin. Il a pris d'autres habitudes; et maintenant que le droit n'est plus que de 5 sh. ½, il n'y revient pas. La consommation des vins de France a cependant presque doublé depuis 1815; elle est montée de 123 567 gall. à 331 690; mais ce n'est pas même la consommation que fait de nos vins le petit royaume de Danemark, dont la population n'égale pas celle de Londres.

Bière (*porter* ou bière forte, *ale* ou bière douce). — Consommation de bière mise en vente dans l'Angleterre proprement dite et le pays de Galles en 1801 : 6 427 529 barils (*barrels*); en 1829, 8 089 629. Les droits rapportaient aux mêmes époques 2 048 695 livres et 3 217 812 livres. En 1830, le droit sur la bière a été abrogé.

Tabac.—La consommation du tabac s'élève de 16 904 752

livres en 1801 à 27 553 158 livres en 1849. Le droit actuel est de 3 shillings par livre.

Papier. — Le papier fut imposé, en 1811, pour subvenir aux frais de la guerre. En 1836, les droits furent réduits. Il est question aujourd'hui de les abolir. En 1834, il avait été employé 70 605 889 livres de papier ; en 1849, 132 132 657 livres.

Éclairage. — Nous n'avons pas besoin de donner ici de chiffres, pour prouver que villes et maisons sont infiniment mieux éclairées qu'autrefois.

Tissus. — Les manufactures, en 1849, ont travaillé 775 000 000 livres de coton représentant une valeur de 86 125 840 livres sterling, dont près d'un tiers a été exporté et plus des deux tiers employés dans le pays. En 1833, on en avait mis en fabrique 282 000 000 livres, exporté pour 18 459 000 livres st., et vendu en Angleterre pour 12 879 693 livres st. La consommation nationale a donc plus que doublé sur cet article depuis 1835. Si nous remontions jusqu'au commencement du siècle, nous trouverions que la production est aujourd'hui quatorze fois plus grande qu'elle n'était alors, d'où la conclusion forcée que le peuple doit être incomparablement mieux vêtu. D'après les valeurs et les quantités déclarées à l'exportation, le yard d'étoffe de coton valait en moyenne 6 d. en 1833 et 3,37 d. en 1849 : diminution en dix-sept ans de près de moitié. Le lin, les laines ont également diminué de valeur.

Fer. — Les chiffres suivants montrent que la production du fer est devenue huit fois plus considérable dans l'espace de quarante-deux années seulement. Les chiffres expriment des tonnes qui chacune valent 1015 kilogrammes :

	FER ANGLAIS.			FER ÉTRANGER.
	Production.	Consommation.	Exportation.	Consommation.
1806....	258 000t	243 857t	36 925	27 411
1848....	2 093 736	1 476 838	619 230	20 430

Une énorme quantité de fer est aujourd'hui employée pour les navires ; ce métal offrant plus d'avantages que le bois pour certaines constructions nautiques, car les coques en fer s'usent moins vite, sans avoir besoin d'être calfatées ou doublées de cuivre, ne se détériorent pas hors

de l'eau et offrent avec plus de légèreté et de capacité une sûreté plus grande. Qu'un navire en bois touche, et le bâtiment tout entier est ébranlé, disloqué. Dans un navire en fer, la partie seule qui a touché est déchirée, et, comme la carcasse est divisée en plusieurs compartiments bien clos, la voie d'eau n'est jamais considérable. Leur poids n'est, en général, que les $\frac{3}{5}$ de celui d'un navire en bois de même capacité. Un grand nombre de vapeurs transatlantiques sont maintenant en fer. Cependant la question n'est pas encore définitivement jugée; un désastre récent a réveillé toutes les inquiétudes.

Cuivre. — En 1801, il a été consommé 1493 tonnes; en 1847, 7564. La production totale aux deux époques était de 6318 et 13 785.

Bois de construction. — La Grande-Bretagne est aujourd'hui un des pays les plus dépourvus de forêts. Elle tire principalement ses bois de ses colonies de l'Amérique du nord qui entrent en franchise, tandis que les bois étrangers étaient chargés d'un droit de 45 sh., réduit en 1845 à 14. La consommation a été en *loads*, qui valent pour le bois brut 40 pieds cubes anglais, pour le bois équarri 50 pieds cubes :

1801	181 869	1845.....	1 957 814
1841	745 158	1849.....	1 667 515

On remarquera qu'aussitôt après l'abaissement du droit la consommation a plus que doublé. De 1801 à 1841, la population s'est accrue de 64 $\frac{1}{4}$ pour 100, et la masse de bois importée de 360 pour 100. La population actuelle dispose donc de six fois plus de bois que celle des premières années du siècle.

Charbon de terre. — Il en a été apporté à Londres :

En 1821.....	1 744 914 *t.*	En 1841.....	2 902 674 *t.*
En 1831.....	2 053 673	En 1849.....	3 380 786

On doit employer pour le gaz d'éclairage dans le royaume-uni de 500 à 600 000 tonnes de houille. Cette invention date de 1804.

Londres n'ayant ni barrière ni octroi, on ne peut connaître sa consommation en denrées alimentaires. Voici seulement les chiffres pris, en 1840, dans une famille habitant

un des beaux quartiers de Londres et composée du mari, de la femme, de six enfants et de dix domestiques, en tout dix-huit personnes, dont les $\frac{2}{3}$ étaient adultes :

	par jour.	par an.
6668 livres de viande, ou par personne..	1,015	370 $\frac{1}{2}$ livres.
3668 — pain.....	0,776	283 $\frac{1}{5}$
586 — beurre.....	1,317	30 $\frac{1}{20}$
1782 qts.— lait.....	0,287	104 $\frac{2}{3}$ qts.

Dans une grande maison de commerce de Londres, renfermant 114 personnes, hommes et femmes, tous adultes, il a été consommé en 1841 :

	par jour.	par an.
34 914 livres de viande, ou par personne..	0,839	306 $\frac{1}{4}$ livres.
40 464 — pain.....	0,972	355

Diminution des prix. — Pour montrer combien les prix ont baissé depuis le commencement du siècle, et, par conséquent, combien la consommation a pu s'accroître, nous donnerons les chiffres suivants :

Un vaisseau de 74 canons, jaugeant 1706 tonneaux, coûtait à construire,

En 1805.....	62 430 livres sterling,	ou 36 l. 11 s. 3 d. par tonne.
En 1836... .	44 784 —	ou 26 l. 4 s. 7 d. par tonne.

Prix comparatif de certaines denrées[1] :

	Bœuf.	Mouton.		Souliers.
1801....	5 sh. 8 d.	6 sh.	1800.....	66 d.
1841....	4 »	4	1837.....	39 $\frac{1}{2}$

	Habit d'officier.	Gilet d'officier.	Chaussure.
1815.....	68 sh. 7 d.	31 sh. 6 d.	7 sh.
1835.....	47 4	11 $\frac{5}{7}$	4 7 d.

D'où il résulte, pour un espace d'années qui n'est qu'une seule fois de quarante ans, une diminution :

Pour les constructions de plus de.....	$\frac{1}{3}$.
Pour l'alimentation en viande, de très-près de...	$\frac{1}{3}$.
Pour les vêtements de.....	$\frac{1}{3}$ à $\frac{1}{2}$.

A quoi il faut ajouter que le prix du blé fut en moyenne, de 1810 à 1819, de 88 sh. 8 d., et que cette moyenne pour 1840-1849 n'a été, malgré l'horrible famine de 1847, que de 55 sh. 11 d., c'est-à-dire qu'il a baissé de plus d'un tiers.

1. La viande est comptée par *store* ou en kilogr. 3,628. Le prix des vêtements est celui qui a été payé aux époques indiquées dans les hospices militaires de Greenwich et de Chelsea, pour lesquels par conséquent ne varient ni la forme, ni l'étoffe.

Accroissement du capital national en propriété mobilière.

Tout ce qui précède révèle l'énorme accroissement du capital national qui s'est opéré depuis la fin de la grande guerre. Nous chercherons à en donner de nouvelles preuves en montrant l'accroissement de la propriété mobilière et foncière, l'augmentation des travaux publics, les placements dans les fonds étrangers, etc.

Il serait du plus haut intérêt de connaître comment la propriété foncière se modifie en Angleterre, et si la terre est en ce pays du droit d'aînesse et des substitutions aussi immobile qu'on le pense. Malheureusement les moyens directs de contrôle nous manquent, et nous n'arrivons que d'une manière détournée au résultat.

Accroissement des assurances sur les biens et sur la vie. —Les propriétés sont loin d'être toutes assurées en Angleterre; néanmoins si l'on examine les sommes produites chaque année par les assurances contre l'incendie depuis 1801, on est justement étonné du progrès qui se manifeste. Ainsi, pour les trois royaumes, le capital assuré s'élève:

En 1801, à....	232 242 225 £	En 1841, à....	681 539 839 £
En 1821, à....	408 037 332	En 1849, à....	756 280 900

C'est une augmentation de 226 pour 100 en quarante-neuf années. L'Angleterre proprement dite fournit la plus forte somme. Le chiffre des assurances pour 1849 seulement y monte à 679 814 100 livres sterling. Les assurances sur la vie ont suivi également une progression croissante, mais on n'en peut fixer le chiffre. On sait cependant que les fonds des diverses compagnies d'assurance sur la vie, du royaume, forment au moins un capital de 40 millions sterling.

Propriété mobilière : accroissement des petites et moyennes fortunes.—La jurisprudence anglaise diffère fort à l'égard des testaments de la jurisprudence française. Le droit de tester est illimité, quant aux immeubles depuis Henri VIII, quant aux biens meubles surtout depuis Charles Ier. Aujourd'hui le père peut déshériter complétement ses enfants. Les mineurs même, les garçons dès quatorze ans, les filles depuis douze ans peuvent tester. Aussi, contrairement à ce qui se passe

en France, les cas de mort *ab intestat* sont-ils rares en Angleterre dans les familles aisées. Lorsqu'une succession *ab intestat* vient à s'ouvrir, le partage est ainsi réglé : le fils aîné a toutes les terres. S'il n'y a point de fils, les filles partagent également entre elles. Quant aux biens meubles, c'est-à-dire l'argent, le mobilier, les capitaux, les valeurs en portefeuille, ils se divisent par égale portion entre tous les enfants, fils ou filles; l'aîné même qui a déjà tous les biens-fonds, est admis au partage. Une autre circonstance en sa faveur c'est que l'État ne prélève rien, comme droit de mutation, sur les immeubles; tandis que les droits sur les meubles varient de 1 à 10 pour 100. Cette loi de succession est surtout ce qui donne et maintient à l'Angleterre son caractère aristocratique[1]. Mais ce que nous venons de dire fera aussi comprendre comment nous allons pouvoir prendre le chiffre de la valeur annuelle des successions pour arriver à une estimation approchée de la propriété mobilière de l'Angleterre.

En 1797 le chiffre total des biens sur lesquels les droits de succession ont été payés à l'État s'élevait à 1 116 180 livres sterling. Ce capital est monté progressivement jusqu'au chiffre de 44 348 721 livres sterling en 1848. Encore ce chiffre ne comprend-il pas les biens des personnes mortes *intestat*, lesquels s'élèvent annuellement à 5 millions de livres environ, ni les douaires laissés aux veuves. En 1841, dans l'Angleterre et l'Écosse, 22 985 personnes, c'est-à-dire très-probablement les trois dixièmes des chefs de famille qui moururent cette année dans les deux pays, laissèrent une succession sujette aux droits, c'est-à-dire supérieure à vingt livres sterling. Sur ce nombre, 8276 ou plus d'un

1. L'acquisition d'un bien-fonds en pleine propriété est, en Angleterre, entourée de difficultés et exige des frais qui font souvent reculer. De là l'usage des baux emphytéotiques, à 99 ans; le propriétaire cède la jouissance du terrain moyennant une rente, et le preneur en dispose à son gré. Au terme du bail, tout revient aux parents du bailleur ou à ses héritiers et ayants droit avec les constructions tenant à fer et à clous. Notez que tout propriétaire de maison est tenu de la conserver en bon état. D'ordinaire, à l'expiration du bail, le propriétaire continue la jouissance à celui qui a construit, moyennant une redevance plus élevée C'est ainsi qu une partie de Londres, tous les quartiers neufs, appartiennent au duc de Portland et à lord Grosvenor, marquis de Westminster. Cette coutume est encore une garantie de la durée et de l'accroissement des fortunes de l'aristocratie.

tiers n'avaient qu'un bien dont la valeur était inférieure à 5000 fr. Il y a donc en Angleterre plus de petite propriété qu'on ne le pense communément, et cette propriété petite et moyenne s'accroît bien plus que la grande. On pourrait en effet, en comparant les chiffres pour 1833 et ceux pour 1848, trouver que l'accroissement a été tel que le montre le tableau suivant.

Pour les fortunes	n'excédant pas		1 500 £	de 15,56	pour 100.
—	entre	1 500 et	5 000	9,21	—
—	—	5 000 et	1 000	16,38	—
—	—	10 000 et	15 000	6,36	—
—	—	15 000 et	30 000	18,42	—
—	au-dessus de		30 000	1,13	—

Les fortunes dont le nombre s'accroît le plus sont donc celles qui représentent la petite et la moyenne propriété. Une autre preuve du même fait c'est que de 1833 à 1849 les droits de mutation payés pour les fortunes supérieures à 30 000 livres sterling vont en diminuant : la moyenne de ces droits a été en effet

De 1833 à 1836, de...	238 306 £	1841 à 1844, de...	229 162 £
1837 à 1840, de...	230 388	1845 à 1848, de...	223 962

On peut estimer d'après le chiffre annuel des successions et des droits payés pour elles la valeur totale de la propriété mobilière, en 1814, à douze cents millions sterling, et en 1845, à deux milliards deux cents millions sterling. Ce serait alors d'un milliard de livres sterling que se serait accru, en trente et un ans, le capital national. Encore ne sont comprises dans ce chiffre ni les sommes placées en hypothèques, ni celles qui sont employées à l'amélioration des biens-fonds, comme les 500 000 livres sterling que le dernier comte de Leicester dépensa pour convertir un domaine stérile en une terre éminemment productive, ce qui augmente d'autant la richesse publique. Ainsi en 26 ans, de 1815 à 1841, la valeur des terres a augmenté de 380 000 000 livres sterling dans le royaume-uni.

Une partie considérable de la propriété foncière est devenue, par l'établissement des chemins de fer, propriété mobilière, soumise par conséquent à la loi du partage égal;

c'est autant d'enlevé au droit d'aînesse et à la grande propriété.

En 1815, le loyer des maisons en Angleterre et dans le pays de Galles était annuellement de 14 290 889 livres sterling, en 1841 elle était de 23 386 401 livres sterling. On a vu plus haut que les maisons n'appartiennent pas toujours au propriétaire du fonds.

Accroissement de valeur de la propriété foncière.

D'après le tableau dressé en 1841 pour l'assiette de la taxe des pauvres, la propriété foncière en Angleterre et dans le pays de Galles était représentée par un revenu annuel de 62 540 030 livres sterling au capital probable de 1 563 500 750 livres sterling. En 1815, elle n'était en revenus que de 51 898 423 livres sterling, au capital de 1 297 460 575 livres sterling. Le tableau pour l'*income-tax* de 1842, d'où sont cependant exclus les revenus inférieurs à 150 livres sterling, porte l'évaluation beaucoup plus haut.

	ANGLETERRE.	ÉCOSSE.	TOTAL.
	fr.	fr.	fr.
Terrain	40 167 088	5 586 528	45 753 616
Maisons	35 556 400	2 919 338	38 475 738
Dîmes	1 960 330	» »	1 960 330
Manoirs	152 217	» »	152 217
Amendes	319 140	902	320 042
Carrières	207 009	33 474	240 483
Mines	1 903 794	177 593	2 081 387
Fonderies de fer	412 022	147 413	559 435
Pêcheries	11 105	47 810	58 915
Canaux	1 229 202	77 871	1 307 073
Chemins de fer	2 417 610	181 333	2 598 943
Propriétés	1 466 816	309 480	1 776 296
	85 802 733	9 481 742	95 284 475

En multipliant vingt-cinq fois la rente annuelle pour avoir le capital, on arrive au chiffre de 2 382 312 425 pour la valeur de la propriété foncière dans la Grande-Bretagne.

Progrès des caisses d'épargne.

L'institution date de ce siècle; la première idée en fut donnée par le révérend Joseph Smith de Wendover, en 1799. Mais le premier établissement à qui l'on puisse réellement donner le nom de caisse d'épargne, est celui de Mrs. Priscilla Wakefield, à Tottenham, dans le Middlesex, en 1804, sous le nom de *Charitable Bank*. L'intérêt était de 5 pour 100. En 1808 une autre société se forma, composée de dames, pour recevoir les épargnes des domestiques femmes. En 1817 il y avait 70 caisses d'épargne en Angleterre, 4 dans le pays de Galles, 4 en Irlande; dans la même année, le parlement, par divers actes, encouragea cette institution, et les fonds furent placés sous la garantie de l'État. Le nombre des déposants et la valeur de leurs dépôts étaient :

	Angleterre.	Galles.	Écosse.	Irlande.	Tout le royaume.	Sommes déposées.
1836	515 444	13 110	6 753	64 019	599 326	18 805 884 £
1846	900 933	20 141	90 301	96 650	1 108 025	31 743 250
1849	928 425	21 421	91 669	45 839	1 087 354	28 537 010

En 1845, le nombre des dépôts au-dessous de 20 livres était de 597 631 pour tout le royaume-uni.

Extension des grandes constructions.

En 1813, le parlement a voté un million sterling, en 1824, cinq millions de livres pour la construction d'églises. Au moyen de ces sommes ont été construites en Angleterre 281 nouvelles églises et chapelles. Bien d'autres se sont élevées sans l'assistance des fonds de l'État. De nombreux monuments et des places nouvelles embellissent presque chaque année la capitale et les grandes villes du royaume. D'immenses travaux ont été exécutés à Harwich pour en défendre l'entrée, et à Douvres, à Portland et à Newhaven, afin d'y créer des ports de refuge pour les bâtiments marchands, c'est-à-dire de véritables ports de guerre.

A Londres seulement on a construit dans les dernières années :

Le *Tunnel de la Tamise*, voie souterraine qui passe sous

le fleuve et sert de communication entre deux des quartiers les plus actifs de la ville, dans un endroit où il serait impossible de construire un pont, car la navigation du fleuve doit être laissée libre pour les navires; de sorte que dans le trajet on a au-dessus de sa tête un grand fleuve et des bâtiments de 800 tonneaux arrivés des grandes Indes. C'est un Français, M. Brunel, qui a conçu et exécuté cet ouvrage unique au monde, à moins qu'on ne veuille rappeler le tunnel construit, dit-on, par Sémiramis sous l'Euphrate, il y a quelque chose comme 3500 ans. Le tunnel de la Tamise, ouvert au public le 25 mars 1843, a 1300 pieds de long. Il est éclairé au gaz et divisé en deux avenues dont une seule sert. Des marchands sont établis entre les piliers qui portent la voûte; entre cette voûte et la Tamise, il n'y a qu'une épaisseur de 15 pieds. Cette construction a coûté 614 000 livres.

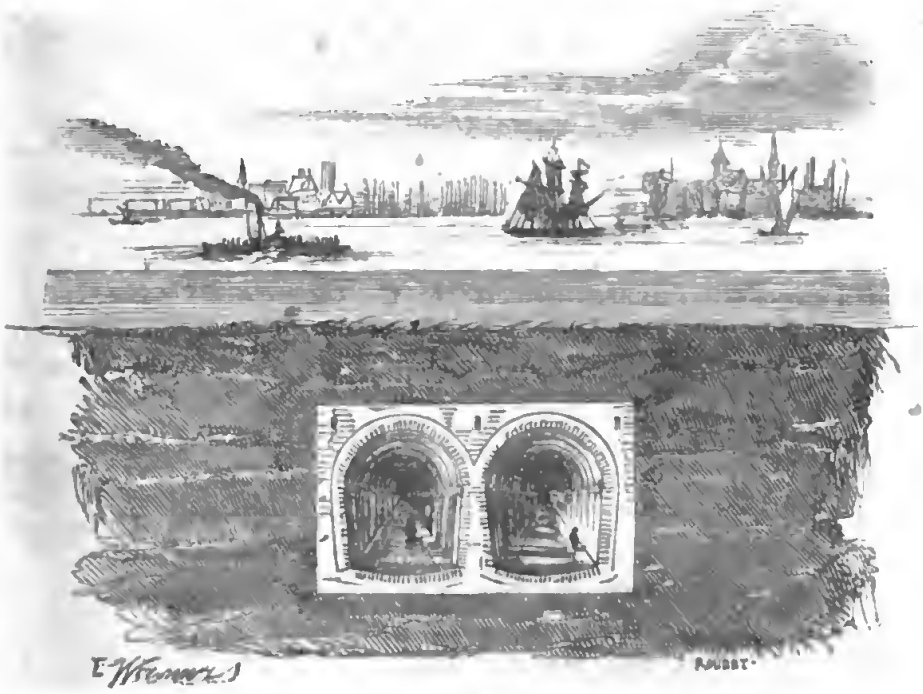

LE TUNNEL.

Le *pont de Londres*, d'où l'on a un des plus beaux points de vue de la métropole, a été reconstruit en 1831. Il est long de 782 pieds, bâti tout en granit et d'une construction hardie

et monumentale. La Tamise a encore aux abords de ce pont, à marée basse, une profondeur de 3m,6 à 3m,9. La marée y monte de 5 mètres et à l'équinoxe de 7 mètres. Aussi les navires de 800 tonneaux arrivent aisément aux docks de Sainte-Catherine, qui en sont peu éloignés; ceux de 1400 tonneaux s'arrêtent à Blackwall, à 9 kilomètres et demi du London-Bridge.

Le *pont de Waterloo* ou du *Strand* a été livré à la circulation le 18 juin 1817. C'est une des belles constructions de ce genre qui existent en Europe; il a coûté environ 25 millions de francs et est composé de neuf arches ayant chacune 120 pieds d'ouverture.

Le *pont de Southwark*, construit de 1814 à 1819, a coûté près de 20 millions de francs. Il est en fer et n'a que trois arches; celle du milieu a une ouverture de 240 pieds.

Le *pont du Vauxhall*, livré à la circulation en 1816. Ces quatre ponts ont coûté cent millions de francs.

Le *pont de Hungerford*, le seul pont suspendu qu'il y ait à Londres.

L'*Hôtel de la douane* (Custom House), l'*Hôtel des postes* (Post office)[1], peu remarquables quant à l'architecture, mais admirablement distribués; la *Galerie nationale*, qui renferme beaucoup de tableaux de grands maîtres; la *Place Trafalgar*, où la statue de Nelson, placée au sommet d'une colonne, est surmontée d'un paratonnerre; le *Collége de l'Université de Londres*, l'*Hôpital de Bethléhem* sont des constructions récentes qui font honneur sans doute à l'esprit de libéralité de la nation, mais en font malheureusement fort peu à ses artistes.

Au milieu de cette profusion de colonnes et de portiques grecs que Londres étale et cache bien vite sous la fumée du charbon de terre, il n'y a vraiment dans la métropole que deux monuments, Saint-Paul et l'abbaye de Westminster, encore appartiennent-ils aux âges précédents.

Le *Palais du Parlement* (Parliament Houses), qu'on érige en ce moment, l'ancien ayant été détruit par l'incendie, en

1. Le Post office a coûté 499 360 livres.

1834, est une masse énorme qui présente, sur la Tamise, une imposante façade, mais qui n'est malheureusement qu'un pastiche d'architecture ogivale. L'intérieur est merveilleux de richesse.

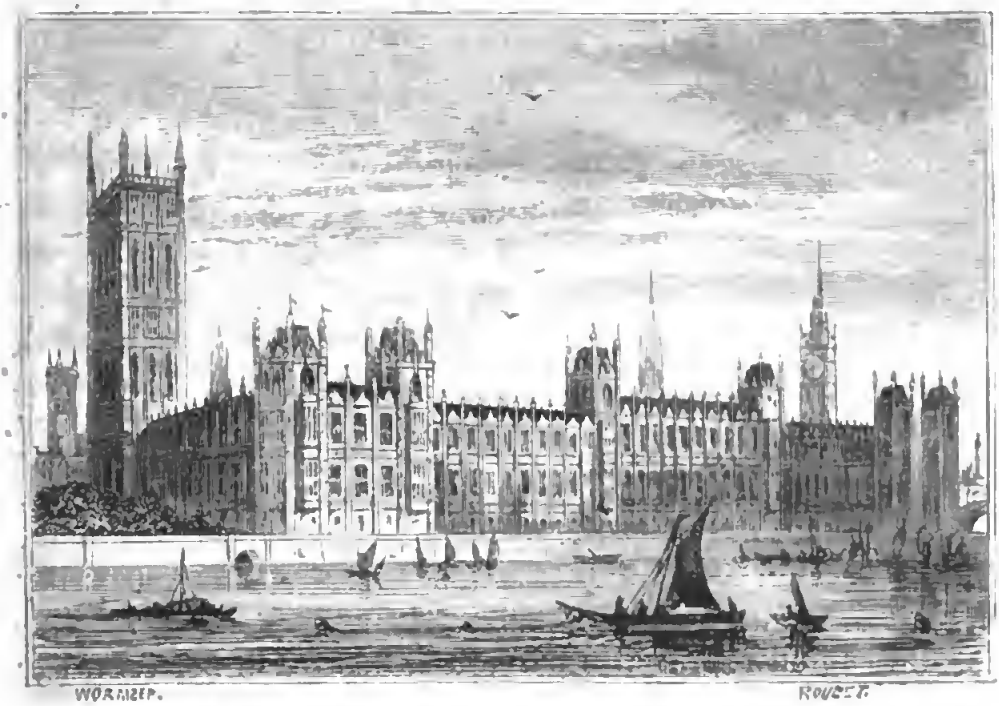

PARLIAMENT HOUSES.

On a dit que les rois d'Angleterre étaient de tous les souverains de l'Europe les plus mal logés. En effet, les deux palais royaux de Saint-James et de Buckingham ne sont guère dignes de la grandeur de l'Angleterre. Le premier n'est qu'un chaos de constructions sans plan ni symétrie. Le second, qui a été presque entièrement reconstruit depuis 1827, est loin d'être satisfaisant sous le rapport de l'art. Mais les vrais monuments de ce siècle sont les ponts, les docks où mouille la flotte marchande des Indes, et qui, depuis 1800, ont coûté plus de 8 millions de livres sterling, et ces vastes rues dont l'aspect grandiose et le prodigieux mouvement frappent d'étonnement l'étranger habitué, même dans les grandes capitales du continent, à moins de hâte et d'incessante activité. Car Paris lui-même ne semble plus au retour d'une visite à Londres qu'une paisible cité de province.

En Angleterre, l'État fait peu pour les intérêts locaux; les communes restent donc chargées des dépenses qui les concernent. Ainsi Liverpool, en cinquante ans, a dépensé plus de 1 600 000 livres sterling pour l'élargissement de ses rues, pour ses églises, ses écoles, etc.

Pour les canaux il a été dépensé, depuis le commencement du siècle, au moins 11 millions de livres sterling, et, pour les chemins de fer, près de 350 millions de livres sterling. De 1818 à 1829, il a été construit 1000 milles de routes à raison de 1760 livres par mille.

Accroissement énorme des machines.

Nous n'avons rien à dire de l'accroissement énorme du nombre des machines à feu : il en a été déjà question. En 1780, il y en avait une seulement à Birmingham, 42 en 1815, 120 en 1830, 240 en 1839 : la même progression est remarquée dans les autres villes manufacturières. En 1835, on comptait, dans les manufactures de coton seulement, 109 626 métiers mécaniques, tous établis depuis 1801 : il y en a maintenant plus de 250 000. On peut, d'après cela, juger du capital représenté par toutes les machines en usage dans le royaume-uni.

Accroissement du nombre des navires marchands.

Le nombre et le tonnage des vaisseaux marchands appartenant à l'empire britannique a été à diverses époques :

	Vaisseaux.	Tonnage.
1803	20 894	2 167 863
1814	24 418	2 616 965
1841	30 052	3 512 480
1845	31 817	3 714 061
1849	31 757	3 896 433

L'augmentation de 1803 à 1814 est de 20 $\frac{3}{4}$ pour 100, celle de 1814 à 1849 de 48 pour 100. Ce serait peu pour la dernière période si nous ne savions que, dans l'état de guerre, la lenteur des voyages, les navires étant contraints de se réunir en convoi pour éviter les corsaires, et les continuels affrétements faits par le gouvernement pour le transport des troupes, rendent nécessaire pour un commerce

égal l'emploi d'un nombre bien plus considérable de bâtiments que dans l'état de paix. En outre, à la flotte marchande à voile, il faut ajouter la flotte à vapeur, qui, à la fin de 1849, comptait 1274 navires, jaugeant 173 580 tonneaux et ayant une force de 100 000 chevaux.

En 1849, on a construit 662 vaisseaux d'un tonnage de 105 455 et 68 steamers jaugeant 12 498 tonneaux; mais, dans la même année, 560 navires à voile, et 6 steamers d'un tonnage total de 102 516 tonneaux, ont fait naufrage, et on a dépecé 85 navires, dont 10 steamers, jaugeant 5815 tonneaux.

Il faut mettre enfin au compte du capital national la flotte de guerre, le matériel de l'armée et les arsenaux avec leurs immenses ressources en effets militaires, en artillerie, munitions, projectiles et matériel naval.

Placements anglais dans les fonds étrangers.

Il faut y joindre encore les sommes placées par des Anglais à l'étranger, soit dans les grandes entreprises particulières, soit dans les fonds publics ou les emprunts faits par les gouvernements étrangers, là ou la liberté sait produire ce que ne sait pas donner le despotisme, la richesse. Il y a de l'argent anglais dans le capital de toutes nos compagnies de chemins de fer. Plus de 25 millions de livres sterling ont été placés par des sujets britanniques dans les banques et les entreprises de canaux et de railways aux États-Unis, 5 millions sterling dans les mines du Mexique, etc. Mais les étrangers placent aussi, et ils le firent surtout, durant la grande guerre, dans les fonds anglais. En 1813, ils possédaient 20 millions sterling; mais, après la paix, beaucoup vendirent leurs rentes pour réaliser.

Accroissement du bétail.

Le bétail qui sert à l'alimentation est une partie importante de la richesse nationale; et, comme le prouve l'abaissement des prix que nous avons signalé plus haut, ce capital suit une progression ascensionnelle plus grande que la population. De sorte que la sombre menace, portée par certains économistes, de l'effroyable famine qui doit suivre la multi-

plication de la race humaine, ne semble pas être encore précisément sur le point de se réaliser.

CHAPITRE XL.

SITUATION MORALE.

§ I. CRIMINALITÉ.

DÉGRADATION HIDEUSE DE LA PLUS BASSE CLASSE. — ACCROISSEMENT DES CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ; DIMINUTION DES CRIMES CONTRE LES PERSONNES. — RÉFORME DES LOIS CRIMINELLES. — CONDAMNATIONS CAPITALES. — CRIMINALITÉ DANS LES VILLES ET DANS LES CAMPAGNES, ET SUIVANT LES AGES. — RAPPORTS DE LA CRIMINALITÉ ET DE L'INSTRUCTION. — CRIMINALITÉ EN ÉCOSSE ET EN IRLANDE.

Dégradation hideuse de la plus basse classe.

Nous avons vu jusqu'à présent la Grande-Bretagne par ses plus brillants côtés; mais l'Angleterre est un immense champ de bataille où les industriels se font une guerre acharnée qui les décime, comme autrefois les questions politiques, tranchées les armes à la main, décimaient le peuple et la noblesse. Le *free trade* a ajouté encore à la concurrence intérieure, la concurrence étrangère, et le poids de cette lutte écrase ceux qui ne peuvent le supporter. Le vice, la paresse, la négligence même, jettent bien vite dans la misère, où trop souvent ceux qui y tombent coudoient d'abord le crime, et bientôt se livrent à lui. De là ces populations dégradées ou malheureuses qui ont excité l'épouvante ou la pitié de tous ceux qui ont osé les voir à Londres, à Liverpool, à Manchester, à Glasgow, etc. Nous laisserons parler un témoin oculaire, M. Eugène Rendu, que le gouvernement de France avait chargé d'étudier l'état de l'instruction primaire en Angleterre. On verra que la société française, tant décriée par les pamphlétaires, ne connaît pas, grâce au ciel, les abîmes de misère où se débat une partie de la population anglaise.

« J'ai parcouru le jour et la nuit les quartiers de Saint-Giles, de White-Chapel, de Bethnal-Green et de Spitafields. Une circonstance toute spéciale m'a permis de visiter, dans deux expéditions nocturnes, entre dix heures du soir et quatre heures du matin, sous la protection d'un *chef de station* et de trois policemen, les bouges dans lesquels s'entasse une partie de la population de Londres, les rooms où hommes, femmes et enfants, vont dépenser chaque soir le gain de la journée, les taudis impurs ouverts sous les pas des enfants, comme autant de trappes où le vice est la séduction de la misère, etc....

« Saint-Giles, dont je veux parler d'abord, est le quartier général des filles publiques et des coupeurs de bourses (*pick-pockets*); à part cette population naturellement flottante, et qui, du fond de ses repaires, s'abat simultanément sur les rues somptueuses où s'encadre ce quartier, Oxford et Holborn-street, Piccadilly et Coventry-street, Trafalgar-square et le Strand, une population sédentaire y a la possession exclusive de certaines ruelles et le monopole d'un grand nombre de cours. Ces cours et ces ruelles sont habitées par des teneurs de *lodging-houses*, de petits boutiquiers, des colporteurs, des marchands d'allumettes, des revendeurs, et surtout par ces malheureux émigrés de l'Irlande que la misère, après les avoir jetés dans les tanières de Liverpool, engloutit dans les caves de Saint-Giles et les bouges de White-Chapel.

« Une des ruelles, entre autres, que j'ai visitées dans Saint-Giles, est celle de Church-Lane. Cette ruelle débouche dans l'une des grandes artères de Londres, Oxford-street. Or, au milieu de cette allée nauséabonde, de laquelle on entend rouler les équipages et piaffer les chevaux, je suis descendu par huit ou dix marches dans des chambres souterraines où, en deux visites différentes, j'ai, de mes yeux, *constaté* ce qui suit.

« Trente à quarante créatures, hommes, femmes, enfants, jeunes garçons et jeunes filles, couchent pêle-mêle dans des taudis d'à peu près dix pieds carrés; les haillons qui les couvrent le jour sont jetés, la nuit, sur des cordes ten-

dues au-dessus de la litière de copeaux et de paille qui sert de couche à ce troupeau, en sorte que les corps protégés seulement par d'inutiles guenilles, apparaissent, dans leur quasi-nudité, comme un étalage de chair humaine. Tout au plus, au milieu de cet entassement qui permet à peine de poser le pied sur le sol, croit-on distinguer des groupes qui indiquent l'existence des familles ; de fétides enfants serpentent autour d'un homme et d'une femme, des pieds sur des bras, des têtes sur des poitrines, dans un indescriptible entrelacement. Je n'exagère pas ; encore une fois, je *constate;* et ce qui m'effraye, c'est que M. Léon Faucher, qui se borne dans ses chapitres sur Londres, à la citation de plusieurs rapports, mais qui a fait, lui aussi, dans Liverpool, Leeds, Manchester, Birmingham, etc., des investigations souterraines, M. Léon Faucher a trouvé, dans les grandes villes des provinces d'Angleterre, des faits absolument analogues à ceux que je signale ici. Sans aucun doute, à part les résultats physiques d'un tel encombrement, au sein d'un air irrespirable, les conditions morales à Londres ou à Liverpool sont identiques; des mêmes causes doivent sortir les mêmes effets ; là, comme ici, un tel état de choses doit amener la promiscuité. En sorte que, dans les cités dont on parle, « la pudeur semble devenir, comme la richesse, le « privilége des classes élevées ! »

« Ce qui m'a frappé, dans mes visites aux caves de Saint-Giles, plus vivement peut-être que le fait matériel dont j'avais le spectacle sous les yeux, c'est le sentiment de profonde indifférence ou simplement de surprise hébétée avec laquelle ces malheureux recevaient la visite de trois curieux conduits par quatre agents de police. A Paris (où d'ailleurs cette communauté *des familles* n'existe nulle part), les plus misérables loueurs des chambres de la rue des Lyonnais (faubourg Saint-Marceau) ne souffriraient pas une visite ainsi faite ; il y a parmi nos classes les plus pauvres un instinct qui ne les abandonne jamais, c'est celui de l'égalité. Faussé par une surexcitation factice, ce sentiment devient une idée révolutionnaire, une passion de nivellement; contenu dans ses justes limites, il constitue le respect de la na-

ture humaine qui, dans l'humiliation même de la misère, garde la conscience de sa dignité.

« Et ici, je suis ramené à ce principe invoqué au point de départ, que toute dégradation a son origine première dans un vice d'éducation ; assurément, le sentiment de la dignité humaine n'existe pas même en germe dans les bouges de la capitale du royaume-uni. Il se peut que, pour la constitution de la société anglaise, ce soit là un motif de sécurité; pour le chrétien et pour le moraliste, c'est la révélation d'un état de choses que repousse la pensée religieuse et que la raison désavoue. Une société n'a pas le droit de poser, comme l'une des conditions de son existence, la substitution, dans l'âme d'un nombre quelconque de ses membres, des passions de la brute aux sentiments de l'homme. Or la seule passion qu'il soit possible de saisir chez ces êtres redevenus sauvages au sein de la civilisation, c'est le goût effréné des liqueurs fortes.

« Je veux citer deux faits qui se rattachent directement à mon récit : l'année dernière, après une enquête ordonnée par le parlement sur l'état des habitations dans le quartier de la misère, un membre de la chambre des lords envoya des matelas et ce qui constitue un coucher humain dans les caves de Saint-Giles : deux jours après, lits et matelas étaient convertis en gin, en whisky ou brandy. Quant à l'autre fait, le voici : au moment où, avec mes compagnons d'odyssée, je sortais de l'un des souterrains pour inonder ma poitrine du flot d'air pur qu'elle invoquait, nous fûmes assaillis par une trentaine d'hommes et de jeunes garçons qui se livraient, avec une fébrile émulation, à l'enseignement mutuel de la mendicité; grâce à nos policemen, les démonstrations n'allaient pas plus loin. Quatre shillings passèrent de nos poches dans les mains tendues des plus entreprenants. Aussitôt (je n'oublierai jamais une telle scène) ce fut une irruption furieuse, forcenée, inénarrable, de toute cette troupe déguenillée dans le room (cabaret), qui, en face de nous, jetait sa lueur blafarde par une porte entre-bâillée. Qu'on se représente une troupe d'animaux affamés à qui l'on jetterait la curée! Les plus forts, en péné-

trant, clouèrent la porte sur les plus faibles. Dix minutes après, de nos quatre shillings il ne restait plus un penny. « Voulez-vous que pour un shilling je vous en fasse battre « cinquante? » me demanda le sergent de police. Quelle réponse je fis à une telle question, on peut le comprendre; mais cette question, par elle seule, vaut un volume; elle en dit plus que toutes les descriptions.

« Que peut devenir la génération qui grandit, en s'y étiolant, au sein d'une telle atmosphère et sous la pression de tels enseignements? Quel est l'avenir de ces troupes d'enfants qui s'entassent la nuit, sous la garde de tels précepteurs, en d'abominables réduits [1], que vous rencontrez, le jour, se vautrant dans la fange des ruelles ou traînant leurs guenilles, et, pour conquérir un penny, s'évertuant à marcher sur la tête ou à faire la roue? (leurs seuls talents, hélas!) Comment s'accomplit pour ces pauvres êtres la destinée de l'homme et du chrétien?

« Tous les genres d'indigence et de séduction honteuse se retrouvent, à dose à peu près égale, dans les différents districts de Londres; aucun à cet égard ne saurait prétendre à un monopole. Je me répéterais, si je décrivais dans White-Chapel les chambres dont chacun des coins est loué à une famille de cinq, six, sept membres, tandis que la lo-

1. Au sortir des bouges de Saint-Giles, on trouve peu extraordinaires des faits tels que ceux-ci, rapportés par M. L. Faucher : « Dans la paroisse de Saint-George (Hanover-square), 929 familles, lors de l'enquête faite par lord Sandon, n'avaient respectivement qu'une chambre; 623 étaient réduites à un seul lit. Dans l'une de ces familles, un seul lit réunissait un père et une mère, tous deux âgés de cinquante ans, un fils de vingt ans, poitrinaire, une fille de dix-sept ans, atteinte d'une affection scrofuleuse, et un troisième enfant plus jeune. »

Le système d'entassement apparaît comme une lamentable nécessité, quand on voit la seule paroisse Saint-James, l'une des plus opulentes de Londres, puisqu'elle comprend une partie de Piccadilly et des rues telles que Saint-James-street, Sackville-street, etc., renfermer, sur 40 000 habitants, 18 000 pauvres aptes à être secourus. Je tiens ce fait de M. Byng, magistrat de la paroisse de Saint-Jacques, l'un des hommes dont l'intelligente charité honore le plus son pays.

Je lis dans le quatrième rapport de la *Ragged School Union* : « *Saint-Giles n'est plus cet infâme quartier* d'il y a peu d'années, et cependant on vient de constater que, dans une rue étroite, une population de plus de 1600 personnes, dont 200 enfants, était entassée (*crowded*) en 32 maisons.» (On sait ce qu'il faut entendre ici par *maisons*.) « On se fera une idée, poursuit le rapport, de l'état moral de ces enfants, si l'on se représente des parents assez dégradés pour forcer, par une combinaison de mauvais traitements, leurs fils à devenir voleurs (*their sons to become thieves*), et leurs filles, dans un âge encore tendre, à se jeter dans un genre de vie plus avilissant (*still more debasing course of life*), pour subvenir à leur passion effrénée de boisson. » (P. 17 du rapport de 1848.) D'après le rapport, c'est là un progrès. Qu'était-ce donc?

geuse occupe modestement le point central du sol. Cependant, s'il est possible d'assigner à l'un ou à l'autre des quartiers quelque trait distinctif dans le tableau général de la misère, après avoir étudié au milieu de Saint-Giles les taudis où, au sein de chacune des paroisses de Londres, naissent et pourrissent tant d'enfants, je vais montrer dans Spitafields et dans Bethnal-Green, les lieux de plaisir où le vice les attire; puis nous trouverons dans White-Chapel les repaires où le crime les saisit.

« Un *room* ou *public house* se compose de deux et quelquefois trois pièces. Au rez-de-chaussée est le comptoir; on y verse à flots l'ale, le porter, le gin, le whisky, le brandy. Dans les pièces du premier on boit encore, et de plus on danse, on se vautre, etc. Toutes les rues de Londres ont leurs rooms; je ne crois pas exagérer en affirmant qu'on en compte un sur dix maisons [1]. Selon les quartiers, les rooms sont plus ou moins brillants, et la population s'y échelonne, depuis le fils du lord jusqu'au portefaix des docks. C'est la nuit, si l'on a ce courage, qu'il faut visiter les public houses pour juger leur effet sur la moralité publique; c'est de dix heures du soir à deux heures du matin, quand la vive lumière des comptoirs se détache des ténèbres environnantes à travers les vitres dépolies, qu'il faut voir le flot des filles perdues et des gentlemen, s'il s'agit des quartiers opulents; des ouvriers et des jeunes garçons, si l'on parcourt les quartiers pauvres, battre incessamment la porte entre-bâillée des public houses. J'ai parcouru les rooms du plus bas étage, dans les plus mauvais quartiers; rooms de marins, où se danse la *gig*, rooms où pirouettent les saltimbanques, rooms où viennent lutter des boxeurs, et il ne faut pas être moraliste intraitable pour affirmer qu'une jeune population habituellement plongée dans une telle atmosphère est fatalement livrée à tous les emportements de la débauche.

« Dans les quartiers dont je parle, le public house semble un lieu normal de récréation [2]. Or, il faut noter ce point,

1. M. Rendu aurait dû ajouter « dans certains quartiers. » En réalité on ne compte à Londres, qu'un cabaret sur 56 maisons. Voy. ci-dessous, p. 566.

2. On estime que les *public houses* sont plus nombreux et plus peuplés encore à Liverpool, proportionnellement, qu'à Londres. « Les hommes, les femmes, les en-

les rooms ne se ferment pas, comme les cabarets en France, à une heure indiquée par le doigt de la police. Ainsi que les maisons plus suspectes encore, ils restent ouverts à volonté; comme aussi la tourbe des femmes perdues tient le pavé toute la nuit : ainsi le veut le respect de la liberté individuelle. C'est aussi le respect de la liberté individuelle, apparemment, qui laisse de malheureux va-nu-pieds prendre pour oreiller les dalles de Trafalgar-square. En France, à minuit, tout est clos, les rues sont nettes; dût la liberté individuelle protester contre les exigences de la pudeur publique, il faut, sous peine d'abdiquer tout jugement, assigner à notre système, sur le système anglais, la supériorité qui appartient au bon sens et au sens moral sur la sottise et la dégradation.

« Du vice au crime, la transition est facile. Comme pour mettre en demeure l'instruction morale et religieuse de lutter pied à pied contre un ennemi qui revêt jusqu'à ses formes en lui empruntant ses armes, il y a, dans White-Chapel et sur ses confins, des écoles et des maîtres de brigandage et de vol. L'école, ce sont les docks, où les produits du monde entier, entassés par une gigantesque puissance, irritent la cupidité en fournissant aux expériences une mine intarissable; les maîtres, ce sont tantôt des recéleurs qui, chose à peine croyable! trouvent des parents pour leur louer des enfants à la semaine; tantôt de vieilles femmes qui vendent à crédit pour forcer de petits malheureux endettés à se libérer en pillant un étalage, tantôt des filles publiques dont les ruses immondes sont la leçon du crime. Ce n'est pas assez de l'*externat,* il y a le *pensionnat* du vol. Je suis entré de ma personne, à trois heures du matin, toujours, bien entendu, sous la protection des policemen, dans un garni exclusivement réservé à des apprentis voleurs : encore un triomphe de la liberté individuelle! Au rez-de-

fants, viennent se ranger par centaines sur des bancs où ils savourent avec un plaisir morne les illusions contenues dans un verre d'eau de feu. Comment les enfants ne seraient-ils pas initiés dès le bas âge aux mêmes excès que les chefs de famille? Quand il n'y a pas de pain dans la maison, ni de chaleur au foyer, le père, souvent même la mère, les envoie avec son dernier penny chercher du *gin* ou du *whisky*; et ceux-ci doivent prendre une bien haute idée d'un genre de consolation auquel on sacrifie tout. » Note de M. E. Rendu.

chaussée de l'établissement, deux garnements de quatorze ou quinze ans, à face blême, veillaient avec une fille du même âge, accroupis auprès d'un vieux poêle; au premier, où conduisait une échelle de meunier, neuf cases superposées trois à trois, comme des planches d'un fruitier, supportaient chacune deux ou trois corps demi-nus. On ronflait; je me gardai de troubler un sommeil qui, pour n'être pas celui de l'innocence, n'en semblait pas moins profond[1].

« Si maintenant les lignes de ce tableau paraissaient trop accusées, voici d'irrécusables témoins : après le récit, les chiffres; après les causes les effets. Signaler ces effets, produire ces chiffres, c'est répondre à la question que je m'étais posée plus haut.

« 70 000 arrestations, en moyenne, ont lieu chaque année à Londres. C'est une arrestation sur 40 habitants. Sur le nombre total de ces arrestations, les femmes figurent pour 30 sur 100. A Paris, la proportion n'est que de 14 ou 15 sur 100. Ces chiffres sont d'un haut intérêt au point de vue de l'instruction primaire; car la démoralisation des femmes entraîne forcément celle des enfants. Ici la statistique est directement de mon sujet; pour l'Angleterre, en général, des 200 000 crimes ou délits dont connaissent annuellement les cours de justice, un dixième a pour auteurs des enfants, 50 000 sont commis par des individus âgés de moins de vingt ans.

« Dans la seule ville de Londres, 17 000 auteurs de crimes ou de délits au-dessous de cet âge sont arrêtés annuellement. C'est la proportion d'un sur 100; à Paris, elle n'est que d'un sur 400.

1. « Je note ici un curieux trait de mœurs. Partout, dans ces expéditions nocturnes, la police qui nous introduisait était reçue avec une soumission exemplaire. Je dirai plus, il y avait quelque chose de pénible à voir de pauvres diables troublés dans leur sommeil, par un coup de poing sur la porte, accepter avec cette résignation la visite de moralistes ambulants. Où était la fierté de l'Anglais retranché dans son *home?* — Nous ne trouvâmes de protestation, sinon de résistance, que chez le patron des apprentis voleurs dont je parle. Le drôle connaît la loi, apparemment pour l'avoir violée. Il souleva une question de droit : Recevoir la police, c'était juste, mais les visiteurs point. Il déclarait nettement notre prétention un excès de pouvoir (*that is an usurpation*); 3 shillings purent seuls apaiser les scrupules de ce juriste. »

« Quel est, pour établir une sorte de contre-épreuve, l'état intellectuel des jeunes délinquants? Faut-il faire porter à l'instruction primaire la responsabilité du désordre moral? On a voulu, je le sais, mettre cette thèse à la mode. A part les faits précédemment exposés, les chiffres, d'accord avec le bon sens, ici comme ailleurs, lui infligent un absolu démenti.

« L'Angleterre, pour donner raison à la thèse en question, devrait être le pays d'Europe où l'instruction fût le plus répandue; c'est le contraire qui est vrai. Pour la ville même de Londres, où il m'importe spécialement de faire connaître le rapport de l'instruction à la criminalité, voici un renseignement significatif : sur 62 000 incarcérés en 1847, dans la métropole, 22 000 ne savaient ni lire ni écrire; 35 000 pouvaient lire et écrire difficilement, 4000 lisaient et écrivaient bien; 460 seulement avaient reçu *a superior education* (*Annual report of the ragged school*[1] *Union*, 1848).

« Je tiens du directeur de la prison de Tothill-field (Westminster) que, sur 100 enfants reçus dans la maison de correction, 90 ne savent ni lire ni écrire, et si je remonte dix années en arrière, en prenant pour sujet de mes observations une ville de province au lieu de la métropole, Manchester au lieu de Londres, voici des chiffres non moins concluants : en 1841, sur 13 345 individus arrêtés à Manchester, 4901 hommes et 3420 femmes ne savaient ni lire ni écrire; 3944 hommes et 1218 femmes lisaient seulement, ou lisaient et écrivaient mal; 992 individus des deux sexes seulement lisaient couramment; 220 avaient reçu ce qu'on peut appeler de l'éducation (Dr Cooke Taylor, *Tour in the manufacturing districts*).

« Ainsi, à Londres et dans les autres grandes villes d'Angleterre, la perversion des facultés morales est en raison directe de la dégradation intellectuelle. Non pas que j'aie la naïveté de croire que l'instruction par elle seule soit un bill de moralité; tant s'en faut! mais renversez l'école, et le mal règne en souverain. Supprimez l'enseignement de l'école, il ne reste plus que l'enseignement de la place pu-

1. La *ragged school* est une école destinée aux enfants en haillons, *rag*.

blique et du cabaret. Que gagnerait la société à laisser un tel enseignement sans rival, et son abdication serait-elle sa sauvegarde?

« Donc, les faits répondent comme la raison; donc la situation sociale des classes pauvres à Londres, que j'ai dû retracer au commencement de cette étude, n'est pas seulement un tableau, elle est un argument, en même temps qu'un point de départ. »

Accroissement des crimes contre la propriété; diminution des crimes contre les personnes.

Ces considérations, ces chiffres sont exacts. En Angleterre et dans le pays de Galles, le nombre des accusés a sextuplé depuis le commencement du siècle. En Irlande il y a eu en 1849 douze fois autant d'accusés qu'en 1805; en Écosse, sept fois autant pour 1849 que pour 1815. Ainsi les crimes s'accroissent bien plus vite que la population.

Mais ces crimes changent de nature; il y en a bien moins qu'autrefois contre les personnes et bien plus contre la propriété. A tout prendre cela vaut mieux. Au commencement du dernier siècle, il n'était pas rare d'être attaqué en plein midi, dans les rues de Londres; et toutes les routes étaient couvertes de voleurs à pied et à cheval, qui ne reculaient pas devant l'assassinat. Même au commencement de ce siècle, un médecin que sa profession obligeait à traverser à Londres la paroisse de Blackheath, fut plusieurs fois obligé de faire feu sur des bandits qui voulaient arrêter sa voiture, et il se commettait tant de crimes dans Hounslow Heath, que c'était faire acte de témérité que de passer par là une fois le soleil couché. « Des personnes encore vivantes m'ont assuré, dit M. Porter, que pour se rendre de Londres à leurs maisons de campagne, surtout au sud de la Tamise, du côté de Dulwich et de Norwood, elles avaient soin de se donner rendez-vous quelque part afin de marcher de conserve pour se défendre mutuellement. »

Rien de pareil n'est plus nécessaire. La police protége efficacement la vie des citoyens; mais aussi en constatant et réprimant une foule de délits qui autrefois passaient inaperçus,

elle a singulièrement accru le nombre des accusés; de sorte que leur chiffre croissant accuse sans doute les progrès du crime, mais aussi ceux d'une répression devenue depuis quelques années bien plus intelligente et active. Nous insistons sur ce dernier point, parce que dans les calculs faits sur cette question, ordinairement on oublie de tenir compte de cet élément très-important du problème. Ainsi, il n'y a pas longtemps encore que tout voleur à la tire pris en flagrant délit, était saisi par les passants, traîné sous une pompe et à demi noyé. Le magistrat n'avait rien à y voir, et la liste des délits était raccourcie d'autant.

Sous le bénéfice de ces observations, le tableau suivant montrera les progressions, pour le pays de Galles et pour l'Angleterre, du nombre des accusés.

Années.	Hommes.	Femmes.	Total.	Convaincus.	Condamnés à mort.	Exéc.	Exéc. p. meurtr.
1805	3 267	1338	4 605	2 783	350	68	10
1817	11 758	2174	13 932	9 056	1302	115	25
1830	14 135	2972	17 107	12 805	1397	46	14
1840	21 975	5212	27 187	19 927	77	9	9
1845	19 341	4962	24 303	17 402	49	12	12
1848	24 586	5763	30 349	22 900	60	12	12
1849	22 415	5401	27 816	21 001	66	15	15

On remarquera que le nombre des individus condamnés dans la période 1805-1810, s'élevait à 58,8 pour 100, et, dans la période 1844-1849, à 74,03 pour 100. Cette augmentation tient à plusieurs causes, telles que l'indemnité accordée aux plaignants et aux témoins, ce qui garantit leur assiduité aux tribunaux; la simplification des lois, et l'expérience des officiers de police. Autrefois les jurés rendaient souvent un verdict négatif, tout en étant convaincus de la culpabilité, afin de soustraire le coupable à un châtiment disproportionné avec son délit; l'adoucissement du code criminel a mis fin à cet abus.

Réforme des lois criminelles.

De 1818 à 1824, le parlement abolit la peine de mort pour 21 délits, mais cette réforme ne tombait que sur des délits rares et même étrangers à notre époque, de sorte qu'elle

n'influa guère sur la diminution des exécutions à mort. En 1832, la peine capitale fut abrogée pour le vol de bestiaux, de chevaux, d'argent jusqu'à la valeur de 5 livres sterling dans une maison habitée, etc.; en 1833, pour l'effraction; en 1834, pour la rupture de ban du *convict* qui rentrerait en Angleterre; en 1835, pour le sacrilége, le vol de lettres par un employé de la poste. En 1837 elle fut abolie pour tous les crimes, excepté douze : le meurtre et la tentative de meurtre, le rapt ou le viol commis sur une enfant de moins de dix ans, les crimes contre nature, vol qualifié avec violence contre les personnes, le vol à main armée avec coups et blessures, l'incendie des maisons habitées ou de vaisseaux avec danger de vie pour les personnes qui s'y trouvaient, la piraterie suivie de meurtre, faux signaux avec intention de causer le naufrage des navires, incendie d'un vaisseau de guerre, sédition suivie de destruction d'édifice, détournements opérés par des employés de la banque, enfin le crime de haute trahison.

En 1841, la peine de mort fut encore abolie pour les crimes de rapt, de sédition et de détournement des fonds de la banque. Grâce à cet adoucissement du code pénal, au lieu de 2172 sentences capitales que l'on aurait eues dans l'ancien système, il n'y en eut, en 1841, que 80. Mais aussi, le nombre des acquittements scandaleux a diminué, les jurés trouvant enfin dans la loi des peines plus en rapport avec les délits. En 1805, sur 100 accusés, il n'y avait que 60 condamnations; en 1849, il y en eut 75. Sous l'empire d'une loi pénale moins sanguinaire, le chiffre des exécutions baissa dans une forte proportion. De 1805 à 1822, inclusivement, il y avait eu, dans l'Angleterre et le pays de Galles seulement, 1461 exécutions à mort, ou 81 par an; de 1823 à 1837, la moyenne annuelle est encore de près de 62; de 1837 à 1849, elle tombe à 10.

Avant 1834, il n'y avait pas de classification pour les délits et les crimes dans les comptes rendus de la justice criminelle; on se contentait de les ranger par ordre alphabétique. A cette époque, on adopta la classification suivante :

1° Offenses contre les personnes;

2° Attaques contre les propriétés, avec violence;

3° Attaques contre les propriétés, sans violence;

4° Attaques graves (*malicious offences*) contre la propriété;

5° Faux;

6° Autres crimes et délits.

En formant de ces six classes un tableau on aura les chiffres suivants pour la répartition des crimes et délits qui relèvent des cours d'assises et des sessions trimestrielles dans le pays de Galles et l'Angleterre :

Années.	1re classe.	2e	3e	4e	5e	6e	Total.
1834.....	2445	1459	16 608	162	431	1336	22 451
1840.....	1881	1934	21 484	145	541	1202	27 187
1849.....	1846	2076	22 053	293	676	872	27 816

De ce tableau il résulte :

1° Que les dernières années ont été relativement très-favorables, au point de vue des progrès de la criminalité, puisque de 1840 à 1849, les crimes et délits ne se sont pas accrus autant que la population;

2° Que, de 1834 à 1849, les attaques contre les personnes ont diminué d'un quart, et que l'augmentation porte principalement sur les crimes contre la propriété, sans violence.

Cette classe mise à part, non-seulement les autres crimes n'ont pas augmenté dans la même proportion que la population (20 pour 100); mais ils sont même, pris ensemble, inférieurs au chiffre total des mêmes classes en 1834.

Condamnations capitales.

Il y a eu, pendant 1849, dans l'Angleterre et le pays de Galles, 66 condamnations à mort, dont 15 ont été exécutées; en Écosse 5 et 4 exécutions; en Irlande 38 et 15 exécutions : au total, 109 condamnations et 34 exécutions. En 1847, il n'y avait eu en France, pour une population supérieure d'un tiers, que 65 condamnations à mort et 36 seulement l'année suivante. De ces 36 condamnés, 16 seulement ont été exécutés.

En Angleterre et dans le pays de Galles, Londres et son district non compris, qui sont gardés par 5492 agents, on compte 2724 constables exigeant une dépense de 195 783 li-

vres sterling; en Irlande, 12 758 hommes et 353 chevaux avec 563 697 livres sterling de frais.

Criminalité dans les villes et dans les campagnes, et suivant les âges.

On dit souvent que l'innocence s'est conservée dans les campagnes, tandis que les villes et les manufactures servent d'asile au crime. Les chiffres suivants ne permettent guère de tirer une pareille conséquence. Sur chaque million d'habitants, il y en avait sous le poids de délits ou de crimes :

	1805	1845	Différence.
Dans les comtés surtout agricoles.....	446	1723	1277
Dans les comtés plutôt manufacturiers.....	590	1842	1252

Les accusés étaient, suivant leur âge, dans la proportion suivante en 1835 :

12 ans et au-dessous.	1,67	*Report*.....	86,95
12 à 16.....	9,70	40 à 50.....	6,60
16 à 21.....	29,65	50 à 60.....	3,24
21 à 30.....	31,92	60 à »	1,30
30 à 40.....	14,01	Ages non connus.....	1,91
A reporter....	86,95	TOTAL.....	100,00

Dans les années 1842 et 1847, la proportion a été :

15 ans et au-dessous en 1842.....	5,3	En 1847 :	6,1
15 à 20.....	22,0	—	24,2
20 à 25.....	24,7	—	23,0
25 à 30.....	15,3	—	14,7
30 à 40.....	16,8	—	16,7
40 à 50.....	8,3	—	8,5
50 à 60.....	3,8	—	3,6
60 et au-dessus.....	1,8	—	1,8
Ages non connus.....	2,0	—	1,4
TOTAL.....	100,0		100,0

On voit, et c'est un résultat des plus fâcheux, que pour le jeune âge la progression est constante. En 1835, sur 2356 individus au-dessous de 16 ans, ayant passé devant les tribunaux, on comptait 2002 garçons, 354 filles; en 1841, sur 3212, 2656 garçons, 556 filles. Pour obvier autant que possible à ce mal menaçant, le gouvernement a fondé, dans l'île de Wight, une maison de correction pour les jeunes détenus.

Rapport de la criminalité et de l'instruction.

Le nombre de ceux qui comparaissent devant les tribunaux, et qui ne savent ni lire ni écrire, dépasse de beaucoup le nombre de ceux qui ont quelques connaissances ; ainsi,

Années.	Accusés ne sachant ni lire ni écrire.	Le sachant très-imparfaitement.	Le sachant bien.	Lettrés.
1840.....	10 000	15 000	2 300	101
1848.....	9 691	17 111	3 984	81

dans les treize années, 1836-1848, sur 335 429 accusés, 304 772, ou plus de 90 pour 100, comprenant les deux premières classes, étaient sans instruction, et, 1333, ou 0,39 pour 100 avaient reçu une instruction supérieure aux premiers éléments : les condamnations sont même moins nombreuses pour cette catégorie que pour les autres. Elles furent, en 1840, pour les accusés instruits de 59 pour 100, tandis que pour les autres catégories elles dépassèrent, cette année-là, 73 pour 100. Encore pas un de leurs crimes n'entraîna la mort : 16 furent condamnés à la transportation, 37 à l'emprisonnement depuis 3 ans jusqu'à 14 jours, 6 à de simples amendes.

Criminalité en Écosse et en Irlande.

En Écosse, la jurisprudence criminelle est à certains égards sur un meilleur pied que celle d'Angleterre. L'existence d'un ministère public (*public prosecutor*) y empêche l'impunité que les délinquants trouvent souvent quand ils n'ont à craindre que les poursuites des intéressés ou celles des parents et amis de leurs victimes. Il est en outre du devoir des officiers de justice de s'enquérir des circonstances concernant chaque crime que l'on sait avoir été commis, sans attendre, comme en Angleterre, que quelqu'un en ait été accusé et ait été conduit devant eux pour en répondre. En un mot, l'Écosse, seule des trois royaumes, a un ministère public agissant de lui-même, au nom de la société, tandis que dans les autres parties du royaume-uni la poursuite n'a lieu que sur la plainte de la partie civile ou sur le témoignage de la police qui a surpris en flagrant délit et ar-

rêté le coupable, mais la police n'est bien organisée qu'en peu de localités.

La marche de la criminalité, en Écosse, est représentée par le tableau suivant :

Années.	Accusés.	Condamnés.	Condamnés à mort.	Exécutés.
1830.....	2 063	1 274	8	8
1835.....	2 837	1 900	6	5

En 1849, le chiffre des accusés s'éleva à 4357.

En Irlande, le nombre des accusés varie chaque année, de 1805 à 1812, entre trois et quatre mille, le nombre des condamnations entre 600 et 1400, ce qui dénote une administration judiciaire bien mal organisée. De 1822 à 1834, le chiffre des accusés varie de 14 000 à 21 000, le nombre des condamnés à mort de 180 à 340, celui des exécutions de 18 à 100. En 1835, on adopta le mode employé en Angleterre, d'établir 6 classes de crimes et délits. De 1835 à 1849, la moyenne des accusés est d'environ 28 000 par an, et celle des condamnations de 11 000; mais en 1849 les chiffres s'élèvent à 41 989 pour les accusés, et à 21 202 pour les condamnations.

En comparant le nombre de délits commis dans ces dernières années par des jeunes gens au-dessous de seize ans, à la population dans chaque partie du royaume, on trouvera : en Angleterre, 1 sur 5564; en Écosse; 1 sur 4495; en Irlande, 1 sur 6244.

Pour avoir la criminalité complète du royaume-uni, il faudrait joindre à l'énumération des délits qui relèvent des cours d'assises et des sessions trimestrielles plus de soixante mille délits que frappent annuellement les juridictions sommaires.

§ II. INSTRUCTION PUBLIQUE.

MAUVAIS ÉTAT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN ANGLETERRE. — INSTRUCTION PRIMAIRE. — INSTRUCTION SECONDAIRE. — INSTRUCTION SUPÉRIEURE. — LETTRES ET JOURNAUX. — MOEURS.

Mauvais état de l'instruction publique en Angleterre.

Amélioration morale par l'instruction. — On a vu plus haut le remarquable rapport de M. E. Rendu et les paroles

qui le terminent; M. Porter arrive aux mêmes conclusions que notre compatriote. En constatant le petit nombre d'hommes instruits que l'on trouve parmi les criminels ou les délinquants, en voyant l'Écosse, pays où l'instruction est bien plus répandue que dans le reste du royaume-uni, ne donner en 1841 qu'un accusé sur 742 habitants, tandis que l'Angleterre et le pays de Galles en ont 1 sur 573, il ne peut s'empêcher, malgré les sinistres prédictions que de ce côté-ci de la Manche on a faites si souvent, d'attribuer à l'instruction une influence morale. Il est bien reconnu maintenant, dit-il, qu'une grande partie du mal moral dont souffrent les sociétés a sa source dans l'ignorance, et l'on peut raisonnablement espérer qu'en combattant efficacement celle-ci, on diminuera notablement celui-là. La population manufacturière croît avec une rapidité effrayante que rien ne peut enrayer. Que ces millions de bras obéissent à de mauvaises passions et tout est perdu. La nécessité de répandre l'instruction à flots dans ces masses profondes pour éclairer les esprits, pour développer le sens moral n'est donc pas seulement un devoir mais une nécessité. Cette pensée est celle de l'archevêque actuel de Canterbury. « De tous les obstacles au progrès et à l'amélioration, le plus formidable, dit-il[1], est l'ignorance; parce que la meilleure assistance qu'on puisse donner au pauvre, c'est de le mettre en état d'améliorer lui-même sa condition.... Celui dont l'esprit a été cultivé a devant lui bien des routes qui sont fermées à l'ignorant, il voit mieux ses véritables intérêts et il est plus capable de marcher droit à son but. Indigence et bonne éducation vont rarement de compagnie. » Et ce ne sont pas là de vaines théories. On n'en fait guère sur ce chapitre dans la position qu'occupe l'illustre prélat. Les faits d'ailleurs ont déjà prouvé la justesse de ces réflexions. Les chiffres nous ont montré dans l'Angleterre même le petit nombre des accusés instruits, mais il y a des exemples plus frappants encore. Dans la Nouvelle-Écosse, où l'instruction est depuis longtemps parfaitement organisée, un

1. *Records of the creation*, vol. II, p. 338, 4e édition.

habitant riche répondant aux questions d'un avocat, membre du parlement provincial, disait : Chez nous il n'y a pas de crime (*crime! we have no crime*) ; et ce n'était pas une affirmation gratuite. Les rapports officiels sur la justice criminelle aux colonies portent : les crimes sont fort rares à la Nouvelle-Écosse ; il y a bien une prison dans chaque comté, sous la surveillance du haut shérif, mais il n'a pas été nécessaire d'établir d'officiers de prison. La population de la Nouvelle-Écosse s'élève à 180 000 âmes environ ; en 1841, on comptait principalement à Halifax 2040 élèves dans les colléges, et plus de 600 écoles primaires et 30 écoles à la fois primaires et secondaires (*combined common and grammar schools*), où allaient s'instruire plus de 20 000 enfants. La province donnait pour ces écoles plus de 6000 livres, c'est-à-dire $\frac{1}{15}$ de ses revenus, lesquels n'étaient que de 93 882 livr. 18 sh. 2 d. Si la contribution du parlement impérial, pour le développement de l'instruction en Grande-Bretagne s'élevait sur la même échelle, elle monterait chaque année, proportion gardée avec la population, à 624 000 livres, et à cinq fois cette somme si le même rapport qu'à la Nouvelle-Écosse était observé entre la dépense pour l'instruction publique et le revenu total des deux pays. Aussi la population de cette colonie est-elle réellement devenue une population d'élite dont on remarque l'intelligence, l'excellente conduite et la prospérité non-seulement dans la province, mais partout où ses habitants vont porter l'esprit d'ordre et l'habileté qu'ils doivent à leur éducation[1].

L'Islande offre un exemple pareil. Là, les idiots exceptés, tout le monde sait lire et écrire, et un très-grand nombre d'habitants ont une instruction supérieure. Nous n'avons pas à interroger la justice criminelle de l'île ; elle n'existe pas. Il y avait une prison à Rekiavik, dans la capitale. Lassé de la voir toujours vide, on en a fait la résidence du gouverneur. Depuis deux siècles il n'y a eu que 3 ou 4 condamnations capitales. La dernière fut prononcée en 1810, contre un paysan qui avait tué sa femme ; et comme il ne se

1. *British America*, by John M. Gregor Esq., p. 405, 2e édition.

trouvait personne dans l'île pour faire l'office du bourreau, il fallut envoyer le condamné en Norvége pour qu'il pût subir sa sentence. Il est inutile d'ajouter que le Danemark n'a jamais envoyé un soldat en Islande.

Mauvaise condition des écoles. — Il n'en va malheureusement pas ainsi en Angleterre. L'instruction publique y a été négligée à un point qu'on ne saurait dire. Il n'existe, dans le royaume-uni, aucun système général d'éducation populaire par le moyen des écoles et des universités, et point d'autorité qui en dirige le tout ou même une partie. Il n'y a ni loi, ni règlement qui détermine à quelles conditions les écoles peuvent être établies et quelles connaissances les professeurs doivent avoir, quelles garanties ils doivent fournir. Tout individu peut ouvrir une école; s'il prospère, tant mieux pour lui; s'il échoue, tant pis, et comme il a le choix des moyens, tous lui sont bons. L'instruction est une marchandise, qui là, se vend comme toute autre chose, sans que la loi en surveille la qualité. C'est le système de la liberté illimitée de l'enseignement. Et nous pouvons dire que si ce régime a eu pour effet de répandre quelques connaissances pratiques, immédiatement profitables, il n'a rien fait pour élever le niveau des études que nous appelons libérales, et que l'influence de ce système se retrouverait aisément dans le caractère par trop positif et égoïste du peuple anglais.

L'intolérance réciproque des sectes a été pour beaucoup dans les retards apportés au développement des lumières et des institutions fondées pour les propager. Après avoir travaillé trente ans de sa vie à favoriser les progrès de l'instruction, lord Brougham disait un jour à la chambre des lords, qu'il voyait avec un profond chagrin, et presque avec désespoir, l'attitude qu'avait prise l'opinion religieuse au sujet de l'importante question de l'enseignement populaire. « Il commençait à désespérer que la législature pût étendre le bienfait inestimable de l'enseignement sur le peuple, parce qu'il reconnaissait que les amis de l'instruction qui appartenaient soit à l'Église établie, soit aux Wesleyens méthodistes et autres dissidents, étaient complétement en désaccord sur ce point, quoique grands partisans du principe de

l'enseignement populaire, quoique portés au développement d'une instruction solide, sous le rapport civil ou religieux, quoique travaillant respectivement à répandre l'instruction parmi le peuple. Malgré tout cela, une vérité funeste n'était que trop évidente : la jalousie paralysait tous les efforts. Chaque secte, chaque croyance religieuse préférait à l'extension de l'enseignement un autre objet; chaque parti voulait surtout remporter une victoire sur l'autre. L'Église établie voulait instruire le peuple; mais l'Église établie voulait, avant tout, l'emporter sur les sectes dissidentes : les sectes désiraient l'instruction du peuple, mais leur plus grand désir était de renverser l'Église établie. » Ces paroles étaient vraies en 1843, et elles ne le sont pas moins aujourd'hui. Les exigences des anglicans, non moins exagérées que les exigences des dissidents, se révèlent surtout dans cette prétention, qu'il n'est pas possible de donner à d'autres qu'au clergé de l'Église établie le soin d'instruire la jeunesse.

Instruction primaire.

Intervention du gouvernement dans l'instruction publique. — Dès l'année 1798, Joseph Lancaster établit une école gratuite où l'on suivit la méthode de l'enseignement mutuel, qu'il prétendit avoir trouvée, mais qu'il tenait d'André Bell, qui lui-même l'avait vu pratiquer dans l'Inde. L'école prospéra d'abord. De hauts personnages, et bientôt la famille royale elle-même, soutinrent l'institution et celui qui l'avait fondée. Mais ce patronage ne suffit pas; les embarras financiers survinrent. En 1811, l'école menaçait de tomber. On la releva encore; mais il s'écoula un certain nombre d'années avant que le gouvernement songeât à intervenir. Il ne le fit qu'en cédant, en 1839, aux sollicitations si longtemps inutiles de M. Wyse; il établit un conseil d'éducation (*board of education*), et demanda un crédit annuel pour l'amélioration des écoles. Mais trente mille livres sterling (sept cent cinquante mille francs) par an, quelle somme misérable pour la riche Angleterre! Pourtant cette somme, toute faible qu'elle est, a eu un effet avantageux. Elle n'a été distribuée que sous la condition qu'une somme égale à celle accordée

par le gouvernement, serait fournie par voie de souscription volontaire. En 1846, l'allocation fut portée à trois millions cent vingt-cinq mille francs, et il y a tendance à l'augmenter encore ; car lord Brougham rappelait, il y a quelques mois, à la chambre des lords, que pour le même objet, c'est-à-dire pour l'instruction primaire des enfants pauvres, l'Écosse paye une somme double et la Suisse une somme quatre fois plus considérable, proportionnellement à la population. Tous les Anglais sont maintenant convaincus, qu'en matière d'instruction, la concurrence ne suffit pas seule pour conduire au but, et il n'y a pas jusqu'au radical Rœbuck qui ne sente la nécessité d'une direction supérieure, et ne réclame l'intervention du gouvernement.

Nombre des écoles et de leurs élèves. — La plupart des écoles anglaises appartiennent à deux grandes sociétés, la Société nationale (*National Society*), fondée par l'Église établie, et la Société anglaise et étrangère (*British and Foreign Society*) soutenue par les particuliers. Cependant le lien qui unit les écoles, même celles d'une même société, est bien faible, et n'est formé, en général, que par la ressemblance de certains principes qu'on y suit de préférence. Il n'y a rien qui ressemble à de la dépendance ou à de l'inspection, à une direction scientifique ou réglementaire quelconque. La principale différence entre ces deux sociétés consiste en ce que, dans les écoles de la Société nationale, on suit exclusivement les doctrines de la haute Église ou Église anglicane ; la Société anglaise, au contraire, ne donne aucune instruction religieuse particulière, et se borne à lire et à expliquer certaines parties de la Bible.

Le nombre des écoles étant beaucoup trop petit, et d'ailleurs les enfants qui sont occupés toute la semaine soit dans les champs, soit dans les fabriques, ne pouvant point les fréquenter, on a imaginé de fonder des écoles du dimanche (*sunday-schools*). Malheureusement ce peu d'heures consacrées tous les huit jours à l'étude, ne remplacent que très-imparfaitement une instruction en règle, et, quoique les maîtres qui sont préposés à ces établissements agissent d'une façon fort louable en donnant leurs leçons gratuitement, il

faut avouer, d'un autre côté, qu'ils sont en général fort peu instruits et même à peu près incapables de remplir leurs fonctions, puisque, suivant un rapport officiel sur les écoles de Londres et de Manchester, « beaucoup d'entre eux n'ont d'autre titre à cet emploi que leur complète incapacité pour tout autre. »

En 1818, on comptait, dans l'Angleterre et le pays de Galles, 19 326 écoles ouvertes tous les jours qui recevaient 605 704 écoliers, et 5 543 écoles du dimanche qui en avaient 425 493; en tout 1 031 197 élèves. En 1833, le nombre des écoliers des deux catégories était de 2 825 837, chiffre bien élevé, s'il n'y avait de bonnes raisons de révoquer en doute leur exactitude. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à Manchester, par exemple, 15 000 enfants ne mettent jamais le pied dans une école. Dans tous les cas, les résultats sont bien faibles, car dans les trois années 1839-1841, sur 367 894 mariages, il y eut 122 458 hommes et 181 378 femmes qui furent incapables de signer leur nom; dans les trois années 1842-1844, 374 872 mariages et 121 463 hommes, 182 753 femmes incapables de signer leur nom : c'est presque 41 individus sur 100 ou plus des $\frac{2}{5}$ des habitants de l'Angleterre qui sont plongés dans la plus profonde ignorance.

En Écosse, chaque paroisse a son école, et il y a, en outre, un grand nombre d'écoles particulières où près de 200 000 enfants reçoivent l'instruction.

Années.	Écoles paroissiales.	Écoles particulières.	Total des élèves.
1825.....	56 232	101 495	157 727
1837.....	61 921	128 318	190 239

Le chiffre de 1837 ne donnait cependant encore que 31 élèves pour 100 enfants de cinq à quinze ans.

Si l'on attaqua vivement l'intervention du gouvernement dans l'éducation nationale pour l'Angleterre, l'opposition fut bien plus vive quand il s'agit d'organiser l'instruction publique en Irlande. En 1731, on avait fondé une société pour multiplier les écoles protestantes dans ce pays entièrement catholique (*the incorporated society for promoting English protestant schools in Ireland*). Le parlement accorda à

cette société, à différentes reprises, plus de 1 100 000 livr.; pour les *Charter schools*, dans l'espace de cinquante ans, on avait voté plus de 500 000 livr. Ces sociétés avaient, en effet, un but tout politique. On voulait rendre l'Irlande anglaise et protestante, en s'y emparant, par l'éducation, de la jeune génération. Des actes de Henri VIII et de Guillaume III avaient même interdit, en Irlande, toute autre éducation qu'une éducation anglaise et protestante. Cependant, malgré ces secours du gouvernement et ceux qui étaient fournis, en outre, par un grand nombre de particuliers, l'*Incorporated society* n'était pas capable d'instruire plus de 2000 élèves, encore étaient-ils dans ces écoles aussi mal soignés que mal instruits. Les *Charter schools* en avaient moins encore. En 1825, la dépense annuelle montait à 18 livr. 18 sh. par tête. La société pour l'instruction des enfants pauvres a mieux réussi; en 1831, elle avait 1621 écoles et 137 639 élèves. La grande difficulté pour la propagation de l'instruction populaire en Irlande est la différence des religions; dans les écoles pour les enfants pauvres, on lut l'Écriture sans notes ni commentaires. Le clergé catholique refusa de se soumettre à cette règle, et ces écoles cessèrent de prospérer. Pour tourner la difficulté, le gouvernement établit que dans les écoles il y aurait un enseignement purement littéraire et moral pour tous, et qu'à des heures différentes se ferait l'enseignement religieux, séparément, pour les élèves de chaque religion. Grâce à cette mesure, les écoles se multiplièrent sans obstacle. La guerre faite ainsi à l'ignorance a porté ses fruits. L'aspect de certains districts a complétement changé depuis l'introduction des écoles, et la tranquillité relative dont l'Irlande a joui dans les dernières années a peut-être une de ses causes dans la réunion pacifique de près de 500 000 de ses enfants des deux religions sur les bancs de la même école. Qui oserait dire que bien des préjugés n'ont pas été par là effacés de l'esprit même des parents!

Instruction secondaire.

Nous n'avons pas, jusqu'à présent, parlé de l'instruction secondaire; elle est donnée dans des colléges de fon-

dation particulière dont l'établissement remonte à la fin du moyen âge ou au commencement des temps modernes : ce sont, au premier rang et renfermant la majeure partie de la jeunesse aristocratique de l'Angleterre, Eaton, Winchester, Westminster, Harrow et Rugby. La disposition de ces colléges est partout à peu près la même ; ils se composent d'un établissement principal où les élèves vont entendre les leçons des professeurs, et d'un certain nombre de maisons où ils passent le reste du temps sous la direction et la conduite d'un de ces professeurs.

La superstition des Anglais pour tous les vieux usages se retrouve non moins forte dans tout ce qui concerne leurs colléges, où l'on se ferait scrupule de rien changer aux statuts imposés par les fondateurs et qui datent de plusieurs siècles. Croit-on, par exemple, que les règlements du collége d'Eaton, qui datent de 1441, soient bien en harmonie avec les besoins de notre siècle? Aussi, à l'exception d'un peu de théologie et de géographie, on n'y apprend absolument rien que le latin et le grec. Pour leur étude même on n'emploie ni les meilleures grammaires ni les meilleurs auteurs; ceux que l'on explique n'y paraissent que par extraits, encore se sert-on des anciennes éditions sans profiter des améliorations faites depuis dans les textes. Xénophon, Thucydide, Polybe, Tite Live, les tragiques sont à peu près complétement laissés de côté, et il n'est aucunement question, ni de l'histoire du moyen âge, ni de l'histoire moderne, ni des langues vivantes. En revanche on apprend et on fait beaucoup de vers latins, ce qui nous explique les citations assez nombreuses de Virgile qu'on retrouve dans beaucoup de discours du parlement.

En Écosse, où l'on est plus avancé pour l'instruction primaire, on est plus arriéré pour l'instruction secondaire, et il n'y a pas à s'y plaindre des règlements des colléges, car il n'en existe pas. Vous ne trouvez pas, au nord de la Tweed, d'institutions intermédiaires qui préparent à l'université, d'où il résulte que l'université elle-même est obligée de fournir une instruction moins élevée qu'elle ne le devrait. Les jeunes gens y arrivent dès l'âge de quatorze ou quinze

ans et y sont prématurément abandonnés à eux-mêmes. Nulle part on ne rencontre de surveillance ou de contrôle. Le cercle des études est beaucoup trop restreint et l'on ne fait point de cours d'histoire dans la patrie des Hume, des Robertson et des Walter Scott. Enfin, le nombre d'heures réservées pour l'enseignement, à l'université, est trop peu considérable, et les diverses vacances prises ensemble durent six mois de l'année.

Instruction supérieure.

Organisées depuis plus longtemps encore que les colléges, puisqu'elles remontent au milieu du moyen âge, les deux universités anglaises d'Oxford et de Cambridge (l'université naissante de Londres ne peut encore compter[1]) répondent encore moins que tout autre établissement aux besoins de l'époque. L'enseignement y roule principalement sur la théologie, le grec; le latin et la musique, seulement il est plus élevé que dans les colléges. Il faut dire aussi qu'à l'aide de fondations additionnelles on s'est efforcé d'introduire successivement des cours de littérature, de droit, de médecine, de mathématiques et de physique.

L'université d'Oxford renferme vingt-quatre colléges groupés autour d'elle et où demeurent les quatre mille cinq cents étudiants qui suivent ses leçons. La plupart des cours ne se font même plus dans l'établissement central, mais dans ces colléges, dont le plus considérable est celui de Christ-Church, fondé par le cardinal Wolsey. Elle jouit d'un revenu de onze millions. Le principal des professeurs, celui de théologie, a cinquante mille francs de traitement; les autres ont de dix à vingt mille francs.

Il y a à Cambridge dix-sept colléges, où demeurent cinq à six mille étudiants. L'université a neuf millions de revenu.

Les portes d'Oxford et de Cambridge ne sont ouvertes qu'à ceux qui professent la religion anglicane et prêtent le serment des trente-neuf articles, symbole de cette religion.

1. L'*University college*, à Londres, reçoit des enfants de toutes les religions, et le plan d'études est calqué sur celui des établissements analogues du continent. Le gouvernement lui a accordé une subvention de quatre mille livres sterling. L'Église établie a aussitôt fondé en concurrence un établissement analogue, le *King's college*.

Il y a toutefois entre elles cette différence, qu'à Cambridge le serment n'est pas nécessaire pour profiter de l'éducation qui s'y donne et qu'il est seulement exigé pour prendre ses grades et pour obtenir l'un des emplois ou pensions dont l'université dispose, tandis qu'à Oxford le serment est indispensable même pour jouir des bienfaits de l'instruction. La distinction des rangs, si profondément admise dans la société anglaise, existe avec toute sa rigueur dans les universités. Ainsi, les élèves commoners (ceux qui payent les boursiers s'appellent *syers*) sont divisés en quatre catégories : 1° les élèves nobles qui sont les pairs ou fils aînés de pairs ou héritiers présomptifs d'une pairie; 2° les quasi-nobles (*quasi-nobiles*), qui sont les fils puînés de pairs et les fils aînés de baronnets; 3° les jeunes gens appartenant à des familles roturières, et qui, moyennant un certain prix, ont obtenu le titre, à Oxford, de gentlemen commoners, à Cambridge de fellows commoners, qualités auxquelles sont attachés certains priviléges; 4° enfin les élèves commoners simples. Les étudiants nobles sont distingués des autres par les ganses et les broderies de leurs manteaux. Au réfectoire, à la chapelle, ils ont une place marquée. La distinction des rangs est même si grande à Cambridge, que le fils aîné d'un baronnet se distingue par son costume du fils cadet.

L'Irlande a le collége catholique de Maynooth, séminaire catholique appelé aussi université de Saint-Patrick. Il a été fondé en 1795, agrandi et doté par l'État en 1845 sous l'administration de sir Robert Peel. Nous avons parlé précédemment des débats auxquels cette dotation donna lieu.

Lettres et Journaux.

Nous terminerons ce paragraphe par quelques chiffres sur la circulation des lettres et des journaux; celles-là qui, en outre des services qu'elles rendent au commerce et à l'industrie, aident à resserrer les liens de famille, ceux-ci qui répandent une foule de notions utiles et tiennent l'esprit en éveil par leur publicité quotidienne ou périodique.

Ce fut en 1839 que fut adoptée l'uniformité de la taxe des lettres : un penny par une demi-once, avec un accrois-

sement proportionnel pour des poids plus élevés. Le 10 janvier 1840, la loi fut mise à exécution, et le 6 mai suivant on adopta l'usage des timbres d'affranchissement. L'année 1839, dernière année où fut appliqué l'ancien système, il y eut, autant qu'on peut l'estimer, dans les trois royaumes, environ 82 millions de lettres; en 1840, on en comptait 168 768 244; en 1849, 337 065 867. L'accroissement a été, durant cette période (1839-1849) de 308 pour 100.

Le revenu net des ports de lettres était, pour les trois royaumes :

En 1806, de.....	1 119 529 livres.
En 1829, de.....	1 544 224 »
En 1839, de.....	1 649 088 »
En 1840, de.....	410 028 »
En 1849, de.....	840 790 »

On voit qu'après la réforme ce revenu diminue des $\frac{3}{4}$ et qu'il n'est encore remonté qu'à la $\frac{1}{2}$ de ce qu'il donnait en 1839.

Pour les journaux, le timbre était autrefois de 4 deniers par feuille; ce qui empêchait la classe ouvrière de jamais les lire; en 1836 il fut réduit à un denier. Le nombre de feuilles timbrées et les droits payés pour cet objet dans les trois royaumes ont été : en 1835, de 33 191 820 timbres, et 453 130 livres. En 1844, 71 222 498 feuilles, et 287 829 livres. En 1849 le nombre des journaux était de 603, tirés à 89 346 010 numéros. Une proposition est faite en ce moment même (avril 1852) à la chambre des communes, pour supprimer le droit sur le papier, sur les annonces et le timbre des journaux.

Mœurs.

L'ignorance qui règne encore dans le royaume-uni, la situation morale peu satisfaisante que révèlent les rôles de la justice criminelle, surtout les récits qu'on a faits de l'affreuse condition des dernières couches de la population anglaise, dans les grandes cités manufacturières, montrent combien cette société a de maux à guérir. Toutefois, il ne faudrait pas prendre ce sombre et véridique tableau pour autre chose que ce qu'il est. Les écrivains, qui nous l'ont

tracé ont donné le bilan de la misère et du vice. Mais je l'ai dit en commençant, dans la concurrence effrénée qui est sortie de la liberté illimitée du commerce et de l'industrie, les faibles de corps, d'intelligence ou de courage, sont impitoyablement rejetés dans la classe qui a été si énergiquement dépeinte. Les forts, les intelligents, les hommes de cœur et de persévérance qui n'ont pas été frappés de coups imprévus, ceux-là s'élèvent dans l'échelle sociale, et on peut dire aussi dans la moralité[1]. Si la civilisation, si l'accroissement du bien-être, si le développement des sciences et de la richesse n'avaient d'autres effets que de nous procurer plus de jouissances, sans nous rendre meilleurs, il faudrait brûler nos villes et nos livres pour retourner bien vite aux forêts de l'âge d'or. Heureusement il n'en va pas ainsi. La civilisation a ses victimes comme les religions antiques, mais voici que sa première préoccupation n'est plus maintenant de produire; elle songe à répartir plus également les biens qu'elle trouve, même dans l'aristocratique Angleterre; les petites et les moyennes fortunes augmentent, nous l'avons constaté; le bien-être descend chez les classes inférieures, mieux logées, mieux vêtues, mieux nourries qu'il y a cinquante ans, et dépouillées aussi de quelques-uns des vices si répandus, disons mieux, si fort en honneur dans l'autre siècle.

Il y a moins de grossièreté dans les mœurs. Une habitude déplorable, celle de l'ivresse, s'était répandue durant le dernier siècle, dans toutes les classes, et, comme conséquence naturelle, avait amené la licence et la grossièreté dans les manières et la conversation. Le penchant général pour l'ivresse avait pris un tel caractère, en 1736, que cette question causait de continuels débats dans le parlement, et qu'on chercha des remèdes assez énergiques pour arrêter le mal. Toute liqueur spiritueuse dut payer un droit de 20 shillings par *gallon*; on défendit la vente en détail; les infractions furent punies avec la dernière rigueur. Mais le

1. La preuve que ce tableau, vrai pour une partie de la population de toutes les grandes villes, est exceptionnel, même pour la classe des ouvriers de fabrique, c'est que la mortalité générale est plus faible en Angleterre qu'en France.

mal ne s'arrêtait pas : en 1733 on avait consommé en Angleterre et dans le pays de Galles 10 200 000 gallons de spiritueux; en 1742 ce chiffre s'élevait à 19 000 000, ce qui faisait 3 $\frac{1}{6}$ gallons par individu, la population étant d'environ six millions d'âmes. De nos jours cette habitude se perd, ou du moins diminue notablement. La consommation annuelle par tête, n'est plus que de $\frac{1}{2}$ gallon. Tout homme de bonne condition, toute personne qui tient à paraître un gentleman, et on sait la force de ce mot pour les Anglais de toute condition, se pique de ne pas boire avec excès. On n'ose plus venir au parlement en état d'ivresse, et notre époque n'est plus témoin des incroyables excès du dernier siècle. Le langage des hommes bien nés d'il y a cent ans ne serait pas toléré aujourd'hui. La grossièreté générale avait gagné même les femmes, et des femmes bien élevées. Si l'on voulait y regarder d'un peu près, dit M. Porter, on verrait qu'il y a vingt ans encore, des femmes respectables, des mères de famille, des veuves de commerçants considérés, avaient l'habitude, pour plaire à leurs hôtes, de chanter des chansons qu'aucun marchand de musique n'admettrait aujourd'hui dans son magasin.

L'Écosse, toutefois, n'a pas suivi l'Angleterre dans ses progrès en tempérance. On y consomme de l'opium, et surtout du whisky. A Glasgow, par exemple, il se fait une consommation effrayante de spiritueux, à en juger par le nombre de maisons qui en débitent. En 1838, sur 10 maisons, il y avait un débit de spiritueux; tandis qu'à Londres on n'en trouvait qu'un sur 56; et le shérif du Lanarkshire estimait qu'un tiers de la population de Glasgow était sans aucune espèce d'instruction morale ou religieuse.

Une très-utile concurrence aux débits de spiritueux a été faite par les débitants de thé et de café. Il y a aujourd'hui à Londres seize à dix-huit cents de ces maisons où, à très-bas prix, de 1 à 3 pence, on peut prendre de ces deux liqueurs bienfaisantes et lire les journaux et publications périodiques, même les revues. Il y a trente ans, on comptait à peine douze établissements de ce genre, et encore leurs

prix étaient tellement élevés qu'ils n'avaient qu'un petit nombre de consommateurs.

Les spectacles de combats de boxeurs ont singulièrement diminué : il y a quelques années encore, les journaux rendaient un compte exact et détaillé de ces horribles luttes ; aujourd'hui il n'est pas une seule feuille sérieuse qui voulût en parler. Autrefois, quand ces combats avaient lieu, les personnes de la meilleure société couraient y assister ; actuellement, il serait honteux d'y être vu.

On dira peut-être que de tous ces faits, que nous pourrions multiplier, il résulte bien qu'il y a dans la société anglaise plus de pruderie, mais que cela ne prouve pas qu'il y ait plus de moralité ; je soutiendrai toujours qu'une société où la grossièreté et le vice sont contraints de se cacher, vaut mieux que celle où il s'étale, et que le respect de soi-même est le commencement de la vertu.

Walter Scott raconte qu'une de ses vieilles grand'tantes, femme distinguée et encore en pleine vigueur d'esprit, malgré ses quatre-vingts ans, lui demanda un jour de lui envoyer les *Nouvelles* de M. Behn ; Walter Scott hésita quelque temps à lui remettre ce livre, écrit dans le style du temps de Charles II. Il l'avait à peine envoyé que l'ouvrage lui revint, avec ce billet : « Reprenez votre joyeux M. Behn, et, si vous m'en croyez, jetez-le au feu ; je n'ai pu en dépasser les premières pages. Il est bien singulier que moi, une vieille femme de quatre-vingts ans et plus, je me sente rougir, en lisant sans témoin ce livre, qu'il y a soixante ans, j'entendais lire tout haut, au grand plaisir de tous, devant nombreuse compagnie, dans la première société de Londres[1]. »

Dans une enquête faite, en 1835, par un comité de la chambre des communes, un des témoins appelés, vieillard instruit et observateur attentif, racontait qu'il ne reconnaissait plus la classe ouvrière d'à présent, en se reportant à ce qu'elle était lorsqu'il faisait son apprentissage. « Chansons ordurières, disait-il ; livres licencieux, qu'on n'ose plus vendre ; plaisirs crapuleux ou cruels ; toujours de la

1. Lockhart, *Life of Scott*, vol. V, p. 136.

débauche ou du sang : tels étaient, il y a cinquante ans, les plaisirs du peuple. Je ne vois pas que des vices nouveaux soient venus remplacer les anciens ; mais je vois bien certainement que beaucoup de ceux-ci sont partis, et qu'il y a infiniment plus de décence et de respect de soi-même. — Et à quelle cause attribuez-vous cette amélioration? — A l'instruction. Plus la classe ouvrière s'instruit, et meilleures habitudes elle prend. Il y a quelque temps j'ai vu, entre Temple-Bar et Fleet-Market, plusieurs maisons dans chacune desquelles il y avait plus de livres qu'on n'en eût pu trouver dans toutes les maisons des marchands de cette rue, quand j'étais jeune homme. »

CHAPITRE XLI.

COLONIES.

VUE GÉNÉRALE DES COLONIES ANGLAISES. — GIBRALTAR. — MALTE. — ILES IONIENNES; HELIGOLAND. — INDE. — CEYLAN. — ÉTABLISSEMENTS EN AUSTRALIE. — DÉPENDANCES EN AFRIQUE. — AMÉRIQUE ANGLAISE. — COLONIES DES INDES OCCIDENTALES.—RÉSUMÉ POUR LES COLONIES.

Vue générale des colonies anglaises.

Si l'on cherche sur une carte du monde les points où flotte le pavillon britannique, on verra qu'il y a à peine une grande position soit commerciale, soit stratégique, dont il n'ait pris possession. Les vieilles îles anglo-normandes de Jersey, de Guernsey et d'Aurigny menacent la côte de Bretagne et de Normandie, en même temps qu'elles coupent la route de Brest à Cherbourg. A Heligoland, l'Angleterre surveille les bouches du Wéser, de l'Elbe et tout le commerce de Hambourg, de Brême, et de l'Allemagne du nord, sous la gueule de ses canons; et elle se trouve à portée du Sund. A Gibraltar, elle tient les clefs de la Méditerranée ; à Malte, elle domine le passage entre les deux grands bassins de cette mer. A Corfou, elle commande l'Adriatique, menace Trieste et tout le commerce de l'Allemagne du sud. Elle

Google

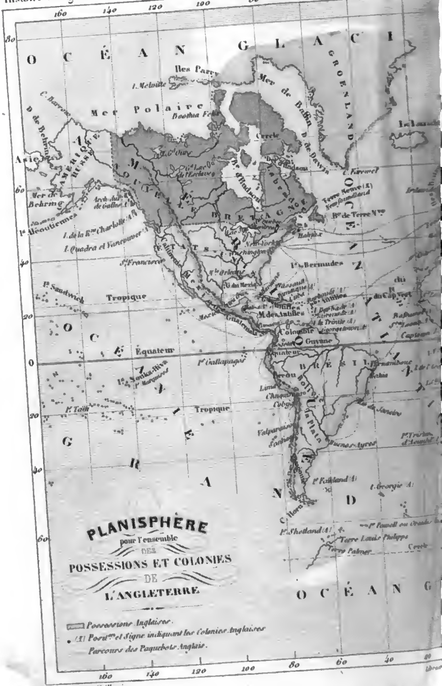

Dressé par A. Vuillemin

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

n'a point les Dardanelles, qui ne mènent qu'à un grand lac intérieur, mais elle est toute-puissante à Alexandrie et au Caire, qui conduisent aux Indes. Aden est le Gibraltar de la mer Rouge; Maurice, la citadelle de l'Océan indien; les deux presqu'îles de l'Indostan et de Malacca lui appartiennent. Singapoure, Labouan, et Hong-Kong sont les étapes entre l'Inde et la Chine. Resserré entre le Cap, Ceylan et la Nouvelle-Hollande, le grand Océan n'est plus qu'un lac anglais. Elle tient par deux bouts la mer des Antilles; car elle a Honduras d'un côté, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Tabago de l'autre, et elle possède encore au milieu la Jamaïque. Elle occupe aux îles Bahama les débouchés du golfe du Mexique; aux Bermudes une station, à mi-chemin, entre les Antilles et le Canada. La partie du continent américain la plus rapprochée de l'Europe est à elle, avec les immenses forêts du Canada; avec les pêcheries inépuisables de Terre-Neuve; avec le magnifique golfe de Saint-Laurent et les ports de la Nouvelle-Écosse, les meilleurs de toute l'Amérique du nord. Elle est à la Guyane, et elle voudrait bien être encore à l'isthme de Panama, dans le voisinage duquel elle a établi sa colonie de Balize. Enfin, elle a saisi l'Afrique par trois côtés, du côté de la Gambie et de Sierra-Leone, au Cap et par Maurice : on peut dire qu'elle la tient par un quatrième, l'Egypte, où son influence est prépondérante.

Ces postes ne sont pas seulement des stations pour ses navires, des refuges en temps de guerre pour ses escadres et ses corsaires, des comptoirs en temps de paix pour ses négociants, des marchés pour ses manufactures; de là, elle surveille le commerce entier de l'univers. Ses agents s'y tiennent au courant de toute production nouvelle à exploiter, de toute concurrence à éteindre, de tout débouché à ouvrir : et il en résulte que le commerce anglais a non-seulement l'avantage de l'expérience des affaires et du bas prix des capitaux, mais encore celui d'être le mieux renseigné qui soit au monde.

Gibraltar.

Gibraltar est bâtie au pied de la montagne du même

nom, à l'est d'une large baie qui s'ouvre sur le détroit. Enlevée par surprise, en 1704, par l'amiral Rooke; vainement attaquée, en 1782, par les forces réunies de la France et de l'Espagne, Gibraltar est imprenable. Le rocher qui la porte, et qui la domine, forme la pointe australe de l'Europe, et ne tient à l'Espagne que par une langue de terre sablonneuse et basse. C'est vers le nord, sur le revers qui regarde à la fois l'Europe et la Méditerranée, qu'on a accumulé tout ce que la prudence a pu indiquer de moyens de défense pour repousser une attaque de terre et de mer. La cime de la montagne est à plus de 400 mètres de sa base; le rocher a été creusé à l'intérieur dans toutes les directions, et 500 embrasures vomiraient la mitraille, l'incendie et la mort sur tous les assaillants, sans que ceux-ci pussent atteindre un adversaire invisible. Dans ces vastes casemates sont emmagasinées d'immenses provisions; de sorte que Gibraltar ne craint pas plus un blocus et la famine qu'une attaque de vive force. Gibraltar est à la fois une formidable forteresse, un point de relâche pour les navires qui traversent le détroit, et un entrepôt précieux pour le commerce anglais qui, de là, inonde l'Espagne de marchandises entrées en contrebande.

La surface du terrain occupé par les Anglais sur cette partie de la côte d'Espagne n'est que de 1120 acres. En 1834, la population de Gibraltar était de 15 008 habitants, dont 4886 résidents étrangers, et 10 122 sujets britanniques. De 1827 à 1849, on a expédié dans cette possession pour 700 000 livr. st. en moyenne, par an, de produits des manufactures anglaises. Le nombre des vaisseaux employés dans le commerce, entre Gibraltar et la métropole, était, en moyenne, chaque année, de 1832 à 1849 : à l'entrée, de 73, jaugeant 17 678; à la sortie, de 215, jaugeant 33 928.

Malte.

Cette île a quatre lieues de largeur, sept ou huit de long et environ vingt de circonférence. Escarpée au sud, elle se termine au nord par une plaine de niveau avec la mer. Des montagnes arides qui courent vers le nord-est découpent la

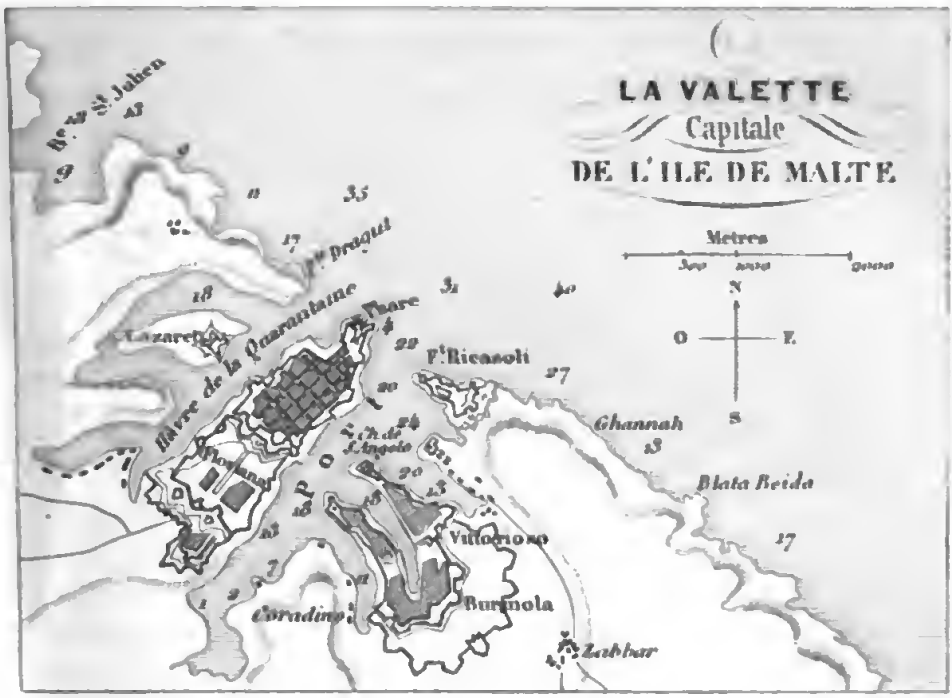

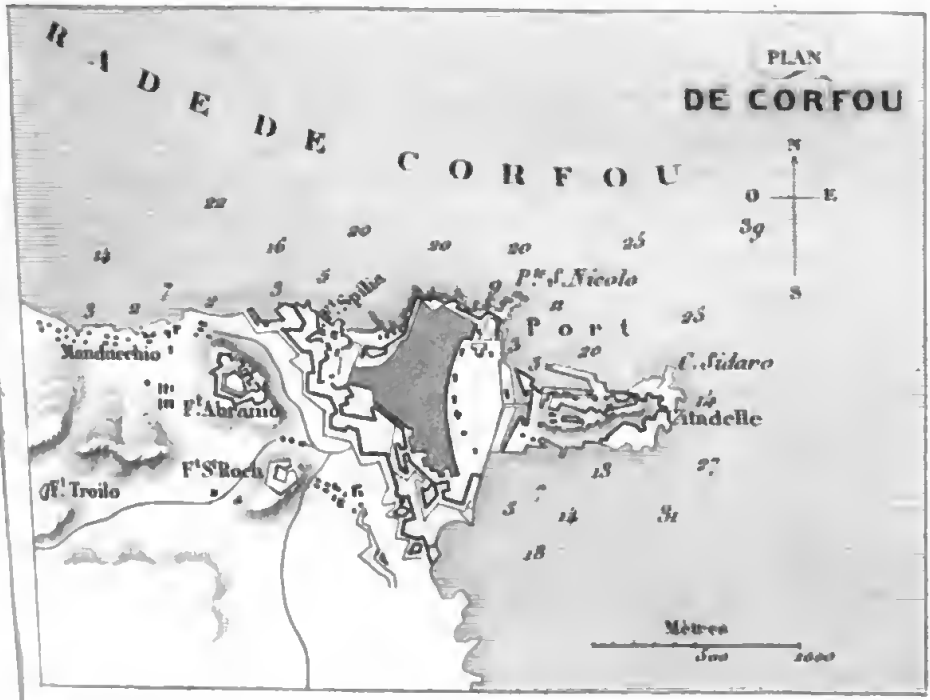

Dressé par A. Vuillemin. Librairie de L. Hachette et Cie. Gravé par E. George.

Digitized by Google

Digitized by Google

côte où se trouvent plusieurs ports vastes et sûrs dont deux forment les magnifiques bassins qui s'ouvrent à droite et à gauche de la cité La Valette et qui s'appellent : l'un, le *Grand Port*, l'autre *la Marsa Muscetto*. Presque partout le roc se montre à nu, et il a fallu aller chercher en Sicile de la terre végétale pour former un sol artificiel. La capitale de l'île, la cité La Valette, forme comme cinq villes, séparées l'une de l'autre, et est enveloppée de fortifications formidables. Malte n'a d'importance que comme station des flottes anglaises et des paquebots dans la Méditerranée. Son commerce est peu de chose. La superficie de Malte est de 95 milles carrés; celle de Gozzo de 27. En 1839, la population de la première île était de 105 456 habitants, dans la deuxième on en comptait 16 472. Les importations des manufactures anglaises ont été en moyenne, de 1827 à 1849, de 242 369 livres sterling. En 1839, la surface productive dans les deux îles était de 54 716 acres sur 101 526. Elle nourrissait 4447 chevaux, mulets et ânes, 5661 bêtes à cornes, 8851 moutons. Beaucoup de Maltais émigrent en Algérie.

Iles Ioniennes; Heligoland.

Ces îles sont au nombre de sept : Corfou, Céphalonie, Zante, Santa Maura, Ithaque, Cérigo, Paxo. Corfou, la plus grande, a une superficie de 75 334 milles carrés. Celle des sept îles réunies est de 223 349 milles carrés. La population est de 210 816 habitants ; Corfou seule en a 65 734. Sa position, près du canal d'Otrante et du golfe de Lépante, lui donne une importance que Venise avant l'Angleterre avait reconnue, et que Bonaparte acquit pour la France par le traité de Campo Formio; les traités de 1815 l'ont cédée à l'Angleterre qui là « tient en bride l'Adriatique » et domine tout le commerce maritime de l'Autriche. La capitale, qui porte le même nom que l'île, bâtie sur la côte orientale, est protégée par une enceinte bastionnée et par deux citadelles très-fortes. Les *Iles Ioniennes* forment une république placée sous le protectorat, il faudrait dire sous la domination de l'Angleterre, qui, ayant à combattre les sympathies des habitants pour la Grèce, leur

voisine, dont ils parlent la langue et dont ils ont la religion, les tient dans une dépendance rigoureuse, malgré leur sénat de six membres, qui est officiellement investi du pouvoir exécutif, et leurs quarante députés qui sont chargés de faire les lois. Pouvoir exécutif et pouvoir législatif ne peuvent rien contre la volonté du lord haut commissaire. Aussi dans les dernières années, la haine entre les protecteurs et les protégés s'est manifestée par des émeutes. Une répression sanglante a bien rétabli l'ordre, mais n'a fait qu'accroître l'antipathie des deux races.

Nous rapprochons Heligoland de Corfou parce que ces deux forteresses anglaises sont et pour la même raison au débouché de la grande ligne commerciale de l'Allemagne, en face de Trieste et de Hambourg, où vient aboutir le chemin de fer de Vienne et de Berlin. Heligoland n'est qu'un îlot de la mer du Nord, ayant un mille de long, un tiers de mille de large et 2200 habitants; mais bien fortifié et bien approvisionné.

Les exportations pour ces îles ont été de 1827 à 1849, en moyenne, d'une valeur de 123 404 livres sterling par an. Dans la même période, le nombre des vaisseaux entrés à Corfou a été en moyenne de 66, jaugeant 8702 tonneaux; celui des vaisseaux sortis de 54, jaugeant 8209 tonneaux. La plus grande partie de ces expéditions consiste en sucre raffiné et en étoffes; mais ces îles font elles-mêmes, avec les divers ports de la Méditerranée, un assez grand commerce en savon, en vins et en huile d'olives.

Inde.

Nous avons donné pages 271-281 assez de détails sur l'organisation de la compagnie des Indes et sur ses acquisitions successives pour qu'il soit inutile d'y revenir ici. Nous ajouterons seulement qu'elle est encore en ce moment engagée dans une guerre avec les Birmans du royaume d'Ava, et que malgré son sincère désir de ne pas s'étendre davantage, elle sera sans doute forcée cette fois ou une autre de mettre la main sur cet empire, afin de dominer sur la seconde presqu'île de l'Inde comme sur la première.

On a vu que jusqu'en 1814 la compagnie des Indes orientales a eu le monopole du commerce de la presqu'île et elle garda celui du commerce avec la Chine jusqu'en 1833. Les échanges entre le royaume-uni et l'Inde s'élevèrent en 1814 à 8 643 275 livres sterling pour l'importation et à 1 874 690 pour les exportations; en 1832, à 6 337 098 à l'entrée et à 3 750 286 à la sortie. En 1849, l'exportation des produits anglais pour la Chine et l'Inde s'est élevée à 6 803 274, et le tonnage employé a monté de 160 589 tonnes, qu'il était en 1833, à 457 573 en 1849.

Les chiffres suivants donnent la valeur des exportations de l'Inde en 1833 et 1849 :

	1833.	1849.
Café[1] (lbs.)	5 734 820	39 144 638
Cotonnades (pièces)	290 333	60 166
Laque à teindre (lbs.)	299 405	1 517 152
Peaux (cwts.)	29 337	71 017
Chanvre (cwts.)	34 008	360 163
Indigo (lbs.)	6 315 529	8 509 904
Poivre (lbs.)	7 298 925	3 913 611
Riz (cwts.)	179 370	875 510
Sagou (cwts.)	7 665	83 540
Salpêtre (cwts.)	143 434	286 746
Graine de lin (bushels)	2 163	209 136
Soie (lbs)	989 619	1 804 327
Soieries (pièces)	298 580	511 130
Rhum (gallons)	27	713 679
Sucre (cwts.)	153 994	1 538 009
Tabac (lbs.)	2 849	18 272
Coton (lbs.)	32 755 164	70 838 515
Laine (lbs.)	3 721	4 182 853

La comparaison des chiffres des deux années, montre encore l'accroissement de la production de presque tous les articles, surtout la graine de lin, le rhum, le sucre, la laine, le café, le chanvre, denrées qui, avant 1833, n'entraient point dans le commerce de l'Inde ou n'y entraient que pour des quantités relativement très-faibles. En voyant la masse de produits créés par l'agriculture et le commerce en si peu d'années, on peut se représenter ce que ces magnifiques possessions de l'Inde, livrées maintenant au génie industriel des Anglais et à la libre concurrence, pourront devenir

1. Y compris celui de Ceylan.

avec leur magnifique climat, leur fécondité et leur heureuse position au sud de l'Asie, entre l'Amérique et l'Europe. Les filateurs de Leeds et de Manchester ont tué, il est vrai, la fabrique indigène, dans l'Inde, des cotonnades; mais la presqu'île doit être comme la ferme de l'Angleterre, chargée de lui fournir les produits agricoles nécessaires à l'alimentation ou au travail des ouvriers de ses manufactures. Déjà le coton de l'Inde fait une vive concurrence au coton américain, bien que celui-ci soit d'une qualité supérieure. On disait aussi que le riz indien ne pourrait lutter avec celui de la Caroline, et il se vend presque au même prix. Le lin est très-cher et rare en Europe, l'Inde en donnera d'excellent; la laine pourra y être produite en quantités énormes. Les plus beaux bois, une huile excellente seront encore des objets d'exportation que bientôt on ne négligera plus. Que la compagnie ouvre des canaux, améliore les routes, multiplie les chemins de fer, et la face de l'Inde changera au profit du monde entier, car lorsque ses populations misérables auront secoué leur paresse séculaire, elle pourra jeter dans la circulation générale, une telle masse de produits que les prix baisseront partout.

Les revenus de la compagnie étaient, en 1837, de 19 530 679 livres sterling; ils n'étaient plus en 1847 que de 17 576 907; les dépenses au contraire se sont élevées de 18 750 361 livr. st., en 1837, à 19 488 893 livr. st. en 1847.

Les revenus de la compagnie proviennent surtout de la taxe foncière :

Années.	Taxe foncière.	Sel.	Opium.	Douanes.
1810	10 050 142 livr.	1 514 617 livr.	646 485 livr.	795 425 livr.
1840	12 480 854	2 321 556	417 140	1 166 751

Sa dette était en 1840 de 26 559 854 livres sterling, plus 32 760 360 livres dues pour emprunts, dépôts ou obligations. Le dividende annuellement partagé entre les actionnaires de la compagnie est de 630 000 livres sterling par an.

Il est encore question à cette heure (avril 1852) de modifier l'organisation de la compagnie des Indes. Le président du bureau du contrôle qui siége au conseil des ministres avec le titre de *secrétaire d'Etat pour l'Inde,* et qui, nous l'avons déjà

dit (page 280), est le véritable gouverneur de l'Inde, serait délivré des dernières entraves qui gênent encore son action, et le conseil de la compagnie dépouillé du droit de nommer à certains emplois très-lucratifs, recevrait les attributions d'un simple conseil de surveillance. Il s'agit, en effet, d'un empire de 100 millions d'âmes, d'un budget de 500 millions et d'une armée de 400 000 hommes. Il est difficile que le gouvernement métropolitain ne veuille pas tenir toutes ces forces dans sa main. Ce serait un bien sans doute pour les indigènes, l'État étant plus libéral dans son administration qu'une compagnie d'actionnaires, lesquels demandent avant tout que l'opération produise des dividendes. Le premier ministre a même donné à entendre que, dût l'Inde suivre un jour l'exemple de l'Amérique, il fallait appliquer ici comme dans les autres colonies les principes de liberté, appeler graduellement les Indous à la gestion de leurs intérêts civils, au risque de les engager plus tard à demander la participation dans la gestion de leurs intérêts politiques [1]. Ce sont là de grandes pensées qui honorent un gouvernement et un pays, et peut-être leur succès prouvera-t-il une fois de plus que le juste est toujours d'accord avec l'utile. La meilleure manière, pour l'Angleterre, de garder les Indes contre la Russie, c'est de mériter la reconnaissance des sujets indiens.

En ce moment aussi une expédition dirigée contre les Birmans va peut-être compléter la soumission de la presqu'île de Malacca. Singapoure, qu'ils ont fondé en 1819 sur un îlot dans le détroit de Sumatra et qu'ils ont déclaré port franc, est déjà une riche cité où il se fait pour 150 millions de francs d'affaires par an. Depuis 1846, les Anglais ont occupé un autre îlot sur la côte de Bornéo, Labouan, pour y observer

1. Lord Derby, premier ministre, disait dernièrement (avril 1852) au sein du parlement anglais : « Le temps n'est pas venu d'octroyer à l'Inde des institutions populaires ; mais je suis d'avis qu'il faudrait instruire les indigènes à prendre une plus grande part dans l'administration de leurs affaires intérieures, dussent-ils être amenés à souhaiter qu'au pouvoir judiciaire fût ajouté le pouvoir politique ; dût aussi l'immense puissance britannique tomber de ses propres mains, par la suite des temps, et faire place à un pouvoir indigène. Il serait digne d'une nation comme la nôtre d'entreprendre d'affranchir ces populations de l'abaissement et de l'ignorance dans lesquels nous les avons trouvées, et de les rendre capables de se gouverner elles-mêmes. »

les progrès des Hollandais dans la grande île, et en 1842, un troisième dans la baie de Canton, Hong-Kong, d'où ils tiennent incessamment les Chinois sous la crainte de leur voir recommencer les expéditions qui ont forcé le Céleste-Empire à ouvrir cinq de ses ports aux étrangers.

Ceylan.

Cette île, bien que touchant à la presqu'île du Gange, n'est pas un domaine de la compagnie des Indes, mais de la couronne. Son étendue, du nord au sud, est de 270 milles; de l'est à l'ouest, de 145 milles. Sa superficie est de 24 700 milles carrés. Depuis 1819, elle reconnaît tout entière l'autorité britannique, laquelle ne s'était qu'assez récemment établie dans cette île, en 1796, après l'expulsion des Hollandais. La population de Ceylan, en 1835, était de 1 241 825 habitants, dont 9121 blancs, 1 194 482 noirs libres, 27 397 esclaves, et 10 825 résidents étrangers. Une autre évaluation, pour l'année 1846, porte le chiffre total à 1 500 000 habitants. L'île, comme on voit, est peu peuplée eu égard à son étendue; il paraît qu'autrefois elle avait beaucoup plus d'habitants. Les habitants, d'origine asiatique, sont les Bedhahs ou indigènes, qui vivent sans vêtements et sans demeures, du produit de leur chasse et de fruits sauvages, dans les grandes forêts de l'intérieur de l'île; les Cingalais, descendants des Rajpoutes de l'Inde, fixés au sud-ouest et au sud; les Malabares au nord et à l'est; quelques musulmans, des Chinois, des Javanais, des Malais, des Cafres et des Parsis. Elle produit du café d'excellente qualité; en 1835, elle en expédiait pour l'Angleterre plus de 1 800 000 lbs. Ce chiffre s'est accru chaque année, et s'élevait en 1849 à 35 640 958 lbs. On ne sait quelle est l'étendue du sol affecté à la culture de cette plante, mais elle doit être considérable. La noix de cacao est aussi une production importante du pays. Elle produit en outre la cannelle, la noix d'arec, du tabac, de l'huile de coco, etc. On y pêche des perles; le gouvernement s'est réservé le monopole de cette industrie, qui produit un revenu annuel d'environ 14 000 livres sterling; mais de 1837 à 1846 les frais d'exploitation ont

dépassé la recette, ce qui est une nouvelle démonstration de l'inutilité des monopoles. Ceylan a aussi des pierres précieuses : la topaze, le saphir; du cristal ; du fer, surtout de l'excellent carbonate de fer (plombagine). Les capitaux anglais se portent sur cette riche terre, où l'industrie n'est pas entravée par le travail des esclaves. On a estimé que de 1841 à 1846, un capital d'un million de livres sterling avait été annuellement importé d'Europe pour être appliqué aux cultures de Ceylan. D'autre part, il s'est établi un courant considérable d'émigration venant de l'Inde, de sorte qu'il ne manque pas de bras pour le travail. Aussi peut-on prédire à cette île une prochaine et grande prospérité commerciale.

Établissements en Australie.

La Nouvelle-Hollande, la terre de Van-Diémen et l'île de Norfolk, appartiennent à l'Angleterre et forment les colonies d'Australie. La première île a, dans sa plus grande largeur, de l'est à l'ouest, 2400 milles, et dans sa plus petite, du nord au sud, 1700 milles. Sa superficie est d'environ 3 360 000 milles, c'est-à-dire 28 fois plus grande que la surface du royaume-uni. La terre de Van-Diémen, ou Tasmanie, a 25 000 milles carrés.

C'est en 1788 que le pavillon britannique fut arboré pour la première fois sur ces rivages. On comprendra la rapidité des développements des colonies qui y ont été fondées, en sachant que moins d'un demi-siècle après, il s'est vendu du terrain, à raison de 20 000 livr. st. l'acre, dans la ville de Sidney, la capitale de la Nouvelle-Galles du sud, c'est-à-dire des établissements fondés sur la côte orientale de la Nouvelle-Hollande. La colonisation de l'Australie occidentale, ou de la rivière des Cygnes (*Swan River*) a commencé en 1829, celle de l'Australie méridionale en 1836.

L'île de Norfolk, à 700 milles dans l'est de la Nouvelle-Hollande, fut colonisée en 1791 par le gouverneur de Sidney. Elle sert de lieu de déportation pour les *convicts* qui, depuis leur transportation, ont mérité par leur mauvaise conduite une aggravation de peine. La Nouvelle-Galles du sud n'était en effet, dans l'origine, destinée qu'à être un

pénitentiaire pour les condamnés de la métropole. Mais la population libre y est accourue en grand nombre, et cette colonie pénale est devenue en soixante ans un riche établissement qui prend une part déjà considérable dans le commerce du royaume-uni. Les condamnés chassés de la métropole pour leurs crimes y sont devenus pour la plupart des membres utiles de la communauté. Les uns sont employés par le gouvernement lui-même, les autres sont confiés aux colons comme ouvriers. Ceux dont la conduite est irréprochable obtiennent permission de porter leur travail et leur industrie où bon leur semble, en attendant l'expiration de leur peine (*holding tickets of leave*). Ceux enfin qui sont libérés peuvent retourner en Angleterre, mais préfèrent le plus souvent rester dans la colonie, où ils deviennent aisément propriétaires.

En 1828, la Nouvelle-Galles du sud, dont les principales villes sont Sidney ou Port-Jackson, Botany-Bay, Paramata, Bathurst et Port-Macquarie, comprenait 36 598 habitants, dont 4673 émigrants libres; en 1841, 128 718 habitants. Les hommes y étaient en nombre double des femmes. Sur le chiffre total, on comptait 23 844 *convicts* hommes, et 2133 *convicts* femmes, ainsi répartis : employés par le gouvernement, 7637; confiés aux colons, 13 181; provisoirement en liberté, 6159. En 1848, la population s'était élevée à 220 407 habitants, dont 88 699 femmes seulement. De 1829 à 1840, le nombre des émigrants a été de 41 794, auxquels le gouvernement a donné des terres à bas prix à la condition qu'ils les mettraient aussitôt en culture. Pour les établissements militaires et pénitentiaires, la colonie coûte annuellement à la métropole 300 000 livres sterling : mais ses revenus ont rapidement augmenté; de 72 230 livres sterling qu'ils étaient en 1826, ils se sont élevés à 551 246 livres sterling en 1848. La Nouvelle-Hollande est très-favorable à la multiplication du petit bétail, et par conséquent à la production de la laine. En 1822, l'exportation de cet article était de 172 880 lbs.; en 1848 de 22 969 711 lbs. Les côtes sont aussi très-favorables à la pêche de la baleine, qui employait en 1827 27 navires, et en 1838 en occupait 53.

La Nouvelle-Galles du sud peut donner d'excellent coton, du tabac, même des vins dont la production s'est élevée en 1847 à 55 335 gallons, et des spiritueux dont on a eu la même année 1432 gallons. La valeur totale des importations a été en 1828 de 570 000 livres sterling, en 1848 de 1 556 550. Celle des exportations a été dans les mêmes années de 90 050 livres sterling, et de 1 830 360; c'est-à-dire qu'en vingt et une années les exportations ont augmenté de plus de vingt fois leur valeur.

La population de Van-Diémen était, en 1824, de 12 303 habitants, dont 5938 condamnés; en 1848, de 70 164. La différence entre le nombre des hommes et celui des femmes est très-considérable, comme dans toutes les colonies australiennes, mais tend à diminuer. Ainsi, sur les 70 164 habitants de 1848 on ne comptait que 22 336 femmes. L'île est plus propre à la production des céréales que la Nouvelle-Galles du sud; elle donna :

	bushels de froment,	d'orge,	d'avoine.
En 1836....	485 969	89 429	121 526
En 1848....	1 241 706	358 895	770 624

L'exportation de la laine s'est élevée de 1 333 061 lbs. en 1832, à 4 856 400 en 1847. La valeur totale des importations et exportations a été :

	Importations.	Exportations.
En 1829.....	272 189 livr.	126 984 livr.
En 1847.....	538 323	393 486

La population de l'Australie occidentale était, en 1848, de 4460, non compris environ 2000 indigènes.

La colonie de l'Australie méridionale comprenait, en 1848, 38 666 habitants, sans compter 3730 hommes de couleur environ.

La colonie de la Nouvelle-Zélande comprend trois îles qui ont été déclarées, en 1839, domaine de la couronne, au moment où la France allait en prendre possession : New-Ulster, New-Munster et New-Leinster ou île du Nord, île du Milieu et île du Sud. L'île du Nord peut avoir 100 000 indigènes. Les trois îles avaient, en 1848, 10 483 Européens, dont 4283 femmes. En 1848, on a importé à New-Munster

pour 109 412 livres de produits anglais et exporté pour 22 875 livres d'huile de baleine et de bois de construction.

En résumé, à la fin de 1848, le groupe des colonies australiennes comptait 333 764 habitants d'origine européenne ou le double de la population en 1839, et ces terres inconnues au monde il y a soixante et quelques années font aujourd'hui un commerce de près de 115 millions de francs. Voici même qu'on annonce l'existence d'une nouvelle Californie australienne. On avait déjà trouvé dans la Nouvelle-Hollande de riches mines de cuivre. Des mines d'or viennent d'y être découvertes et attirent déjà, par leurs magnifiques produits, une foule de chercheurs du précieux métal [1].

Dépendances en Afrique.

Maurice. — Cette île, nommée l'Ile de France tant qu'elle resta entre nos mains (de 1713 à 1810), est située à 120 milles au nord-est de la Réunion (île Bourbon). Du nord au sud, elle mesure 40 milles; sa plus grande largeur est de 32; sa superficie de 700 milles carrés. Les habitants n'ont pas encore oublié qu'ils ont été pendant un siècle français. On s'y souvient de La Bourdonnais, l'habile gouverneur qui fit la prospérité de l'île; on y montre le quartier des Pamplemousses, si bien décrit par Bernardin de Saint-Pierre; on y raconte les exploits de nos corsaires dans la grande guerre, et quels efforts il fallut aux Anglais pour s'emparer, en 1810, de cette forteresse de la mer des Indes.

En 1849, sa population était de 170 881 habitants, dont 112 146 Européens et Africains; ceux-ci, au nombre de 68 613, ont été émancipés au prix de 2 112 632 livres sterling. Des coulies de l'Inde, importés en grand nombre, ont empêché le travail de chômer, et la production du sucre, la principale richesse de l'île, loin de s'arrêter s'est accrue. En 1820, Maurice en exportait 15 524 755 lbs.; en

1. Au moment même où nous écrivons vient d'avoir lieu le départ des premiers vapeurs se rendant directement de Plymouth en Australie, en passant par le Cap. C'est un événement important pour les colonies australiennes et qui montre un nouveau progrès dans la navigation par vapeurs à hélice. Déjà ces vapeurs avaient pris le monopole du commerce de la Méditerranée et naviguaient tout le long des côtes de l'Amérique et de l'Afrique. Ils font plus maintenant, ils traversent le grand Océan.

1849, 138 754 665 lbs. En 1827, l'Angleterre y importait pour 195 713 livres, et en 1849 pour 234 022 livres. Maurice conserve encore d'actives relations commerciales avec la France. Un huitième de toutes les importations de l'île vient de son ancienne métropole, principalement les vins, les spiritueux, les soieries, les modes et les livres. Si celui-ci lui parvient, qu'il lui porte un fraternel souvenir!

Colonie du cap de Bonne-Espérance.—La colonie du Cap, qui couvre, à l'extrémité méridionale de l'Afrique, une surface de 110 256 milles carrés, doit son origine à un établissement hollandais fondé en 1650 et dont la capitale était Cape Town. En 1795, cette colonie fut enlevée par les Anglais; la paix d'Amiens la rendit à ses premiers maîtres, qui la perdirent de nouveau en 1806, et les traités de 1814 l'ont laissée à l'Angleterre. En 1806, la colonie avait 73 482 habitants, dont 29 303 nègres et esclaves de couleur et 17 431 Hottentots; en 1849, 175 540 habitants, dont 73 218 blancs, non compris ceux de Cape Town.

Les exportations des manufactures anglaises pour cette colonie étaient, en 1827, de 216 558 livres; en 1849, de 520 896. Les principales exportations consistent en cuirs, viandes salées, beurre, blé, ivoire, laine, vin, etc. En 1849, on a exporté du Cap 515 861 gallons de vin d'une valeur de 49 015 livres. Les années précédentes, le nombre de gallons exportés était plus que double. Il y avait donc diminution sur cet article, qui cependant ne paye, à l'entrée en Angleterre, que moitié du droit payé par les vins d'autre provenance. La qualité, au lieu de s'améliorer, semble aussi décroître. Ce serait une bonne fortune pour les producteurs français, qui ont pu redouter un moment la concurrence des vins du Cap.

Dans les divers ports de la colonie, c'est-à-dire à Cape Town, Simon's Town et Port Elizabeth, le mouvement de la navigation a été en 1848 de 806 navires (214 979 t.) à l'entrée et de 805 (216 790 t.) à la sortie. La pêche de la baleine, autrefois florissante, ne rapportait plus, en 1839, que 1550 livr. Cette colonie a d'excellents pâturages; elle nourrissait, en 1848, 116 740 chevaux, 419 066 bêtes à cornes,

4 135 841 moutons; mais elle ne pourrait encore suffire à payer toutes ses importations sans l'argent que le gouvernement y dépense pour l'administration et la défense du pays. Les habitants du Cap ont en effet à protéger constamment leurs fermes contre les déprédations des Cafres et des Hottentots. Une guerre très-sérieuse et très-meurtrière est même engagée en ce moment contre ces insaisissables ennemis, et il a fallu envoyer de la métropole de nouvelles forces pour les combattre. Un autre embarras pour les Anglais est le mécontentement des boërs ou fermiers hollandais qui, pour ne pas rester soumis à l'autorité anglaise, ont abandonné leurs terres, leurs fermes, et émigré dans le nord, cherchant une patrie libre, au risque de ne la trouver qu'au milieu des Hottentots et des Cafres et de s'exposer à leurs sauvages perfidies. Ils avaient atteint Port-Natal et s'y croyaient à l'abri de toute inquiétude, quand ce pouvoir qu'ils fuyaient est venu les y ressaisir. L'Angleterre ne pouvait pas permettre aux Hollandais de fonder dans cette excellente situation un établissement qui eût pu devenir un dangereux voisin pour le Cap. Quelques-uns des boërs se sont résignés, d'autres n'ont pas désespéré encore de trouver quelque part dans cette vaste Afrique un sol où ils puissent être les seuls maîtres d'eux-mêmes.

Le Cap avait une grande importance commerciale quand le commerce de l'Inde y passait. Aujourd'hui que ce commerce a repris sa route antique, par la mer Rouge, l'Égypte et la Méditerranée, le Cap est retombé dans l'isolement. Mais tout le monde austral se peuple, et les progrès si rapides des colonies australiennes réagiront nécessairement sur la prospérité de cette pointe de terre qui domine le vaste océan dans lequel débouchent l'Atlantique et la mer des Indes, et qui se trouve à égale distance de la Nouvelle-Hollande et de l'Amérique méridionale[1].

Sainte-Hélène. — Cette île, longue de 10 milles, large de 7, et d'une superficie de 30 000 acres, doit toute sa célébrité

1. Cape Town est à peu près sous le même parallèle que Sidney et Montevideo. De Bathurst à la Nouvelle-Hollande, il y a environ 85 degrés et autant de Bathurst à Montevideo.

au grand captif de l'Angleterre, Napoléon, qui y fut enfermé de 1815 à 1821, et d'où ses restes n'ont été enlevés pour être rapportés en France qu'en 1840. Aujourd'hui, elle n'a d'autre importance que d'approvisionner d'eau fraîche et de quelques végétaux les navires qui vont aux Indes. Elle est restée, de 1651 à 1815, aux mains de la compagnie, qui l'a depuis cédée à la couronne. On y comptait en 1839, 4736 âmes. Les exportations pour Sainte-Hélène étaient, en 1827, de 41 430 livres, en 1849, de 23 312 livres.

L'île de l'*Ascension*, à 685 milles de Sainte-Hélène dans le nord-ouest, n'a que 7 milles ½ de long sur 6 de large, avec une petite source dont l'eau est conservée dans des réservoirs pour le petit nombre de navires qui visitent ce rocher.

Sierra-Leone. — Cette colonie, établie sur une péninsule de la côte d'Afrique, entre les rivières de la Sierra-Leone et de la Bunoe, a 35 milles de long sur 25 de large. La Sierra-Leone, qui n'est que l'estuaire de la Rokelle, a 7 milles de large en face de Freetown, la capitale de la colonie, et forme le port, le seul véritablement qu'on puisse trouver du cap Vert à Fernando Po. Les Anglais y bâtirent un fort sous Charles Ier, mais la colonisation ne commença qu'en 1787. En 1844 on y comptait 175 blancs, 41 058 noirs et 3702 résidents étrangers. La colonie est administrée par un gouverneur duquel relève Bathurst, bâtie en 1816 sur l'île Saint-Mary à l'embouchure de la Gambie, et par un conseil législatif. Le climat est malsain et funeste aux Européens; la moitié de ceux qui y débarquent y meurent. En comprenant dans le commerce de Sierra-Leone celui de toute la côte, depuis la Gambie inclusivement jusqu'à la Mesurada, on a pour le chiffre des importations, en 1827, 75 456 livres, en 1841, 96 092 livres. Les exportations de la colonie consistent en gomme, huile de palmier, ivoire, bois de teck, cire, etc. Outre Bathurst, les Anglais possèdent, à 175 milles des bouches de Gambie, au point où s'arrêtent les gros navires, l'île Macarthy, et sur le continent un petit territoire qui commande l'entrée du fleuve, et un autre dans le voisinage du cap Saint-Mary. Les autres établissements anglais sur le continent africain, sont compris dans ce qu'on appelle

la *côte d'Or*; ce sont : *cape Coast castle* ou fort du cap Corse, siége du gouverneur de ces comptoirs; *Accra, Dixcove* et *Annamaboe*. Le commerce avec les diverses stations a été pour les importations en 1827, de 22 414 livres, et en 1841 de 133 510 livres. Les retours sont faits en ivoire, huile de palmier, gomme, poudre d'or, grains de Guinée, bois de teinture. La population noire qui habite autour des forts et sous l'influence directe des Anglais, est estimée de 700 à 800 mille âmes.

Fernando Po (île de) dans le golfe de Biafra. —Elle est occupée depuis 1827 par l'Angleterre, mais réclamée par l'Espagne. C'est le point le moins insalubre de la côte occidentale d'Afrique, et une station importante d'où l'on commande l'entrée de la rivière des Camerones. Il ne s'y fait encore aucun commerce et l'on n'y compte que quelques milliers de noirs. L'Angleterre a acheté en 1849 plusieurs établissements danois sur la côte d'Or, Talia, Quitta, Ningo et Adda.

Amérique anglaise.

Dans l'Amérique du nord, l'Angleterre possède le haut et le bas Canada et le New-Brunswick, la Nouvelle-Écosse avec l'île du cap Breton, l'île du Prince-Édouard, l'île de New-Foundland, le territoire du nord ou de la baie d'Hudson et les Bermudes.

Canada. — La prise de Québec, en 1759, par le général Wolf, a donné cette province à l'Angleterre. Son étendue, de l'est à l'ouest, est de 1000 milles, du nord au sud, de 300 milles; sa superficie de 300 000 milles carrés, ou deux fois et demie celle du royaume-uni. En 1844 elle renfermait 1 177 248 habitants. Dans les dernières années, la population s'y est rapidement accrue; aujourd'hui elle doit être d'au moins 1 300 000 habitants. En 1832 les importations étaient de 1 507 719 livres, et les exportations de 952 463 livres. En 1847 les unes ont été de 2 161 923 livres, les autres de 2 078 572. Les principales exportations sont le blé et les bois de construction.

New-Brunswick. — Surface de 25 324 milles carrés; po-

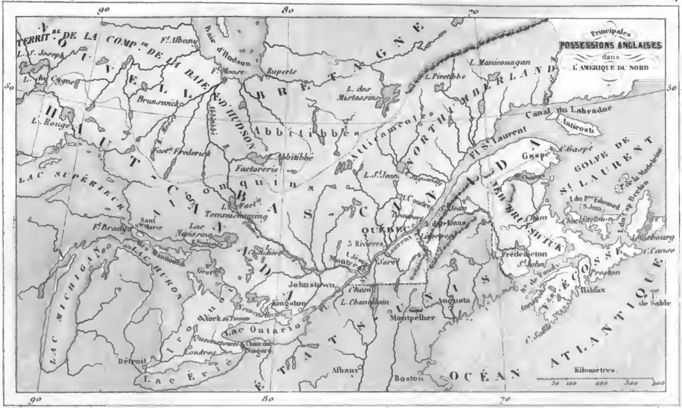

Dressé par A. Vuillemin. Librairie de L. Hachette et Cie. Gravé par R. George

Digitized by Google

pulation, en 1806, 35 000 habitants; en 1824, 78 000; en 1840, 156 162. Importation, en 1832, 531 875 livres; en 1847, 925 958 l. Exportation, aux mêmes années, 471 527 l. et 617 593 l., consistant principalement en bois de charpente, poissons et un peu de blé. On y construit beaucoup de navires qui sont ensuite vendus en Angleterre ou aux États-Unis (116 en 1841). Les trois quarts des terres de la province sont encore entre les mains du gouvernement ; cependant le climat est très-salubre, et de nombreuses rivières rendraient les communications faciles.

Nouvelle-Écosse. — Cette péninsule, comprise entre la baie de Fundy et le canal qui la sépare de l'île du cap Breton, ne tient au New-Brunswick que par un isthme large de 11 milles. Sa longueur, de l'est à l'ouest, est de 280 milles ; sa largeur moyenne de 60 milles. Découverte par Sébastien Cabot, elle fut cédée à la France en 1667, prise en 1710 et assurée à l'Angleterre par le traité d'Utrecht. Cette province, qui portait le nom d'Acadie sous la domination française, est d'une extrême importance pour l'Angleterre, car tandis que les États-Unis manquent de bons ports sur l'Atlantique, la Nouvelle-Écosse possède, outre le port magnifique d'Halifax, où 1000 vaisseaux seraient en sûreté, onze autres ports capables de recevoir les plus grands vaisseaux de guerre, et quatorze où peuvent entrer les navires du commerce, de sorte que dans une guerre avec les États-Unis on pourrait de là troubler tout le commerce américain. La population de la Nouvelle-Écosse était en 1806 de 65 000 habitants; en 1824, de 84 000; en 1838, de 154 991 et, y compris la population du cap Breton, de 178 237 habitants. La valeur des importations était en 1832 de 765 167 livres; en 1847, de 1 031 835 livres ; celle des exportations consistant surtout en poissons, a été aux mêmes années de 392 255 l. et de 568 720 l.

Ile du cap Breton. — Dépendance de la Nouvelle-Écosse, a 100 milles de long et 80 milles de large. En 1827 la population était de 27 000 âmes. Son commerce consiste en poissons et en charbon de terre. En 1839 elle a exporté 38 199 *tons* de houille; la même année l'importation était d'une valeur de 8027 livres et l'exportation de 42 859 livres.

Ile du Prince Édouard (anciennement l'île Saint-Jean), dans le golfe du Saint-Laurent, a une longueur de 140 milles, une largeur moyenne de 15 milles; une superficie de 2134 milles carrés; sa population, en 1841, était de 47 033 habitants; elle appartient depuis 1758 à l'Angleterre. En 1839, la valeur de l'importation n'était que de 1626 livres, celle de l'exportation de 13 628 livres.

Terre-Neuve ou *New-Foundland*, a dans sa plus grande longueur 400 milles, dans sa plus grande largeur 300 milles. Sa superficie est d'environ 35 000 milles carrés. La pêche en fait la principale industrie. En 1806, on y comptait 26 505 habitants; en 1836, 74 705. En 1847, l'exportation était d'une valeur de 806 819 livres; l'importation de 760 324 livres. Le nombre de vaisseaux de tous pays entrés en 1832 était de 858 (92 344 t.); en 1844, il a été de 1130 (127 139 t.). L'intérieur de Terre-Neuve est inconnu, la population ne s'éloignant pas des côtes où est sa richesse, les morues, qu'elle va pêcher sur les *bancs* qui s'étendent dans le voisinage.

L'étendue du *territoire de la Baie d'Hudson* ne peut guère être appréciée, car on en connaît fort mal les limites. On l'évalue de 2 à 3 millions de milles carrés. On n'en tire que des fourrures. Des mines d'or viennent d'être découvertes dans l'*île de la reine Charlotte*, une dépendance des terres concédées à la compagnie de la Baie d'Hudson, dans le Pacifique au nord-ouest de Vancouver.

Les *Bermudes*, groupe d'îles dont cinq seulement ont une certaine importance, sont situées à 580 milles dans l'est du cap Hatteras. La surface des îles habitées est de 20 milles carrés; la population, en 1806, était de 10 000 âmes; en 1839 de 8933. L'importation a varié chaque année, de 1832 à 1847, entre 77 925 livres sterling et 148 762 livres sterling; l'exportation entre 8418 livres sterling et 32 231 livres sterling.

Colonies des Indes occidentales.

Sous ce titre sont comprises les îles de : Antigoa, la Barbade, la Barboude, l'Anguille, la Dominique, Grenade et les

Grenadines, Monserrat, Nevis, Saint-Christophe, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Tabago, la Trinité, Tortola et les îles Vierges, la Jamaïque, les îles Bahama, la Guyane anglaise, Honduras. La population totale s'élève donc, d'après les derniers recensements, qui ne sont pas tous il est vrai de la même année, à 820 792 âmes. En 1827 on a expédié d'Angleterre, dans ces colonies, pour 3 583 222 livres sterling de produits; en 1849 pour 1 821 146 livres sterling; et elles ont envoyé dans le royaume-uni pour 5 020 146 livres sterling en 1832, pour 5 768 926 livres sterling en 1847. En 1847 les importations de la Jamaïque seule étaient de 1 321 705 livres sterling; les exportations de 1 937 645. Les productions de ces colonies sont le sucre, la mélasse, le rhum, le café, le cacao, le piment. Les expéditions de café, qui partent surtout de la Jamaïque, de la Dominique et de la Guyane, étaient en 1827 de 29 419 598 cwts.; en 1849 elles tombent à 3 590 839. En 1838 l'esclavage fut aboli: 663 899 nègres furent affranchis au prix de 16 561 684 livres sterling payées par la métropole. On voit qu'il en a coûté cher à l'Angleterre pour exécuter cette émancipation; le ralentissement du travail dans les colonies où la production a baissé depuis 1838, a de plus fait diminuer les importations anglaises de moitié. Mais un grand acte d'humanité avait été accompli, et ce que l'Angleterre aime assez à mêler à la philanthropie, elle a pris avec ses 600 000 nègres libres au milieu du golfe du Mexique une position formidable contre les nations voisines, surtout contre la grande union américaine dont tous les États du sud sont des États à esclaves.

Résumé pour les colonies.

Le tableau suivant donne le nom de chacune des possessions et colonies de l'Angleterre avec la date de l'acquisition, la population et la forme de son gouvernement soit par des assemblées législatives locales, soit directement par la métropole. Il est inutile d'ajouter que là même où sont des assemblées législatives, il y a aussi un gouverneur qui représente l'autorité métropolitaine.

NOM DE LA COLONIE.	ÉPOQUE et MODE D'ACQUISITION.		POPULATION d'après LE DERNIER RECENSEMENT.		FORME de GOUVERNEMENT.
EUROPE.					
Gibraltar	Conquête	1704	1834..	15 008	Par la métropole.
Malte et Gozzo	»	1800	1839..	121 928	»
Iles Ioniennes	Cession	1814	1840..	223 349	Corps législatif.
Heligoland	»	1814	Environ	2 000	Par la métropole.
ASIE.					
Ceylan	Capitulation	1796	1835..	1 241 825	Par la métropole.
AUSTRALIE.					
Nouvelle-Galles du sud	Etablissement	1787	1848..	220 407	Par un gouverneur et un corps législatif.
Terre de Van-Diémen	»	1803	1848..	70 064	»
Australie occidentale	»	1829	1848..	4 460	»
Australie méridionale	»	1836	1840..	17 366	»
Nouvelle-Zélande	»	1839	» ..	Inconnu.	»
AFRIQUE.					
Ile Maurice	Capitulation	1810	1849..	170 881	Par la métropole.
Cap de Bonne-Espérance	»	1806	1849..	175 540	Corps législatif.
Sierra-Leone	Etablissement	1787	1844..	44 935	»
Gambie	»	1631	1839..	5 086	Par la métropole.
Côte d'Or	»	1661	» ..	»	»
Fernando Po	»	1827	» ..	»	»

NOM DE LA COLONIE.	ÉPOQUE et MODE D'ACQUISITION.		POPULATION d'après LE DERNIER RECENSEMENT.		FORME des GOUVERNEMENTS.
AMÉRIQUE.					
Bas Canada	Capitulation et cession	1759	1844..	691 193	Corps législatif.
Haut Canada	Capitulation et cession	1763	1844..	486 055	»
Nouvelle-Écosse (Acadie)	Prise en 1710, cession en	1713	1838..	154 991	»
Nouveau-Brunswick	Établissement. Immédiatement après leur découverte en		1840..	156 162	»
Cap Breton	»		1838..	23 246	»
Ile du Prince Édouard	»	1497	1841..	47 033	»
Terre-Neuve	»		1836..	74 705	»
Antigoa	»	1632	1832..	35 412	»
Les Barbades	»	1605	1829..	102 605	»
Saint-Dominique	Cession	1763	1833..	18 660	»
Grenade	»	1763	1837..	20 994	»
Jamaïque	Capitulation	1655	1824..	373 405	»
Monserrat	Établissement	1632	1836..	7 119	»
Nevis	»	1628	1838..	7 434	»
Saint-Christophe	»	1623	1838..	22 482	»
Sainte-Lucie	Capitulation	1803	1839..	14 179	Par la métropole.
Saint-Vincent	Cession	1763	1831..	27 122	Corps législatif.
Tabago	»	1763	1839..	11 748	»
Iles de la Vierge	Établissement	1665	1835..	7 731	»
Anguille	»	1650	1824..	3 666	»
Trinidad (ou île de la Trinité)	Capitulation	1797	1837..	39 328	Par la métropole.
Guyane anglaise	»	1803	1833..	96 424	Par la métropole et par conseil législatif.
Bahama	Établissement	1629	1839..	23 048	Corps législatif.
Les Bermudes	»	1609	1839..	8 933	»
Honduras	Cession	1670	1839..	7 935	Par la métropole et par une magistrature locale.

A ces chiffres ajoutons celui de la population des contrées soumises à la compagnie des Indes, et nous aurons pour la population totale des établissements et colonies de l'Angleterre 104 769 454 âmes.

Si maintenant nous comparons le commerce fait par l'Angleterre avec le monde entier, au commerce particulier fait avec ses colonies, nous trouverons en 1832 pour le premier une valeur de 36 450 594 livres sterling, et en 1849 de 63 596 625 livres sterling; pour le second spécial, aux mêmes années, 10 140 979 livres sterling et 15 712 595 livres sterling. D'où on peut conclure que le commerce de l'Angleterre avec tous les pays s'accroît plus que son commerce particulier avec ses colonies, puisque l'un, en 1832, n'était que 72,18 pour 100, l'autre étant alors 27,82 pour 100, tandis qu'en 1849 le premier a pris 75,30 de tous les échanges, le second n'en ayant plus que 24,70. Une conséquence à tirer de là c'est que ce n'est point, comme on le répète sans cesse, parce que l'Angleterre a un grand empire colonial, qu'elle est une grande puissance commerciale, mais parce qu'elle a une industrie gigantesque. L'Angleterre fait presque autant d'affaires avec les seules villes hanséatiques qu'avec les Indes orientales où elle règne en souveraine sur un immense territoire et sur 100 millions de sujets. Derrière les villes hanséatiques, en effet, il y a une Allemagne qui produit et qui consomme, tandis que ces 100 millions d'Indous ne consomment pas plus qu'ils ne produisent. D'où cette vérité économique que nous devrions en France avoir toujours sous les yeux, à savoir que l'activité des relations commerciales entre les peuples est en raison du développement de leur industrie en tout genre; que les colonies contribuent à la prospérité commerciale, mais ne la font pas, et que par conséquent la France, pour n'avoir que quelques rares et pauvres établissements épars sur les mers, n'en est pas pour cela condamnée à admirer et envier toujours la fortune de l'Angleterre, en désespérant de jamais y atteindre : multiplions comme elle nos voies de communications intérieures; ayons partout un canal ou un chemin de fer à portée de nos usines et de nos mines, et comme chez

elle les prix baisseront, l'industrie se multipliera et la consommation augmentera. Mais gardons-nous de tomber dans l'excès qui cause aujourd'hui son plus grave péril. Donnons beaucoup à l'industrie, donnons davantage encore à l'agriculture.

CHAPITRE XLII.

CONCLUSION.

Il n'a pas manqué à la Grande-Bretagne dans ce demi-siècle, de prophètes de malheur. Aujourd'hui encore il se publie des livres sous ce titre : *De la décadence de l'Angleterre.* Naguère quelques-uns la voyaient fléchissant et tombant ruinée sous sa dette de vingt-sept milliards, sous son budget annuel de deux milliards six cents millions; et comme cette dette, elle la réduit chaque année, et qu'elle la porte allègrement, comme ce budget elle l'a presque diminué de moitié tandis que partout ailleurs dette et budget s'accroissent, on a changé de thème et on a dit c'est l'Irlande qui la tuera, ce sont ses pauvres qui l'a ruineront. Or l'Irlande vient de traverser des crises épouvantables, une famine, des appels à la révolte, et l'Irlande n'a pas tué, ne tuera pas l'Angleterre; quant aux pauvres, la marche ascensionnelle et menaçante de leur budget s'est arrêtée; il rétrograde et commence à redescendre la pente qu'il n'a cessé de gravir depuis Élisabeth. D'autres jugeant l'Angleterre d'après les habitants des caves de Saint-Giles ne voient dans sa classe ouvrière qu'un cancer rongeur qui gagne et s'étend sur tout le corps social. La police mieux faite, plus active découvre plus de délits; c'est l'immoralité qui croît dans des proportions colossales. Des ouvriers font grève pour obtenir de leurs patrons des conditions meilleures, c'est le socialisme qui a passé le détroit, c'est le spectre terrible qui arrive pour la dernière heure des sociétés; ceux-ci prédisent la prochaine révolte des Indes et du Ca-

nada ; ceux-là rappellent la *Charte* du peuple et son esprit niveleur. Et tous s'en vont disant l'Angleterre se meurt, l'Angleterre est morte.

Les chiffres que nous avons accumulés, s'ils sont pénibles à lire, ont du moins le mérite d'avoir déjà répondu à ces sinistres paroles. Non, l'Angleterre ne touche pas à sa fin. Non, une révolution sociale ne frappe pas à ses portes. C'est le pays où il y a le moins d'oisifs (moins de 6 sur 100), celui où s'accroît le plus le capital national, celui enfin où le paupérisme diminue, au lieu d'augmenter avec la population. Depuis le commencement du siècle sa population a *doublé*, ses importations ont *triplé*, ses exportations sont *huit fois* plus fortes et sa production *dix fois* plus considérable. Est-ce donc ainsi que meurent les peuples?

Certes l'Angleterre n'est ni une terre ni une race privilégiées. De même qu'elle n'est arrivée à la liberté politique qu'en laissant derrière elle la plus large traînée de sang, et au respect de la loi, qu'en passant par une révolution qui a duré quatre siècles et demi, elle n'a atteint sa brillante fortune industrielle qu'au prix de souffrances inouïes dont beaucoup durent encore. Mais est-ce qu'il en va autrement dans ce monde? Est-ce que toute conquête n'est pas le prix d'une lutte douloureuse? L'important n'est pas que le mal disparaisse, c'est impossible, mais qu'il diminue. Or je l'ai suffisamment montré, si en face de tentations plus grandes, si à mesure que la propriété prend des formes plus variées et j'oserais dire plus saisissables, les vols simples augmentent, les grands crimes, les attaques contre les personnes diminuent. Pour cette classe dégradée que j'ai caractérisée plus haut (p. 545), la dépravation peut-être s'étend, mais la moralité générale est meilleure; il y a moins de grossièreté dans les actions, il y en a moins dans les paroles; l'esprit public évidemment s'est élevé.

Pour les individus l'intelligence et la moralité ne se mesurent pas, Dieu merci, sur la fortune; mais quand on voit la richesse publique croître en d'énormes proportions, dans un grand État, on peut à coup sûr en conclure que ce peuple s'éclaire et s'améliore. Une plus grande masse de produits

accuse en effet plus d'activité d'esprit, car ces produits ne sont que le fruit de la lutte engagée entre l'homme et la nature, celle-ci n'étant vaincue par celui-là qu'à force d'intelligence. Plus de transactions accuse plus de probité, car le commerce ne peut même subsister sans bonne foi; plus de capital veut dire plus d'économie, c'est-à-dire plus d'empire de l'homme sur ses passions, plus de prévoyance, plus d'amour intelligent de la famille. Là enfin où l'on agit beaucoup il doit y avoir beaucoup de liberté, et la liberté est un élément de moralité; là où la richesse s'accroît sous toutes les formes, il doit y avoir de la sécurité : sécurité donnée par de bonnes lois civiles pour que la propriété soit protégée contre les violences individuelles, sécurité donnée par de bonnes lois politiques, pour qu'elle soit protégée contre les révolutions[1]. On voit pourquoi nous avons, au risque de beaucoup de fatigue pour le lecteur, montré par tant de chiffres les immenses progrès de la nation anglaise, dans toutes les directions du travail matériel; c'est qu'il en sortait nécessairement une conclusion morale que rien ne peut ébranler.

Sans doute ce peuple n'a pas achevé son œuvre, même il lui reste immensément à faire.

L'Angleterre devient une immense fabrique. Les campagnes se dépeuplent et les cités s'engorgent. Londres renferme à elle seule un neuvième de la population entière de la Grande-Bretagne. L'équilibre entre ceux qui produisent les denrées alimentaires et ceux qui les consomment est donc renversé. Il faudrait le rétablir, mais déjà ce n'est plus possible.

La majeure partie du peuple anglais étant manufacturière, un changement dans la mode, dans le goût, dans les besoins ou un règlement de douane peuvent jeter dans la plus profonde misère des milliers de malheureux; une mauvaise récolte ou des récoltes médiocres, successives, peuvent amener dans la classe ouvrière la plus affreuse détresse. L'industrie est une machine gigantesque mais aux rouages délicats, qu'un rien

1. Voy., sur ces considérations, un remarquable article de M. Michel Chevalier, dans le *Journal des Économistes*, du 15 avril 1852.

d'élan; de la décence extérieure dans le culte, peu de vie au dedans, et de l'aveu même d'un protestant, M. Hallam, peu d'influence morale; ce qui doit être avec un clergé si riche dont l'existence s'écoule doucement entre les joies de la famille et bien des plaisirs du monde. Dans les beaux-arts, si nous laissons au moyen âge ce qui lui appartient, c'est l'impuissance absolue. Londres possède à peine un ou deux monuments desquels nous pouvons dire comme Dante : « Regardons et passons. »

Tout cela date de loin et fait maintenant le fond du caractère anglais. Ce serait donc difficile à changer ; mais dans les autres régions de l'activité humaine, dans les choses matérielles et les sciences utiles que de merveilles, et dans la vie publique que de leçons pour nous!

L'Angleterre est tenue par deux ancres dans la tempête, par son aristocratie, qui l'attache fortement au vieux sol, et par son respect pour la loi qui l'empêche de se jeter dans les violences. Aussi ne fait-elle plus de révolutions, mais à condition de faire légalement beaucoup de réformes.

L'Angleterre est une aristocratie, cela peut nous déplaire, mais cela est; et elle est d'autant plus aristocratique que les mœurs comme la loi vont dans ce sens. Il n'y a pas à cela de raison bien difficile à pénétrer, c'est la loi de succession, reste vénéré des temps féodaux, qui rend l'Angleterre aristocratique, comme la France est démocratique de par son code civil. Chez nous la loi veut le partage égal entre tous les enfants; de l'autre côté de la Manche la loi donne tous les biens-fonds à l'aîné, qui a encore sa part dans les biens mobiliers. Et cela se fait non-seulement dans la noblesse, mais dans la bourgeoisie; la grande et universelle ambition étant là-bas de fonder un nom, une maison, une famille, et pour cela d'accumuler le plus possible entre les mains du premier héritier. Avec son droit d'aînesse et les substitutions qui rendent si difficiles l'acquisition de la terre, l'Angleterre aura longtemps encore une aristocratie qui sera puissante, et parce qu'elle a de profondes racines dans le pays[1], et aussi

1. On a vu plus haut qu'une partie du sol de Londres, et il en est de même dans toutes les nouvelles cités, comme Liverpool, Manchester, etc., appartient à quelques

de 72 à une moyenne de 21. Ces tendances continuent toujours dans le sens de la justice et de la liberté; un acte du 20 mai 1851 met les apprentis et les domestiques sous la protection des gardiens et surveillants des pauvres, lesquels pour les protéger sont investis, en certains cas, du droit d'intenter des poursuites. Le 24 juillet de la même année, une loi a été rendue pour améliorer les logements de la classe ouvrière, une autre pour améliorer encore l'administration de la justice criminelle. C'est ainsi que le respect de la loi entre dans les mœurs quand le peuple voit les institutions présentes suffire à tout, protéger tous les intérêts anciens, satisfaire à tous les intérêts nouveaux.

Mais le changement le plus considérable que l'Angleterre ait fait dans ces dernières années, est la révolution opérée dans sa politique commerciale. Depuis bien longtemps le gouvernement n'intervenait pas plus dans les choses de l'industrie que dans celles des communes. Il a enfin porté aussi dans les questions commerciales sa doctrine du laissez-faire et du laissez-passer.

Le fait économique le plus saillant que révèle l'étude de l'état actuel de l'Angleterre, c'est la disproportion croissante entre les ouvriers agricoles et les ouvriers industriels. La population des campagnes attirée dans les usines a produit davantage, mais il a fallu pour placer ces produits surabondants ouvrir des débouchés nouveaux, développer le commerce. Le commerce avait, depuis l'acte de navigation, grandi par la protection; quand le système eut donné tous ses résultats, créé une immense marine, accumulé l'expérience et les capitaux aux mains des négociants anglais, on essaya, à partir de 1824, d'un autre régime, celui de la liberté, et jusqu'à présent il a tenu au delà de ses promesses. Aujourd'hui, sauf quelques rares exceptions, il n'y a plus de taxe à l'entrée sur les subsistances, ni sur les matières premières de l'industrie[1].

1. Lord John Russel écrivait dernièrement (mai 1852) aux électeurs de la cité de Londres :

« Les résultats financiers de la politique suivie pendant les dix dernières années peuvent se résumer ainsi : 1° Les droits de douanes ont été rappelés ou réduits dans la proportion de 9 millions de livres sterling (225 000 000 de francs); 2° les droits d'accise ont été rappelés ou réduits dans la proportion d'une somme d'un

L'Angleterre, bloc de houille et de fer au milieu de l'Océan, est aujourd'hui, à une époque où la force mécanique est tout, le plus immense approvisionnement de force qui existe sur la terre. Les capitaux qui surabondent permettent de mettre en mouvement la force que donne la houille et les instruments de travail que donne le fer. Avec ces trois choses : capitaux, force physique et instruments de travail, avec un tarif le plus libéral et le plus simple qui existe

million 500 000 livres sterling (37 500 000 francs); 3° les droits de douanes ont été réduits, en 1850, d'une somme de 500 000 livres sterling (12 500 000 francs); 4° l'impôt des fenêtres a été changé en une taxe sur les maisons qui a soulagé les contribuables d'une somme d'un million 200 000 livres sterling (30 000 000 de francs). Le produit des douanes, de l'accise, du timbre et des impôts était de 48 millions de livres sterling (1 200 000 000 de francs) en 1842; il a été de 46 millions de livres sterling (1 150 000 000 de francs) en 1851. Ainsi, les contribuables ont été dégrevés d'une somme annuelle de 12 millions 200 000 livres sterling (305 000 000 de francs). Et en obtenant ce résultat, le trésor n'a perdu qu'un million 400 000 livres sterling (35 000 000 de francs). Pour soulager l'Irlande, ruinée par la destruction de la récolte des pommes de terre en 1846, 1847 et 1848, huit millions de livres sterling (200 000 000 de francs) ont été dépensés en salaires pour les ouvriers sans travail et en vivres pour ceux qui en manquaient. Le parlement a passé des actes pour la construction de grandes lignes de chemins de fer, pour avances de fonds consacrés au drainage ou à des améliorations agricoles, pour la vente des terres grevées d'hypothèques, pour améliorer la loi des pauvres et étendre le droit de suffrage. »

Malgré ces magnifiques résultats, lord Russel ne croit pas qu'on en ait fini avec les réformes.

« Il faut, dit-il, rendre les mutations de la propriété foncière plus faciles et moins chères, afin qu'elle devienne un placement pour les épargnes des classes industrielles; faire disparaître les charges et les restrictions qui pèsent encore sur l'industrie maritime, simplifier les douanes, propager l'instruction, car les moyens, même pour apprendre seulement à lire et à écrire, sont presque inabordables à une grande partie des classes laborieuses; supprimer enfin ces inégalités blessantes et sans but qui éloignent du parlement une partie de nos concitoyens (les juifs). La liberté constitutionnelle accordée au Canada a amené de merveilleux progrès soit dans le chiffre de la population, soit dans les recettes du trésor; il faut que cet exemple ne soit perdu, ni pour nos autres colonies, ni pour le gouvernement métropolitain....

« Ç'a été pour nous une satisfaction bien sincère, en résignant nos fonctions, de laisser le peuple dans la jouissance d'un bien-être plus grand que par le passé, le crédit public toujours ferme, les taxes réduites dans des proportions très-considérables presque sans perte pour le revenu, la paix du monde conservée et le nom de l'Angleterre respecté partout.

« Ces résultats sont le produit de l'esprit qui anime notre pays, de la grande charte et du bill des droits, de la liberté de discussion et de la modération que la couronne et le parlement et le peuple ont chacun déployée dans l'exercice de leur pouvoir. C'était en vertu de notre confiance dans cette modération spontanée de la force populaire que nous avions cru juste et prudent à la fois d'étendre le droit de concours à l'élection des membres du parlement. Il nous paraissait que les progrès des classes laborieuses en lumières et en intelligence devaient être récompensés par une augmentation de la part qui leur est faite dans le pouvoir politique. Je sais combien il est difficile, en pareille matière, de concilier le respect dû aux traditions avec les droits d'un commerce qui augmente, d'une population qui s'accroît, de l'intelligence qui se développe. Aussi il nous semblait être plus sage d'essayer de faire cette conciliation, lorsque la question pouvait être discutée avec calme et résolue avec sûreté, plutôt que d'attendre le jour de l'orage où les éléments pouvaient étouffer la voix de la raison, et le flot de la marée montante noyer les points de repère de l'expérience. »

chez les peuples civilisés, qui par conséquent lui donne la matière première à bas prix, l'Angleterre devait devenir la première puissance industrielle du monde, comme elle devait à sa position entre l'ancien et le nouveau continent, d'en être la première puissance commerciale.

Frappés de cette fortune, les *free traders* ont voulu importer chez nous les nouvelles doctrines économiques de l'Angleterre. Ils oubliaient la première cause de sa prospérité, le système protecteur pour ne voir que la seconde, l'abaissement des tarifs ; ils oubliaient bien plus l'avance immense prise par l'Angleterre sur les autres nations marchandes de l'univers, l'accumulation de ses capitaux, son expérience commerciale, et les relations nouées par elle depuis tant d'années avec tous les points du globe. La liberté convient à l'homme fait qui est en pleine possession de ses forces; un peu de protection et de tutelle est nécessaire, encore même à la fin du premier âge. L'Angleterre est notre aînée et gagne à un régime qui nous tuerait, mais vers lequel nous devons tendre incessamment.

De la longue et cependant encore bien imparfaite étude que nous venons de faire, il résulte qu'avec ses franchises municipales, avec sa liberté commerciale et industrielle et ses droits politiques, l'Angleterre, malgré son aristocratie, au reste si bien acceptée du peuple, est le pays le plus libre qu'il y ait au monde. Et en voyant ce que cette liberté donne, il ne faut pas dire seulement, avec un contemporain d'Édouard Ier, le vieux David Bardour : *Ah! freedom is a noble thing!* « ah! la liberté est une noble chose ; » mais avec les Anglais d'aujourd'hui, que c'est encore une chose utile.

FIN.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

LES CHIFFRES INDIQUENT LES PAGES.

A

ABERDEEN (lord), ministre anglais, II, 362.
ABIGAÏL MASHAM, favorite de la reine Anne Stuart, II, 209.
ABOUKIR (bataille navale d'), gagnée par les Anglais sur les Français aux bouches du Nil, II, 299.
ADAM SMITH, célèbre économiste politique, II, 427, 428.
ADDA (Ferdinand, comte d'), nonce du pape en Angleterre sous Jacques II, II, 173.
ADDINGTON, ministre de George III, II, 307, 314.
ADDISON, poëte anglais, II, 211, 429.
ADELISE, fille de Guillaume duc de Normandie, I, 77.
ADILS, chef gallois, I, 51.
ADMIN, fils du roi des Cassiens en Bretagne. Il fait hommage de l'île à Caligula, I, 13.
ADRIEN IV, pape anglais; il écrit à Henri II Plantagenet, pour l'engager à faire la conquête de l'Irlande. I, 151.
ADRIEN VI, élu pape malgré Wolsey, I, 409.
ADRIEN, empereur romain; ses travaux en Bretagne, I, 16.
ÆLLA, chef saxon; il fonde le royaume de Sussex, I, 22; ses combats contre les Danois et sa mort, 43, 44.
AFDEN, chef danois, I, 42.
AGNÈS LA NOIRE, fille du régent d'Écosse; sa conduite héroïque dans la guerre contre les Anglais, I, 272.
AGRICOLA, général romain en Bretagne; son gouvernement dans cette province, I, 15, 16.
AGRICULTURE. Richesses agricoles de la Grande-Bretagne, en 1685, II, 161; abolition des corn-laws ou lois sur les céréales, 1846, 415; agriculture en 1852; importation de blé étranger, 477.
AIMAR, évêque de Winchester, frère utérin du roi d'Angleterre Henri III, I, 218, 219.
AIX-LA-CHAPELLE (traité d'), II, 240.
AKBAR-KHAN, prince indien, II, 391.
ALAN, prince breton; il chasse les Normands de l'Armorique, I, 52.
ALBANS (les), nom générique des hommes des hautes terres dans la Grande-Bretagne, I, 9.
ALBANS (batailles de Saint-), en Angleterre, I, 342, 346.
ALBANY (duc d'), régent d'Écosse sous son frère Robert III, I, 315; son administration après la mort du roi, 328, 391.
ALBANY (duc d'), frère de Jacques III, roi d'Écosse, I, 397, 398, 399.
ALBANY (Jean, duc d'), fils du précédent, I, 399.
ALBERONI, ministre du roi d'Espagne Philippe V; ses projets contre l'Angleterre, II, 223.
ALBION, nom donné par les Romains à l'Angleterre, I, 10.
ALCUIN, savant anglo-saxon, appelé à la cour de Charlemagne, I, 32.
ALDRED, archevêque d'York, I, 79.
ALEXANDRE Ier, roi d'Écosse, I, 238.
ALEXANDRE II, roi d'Écosse, I, 191, 238.
ALEXANDRE III, roi d'Écosse, I, 238.
ALEXANDRE II, pape, I, 79, 100, 105, 106.
ALEXANDRE III, pape, I, 146, 148.
ALEXANDRE IV, pape, I, 212, 217.
ALEXANDRE Ier, czar de Russie, II, 318.
ALFGAR, gouverneur de Mercie, I, 75.
ALFRED LE GRAND, roi de Wessex; sa jeunesse; ses combats contre les Saxons; son règne, ses institutions et ses travaux, I, 45, 50.
ALFRED, frère d'Édouard le Confesseur; sa mort, I, 68, 69.
ALFRIC, général d'Etheired II; il trahit son roi, I, 58, 59, 60.
ALICE PERRERS, maîtresse du roi Édouard III, I, 281, 282.
ALIX, sœur de Philippe Auguste; fiancée à Richard Cœur de Lion; elle ne peut l'épouser, I, 157, 163.
ALLECTUS, ministre du roi breton Carausius, I, 17.
ALLEN, chef du parti catholique en Écosse, I, 508.

ALLERTON (bataille d'), en Angleterre, I, 134, 135.
ALMANZA (bataille d'), en Espagne, gagnée par les Français, II, 212.
ALNWICK (bataille d'), dans le Northumberland, I, 156.
AMÉRIQUE. Voy. COLONIES.
AMIENS (traité d'), entre la France et l'Angleterre, II, 307.
ANEURIN, barde célèbre, I, 25.
ANGLES; leur origine et leur établissement dans la Bretagne. I, 24, 25, 26.
ANGLETERRE, sens propre de ce mot, comme désignant une portion du royaume-uni, II, 471.
ANGLETERRE; description géographique des îles Britanniques, I, 1-7; résumé de l'histoire générale de ce pays, I, préface; divisions principales de cette histoire. — PREMIÈRE PÉRIODE : Les conquérants [55 ans av. J. C, 1006 après]; Bretagne indépendante et Bretagne romaine, 7; Anglo-Saxons [455-837], 18; lutte entre les Anglo-Saxons et les Danois [787-1017], 39; domination danoise [1017-1042], 63; restauration d'une dynastie anglo-saxonne [1042-1066], 71; Constitution anglo-saxonne, 85. — DEUXIÈME PÉRIODE : Rivalité de la France et de l'Angleterre; fondation des libertés publiques [1066-1455], 96; dynastie normande; Guillaume Ier le Conquérant [1066-1087], 96; Guillaume II le Roux; Henri Ier Beauclerc [1087-1135], 121; maison de Blois [1135-1154], 131; dynastie des Plantagenets; Henri II [1154-1189], 138; Richard Ier Cœur de Lion [1189-1199], 158; Jean sans Terre [1199-1216], 171; Henri III [1216-1272]; l'Écosse jusque vers la fin du XIIIe siècle, 231; Édouard Ier aux Longues Jambes [1272-1307], 239; Édouard II [1307-1327], 256; Édouard III [1327-1357], 266; guerre de cent ans avec la France; Richard II [1377-1399], 292; branche de Lancastre; Henri IV [1399], Henri V [1430] et Henri VI de 1422 à 1455, 311. — TROISIÈME PÉRIODE : Les guerres civiles, la réforme et le pouvoir absolu des rois [1455-1603], 335; guerre des deux roses, [1455-1485], 335; branche d'York. Édouard IV, Édouard V et Richard III, dynastie des Tudor, 375; Henri VII [1485-1509]; l'Écosse de 1424 à 1513, 375, Henri VIII [1509-1547] et la réforme, 401; Édouard VI [1547-1553] et Marie [1553-1558], 453; Élisabeth [1558-1603], 471. — QUATRIÈME PÉRIODE : Les Stuarts et la révolution; conquête définitive des libertés publiques [1603-1688], II, 1, Jacques Ier [1604-1625], 1; Charles Ier [1625-1649], 21; la république et le protectorat de Cromwell; Richard Cromwell [1649-1660]; Charles II [1660-1685], 109; Jacques II [1685-1688]. CINQUIÈME PÉRIODE : Du gouvernement représentatif; grandeur et liberté de l'Angleterre [1688-1852], 182; Guillaume III d'Orange et Marie [1689-1702], 182; guerre contre la France, 196; Anne [1702-1714], 205; guerre de la succession d'Espagne, 211, 212, 213; maison de Brunswick-Hanovre, 218; George Ier [1714-1727], 218; George II et la reine Caroline [1727-1760], 225; guerre de la succession d'Autriche, 229, 232; guerre de sept ans, 241 et suiv.; George III [1760-1820], 246; guerre d'Amérique, 252, 271; conquêtes aux Indes orientales, 271-282; guerres de la révolution française, 288 et suiv.; George IV [1820-1830], 251; Guillaume IV [1830-1837], 362; Victoria [1837], 379; état de l'Angleterre en 1852; gouvernement et administration; du gouvernement, 432-437; des partis politiques, 437-439; Église anglicane, ou haute Église, ou Église épiscopale, 439-444; organisation judiciaire, 444-448; administration, 448-452; organisation militaire et marine, 452-470; situation économique; chiffre de la population, 470-474; répartition de la population entre les diverses professions, 471-476; émigration, 476-477; production; agriculture; importations de blé étranger, 477-481; industrie; tissus; machines; houille; métaux, 481-489; salaires, 489, 490; l'exposition universelle, 490, 491; communications intérieures et cabotage, 491-496; échanges; commerce extérieur; réformes progressives, 496-502; douanes et entrepôts, 502-504; poids et mesures; banques; argent monnayé; corporations, 504-510; finances; revenus de diverses années; dette publique; budget de 1850 : liste civile, 510-522; consommation; produits; denrées; capital national en propriétés mobilières; valeur de la propriété foncière; caisses d'épargne; grandes constructions; machines; navires marchands; bétail, 522-538; situation morale; criminalité; dégradation hideuse de la plus basse classe; accroissement des crimes contre la propriété; diminution des crimes contre les personnes; réformes des lois criminelles; condamnations capitales; criminalité dans les villes et les campagnes suivant les âges; rapports de la crimina-

lité et de l'instruction; criminalité en Écosse et en Irlande, 538-553; instruction publique en mauvais état en Angleterre; instruction primaire, secondaire, supérieure; lettres et journaux; mœurs, 553 à 568; colonies; vue générale des colonies anglaises; Gibraltar; Malte; Iles Ioniennes; Heligoland; Inde; Ceylan; établissements en Australie; dépendances en Afrique; Amérique anglaise; colonies des Indes occidentales; résumé des colonies, 568-591; conclusion, 591.

ANGLICANE (Église); sa constitution sous Élisabeth, I, 474, 475, 476, 477; appréciation de l'anglicanisme, II, 2, 3, 4; Jacques Ier s'en fait le champion, 20; les anglicans ou épiscopaux en 1644, 52; restauration de l'anglicanisme sous Charles II, 112; en 1852, 339; sa constitution en 1852, 439, 444.

ANGLO-SAXONS; Heptarchie; différents royaumes de l'Heptarchie anglo-saxonne, I, 18, 36; réunion en un seul royaume de toutes les parties de l'Heptarchie; dynastie anglo-saxonne, 36, 84; constitution anglo-saxonne, 85, 95; ruine du clergé anglo-saxon, 96.

ANJOU (duc d'), frère du roi de France Henri III; il brigue la main de la reine Élisabeth, I, 504, 505, 506.

ANLAF, chef danois, I, 51.

ANNAN (bataille d'), en Écosse, I, 271.

ANNE DE LUXEMBOURG, femme du roi Richard II, I, 305.

ANNE DE BEAUJEU, régente de France; elle secourt Henri Tudor, I, 371.

ANNE DE BRETAGNE, femme du roi de France Charles VIII, I, 379.

ANNE BOLEYN, sa naissance; son voyage en France; son portrait, I, 410, 411, 412; elle épouse Henri VIII, 426, 427; son procès et sa mort, 433, 436.

ANNE DE CLEVES; son mariage et son divorce avec Henri VIII, I, 445, 446.

ANNE, fille du roi de Danemark et femme de Jacques Ier, II, 19.

ANNE D'AUTRICHE, femme de Louis XIII, II, 23; elle cause la guerre de l'Angleterre contre la France, 26.

ANNE STUART, fille du roi Jacques II, II, 118, 175, 178; Anne, reine d'Angleterre (1702-1714); réunion de l'Angleterre et de l'Écosse, 205, 208; les whigs supplantés par les torys, 208 à 214; état des sciences et de la littérature sous les Stuarts, 214, 218.

ANSELME (saint), archevêque de Canterbury, I, 123, 125, 130.

ANSON, amiral anglais; ses expéditions, II, 232.

ARC (JEANNE D'); ses victoires; sa mort, I, 326.

ARGYLE (comte d'), chef des presbytériens écossais, II, 80; son supplice, 115.

ARGYLE (comte d'), fils du précédent; sa tentative d'invasion en Angleterre sous Jacques II; son supplice, II, 167, 168.

ARGYLE (duc d'); sa victoire sur les partisans du prétendant, fils de Jacques II d'Angleterre, II, 221, 222.

ARIOVISTE, chef des Suèves, I, 10.

ARKWRIGHT, habile mécanicien anglais, II, 343.

ARLINGTON, l'un des cinq membres de la cabale, sous Charles II, II, 129, 131.

ARMADA (l'invincible), part de l'embouchure du Tage; son impuissance, I, 518, 519.

ARMAGNACS (les); parti du duc d'Orléans en France, I, 322 et *pass. seq.*

ARNELL (Richard), niveleur; son exécution devant l'armée, II, 60.

ARNOLD, colonel américain, traître à la cause de l'indépendance, II, 264.

ARRAN (James Stewart comte d'), favori de Jacques VI, I, 500, 501.

ARRAS (traité d'), en France, I, 326, 327.

ARTEWELD, chef d'une insurrection en Flandre, I, 273.

ARTHUR, roi des Silures de Caërléon; ses victoires sur les Saxons; sa mort; découverte de son cercueil, I, 23, 24.

ARTHUR, comte de Bretagne, fils de Geoffroy Plantagenet, I, 157, 171, 173; sa mort 174.

ARTHUR, prince de Galles, fils de Henri VII; son mariage; sa mort, I, 382.

ARUNDEL (comte d'), archevêque de Canterbury, I, 305, 307.

ARUNDEL (Humphrey), un des chefs des catholiques en Angleterre, I, 459.

ARUNDEL (lord), catholique compromis dans la conspiration papiste de Titus Oates, II, 137; il est envoyé à la Tour, 140; son élargissement, 155.

ASCHAM, précepteur d'Élisabeth; son opinion sur cette princesse, I, 472.

ASHLEY COOPER, plus tard lord SHAFTSBURY, fait partie de l'assemblée formée par Cromwell, II, 93, 105, 107; il est un des cinq membres de la cabale sous Charles II, 130; il rend les sceaux de grand chancelier pour se placer à la Chambre des Lords à la tête des Whigs, 133; l'Angleterre lui doit l'*habeas corpus*, 142; son ministère; sa disgrâce et sa mort, 146, 150.

ASKE, gentilhomme anglais, chef d'une insurrection contre Henri VIII, I, 437.

ASLAUGA, princesse danoise, I, 42.

ASSANDUN (bataille d'), en Angleterre, I, 62, 63.

ASSOCIATIONS d'ouvriers, II, 375.

ATHELMAR, évêque de Winchester; difficultés de son élection, I, 206, 207, 208.
ATHELSTAN, roi de Wessex, fonde la monarchie anglaise, I, 50, 53.
ATHOL (comte d'), seigneur écossais, complice de la mort de son roi, Jacques V, I, 394.
ATKINS, juge des régicides sous Charles II, II, 111.
ATTAINDER (bill d'), loi de proscription, I, 312.
AUCKLAND (lord), gouverneur général dans l'Inde, II, 389; sa politique, 390.
AUCKLAND (comte), premier lord de l'amirauté; il fait partie du cabinet whig de lord John Russel, II, 420, 421.
AUDLEY (lord), chancelier, successeur de Thomas More, I, 430, 434.
AUGUSTIN (saint), missionnaire catholique chez les Anglo-Saxons, I, 27, 30.
AURELIANUS AMBROSIUS, chef breton, I, 22.
AXTELL, colonel; sa conduite pendant le procès de Charles Ier, II, 64; sa condamnation au retour des Stuarts, 110.
AYLESFORD (bataille d'), entre les Bretons et les Saxons, I, 21.
AZINCOURT (bataille d'), I, 323.

B

BABINGTON (Ant.), chef d'un complot catholique contre Élisabeth, I, 510, 511.
BACON, célèbre philosophe, I, 524; ministre de Jacques Ier, II, 15; créé lord grand chancelier d'Angleterre, baron de Verulam, vicomte de Saint-Albans; sa chute honteuse, 16; ses ouvrages, 215.
BADON-HILL (bataille de), gagnée par Arthur, roi des Silures, I, 23.
BALIOL (Jehn), lord de Galloway, I, 244; roi d'Écosse; dépossédé, 246.
BALL (Jean), ou John BULL, prêtre de Kent, réformateur, I, 297, 299.
BALTIMORE (lord) forme l'établissement de Maryland, en Amérique, II, 250.
BANNOCKBURN (bataille de), en Écosse, I, 259, 360, 261.
BANQUES, II, 506.
BANQUO, thane écossais, I, 233, 234.
BAREBONE, tanneur, membre de l'assemblée formée par Cromwell, appelée de son nom parlement Barebone, II, 93.
BARILLON, ministre de France en Angleterre sous Charles II et Jacques II, II, 154, 166, 179.
BARNET (bat. de), en Angleterre, I, 357.
BARRETT, l'un des partisans d'O'Connell, et condamné avec lui, II, 412.
BARTHÉLEMY (la Saint-) des presbytériens, II, 115.
BARTON, corsaire écossais, I, 450.
BASTWICK, docteur puritain; sa condamnation; courage de sa femme au moment de son supplice, II, 36, 37.
BAUSE, poëte biblique anglais; il fait partie de l'assemblée formée par Cromwell, III, 93.
BAYLE, fils du comte de Burlington, tué dans une expédition maritime contre la Hollande, II, 122, 123.
BEACHY-HEAD (bataille de), II, 197.
BEATON (cardinal), ministre d'Écosse, I, 454, 455; sa mort, 456.
BECQUET (Thomas), sa naissance, son éducation et son élévation à l'archevêché de Canterbury, I, 140, 141; sa querelle avec Henri II, 143, 146; sa mort, 147; jugement prononcé contre son tombeau sous Henri VIII, 439, 440.
BÈDE, moine anglo-saxon, auteur de l'*Histoire des Angles*, I, 32.
BEDFORD (Jean, duc de), régent de France pour Henri VI, I, 326, 327.
BELGES (les) de la Gaule-Belgique viennent s'établir en Bretagne, I, 8.
BELLASIS (lord), catholique compromis dans la conspiration papiste de Titus Oates, II, 137, 140, 155, 172.
BELLAY (Jean du), évêque de Paris, ambassadeur à Londres et à Rome, I, 428.
BÉNÉVOLENCE (droit de); son application, I, 384, 389, 390.
BEN-JOHNSON, poëte anglais, I, 527.
BENOÎT XIII, pape, I, 329.
BENTHAM, philosophe anglais II, 427.
BERAULT LE BOUCHER, I, 129.
BERENGÈRE DE NAVARRE, femme de Richard Cœur de Lion, I, 163.
BERGAMI, italien, chambellan de la reine Caroline, femme de George IV, II, 353.
BERGEN (bataille de), gagnée par les Français sur les Anglais, II, 299.
BERKLEY DE STRATON (lord) forme l'établissement de New-Jersey, en Amérique, II, 251.
BERKLEY, philosophe anglais, II, 427.
BERKSTEAD, parlementaire régicide émigré en Hollande, et livré à la justice de Charles II, II, 111.
BERNULPH, roi de Mercie; sa mort, I, 37.
BERSERKERS, guerriers scandinaves, I, 41.
BERTHE, fille de Caribert, roi de Paris, et femme d'Éthelbert, roi de Kent; elle convertit les Anglo-Saxons au christianisme, I, 27, 28.
BERTON, juge d'O'Connel, II, 411.
BERTRAND DE BORN, célèbre troubadour d'Aquitaine, I, 156.
BERTRAND DE GOURDON, habile archer limousin, I, 170.
BERULLE (Pierre de), fondateur de l'Oratoire; il accompagne Henriette de France en Angleterre, II, 23, 24.
BERWICK, fils naturel de Jacques II; général au service de la France, II, 212.

BILL DU SANG ou des dix articles, I, 442.
BILL des trente-neuf articles qui constitue la religion anglicane, II, 112.
BILL, ou PÉTITION DES DROITS ; acte présenté par les communes d'Angleterre à la sanction de Charles Ier, II, 27.
BLACK, savant anglais, II, 429.
BLACKWALL, prêtre catholique anglais; son courage, II, 15.
BLAIR, ecrivain anglais, II, 429.
BLAKE, célèbre marin anglais, amiral de la flotte républicaine, II, 71, 88 ; il fait partie de l'assemblée formée par Cromwell, 93 ; ses expéditions, 98.
BLAKE, ami d'O'Connel, et membre du parlement en Angleterre, II, 411.
BLONDEL, troubadour et page de Richard Cœur de Lion, I, 165.
BLUCHER, général en chef de l'armée prussienne à Waterloo, II, 321 et seq.
BOADICÉE, reine des Icéniens, en Bretagne ; elle lutte contre les Romains ; ses malheurs, I, 15.
BOLINGBROKE (Roger), prêtre anglais, prétendu grand nécromancien, I, 332.
BOLINGBROKE (Saint-John, lord), conseiller de la reine Anne Stuart, II, 210, 214 ; il est accusé de haute trahison et sa tête est mise à prix, 220.
BONIFACE, évêque de Bellay, en France, puis archevêque de Canterbury, I, 205.
BONNER, évêque de Londres, I, 464 ; sa cruauté contre les protestants, 469 ; sa mort, 474.
BOSWELL, envoyé de Charles Ier en Hollande, II, 86.
BOSWORTH (bataille de), en Angleterre, I, 372.
BOTWELL (Jacques d'Hepburn, comte de), I, 488, 489; son mariage avec Marie Stuart, 490, 494; sa mort, 492.
BOUVINES (bataille de), en France, I, 180.
BOYNE (bataille de la), en Irlande, II, 192.
BRABANÇONS, coteraux, routiers, I, 155.
BRACKENBURY, lieutenant de la Tour de Londres, I, 368.
BRADSHAW (John), président de la haute cour de justice chargée de juger le roi Charles Ier, II, 62, 63, 64 ; il est président du conseil d'État sous la république, 70; ses nobles paroles à la dissolution par Cromwell de ce conseil, 92 ; 103, 195; sort de son corps après sa mort, 110, 111.
BRAMBRE, lord maire sous le roi Richard II, I, 304.
BRANDON (Ch.), favori de Henri VIII; il est créé duc de Suffolk, I, 406-462 pass.
BRANDYWINE (bataille de), en Amérique, gagnée par les Anglais sur les colons américains, II, 257.
BREDA (déclaration de), en Hollande; acte des engagements pris par Charles II, à son retour en Angleterre, II, 109, 119 ; paix de Breda, 126.
BRENNEVILLE (bataille de), en France, I, 128.
BRERETON, officier de la chambre du roi Henri VIII, accusé d'adultère avec Anne Boleyn, I, 434, 436.
BRETAGNE ; ses premiers habitants ; expéditions de César ; conquête de la Bretagne sous Claude et Néron ; Agricola ; Bretagne romaine, I, 7-18.
BRETIGNY (traité de), en France; ses clauses, I, 278.
BRETONS ; leurs premières tribus ; leurs mœurs, I, 8, 9, 10.
BRETWALDA, titre de suprême souveraineté chez les Anglo-Saxons, I, 31, 32, 33.
BRICE (massacre de Saint-), I, 60.
BRIGANTES (les), tribu bretonne, I, 9.
BRIGITTE, fille de Cromwell, d'abord mariée au colonel Ireton, II, 57 ; puis au lieutenant général Fleetwood, 100.
BRIHTRIC, roi de Wessex, I, 36.
BRISTOL (comte de), ministre du roi d'Angleterre Jacques Ier, II, 18.
BRITANNIQUES (Iles); description générale; position et configuration géographiques ; montagnes ; lacs ; mines ; fleuves ; golfes ; climat, I, 1-7.
BROOKE (George), conspirateur sous Jacques Ier, II, 10, 11.
BROUGHAM (lord), avocat de la reine, femme de George IV, II, 355.
BROWN (John), le voiturier de Lanarkshire; sa mort, II, 145, 146.
BRUNANBURG (bataille de), dans le Northumberland, I, 51.
BRUNSWICK HANOVRE (maison de), en Angleterre, 218, II.
BRYN, ou PRIDAIN (l'Ile), donne son nom à la Bretagne, I, 7.
BUCH (Captal de), capitaine gascon au service de l'Angleterre, I, 281.
BUCKINGHAM (duc de), chef du parti de Lancastre dans la guerre des deux roses, I, 341, 345.
BUCKINGHAM (Henri Stafford, duc de), I, 362 ; sa révolte et sa mort, 367-370.
BUCKINGHAM (duc de), fils du précédent, I, 429.
BUCKINGHAM (George Villiers, duc de), favori de Jacques Ier ; il vend la liberté à Raleigh, II, 11 ; origine de sa faveur et son administration, 17, 18 ; son voyage romanesque en Espagne, 18, 19 ; il épouse pour Charles Ier la princesse Henriette-Marie de France, 23 ; il est mis en accusation par le parlement, 25, 26 ; suites de la guerre contre la France, 26, 27, 28 ; triste fin du duc, 20, 28.

BUCKINGHAM (duc de), fils du précédent, l'un des cinq membres de la cabale, sous Charles II, II, 129, 130, 131; sa fortune, 160.
BUCKINGHAM (duc de); son ministère sous George III, II, 254.
BUCKINGHAM (duc de), ne fait que passer au ministère tory de sir Robert Peel, II, 404.
BUDGET, voy. FINANCES.
BULOW, général en chef de l'armée russe de Waterloo, II, 323 et seq.
BULSTRODE, membre de l'assemblée formée par Cromwell, II, 93.
BURBAGE, docteur en droit, I, 309.
BURDETT (sir Francis), l'un des principaux chefs du parti whig en Angleterre sous George III, II, 344; son bill sur la réforme du parlement, 348.
BURGOYNE, général anglais en Amérique, II, 257.
BURKE (Édouard), membre de la chambre des communes en Angleterre sous George III, II, 277, 278; il est ennemi de la révolution française, 289, 290, 291; son éloquence parlementaire, 429.
BURLEY (Simon), gouverneur du roi Richard II, I, 304, 305.
BURNET, évêque anglican sous Charles II et Guillaume III, II, 153, 184.
BURTON, ministre puritain; son supplice, II, 36.
BUTE (lord), ministre de George III, roi d'Angleterre, II, 246, 247.
BUTLER (Charles) fait partie du cabinet de lord John Russel, II, 420, 421.
BUTTLER (Samuel), poëte satirique de l'époque des Stuarts, II, 216.
BYNG, amiral anglais fusillé pour avoir été défait, II, 244.
BYRON, poëte anglais, II, 397, 430.

C

CABAL, dénomination du conseil privé du roi d'Angleterre Charles II, II, 129.
CABOTAGE, II, 481.
CADE (John), Irlandais, chef d'une insurrection, I, 339, 340.
CALAIS, pris aux Anglais, I, 479.
CALIGULA, empereur romain; son expédition en Bretagne, I, 13, 14.
CAMBRIDGE (Richard, comte de), cousin de Henri V, I, 322, 323.
CAMERON (Richard), chef des caméroniens en Écosse; sa mort, II, 144, 145.
CAMPBELL DE GLENLYON, capitaine commandant une expédition anglaise en Écosse, II, 190.
CAMPBELL (lord), fait partie du cabinet whig de lord John Russel sous la reine d'Angleterre Victoria, II, 420, 421.
CAMPEGGIO, cardinal italien; il est chargé d'instruire le divorce de Catherine d'Aragon avec Henri VIII, I, 415, 416.
CANNING (George), sa naissance, sa jeunesse, II, 341, 342; sa vie politique, 343; son ministère sous Georges IV, 357; sa mort, et regrets qu'elle inspire, 358, 359; caractère de son éloquence parlementaire, 429.
CANTIENS (les), tribu bretonne; leur établissement, I, 8.
CAPEL (lord), royaliste condamné à mort par la chambre républicaine, II, 71.
CAPEL (Arthur), comte d'Essex, fils du président, président de la trésorerie et conseiller de Charles II, II, 147, 151, 153.
CARACALLA, empereur romain; son décret pour les Bretons, I, 16.
CARACTAC, roi des Silures; son courage et ses malheurs, I, 14.
CARAUSIUS, roi breton; sa mort, I, 17.
CAREW, millénaire exalté, condamné à mort au retour des Stuarts, II, 110.
CARLTON, secrétaire d'État annonce à Strafford le consentement du roi Charles Ier à son supplice, II, 47.
CAROLINE D'ANSPACH, femme du roi d'Angleterre George II; son caractère, II, 226, 227.
CAROLINE DE BRUNSWICK, fille du duc de Brunswick; son mariage avec le prince de Galles, plus tard George IV, II, 340; sa vie aventureuse, son procès et sa mort, 353-356.
CARTERET (lord), ministre du roi d'Angleterre George II, II, 241.
CARTERET (chevalier George), forme l'établissement de New-Jersey en Amérique, II, 251.
CARTISMANDUA, reine des Brigantes, I, 14.
CASALLIS, agent de Henri VIII à Rome, I, 414.
CASHEL (synode de), qui soumet l'Église d'Irlande à la suprématie du primat d'Angleterre.
CASSIENS (les), tribu bretonne, I, 8.
CASSWALLAWN, roi des Cassiens; ses combats contre César, I, 12, 13.
CASTLEREAGH (Robert Stewart, vicomte de), marquis de Londonderry, lord lieutenant d'Irlande, II, 297; sa jeunesse, 341, 342; sa haine contre Napoléon et la France, 343; son ministère sous George IV, 351, 354, 355; son suicide, 357.
CATARINA (dona), infante de Portugal, femme de Charles II, II, 117.
CATEAU-CAMBRÉSIS (traité de), I, 503.
CATESBY, gentilhomme anglais, complice de la conspiration des poudres, II, 13.
CATHERINE D'ARAGON, son mariage avec Arthur, fils aîné de Henri VII, puis avec Henri VIII, I, 382, 383; son por-

trait et procès de son divorce avec Henri VIII, 411-416 ; sa mort, 433.
CATHERINE PARR, sixième et dernière femme de Henri VIII. I, 449.
CATHERINE II, czarine de Russie, II, 257, 265.
CATHOLICISME, catholiques décapités sous Henri VIII, I, 438; catholicisme rétabli en Angleterre par Marie Tudor, 463; persécuté par Élisabeth dans la personne de Marie Stuart, 477-517, *passim*. Les catholiques en 1844, II, 52; émancipation des catholiques romains, 1829, 359.
CAVENDISH, célèbre navigateur anglais, I, 509.
CECIL (sir William), lord Burleigh, grand trésorier et premier ministre d'Élisabeth, I, 473, 503, 510, 511, 512, 524.
CECIL (sir Robert), comte de Salisbury, fils du précédent, ministre de Jacques Ier, II, 8, 9 ; il déjoue une double conjuration, 10, 11 ; il prévient la conspiration des poudres, 12, 13; sa mort, 15.
CELTIQUE (race), en Bretagne, I, 7.
CENS payé au saint-siége aboli, I, 292.
CEORL, homme libre chez les Anglo-Saxons, I, 86, 90.
CERDIC, chef saxon ; il fonde le royaume de Wessex, I, 22, 23.
CÉSAR : première expédition en Bretagne, I, 10, 11, 12; seconde expédition, 12, 13.
CHAMBRES ; voy. PARLEMENT, COMMUNES, LORDS, CHAMBRE ÉTOILÉE, 378.
CHARLEMAGNE, empereur; ses rapports avec Offa, roi de Mercie, I, 35.
CHARLES Ier, roi d'Angleterre; caractère de ce règne, ses divisions, II, 21-24 ; premier et second parlement, 24, 25, 26; guerre contre la France, troisième parlement, pétition des droits, 26, 27, 28 : assassinat de Buckingham, 28, 29; Laud et Wentworth, 30; deuxième session du parlement. Olivier Cromwell, 31-34; mésintelligence entre la cour et les ministres, 34 ; persécutions contre les puritains, 35, 36, 37; perception du ship-money, Hampden, 37, 38; covenant d'Écosse, 39-42; quatrième parlement dit court parlement, expédition de Strafford contre les Écossais, 42, 43; cinquième parlement dit long parlement, supplice de Strafford, 43-47 ; massacre général des protestants d'Irlande, 47, 48; guerre civile, 48-56 ; captivité de Charles, lutte entre les presbytériens et les indépendants, 56-62; procès du roi, 62-68.
CHARLES II, roi d'Angleterre ; déclaration de Breda, poursuites contre les régicides, licenciement de l'armée, II, 109-112; restauration de l'anglicanisme, actes des corporations et d'uniformité, Saint-Barthelemy des presbytériens, 112-116; caractère et politique de Charles II, son ministre Clarendon, 116-119; guerre avec la Hollande, peste à Londres, incendie, 119-126; Ruyter remonte la Tamise et la Medway, paix de Breda, 126, 127; disgrâce de Clarendon, 127, 128; traité de la triple alliance; Cabal; Charles II vendu à la France, banqueroute, nouvelle guerre avec la Hollande, 128-133; whigs et torys, 133-136; la conspiration papiste, Titus Oates, 136-141; le bill d'*habeas corpus*, 141, 142; assassinat du primat d'Écosse, insurrection des covenantaires, 142-146 ; ministère, disgrâce et mort de Shaftsbury, 146-150; conspiration de Rye-House, décapitation de lord Russel et de Sidney, 150-155; mort de Charles II, appréciation de son règne, 155-157 ; état de l'Angleterre en 1685.
CHARLES-EDOUARD, second prétendant au trône d'Angleterre, fils du chevalier de Saint-George et de Clémentine Sobieska; ses aventures. II, 232-240.
CHARLOTTE, fille du prince de Galles, plus tard George IV, et de Caroline de Brunswick, II. 340 ; sa mort, 353.
CHAROLAIS (comte de), fils du duc de Bourgogne, I, 350; il est duc de Bourgogne, 354.
CHARTE (grande), de Jean sans Terre, I, 180 ; il la viole, 190 ; jurée trois fois et révoquée par Henri III, 213.
CHARTISTES, II, 438.
CHAUCER (Geoffroy), poëte anglais ; appréciation de ses œuvres, I, 291, 292.
CHÉNIER, chef d'un parti français au Canada; sa mort héroïque, II, 386.
CHICHESTER (l'évêque de), massacré à Portsmouth dans une émeute, I, 338.
CHIMNEY-MONEY, impôt sur les feux ; II, 157.
CHRISTINE DE MILAN, sa réponse à la demande de sa main pour le roi d'Angleterre Henri VIII, I, 445.
CLANRICARDE (marquis de), fait partie du cabinet whig de lord John Russel sous Victoria, II, 420, 421.
CLARENCE (Lionel, duc de), second fils d'Édouard III ; sa postérité, I, 311.
CLARENCE (George, duc de), fils du duc d'York et frère d'Édouard IV, I, 347-359 *pass.*; sa mort, 360, 361.
CLARENDON ; statuts, I, 144.
CLARENDON (comte de), fils de l'ancien ministre de Charles II; sa disgrâce sous Jacques II, II, 173, 184.
CLARENDON (comte de), fait partie du

cabinet whig de lord John Russel sous la reine Victoria, II, 420, 421.
CLAUDE, empereur romain; domination romaine en Bretagne, I, 14.
CLAVERHOUSE (Graham de), major de l'armée anglaise sous Charles II; ses cruautés en Écosse, II, 145, 146; sa mort dans une bataille contre les troupes de Guillaume III, 188, 189.
CLAYMORE, grand glaive; arme des montagnards calédoniens, I, 51.
CLÉMENT III, pape, I, 162.
CLÉMENT VII, pape, I, 414, 415, 416 et seq.
CLÉMENTINE SOBIESKA, petite-fille du grand Sobieski de Pologne et femme du prétendant, fils du roi d'Angleterre Jacques II, II, 232.
CLEMENTS, signataire de l'arrêt qui frappa Charles Ier, condamné à mort au retour des Stuarts, II, 110.
CLERGÉ anglo-saxon; sa ruine, I, 97.
CLERGIE (bénéfice de), ou justice épiscopale, I, 142.
CLIFFORD (lord), tué à Saint-Albans, I, 343.
CLIFFORD (lord), fils du précédent, I, 346, 347.
CLIFFORD, l'un des cinq membres de la cabale, sous Charles II, 129, 131, 136.
CLIVE, général anglais, gouverneur dans les Indes orientales, II, 244, 273; sa puissance et sa mort, 275, 276.
CLOSTER-SEVEN (capitulation de), obtenue par les Anglais dans une guerre contre les Français, II, 244.
COBBETT, parlementaire régicide refugié en Hollande et livré à la justice de Charles II, II, 111.
COBDEN (Richard), membre du parlement, promoteur des lois sur les céréales, II, 415.
COBHAM (Éléonore), duchesse de Glocester, I, 332.
COBHAM (lord), l'un des chefs du parti du duc d'York, I, 344.
COBHAM (lord), fauteur de conspirations sous le roi Jacques Ier, II, 9, 10, 11.
COCHRAN, architecte écossais, favori de Jacques III d'Écosse; sa mort, I, 397, 398, 399.
COKE (sir Édouard), solliciteur général, II, 11; l'un des chefs de l'opposition au troisième parlement convoqué par Charles Ier, 27.
COKE (Jean), procureur général de la haute cour de justice chargée de juger le roi Charles Ier; son réquisitoire, II, 62, 63.
COLBORNE, général anglais au Canada, II, 386.
COLEMAN, catholique, secrétaire du duc d'York, frère de Charles II; compromis dans la conspiration papiste de Titus Oates, il est arrêté et envoyé au supplice, II, 137, 139, 140.
COLEPEPPER, partisan de la cause de Charles Ier, II, 49.
COLLINGWOOD, vice-amiral anglais à Trafalgar, II, 310, 311.
COLMAN, évêque breton, I, 31.
COLOMBAN (saint), missionnaire catholique d'Irlande, I, 149.
COLONIES; fondation des colonies anglaises d'Amérique, I, 524; II, 248 et seq.; conquêtes de 1757 et 1758, II, 245; révolte des colonies américaines et guerre de l'indépendance 252 et seq. Colonies des Indes orientales, 271; guerre d'Amérique, 1812-1815, 337; abolition de l'esclavage aux colonies, 368; insurrection du Canada, 1837, 383; autonomie accordée aux colonies, 1850, 422; tableau des colonies anglaises en 1852 et leur situation économique, 568-591.
COMFORT (le), bien-être matériel, origine et progrès, I, 525.
COMMERCE de la Grande-Bretagne en 1685, II, 162; crise commerciale, 375; commerce extérieur en 1852; réformes progressives, 496.
COMMUNES (chambre des); son ébauche, I, 223; premier progrès, 264; constitution de la chambre basse ou des communes; 286; ses progrès sous Henri V, 324.
COMMUNICATIONS intérieures de l'Angleterre en 1852, II, 491.
COMPTON, favori du roi d'Angleterre George II, II, 226.
CONAN IV, comte de Bretagne, I, 139.
CONDÉ (le grand), prince français; sa lettre à Cromwell, II, 97.
CONSOMMATION, II, 522.
CONSTANCE, fille de Conan IV, comte de Bretagne, I, 139. 172.
CONSTANCE CHLORE; la Bretagne sous son gouvernement, I, 17.
CONSTANTIN, empereur romain; il établit les divisions politiques de la Bretagne, I, 17.
CONSTANTIN, roi d'Écosse, I, 51.
CONWAY, général anglais, membre des communes; sa protestation contre la résolution d'imposer les colonies d'Amérique, II, 253.
COOK, célèbre navigateur anglais; II, 263.
COPE (John), commandant les troupes anglaises en Écosse, II, 233.
CORNWALLIS, général anglais dans la guerre d'Amérique, II, 266.
CORPORATIONS, II, 508.
CORTENAER, vice-amiral hollandais dans une expédition contre l'Angleterre, II, 123.
COTTENHAM (lord), fait partie du cabinet

whig de lord John Russel sous la reine d'Angleterre Victoria, II, 420, 421.
COUVENTS et MONASTÈRES, spoliés sous Henri VIII, I, sécularisés.
COVENANT, acte d'association par lequel les Écossais repoussent toute innovation à leur culte, II, 41.
COVENANTAIRES (les), signataires du Covenant, II, 41.
COVENTRY (sir John), membre du parlement sous Charles II, II, 134, 135.
COWLEY, poëte lyrique, II, 216.
CRANMER (Thomas); son élévation, I, 422, 423; son mariage, 424; il est archevêque de Cantorbury et prononce le divorce de Catherine d'Aragon et du roi Henri VIII, 427; il est chef du mouvement religieux, 444; il accuse et fait condamner Catherine Howard, 447; il travaille sous Edouard VI à l'établissement du protestantisme, 453, 454; sa disgrâce sous Marie Tudor, 464; les derniers moments de sa vie, 468.
CRAWFOR, savant anglais, II, 429.
CRAWFORD (comte), puissant seigneur écossais sous Jacques II, I, 295.
CRÉCY (bataille de), en France, I, 274.
CRESSINGHAM, trésorier d'Écosse; sa mort, I, 247, 249.
CREVANT-SUR-YONNE (bataille de), I, 326.
CRICHTON (sir William), chancelier d'Écosse sous Jacques II, I, 394, 395.
CRINA, chef des Angles; il fonde le royaume de Mercie, I, 25.
CROMPTON (Samuel), célèbre mécanicien anglais, II, 343, 344.
CROMWELL, membre de la chambre de Henri VIII d'Angleterre, I, 419; conseil qu'il donne au roi, 424, 425; il dépouille le clergé, 432, 433; il est commissaire au jugement d'Anne Boleyn, 434; il dépouille les couvents, 438; sa chute et sa mort, 445, 446.
CROMWELL (sir Richard), neveu du précédent et aïeul du Protecteur; il aide son oncle dans la spoliation des monastères, II, 31, 32.
CROMWELL (Robert), père du Protecteur; son mariage avec une Stuart, II, 32.
CROMWELL (Olivier), sa naissance et les premiers actes de sa vie, II, 31, 32, 33; son portrait par un historien contemporain, 42, 43; il devient colonel de l'armée parlementaire, 51; il est chef des indépendants, 53; il gagne la bataille de Naseby, 54; sa conduite pendant la captivité de Charles Ier, 58-62; ses paroles avant le jugement du roi, 63; sa conduite après l'exécution, 67, 68; il est membre du conseil d'État, 70; ses expéditions en Irlande, 74-78 et en Écosse, 78-86; il expulse le parlement; dissout le conseil d'État, 90-93; forme le parlement Barebone et le dissout, 93, 94, 95 et est nommé lord Protecteur, 95-98; son gouvernement, sa mort, 98-101; son cadavre traîné sur la claie, 110, 111.
CROMWELL (Richard), fils du Protecteur; son père le nomme pour son successeur, II, 101; son protectorat, du 14 septembre 1658 au 22 avril 1659 102, 103, 104.
CROMWELL (Henri), second fils du Protecteur, II, 103, 104.
CUBREN, roi de Wessex, I, 37.
CULLODEN (bataille de), gagnée par les Anglais sur le prétendant Charles-Édouard, II, 237, 238.
CULPEPPER, amant prétendu de Catherine Howard, 448.
CUMBERLAND (duc de), troisième fils du roi d'Angleterre George II; sa défaite à Fontenoy, II, 229-232; son expédition contre Charles-Édouard, 236, 237, 238; ses défaites, 240; sa honteuse capitulation de Closter-Seven, 244.
CUMBERLAND (Ernest, duc de), cinquième fils de George III, II, 379; roi de Hanovre, 380.
CUNOBELIN, roi des Cassiens, I, 13.
CURLE, secrétaire de la reine Marie Stuart, I, 511.

D

DALLAS, avocat anglais, II, 277.
DAMNONIENS (les), tribu bretonne, I, 8.
DANBY (Thomas OSBORN, comte de), lord trésorier et principal ministre du roi Charles II, II, 139; il est envoyé à la Tour, 140; il est partisan de Guillaume d'Orange, 177, 184.
DANEGELD, impôt des Danois, I, 61.
DANGERFIELD, révélateur d'une prétendue conspiration papiste; son supplice, II, 167.
DANOIS, peuple scandinave; leurs mœurs et leurs invasions dans la Bretagne, I, 39-45; ils ravagent l'Angleterre sous Ethelred II, 58-63; domination danoise en Angleterre, 63-70.
DARBY, amiral anglais, II, 267.
DARLINGTON (comtesse de), maîtresse du roi d'Angleterre George Ier, II, 219.
DARMOUTH (lord), commandant de la flotte de Jacques II II, 178, 210.
DARNLEY (lord HENRI); sa naissance, t. I, 455, 483; son mariage avec Marie Stuart, 484, 485, 486, 487; sa mort, 489.
DAVENANT, poëte anglais, II, 215.
DAVID Ier, roi d'Écosse, I, 133, 134, 238.
DAVID II, roi d'Écosse, I, 268, 269, 276.
DAVID, prince de Galles, I, 241, 242, 243.
DAVIS, célèbre navigateur anglais, I, 524, II, 248.

DAVY (sir Humphry), savant physicien de l'époque des Hanovre, II, 428, 429,
DÉCOUVERTE, de Drake, Hawkins, Dorbiser, Davis, Gilbert, Raleigh, I, 525-526.
DENBIGH (comte de), membre du conseil d'État sous la république, II, 70.
DENHAM, poëte anglais, II. 216.
DENMAN, avocat de Caroline de Brunswick, femme de George IV, II, 355.
DERHAM, amant prétendu de Catherine Howard, I, 447, 448.
DERMOT MAC-MORROCH, roi de Leinster, I, 151, 152, 153.
DERWENWATER (lord), chef catholique au nord de l'Angleterre; sa défaite et son supplice, II, 223.
DESBOROUGH, oncle de Richard Cromwell, II, 104, 105.
DETTINGEN (bataille de), gagnée sur les Français par George II, II, 229.
DEVONSHIRE (comte de), I, 348.
DIGBY, un des chefs de la conspiration des poudres, II, 13.
DIGHTON, assassin des enfants d'Édouard IV, I, 368.
DINGWALD (lord), gentilhomme de la cour de Jacques Ier, II, 17.
DOBUNES (les), tribu bretonne, I, 8.
DONALD, prince d'Ossory en Irlande, I, 152.
DONALD, comte de Mar, I, 270.
DONALD (Alaster MAC-), lord des îles en Écosse, I, 391, 392.
DONALDBANE, fils de Duncan, roi d'Écosse, I, 233, 235.
DOOMSDAY-BOOK, I, 116, 119.
DORCHESTER (comtesse de), maîtresse de Jacques II d'Angleterre, II, 174.
DORISLAUS, ambassadeur du parlement républicain anglais en Hollande; sa mort, II, 86.
DORSET (lord), I, 359.
DOST-MOHAMMED-KHAN, souverain usurpateur de Caboul, II, 389, 390, 391.
DOUANES, II, 502.
DOUGLAS (les MAC-), clan puissant d'Écosse, I, 251, 252, 394.
DOUGLAS (James), lord écossais, I, 266, 267.
DOUGLAS (Archibald), frère du précédent; il est régent d'Écosse, I, 271.
DOUGLAS (comte de), seigneur écossais, I, 301, 302, 318.
DOUGLAS (Catherine), dame d'honneur de la reine d'Écosse; son héroïque dévouement, I, 393.
DOUGLAS (les frères Williams et David); leur mort, I, 395.
DOUGLAS (Archibald), le dernier de cette famille; sa mort, I, 395, 396.
DOUGLAS, comte d'Angus, I, 405.
DOUGLAS (George), meurtrier de David Rizzio, favori de Marie Stuart, I, 487, 488.
DOWNING, chapelain; ses apostasies politiques, II, 111.
DRAKE, célèbre marin anglais; ses expéditions, I, 509, 519; II, 248.
DRAP-D'OR (camp du), I, 406.
DRUIDES, prêtres bretons; leur religion et leur culte, I, 8; leur conduite dans les combats, 14, 15.
DRUIDESSES, prophétesses bretonnes; leur influence, I, 8.
DRURY, l'un des gardiens de la reine Marie Stuart, I, 512.
DRURY, prêtre catholique anglais; son supplice, II, 15.
DRYDEN, poëte anglais, II, 149, 163; ses ouvrages, 216.
DRYFFE-SANDS (bataille de), en Écosse, entre deux familles du pays, II, 4.
DUDLEY, ministre de Henri VII, I, 384.
DUDLEY (Jean), vicomte de Lisle, comte de Warwick, fils du précédent, I, 459; il succède au pouvoir du duc de Somerset, 460; il devient duc de Northumberland, 461, 462; il fait une reine, 463; il est décapité, 464.
DUDLEY, lord Guilford, fils du précédent, épouse Jeanne Grey, I, 462; sa mort, 466
DUFFY, partisan d'O'Connel et condamné comme lui, II, 412.
DUGALD-STEWART, célèbre philosophe écossais, II, 427, 428.
DUNBAR (batailles de), en Écosse, I, 246; II, 82, 83.
DUNCAN, roi d'Écosse, I, 233; il est assassiné par Macbeth, 234, 235.
DUNCAN (lord), chef d'une escadre anglaise; sa victoire sur la flotte hollandaise, II, 298.
DUNCOMBE, membre radical du parlement en Angleterre, II, 437.
DUNOIS, chevalier français de la cour de Charles VII, I, 326.
DUNSTAN, abbé de Glastonbury, I, 53, 54, 55; primat d'Angleterre, 56, 57, 58.
DUPLEIX, gouverneur français dans les Indes, II, 273.
DUPPLIN (bataille de), en Écosse, I, 270.

E

EADBURGE, fille d'Offa, roi de Mercie; sa mauvaise conduite et sa triste mort, I, 36, 37.
EALDORMAN, homme de premier rang; priviléges de ce rang, I, 89.
ÉCLUSE (bataille de l'), en France, I, 274.
ÉCOLES fondées par Alfred le Grand (celle d'Oxford), I, 49.
ÉCONOMIQUE (situation) de l'Angleterre en 1852, 470 et seq.
ÉCOSSE, temps primitifs, I, 231, 232

233; Macbeth, 233-237; les successeurs de Macbeth; Alexandre III et la vierge de Norvége. 237-239; rivalité de Baliol et de Bruce, prétendants à la couronne d'Écosse, 244-247; Wallace, 247-250; Bruce, 250; intervention anglaise et bataille de Bannockburn, 256-261; l'Écosse sous Baliol et David II, 266-276; avénement des Stuarts au trône d'Écosse; Robert II, 300-302; Robert III, 327, 328; l'Écosse sous les Stuarts Jacques Ier, II, III, 390-401; Jacques IV et la bataille de Flodden, 403-405; l'Écosse sous Jacques V et Marie Stuart, 454-457; affaires d'Écosse sous Marie Stuart jusqu'à la captivité de cette reine, 477-496; l'Écosse pendant la captivité de Marie Stuart et Jacques VI, 499-501; l'Écosse est réunie à l'Angleterre sous Jacques Ier, II, 1; Affaires d'Écosse sous Guillaume III, 187; réunion de l'Angleterre et de l'Écosse sous Anne Stuart en 1707, 205.

Edgar le Pacifique, roi d'Angleterre; son règne, I, 56.

Édgar-Atheling, dernier prétendant de la race des rois anglo-saxons, I, 64; il est dépossédé par Harold, 78, 79; proclamé roi, 97; tombe en la puissance de Guillaume le Conquérant, 100; son évasion et ses luttes, 102, 103, 104, 108, 114; il disparaît après la bataille de Tinchebray, 127, 128.

Edge-Hill (bataille de), II, 50.

Edith, fille du comte Godwin et femme du roi d'Angleterre Édouard le Confesseur, I, 72, 73.

Edmond, roi d'Est-Anglie; il est pris par les Danois et meurt martyr, I, 44, 108.

Edmond Ier, roi d'Angleterre, I, 53.

Edmond II Côte de Fer, roi d'Angleterre; I, 61, 62, 63

Edmond, fils du roi Harold, I, 102.

Edmond, second fils de Henri III, I, 212.

Edmunbury Godfrey (sir); complice dans la conspiration de Titus Oates, II, 139.

Édouard l'Ancien, roi de Wessex; son règne, I, 50.

Édouard II le Martyr, roi anglo-saxon; son règne et sa mort, I, 56, 57.

Édouard III le Confesseur, anglo-saxon; son règne, I, 74-78.

Édouard Ier, roi d'Angleterre; sous son père Henri III, il est pris par Simon de Montfort à la bataille de Lewes, I, 221, 222; il est vainqueur à Evesham, 226; sa croisade, 228; son retour en Angleterre à la mort de son père, 239, 240; conquête du pays de Galles, 240-244; Édouard Ier arbitre entre les prétendants à la couronne d'Écosse, 244, 245; John Baliol, 246, 247; William Wallace, 247-250; Robert Bruce, 250-252; mort d'Édouard Ier; son administration; chambre des communes, 252-256.

Édouard II, premier prince de Galles, I, 243; son caractère; élévation, exil et mort de Gaveston, 256-259; intervention d'Édouard II en Écosse; défaite des Anglais à Bannockburn, 359-261; faveur des deux Spenser; supplice de Thomas de Lancastre, 261, 262; différend entre Édouard II et le roi de France, 262, 263; supplice des deux Spenser; Édouard II mis à mort, 263-265.

Édouard III; toute-puissance et chute de Mortimer; invasion des Écossais, I, 266-269; succès et revers d'Édouard Baliol en Écosse; victoire d'Édouard III à Halidon-Hill, 269-272; commencement de la guerre de Cent ans; victoires des Anglais à Crécy et à Nevils-Cross, 272-276; bataille de Poitiers; traité de Bretigny, 276-278; le prince Noir, duc d'Aquitaine; son expédition en Castille, 278-280; dernières années du prince Noir et d'Édouard III; résultats généraux de ce règne, 280-283; organisation définitive et importance croissante du parlement, 284-289; de la langue et de la littérature anglaises jusqu'à Édouard III, 289 292.

Édouard IV, d'York, proclamé roi; batailles de Towton et d'Exham, I, 346-349; mariage d'Édouard; mécontentement de Warwick, 349 354; Édouard IV détrôné et rétabli, 354-359; dernières années d'Édouard IV; traité de Pecquigny; supplice de Clarence, 359-361.

Édouard V; Glocester protecteur; mort d'Édouard V avec son frère dans la Tour de Londres, I, 262-268.

Édouard VI; établissement du protestantisme en Angleterre; Jacques V d'Écosse et Marie Stuart, 453-463.

Édouard Baliol, fils de John Baliol; il fait valoir ses droits à la couronne d'Écosse, 270; son règne, 271-276.

Edren, roi d'Angleterre; son règne, I, 53, 54.

Edric, gendre d'Etheired II; sa trahison, I, 62, 63

Edrik, chef saxon, I, 101.

Edwin, roi de Northumberland, I, 29.

Edwin, beau-frère du roi Harold, I, 97, 100 et seq. *pass.*

Edwy le Beau, roi d'Angleterre; son règne, I, 54, 56

Egbert le Grand; sa fuite chez les Francs; son avénement au trône de Wessex; son règne, I, 36, 37, 38.

Egfried, roi de Northumberland, I, 26.

Egil, chef danois, I, 50.

Digitized by Google

ELAND, gouverneur du château de Nottingham, I, 268.
ELDRED, archevêque d'York, I, 97, 99.
ÉLECTIONS CANONIQUES; atteintes portées à leur liberté sous Henri III, I, 205.
ÉLECTORALES (mœurs), II, 365-368.
ÉLÉONORE de Guyenne, femme de Henri II, I, 138, 140, 154.
ÉLÉONORE de Provence, femme de Henri III, I, 204.
ÉLÉONORE, sœur de Henri III, femme de Simon de Montfort, I, 216.
ÉLÉONORE, femme d'Édouard Ier, roi d'Angleterre, I, 243.
ÉLÉONORE GWINN, actrice de Londres, maîtresse de Charles II, II, 156.
ELFLED, première femme d'Ethelred II, roi d'Angleterre, I, 61.
ELFRIDA, mère d'Ethelred II, I, 57.
ÉLISABETH, fille d'Édouard IV, I, 371; elle épouse Henri VII, 375.
ÉLISABETH, reine d'Angleterre; sa naissance, I, 427; retour de l'Angleterre au protestantisme, 471-474; la religion anglicane; bill des trente-neuf articles, 474-477; affaires d'Écosse; Marie Stuart et Knox, 477-496; Conspiration du duc de Norfolk, des comtes de Northumberland et de Westmoreland, 496-499; assassinat du régent d'Écosse; régence de Lennox, de Mar, de Morton; Jacques VI, 499, 500, 501; captivité de Marie Stuart; Élisabeth persécute les catholiques anglais et soutient les protestants étrangers, 501-511; décapitation de Marie Stuart, 511-517; l'invincible Armada, 517-520; le comte d'Essex; sa mort; mort d'Élisabeth, 520-525; de la littérature anglaise aux XVe et XVIe siècles, 525-528.
ÉLISABETH STUART, mère du protecteur Cromwell, II, 32.
ÉLISABETH BOURCHIER, femme du protecteur Cromwell, II, 32.
ÉLISABETH D'ANGLETERRE, fille de Charles Ier, II, 66.
ÉLISABETH CLEYPOLE (lady), fille de Cromwell, II, 100.
ÉLISABETH D'ANGLETERRE, fille du roi Jacques Ier et femme de l'électeur palatin, II, 19, 206, 219.
ELLENBOROUGH (lord), gouverneur général anglais des Indes, II, 392.
ELLENDUN (bataille d'), en Angleterre, I, 37.
ELLIOT, général anglais, défenseur de Gibraltar, II, 269.
ELLIOT, capitaine anglais, consul d'Angleterre en Chine, II, 393.
ELLIOT (George), contre-amiral de la flotte anglaise en Chine, II, 393.
ELPHINSTONE, général anglais dans les Indes, II, 391, 392.
ELSINGHAM (bataille d'), en Angleterre, I, 354.
EMMA, deuxième femme d'Ethelred II, roi d'Angleterre, I, 61; elle épouse Kanut le Grand, 65, 68, 69, 72.
EMPSON, ministre du roi d'Angleterre Henri VII, I, 384.
ENTREPÔTS, II, 502.
EORL, noble, chez les Anglo-Saxons, I, 86, 89.
ÉPISCOPAUX. Voy. ANGLICANE (église).
ÉRASME, savant, reçoit une lettre de Henri VIII, I, 402, 408.
ÉRIC, prince norvégien, I, 64, 65.
ÉRIC, roi de Norvége, I, 238, 244.
ÉRIN (la verte), ancien nom de l'Irlande, I, 4.
ERKENWIN, chef saxon; il fonde le royaume d'Essex, I, 24.
ESSAYISTS ou ESSAYRISTES, auteurs d'essais de morale, I, 49.
ESSEX (comte d'), grand seigneur de la cour du roi Henri VII, I, 385.
ESSEX (Robert Devereux, comte d'); sa faveur auprès de la reine Élisabeth et sa mort, I, 520, 521, 522.
ESSEX (comte d'), général du parlement contre les troupes du roi Charles Ier, II, 52, 56.
ESTAING (d'), marin français, II, 263.
ESTRÉES (d'), commandant de la marine française, II, 198.
ÉTAPLES (traité d'), en France, I, 379.
ÉTENDARD (bataille de l'), I, 134, 135.
ETHELBERT, roi de Kent, sa conversion au christianisme, I, 27, 28.
ETHEL-BORN, classe des personnes nées nobles, I, 90.
ETHELFRID, roi de Northumberland; massacre des moines du monastère de Bangor, I, 30.
ETHELNOTH, archevêque de Canterbury, I, 68.
ETHELRED, roi de Wessex, I, 44.
ETHELRED II, roi d'Angleterre; son règne, I, 57-61.
ETHELWIGE, reine d'Angleterre; ses malheurs et sa mort tragique, I, 55.
ETHELWULF, fils d'Egbert le Grand; il soumet les royaumes de Kent et d'Essex, I, 37; il succède à son père, 38.
ÉTIENNE, comte de Blois, I, 130; son avénement au trône d'Angleterre, 131; guerre civile; dernière insurrection saxonne, 132, 133; intervention des Écossais; bataille de l'Étendard; chute d'Étienne, 133-137; compromis entre Étienne et Mathilde, 137, 138.
ÉTIENNE LANGTON, cardinal anglais; son élévation à l'archevêché de Canterbury, I, 176, 177; il s'oppose avec les

Digitized by Google

barons à la tyrannie de Jean sans Terre, 180, 181; il fait accepter la grande charte au roi, 182, 183 et seq.
EUDES, frère utérin de Guillaume le Conquérant, I, 100; il comprime une révolte contre son frère, 115; sa captivité en Normandie, 116; son opposition au roi Guillaume, II, 121, 122.
EUPHUISME, langage prétentieux des précieuses de la cour de la reine Élisabeth, I, 527, 528.
EUSTACHE, fils du roi d'Angleterre Étienne de Blois, I, 137.
EUSTACHE, comte de Boulogne; tristes événements pendant son séjour à Douvres, I, 72, 73; il excite une insurrection contre Guillaume le Conquérant; et se réconcilie avec lui, 101.
EUSTACHE de Saint-Pierre, héroïque défenseur de Calais contre le roi d'Angleterre Édouard III, I, 274.
EVESHAM (bataille d') en Angleterre, I, 226.
EXCHANGE (royal), bourse de Londres; sa fondation, I, 525.
EXCISE (revenu de l'), contributions indirectes en Angleterre; son chiffre sous le roi Charles II, II, 157.
EXPOSITION universelle de 1851, I, 490.

F

FAIRFAX, commande les troupes du parlement, II, 56, 57, 62; son absence à la condamnation de Charles Ier, 64; il est membre du conseil d'État formé sous la république, 70, 71; il refuse de commander l'armée républicaine, 81, 105.
FAIRFAX (lady), femme du précédent; sa conduite pendant le procès du roi Charles Ier, II, 64.
FALCONBRIDGE (lord), gendre de Cromwell, II, 100.
FALKIRK (batailles de), en Écosse, I, 249, 250; II, 237.
FALKLAND (lord), partisan de la cause du roi Charles Ier, II, 49.
FALMOUTH (comte de), marin anglais tué dans une expédition contre la Hollande, II, 122, 123.
FAWKES, le routier du roi Jean; sa conduite en Angleterre, I, 197.
FAWKES (Guy), le principal agent de la conspiration des poudres sous le règne de Jacques Ier d'Angleterre, II, 13.
FELTON (John), fanatique protestant; il tue le duc de Buckingham, II, 29.
FÉODALITÉ; système féodal chez les Anglo-Saxons, I, 94.
FERDINAND LE CATHOLIQUE, roi d'Espagne, I, 403 et seq. *pass.*
FERGUSON, philosophe anglais, II, 428.
FEVERSHAM (comte de), commande l'armée royale du roi d'Angleterre Jacques II, II, 168, 180.
FIELDING, romancier anglais, II, 429.
FINANCES; banqueroute sous Charles II, II, 132; finances en 1685, 157; en 1852, 510.
FINGAL, roi de Morven, héros d'Ossian, I, 19.
FISHER, évêque de Rochester; il est cruellement mis à mort par ordre du roi Henri VIII, I, 249.
FITZ-GÉRALD (Thomas), chancelier d'Écosse, I, 377.
FLÉANCE, fils de Banquo, thane d'Écosse, I, 235.
FLEETWOOD, lieutenant général, gendre de Cromwell, II, 100, 101, 105.
FLETCHER, doyen de Peterborough, docteur protestant; son ministère est refusé par Marie Stuart, I, 516, 517.
FLODDEN (bataille de), dans le Northumberland, en Angleterre, I, 404, 405.
FOE (Daniel de), l'auteur de *Robinson Crusoé*, secrétaire de la commission chargée de traiter de la fusion de l'Écosse et de l'Angleterre, II, 207.
FONTENOY (bataille de), gagnée par les Français contre les Anglais, II, 229-232.
FORBISER, célèbre marin anglais, I, 519, 524; II, 248.
FOREST, l'un des assassins des enfants du roi Édouard IV, I, 368.
FORMIGNY (bataille de), en France, I, 336.
FOULON, ouvrier de Kent; il est à la tête d'une insurrection, I, 339.
FOULQUES, comte de Flandre, I, 128.
FOX, évêque de Hereford, conseiller du roi Henri VIII, I, 422; chef du mouvement religieux en Angleterre, 444.
FOX (George), fondateur de la secte des quakers, II, 102.
FOX, membre influent des communes, en Angleterre, sous George III, II, 277, 278, 279; il est dévoué à la révolution française, 290, 291; sa vie politique et sa mort, 316, 317; son éloquence parlementaire, 429.
FRANCIS (lady), fille de Cromwell et femme de Robert Rich, II, 100.
FRANCIS (père), moine bénédictin; sa faveur auprès de Jacques II, II, 174.
FRANÇOIS II, duc de Bretagne, I, 349.
FRANÇOIS Ier, roi de France, I, 466 et seq. *pass.*
FRANKLIN (Benjamin), Américain, envoyé en France pour négocier l'indépendance de l'Amérique, II, 257, 260.
FRÉDÉRIC V, électeur palatin, gendre du roi Jacques Ier, II, 19, 51, 206, 219.
FREE-HOLDERS, hommes libres, francs-tenanciers, I, 91.
FULTON, son bateau à vapeur, II, 494.

G

GABOTTO (Sebastiani), navigateur vénitien au service de l'Angleterre, I, 387; II, 248.
GAGE, général des forces anglaises en Amérique sous George III, II, 255, 256.
GALGAC, chef breton, I, 16.
GALLES (prince de), ou le PRINCE NOIR, fils aîné d'Edouard III; sa valeur et ses victoires, I, 276, 277 et seq. *pass.*
GALLES (Jacques, prince de), fils de Jacques II, II, 175, 178; conduit en France, 180; il prend le nom de chevalier de Saint-George et est reconnu par Louis XIV roi d'Angleterre, 203; ses droits au trône inspirent des défiances, 206, 207, 208; il débarque en Écosse où il est proclamé roi, 220, 221; sa fuite, 222, 227; sa retraite en Italie, 232.
GALLES (George, prince de), fils du roi d'Angleterre George III; sa vie scandaleuse, II, 339, 340. (Voy. GEORGE IV pour son règne, 351.)
GALWAY (comte de), général des armées anglaises, II, 211, 212.
GARDINER, conseiller de Henri VIII, puis évêque de Winchester, I, 422; il est un des chefs du parti catholique en Angleterre, 444, 447, 454; il devient chancelier et gouverne sous la reine Marie Tudor, 464, 468; sa retraite, 469.
GARNET, jésuite compromis dans la conspiration des poudres, II, 13.
GASCOIGNE (sir William), chef de la justice en Angleterre, I, 319, 320, 321.
GATES, général américain pour la cause de l'indépendance, III, 264.
GAULTIER TYREL, chevalier de la cour du roi d'Angleterre Guillaume II, I, 123.
GAUTHIER, archevêque de Rouen, I, 170, 171.
GAUTHIER VINISAUF, historien de Richard Cœur de Lion, I, 164.
GAVEL-KIND, loi irlandaise, I, 150.
GAVESTON, favori du roi Edouard II; son élévation, son exil et sa mort, I, 257, 258, 259.
GENTRY (la), ou PETITE NOBLESSE D'ANGLETERRE; soulèvement qu'elle excite, I, 459.
GEOFFROY PLANTAGENET, comte d'Anjou, I, 130 et seq. *pass.*
GEOFFROY PLANTAGENET, frère du roi Henri II, I, 139.
GEOFFROY, comte de Bretagne, fils du roi Henri II, I, 155; sa mort, 157.
GEOFFROY, archevêque d'York, I, 167.
GEOFFROY, archidiacre de Norwich, I, 178.
GEOFFROY, de Valence, frère utérin du roi Henri III, I, 219.
GEOFFROY D'HARCOURT, gentilhomme français au service du roi d'Angleterre Édouard III, contre la France, I, 274.
GEORGE, archevêque d'York, chancelier d'Angleterre sous le roi Édouard IV, I, 352; il prête son appui à ce prince contre le roi Henri VI, et lui ouvre les portes de Londres, 356, 357.
GEORGE, prince de Danemark, mari de la reine d'Angleterre Anne Stuart, II, 175, 178; son portrait et sa mort, 205.
GEORGE Ier, roi d'Angleterre, II, 218, 219, 220; insurrection des jacobites écossais, 220, 223; Robert Walpole et mort de George Ier, 223, 225.
GEORGE II, roi d'Angleterre, et la reine Caroline, II, 225, 226, 227; affaires intérieures et étrangères (1727-1745), 227, 229; bataille de Fontenoy, 229, 232; Charles-Édouard, batailles de Preston, de Falkirk et de Culloden, 232, 240; traité d'Aix-la-Chapelle, 240, 241; le premier Pitt; commencement de la guerre de Sept ans; mort de George II, 241, 246.
GEORGE III, roi d'Angleterre; paix de Paris, 246, 247; les treize colonies anglaises de l'Amérique du nord, 248, 252; causes de l'insurrection des colonies américaines et guerre de l'indépendance, 262, 271; Indes orientales; compagnie des Indes; Clive Warren Hastings, 271, 282; mort du premier Pitt, 282, 288; la révolution française; Burke, Fox, Sheridan; guerre avec la France; insurrection de l'Irlande, 288, 298; suite de la guerre avec la France, jusqu'à la paix d'Amiens, 298, 307; rupture de la paix d'Amiens; Trafalgar, 307, 314; mort de Pitt et de Fox, 314, 317; suite de la guerre; guerre d'Amérique, 317, 320; bataille de Waterloo, 320, 336; Napoléon à Sainte-Hélène; les traités de 1815, 336, 337; guerre d'Amérique, 337, 343; état intérieur de l'Angleterre, émeutes, question de la réforme parlementaire et mort du roi George III, 343, 350.
GEORGE IV, roi d'Angleterre; conspiration de Thistlewood; désordres; procès de la reine Caroline, 351, 356; suicide de Castlereagh; ministère de Canning; le principe de non-intervention, 356, 359; émancipation des catholiques romains; O'Connell; mort de George IV, 359, 362.
GEORGINA, duchesse de Devonshire, II, 276, 277.
GEREFAS, ou BEEVES, baillis d'un comté, I, 90.
GERMAIN (saint), évêque d'Auxerre,

vient prêcher en Bretagne et commande les Bretons contre les Pictes, I, 20.
GIBBON, historien anglais, II, 428.
GIBRALTAR (combat naval de), dans la Méditerranée, gagné par les Anglais sur les Français, II, 309, 314.
GIDA, femme du comte Godwin, I, 68.
GIGLI (de), prébendier de Saint-Paul, en Angleterre, I, 376.
GILBERT, navigateur anglais, I, 524.
GLOCESTER (Richard de Clare, comte de), seigneur opposé au gouvernement du roi d'Angleterre Henri III, I, 205.
GLOCESTER (Gilbert de Clare, comte de), fils du précédent, l'un des chefs de la ligue des barons anglais contre Henri III, I, 220, 221, 222; il se détache de la ligue, 225, 226; sa défaite, 227, 228.
GLOCESTER (duc de), oncle du roi Richard II; son opposition au gouvernement de son neveu, I, 302, 303, 304; sa mort, 305.
GLOCESTER (Onfroy, duc de), régent d'Angleterre; son administration, I, 326, 333; sa mort, 334.
GLOCESTER (Richard, duc de), fils du duc d'York et frère d'Édouard IV, I, 347, 359, 360; il est nommé protecteur, 364; il s'empare du trône, 367. (Voy. Richard III, pour son règne.)
GODOLPHIN (sir), catholique compromis dans la conspiration de Titus Oates, II, 137; il est ministre du roi Jacques II, 166; de la reine Anne, et est remplacé par l'arrivée des torys au pouvoir, 205, 207, 210.
GODRUN, chef danois, I, 45, 46, 47.
GODWIN (le comte); son élévation, I, 67; 68; il est mêlé à toutes les affaires de son époque, 69, 70 et seq. *pass.*
GODWIN, petit-fils du précédent et fils du roi Harold, I, 102.
GODWIN, écrivain anglais, II, 429.
GOLDSMITH, écrivain anglais, II, 429.
GORDON (Catherine), belle Écossaise, surnommée à la cour du roi Henri VII ROSE BLANCHE, I, 381.
GORDONA (lord) soulève la populace de Londres, sous George III, II, 265.
GORING (lord), royaliste gracié par la chambre républicaine, II, 71.
GOUVERNEMENT anglais en 1852, II, 432.
GOSFORN (lord), gouverneur anglais au Canada, II, 385.
GOWER, évêque, auteur de l'*Eikon basiliké*, ou *Image royale*, ouvrage attribué au roi d'Angleterre Charles Ier, II, 215.
GRAFTON (duc de), ministre du roi George III, II, 254.
GRAHAM (sir James), fait partie du cabinet tory de sir Robert Peel, sous la reine d'Angleterre Victoria, II, 404.
GRANT, membre de la chambre des communes; son bill pour la liberté du commerce en Asie, II, 280, 281.
GRANVILLE (George), ministre de George III; sa proposition d'imposer les colonies d'Amérique, II, 253.
GRASSE (comte de), commandant de la marine française en Amérique; ses expéditions, II, 266, 267.
GRAVE, chef d'escadre de la marine anglaise en Amérique, sous le roi George III, II, 266.
GRAVELINES (bataille de), I, 503.
GRAY (Thomas), marquis DE DORSET, gouverneur de la Tour de Londres, I, 362, 364.
GRAY (Richard), frère du précédent, I, 362, 363, 365.
GRAY, partisan d'O'Connoll, et condamné avec lui, II, 412.
GRÉGOIRE LE GRAND, pape, envoie des missionnaires chez les Anglo Saxons, I, 27.
GRÉGOIRE VII, pape; ses relations avec Guillaume le Bâtard, I, 80.
GRÉGOIRE IX, pape, I, 201.
GRÉGOIRE LE GRAND, roi d'Écosse, I, 232.
GRESHAM, fondateur de la Bourse de Londres (Royal Exchange), I, 525.
GREY DE RUTHYN (lord), seigneur anglo-normand du pays de Galles, I, 317.
GREY (sir Thomas de Haton); sa conspiration; sa mort, I, 322, 323.
GREY DE RUTHWYN (lord): sa trahison, I, 344.
GREY (Henri), marquis DE DORSET, duc DE SUFFOLK, I, 462; sa mort, 466.
GREY (lady Jane), fille du précédent, et petite-fille de Henri III, I, 462; règne neuf jours, 463; sa mort, 466.
GREY (lord), disgracié par le roi Jacques Ier, II, 9.
GREY (lord), membre de la chambre haute sous Charles II, II, 142.
GREY (comte), ami du duc de Clarence, fils du roi d'Angleterre George III, chef du parti whig au parlement; son ministère sous le roi George IV; reform-bill, II, 363, 364; il se retire des affaires sous Guillaume IV, 368.
GREY (comte), fait partie du cabinet whig de lord John Russel, sous la reine Victoria, II, 420, 421.
GREY (sir George), fait partie du cabinet whig de lord John Russel, sous la reine Victoria, II, 420, 421.
GUANHUMANA, femme d'Arthur, roi des Silures, I, 23.
GUESCLIN (du), général des armées du roi Charles V, I, 279, 280, 281.

GUILLAUME, sénéchal d'Angleterre, I, 100.
GUILLAUME LE CONQUÉRANT, fils de Robert le Diable, duc de Normandie; son voyage en Angleterre, I, 73, 74; il reçoit Harold en Normandie, 76, 77; son invasion en Angleterre, 79, 85; son couronnement, 96, 99; partage des depouilles; première insurrection saxonne, 99, 103; alliance des Saxons et des Danois, 103, 104; ruine du clergé anglo-saxon, 104, 108; camp du refuge, 108, 110; les Outlaws, 110, 114; soumission du Maine; conjuration normande contre Guillaume, 114, 115; querelle entre les membres de la famille royale, 115, 116; Doomsday-Book, 116, 117, 118; mort de Guillaume le Conquérant, 118, 119; résultats de la conquête, 119, 121.
GUILLAUME II LE ROUX, roi d'Angleterre, fils et successeur de Guillaume le Conquérant, I, 115, 119, 121, 124.
GUILLAUME III, fils du stathouder de Hollande, II, 86; il est élevé au stathoudérat de Hollande, 133; appelé par les vœux des Anglais en Angleterre, 175, 181; règne de Guillaume III et de Marie; interrègne du 18 décembre 1688 au 13 février 1689; convention; nouvelle déclaration des droits, 182, 186; pourquoi la révolution de 1640 a avorté et celle de 1688 a réussi, 186, 187; affaires d'Écosse. Killiecrankie; soumission des hautes terres; massacre de Glencoe, 187, 190; affaires d'Irlande; batailles de la Boyne, de Kilkonnel; capitulation de Limerick, 190, 196; affaires extérieures, 196, 199; gouvernement intérieur de Guillaume III; guerre de la succession; mort de Guillaume, 199, 204.
GUILLAUME IV, roi d'Angleterre, fils de George III; lord Grey et la réforme, 362, 365; des mœurs électorales, 365, 368; abolition de l'esclavage des nègres; réforme des lois des pauvres, 368, 375; crise commerciale; associations d'ouvriers; le socialiste Owen, 375, 376, 377; mort de Guillaume IV; résumé de son règne, 377, 378.
GUILLAUME II, stathouder de Hollande; il intercède en faveur de son beau-père Charles Ier, II, 65.
GUILLAUME CLITON, petit-fils de Guillaume le Conquérant et fils de Robert, duc de Normandie, I, 128.
GUILLAUME DE TRACI, meurtrier de Thomas Becquet, I, 147.
GUILLAUME LE LION, roi d'Écosse, I, 155, 159, 238.
GUILLAUME DE LONGCHAMP, évêque d'Ely et chancelier d'Angleterre, I, 160, 167.
GUILLAUME, comte DE PEMBROKE, grand maréchal du royaume et régent du roi Henri III, I, 192, 193, 196.
GUILLAUME, évêque de Valence, oncle de la reine Éléonore, femme du roi d'Angleterre Henri III, I, 204, 206.
GUILLAUME DE ROLE, évêque de Norwich, I, 206.
GUILLAUME DE VALENCE, frère utérin du roi Henri III, I, 218, 219, 222.
GUILLAUME DE COURTENAY, primat d'Angleterre, I, 299, 300.
GUINEGATE (bataille de), en France, I, 403.
GUISE (le duc de); il enlève Calais aux Anglais, I, 470.
GUNHILDA, sœur de Suenon, roi de Danemark; sa mort malheureuse, I, 60.
GUY DE LUSIGNAN, frère utérin du roi d'Angleterre Henri III, I, 218, 219, 222.

H

HABEAS CORPUS (bill d'). Article de la grande charte qui garantit la liberté et les biens des citoyens anglais, I, 188; nouveau bill sur le même sujet sous le règne de Charles II; ses prescriptions; manière dont il fut enlevé, II, 141, 142.
HACKER, colonel, annonce à Charles Ier son exécution, II, 66; il est condamné à mort au retour des Stuarts, 110.
HACKETT, major général anglais à la bataille de Waterloo, II, 333.
HALIDON-HILL (bataille d'), en Écosse, I, 271.
HALE, magistrat anglais; sa proposition à la rentrée des Stuarts, II, 109.
HALL, procureur général; il accuse le cardinal Wolsey, I, 417.
HALLAM, historien anglais, II, 428.
HALLEY, savant astronome, II, 427.
HALL-MOT, assemblée de la Salle; sa juridiction, I, 93.
HAMILTON, comte d'Arran, l'un des chefs de la réforme en Écosse, I, 455.
HAMILTON DE BOTWELLHAUGH; sa vengeance contre le régent d'Écosse, I, 499.
HAMILTON (lord), conseiller du roi Charles Ier, II, 45; il est condamné à mort par la chambre républicaine, 71, 81.
HAMILTON (duc d'), chef du parti patriote en Écosse sous Anne Stuart, II, 207.
HAMPDEN, cousin germain de Cromwell, membre influent des communes, II, 37, 38, 39, 44, 45 et seq. *passim*.
HARALD-HARDRADA, roi de Norvège, I, 81, 82.
HARALD Ier, Pied de Lièvre, fils et successeur de Canut le Grand, roi d'Angleterre; son règne, I, 66-69.

HARALD II, fils du comte Godwin, I, 72, 73; il succède à la puissance de son père, 75; il reçoit l'hospitalité de Guillaume, duc de Normandie, 76, 77; il monte sur le trône d'Angleterre, 78; sa mort à la bataille d'Hastings, 84.
HARCOURT (le chevalier), chancelier d'Angleterre sous Anne Stuart, II, 210.
HARD-KANUT, troisième fils de Canut le Grand, roi d'Angleterre, I, 66, 67, 68; il succède à son frère Harald Pied de Lièvre; son règne, 69, 70.
HARENGS (bataille des), en France, I, 326.
HARRISON, colonel; l'un des soutiens du parti indépendant, II, 90, 91, 92, 95 et seq.; sa mort, 110.
HARVEY, auteur du premier traité sur la circulation du sang, II, 215.
HASLERIG, membre influent des communes sous Charles Ier, II, 49; il fait partie du conseil d'État sous la république et de l'assemblée formée par Cromwell, 70, 93, 103, 105.
HASTINGS, chef danois, I, 48.
HASTINGS (bataille d'), en Angleterre, I, 82-85.
HASTINGS (lord), I, 359, 362; sa mort, 364, 365.
HASTINGS (Warren), gouverneur général des Indes orientales; ses cruautés, sa mise en accusation devant la cour de justice de la chambre des lords et son jugement, II, 276, 277, 278.
HAWKESBURY (Robert Banks Jenkinson, baron), comte de Liverpool, ministre du roi d'Angleterre George III, II, 307; il partage le pouvoir avec lord Castlereagh sous George IV, 341, 342, 354.
HAWKINS, célèbre marin anglais, I, 509, 519, 524.
HAWLEY, général anglais sous George II, II, 236.
HAY (milord Charles), capitaine aux gardes anglaises, II, 230, 231.
HAZEBRIGG, gouverneur de Lanark, I, 248.
HEAD (sir Francis), gouverneur anglais du haut Canada, II, 386.
HÉLIE DE SAINT-SAEN, tuteur de Guillaume Cliton, I, 128.
HENEAGE, gentilhomme de la chambre du roi d'Angleterre Henri VIII, I, 427.
HENGIST, chef saxon; il fonde le royaume de Kent, I, 20, 21, 22.
HENRI Ier Beau Clerc, fils de Guillaume le Conquérant, I, 115, 119, 122; son avénement au trône, sa charte, 124; conquête du duché de Normandie, 126; première guerre entre la France et l'Angleterre, 128; dernières années de Henri Ier, 129, 130.
HENRI II Plantagenet; vaste étendue de ses domaines, 138-140; Thomas Becquet; le bénéfice de clergie, 140-143; querelle entre Henri II et Thomas Becket, 143-148; conquête de l'Irlande, 148-153; guerre de Henri II contre ses fils; sa mort, 153-158.
HENRI III; régence du comte de Pembroke, I, 191-196; régence de Hubert de Burgh, 196-199; conspiration contre les clercs romains, 199-201; administration de Pierre des Roches; influence des Poitevins, 201-204; Henri III épouse Éléonore de Provence; influence des Provençaux; atteintes à la liberté des élections canoniques, 204-209; persécution contre les juifs, 209-211; affaires étrangères, France, Sicile, Allemagne, 211-213; mauvaise foi de Henri III, 213-215; Simon de Montfort, 215-217; statuts d'Oxford, 217-219; arbitrage de saint Louis, 219-222; gouvernement de Leicester; représentation des comtés dans le parlement, 222-225; mort de Simon de Montfort à Evesham, 225-227; croisade du prince Édouard; mort de Henri III; résultats de son règne, 227-231.
HENRI IV, de Lancastre; état de la famille royale; mesures de Henri; meurtre de Richard, I, 311-314; expédition de Henri IV en Écosse; soulèvement des Gallois; bataille de Shrewsbury, 315-319; dernières années de Henri IV; son administration, 319-321.
HENRI V; il est créé prince de Galles, I, 313; son courage à la bataille de Shrewsbury, 318; désordres de sa jeunesse, 319; son caractère, ses habitudes, 321-323; bataille d'Azincourt; traité de Troyes, 323-324; mort de Henri V; ses rapports avec le parlement, 288, 324, 325.
HENRI VI; régence de Bedfort, I, 325-327; administration de Glocester en Angleterre; opposition du cardinal de Winchester, 327-332; mariage de Henri VI avec Marguerite d'Anjou; mort de Glocester, 333, 334; guerre des deux roses et impopularité de la maison de Lancastre, 335-338; meurtre de Suffolk, 338, 339; insurrection de Cade; le duc d'York prépare la guerre civile; bataille de Saint-Albans, 339-342; court protectorat du duc d'York; batailles de Northampton, de Wakefield, de Saint-Albans, 342-346; Édouard d'York proclamé roi; batailles de Towton et d'Exham, 346-349, infortunes de Henri VI jusqu'à sa mort, 349-359.
HENRI VII Tudor de Richmond; couronnement et mariage de ce roi; Lambert

Simnel, I, 375-378; le droit de maintenance; la chambre étoilée; le traité d'Étaples; Warbeck, 378-381; mariage du prince de Galles, puis de son frère Henri, avec Catherine d'Aragon, 381-383; mort de Henri VII; son administration; constitution de l'Angleterre, 383-390.

Henri VIII; son portrait; son intervention dans les affaires du continent; batailles de Guinegate et de Flodden, I, 401-407; Wolsey, 407-410; Anne Boleyn, 410-413; l'affaire secrète; disgrâce et mort de Wolsey, 413-421; Thomas More, grand chancelier; Cranmer et Cromwell; rupture avec Rome, 421-426; Henri VIII épouse Anne Boleyn; supplice de Fisher et de Thomas More; spoliation des monastères, 426-433; décapitation d'Anne Boleyn; Henri VIII épouse Jeanne Seymour; pèlerinage de Grace, 433-438; sécularisation générale des couvents; les catholiques décapités, les protestants brûlés, 438-442; le cardinal Pole; bill du sang; Anne de Clèves; chute de Cromwell; Catherine Howard, 442-448; guerre avec la France; Catherine Parr; supplices; mort du roi; résultats de son règne, 448-453.

Henri Court Mantel, fils aîné du roi d'Angleterre Henri II, I, 153; sa révolte contre son père, 154, 155; sa mort, 157.

Henri VI, empereur d'Allemagne, I, 165, 166.

Henri, fils de Richard de Cornouailles, I, 218.

Henriette, duchesse d'Orléans, sœur du roi d'Angleterre Charles II, II, 132.

Henriette-Marie de France, fille du roi de France Louis XIII; elle épouse le roi d'Angleterre Charles Ier, II, 19, 23, 24; sa conduite en Angleterre, 34, 35; elle se sauve en France pendant les troubles d'Angleterre, 52; elle écrit au parlement, 65, 66.

Henriette-Marie d'Angleterre, fille de Charles Ier et de la fille de Louis XIII, femme de Guillaume II, stathouder de Hollande, II, 65.

Herbert, comte du Maine, I, 114.

Herbert, amiral anglais sous Jacques II, partisan de Guillaume d'Orange, II, 177, 178, 197.

Heretochs, chefs militaires anglo-saxons, I, 90.

Hereward, chef saxon, I, 109, 110.

Heron de Ford (lady), belle Écossaise, I, 404.

Herschell, savant astronome, II, 427.

Hill (lord), général anglais sous les ordres du général Wellington à Waterloo, II, 321-336.

Hobhouse (sir John), fait partie du cabinet whig de lord John Russel sous la reine Victoria, II, 420, 421.

Hoel, neveu d'Arthur, roi des Silures, I, 23.

Hogue (combat naval de la), II, 198.

Hokeday, fête commémorative du massacre de la Saint-Brice, I, 60.

Holbein (Hans), célèbre peintre; son portrait d'Anne Boleyn, I, 411; il est reçu chez Thomas More, 422.

Holds, chefs militaires chez les Anglo-Saxons, I, 90.

Holland (lord), royaliste condamné par la chambre républicaine, II, 71.

Hollande; sa lutte commerciale avec l'Angleterre sous Charles II, II, 119 et seq. *passim*.

Holles, ancien chef parlementaire, juge des régicides sous Charles II, II, 111.

Hollis, membre influent des communes sous Charles Ier, II, 49.

Holmes (le chevalier Robert), marin; ses expéditions, II, 120.

Hommel, tailleur, favori de Jacques III, roi d'Écosse, I, 397.

Hondschoote (bataille d'), gagnée par les Français sur les Anglais, II, 292

Honorius III, pape, I, 196.

Hood, amiral anglais, II, 266, 292.

Horsa, chef saxon, I, 20, 21.

Houghton, médecin anglais dans les Indes orientales, II, 272.

Howard (Élisabeth), mère d'Anne Boleyn, I, 411.

Howard (Catherine), femme du roi d'Angleterre Henri VIII, I, 446; jugement et supplice de cette reine, 447.

Howard, amiral anglais, I, 519.

Howard (lord), sa condamnation pour avoir présenté une pétition, II, 45; il fait partie de l'assemblée formée par Cromwell, 93.

Howard (lord), courtisan du roi d'Angleterre Charles II, II, 149, 150.

Howe, amiral anglais en Amérique, II, 257, 268, 292.

Hryngr, chef gallois, I, 51.

Hubba, chef danois; ses invasions en Angleterre, I, 42, 44, 47.

Hubert, archevêque de Canterbury, I, 169, 172, 176.

Hubert de Burgh, comte de Kent et grand justicier d'Angleterre, I, 192, 194; il devient régent de Henri III; son administration, 196, 197, 198.

Hudson, célèbre navigateur anglais, II, 248, 250, 251.

Hudson Lowe, geôlier de Napoléon à Sainte-Hélène, II, 336.

Hughes, amiral anglais sous le roi George III, II, 269.

HUGHES DE PUSAT, évêque de Durham, I, 160.
HUGUES LE BRUN, comte de la Marche, I, 173.
HUME, membre radical du parlement en Angleterre, II, 437.
HUME, écrivain anglais, II, 427, 428.
HUNG, dernier roi des Pictes, I, 232.
HUNDREDS ou WAPENTAKES, cantons, divisions des comtés, I, 93.
HUNDRED-MOT, assemblée du canton ; sa juridiction, I, 93.
HUNT, orateur politique du peuple en Angleterre, II, 344 ; il préside un meeting à Manchester, 349, 350.
HUNTINGDON (comte d'), frère utérin de Richard II, I, 314.
HUNTLY (comte d'), seigneur de la cour du roi d'Écosse Jacques II, I, 396.
HUNTLY (marquis d'), chef royaliste en Écosse, II, 81.
HUTCHINSON, colonel anglais ; son caractère, II, 97, 98.
HUTTON, savant anglais, II, 429.
HYDE (Édouard), comte de Clarendon, partisan de la cause de Charles Ier, II, 49 ; conseiller intime du prétendant, 105, puis du roi Charles II, 112 ; il est nommé grand chancelier d'Angleterre ; sa vie politique, 117-120 ; sa disgrâce et sa mort, 127, 128.
HYDE (Anne), fille du grand chancelier ; elle devient la femme du duc d'York, frère du roi Charles II, II, 118.
HYDER-ALI, prince des Indes orientales, II, 269, 274, 299.

I

ICENIENS (les), tribu bretonne, I, 8.
IDA, chef des Angles ; son expédition en Bretagne ; sa mort, I, 24, 25.
IMPÔTS PUBLICS sous les rois anglo-saxons, I, 85 ; légalisés par le parlement, 220 ; accordés facilement à Henri V par le parlement et les communes, 325 ; impôts et subsides sous Henri VIII, 407.
INA, roi de Wessex, I, 34.
INDÉPENDANTS (les) ; secte de réformés persécutée sous Élisabeth, I, 523 ; leurs tendances en politique et en religion, II, 53, 54 ; leur lutte avec les presbytériens, 56.
INDES (compagnie des), en Angleterre ; son origine, ses développements et sa grande puissance, II, 271-282.
INDUSTRIE sous Élisabeth, I, 525 ; son état en 1625, II, 162 ; en 1852 ; tissus-machines, 477.
INGLIS (sir Robert), membre du parlement en Angleterre, partisan de la réforme de l'Église anglicane, II, 443.
INGVAR, chef danois, I, 42.
INNOCENT III, pape, I, 169, 176 et seq. *pass.*
INSTRUCTION en mauvais état en Angleterre, II, 553-568.
IRETON, ami de Cromwell qui lui donne sa fille, II, 57 ; il fait partie de l'assemblée formée par Cromwell, 93 ; sort de son corps après sa mort, 110, 111.
IRLANDE ; sa situation ; mœurs de ses habitants ; conquête de cette île par Henri II, I, 148-153 ; affaires d'Irlande sous Guillaume III, II, 190 ; son état vers 1700, 193 ; son insurrection, 1796-1798, 295 ; les pauvres, 374.
ISAAC, roi de Chypre ; Richard Cœur de Lion le fait prisonnier, I, 163, 166.
ISABELLE, fille du comte d'Angoulême, femme de Jean sans Terre, I, 173 ; ses déréglements, 179.
ISABELLE DE FRANCE, fille de Philippe le Bel, femme d'Édouard II, I, 257, 258 ; elle complote la ruine de son époux, 262, 263, 264 ; son gouvernement sous son fils le roi Édouard III et sa mort, 266, 267, 268, 269.
ISABELLE DE FRANCE, fille du roi Charles VI, femme de Richard II, roi d'Angleterre, I, 305.

J

JACQUELINE, comtesse de Hainaut ; ses aventures, I, 329, 330.
JACQUELINE DE LUXEMBOURG, duchesse de Bedford ; elle devient belle-mère du roi d'Angleterre Édouard IV, I, 351.
JACQUES Ier, roi d'Écosse, I, 328, 329 ; son règne, 391, 392 ; sa mort, 393, 394.
JACQUES II, roi d'Écosse ; son règne, I, 394, 395, 396.
JACQUES III, roi d'Écosse ; son règne et sa mort mystérieuse, I, 397-400.
JACQUES IV, roi d'Écosse, I, 380, 381 ; épouse Marguerite d'Angleterre, 383 ; son règne, 400, 401 ; sa mort à la bataille de Flodden, 403, 404, 405.
JACQUES V, roi d'Écosse, I, 405 ; son règne et sa mort, 454.
JACQUES VI, roi d'Écosse ; sa naissance, I, 487, 488 ; gouvernement de ses favoris, 500, 501 ; il monte sur le trône d'Angleterre après la mort de la reine Élisabeth, II, 1.
JACQUES Ier, roi d'Angleterre ; l'Angleterre et l'Écosse réunies sous un même souverain, II, 1-8 ; Jacques abandonne le rôle de protecteur du parti protestant en Europe ; complots ; conspiration des poudres, 8-15 ; ministres et favoris de Jacques, 15-19 ; administration de Jacques Ier, 19, 20.

JACQUES II, roi d'Angleterre, second fils de Charles Ier; avenement et premiers actes de Jacques II, II, 165, 166, 167; débarquement d'Argyle et de Monmouth, 167-170; atroces vengeances exercées par Kirke et Jeffries, 170-175; naissance du prince de Galles; débarquement de Guillaume III, 175-181; sa mort en France, 203.
JARL, titre chez les Danois, I, 68.
JARRETIÈRE (ordre de la); sa fondation, I, 282, 283.
JARVIS (lord), comte de Saint-Vincent, amiral anglais sous George III, II, 298; il devient ministre de la marine, 307.
JEAN, évêque d'Oxford, I, 144.
JEAN SANS TERRE, le plus jeune des fils du roi d'Angleterre Henri II, I, 158, 167, 168; Jean et son neveu Arthur se disputent le trône, 171-174; perte de la Touraine, du Mans, de l'Anjou, de la Normandie et du Poitou, 174, 175; démêlés de Jean sans Terre avec Innocent III, 175-180; grande charte, 180-190; Jean viole la grande charte; sa mort, 190, 191.
JEAN CUMIN, chef écossais, I, 222.
JEAN DE GRAY, évêque de Norwich, I, 176.
JEAN DE VIENNE, amiral français; il est envoyé au secours de Robert II d'Écosse, I, 301, 302.
JEAN, comte de Warenne, frère utérin du roi Henri III d'Angleterre, I, 219, 222.
JEANNE DE GLOCESTER, femme divorcée de Jean sans Terre, I, 173.
JEANNE, la belle vierge de Kent, femme du Prince Noir, I, 279.
JEFFRIES, grand juge sous Charles II, II, 152, 154; ses atrocités sous Jacques II, 170, 171, 172; sa triste fin, 180.
JENKINS, fameux contrebandier anglais; sa belle réponse au parlement, II, 228.
JENNER, médecin écossais, II, 428.
JERMYN, lord Dower, favori du roi d'Angleterre Jacques II, II, 172.
JOCELYN, évêque de Bath, I, 192.
JOFFRID, abbé de Croyland, I, 130.
JOHN (saint), républicain exalté, membre du conseil d'État sous la république, II, 70; envoyé aux États généraux de Hollande, 87, 105.
JOHNSON (Samuel), écrivain de l'époque des Hanovre d'Angleterre, II, 430.
JOHNSTONE (les), famille puissante d'Écosse, II, 4.
JOHNSTONE, chef d'escadre de la marine anglaise en Amérique, II, 266.
JONES, signataire de l'arrêt qui frappa Charles Ier; condamné à mort au retour des Stuarts, II, 11n.
JONES (Paul), fameux corsaire américain, II, 263.
JORDANS (mistress), maîtresse du duc de Clarence, plus tard Guillaume IV, roi d'Angleterre; sa mort, II, 363.
JOYCE, lieutenant de Cromwell, II, 58.
JUDITH, nièce de Guillaume le Conquérant; fait décapiter son mari, I, 115.
JUIFS persécutés sous Henri III, 209.
JULES II, pape, I, 383, 403.
JUSTICE; administration judiciaire sous Alfred le Grand, I, 48, 49; sous les Anglo-Saxons, 93; sous Édouard Ier, 256; William Gascoigne, 319; justice arbitraire sous Élisabeth, 524; organisation judiciaire en 1852, II, 444; administration, 448.
JUXON, évêque de Londres sous le règne de Charles Ier; son conseil au roi, II, 46; il assiste aux derniers moments de Charles Ier, 66, 67.

K

KEITH, amiral anglais; son expédition en Égypte sous George III, II, 300.
KENDAL (duchesse de), maîtresse du roi d'Angleterre George Ier, II, 219.
KENELM DIGBY, auteur anglais, armé chevalier par Jacques Ier, II, 6.
KENMURE (lord), chef du parti catholique dans le nord de l'Angleterre; sa défaite et son supplice, II, 223.
KENNEDY, nourrice de la reine Marie Stuart, I, 517.
KENNET II, roi d'Écosse, I, 232.
KENNET III, roi d'Écosse, I, 233.
KENT (Edmond, comte de), frère du roi d'Angleterre, Édouard II; sa mort; I, 268.
KENT (comte de), frère utérin du roi Richard II, I, 314.
KENT (comte de). Il annonce à la reine Marie Stuart sa condamnation, I, 513; sa dureté dans les derniers moments de cette reine, 516-517.
KENT (duc de), fils du roi d'Angleterre George III, et père de la reine Victoria, II, 379.
KENULPH, roi de Mercie, I, 37.
KEPPEL, amiral anglais sous George III. Il commande la flotte anglaise au combat naval d'Ouessant, II, 260-263.
KER DE SALDONSIDE, meurtrier de David Rizzio, favori de la reine Marie Stuart, I, 488.
KE-SHEN, ministre d'État chinois, II, 395.
KET, tanneur, chef d'une insurrection des fermiers contre la *Gentry* ou petite noblesse. Il est pendu, I, 459.
KETCH, fameux bourreau sous le roi Jacques II, dont le nom est devenu proverbial en Angleterre, II, 169.

KILDARE (comte de), I, 377.
KILKENNY (traité de), en Irlande, II, 24.
KILKONNEL (bataille de) en Irlande, II, 192.
KILLIECRANKIE (bataille de) en Écosse, II, 189.
KINSEY, évêque anglais, parent de Dunstan, primat d'Angleterre, I, 55.
KIRKALDY DE GRANGE, noble écossais resté fidèle à Marie Stuart, I, 500.
KIRKE, colonel, instrument des atroces vengeances de Jacques II, II, 170-171; il promet son assistance à Guillaume d'Orange contre son maître, 177.
KITCHEN, évêque de Llandaff; ses nombreux serments, I, 474.
KNIT, titre chez les Anglo-Saxons; d'où l'anglais knight, I, 95.
KNOX, réformateur écossais, I, 481-484; appréciation de sa réforme, II, 2-3-4.
KNUT ou KANUT LE GRAND, roi d'Angleterre, I, 61; son règne, 63-66.
KNUT, prince danois, I, 117.
KNYTLINGA SAGA; livre des légendes danoises, I, 66.
KONUNG, KING, titre germanique des chefs scandinaves, I, 40.
KYNGSTON, lieutenant de la Tour de Londres, I, 419-430.

L

LABOUCHÈRE, fait partie du cabinet whig de lord John Russel sous la reine d'Angleterre Victoria, II, 420, 421.
LAKISTES, poëtes anglais de l'école des Lacs, I, 4.
LAMBERT, lieutenant de Cromwell, II, 83, 84, 95, 104, 105 et seq.; son exil à Guernsey, 115.
LANCASTRE (Thomas, comte de); sa mort, I, 261, 262.
LANCASTRE (Jean de Gaunt, duc de), fils du roi Édouard III, I, 281, 282 et seq.; sa mort, 306.
LANCASTRE (Henri, duc de), fils de Jean de Gaunt; son exil et son retour, I, 306, 310.
LANCASTRE. La maison de Lancastre veut faire légitimer par les jurisconsultes son usurpation, 312; sa faiblesse et son impopularité sous Henri VI, 335.
LANFRANC, savant lombard, archevêque de Cantorbéry, I, 106, 107, 108, 121.
LANGHORNE, catholique anglais compromis dans la conspiration papiste de Titus Oates, II, 137.
LANGSIDE (bataille de) en Écosse, I, 484.
LANGUE ANGLAISE jusqu'à Édouard III, I, 289.
LANSDOWNE (marquis de) fait partie du cabinet whig de lord John Russel sous la reine Victoria, II, 420, 421.
LATIMER, évêque de Worcester, l'un des chefs du parti protestant en Angleterre, I, 444; il est envoyé à la Tour par Marie Tudor, 464; sa mort, 468.
LAUD, ministre du roi d'Angleterre Charles Ier; sa naissance et son élévation au pouvoir, II, 30; sa conduite en administration, 34, 35; il veut imposer aux trois royaumes une liturgie commune, 39-40; sa mort, 47.
LAUDERDALE, chef des presbytériens modérés, II, 81; il est un des cinq membres de la cabale sous Charles II, 130, 131, 140; sa conduite comme haut commissaire d'Écosse, 143.
LAW, avocat anglais sous le roi George III, II, 277.
LAWFELD (bataille de) gagnée par les Français sur les Anglais, II, 240.
LEAKE (sir John), amiral anglais; ses expéditions, II, 212.
LEE, archevêque d'York, l'un des chefs du parti catholique en Angleterre, I, 444.
LEIBNITZ, célèbre philosophe, II, 227.
LEICESTER (comte de), favori d'Élisabeth, I, 482, 483, 504, 505, 509, 510, 520.
LEIGHTON, prédicateur puritain; sa condamnation et son supplice, II, 36.
LENNOX, seigneur écossais, père de lord Henri Darnley, I, 455, 484, 490; sa régence en Écosse; sa mort, 499, 500.
LENNOX (Esmé Stuart, duc de), favori du roi d'Écosse Jacques VI, I, 500, 501.
LENTHALL, président du parlement, II, 93, 105, 106.
LEOFRIC, seigneur danois, I, 72, 73.
LÉONARD, forgeron, favori du roi d'Écosse Jacques III, I, 397.
LEPRÉAU, aumônier de la reine Marie Stuart, I, 513.
LERVES (bataille de), en Angleterre, I, 221, 222.
LESLY (David), commandant en chef de l'armée d'Écosse, II, 81, 82.
LEWIS, écrivain anglais du XIXe siècle, II, 429.
LEXINGTON (bataille de), en Amérique, gagnée par les colons américains sur les Anglais, II, 254.
LIBRES ÉCHANGISTES, II, 433.
LILBURNE (Robert), frère du pamphlétaire du même nom; il commande un régiment de Niveleurs, II, 60.
LILLY, écrivain prétentieux du règne d'Élisabeth, I, 527, 538.
LINCOLN (bataille de), en Angleterre, I, 137.
LINDHART, prélat catholique chez les Anglo-Saxons, I, 28.
LINGARD, historien anglais, II, 428.
LISLE (lord), fils aîné de Dudley, comte de Warwick, I, 460.

LITTÉRATURE ANGLAISE jusqu'à Édouard III, I, 189; aux XVe et XVIe siècles, 526; sous les Hanovre, II, 427.
LIVINGSTON (sir Alexandre), tuteur du roi d'Écosse Jacques III, I, 394, 395.
LLEWELLYN ou LÉOLYN, prince de Galles; sa résistance aux rois d'Angleterre; sa mort, I, 341, 342.
LOCKE, célèbre philosophe, II, 218.
LOCKERBY (la dame de), de la famille des Johnstone; sa cruauté, II, 4.
LOLLARD (Walter), chef des adhérents à la réforme de Wiclef, I, 296.
LOLLARDS (les), sectaires de la réforme religieuse en Angleterre, I, 296; statut contre ces réformés, 321.
LOLLIUS URBICUS, gouverneur romain en Bretagne, I, 16.
LONDRES, brûlée par les Danois, relevée par Alfred, I, 48; peste de 1665, II, 119; incendie de 1666, 119; Londres au XVIIe siècle, 163.
LORDS (chambres des) ou chambre haute, 225.
LORDS des articles, 289.
LOWTER, gentilhomme anglais, gardien des frontières, I, 494.
LUDLOW, zélé républicain sous le roi Charles Ier, II, 57; il est membre du conseil d'État sous la république anglaise, 70; son fanatisme barbare, 75, 76, 103, 105, 106.
LYNDHURST (lord), membre du cabinet tory de sir Robert Peel, sous la reine d'Angleterre Victoria, II, 404, 407.
LYNDSAY (lord); il force la reine Marie Stuart à abdiquer, I, 492.
LYONS (Edmond), ambassadeur d'Angleterre en Grèce, II, 399.

M

MACAULAY, membre des cabinets whigs de lord Melbourne et de lord John Russel, sous la reine d'Angleterre Victoria, II, 383, 420, 421; écrivain distingué du XIXe siècle, 428.
MACBETH, roi d'Écosse; son histoire d'après la légende, I, 233-237.
MACDONALD, l'une des sept personnes qui accompagnent en Écosse le prétendant Charles-Édouard, II, 233.
MAC-DONALD (Flora); son dévouement pour le prétendant Charles-Édouard, II, 238.
MAC-DONALD (les), clan d'Écosse de la petite île d'Eigg, l'une des Hébrides; cruelle vengeance exercée contre eux, II, 4, 5.
MACDUFF, seigneur écossais de la cour de Macbeth, I, 236, 237.
MAC-JAN, vieux chef du clan écossais de Glencoe; massacre de ce clan par les Anglais, II, 189, 190.
MACKENSIE, chef d'une insurrection dans le Canada, II, 387.
MACKENSIE, écrivain anglais, II, 429.
MACKINTOSH, historien et philosophe anglais, II, 428.
MACKREL, docteur et prieur de Barling, I, 437.
MAC-LEOD (les), clan puissant et nombreux en Écosse; cruelle vengeance de ce clan, II, 4, 5.
MAC-NAB, colonel anglais en Amérique; il viole le droit des gens, II, 387.
MACNAGHTEN (sir William), commandant des troupes anglaises dans les Indes; sa mort, II, 391.
MAGELLAN, célèbre navigateur, I, 524.
MAHON (lord), membre de la chambre des lords d'Angleterre et gendre du premier Pitt, II, 283.
MAIATES (les), nom générique des tribus des basses terres de la Grande-Bretagne, I, 9.
MAINTENANCE (droit de); son abolition, I, 378.
MAITLAND, conseiller de Marie Stuart, I, 480, 490, 491; s'empoisonne, 500.
MALCOLM Ier, roi d'Écosse, I, 237.
MALCOLM II, roi d'Écosse, I, 233.
MALCOLM III, roi d'Écosse, I, 102, 104, 110, 233, 237, 238.
MALCOLM IV, roi d'Écosse, I, 238.
MALMSBURY (lord), ambassadeur de l'Angleterre près de la république française sous George III, II, 294, 298.
MALPLAQUET (bataille de), gagnée sur les Français par les Anglais et les impériaux, II, 212.
MANCHESTER, ancien général du parlement républicain, juge des régicides sous Charles II, II, 111.
MANDUBRAD, prince des Trinobantes, I, 12.
MANFRED, roi de Sicile, I, 212.
MAR (comte de), frère du roi Jacques III d'Écosse; sa mort, I, 397, 398.
MAR (comte de), succède à la régence du comte de Murray en Écosse, I, 500.
MAR (comte de), proclame en Écosse le prétendant, fils du roi Jacques II, II, 220, 221; sa fuite avec le prince, 222.
MARGUERITE, la vierge de Norvége, fille du roi de ce pays, I, 238, 239, 244.
MARGUERITE, fille du roi d'Angleterre Henri III, et femme du roi Alexandre III d'Écosse, I, 238.
MARGUERITE, femme de Malcolm III d'Écosse, I, 237.
MARGUERITE D'ANJOU, femme du roi d'Angleterre Henri VI, I, 333, 340 et seq. *pass.*; sa mort, 361.
MARGUERITE, fille de Henri VII, roi d'An-

gleterre, femme de Jacques VI d'Écosse, I, 383, 404, 405, 454.
MARGUERITE DE DANEMARK, reine d'Écosse, I, 397.
MARIE DE GUELDRES, reine d'Écosse, mère du roi Jacques III, I, 397.
MARIE D'ANGLETERRE, sœur du roi Henri VIII; elle épouse le roi de France Louis XII, I, 406, 462.
MARIE DE LORRAINE, mère de Marie Stuart, I, 454; sa mort, 477; état dans lequel elle laisse l'Écosse, 479, 480.
MARIE STUART, reine d'Écosse; sa naissance, I, 454, 455; son règne, 477 à 496; sa captivité, 501; sa mort, 511-517.
MARIE TUDOR, reine d'Angleterre; rétablissement du catholicisme; mariage de Marie avec Philippe d'Espagne, I, 463-469; sa mort, 469, 470.
MARIE (lady), fille de Crumwell et femme de lord Falconbridge, II, 100.
MARIE D'ESTE, sœur du duc de Modène et femme du duc d'York, frère de Charles II, II, 136; reine d'Angleterre, 172, 175.
MARIE, fille de Jacques II, et femme de Guillaume III, roi d'Angleterre; sa naissance, II, 118, 175; son règne avec son mari, 182-204.
MARINE sous Alfred le Grand, I, 48; en 1685, II, 159; son organisation en 1852, 466.
MARJORIE, fille de Robert Bruce, roi d'Écosse, mère des Stuarts, I, 300.
MARJORY JORDEMAIN, la sorcière d'Eye, I, 332.
MARKHAM, juge faisant partie des députés chargés de demander l'abdication du roi Richard II, I, 309.
MARKHAM (sir Griffin), conspirateur sous Jacques Ier, II, 10, 11.
MARLBOROUGH (lord Churchill, duc de); ses premières armes sous Jacques II, II, 168; il offre son dévouement à Guillaume d'Orange, 177, 178; il commande les armées et a la direction des affaires étrangères sous la reine Anne, 205, 207; sa rapacité, 210; ses vicissitudes, 211, 212, 213.
MARLBOROUGH (lady Churchill, duchesse de); sa grande faveur auprès de la reine Anne; II, 205; sa disgrâce, 209, 210; son dévouement à l'impératrice Marie-Thérèse, 229.
MARSTON-MOOR (bataille de), en Angleterre, II, 51.
MARTYN (Henri), membre des chambres républicaines d'Angleterre, II, 70, 92.
MARTIN V, pape, I, 330, 331.
MATHILDE, femme de Guillaume le Conquérant, I, 106, 115.
MATHILDE, femme du roi d'Angleterre Henri Ier, Beau Clerc, I, 125.
MATHILDE, fille du roi Henri Ier, I, 130 et seq.; sa victoire sur Étienne de Blois et le traité fait avec ce prince, 136, 137, 138.
MAULE FOX, fait partie du cabinet whig de lord John Russel sous la reine d'Angleterre Victoria, II, 420, 421.
MAULUC, écuyer de Jean sans Terre, I, 174.
MAXWEL (les), famille puissante d'Écusse, II, 4.
MÉHÉMET-ALI, pacha d'Égypte, II, 396.
MELBOURNE (lord), chef d'un cabinet whig, sous Guillaume IV, II, 368; sous la reine Victoria, 383; dissolution de son cabinet, 404.
MELTON, docteur, chef d'une insurrection, I, 437.
MELVILLE, intendant de Marie Stuart, I, 515.
MENTEITH, Écossais qui livra Wallace aux Anglais, I, 250.
MÉRÉNITH, chef gallois, I, 319.
MERLIN (l'enchanteur), héros de la mythologie bretonne, I, 23.
MÉTHUEN (traité de), entre le Portugal et l'Angleterre; II, 214.
MICHAUD, général de Napoléon à Waterloo, II, 331, 332.
MIDDLETON, haut commissaire d'Écosse sous Charles II, II, 115, 143.
MILICE organisée dans les villes d'Alfred le Grand pour les défendre contre les Danois, I, 48; sa condition en 1685, II, 158.
MILITAIRE (organisation) en 1352, II, 452.
MILTON, le poëte, secrétaire du conseil d'État sous la république, II, 70; visite que lui fait le duc d'York, plus tard Jacques II, 169, 170; première édition du *Paradis perdu*, 215.
MINÉRALE (richesse) de l'Angleterre en 1685, II, 161; en 1852, 181.
MINTO (comte de), membre du cabinet whig de lord John Russel sous la reine d'Angleterre Victoria, II, 420, 421.
MITFORD, historien anglais de l'époque des Hanovre d'Angleterre, II, 428.
MONREN, neveu d'Arthur, roi des Silures, I, 23.
MONA (île de), sanctuaire sacré et école bretonne des druides, I, 8; elle est prise par Suetunius Paulinus, 14, puis par Agricola, 15.
MONK, lieutenant de Cromwell; il soumet entièrement l'Écosse, II, 84, 85; sa conduite après la déposition de Richard Cromwell, 106, 107, 108; il est l'un des juges des régicides sous Charles II, 111; devenu duc d'Albemarle, il partage le commandement de

la flotte avec le prince Rupert, 123, 124, 126; sa fortune, 160.
MONMOUTH (James duc de), fils naturel du roi d'Angleterre Charles II, II, 144, 145; son invasion en Angleterre; il est pris et condamné au dernier supplice, 167, 168, 169.
MONMOUTH (duchesse), femme du précédent; visitée par Jacques II, II, 169.
MONNAIES, II, 504, 568.
MONTAGUE (lord), vainqueur à Exham, I, 349, 352, 353; sa trahison, 355; sa mort, 357.
MONTAGUE, colonel; il fait partie de la chambre formée par Cromwell, II, 93; il est un des juges des régicides sous Charles II, 111.
MONTJOY (lord), favori de la reine Élisabeth, I, 520.
MONTROSE (James Graham, marquis de), chef du parti royaliste sous Charles Ier, II, 52, 55 et seq. *pass*; sa mort héroïque, 79, 80.
MOORE (Thomas), écrivain du XIXe siècle anglais, II, 430.
MORNAENT (lord), rival du roi Charles II dans les faveurs de la royale maîtresse, II, 150.
MORE (Thomas), chancelier d'Angleterre, I, 417; son portrait, 421; il rend les sceaux à Henri VIII, 422; sa condamnation et sa mort, 430, 431.
MORKAR, chef anglo-saxon; il est appelé à la tête des Northumbriens, I, 75, 81; ses luttes contre les Normands, 97, 100 à 104, 108, 109.
MORPETH (vicomte), membre du cabinet whig de lord John Russel sous la reine d'Angleterre Victoria, II, 420, 421.
MORTIMER (Roger), chef des marches galloises, I, 262.
MORTIMER (Roger), neveu du précédent, comte de March, favori de la reine Isabelle, femme d'Edouard II d'Angleterre, I, 262, 263; sa toute-puissance et sa chute, 266, 269.
MORTIMER (Roger), fils du précédent, comte de March, héritier par sa femme de la couronne d'Angleterre, I, 311, 312.
MORTIMER (Edmond), fils du précédent, comte de March, I, 312, 318, 322, 323.
MORTIMER (sir Edmond), oncle du précédent, I, 317.
MORTIMER (Anne), femme de Richard duc d'York, I, 312.
MORTON (cardinal), archevêque de Canterbury, chancelier du roi Henri VII d'Angleterre, I, 384.
MORTON (Jacques Douglas, comte de), chancelier d'Ecosse, I; 486 et seq.; sa régence et sa mort, 500, 501.
MOUNTAGUE (lord), frère du cardinal Pole, I, 443.
MOUNTEAGLE (lord), pair catholique d'Angleterre; il dévoile la conspiration des poudres, II, 12.
MOUNTNORRIS (lord), vice-trésorier d'Irlande; son opposition et son supplice, II, 45.
MULGRAVE (comte de), membre du conseil d'État sous la république, II, 70.
MURDAC, régent du royaume d'Écosse, I, 328; sa mort, 391.
MURRAY (Thomas Randolph, comte de), capitaine des troupes du roi d'Écosse Robert Bruce, I, 266-270.
MURRAY (sir André), régent d'Écosse, I, 271.
MURRAY (Jacques, comte de), prieur de Saint-André, frère naturel de Marie Stuart, I, 480-487; il est nommé régent de l'Écosse, 492-496; sa mort, 499.
MUSKERRY (lord), marin anglais, tué dans une expédition contre la Hollande, II, 122, 123.

N

NAJARA (bataille de), en Espagne, I, 279.
NARCIS, gentilhomme de la chambre du roi d'Angleterre Henri VIII, I, 418.
NASEBY (bataille de), en Angleterre, II, 54.
NATANLEOD ou NASALEOD, Penteyrn breton, I, 23.
NAU, secrétaire de Marie Stuart, I, 511.
NAVIGATION (acte de), II, 86; aboli en 1840, 420.
NELSON, célèbre amiral anglais; ses combats; sa victoire d'Aboukir, II, 298, 299; son expédition dans la Baltique, 300-306; sa mort au combat de Trafalgar, 309-313; admiration et reconnaissance des Anglais pour ce grand homme, 314.
NEPER (baron), auteur des logarithmes, II, 215.
NÉRON, empereur romain; sa domination en Bretagne, I, 14.
NERWINDE (bataille de), dans les Pays-Bas, II, 198.
NEVILL (les), famille puissante en Angleterre, du parti d'York, I, 342, 352.
NEVILL (Anne), femme de Richard III, roi d'Angleterre, I, 371.
NEVILL, comte de Westmoreland; sa révolte contre Élisabeth, I, 498, 499.
NEVIL'S CROSS (batailles de), en Angleterre, I, 275.
NEWBURY (bataille de), en Angleterre, II, 43, 51.
NEWCASTLE (duc de), ministre de George II, II, 241, 242, 243.
NEWTON, professeur de l'université de

Cambridge, II, 174; appréciation de ce grand génie, 218, 227.
NICOLETTE DE CANVILLE, femme intrépide qui défend la ville de Lincoln, I, 193.
NIVELEURS (les), parti religieux et politique en Angleterre, II, 54.
NON-CONFORMISTES, persécutés par Élisabeth, I, 523.
NORFOLK (Raulf de Gaël, comte de); son opposition à Guillaume le Conquérant, I, 115.
NORFOLK (Thomas Mowbray, duc de); son exil, I, 306.
NORFOLK (duc de), oncle d'Anne Boleyn, I, 417, 434, 435; il a la confiance du roi Henri VIII, 446, 447; sa disgrâce, 450, 451.
NORFOLK (duc de), fils du comte de Surrey, I, 496, 497; sa mort, 507.
NORMAN LESLIE, seigneur de Rothes, en Écosse, I, 459.
NORRIS, gentilhomme de la chambre de Henri VIII, I, 427; il est accusé d'adultère avec Anne Boleyn, 434, 436.
NORRIS, membre de la chambre haute en Angleterre sous Charles II, II, 142.
NORTH (lord) ministre du roi George III, II, 254; le grand Pitt lui fait opposition au parlement, 259, 260; fin de son ministère, 269.
NORWICH (lord), royaliste gracié par la chambre républicaine, II, 71.
NOTTINGHAM, garde des sceaux sous le roi d'Angleterre Charles II, II, 140.

O

OATES (Titus), révélateur d'une prétendue conspiration papiste sous Charles II, II, 136, 137; histoire de sa vie aventureuse, 138; son accusation contre la reine, 140; son supplice, 167.
O'BRIEN (Smith), membre du parlement, II, 411; chef du parti de la jeune Irlande, 412; son jugement et sa condamnation, 414, 415.
O'CONNELL, le célèbre orateur du rappel en Irlande, II, 297, 359, 383; ses agitations en Irlande, 407, 410; sa mise en accusation et son jugement, 411, 412; sa mort et quelques détails sur ses premières années, 413, 414; son éloquence parlementaire, 429.
O'CONNELL (John), fils du précédent; sa mise en accusation avec son père et son jugement, II, 411, 412.
ODIN, divinité scandinave, I, 22, 39, 41.
ODO, archevêque de Canterbury, I, 51, 54, 55.
O'DOGHERTY, chef insurrectionnel d'Irlande, II, 74.
O'DONNELL, chef insurrectionnel d'Irlande, II, 73.
O'DONNELL, membre de la chambre des communes en Irlande, II, 297.
OFFA, chef des Angles; il fonde le royaume d'Est-Anglie, I, 25.
OFFA, roi de Mercie, I, 31, 33-36.
OGILVY (lord), chef royaliste en Écosse, II, 81.
OGIVE, princesse saxonne, sœur d'Athelstan, roi d'Angleterre, et mère du roi de France Louis d'Outre-Mer, I, 52.
OKEY, parlementaire régicide réfugié en Hollande et livré à la justice de Charles II, II, 111.
OLAS, prince de Norvége, I, 59.
OLAS-KYR, roi de Norvége, I, 117.
OLDCASTLE (sir John), lord Cobham, chef des Lollards, I, 321.
OLDECORNE, jesuite compromis dans la conspiration des poudres, II, 13.
O'NIAL, chef insurrectionnel d'Irlande, II, 73, 74.
OPDAM, amiral hollandais dans l'expédition contre l'Angleterre, II, 122, 123.
ORANGE (prince d'), commande sous Wellington à Waterloo, II, 321 et seq.
ORLÉANS (duc d'), poëte et prince français; sa captivité en Angleterre, I, 327.
ORMOND (duc d'), ancien ministre de la reine Anne Stuart, accusé de haute trahison sous George Ier, II, 220.
O'RUARC, chef de clan irlandais, I, 151.
OSBIORN, prince danois, I, 103, 104, 109.
OSBURGE, reine de Wessex, mère d'Alfred le Grand, I, 45.
OSMON (marquis d'), ancien vice-roi d'Irlande, conseiller du roi Charles II, II, 119; sa grande fortune, 160.
OSSIAN, ancien poëte scandinave, I, 19.
OSTMEN, pirates scandinaves, fondent trois royaumes en Irlande, I, 150.
OSTORIUS SCAPULA, général romain en Bretagne, I, 14.
OSWIO, roi de Northumberland, I, 33.
OUDENARDE (bataille d'), gagnée sur les Français par les Anglais et les impériaux, II, 212.
OUESSANT (bataille navale d'), II, 260-263.
OUTLAWS (les), vagabonds anglo-saxons, I, 111.
OVATES, prophétesses bretonnes; leur influence, I, 8; leurs autels sont renversés par l'armée romaine, 15.
OWEN, chef breton, héros poétique, I, 24.
OWEN GLADOWR, chef d'une insurrection galloise, I, 317, 319, 369.
OWEN (le chevalier), royaliste gracié par la chambre républicaine, II, 71.
OWEN (Robert), économiste anglais; ses utopies, II, 377.

OXFORD, ville d'Angleterre; ses statuts, I, 217; son conseil national, 218.
OXFORD (comte d'), grand seigneur de la cour du roi Henri VII, I, 384.
OXFORD (Harley, comte d'), conseiller de la reine Anne Stuart, II, 210, 214.
OXFORD (Édouard); sa tentative de meurtre contre la reine Victoria, II, 382.

P

PACE, docteur, secrétaire confidentiel du cardinal Wolsey, I, 409, 413.
PACIFICO, juif de Gibraltar; son affaire en Grèce, II, 400, 401, 402.
PACKENHAM, général des troupes anglaises en Amérique, II, 336.
PALEY, écrivain anglais, II, 129.
PALLADIUS (saint), missionnaire d'Irlande, I, 149.
PALLISER, vice-amiral anglais au combat d'Ouessant, II, 262, 263.
PALMER (mistriss), comtesse de Castlemaine et duchesse de Cleveland, maîtresse de Charles II, II, 117, 156.
PALMER, comte de Castlemaine, favori de Jacques II, II, 172, 173.
PALMER, avocat anglais sous le règne de George III, II, 277.
PALMERSTON (lord), membre du cabinet whig de lord Melbourne sous la reine Victoria, II, 353; sa conduite politique, 396-403; il est ministre des affaires étrangères dans le cabinet whig de lord John Russel, 420, 421.
PANDOLPHE, légat du pape Innocent III en Angleterre, pour soumettre le roi Jean sans Terre à l'obéissance de l'Église, I, 179, 180.
PAOLI, général corse, livre son pays aux Anglais, II, 292.
PARIS (traité de), entre l'Angleterre, la France et l'Espagne, II, 217.
PARKER, amiral anglais, II, 266; son expédition dans la Baltique, 300-306; son expédition en Grèce, 400.
PARLEMENT; ses commencements, I, 223, 253, 254, 255, 264; son organisation définitive en deux chambres, et son importance croissante, 284-289; sage conduite du parlement sous Henri IV, 312, 313, 320; ses progrès sous Henri V, 325; le parlement arbitre de la famille royale, 330; vote forcément des impôts à Henri VIII; 407; le parlement sous Elisabeth, 471-526, *pass.*; sous Jacques Ier il commence à faire de l'opposition, II, 20; Charles Ier; premier et second parlement en 1625-1626, 24; troisième, 1628, 261; quatrième, dit court parlement, 1640, 42; cinquième, dit long parlement, 1640, 43; il est dissous, 1653, 89; parlement Barebone, 1653, 93; quatre parlements dissous par Cromwell, 99; parlement-convention, 106; inauguration d'un parlement qui durera dix-sept ans, 1661; 113; question de la réforme parlementaire en 1813, 343-350; la réforme, 1832, 363; mœurs électorales, 365.
PATAY (bataille de), en France, I, 326.
PATCH, fou du cardinal Wolsey, I, 418.
PATRICE (saint), apôtre de l'Irlande, I, 149.
PAUL V, pape; sa bulle contre Jacques Ier, roi d'Angleterre, II, 15.
PAUL Ier, czar de Russie; son assassinat profitable aux Anglais, II, 306.
PAUVRES; réforme des lois des pauvres, 1834, II, 369-375.
PAWLET (sir Amyas), geôlier de la reine Marie Stuart, I, 511, 512, 516.
PECQUIGNY (traité de), en France, I, 359.
PEDRE (don) le Cruel, roi de Castille; sa mort, I, 279, 280.
PEEL (sir Robert), grand homme d'État en Angleterre; son bill sur l'émancipation catholique, II, 360; il devient chef d'un cabinet tory sous la reine Victoria; sa naissance, son éducation, sa conduite politique, 404-407; sa sollicitude pour l'Irlande, 412, 413; ses lois sur les céréales, son éloignement des torys et son rapprochement des wighs, 416-420; sa mort, 426; son style parlementaire, 429.
PELHAM (Henri), ministre sous George II, II, 242.
PEMBROKE (Richard Strongbow, comte de), sa puissance en Irlande, I, 152, 153.
PEMBROKE (Richard, comte de), fils du précédent, grand maréchal du royaume; sa rébellion et sa mort héroïque, I, 202, 203, 204.
PEMBROKE (comte de), membre du conseil d'État sous la république anglaise, II, 70.
PENN (William), l'un des chefs de la secte des quakers, fondateur de l'établissement de la Pensylvanie en Amérique, II, 251, 252.
PENTEYRN, titre des chefs saxons, I, 21.
PERCY (comte de Northumberland), grand maréchal d'Angleterre sous le roi Richard II; il protége Wiclef, I, 295, 296; il se joint à Henri de Lancastre contre Richard, 307, 308, 309.
PERCY (Henri Hotspur), fils aîné du précédent; se révolte contre le roi Henri IV d'Angleterre, I, 317, 318.
PERCY (Thomas), frère de Henri; il meurt complice de la révolte de son frère, I, 317, 318.
PERCY (Thomas), de la même famille; il aime Anne Boleyn, I, 412; sa mort, 435.

PERCY (comte de Northumberland); sa révolte contre la reine Elisabeth et son supplice, I, 498, 499.
PERCY (comte de Northumberland); sa situation auprès du roi Jacques Ier, II, 9, 10; il meurt complice de la conspiration des poudres, 13.
PERSONNES (état des) sous les rois anglo-saxons, I, 89.
PERSONS ou PARSONS, chef du parti catholique en Écosse, I, 508.
PETERBOROUGH (comte de), général anglais, II, 212.
PETERS (Hugues), chapelain de Fairfax; ses révélations, II, 61, 62; condamné à mort au retour des Stuarts, 110.
PETRE, prêtre catholique, compromis dans la conspiration de Titus Oates, II, 137, 140; il devient le confesseur du roi d'Angleterre Jacques II, 172.
PHELIM O'NEIL, chef de l'insurrection de l'Irlande sous Charles Ier, II, 48.
PHILADELPHIE (congrès général de), II, 255.
PHILIPPA DE HAINAUT, femme du roi d'Angleterre Édouard III, I, 275.
PHILIPPE Ier, roi de France, I, 114, 118.
PHILIPPE II, Auguste, roi de France, I, 156, 157 et seq.
PHILIPPE IV, le Bel, roi de France, I, 257.
PHILIPPE VI, de Valois, roi de France, I, 272, 273 et seq.
PHILIPPE, comte de Flandre, I, 155.
PHILIPPE LE BON, duc de Bourgogne, I, 223, 229, 230.
PHILIPPE II, d'Espagne; épouse la reine d'Angleterre Marie Tudor, I, 465, 466.
PHILIPPE V, roi d'Espagne, II, 211, 212.
PICTON, général anglais à Waterloo, II, 330.
PIE V, pape; sa bulle d'excommunication contre la reine Élisabeth, I, 497.
PIERRE DES ROCHES, évêque de Winchester, I, 192-198; il administre le royaume d'Angleterre sous Henri III, 201, 202, 203.
PIERRE LE GRAND, czar de Russie, II, 273.
PINKIE (bataille de), en Écosse, I, 456, 457.
PIRCH, général de l'armée coalisée contre Napoléon à Waterloo, II, 323 et seq.
PITSLIGO (lord), vieux commandant des troupes écossaises pour le prétendant Charles-Édouard, II, 235.
PITT (William), comte de Chatham, ministre de George II; son éducation, ses premiers pas dans la vie politique, son avénement au pouvoir et sa ligne de conduite, II, 241-245; il sacrifie le pouvoir à son opinion sous le règne de George III, 246, 247; son nouveau passage au pouvoir, 254; son courage et son éloquence parlementaire sur la question de la guerre d'Amérique, 258, 259; mort du premier Pitt, 282, 283, 284; son éloquence parlementaire, 429.
PITT (William), le second Pitt, second fils du précédent, II, 283; son entrée dans la vie politique; ses mesures financières, 284-288; son impopularité à Londres, 293; il propose la fusion de l'Irlande et de l'Angleterre, 296, 297; il quitte le pouvoir, 307; ses derniers actes politiques et sa mort, 314, 315; son style parlementaire, 429.
PLANTAGENETS (les), dynastie des rois d'Angleterre; leur avénement, I, 138.
PLAUTIUS, général romain en Bretagne, I, 14.
PLAYFAIR, savant anglais, II, 429.
POIDS ET MESURES, II, 504.
POITIERS (bataille de), en France, I, 277.
POLE (Michel de la), chancelier, favori de Richard II d'Angleterre, I, 303, 304.
POLE (William de la), comte et puis duc de Suffolk, I, 333, 336; sa mort, 338, 339.
POLE (John de la), fils du précédent, duc de Suffolk, I, 377.
POLE (John de la), comte de Lincoln, fils du précédent; sa rébellion et sa mort, I, 377.
POLE (Richard de la), I, 442.
POLE (cardinal), fils du précédent, favori, puis ennemi du roi d'Angleterre Henri VIII, I, 442, 443, 459; il est légat du saint-siége à Londres, 467.
POLE (sir Geoffroy), père du cardinal, I, 443.
PONSOMBY (sir William), général anglais à Waterloo, II, 331.
POPE, l'un des premiers poëtes de l'époque des Stuarts, II, 217, 428.
PORTSMOUTH (duc de), lord trésorier d'Angleterre, conseiller du roi Charles II, II, 119.
PORTSMOUTH (duchesse de), maîtresse du roi Charles II, II, 132, 149, 156.
POTTINGER, major anglais dans les Indes, II, 391, 392.
POWIS, lord catholique compromis dans la conspiration papiste de Titus Oates, II, 137, 140, 155, 172.
PRÆMUNIRE (statuts de), I, 425.
PRESBYTÉRIANISME (le), religion de l'Écosse; son appréciation, II, 2, 3, 4.
PRESBYTÉRIENS, réformés d'Écosse; leurs opinions religieuses, II, 52, 53; leur lutte avec les indépendants, 56; Saint-Barthélemy des presbytériens, 112.
PRESTON (bataille de), en Écosse, gagnée

par Cromwell sur les presbytériens écossais, II, 60.
PRESTON (bataille de), en Écosse, gagnée sur les Anglais par le prétendant Charles-Édouard, II, 234, 235.
PRICE, philosophe anglais, II, 427.
PRIDE, colonel; il chasse les presbytériens du parlement, II, 61.
PRITCHARD, missionnaire anglais à Taïti, II, 398.
PROTECTIONISTES, dénomination d'un parti politique en Angleterre, II, 437.
PROTESTANTISME. Protestants brûlés, I, 441; protestantisme établi en Angleterre sous Édouard VI, 453; persécuté sous Marie, 468; rétabli sous Elisabeth, 471; religion anglicane, bill des 39 articles, I, 74; massacre général des protestants d'Irlande, 47.
PROVENÇAUX; leur influence en Angleterre sous Henri III, I, 204.
PRYNNE, puritain, auteur d'un pamphlet; sa condamnation et son supplice, II, 36.
PURITAINS persécutés par Elisabeth, I, 523; par Charles Ier, II, 35; tout-puissants sous Cromwell, 95.
PUSEY, docteur protestant en Angleterre; sous George IV; sa doctrine, II, 361.
PUSEYISTES, secte des protestants se rapprochant des catholiques, II, 361.
PYM, l'un des membres les plus influents du parlement sous Charles Ier; ses paroles à Wentworth, II, 31; il propose aux communes de mettre ce ministre en jugement, 45; il est menacé d'être livré au roi, 49; il est ramené avec pompe à l'assemblée, 50.

Q

QUIBERON (bataille de), perdue par les Français contre les Anglais, II, 245.

R

RACHEL, fille du comte de Southampton et femme de lord William Russel; son héroïque fermeté, II, 151, 152.
RADCLIFFE (Anne), femme célèbre par ses romans, II, 429.
RADICAUX, nouvelle dénomination des partis politique en Angleterre, II, 437.
RADULF, fils du comte de Montes, est créé comte d'Hereford, I, 72.
RAGNAR LONBROG, chef danois; ses ravages en Bretagne; sa fin cruelle; son chant de mort, I, 42, 43.
RALEIGH (Walter), favori d'Elisabeth, I, 520; il colonise la Virginie, 524; sa disgrâce sous le roi Jacques Ier, II, 9; il conspire et est condamné, 10, 11; son projet d'expédition en Amérique et sa mort, 11, 12, 249.
RALF, évêque de Durham, I, 123.
RAMILLIES (bataille de), gagnée sur les Français par les Anglais, II, 212.
RANULF DE GLANVILLE, justicier d'Angleterre, I, 160.
RAPIN THOYRAS, historien français qui fait partie de l'expédition de Guillaume d'Orange en Angleterre, II, 177.
RAUCOUX (bataille de), gagnée par les Français contre les Anglais, II, 240.
RAY, l'un des principaux partisans d'O'Connell et condamné avec lui, II, 412.
REASAN, étendard sacré des Scandinaves, I, 47.
RÉFORME religieuse de Henri VIII, 444.
REID, père de la philosophie écossaise, II, 427, 428.
REGNAULT, moine du couvent de Canterbury, I, 176.
REINOLDS, célèbre peintre anglais, II, 276.
RELIGIEUSE (esprit d'indépendance) sous Richard II, I, 292-300.
REPRÉSENTATIF (origine du gouvernement); les comtés représentés au parlement, I, 223; gouvernement représentatif établi par Guillaume III, II, 182.
RÉPUBLIQUE ANGLAISE, 1649-1660; elle est proclamée et organisée, II, 69; protectorat d'Olivier Cromwell, 95, de Richard Cromwell, 102.
RÉVOLUTION; pourquoi celle de 1640 a avorté et celle de 1688 a réussi, 186.
RICH, conseiller du roi Henri VIII d'Angleterre, I, 431, 437.
RICH (Robert), petit-fils du comte de Warwick et gendre de Cromwell, II, 100.
RICHARD DE CORNOUAILLES, élu empereur d'Allemagne, I, 212, 213, 222.
RICHARD, fils de Guillaume le Conquérant, I, 115.
RICHARD Ier, COEUR DE LION, fils et successeur de Henri II, I, 153, 155; sa révolte contre son père, 156, 157; son couronnement; massacre des juifs, 158, 159, 160; troisième croisade, 160, 164; captivité de Richard, 164, 168; guerre avec Philippe Auguste; Guillaume Longue-Barbe; mort de Richard, 168, 171.
RICHARD II, roi d'Angleterre; esprit d'indépendance religieuse; abolition du cens payé au saint-siége; statuts du *præmunire*, I, 292, 296; les Lollards; insurrection de Wat Tyler; condamnation de Wiclef, 296, 300; avénement des Stuarts au trône d'Écosse; invasion de Richard II, 300, 301, 302; opposition contre Richard II; exil ou mort de ses favoris, 302, 305; meurtre

du duc de Glocester; exil de Henri de Lancastre, 305, 306; retour de Henri de Lancastre; déposition de Richard II, 306, 310; sa mort, 314.
RICHARD III, roi d'Angleterre; meurtre des enfants d'Édouard IV, I, 367, 368; révolte et mort du duc de Buckingham; Henri de Richmond; mort de Richard III, 368, 373.
RICHARDSON, écrivain anglais, II, 429.
RICHELIEU (le cardinal de), II, 26, 34, 42.
RICHELIEU (duc de), général français à Fontenoy, II, 231, 232; il enlève Minorque aux Anglais, 244.
RICHEMOND, chevalier français sous le roi Charles VII, I, 326.
RICHEMOND (duc de), membre de la chambre des lords en Angleterre sous George III; sa proposition de reconnaître l'indépendance de l'Amérique, II, 283, 284.
RICHEMOND (duc de), son opposition à la chambre des lords, II, 417, 418.
RIVERS (comte de), gouverneur du prince de Galles, fils du roi Edouard IV, I, 362, 363.
RIZZIO (David), favori de la reine Marie Stuart, I, 485, 486; sa mort, 487.
ROBARTES, ancien général du parlement républicain, juge des régicides sous Charles II, II, 111.
ROBERT, fils de Guillaume le Conquérant, I, 115; Robert au siége de Gerberoy, 116; il est fait duc de Normandie, 119; ses luttes contre son frère le roi d'Angleterre Guillaume II, 122; il va en terre sainte, 124; sa conduite au siége du Mont-Saint-Michel et sa fin déplorable, 126, 127.
ROBERT DE BRUS, chef de troupes écossaises, I, 222.
ROBERT DE COMINES, chef normand, I, 103.
ROBERT DE GLOCESTER, fils naturel du roi d'Angleterre Henri Ier, I, 132.
ROBERT GROSSE-TÊTE, évêque de Lincoln; son opposition au pape, I, 208, 227, 229.
ROBERT DE JUMIÉGES, archevêque de Canterbury, I, 72, 106.
ROBERT KNOLLES, général de l'armée anglaise sous Edouard III, I, 281, 299.
ROBERT DE VÉRE, favori du roi Richard II; son exil, I, 303, 304.
ROBERT BRUCE, lord d'Annandale, compétiteur au trône d'Écosse, I, 244, 246, 247.
ROBERT Ier, LE BRUCE, petit-fils du précédent, roi d'Écosse, I, 250, 251, 252; il bat les Anglais à Bannock-burn, 259, 260, 261; son invasion en Angleterre, 266, 267, 268; sa mort, 269.
ROBERT II, roi d'Écosse; premier Stuart I, 300, 301, 302.
ROBERT III, roi d'Écosse, I, 315, 327, 328.
ROBERT ou RUPERT, fils du prince palatin Frédéric V, et neveu de Charles Ier, II, 51, 55, 122, 123, 124.
ROBERTSON, historien anglais, II, 428.
ROBIN HOOD, fameux archer saxon, I, 111, 112, 113.
ROB-ROY, fameux chef de clan écossais, II, 221.
ROCHESTER (comte de), fils de l'ancien ministre de Charles II d'Angleterre; il est ministre du roi Jacques II, II, 166; sa disgrâce, 173, 184; son caractère comme poëte, 216, 217.
ROCHESTER, frère et conseiller de la reine Anne Stuart, II, 210.
ROCHFORD (lord), frère d'Anne Boleyn; il est accusé d'inceste avec elle, I, 434; sa mort, 436.
ROCHFORD (lady), femme du précédent; accusatrice de son mari et de sa belle-sœur, I, 435; sa mort, 447, 448.
ROUERIC LE GRAND, chef des provinces de l'ouest de la Bretagne, I, 25.
RODNEY, amiral anglais sous le règne de George III; ses menaces contre la France et l'Espagne, II, 263, 267.
ROEBUCK, membre radical du parlement en Angleterre, II, 437.
ROGER, comte de Hereford, I, 114, 115.
ROGER BACON, moine, I, 208.
ROGERS, musicien favori du roi d'Écosse Jacques III, I, 397.
ROGERS, chanoine protestant de Saint-Paul; sa mort courageuse, I, 468.
ROIS DE MER; pirates scandinaves, I, 40, 42.
ROLLON, duc des Normands, I, 51.
ROME, dans ses rapports avec l'Angleterre; conquête romaine, I, 10-18; missionnaires chrétiens envoyés par Rome, 27; rapports avec les papes, 79-80; sous le Conquérant, 173-80; sous Henri II, 43, 146, 148; sous Jean sans Terre, 175-180; corruption du saint-siége, 268; relations de Henri VIII avec Rome, 403, 409, 412; pour répudier Catherine d'Aragon, 414, 417; rupture avec Rome, 421, 427, 429.
ROOK, amiral de la flotte anglaise sous Guillaume III, II, 198; ses victoires sous la reine Anne, 211, 212.
ROSCOE, historien anglais, II, 428.
ROSCOMMONS (comte de), poëte de l'époque des Stuarts, II, 217.
ROSEMONDE, maîtresse du roi d'Angleterre Henri IV, I, 154.
ROSS (comte de), puissant seigneur écossais sous le roi Jacques II, I, 395.
ROSS, général anglais en Amérique, II, 338.

ROTHSAY (duc de), fils aîné du roi d'Écosse Robert III, I, 328.
ROTHSCHILD (Lionel, baron de), exclu comme juif, du parlement, II, 443.
ROWENA, princesse saxonne, fille d'Hengist, I, 21.
RUMP-PARLIAMENT, le parlement Croupion, II, 61; il est rappelé, 104.
RUNDJET-SINGH, maharadjah de Lahore dans l'Inde, II, 389.
RUNES, prêtres scandinaves, I, 40.
RUSSEL (lord William), conseiller du roi d'Angleterre Charles II, II, 147, 148; il dirige le parti whig à sa naissance; détails de sa vie politique; sa condamnation et sa mort, 151, 152, 153.
RUSSEL (lord), cousin germain du précédent, amiral; il prend parti pour Guillaume d'Orange contre Jacques II, II, 177.
RUSSEL (lord John), membre de la chambre des communes en Angleterre sous Guillaume IV, II, 363, 377; membre du cabinet whig de lord Melbourne, sous la reine Victoria, 383; son bill sur le Canada, 388; il est chargé de former un cabinet whig, dont il doit être plus tard le chef, 416, 420, 421; sa politique, 422 et seq.
RUTHVEN (lord), meurtrier de Rizzio, favori de Marie Stuart, I, 486, 488.
RUTLAND (comte de), fils aîné du duc d'York, I, 314, 346.
RYE-HOUSE (conspiration de) sous le règne du roi d'Angleterre Charles II, II, 150, 155.
RYSWICK (traité de), II, 199.

S

SACHEVERELL, docteur anglais; il prêche en faveur du droit divin; son jugement devant les communes, II, 209.
SACKVILLE (Thomas), grand chancelier d'Élisabeth et poëte dramatique, I, 526.
SADLER, ministre d'Élisabeth, I, 511.
SAINTES (bataille de), en France, I, 211.
SALISBURY (comte de), I, 343; sa mort, 346.
SALISBURY (la comtesse de); l'ordre de la Jarretière, I, 282, 283.
SALISBURY (Marguerite, comtesse de), mère du cardinal Pole; elle est victime de la cruauté du roi Henri VIII, I, 443.
SALISBURY (comte de), membre du conseil d'État sous la république anglaise, II, 70.
SANCROFT, archevêque de Canterbury et primat d'Angleterre; son opposition à Guillaume III, II, 200.
SANDWICH (lord), marin anglais, sous les ordres du duc d'York, II, 122; commande la flotte après lui, 123.
SAVILLE (George), vicomte HALIFAX, conseiller de Charles II, II, 174.
SAXE-COBOURG (Léopold de), roi de Belgique, II, 378.
SAXE-COBOURG-GOTHA (Albert, prince de); son mariage avec la reine d'Angleterre Victoria, II, 382.
SAXE-WEIMAR (duc de), général de l'armée coalisée contre Napoléon à Waterloo, II, 324 et seq.
SAXE (maréchal de), général français; ses succès à Fontenoy, II, 230, 231; à Raucoux, à Lanfeld, 240.
SAXONS; leur origine et leur établissement en Bretagne, I, 20, 24.
SAY (lord), conseiller du roi d'Angleterre Henri VI, I, 340.
SAY, ancien chef parlementaire, juge des régicides sous Charles II, II, 111.
SCEARSTAN (bataille de), en Angleterre, I, 62, 67.
SCHOMBERG (maréchal de), général français faisant partie de l'expédition de Guillaume d'Orange en Angleterre, II, 178; sa mort en Irlande, 192.
SCHOMBERG (duc de), général commandant les armées anglaises, II, 211.
SCOT, républicain exalté, condamné à mort au retour des Stuarts, II, 110.
SCOTT (Walter), célèbre romancier, II, 430.
SCROOP, archevêque d'York; il est décapité, I, 318.
SCROOP (lord), conseiller du roi Henri V; il meurt sur l'échafaud, I, 322, 323.
SCROOP, régicide, condamné à mort au retour des Stuarts, II, 110.
SEDGEMOOR (bataille de), en Angleterre, II, 168.
SEE-KONUNG, SEA-KING, roi de mer; titre des chefs scandinaves, I, 40.
SEPTIME SÉVÈRE, empereur romain; ses travaux et sa mort en Bretagne, I, 16.
SEYMOUR (Jeanne), femme du roi d'Angleterre Henri VIII, I, 436; sa mort, 445.
SEYMOUR (Édouard), frère de la reine Jeanne et oncle du roi Édouard VI; il est créé duc de Somerset, puis protecteur du royaume d'Angleterre, I, 453; il livre la bataille de Pinkée, en Ecosse, 456, 457; sa chute et son exécution, 460, 461.
SEYMOUR (sir Thomas), lord SUDELEY, amiral d'Angleterre, I, 457, 458.
SHÂH SHOUNJÂ, souverain détrôné de Caboul, II, 389; il remonte sur son trône, 390, 391.
SHAKSPERE, célèbre poëte, I, 519, 524; appréciation de ses ouvrages, 527.
SHARP, archevêque de Saint-André, sous Charles II; sa cruauté contre les presbytériens et sa mort, II, 143, 144.

SHAXTON, évêque de Salisbury, I, 437; l'un des chefs du protestantisme en Angleterre, 444.
SHAW, fameux prédicateur de Londres, I, 366.
SHEIL, député irlandais aux communes d'Angleterre sous Guillaume IV, II, 363; défenseur de John O'Connell, 411; caractère de son éloquence, 429.
SHELTON, colonel anglais dans les Indes, II, 391, 392.
SHERIDAN, membre des communes en Angleterre sous le règne de George III, II, 277, 278; il est partisan de la révolution française, 290; il reçoit Canning chez lui, 343; caractère de son éloquence parlementaire, 429.
SHERIFFMUIR (bataille de), en Écosse, entre les jacobites écossais et les troupes du roi d'Angleterre George Ier, II, 221.
SHIP-MONEY, argent des vaisseaux; nouvel impôt crée par Charles Ier, II, 37.
SHIRE, ou COMTÉ, division du territoire anglais, I, 89.
SHIRE-MOT, assemblée du comté; sa juridiction, I, 93.
SHORE (Jeanne), maîtresse d'Édouard IV, I, 364, 365, 366.
SHREWSBURY (bataille de), en Angleterre, I, 318.
SHREWSBURY (comte de), fils du célèbre général Talbot; il est tué à la bataille de Northampton, I, 345.
SHREWSBURY (comte de), chargé de la garde de Marie Stuart, I, 502; il lui annonce sa condamnation et préside à son supplice, 513, 514, 516.
SIDNEY ALGERNON, membre influent du parti républicain sous Charles Ier d'Angleterre, II, 63, 98; sa vie politique et sa mort, 153, 154.
SIDNEY (Henri), frère d'Algernon, partisan de Guillaume d'Orange, II, 177.
SIGHRATZ, scalde danois, I, 64.
SIGISMOND, empereur d'Allemagne, I, 325.
SILURES (les), tribu puissante de la Grande-Bretagne, I, 8.
SIMCOLT, médecin de Cromwell avant son élévation, II, 33.
SIMIER, envoyé du duc d'Anjou en Angleterre auprès de la reine Élisabeth, I, 504, 505.
SIMNEL, faux prétendant à la couronne d'Angleterre; ses tentatives; sa punition, I, 376, 377, 378.
SIMON DE MONTFORT; sa famille, I, 215; son opposition au roi d'Angleterre Henri III, 216, 217; il se met à la tête des barons anglais contre leur monarque, 220, 221; son gouvernement, 222, 225; sa mort, 226.
SIMON RICHARD, prêtre anglais; fait un prétendant à la couronne, I, 376; est condamné à une prison perpétuelle, 378.
SIWARD LE FORT, comte danois, I, 72, 73, 75; il replace Malcolm III sur le trône d'Écosse, 236, 237.
SMEATON, musicien du roi Henri VIII, accusé d'adultère avec Anne de Boleyn, I, 434; sa mort, 436.
SMOLLETT, écrivain anglais, II, 429.
SOKE-MEN, ayant le droit de figurer dans les assemblées du district, I, 90.
SOLBAY (combat naval de), II, 133.
SOMERSET (Jeanne de), femme de Jacques Ier d'Écosse, I, 328, 329.
SOMERSET (duc de), ministre de Henri VI, I, 340; il est envoyé à la Tour, puis rendu au pouvoir, 341; sa mort à la bataille de Saint-Albans, 342, 343.
SOMERSET (duc de), fils du précédent; il est à la tête de l'armée royale contre le duc d'York, I, 344, 345; sa mort après la bataille d'Exham, 349.
SOMERSET (duc de), fils du précédent; sa mort après la bataille de Tewksbury, I, 358.
SOMERSET (Robert Carr, duc de), favori de Jacques Ier; sa puissance et sa disgrâce, II, 16, 17.
SOPHIE, douairière de l'électorat de Hanovre; ses droits au trône d'Angleterre, II, 206, 207, 208.
SOULT (maréchal), général de Napoléon en Espagne, II, 320; il assiste au couronnement de la reine d'Angleterre Victoria, 382.
SPEAKER, l'orateur des communes, I, 324.
SPENSER (les), leur faveur auprès du roi d'Angleterre Édouard II, I, 261; leur supplice, 263, 264.
SPENSER, poëte anglais, I, 522, 526; ses œuvres, 527.
STAFFORD (lord), compromis dans la conspiration de Titus Oates, II, 137; envoyé à la Tour, puis décapité, 140.
STANHOPE, commande un corps d'Anglais en Espagne, II, 213.
STANHOPE (comte de), beau-frère du second Pitt, II, 315.
STANHOPE (lady Esther), fille du précédent, II, 315.
STANLEY (Thomas, lord), soutient les fils d'Édouard IV contre Richard de Glocester, I, 362, 364, 365 et seq. *pass.*
STANLEY (lord), membre du cabinet tory de sir Robert Peel sous Victoria, II, 404, 407; il s'en sépare, 416, 418.
STAR-CHAMBER, CHAMBRE ÉTOILÉE, I, 378.
STATUTS de Clarendon, I, 144; Oxford, 217.
STEELE, ami d'O'Connell, II, 410, 412.
STEINKERQUE (bataille de), dans les Pays Bas, II, 198.

...

STERNE, écrivain anglais, II, 429.
STIGAND, archevêque de Canterbury, I, 79; il soutient les droits d'Edgar contre Guillaume le Conquérant, 97; il refuse de couronner Guillaume, 99, 100; sa fuite du royaume, 106, 108.
STILLINGTON, évêque de Bath, créature de Richard, duc de Glocester, I, 366.
STIRLING (bataille de), en Écosse, I, 248, 249.
STOKE (bataille de), en Angleterre, I, 377.
STOWES, docteur en droit, I, 309.
STRAFFORD (Wentworth, comte de), ministre de Charles Ier, II, 30, 31; sa conduite à la cour, 34, 35; son expédition contre les Écossais, 42, 43; sa mise en accusation devant le parlement, 44, 45; son supplice, 46, 47.
STRAW JACK, ou JACQUES LA PAILLE, prêtre, disciple de Wiclef, I, 298, 299.
STRICKLAND, ambassadeur du parlement républicain en Hollande, II, 86, 87.
STRODE, membre influent de la chambre des communes sous Charles Ier, II, 49.
STUARTS (les), rois d'Écosse, I, 300; puis d'Angleterre, II, 1 et seq.
STUART (lady Arabella), cousine du roi d'Angleterre Jacques Ier, II, 10.
STUBBS, pamphlétaire anglais, I, 506.
SUETONIUS PAULINUS, gouverneur romain en Bretagne, I, 14, 15.
SUFFOLK (duc de), ministre du roi d'Angleterre George III, II, 258.
SUNNERLAND (Robert Spenser, comte de), conseiller de Charles II, II, 147; ministre de Jacques II, 166, 172; prend parti pour Guillaume d'Orange, 200.
SUNNERLAND (comte de), fils du précédent, ministre de la reine Anne, II, 205; supplanté avec les whigs par les torys, 210.
SURREY (comte de), général anglais, I, 404, 407, 411.
SURREY (Henri Howard, comte de), poëte distingué; sa mort, I, 450, 451; appréciation de ses poésies, 525, 526.
SWEIN, ou SUENON, roi de Danemark; conquiert l'Angleterre, I, 59, 60, 61.
SWEIN, ou SUENON, fils de Canut le Grand, roi de Norvége, I, 66.
SWEIN, fils du comte Godwin, I, 71, 73, 75.
SWEN, roi de Danemark, I, 109.
SWIFT, poëte anglais, II, 217.
SYDENHAM, colonel, membre de l'assemblée formée par Cromwell; il fait agréer sa proposition de remettre le pouvoir suprême entre les mains de ce dernier, II, 94, 95.
SYDNEY (Philippe), poëte de la cour de la reine Élisabeth, I, 526, 527.

T

TAILLEBOURG (bataille de), en France, I, 211.
TAILLEFER, soldat normand à la bataille de Hastings, I, 83
TALAVERA (bataille de), en Espagne gagnée par les Anglais sur les Français, II, 319.
TALBOT (Richard), comte de Tyrconnel, favori de Jacques II, II, 172, 191.
TALBOT, célèbre général anglais, héros des guerres de France, I, 345.
TALLEYRAND (M. de), célèbre diplomate français, II, 378.
TANCRÈDE, roi de Sicile, I, 162.
TANISTRY (loi de), en Irlande, I, 149.
TARRAGONE (bataille de), en Espagne, gagnée par les Français sur les Anglais et les Espagnols, II, 320.
TEMPLE (William), diplomate, philosophe et habile politique, II, 128, 129; conseiller de Charles II, 147.
TEST (bill du), c'est-à-dire de l'épreuve, II, 135, 136.
TEWKSBURY (bataille de), en Angleterre, I, 358.
THANES ou THEGNS, les nobles en général; Thanes de la Messet et Thanes royaux, I, 90.
THIBAUT, archevêque de Canterbury, I, 141.
THINGMANNALITH (la), garde des rois danois, I, 61, 65.
THISTLEWOOD (Arthur); sa conspiration sous George IV, II, 351, 352.
THOMSON, poëte anglais, II, 217.
THOMSON, capitaine de génie anglais dans les Indes, II, 390.
THOROLF, chef danois, I, 50.
TILLOTSON, célèbre prédicateur anglican sous Charles II, II, 150; primat d'Angleterre sous Guillaume III, 200.
TILLOTSON, écrivain anglais, II, 429.
TINCHEBRAY (bataille de), en France, I, 127.
TIPPOU-SAHEB, prince indien, fils d'Haïder-Ali, II, 269, 274, 299, 316.
TONGE, ministre anglican, complice d'Oates, II, 138; son fils, 148.
TORPICHEN, maître d'armes, favori du roi d'Écosse Jacques III, I, 397.
TORY, dénomination d'un parti politique en Angleterre, II, 133, 134, les torys supplantent les whigs, 308.
TOSTIG, fils de Godwin, I, 73, 75, 81, 82.
TOULON (bataille de), entre la France et l'Angleterre, II, 229.
TOURVILLE, célèbre marin français, II 197, 198.
TOWTON (bataille de), en Angleterre 348.

TRAFALGAR (bataille navale de), gagnée par les Anglais sur les Français, II, 309.
TRESILIAN, grand juge du roi Richard II, I, 299, 304.
TREVOR, capitaine anglais dans les Indes, II, 391.
TRIGGVA, roi de Norvége, I, 59.
TRINOBANTES (les), tribu bretonne, I, 8.
TROYES (traité de), en France, I, 323.
TUDOR (les), leur origine, I, 369; leur avénement au trône d'Angleterre, 375.
TUDOR (Henri de Richmond); sa naissance jusqu'à son avénement au trône, I, 369-372 (voy. Henri VII).
TUDOWR (Rice et William), deux Gallois, I, 317.
TURKETUL, chancelier d'Angleterre, I, 51, 53.
TURKETUL ou TURCHIL, Danois au service de Canut le Grand, I, 64.
TURLÆ, secrétaire et confident intime de Cromwell, II, 103
TURLOGH O'CONNOR, roi d'Irlande, I, 151.
TWEENDALE (marquis de), du parti patriote en Écosse, II, 207.
TYRNING, juge, I, 309.
TYRONE (comte de), chef insurrectionnel d'Irlande, II, 73.
TYRONE (comte de); il soulève l'Irlande, I, 520.
TYRREL (Jacques), assassin des enfants d'Édouard IV, I, 368.
TYRREL, ancien magistrat parlementaire, juge des régicides sous Charles II, II, 111.
TYTHINGS ou GILDS, divisions des cantons, I, 93.

U

ULFR, prince danois, neveu de Kanut; il élève Godwin à la puissance, I, 67, 68.
ULLOA (bataille navale de Saint-Jean d'), entre l'Espagne et l'Angleterre, I, 509.
UNETHEL, classe des personnes non nobles, I, 90.
UNIFORMITÉ (acte d'), II, 113.
URBAIN V, pape; il réclame à l'Angleterre le denier de Saint-Pierre, I, 293, 294.
URIEN, chef breton; ses combats contre les Anglo-Saxons, I, 24, 25.
UTRECHT (traité d'), entre la France et l'Angleterre, II, 213, 214.
UXBRIDGE (lord), général anglais à Waterloo, II, 321.

V

VANE, membre du conseil d'État sous la république anglaise, II, 70, 103, 105; sa condamnation et son supplice sous Charles II, 115.
VERNEUIL (bataille de), en France, I, 326.
VERNON, amiral anglais, II, 228.
VESPASIEN, empereur romain; sa mission en Bretagne avant son avénement à l'empire, I, 14.
VICTORIA, reine d'Angleterre; son avénement; son union avec le prince Albert; tentative de l'assassin Oxford, II, 379-383; insurrection du Canada, 383-389; guerre de l'Afghanistan, 389-392; guerre avec la Chine, 392-395; relations avec les puissances européennes de 1840 à 1852; lord Palmerston; Pritchard; les mariages espagnols; Pacifico, 395-403; affaires intérieures de 1840 à 1852; Robert Peel; O'Connell, 403-415; abolition des corn-laws ou lois sur les céréales, 415-420; rentrée des whigs aux affaires; abolition de l'acte de navigation, autonomie accordée par l'Angleterre à ses colonies, 420-427; des sciences, des lettres et des arts depuis l'avénement de la maison de Hanovre jusqu'en 1852, 427-432.
VIKINGS, enfants des ansces; nom donné aux Scandinaves, I, 41.
VILLA-VICIOSA, (bataille de), en Espagne, gagnée par les Français sur les Anglais et les Espagnols, II, 213.
VIMIERA (bataille de), en Espagne, gagnée par les Anglais sur les Français, II, 319.
VITORIA (bataille de), en Espagne, gagnée par les Anglais sur les Français, II, 320.
VORTIMER, fils du Penteyrn Wortigern; commande les Bretons, I, 21, 22.

W

WAKEFIELD (bataille de), en Angleterre, I, 345.
WAKEFIELD, savant professeur d'hébreu à Oxford, sous le roi Henri VIII, I, 413.
WAKEMAN (George), médecin de la reine, femme de Charles II d'Angleterre; il est compromis dans la conspiration papiste d'Oates, II, 137.
WALLER, poëte anglais, II, 215, 216.
WALPOLE (Robert), ministre du roi d'Angleterre George Ier, II, 220-226; sa chute, 227, 228, 229; sa mort, 233.
WALPOLE (Horace), fils du précédent; son appréciation de la politique de son père, II, 224.
WALSINGHAM, ministre de la reine Élisabeth, I, 510, 511, 512.
WALTER STEWARD (lord), grand intendant d'Écosse, souche de la dynastie des Stuarts, I, 300.
WALTHEOF, fils de Siward le Fort; ses combats contre les Normands, I, 103, 104; sa mort, 115.
WALWORTH, lord maire de Londres sous le roi Richard II, I, 298, 299.

WARBECK (Perkins), faux prétendant sous Henri VII; ses aventures et sa mort, I, 379, 380, 381.
WARNER, commodore anglais, II, 212.
WARTON (lord); sa condamnation pour avoir présenté une pétition, II, 45.
WARWICK (comte de), partisan du duc de Glocester, oncle du roi Richard II, I, 305.
WARWICK (comte de), le Faiseur de rois, beau-frère de Richard d'York. Rose blanche; il commande les yorkistes à Saint-Albans, I, 342; devient chef des forces navales, 343; gagne la bataille de Northampton, 344, 345; est vaincu à la seconde bataille de Saint-Albans, 346; sa cruauté envers Henri VI, 350; sa négociation pour le mariage d'Édouard IV d'York, 351; sa révolte, 352 à 356; sa mort, 357.
WARWICK (Édouard, comte de), fils du duc de Clarence, I, 361, 376, 377; sa mort, 381.
WARWICK (Philippe), historien du temps de Cromwell, II, 42.
WARWICK (comte de), perd le commandement de la flotte anglaise, II, 71.
WASHINGTON (George), ses premières armes, II, 243; général en chef de l'insurrection américaine; sa naissance et sa vie, 255, 256, 257, 264.
WATERLOO (bataille de), en Belgique, gagnée sur Napoléon par l'Europe coalisée, II, 320-336; traités conclus après cette bataille, 336, 337.
WATSON, orateur politique du peuple en Angleterre; son insurrection, II, 344.
WATT, mécanicien anglais, inventeur des machines à vapeur, II, 343, 428.
WAT TYLER, chef d'une insurrection contre Richard II; sa mort, I, 298.
WEHRGELD, loi de composition, I, 86; disposition de cette loi, 94.
WELLINGTON (sir Arthur Wellesley, duc de); ses luttes avec Napoléon, II, 319-336; sa médiation dans le procès de la reine Caroline de Brunswick, 355; son ministère sous George IV, 360; il se retire des affaires, 363; il fait partie du cabinet tory de sir Robert Peel, sous la reine Victoria, 404; sa seconde retraite, 416.
WELLS, évêque de Bath et grand chancelier d'Angleterre, I, 352.
WELLS (sir Robert), chef d'une révolte contre le roi Édouard IV d'York, I, 354.
WENLOCK (lord), chef lancastrien; sa trahison et sa mort, I, 358.
WENTWORTH (Peter), membre du parlement; son opposition contre Cromwell, II, 91, 106.
WESTON, officier de la chambre de Henri VIII; il est accusé d'adultère avec Anne Boleyn, I, 434; sa mort, 436.
WHEELER, amiral anglais, II, 199.
WHEELWRIGHT, colon anglais, forme l'établissement de New-Hampshire en Amérique, II, 250.
WHIG, dénomination d'un parti politique en Angleterre, II, 133, 134.
WHITELOCKE, membre du conseil d'État sous la république, II, 70; il est ambassadeur en Suède, 97, 105.
WICLEF, professeur d'Oxford; sa réforme; sa condamnation, I, 294-300.
WILBERFORCE, promoteur de l'abolition de l'esclavage des nègres, II, 368.
WILFRID (saint), évêque d'York, I, 29; il assiste au synode de Withby, 31.
WILKES, démagogue anglais sous le règne de George III, II, 254.
WILLIAM, l'Homme à Longue Barbe, chef d'une nombreuse société secrète; sa mort, I, 169, 170.
WILLIAM ORMESBY, grand juge du royaume d'Écosse, I, 247.
WILLIAM WALLACE, héros de l'indépendance écossaise; ses combats contre les Anglais; sa mort, I, 247, 250.
WILLIBROD, missionnaire anglo-saxon, I, 33.
WILTSHIRE (comte de), père d'Anne Boleyn, I, 423, 424; il condamne sa fille, 434, 435.
WINCHESTER (le cardinal de); sa mésintelligence avec le duc de Glocester, I, 330-334.
WINNSOR (la forteresse de), érigée en château, I, 283.
WINFRID, missionnaire anglo-saxon, I, 33.
WIRGLABH, roi de Mercie, I, 38.
WISE, ambassadeur d'Angleterre en Grèce, II, 399, 400, 402.
WISHART (George), courageux martyr de la réforme en Écosse, I, 455, 456.
WITANS, les membres du Wittena-Ghemote, I, 87.
WITTENA-GHEMOTE, assemblée des sages chez les Anglo-Saxons, I, 29, 36, 85, 87, 88.
WOLF-TONE, chef de la vaste association des Irlandais-unis, II, 295; sa mort, 296.
WOLLASTON, physicien anglais, II, 427.
WOLSELEY (sir Charles); son élection illégale par la ville de Birmingham, II, 349.
WOLSEY (cardinal), ministre de Henri VIII, I, 407; sa naissance; ses études; son élévation au pouvoir, 408; sa puissance, 409, 410; sa disgrâce et sa mort, 413-420.
WOOD (Charles), membre du cabinet

whig de lord John Russel sous la reine Victoria, II, 420, 421.
WOODVILE (Richard), comte de Rivers, I, 351, 352; sa mort, 353.
WOODVILE (Élisabeth), fille du précédent, femme d'Édouard IV, I, 351.
WOODVILE (Antoine), fils du comte de Rivers, I, 352.
WOODVILE (John), frère du précédent; sa mort, 353.
WORCESTER (bataille de), en Angleterre, II, 84.
WORCESTER (marquis de); il signale la force expansive de la vapeur, II, 164.
WORTIGERN, Penteyrn breton; il traite avec les Saxons, I, 20; sa trahison, 21; sa mort, 22.
WRIT, lettre de convocation adressée aux Witans, I, 88.
WYATT, poëte anglais, I, 526, 527.

Y

YEOMEN, hommes libres, autrefois appelés free-holders, I, 91.
YOLANDE, femme du roi d'Ecosse Alexandre III, I, 238.
YORK (duc d'), oncle du roi Richard II, I, 302; son opposition à son neveu, 303; il autorise de son assentiment la perte de son frère le duc de Glocester, 305; sa trahison, 307.
YORK (Richard d'), comte de Cambridge, fils du précédent; il epouse Anne Mortimer, I, 312; il conspire contre son cousin, le roi Henri IV d'Angleterre; son supplice, 322, 323.
YORK (Richard d'), fils du précédent; ses droits à la couronne d'Angleterre, I, 336; il est le prétexte de la guerre civile, 340; son protectorat, 341, 342, 343; il gagne la bataille de Northampton sur le parti du roi Henri VI Lancastre, 344; il est vaincu et tué à la bataille de Wakefield, 345, 346.
YORK (Edouard d'), comte de March, fils aîné du précédent; il assiste à la bataille de Northampton, I, 344; il est proclamé roi d'Angleterre, 347. (Voy. ÉDOUARD IV.)
YORK (Richard d'), second fils du roi Édouard IV, I, 363, 364; sa mort, 368.
YORK (Jacques, duc d'), frère du roi Charles II; son mariage forcé, II, 118; créé lord grand amiral, il commande une expédition contre la Hollande, 121, 122, 123; son intercesssion en faveur de son beau-père le comte de Clarendon, 127; il fait profession de catholicisme, 135; il épouse une princesso catholique, 136; sa protestation contre la conspiration papiste de Titus Oates, 139; son exil à Bruxelles, 140; ses complots, 141; son expédition en Ecosse, 145; sa conduite à la cour, 147, 148; bill d'exclusion contre lui, 154; il devient chef de l'amirauté au mépris du *Test*, 155; il assiste aux derniers moments du roi son frère, 156; il fonde l'établissement de New-York, en Amérique, 251. (Voy. JACQUES II, pour son règne, p. 165.)
YORK (duc d'), second fils du prince de Galles, fils de Jacques II; il devient cardinal, et en lui s'éteint la malheureuse famille des Stuarts, II, 232; conséquences de sa mort, 350
YORK (duc d'), fils du roi d'Angleterre George III; il est vaincu à Hondschoote, II, 292, et à Bergen, 299.
YOUNG, savant anglais de l'époque des Hanovre d'Angleterre, II, 429.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

005788621

Digitized by Google

657

TABLE DES CHAPITRES.

QUATRIÈME PÉRIODE.

Les Stuarts et la révolution ; conquête définitive des libertés publiques (1603-1688).

CHAP. XXVI. Jacques Ier (1603-1625)..... Page
CHAP. XXVII. Charles Ier (1625-1649)..... 21
CHAP. XXVIII. République anglaise (1649-1660)..... 69
CHAP. XXIX. Charles II (1660-1685)..... 109
CHAP. XXX. Jacques II (1685-1688)..... 165

CINQUIÈME PÉRIODE.

Le gouvernement représentatif ; grandeur et liberté de l'Angleterre (688-1702).

CHAP. XXXI. Guillaume III et Marie (1689-1702)..... 182
CHAP. XXXII. Anne (1702-1714)..... 205
CHAP. XXXIII. Maison de Brunswick-Hanovre. George Ier et George II (1714-1760)..... 218
CHAP. XXXIV. George III (1760-1820)..... 246
CHAP. XXXV. George IV (1820-1830)..... 351
CHAP. XXXVI. Guillaume IV (1830-1837)..... 362
CHAP. XXXVII. Victoria (1837)..... 379
CHAP. XXXVIII. Gouvernement et administration..... 432
CHAP. XXXIX. Situation économique..... 470
CHAP. XL. Situation morale..... 538
CHAP. XLI. Colonies..... 568
CHAP. XLII. Conclusion..... 591
TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES..... 601

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

DE L'IMPRIMERIE DE CH. LAHURE (MAISON CHAPELET),
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

Digitized by Google

Digitized by Google

639

Digitized by Google

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

HISTOIRE UNIVERSELLE

PUBLIÉE PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS ET DE SAVANTS

SOUS LA DIRECTION

DE M. V. DURUY

Environ 50 volumes format in-12

Accompagnés de cartes géographiques, de plans de villes et de batailles et contenant des dessins de monuments, de costumes, etc.

EN VENTE AU 1er AOUT 1852.

Histoire sainte d'après la Bible, par M. Duruy. 1 v. br.. 2 fr. 50 c.

Histoire ancienne de l'Orient, par M. Guillemin, ancien professeur d'histoire, docteur ès lettres, recteur de la Meurthe. 1 vol. broché.. 4 fr.

Histoire grecque, par M. Duruy, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis. 1 vol. broché... 4 fr. 50 c.

Histoire romaine, par le même auteur. 1 vol. broché.... 3 fr. 50 c.

Histoire d'Angleterre, comprenant celle de l'Écosse, de l'Irlande et des possessions anglaises, avec une statistique de ces divers pays; par M. Fleury, ancien professeur d'histoire, proviseur du lycée de Douai. 2 vol. brochés..... 9 fr.

Histoire d'Italie, par M. Zeller, docteur ès lettres, professeur au lycée de Strasbourg. 1 vol. br. 4 fr. 50 c.

Histoire des Arabes, par M. Sedillot, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis, membre de la Société asiatique. 1 vol. broché..... »

Histoire du Portugal, par M. Bouchot, professeur d'histoire au lycée Napoléon. 1 vol. broché.... »

Histoire des États Scandinaves, Suède, Norvége, Danemark, par M. A. Geffroy, professeur au lycée Louis-le-Grand, 1 vol. broché... 3 fr. 50 c.

Histoire de la Littérature grecque, par M. Pisson, prof. au lycée St-Louis. 1 vol. broché. 3 fr. 50 c.

Histoire de la Littérature romaine, par le même auteur. 1 vol. broché..... 4 fr.

Histoire de la Littérature française, par M. Demogeot, docteur ès lettres, agrégé de la Faculté des lettres de Paris, professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis. 1 vol. br. 4 fr.

Chronologie universelle, par M. Devyss, professeur d'histoire au lycée de Versailles. 1 vol..... »

Dictionnaire des Institutions, Mœurs et Coutumes de la France, par M. Chéruel, docteur ès lettres, professeur d'histoire à l'École normale. 1 vol. broché. »

EN COURS DE RÉDACTION

Histoire du Moyen Âge. 2 vol.
Histoire des temps modernes. 2 vol.
Histoire contemporaine. 2 vol.
Histoire de France jusqu'en 1789. 2 vol.
Histoire d'Allemagne. 1 vol.
Histoire des Ottomans. 1 vol.
Histoire des États-Unis. 1 vol.
Histoire de l'Océanie. 1 vol.
Histoire de l'Église chrétienne. 1 vol.
Histoire des Religions. 1 vol.
Histoire de la Philosophie. 1 vol.
Histoire des Sciences. 1 vol.
Histoire du Droit et [illegible] 1 vol.
Histoire des Arts. 1 vol.
Histoire de la Littérature sacrée. 1 vol.
Histoire de la Littérature anglaise. 1 vol.
Histoire de la Littérature allemande. 1 vol.
Histoire du Commerce et de l'Industrie. 1 vol.
Histoire de la Civilisation. 1 vol.

DE L'IMPRIMERIE DE CH. LAHURE (MAISON CRAPELET),
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon

Digitized by Google

Digitized by Google